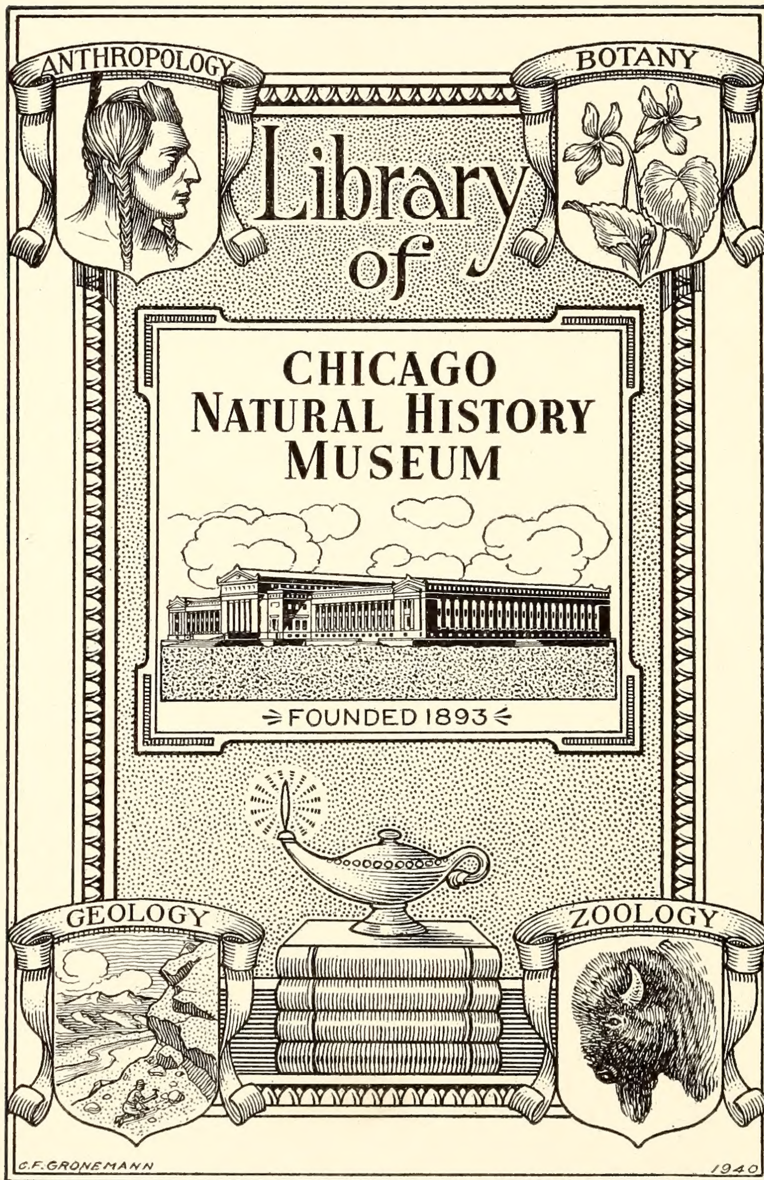

ANTHROPOLOGY
BOTANY
Library of
CHICAGO NATURAL HISTORY MUSEUM
FOUNDED 1893
GEOLOGY
ZOOLOGY
C.F. GRONEMANN
1940

N° 1. 1er Octobre 1890.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... **7** francs. || Étranger.................... **8** francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

La Direction du journal LE COLÉOPTÉRISTE fait appel à tous les Entomologistes pour les prier de vouloir bien la seconder dans sa tâche. C'est avec reconnaissance qu'elle recevra pour être publiés tous les travaux et observations qu'on voudra bien lui communiquer.

L'auteur de tout article inséré dans la Revue aura droit à dix exemplaires.

Les ouvrages dont il sera envoyé deux exemplaires à la Direction, seront annoncés sur la couverture et analysés s'il y a lieu.

Le *Coléoptériste* pourra être échangé contre les diverses publications que les Sociétés d'Histoire Naturelle voudront lui adresser.

Les notes d'échange qui ne dépasseront pas cinq lignes seront insérées gratuitement.

Sont Membres Fondateurs du journal LE COLÉOPTÉRISTE

MM.

Achard (V.).
Archon (H.-F. d').
Aubry (G.).
Augustalis (frère).
Azam (C.).
Barbier (C.).
Bedel (L.).
Bertholey (M.).
Bertrand (E.).
Bleuse (L.).
Blondel de Joigny.
Bobeuf (H.).
Bougeard (L.).
Boyenval (C.).
Bury (G. de).
Buysson (H. du).
Carvalho-Monteiro (A. de).
Cepero (A.-L.).
Chabanne (E.).
Champenois (A.).
Churcheville (H. Piel de).
Croissandeau (J.).
Daniel (C.).
Debernard (G.).
Decorne (l'abbé S.).
Defrance (l'abbé).

MM.

Degors (A.).
Delherm de Larcenne.
Dermigny (C.).
Dongé (E.).
Driancourt (V.).
Duchaine (J.).
Duchaussoy (A.-F.).
Dupont (A.).
Fauvel (A.).
Gabillot (J.).
Gannat (C.).
Gavoy (L.).
Gestro (R.).
Gouin (H.).
Gounelle (E.).
Guéde (J.).
Guedel (V.).
Guillot (A.).
Jullian (L.).
Kraatz (G.).
Laborderie-Boulou (H.).
Lapeyre (A.).
Laplanche (M.-C. de).
Larclause (R. de).
Lefranc (J.).
Leprieur (C.-T.).

MM.

Le Veux.
Mauppin (A.).
Mazel (L.).
Mazetier (G.).
Minsmer (J.).
Meyer-Darcis (G.).
Nugue (l'abbé A.).
Oberthur (R.).
Padewieth.
Pelletier (E).
Perraudière (R. de la).
Pic (M.).
Planet (V.).
Pourchot (L.).
Prulière (J.-B.).
Ragusa (E.).
Ravoux.
Reitter (E.).
Saubinet.
Stierlin (G.).
Vauloger de Beaupré.
Videau (J.).
Villard (L.).
Xambeu (capitaine).
Zurcher (C.).

AVIS

On est prié de vouloir bien faire parvenir en un mandat-poste le montant de son abonnement.

Les personnes qui désirent faire partie du Comité d'Études en formation sont priées d'en donner avis.

N° 1. 1er Octobre 1890.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

Répertoire des Travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde

AU LECTEUR

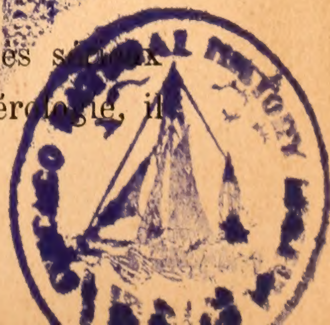
Le nombre des journaux d'histoire naturelle et d'entomologie est déjà considérable. Il en paraît beaucoup en France, plus encore à l'étranger. La plupart sont fort bien rédigés et il n'en est pas qui ne soit intéressant. On pourrait donc peut-être trouver inopportune l'apparition d'une nouvelle feuille de ce genre.

Beaucoup de raisons cependant nous ont décidé à lui donner le jour.

La première, c'est qu'il n'existe aucune publication spécialement destinée aux amateurs de coléoptères. L'*Abeille*, le journal de feu l'abbé de Marseul, malgré son titre, était bien uniquement consacré à l'étude de cette catégorie d'insectes. Mais c'était plutôt un recueil de monographies qu'un organe destiné à tenir les coléoptéristes au courant des plus récentes découvertes et des nouvelles de la dernière heure. Et puis l'*Abeille* vient de s'éteindre avec celui qui en était l'âme même. Elle doit bien paraître encore de temps en temps, mais à des intervalles si éloignés qu'on ne peut plus compter sur une publication régulière.

Les autres publications actuellement existantes et particulièrement celles d'entomologie consacrent bien encore une bonne place aux coléoptères, mais cette place y est de plus en plus restreinte, par suite des progrès que fait chaque jour l'étude des autres ordres d'insectes, jusqu'ici bien négligés.

La multiplicité même de ces journaux est encore un très sérieux inconvénient, car, pour se tenir au courant de la coléoptérologie, il



faut les consulter presque tous, ce qui n'est donné qu'à un bien petit nombre d'amateurs.

Enfin, dernière raison, le nombre de coléoptéristes, loin d'être diminué par celui des savants ou des simples curieux qui s'occupent des ordres voisins, va sans cesse augmentant, et c'est encore de beaucoup la science des coléoptères qui compte le plus d'adeptes.

Tels sont les motifs qui nous ont décidé à fonder cette nouvelle feuille.

Comme ses titre et sous-titre l'indiquent, elle sera spécialement consacrée à l'étude des coléoptères de l'Ancien-Monde, c'est-à-dire de l'Europe, du nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale.

Chaque numéro contiendra un compte rendu de tous les articles et travaux intéressants se rapportant aux coléoptères, publiés, durant le mois, dans les journaux français et étrangers, dont le *Coléoptériste* se propose d'être en quelque sorte le résumé.

Toutes les nouvelles espèces y seront relatées avec l'indication précise de l'ouvrage où elles auront été publiées, et on en reproduira, autant que possible, les descriptions et les figures.

On ne négligera pas non plus les découvertes ayant trait aux mœurs et aux métamorphoses des coléoptères.

Enfin des tableaux de classification seront donnés aussi souvent que possible afin de faciliter le pénible labeur de la détermination.

Somme toute, notre constante préoccupation sera de ne rien laisser passer de nouveau et d'intéressant sans le signaler au lecteur, et de le mettre constamment au courant des continuels progrès de la science dont il s'occupe.

Nous ne négligerons certes point les travaux originaux, mais, pour cela, nous ne comptons point sur nos forces personnelles, nous ne comptons que sur les maîtres qui nous ont promis leur bienveillant concours, tout en nous demandant de ne point les mettre en avant dans notre entreprise.

Voilà le programme du *Coléoptériste !*

Nous assumons ainsi une tâche bien pénible et surtout bien ingrate, mais la conviction d'être utile nous aidera à l'accomplir.

La Rédaction.

L'article ci-dessous, que notre honorable et très distingué collègue M. Croissandeau a bien voulu nous permettre de publier, est un extrait de l'introduction de son important ouvrage, en préparation, sur les *Scydmaenidae*. Les *Chevrolatia*, *Euthiconus*, *Euthia*, *Cephennium* et *Eudesis* étant entièrement terminés, texte et dessins, M. Croissandeau pense que son travail pourra être publié d'ici un an ou deux.



L'entomologie, dit-on, est une science aride. Nous devons reconnaître qu'elle est difficile, beaucoup plus difficile qu'elle ne devrait l'être. Cela tient à bien des causes qui disparaîtront avec le temps.

La principale, c'est le défaut de méthode. Nous en sommes tous encore à nous demander ce qu'est l'espèce. Tant que l'espèce ne sera pas nettement limitée, les débuts seront durs et le recrutement des entomologistes restera des plus ardus.

Deux écoles sont en présence : les savants purs et les vulgarisateurs. Les premiers, méticuleux à l'excès, pour paraître profonds, veulent absolument et toujours voir plus et mieux que les autres. Les seconds, assez sceptiques, se demandent ce que peut gagner l'humanité à savoir que deux ou trois bestioles ne ressemblent pas exactement à telle ou telle espèce extrêmement répandue, à mœurs identiques. Ces deux ou trois raretés insignes enrichissent-elles véritablement la science?

Si l'entomologie, qui commence heureusement à s'éclairer, était tombée dans une obscurité profonde, cela tient à une cause naturelle. Les premières espèces découvertes étaient fort éloignées les unes des autres, résultat du hasard ou de la confusion. Pour les séparer certains caractères superficiels suffisaient. On s'en contenta. Mais, par malheur, on était tombé souvent sur des caractères essentiellement flottants. On en arriva peu à peu à créer une espèce chaque fois, qu'entre tous ces caractères, ne se rencontrait pas une concordance parfaite. Et comme les combinaisons roulaient sur un certain nombre de parties, membres ou organes, sans compter les erreurs et les omissions, les différences pouvaient être spécialisées à l'infini.

La plaie de l'entomologie, c'est la multiplicité des espèces. Un homme se croit très fort quand il voit ce que les autres n'ont pas vu. Cela peut arriver, mais règle générale, en dehors des nouveautés tranchées, ce que des milliers d'yeux n'ont pas vu avant les vôtres doit être bien superficiel. La plupart des grandes raretés ne sont autre chose que des insectes mal vus ou mal décrits.

L'inventeur attache à sa découverte une certaine gloire. C'est, pour beaucoup, l'unique moyen de passer à la postérité. L'élagueur, le vulgarisateur, voilà l'ennemi. Et comme on appartient toujours à une nationalité, à une école, à une société, à une petite église quelconque; comme on a toujours des amis et des partisans, la passion s'en mêle, l'éreintement entre dans les mœurs, et la science, au lieu de s'éclaircir, s'obscurcit; au lieu d'avancer, recule.

Celui qui décrit une espèce nouvelle croit sincèrement avoir rendu un grand service à l'humanité. La contester est une injure, la faire tomber en synonymie, c'est quelque chose comme arracher un galon à un officier.

La vulgarisation, c'est-à-dire la science à la portée de tous, est la terreur des savants. Plus leur nombre est restreint, plus leur grandeur s'accroît, puisqu'ici-bas tout est relatif. Il en résulte que la plus grande somme de résistance vient de ceux dont on est en droit d'attendre la plus grande somme d'action. Cette résistance va quelquefois fort loin et se manifeste de façons bien inattendues.

Un des maîtres de l'entomologie française, à qui nous soumettions un sujet de publication d'ouvrages allemands traduits en français, eut un haut-le-corps significatif : « Mais, lui dis-je, et ceux qui ne connaissent pas l'allemand? — Çà les forcera à l'apprendre! »

Voyez-vous d'ici un instituteur apprenant l'allemand pour arriver à déterminer un charançon? Il abandonnera l'entomologie et ne l'enseignera pas à ses élèves. Nous ne savons pas ce que le savant y gagnera ; mais nous voyons clairement ce que la science y perdra.

Il serait temps qu'une réaction se fît. Le jour où l'on comprendra enfin que la suppression d'une espèce inutile est cent fois plus précieuse que la découverte de dix espèces nouvelles, ce jour-là l'entomologie entrera dans une voie pratique et vraiment utilitaire.

CROISSANDEAU.

APERÇU DICHOTOMIQUE

ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES

Par H. DU BUYSSON

AGRYPNUS

NOTODONTA LATR.

D'un brun rougeâtre obscur avec les pattes et les antennes de couleur moins foncée ; le dessous du corps parfois d'un brun rougeâtre plus clair que le dessus. Pubescence rousse. Angles postérieurs du pronotum aigus divergents.

Bord des épipleures des élytres ne formant pas de saillie anguleuse prononcée au niveau de l'angle postero externe de l'épisterne métathoracique.

Mucron prosternal largement canaliculé.

Long., 20-25 mill.; larg., 6-8 mill.

Egypte, Nubie, Sicile, Sénégal.

JUDAÏCUS REICHE

Noir avec les antennes et les pattes d'un brun foncé légèrement rougeâtre. Pubescence d'un gris cendré brillant. Angles postérieurs du pronotum ramenés en arrière à leur extrémité.

Bord des épipleures faisant une saillie anguleuse appréciable au niveau de l'angle postéro-externe de l'épisterne métathoracique. Mucron prosternal plus courtement et moins largement sillonné.

Long., 23 mill.; larg., 7 mill.

Syrie, Mésopotamie.

Ces deux espèces, fort voisines l'une de l'autre, peuvent encore se distinguer par la ponctuation qui est notablement plus serrée sur le pronotum et les intervalles des élytres chez l'*A. Judaïcus*. Chez ce dernier on remarquera encore que la carène des angles postérieurs du pronotum suit la carène marginale à une distance moins régulière et visiblement plus grande ; il est aussi à remarquer que les côtés du pronotum sont rétrécis plus brusquement en arrière et ne forment pas une ligne arquée régulière comme chez l'*A. Notodonta*.

ADELOCERA

CONSPERSA GYLL.

Pronotum brusquement et fortement rétréci en arrière, présentant de chaque côté du sillon médian une impression ponctiforme prononcée en avant du milieu et une autre plus petite vers la base ; les angles postérieurs, comprimés latéralement, fortement carénés et fortement recourbés en arrière à leur extrémité.

Long., 15-16 mill. ; larg., 4-5 mill.

Europe septentrionale et Sibérie.

Assez rare.

FASCIATA LINN.

Pronotum sensiblement et assez régulièrement rétréci en arrière, n'offrant pas d'impression ponctiforme de chaque côté du sillon médian, ou celle-ci se réduisant à de simples dépressions peu appréciables ; les angles postérieurs petits, aplatis, non carénés et divergents.

Long., 15-16 mill. ; larg., 4-5 mill.

Europe septentrionale, Sibérie, montagnes d'Autriche, Moldavie, etc.

Alpes et Pyrénées, bien moins rare.

Ces deux espèces de coloration et de taille analogues peuvent être facilement confondues si l'on n'observe pas la forme bien distincte du pronotum. Jadis j'avais confondu entre elles ces deux espèces et j'ai peut-être envoyé l'*Ad. Conspersa* sous le nom de *Fasciata*.

LACON KOKEILI KÜST.

Cette espèce a été établie sur des spécimens fortement développés, offrant au-devant de la base du pronotum deux gibbosités plus prononcées que de coutume, sur lesquelles la pubescence a disparu. De l'avis de Candèze (*Mon.* I, p, 113. 1857), elle n'offre pas de différences suffisantes avec le *Lacon murinus Lin.* pour être maintenue ; on ne peut pas non plus en former une variété à cause de tous les passages que l'on trouve entre ces individus, et ceux qui ont ces gibbosités peu prononcées. Quant à la coloration, elle varie du gris clair au gris brunâtre, foncé, marbré, de couleur plus claire : la couleur foncière de l'insecte étant toujours noire.

(A suivre.)

SUR LES MŒURS DES MYLABRES

AVEC

la description et la figure des larves primaires de *Mylabris Schreibersi* Reiche et de *Mylabris variabilis var. tricincta* Chevrolat

Par le Dr A. CHOBAUT (d'Avignon)

Un des sujets les plus attrayants de l'histoire des coléoptères est à coup sûr celui des mœurs des Vésicants.

Newport et J.-H. Fabre, vers le milieu de ce siècle, furent les premiers à faire connaître quelques points de ce vaste problème. Ce sont ces deux savants qui ouvrirent réellement la voie où l'on devait rencontrer tant de faits déjà fort curieux par eux-mêmes, mais encore plus intéressants au point de vue de la philosophie naturelle et de la biologie des êtres vivants.

A la suite de ces deux maîtres dont l'un travaille encore avec autant d'ardeur et de succès qu'au premier jour, s'est engagé dans tous les pays un certain nombre de savants dont les découvertes ont largement contribué aussi à éclairer la question.

Elle n'est cependant pas près d'être entièrement résolue, puisque beaucoup de genres de cette belle famille n'ont pas encore d'histoire. Nous n'en donnerons comme preuve aujourd'hui que le genre Mylabre, au sujet duquel, malgré d'importants travaux, nous n'avons encore que bien peu de données.

Nous allons dire rapidement ce que l'on connaît des mœurs des Mylabres et y ajouter les quelques faits nouveaux que nous avons pu enregistrer nous-même, engageant chaleureusement les jeunes entomologistes à diriger leurs études de ce côté fécond en trouvailles.

Les Mylabres d'Europe et d'Algérie vivent principalement sur les fleurs des Composées et des Ombellifères dont ils rongent les pétales et surtout les anthères. C'est ainsi que M. J.-H. Fabre a observé à Sérignan (Vaucluse) le *Mylabris 12-punctata Oliv.* sur les capitules de la Scabieuse maritime et le *Mylabris 4-punctata L.* sur celles du *Psoralea bituminosa* et aussi sur le *Convolvulus arvensis.* A Avignon, l'espèce la plus commune est le *Mylabris geminata F.* que nous prenons fin juin et commencement de juillet sur la *Scabiosa maritima* et quelquefois sur l'immortelle des îles d'Hyères (*Helichrysum Stœchas*) dans les terrains incultes de la colline de Morières, en des points où abonde alors une grande quantité de jeunes Acridiens. En juin et juillet, sur le plateau des Angles, nous prenons aussi le *Mylabris 4 punctata L.* broutant les fleurs du Psoralier et du Panicant (*Eryngium campestre*) et le *Mylabris variabilis Pallas* celles de la scabieuse et du *Carduus nigrescens.* Notre excellent ami M. A. Lapeyre, de Constantine, a

bien voulu s'occuper, à notre demande, des Mylabres de sa région. C'est à lui que cette étude devra son intérêt, car, sans ses recherches, dont il nous a généreusement abandonné le fruit, nous n'aurions pas à enregistrer plusieurs points nouveaux et intéressants. C'est ainsi que notre correspondant a observé le *Mylabris variabilis var. tricincta Chevrol*, sur les plantes suivantes : *Convolvulus altheoïdes*, *Scolymus grandiflorus* et *Scrophularia canina;* le *Mylabris Schreibersi Reiche* sur *Palenis spinosa*, sur des Ombellifères, des Carduacées et aussi sur *Convolvulus altheoïdes.*

L'accouplement des Mylabres n'a pas encore été observé. Voici ce que dit M. J.-H. Fabre à cet égard : « Les Mylabres doivent être fort expéditifs en leurs préliminaires, à tel point que mes volières, tenues bien peuplées pendant deux saisons, m'ont fourni de nombreuses pontes, sans m'offrir une seule fois l'occasion de surprendre les mâles faisant un brin de cour (1) ». Nous avons entrepris des expériences sur ce point dans le courant de cette année et nous avons eu la bonne fortune de les voir aboutir. Vers la fin du mois de juin, nous avons placé, dans un bocal à fond garni de sable fin, une vingtaine de *Mylabris geminata F.* mâles et femelles, et nous les avons nourris avec des fleurs de scabieuse maritime que nous renouvelions fréquemment. Or, voici ce dont nous avons été témoin, au bout de quelques jours d'attente. Le soleil, caché par des nuages depuis son lever, se mit tout à coup à briller. Il était neuf heures du matin. Tranquillement installés sur leur plante favorite, nos élèves s'étaient occupés depuis leur réveil des besoins de leur estomac. Les chauds rayons du soleil semblèrent rappeler tout à coup aux mâles qu'ils avaient d'autres devoirs à remplir, et les inviter à l'amour. Ils se mirent donc avec ardeur à la poursuite des femelles, toujours en train de brouter le plus paisiblement du monde. Nous vîmes alors ces galantins attaquer les donzelles de front et n'en essuyer d'abord que de violentes rebutades qui les obligeaient à lâcher pied et à voler à des conquêtes plus faciles. Furieuses d'être dérangées, ces vertueuses belles fondaient sur leurs postulants avec rage, les gifflaient d'importance et se remettaient aussitôt à leur pacifique besogne. Nous suivions un mâle des yeux, et il n'en était plus à compter ses échecs, quand, tout à coup, nous lui voyons effectuer une rencontre plus heureuse, et nous regardons avec intérêt les péripéties de son bonheur, comme nous venions d'assister tout à l'heure à sa longue suite de revers. Pattes antérieures et antennes s'agitent d'abord, de part et d'autre, avec une rapidité inouïe. Le colloque est des plus animés. Mais il ne dure guère. En quelques secondes, cette vierge, tout à l'heure si farouche, vient de se laisser toucher. Elle étend les pattes, baisse la tête, applique sa poitrine contre terre, et devient absolument immobile; en un mot, elle se fait petite et obéissante. Pendant ce temps, l'amoureux grimpe fièrement sur le dos de

(1) J.-H. Fabre. *Souvenirs entomologiques.* 3e série. Paris. Delagrave, 1886. p. 273-274.

sa conquête, puis se retourne pour se placer dans la position d'un cavalier sur sa monture. Les deux abdomens vont alors à la rencontre l'un de l'autre et l'accouplement a lieu. Aussitôt qu'il est effectué, les deux amants s'empressent de changer de position et de se mettre bout à bout. Ils restent alors ainsi, pendant plusieurs minutes, occupés à exprimer leur satisfaction réciproque en faisant leur toilette. Ils se lustrent les pattes de devant avec les mandibules, les antennes avec les pattes de devant, ils frottent les unes contre les autres les pattes intermédiaires et les pattes postérieures; ils passent et repassent ces dernières sur les élytres. Puis la femelle, reprise du besoin de manger, comme si l'amour lui creusait de l'appétit, grimpe le long d'une tige de scabieuse et arrive jusqu'aux fleurs, traînant après elle son mari, qui se prête de son mieux à cette ascension à reculons. Le beau rôle de conquérant qu'il avait tout à l'heure est fini pour lui maintenant : il n'a plus qu'à obéir au moindre des caprices de son épouse. Elle le traîne ainsi de plante en plante et de fleur en fleur au gré de sa fantaisie. Cette union a durée vingt-deux minutes, montre en main, car, au bout de ce temps, le couple a été désuni par l'apparition subite d'un second mâle qui venait probablement faire sa cour. Nous avons observé un autre accouplement qui a été de plus longue durée : nous l'avons vu persister près d'une heure, sans avoir eu toutefois la bonne fortune d'assister de nouveau à ses préliminaires. M. Fabre a donc fait une supposition parfaitement juste quand il a pensé, comme nous l'avons vu tout à l'heure, que les Mylabres dédaignent, en leurs amours, les longs et curieux préambules du Cérocome ou de la Cantharide.

Nous ne savons pas au bout de combien de temps une femelle fécondée effectue sa ponte. La brièveté de la vie des Mylabres à l'état parfait nous porte à croire que ce laps de temps ne doit guère excéder une semaine.

M. Fabre a bien observé la ponte des Mylabres à quatre points et à douze points : « Pour ces deux espèces, dit-il (1), elle a lieu au mois d'août. Dans le terreau, la mère creuse un puits d'une paire de centimètres de profondeur et d'un diamètre égal à celui de son corps. C'est le gîte aux œufs. La ponte dure une demi-heure à peine, ce qui indique une famille peu nombreuse. Puis la cachette est close. La mère balaie les déblais avec les pattes antérieures, les rassemble avec le râteau des mandibules et les repousse dans le puits, où elle descend alors pour piétiner la couche pulvérulente et la tasser avec les pattes postérieures, que je vois dans une rapide trépidation. Cette couche bien foulée, elle se remet à ratisser de nouveaux matériaux, pour achever de combler la fosse, assise par assise, soigneusement piétinée. »

Le maître a bien étudié aussi les œufs de deux espèces précédentes : « Pour les deux Mylabres, la ponte se compose d'une quarantaine d'œufs, nombre bien modique comparé à celui du *Méloë* et du *Sitaris*. Cette famille restreinte

(1) *Loc. cit.*, p. 273.

était déjà prévue d'après le peu de temps que la pondeuse séjourne dans le gîte sous terre. Les œufs du Mylabre à douze points sont blancs, cylindriques, arrondis aux deux bouts, et mesurent un millimètre et demi de longueur sur un demi-millimètre de largeur. Ceux du Mylabre à quatre points sont d'un jaune paille, en ovoïde allongé, légèrement plus renflé à un bout qu'à l'autre. Longueur, deux millimètres; largeur, un peu moins d'un millimètre (1). » Grâce à M. Lapeyre, nous avons vu nous-même les œufs de deux espèces des environs de Constantine. Ceux de *Mylabris Schreibersi* ont la forme d'un ovoïde et sont d'un jaune grisâtre; longueur, deux millimètres; largeur, un peu plus d'un millimètre. Ceux de *Mylabris tricincta* ressemblent à un ovoïde un peu allongé et ont une couleur jaunâtre; longueur, deux millimètres; largeur, un millimètre. Les larves de ces deux espèces ayant trois millimètres de longueur, il s'ensuit que, dans l'œuf, elles doivent être recourbées sur elles-mêmes, ce qui explique pourquoi celui-ci est plus gros à un bout qu'à l'autre.

Les œufs du Mylabre à douze points mettent, selon M. Fabre, une quarantaine de jours à éclore. M. le Dr H. Beauregard, dans son récent et volumineux travail sur les insectes vésicants, nous dit (2) que « suivant R.-J. Gorritz, à une température de 20 à 25 degrés, les œufs de *M. geminata* éclosent au bout de trente-deux jours; ceux de *M. 4-punctata*, au bout de trente-six jours, et enfin ceux de *M. 12-punctata* au bout de dix-neuf jours. » Chez les deux espèces de Constantine, c'est environ quarante jours après la ponte que les triongulins apparaissent, comme nous l'écrit M. Lapeyre.

En 1880, M. Becker (3) fit connaître la première larve des Mylabres. Il avait enfermé des œufs de plusieurs espèces (*M. melanura, crocata, 10-punctata, variabilis*) dans une même boîte, en sorte qu'il ne put distinguer les caractères propres à la première larve de chacune de ces espèces.

En 1882, R.-J. Gorritz (4) figura et décrivit les premières larves des quatre espèces suivantes de Mylabres espagnols : *M. 4-punctata* et *var. maculoso-punctata Graëlls*, *M. 12-punctata*, *M. geminata* et *M. varians*.

En 1886, M. Fabre, dans ses *Nouveaux Souvenirs entomologiques*, sans avoir connaissance des travaux du savant d'Espagne, a figuré (5) et décrit à nouveau la larve primaire de *M. 12-punctata*.

Enfin, au commencement de cette année, M. le Dr H. Beauregard a repris en détail l'étude de la première larve de *M. varians* et nous en a donné une excellente description avec de nombreux dessins à l'appui (6).

(La suite au prochain numéro.)

(1) *Ibid.*, p. 274.
(2) Dr H. Beauregard, *les Insectes vésicants*, Paris, Alcan, 1890, p. 327.
(3) *Bull. Soc. nat. de Moscou*, LV, n° 1, p. 156.
(4) Ric. J. Gorritz, *Essayo para la monogr. do las coleop. meloides*, Saragosse, 1882.
(5) P. 275. C'est là un croquis rapide et sans prétention.
(6) *Loc. cit.*, p. 376-378, et pl. XVIII.

UNE EXCURSION AU LAC BLEU (HAUTES-PYRÉNÉES)

Quel est celui d'entre nous, chers collègues, qui, dès ses débuts en entomologie, n'a pas rêvé un voyage aux Alpes ou aux Pyrénées? Quel est celui qui n'a pas rêvé de recueillir un jour de ses propres mains quelques-unes des espèces dont il a obtenu des échantillons par voie d'échange !

Ah ! c'est que, pour celui qui vraiment aime la science à l'étude de laquelle il consacre ses loisirs, telle espèce qui figure dans sa collection a dix fois plus de valeur à ses yeux s'il l'a récoltée lui-même.

Non ! nulle jouissance n'est comparable à celle-là ! Je n'en connais pas de plus douce ni de plus durable, et il ne m'arrive pas une seule fois d'ouvrir mes cartons sans revivre, pour ainsi dire, tous mes souvenirs d'excursion.

C'est ainsi que, l'autre jour, en revoyant des insectes que j'ai recueillis au Lac Bleu, les moindres détails de cette course, qui remonte déjà à cinq ans, me sont revenus à la mémoire. Puissé-je, en vous la racontant aujourd'hui vous faire partager le plaisir que j'ai éprouvé à cette époque !

Vers la fin du mois de juillet 1885, j'étais à Bagnères-de-Bigorre. Après quelques jours passés à visiter les environs de cette charmante petite ville, je résolus d'aller au Lac Bleu et je partis le 31 juillet au soir. Je traversai Baudéan, patrie du chirurgien Larrey, Lesponne, situé à l'entrée de la vallée de ce nom, et m'arrêtai aux *Cabanes du Chiroulet* pour y passer la nuit. Je recueillis en route *Cercyon melanocephalum*, *Necrophorus fossor*, *Anthrenus claviger*, *Parnus auriculatus*, *Lacon murinus* et *Leptura fulva.*

Pendant le souper, quelques mâles de *Lampyris noctiluca* vinrent voler autour de la chandelle fumeuse qui m'éclairait.

Je montai me coucher de bonne heure, car il fallait partir le lendemain de grand matin. Au milieu de la nuit, un épouvantable orage éclate. Les échos de la vallée répercutent au loin les grondements du tonnerre, et une pluie torrentielle bat avec violence contre les volets mal clos de ma chambre. Ma chambre? Peut-on appeler ainsi une espèce de grenier où sont disposées deux mauvaises couchettes aux paillasses bourrées de feuilles de hêtre, trois ou quatre chaises et une table boîteuse ornée d'une cuvette écornée en maints endroits. Mais l'entomologiste n'est pas difficile !

Était-ce un effet de l'orage ou la crainte de voir mon excursion contrariée par le mauvais temps, je ne pus me rendormir. Dès quatre heures du matin, n'y tenant plus, je descendis les escaliers branlants du logis et m'empressai d'ouvrir la porte extérieure pour voir un peu quel temps il faisait. O surprise ! le jour paraît à peine, mais le ciel est d'une pureté sans égale et, de la pluie de la veille, il ne reste plus que quelques gouttelettes scintillant comme des diamants à l'extrémité des brins d'herbes, et quelques vapeurs légères courant sur les flancs des montagnes d'alentour.

Mon guide arrive bientôt ; nous cassons une croûte et, à cinq heures, nous nous mettons en route pour le Lac Bleu.

A deux cents mètres environ de l'hôtellerie, nous franchissons l'Adour sur le *Pont d'Enfer* et nous gagnons, à travers un taillis de hêtres, une terrasse de pâturages et de rochers, au milieu desquels je fais provision de *Carabus purpurascens* et de *Geotrupes Pyrenœus*.

Devant nous maintenant se dresse un formidable escarpement rocheux, haut de huit cents mètres environ. Des lacets bien ménagés, passant tantôt à droite, tantôt à gauche du torrent qui bondit en écumant à travers les roches éboulées, en facilitent l'ascension, qui dure trois bonnes heures. Il est vrai que, pendant ce trajet, je ne laisse pas une pierre inexplorée et, au moment d'atteindre le sommet, mes flacons regorgent d'insectes. Je compte parmi mes captures : *Cicindela campestris* (variété), *Notiophilus biguttatus, Carabus v. fulgens* (1 ex.), *C. Pyrenœus, Pœcilus versicolor, Pterostichus parum-punctatus, Pt. Boisgiraudi, Haptoderus abaxoides, H. pusillus, Amara familiaris, A. erratica, Trechus distinctus, Quedius umbrinus, Aphodius granarius, A. rufescens, A. Alpinus, A. corvinus, A. obscurus, A. discus, A. rufipes, A. depressus, Asida Bigorrensis, Otiorhynchus Navarricus, Ot. Monticola, Luperus Pyrenœus.*

Nous franchissons le *Pas du Bouc*, et nous voilà au bord du lac.

Rien ne saurait donner une idée du spectacle qui s'offre alors à nos yeux émerveillés.

Qu'on se figure un vaste cirque formé par des roches abruptes et sauvages mirant leurs dentelures couronnées de neige dans une immense nappe d'eau d'un magnifique bleu d'azur. Nous sommes à une altitude de 1,968 mètres, et le lac a quarante-neuf hectares de superficie.

Longtemps je reste absorbé dans une muette contemplation, et mes regards se portent tour à tour vers ces neiges éternelles dont la fonte donne naissance à de nombreux ruisseaux qui alimentent le lac, vers les pelouses émaillées de ces beaux lys des Pyrénées aux fleurs d'un bleu tendre, ou vers la surface du lac, que ride à peine une légère brise. Mais je ne suis pas venu seulement pour rêver, et les mouvements d'un petit insecte dans l'eau me rappellent à la réalité. Je m'approche et, n'ayant pas filet, je recueille avec les mains une huitaine d'exemplaires de l'*Hydroporus Davisi*. Dans les environs je capture *Harpalus rubripes, Bembidium Pyrenœum, B. bipunctatum, B. tibiale, B. femoratum.*

Je fais le tour du lac, ce qui demande un peu plus d'une heure, et je reviens au *Pas de Bouc* sans avoir rien pris.

Ma course était terminée. Le soleil, maintenant au zénith, dardait sur ma tête ses rayons brûlants. La descente fut rapide et, dans une heure, j'étais rendu aux *Cabanes de Chiroulet*, ayant en chemin ajouté à mes captures quelques exemplaires de *Nebria Lafresnayei* et d'*Anthophagus Pyrenœus*.

Je pris congé de mon guide et rentrai dans la soirée à Bagnères, rapportant de ma course un souvenir délicieux.

Carcassonne, 10 septembre 1890.

L. Gavoy.

LE TAMIS A INSECTES

SON UTILITÉ POUR LA RECHERCHE DES INSECTES (SURTOUT COLÉOPTÈRES) ET DE SES EMPLOIS

Par Edm. REITTER (1)

(*Traduit de l'allemand par* C.-E. LEPRIEUR)

Dans différentes circonstances, j'ai déjà dit que le tamis à insectes était le plus important des instruments de chasse des coléoptéristes, et qu'il n'est pas toujours suffisamment employé ni apprécié suivant ses mérites. Il est certain que les nouveaux essais faits sans succès avec cet instrument ont été une des principales raisons pour lesquelles on m'a demandé de toutes parts d'écrire un article destiné à étudier l'emploi du tamis à insectes. Et en indiquant ici-bas ce qu'il y a de plus important dans la question, je crois rendre un service non pas seulement aux personnes qui s'étaient adressées à moi, mais encore à un grand nombre d'entomologistes.

Le tamis à insectes est destiné à recueillir en plus grand nombre des insectes, coquilles, ainsi qu'une foule de petits êtres vivant sous les feuilles ou les mousses, dans les troncs d'arbres cariés, les marcs de raisin, les racines des végétaux, les nids de fourmis, ou au milieu d'une foule d'autres conditions. A l'aide de cet instrument, on sépare toutes les parties grossières des feuilles, des mousses ou des racines, des résidus plus fins qui, en traversant les mailles, renfermaient des insectes ou de petits mollusques, qu'il est possible de récolter plus tard à la maison (chez soi) avec la plus grande facilité.

La construction d'un semblable tamis peut comporter des formes très variées. Mon premier instrument était constitué par un morceau rectangulaire de toile métallique pouvant entrer dans mon sac de chasse. Il était muni à ses côtés les plus longs de trois petits crochets, auxquels s'adaptait un sac de toile dans l'intérieur duquel tombaient les particules tamisées. Une autre espèce de tamis assez généralement employé était formé par un petit sac, au tiers supérieur duquel s'adaptait un crible circulaire, qu'on pouvait remplacer par d'autres cribles dont les mailles étaient de largeurs variées. Tandis qu'on maintenait de la main gauche le bord supérieur du sac, on y versait avec la main droite les feuilles ou les débris de mousse qui tombaient sur le tamis, puis on fermait le sac au moyen de la main gauche et on agitait le tamis avec la droite. C'est suivant ce système que le tamis de Kiesenwetter était construit, avec cette différence qu'il s'y trouvait deux ou trois cribles peu distants les uns des autres, le supérieur à mailles plus larges, l'inférieur à mailles plus petites. Mais ils étaient si délicats de forme qu'on ne pouvait en attendre un produit sérieux. La surface des cribles était généralement trop petite, et

(1) *Wiener Ent Zeitung.* V. Heft I. (Janv. et fév. 1886).

quand on les secouait sans soin, ils laissaient passer, dans les intervalles, des feuilles ou des parties grossières de terre. Aussi leur effet utile n'était jamais en rapport avec le temps passé au tamisage.

Le tamis de Kraatz, Reitter et Weise a mieux fait ses preuves, et il est généralement adopté. Il est vrai que ses dimensions et sa force ont leurs inconvénients pour les citadins qui ont l'habitude de faire leurs excursions en gants glacés, mais ces deux qualités constituent précisément ses avantages et c'est sur elles que se trouve fondé son effet utile.

Notre tamis est constitué par un sac cylindrique d'une étoffe de laine blanche, serrée et solide, de 30 centimètres de diamètre sur 80 centimètres de longueur, ouvert par le bas. Au bord supérieur est adapté un fort cercle en fil de fer de 6 millimètres d'épaisseur, muni d'un manche solide. Un deuxième cercle analogue, garni d'une toile métallique en laiton, à mailles de 6 millimètres, se trouve placé à 24 centimètres en dessous du premier. Il est fortement cousu au sac lui-même, et son manche forme avec celui du cercle supérieur un angle droit. Quand on veut tamiser, on saisit de la main gauche le manche du cercle supérieur, tandis que le manche du tamis est destiné à la main droite. C'est avec celle-ci qu'on introduit dans le sac les matériaux à tamiser, et avec elle aussi qu'on donne les secousses au tamis. L'ouverture inférieure du sac se ferme avec une ficelle avant l'opération. La longueur du sac permet, pendant le tamisage, aux matières qui ont traversé le crible de reposer sur le sol, et cela épargne les forces de l'opérateur. Si le produit du tamisage est très abondant, ou si on a l'intention de changer de localité, on vide les débris par l'orifice inférieur dans les petits sacs de réserve, dont on peut avoir, pour des excursions prolongées, un nombre plus ou moins considérable. Par ce moyen, il est non seulement possible de conserver séparément le produit du tamisage des mousses ou des feuilles sèches, de la vermoulure des troncs d'arbres ou des champignons, mais de les séparer en outre suivant les localités.

Les petits sacs de réserve peuvent avoir une taille et une dimension quelconques; il ne faut cependant pas, autant que j'en peux juger par mon expérience, qu'ils soient trop petits. Mais il faut les confectionner de largeur convenable au moyen d'étoffe de laine blanche et serrée, et pas en toile, car les sacs faits avec de semblables étoffes manquent de qualité. Lorsqu'on doit y laisser séjourner les débris pendant plusieurs jours avant de les éplucher, il arrive que beaucoup de coléoptères, et particulièrement les *Euplectus* et d'autres espèces aussi petites, passent à travers le tissu de la toile. Cela m'est même arrivé pour d'assez gros *Aphodius*. Avec les tissus de laine, les petits insectes ne peuvent pas se ménager de semblables passages auxquels s'opposent les nombreux filaments de la laine. Mes sacs de réserve mesurent, quand ils sont aplatis, 43 centimètres de longueur sur 33 centimètres environ de largeur. En dehors de la réception des débris du tamisage, ils peuvent être

utilisés dans la récolte des insectes très avantageusement à des emplois nouveaux et variés. J'y reviendrai plus tard : je tiens seulement à indiquer ici que lorsque je tiens, dans des excursions, à éviter des pertes de temps, je place dans un ou plusieurs sacs semblables les débris tombés dans le parapluie à la suite des secousses données aux arbres, arbrisseaux, haies, etc., quand la masse est trop considérable, afin de les explorer à mon aise chez moi. On comprend du reste que, chaque fois qu'on a à remplir le sac, il faut le secouer fortement pour faire tomber les insectes dans le fond et le replier ensuite de manière à empêcher la sortie de ces derniers, sans cependant fermer chaque fois l'ouverture avec une ficelle, car dénouer celle-ci à chaque intant entraînerait une perte de temps considérable.

On explore les débris tamisés, de la manière la plus avantageuse, en les versant à la maison, et par petites quantités à la fois, sur une grande feuille de carton blanc, et jetant les insectes dans un petit flacon contenant de l'esprit-de-vin. Il convient de les séparer en même temps, autant que possible, suivant leurs dimensions. Au moyen de la fumée de tabac, on provoque les mouvements de certaines espèces, qui, comme les *Accales*, ont l'habitude de faire le mort. Il ne faut jamais jeter de suite les débris explorés, mais les conserver au moins deux ou trois jours, puis les verser dans un grand cuveau et recouvrir le tout d'un sac de réserve; les insectes oubliés ou non vus finissent par remonter à la surface, s'accrochent au tissu qu'on examine avec soin une ou deux fois par jour et y sont récoltés très facilement. On peut, au moyen de cette précaution, récolter en très grande abondance certains insectes, *Accales*, *Cortodera*, *Enicmus*, ou encore des *Raymondia*, vivant sous les feuilles, sur lesquels, les derniers principalement, la fumée de tabac paraît sans efficacité.

Le cercle supérieur de notre tamis possède, au côté opposé au manche, une courbure concave qui sert à appliquer exactement le cercle contre le tronc des arbres debout, quand on veut racler les plaies des arbres et les portions envahies par des champignons, afin de faire tomber dans le sac les copeaux, les fragments d'écorce ou les champignons, avec les insectes qui s'y trouvent.

L'emploi du tamis est variable et toujours différent suivant les localités. Dans nos forêts de hêtres de l'Autriche, il y a régulièrement beaucoup de feuilles, tellement même que le choix des points où l'on doit tamiser est souvent fort difficile. Dans les pays de montagnes ou de collines, il faut explorer les feuilles ramassées dans les creux des échancrures de la vallée, c'est-à-dire dans les points où elles ne peuvent être entraînées annuellement par les eaux, ou bien au pied des gros troncs d'arbres, où elles se sont amassées, ou enfin dans les excavations des versants peu escarpés. Quand les amas de feuilles sont très considérables, il faut, avant tout, enlever la partie supérieure tout à fait desséchée, puis on jette dans le tamis le milieu qui est

humide et la portion inférieure. Dans les contrées de l'Europe septentrionale et moyenne, les insectes à tamiser se trouvent suivant la règle dans les débris inférieurs. Au sud de l'Europe où les amas de feuilles sont très faibles et qu'ils conservent difficilement aux débris d'humus qu'ils recouvrent l'humidité qui leur serait nécessaire, on trouve les insectes sous les feuilles ou dans les portions supérieures de l'humus. Il faut, lorsqu'on veut chercher des insectes en tamisant, tenir compte de ces diverses circonstances. Une première indication dans le choix est de voir s'il y existe une humidité suffisante, car il vaut mieux avoir affaire à trop humide qu'à trop sec. Les endroits trop secs renferment rarement un grand nombre d'insectes, et lorsqu'on en rencontre, ce sont souvent des espèces vulgaires, qui peuvent vivre dans de semblables localités, comme le *Trechus 4-striatus*, des *Curculionides* communs, etc. Les endroits très humides ne donnent pas ordinairement beaucoup, mais on y trouve quelquefois des espèces rares : *Bythinus*, *Laena* et surtout des espèces de *Stenus*.

Sous les feuilles des forêts de chêne se rencontre ordinairement des espèces particulières, et même la feuille peu apparente des conifères cache dans les localités convenablement humides une quantité d'insectes remarquables. Les prairies exposées au soleil et approchées des ruisseaux ou des rivières, la mousse des prairies situées au milieu des bois, fournissent au premier printemps un excellent terrain pour le tamisage. A la même époque, dans les bocages bien situés, ou sous les bosquets d'arbres isolés, ou encore sous les buissons bas et serrés, qui souvent marquent les limites des champs, ou tous ceux qui garnissent la partie inférieure des murs des jardins exposés au soleil, ou même encore dans les jardins, on peut trouver à l'aide du tamisage de très bonnes espèces qu'on pourra ne pas rencontrer sous les feuilles des forêts ou des ravins des montages. Au premier printemps, on peut de même passer au tamis les débris de paille humides et chauffés qui entourent les fumiers, on y trouvera ordinairement des *Staphiliniens*, des *Euplectus*, *Acritus*, etc. Sous les feuilles où vivent des fourmis, on rencontrera des *Myrmedonia*, *Homoeusa* et, si on a un peu de chance, des *Euryusa*. Il ne faut pas négliger les nids de la *Formica rufa* et d'autres fourmis, et en retirer les portions intérieures et les jeter brusquement dans le tamis. J'ai fait fabriquer pour cet usage particulier un tamis à mailles assez étroites. Je prenais la précaution de laisser quelques instants de repos entre les secousses, afin de laisser aux insectes myrmécophiles la possibilité de passer dans le sac à travers les mailles du tamis. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'indiquer les nombreuses espèces de coléoptères qu'on rapporte ainsi à la maison avec les débris tamisés. Il ne serait pas cependant superflu de faire remarquer, au sujet de semblables recherches, qu'elles s'opèrent dans une loge de jardin ou en plein air, à quel point il est important, à cause du nombre considérable des fourmis, de ne pas laisser échapper les microscopiques *Ptiliens* qui se trouvent souvent en grand nombre.

(*La suite au prochain numéro.*)

COMMUNICATIONS

ADELOPS MERIDIONALIS DUV. — Réponse à M. D. de L. — Jacq. Duval en a fait la description dans les *Ann. ent. fr.*, 1854, xxxvi. Vous la trouverez aussi dans les *Silphides de l'Ancien Monde*, travail qui a été publié dans le journal *L'Abeille*. 1884, tome xxii. Fairmaire et Laboulbène l'ont donnée dans la *Faune entomologique française*, page 310.

QUESTION. — On désire savoir quel est le meilleur moyen à employer pour conserver en stock pendant plusieurs années les insectes non piqués.

M. T.

ANISOTOMA. — On voudrait connaître les saisons et les divers moyens de les chasser.

G. K.

ÉCHANGES

M. Laurent MAZEL, à Ollioules (Var), offre en nombre (récolte 1890), *Julodis onopordi, Anoxia australis, Rhizótrogus pini*, contre autres coléoptères frais et exactement déterminés (principalement buprestides et carabides). Envoyer quantum de desiderata et liste d'oblata.

M. Henri GOUIN, 99, cours Alsace-et-Lorraine, Bordeaux, offre : *Cicindela trisignata, Nebria complanata, Zabrus inflatus, Dromius meridionalis, Ægialia arenaria, Phaleria cadaverina, Stenostoma rostratum, Phtora crenata, Olocrates gibbus, Coniatus tamarici, repandus, Mesites aquitanus, Pissodes notatus, Donacia lemnæ, Chrysomela staphylea, gypsophilæ, Psylliodes marcida*, etc., etc. Demande coccinellides, lamellicornes et Buprestis européens. — Envoyer oblata.

M. DELHERM de LARCENNE, à Gimont (Gers), offre environ 1000 espèces en échange : *Ophonus ditomordes* Dej., *Bathycia Larcennei*, Ab. sp. n., *Pœcilonota festiva, Athous difformis*, etc.

M. GUEDEL, 68, cours Berriat, Grenoble (Isère), offre coléoptères des Alpes contre espèces gallo-rhénanes, principalement méridionales. Envoyer oblata.

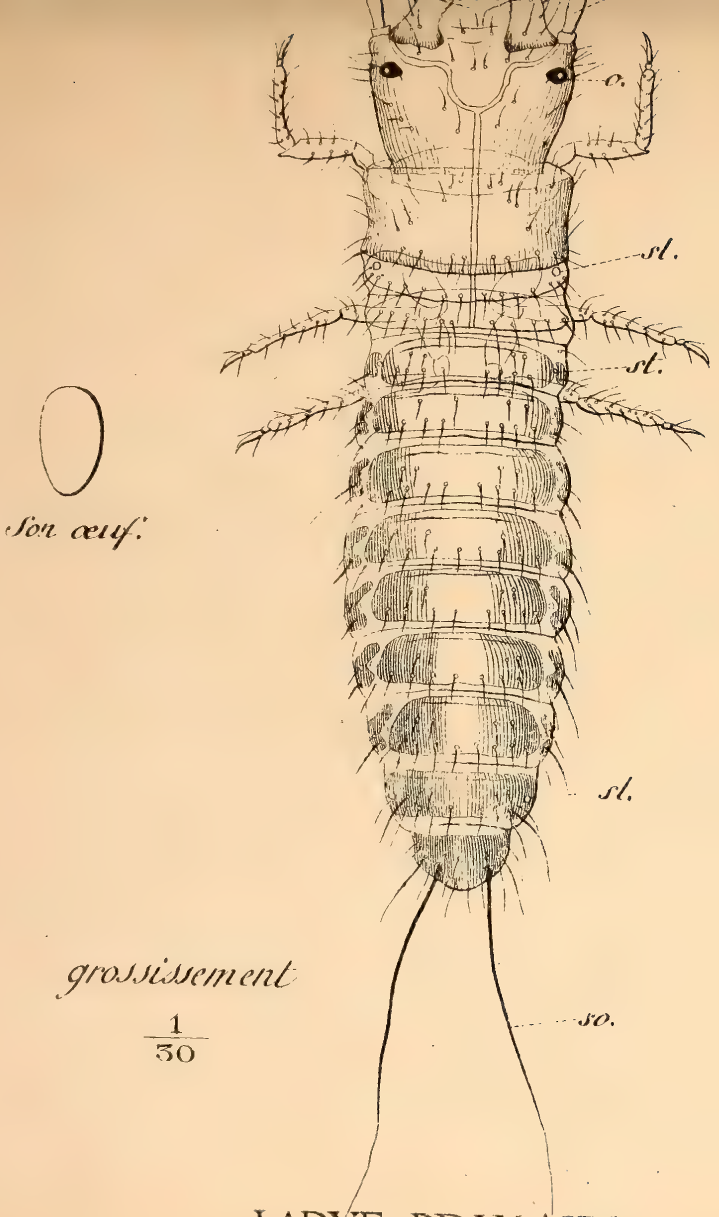
TABLEAU DES ÉCHANGES

Les personnes qui enverront à M. **G. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris,** 60 exemplaires de Coléoptères en 5 ou 6 espèces, préalablement acceptées, recevront les espèces suivantes :

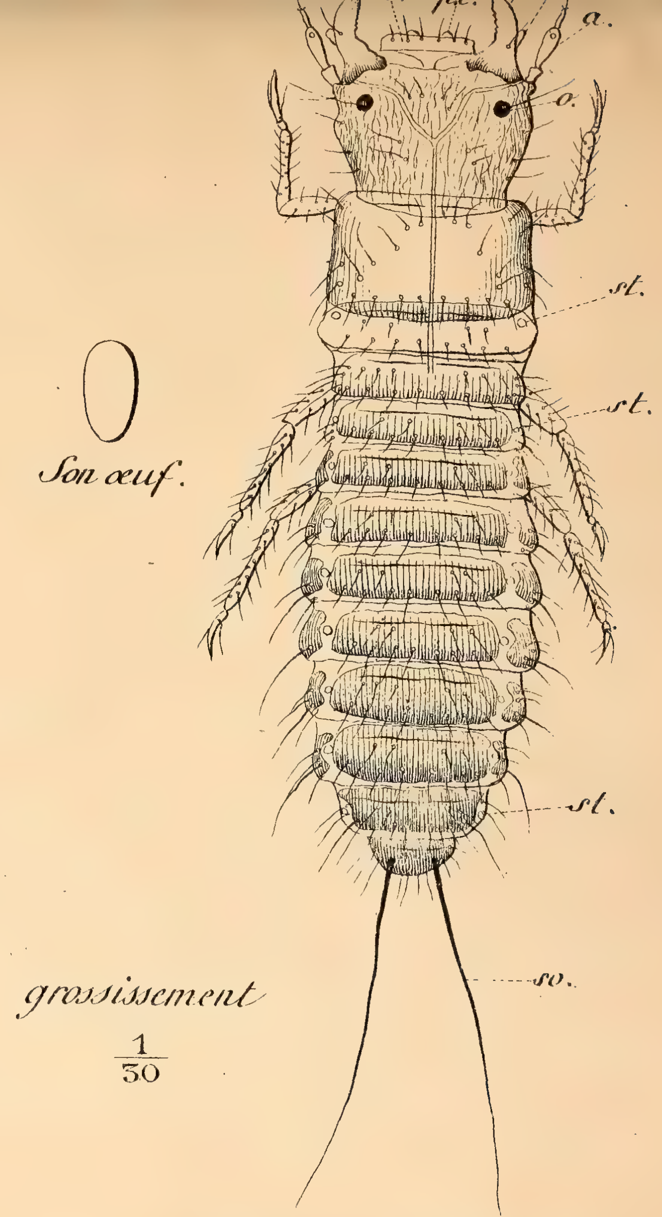
1 Ophonus punctatus,	Fontainebleau.	18 Amphotis marginata,	Fontainebleau.	35 Ceutorrhynchus constrictus,	Fontainebleau.
2 Bembidium Mannerheimi,	—	19 Trogosita muritanica,	—	36 Apion trifolii,	—
3 Hydrovatus clypealis,	—	20 Cicones pictus,	—	37 — simile,	—
4 Hydroporus pubescens,	—	21 Hister ruficornis,	—	38 — sedi,	—
5 — tristis,	—	22 Onthophagus punctatus,	—	39 Rhinomacer populi,	—
6 — obscurus,	—	23 Trachys troglodytes,	—	40 Urodon eonformis,	—
7 Agabus uliginosus,	—	24 Anthaxia 4 punctata,	—	41 Hylastes attenuatus,	—
8 Philidrus testaceus,	—	25 Tharops melasoïdes,	—	42 Phlœophthorus spartii,	—
9 Gymnusa brevicollis,	—	26 Megapenthes sanguinicollis,	—	43 Thamnurgus ramulornm,	—
10 Leptacinus formicetorum,	—	27 Ectinus aterrimus,	—	44 Tomicus bidens,	—
11 Stenus picipennis,	—	28 Xestobium plumbeum,	—	45 Xyleborus monographus,	—
12 Batrisus formicarius,	—	29 Ptinus dubius,	—	46 Callidium glabratnm,	—
13 Bryaxis Leprieuri,	Algérie.	30 Tetatroma fungorum,	—	47 Exocentrus adspersus,	—
14 Euconnus rutilipennis,	Fontainebleau	31 Polydrosus sparsus,	—	48 Pogonocherus dentatus,	—
15 Helodes humeralis,	—	32 Balaninus rubidus,	—	49 — ovatus,	—
16 Scaphium immaculatum,	—	33 Orchestes decoratus,	—	50 Agapanthia violacea,	—
17 Endomychus coccineus,	—	34 — rufitarsis,	—		

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.



LARVE PRIMAIRE
de
Mylabris Schreibersi *Reiche*.



LARVE PRIMAIRE
de
Mylabris variabilis var. tricincta *Chevrolat*.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 2. 1er Novembre 1890.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... 7 francs. || Étranger.................... 8 francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

La Direction du journal LE COLÉOPTÉRISTE fait appel à tous les Entomologistes pour les prier de vouloir bien la seconder dans sa tâche. C'est avec reconnaissance qu'elle recevra pour être publiés tous les travaux et observations qu'on voudra bien lui communiquer.

L'auteur de tout article inséré dans la Revue aura droit à dix exemplaires.

Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annoncé sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

Le Coléoptériste pourra être échangé contre les diverses publications que les Sociétés d'Histoire Naturelle voudront lui adresser.

Les notes d'échange qui ne dépasseront pas cinq lignes seront insérées gratuitement.

ONT PAYÉ LEUR ABONNEMENT :

MM. Abeille de Perrin, — V. Achard, — le Dr Aubry, — C. Barbier, — E. Barthe, — L. Bedel, — Beguin-Billecocq, — M. Bertholey, — E. Bertrand, — L. Bleuze, — G. de Bury, — H. du Buysson, — A. Carvalho de Monteiro, — M. Cayol, — H. Piel de Churcheville, — E. Chabanne, — C. Daniel, — F. Decaux, — C. Dermigny, — E. Dondé, — J. Duchaine, — J. Echavidre, — P. Estiot, — J.-H. Fabre, — L. Fermaire, — C. Gannat, — M. des Gauzis, — L. Gavoy, — L. Gorrichon, — H. Gouin, — J. Guède, — le Dr Guedel, — A. Lapeyre, — J. Lefranc, — C.-E. Leprieur, — G. Mazetier, — J. Minsmer, — H. Nicolas, — l'abbé Nugue, — E. Pelletier, — M. Pic, — V. Planet, — Ravoux, — A. Roustan, — Saubinet, — le Dr H. Senac, — Vauloger de Beaupré, — l'abbé Viturat, — Ad. Warnier, — C. Zurcher.

TARIF DES ANNONCES DU JOURNAL

VENTES & ACHATS

	Un mois.	Trois mois.	Six mois.	Un an.
Page entière	25 fr.	63f 75	112f 50	180 fr.
Demi-page	15 »	38 25	67 50	108 »
Quart de page..........	10 »	25 50	45 »	72 »

La ligne...... 1 franc.

Les offres d'échange qui n'excèderont pas cinq lignes seront insérées gratuitement.

Le prix du TABLEAU D'ÉCHANGES est tarifé à trois francs.

AVIS

On est prié de vouloir bien faire parvenir en un mandat-poste le montant de son abonnement.

Les personnes qui désirent faire partie du Comité d'Études en formation sont priées d'en donner avis ; le tableau en sera publié dans le prochain numéro.

MEMBRES FONDATEURS

DU JOURNAL

LE COLÉOPTÉRISTE



MM.

Abeille de Perrin.
Achard (V.).
Archon (H.-F. d').
Argod-Vallon (A.).
Aubry (le Dr G.).
Augustalis (frère).
Azam (C.).
Barbier (C.).
Barthe (E.).
Beauchène (de).
Bedel (L.).
Beguin-Billecocq (L.).
Bertholey (M.).
Bertrand (E.).
Bial de Bellerade.
Bleuse (L.).
Blondel de Joigny.
Bobeuf (H.).
Bougeard (L.).
Bovet (A.).
Boyenval (C.).
Bury (G. de).
Buysson (H. du).
Carret (A.).
Carvalho de Monteiro (A.).
Cassien (N.).
Caulle (P.).
Cayol (M.).
Cepero (A.-L.).
Chabanne (E.).
Champenois (A.).
Chanut.
Churcheville (E. Piel de).
Churcheville (H. Piel de).
Croissandeau (J.).
Daniel (C.).
Debernard (G.).
Decaux.

MM.

Decorne (l'abbé S.).
Defrance (l'abbé).
Degors (A.).
Delherm de Larcenne.
Demaison (Ch.).
Dermigny (C.).
Dondé (E.).
Driancourt (V.).
Duchaine (J.).
Duchaussoy (A.-F.).
Dupont (A.).
Echavidre (J.).
Estiot (P.).
Fabre (J.-H.).
Fairmaire (L.).
Fauvel (A.).
Gabillot (J.).
Gannat (C.).
Gauzis (M. des).
Gavoy (L.).
Gestro (le Dr R.).
Gorrichon (L.)
Gouin (H.).
Gounelle (E.).
Guedat-Frey (J.).
Guède (J.).
Guedel (V.).
Guillot (A.).
Hervé (E.).
Jullian (le Dr L.).
Kraatz (G.).
Laborderie-Boulou (H.).
Lapeyre (A.).
Laplanche (M.-C. de).
Larclause (R. de).
Lefranc (J.).
Leprieur (C.-E.).
Le Veux (A.).

MM.

Martin (H.).
Martinez y Saez (F.).
Mauppin (A.).
Mazel (L.).
Mazetier (G.).
Minsmer (J.).
Meyer-Darcis (G.).
Nevinson (G.-B.).
Nicolas (A.-L.).
Nicolas (H.)
Nugue (l'abbé A.).
Oberthur (R.).
Padewieth.
Pelletier (E).
Perraudière (R. de la).
Pic (M.).
Planet (V.).
Pourchot (L.).
Prulière (J.-B.).
Ragusa (E.).
Ravoux.
Reitter (E.).
Roustan (D.-A.).
Saubinet.
Seidlitz (le Dr G. von).
Sénac (le Dr H.).
Sicard (le Dr).
Sieveking (A.).
Stierlin (le Dr G.).
Télesphore (frère).
Vauloger de Beaupré.
Videau (J.).
Villard (L.).
Viturat (l'abbé C.).
Warnier (Ad.).
Xambeu (le capitaine).
Zurcher (C.).

APERÇU DICHOTOMIQUE

ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES

Par H. du BUYSSON

(Suite)

DOLOPIUS MARGINATUS LINN.

On est porté quelquefois à confondre cette espèce avec l'*Agriotes Sobrinus Kiesw*, qui offre la même coloration et la même taille. Pour éviter l'erreur, il suffit de se rappeler que les *Dolopius* ont la carène marginale du pronotum presque droite, se dirigeant vers l'œil, tandis que, chez les *Agriotes*, cette carène est visiblement fléchie en avant et elle se dirige vers le dessous de l'œil.

AGRIOTES SORDIDUS ILLIG.

Cette espèce offrant la taille, la coloration et le facies de l'*A. ustulatus var piceus Megerle (in litt.)*, on la distinguera par la couleur de l'écusson, qui est généralement rougeâtre, et surtout par les hanches postérieures, dilatées en dedans plus ou moins brusquement, de telle sorte que leur tiers interne est au moins deux fois plus large que leur tiers externe (section II, v. Cand. mon. IV, p. 363). Chez l'*Agriotes ustulatus Schall*, elles sont peu rétrécies dans leur partie externe, car leur tiers interne n'est pas deux fois plus large que leur tiers externe (section I, v. Cand. mon., IV, p. 360).

AGRIOTES BREVIS CAND.

Tout en appartenant à la section II de la monographie de Candèze (l. c.), il n'est pas toujours bien aisé de le distinguer de l'*A. Sputator Linn.* par l'examen des hanches postérieures, car celles-ci ne sont pas dilatées en dedans ou rétrécies en dehors d'une façon bien différente. On aura recours à d'autres caractères plus ou moins faciles à apprécier. L'*Agr. brevis Cand.* offre généralement le système de coloration de l'*Agriotes marginipennis Luc.*, mais parfois la bande latérale jaune disparaît et l'insecte est alors en entier d'un brun noirâtre ou parfois rougeâtre ; le pronotum, couvert d'une ponctuation plus espacée, offre un aspect luisaut, et il est plus longuement et plus fortement rétréci en avant ; les élytres sont curvilinéairement rétrécies en arrière, *au moins* dès le premier tiers, ce qui donne au contour des élytres une forme longuement atténuée en arrière qui n'existe pas chez l'*A. Sputator*. Ce dernier offre au contraire, sur les côtés, une forme plus parallèle ou parfois même très légèrement ovalaire, les élytres n'étant rétrécies en arrière qu'à partir du milieu, et beaucoup plus brusquement à l'extrémité; ensuite, son pronotum est moins sensiblement sinué au devant des angles postérieurs et ceux-ci sont plus courts, moins robustes, et paraissent plus exactement dirigés en arrière. En regardant l'insecte de profil, on n'observe pas une forme aussi arquée que chez l'*A. brevis Cand.*

L'*Agr. Sputator* est répandu dans toute la France, l'Europe, le nord de l'Afrique, la Sibérie, l'Asie-Mineure, tandis que l'*A. brevis* semble plus localisé. Il paraît abondant dans les localités marécageuses du midi de la France. On le rencontre aux environs de Draguignan (C. Azam), à Cannes (Warnier); en Italie, à Turin (feu Mario Rey) ; aussi en Valachie, à Buceciu (Montandon).

CORYMBITES BIPUSTULATUS LIN. VAR. NOV. TENEBRICANS

Le *Corymbites bipustalatus* offre deux variétés qui sont assez rares : l'une *V. semiflavus Fleisch.*, est remarquable par ses élytres, en entier d'un roux testacé ; l'autre, que j'appellerai *tenebricans* var. nov., est entièrement d'un beau noir, sans aucune trace de tache humérale. Cette variété m'a été envoyée jadis par M. Debernard, de Limoges, qui a dû la prendre aux environs de cette ville, comme le porte l'étiquette de ma collection. Je ne l'ai encore jamais vue d'ailleurs. *(A suivre.)*

SUR LES MŒURS DES MYLABRES

AVEC

la description et la figure des larves primaires de *Mylabris Schreibersi* Reiche et de *Mylabris variabilis var. tricincta* Chevrolat

Par le Dr A. CHOBAUT (d'Avignon)

(SUITE ET FIN)

Mais c'est à un Français, à M. Valéry Mayet, que revient l'honneur de la découverte du triongulin des Mylabres. C'est lui qui, le premier, en 1876, a décrit la ponte et la première larve de *Mylabris 4-punctata* (1). On ne sait vraiment comment cette importante découverte est restée inaperçue et n'a été signalée par aucun des auteurs qui ont écrit sur le sujet après le savant professeur de l'École d'Agriculture de Montpellier.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici la description et la figure des premières larves de deux espèces d'Algérie. Mais pourquoi disons-nous première larve et non triongulin? C'est en effet sous ce dernier terme qu'on désigne presque partout le petit animal qui sort de l'œuf des Vésicants. On peut, si l'on y tient, se servir de cette expression, mais il est bon de la prendre pour ce qu'elle vaut. *Triongulin* veut dire *qui a trois ongles* (à chaque patte). Or, les premières larves des Vésicants n'en ont qu'un. Cet ongle unique est accompagné parfois, chez les Mylabres, par exemple, de deux poils qu'on a eu le tort de prendre pour des ongles latéraux. L'expression de larve primaire est donc beaucoup plus exacte que celle de triongulin.

PREMIÈRE LARVE DE *Mylabris Schreibersi* REICHE

(Voir la planche.)

Hexapode, hérissée, sur tout le corps, de poils dont chacun porte, à la base, un petit tubercule. Longueur, 3 millimètres. A l'œil nu, elle est d'un roux jaunâtre, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen noirâtres. Examinée dans la glycérine phéniquée à 1 °/o et avec le secours du microscope, la couleur roux jaunâtre devient jaunâtre, avec les mandidules, le pourtour de la tête, du premier et quelquefois du deuxième anneau thoracique, d'un testacé rougeâtre ; quant à l'abdomen, il paraît formé de bandes jaunâtres d'autant plus enfumées latéralement qu'elles sont plus voisines de l'extrémité, séparées par des espaces clairs et transparents. Les pattes et toutes les pièces de la bouche, sauf les mandibules, sont d'un jaune très clair. Ce petit être se compose de treize segments : un pour la tête, trois pour le thorax et neuf pour l'abdomen.

La *tête* est à peu près aussi longue que large. Elle a sa plus grande largeur derrière les yeux. A partir de ce point, elle se rétrécit légèrement et régulièrement jusqu'à sa base.

(1) Bullet. de la Soc. Ent. de France, 1876, page CCXXIII.

Labre rectangulaire, membraneux, transparent.

Mandibules fortes, noirâtres à la pointe et à la base, finement dentées vers le milieu de leur bord interne.

Antennes de trois articles : un basilaire plus large que long; un intermédiaire, trois fois plus long que large, un peu renflé au bout, et portant à son extrémité antérieure, en dessus, un petit bouton arrondi et transparent; en avant, l'article terminal qui, cylindrique, deux fois plus long que large, se termine lui-même par plusieurs petites aspérités et par une soie courte et épaisse.

Yeux noirs, grands, triangulaires, en arrière de la base des antennes, au niveau d'une petite échancrure du bord latéral de la tête.

La *lèvre inférieure* et les *mâchoires* sont très semblables à celle de *M. varians* que le Dr Beauregard a si bien décrit et représenté.

Le *thorax* est formé de trois segments : le premier, plus large que la tête, est de beaucoup le plus grand, il est un peu plus de deux fois plus large que long; le deuxième et le troisième, à peu près égaux entre eux, sont de même largeur que le premier, mais trois fois moins longs environ. Ils paraissent encore plus réduits en longueur sur la figure, par suite de la concavité formée, au niveau du thorax, par l'insecte pris pour modèle, et de sa convexité vers le milieu de l'abdomen.

L'*abdomen* se compose de neuf segments à peu près de même longueur; du premier au quatrième, ils vont en s'élargissant un peu, tandis que du cinquième au dernier, ils vont en diminuant rapidement de largeur. Chacun des segments du thorax ou de l'abdomen comprend une plaque dorsale ou tergite, et une petite pièce pleurale irrégulière de chaque côté. Il est en outre garni de longs poils tuberculeux à leur base, dirigés en arrière et disposés sur deux rangées transversales, la postérieure étant la mieux garnie. A la partie antérieure de chaque tergite abdominal se voit une petite crête transversale peu distincte. Le dernier anneau est muni de deux *soies* déliées, dirigées en arrière et aussi longues que les quatre derniers segments.

Garnies de poils, les *pattes* sont robustes et bien développées. Elles se composent : d'une hanche globuleuse, d'un trochanter bien net, d'une cuisse légèrement renflée en son milieu, d'une jambe un peu atténuée à sa partie moyenne, d'un très petit article tarsien, terminé par un ongle à peine courbé à son extrémité et accompagné de deux cils, qui partent l'un du dessus, l'autre du dessous de sa base.

Les *stigmates* sont au nombre de neuf paires, la première sur le deuxième segment thoracique et les huit autres sur les huit premiers segments abdominaux. Ils sont placés, de chaque côté, entre le tergite et la pièce pleurale.

PREMIÈRE LARVE DE *Mylabris variabilis var. tricincta* CHEVROLAT

(Voir la planche.)

La description que nous venons de donner de la première larve de *M. Schreibersi* nous dispensera d'entrer dans d'aussi longs détails relativement à celle de *M. variabilis var. tricinta*, car ces deux triongulins se ressemblent beaucoup, ainsi qu'on pourra le constater en consultant la planche ci-jointe. Nous nous contenterons de dire seulement en quoi cette larve diffère de la précédente, et il sera bien entendu que, pour tout le reste, elle lui est exactement semblable.

Longueur, 3 millimètres. La tête est d'un roux vif; les deux premiers segments thoraciques sont d'un roux clair; le dernier segment thoracique et tous les

anneaux abdominaux sont brunâtres. La couleur brunâtre est plus foncée à la partie postérieure de ce petit animal; elle est aussi plus foncée à la partie postérieure de chaque segment. Les pattes et les pièces de la bouche sont de la même couleur que chez la larve précédente, sauf peut-être les mandibules, qui sont plus foncées.

Tête proportionnellement plus petite, plus rétrécie au niveau des yeux et en arrière. Des stries longitudinales et irrégulières sont disséminées sur toute sa surface et nous semblent bien caractéristiques pour cette espèce, car elles n'ont encore été signalées pour aucune autre.

Mandibules moins épaisses, plus acérées.

Antennes un peu plus grêles et plus allongées.

Yeux plus arrondis.

Le *thorax* est ici plus robuste et formé de pièces plus allongées : le premier segment est un peu moins de deux fois plus large que long, légèrement élargi à la base; le deuxième est d'un tiers moins long et un peu plus large; le troisième a la même longueur que le deuxième, mais est beaucoup plus étroit.

L'*abdomen* n'offre à noter que la particularité suivante : la petite crête transversale signalée à la partie antérieure de chaque tergite abdominal dans l'espèce précédente est ici beaucoup plus marquée et même visible sur les trois segments thoraciques, sous la forme d'une petite ligne brune plus ou moins prononcée.

Pattes, *stigmates* et *soies* comme dans la larve de *M. Schreibersi.*

Si l'on compare maintenant ces deux larves à celles déjà connues et dont on trouvera la description et la figure dans l'ouvrage de M. le Dr Beauregard, on verra qu'elles n'en diffèrent que par des caractères de minime importance, comme par exemple celui tiré de la couleur. Par leur système de coloration, elles se distinguent en effet de toutes les autres. La larve primaire de *M. Schreibersi* est bien distincte, par la teinte jaune du dessus de l'abdomen, avec les côtés des segments d'autant plus enfumés qu'on se rapproche davantage de l'extrémité postérieure. Celle de *M. Variabilis v. tricincta* a bien les plaques chitineuses du dernier segment thoracique et de tous les segments abdominaux teintées de noir, mais cette couleur noire y est inégalement répartie; elle est plus abondante sur leur bord postérieur que sur leur bord antérieur, et plus abondante aussi en arrière qu'en avant. En outre, les stries céphaliques et la crête bien nette des plaques thoraco et abdomino-dorsales sont des caractères qui aideront peut-être à faire reconnaître la larve de cette espèce.

Quelle est la durée de l'existence de cette larve primaire? Nous avons pu garder, pendant trois à quatre semaines, des triongulins de *M. Schreibersi* dans un tube de verre, sans qu'ils aient consenti à prendre aucun des mets que nous leur avons servis (miel d'*Osmia cornuta*, œufs desséchés d'Acridiens). Ils avaient rongé le bouchon du tube en des points contigus à la paroi, c'est-à-dire circulairement, essayant ainsi de forcer la porte de leur prison. Au bout d'un mois, tous étaient morts.

Voilà à peu près tout ce qu'il y a de certain sur les mœurs et métamor-

phoses des Mylabres. On voit que c'est peu. Si nous nous demandons maintenant de quelle façon vit le triongulin, nous entrons en plein inconnu.

Comme le dit M. Fabre, c'est « une robuste bestiole, apte à fortement happer de la mandibule, explorer le pays de ses gros yeux et circuler avec six harpons solides pour appui (1). » Cet incomparable observateur (Darwin en personne l'a ainsi qualifié) a constaté que la larve primaire de *M. 12-punctata* refuse constamment de s'accrocher à la toison des Halictes. Il en conclut qu'elle ne se fait pas véhiculer dans la loge aux vivres, comme celle des *Sitaris* ou celle des *Méloës*, et qu'elle va elle même à la recherche d'une nourriture à sa convenance. Mais quelle est cette nourriture? Voici ce que suppose l'illustre savant : « La mère dépose ses œufs sous terre, à proximité des lieux hantés par les nourriciers. Les jeunes larves récemment écloses quittent leur retraite en septembre et vont, dans un étroit voisinage, à la recherche des terriers approvisionnés. Les robustes pattes de l'animalcule permettent ces investigations sous terre. Les mandibules, tout aussi robustes, ont nécessairement leur rôle. Le parasite, pénétrant dans le silo à provisions, se trouve en présence, soit de l'œuf, soit de la jeune larve de l'hyménoptère. Ce sont là des concurrents dont il importe de se débarrasser au plus vite. Alors jouent les crocs mandibulaires, qui déchirent l'œuf ou le vermisseau sans défense. Après ce brigandage, comparable à celui de la larve primaire du *Sitaris* éventrant et buvant l'œuf de l'Anthophore. Le Méloïde, unique possesseur des victuailles, dépouille son costume de bataille et devient le ver pansu, consommateur du bien si brutalement acquis. Ce ne sont là de ma part que des soupçons, rien de plus. L'observation directe les confirmera, je crois, tant leur connexion est étroite avec les faits connus (2). »

J. Gorritz, d'un autre côté, a essayé d'élever des triongulins de Mylabres en leur offrant l'œuf et le miel de certains héménoptères (*Ceratina*, *Anthidium*). Mais ses élèves ont constamment refusé cette nourriture et sont morts au bout de huit à dix jours. « Comme conséquence, ajoute Gorritz, puisque les Mylabres ne sont point parasites des hyménoptères, ne le sont-ils pas des orthoptères? »

Voici maintenant l'opinion du Dr Beauregard : « Pour ma part, dit-il, n'ayant pu obtenir des triongulins de Mylabres vivants, je n'ai pu faire d'expériences; mais, comparant ces larves à celles des *Epicauta* et constatant les grandes ressemblances qu'elles offrent entre elles, je fus conduit à penser que, comme ces dernières, elles sont parasites des nids d'orthoptères, conclusion posée, nous venons de le voir, par Gorritz également ».

« J'étais d'autant plus porté à considérer cette hypothèse comme fondée, qu'en Algérie, la patrie des Mylabres, les Acridiens, de leur côté, font de terribles ravages et déposent dans le sol des quantités énormes de nids.

(1) *Loc. cit.*, p. 276.
(2) *Loc. cit.*, p. 278.

J'écrivis donc à mon ami le professeur Battandier, de l'École de médecine d'Alger, en le priant de me procurer de ces nids d'Acridiens. Il voulut bien me mettre en rapport avec M. Court, pharmacien à Sétif, qui eut l'obligeance de m'envoyer, pendant deux années de suite, plusieurs milliers de nids d'Acridiens. J'examinai ces nids avec le plus grand soin, et il me fut impossible de découvrir aucune trace de larve de Vésicant. Faut-il admettre que ces nids n'appartiennent pas à l'espèce recherchée par les Mylabres? Ou penser que ceux-ci ne sont point parasites des nids d'Acridiens? J'avoue que cette dernière opinion me paraît plus vraisemblable. Je suis très porté à croire, en effet, par le peu de succès de mes tentatives dans les nids des orthoptères, que les jeunes Mylabres, à l'exemple des Cérocomes, vivent en parasites dans les cellules de quelque hyménoptère déprédateur, nourrissant ses larves de jeunes orthoptères ou de quelque autre pâture animale. Lorsqu'on connaîtra le triongulin du Cérocome, sa comparaison avec celui des Mylabres pourra peut-être ajouter un nouvel argument à l'appui de la ressemblance de leurs mœurs larvaires (1). »

Or, M. Fabre a montré que le Cérocome de Schœffer est parasite du Tachyte manticide (2), hyménoptère qui nourrit ses larves avec de jeunes Mantes religieuses. D'après le même auteur, le Cérocome de Schreiber serait « parasite du Tachyte tarsier, qui enfouit ses amas de jeunes criquets dans les hauts talus sablonneux. »

A notre instigation, M. Lapeyre a essayé de nourrir les larves primaires de deux espèces de Mylabres de Constantine avec des œufs de criquet. Mais ces œufs étaient trop desséchés et ne convenaient pas du tout. Cette expérience est à reprendre l'an prochain dans de meilleures conditions et sur une plus vaste échelle.

Nous-même avons échoué, dans une tentative d'éducation de ce genre, en offrant aux triongulins de *M. Schreibersi*, envoyés par notre ami, du miel d'*Osmia cornuta*, un des nombreux hyménoptères qui nichent dans le roseau de Provence.

La question en est là. Nous ne possédons aucun fait positif pouvant servir à éclairer ce problème du parasitisme des Mylabres; nous n'avons que des hypothèses. Toutes sont possibles ; mais aucune d'elles peut-être ne renferme la vérité, qui est probablement plus curieuse encore qu'on n'a pu l'imaginer.

Avignon, 12 Septembre 1890. Dr A. CHOBAUT (d'Avignon).

ABRÉVIATIONS DE LA PLANCHE

l., labre;	*p.m.*, palpe maxillaire;	*st.*, stigmate;
m., mandibule;	*a.*, antenne;	*so.*, soie.
p. l., palpe labial;	*o.*, œil;	

(1) *Loc. cit.*, p. 328-329.
(2) M. Fabre a ainsi baptisé cette espèce, que M. Pérez n'a pu déterminer, et qui est probablement nouvelle.

NOTES ET OBSERVATIONS

SUR

SYMPIEZOCERA LAURASI LUC.

Ayant eu la bonne fortune, en août 1889, d'obtenir par éclosion (*ex larva*) trois couples de *Sympiezocera Laurasi*, je voulus profiter de cette rare occasion pour tâcher d'en observer l'accouplement et la ponte. Je me procurai, à cet effet, deux gros genévriers, *Juniperus communis*, que je plaçai dans une chambre bien exposée au soleil et sur les branches desquels je lâchai, à dix heures du matin, mes six individus. Dès qu'ils furent en liberté, ils s'empressèrent de gagner les plus hautes branches d'où ils ne bougèrent plus de la journée. Ce n'est que le soir, vers les six heures, qu'ils commencèrent à quitter leurs positions et à circuler lentement le long des grosses branches. Une heure après, à la tombée de la nuit, j'eus le plaisir de voir se former un accouplement. Il eut une durée de quarante minutes. Pendant tout ce temps le mâle était monté sur la femelle et la tenait fortement enlacée. Convaincu qu'il me serait utile de reconnaître ces deux individus, avec un peu de peinture, je leur fis une marque à l'élytre.

Dès que la copulation fut terminée, la femelle resta quelque temps immobile et le mâle quitta le genévrier pour aller se blottir dans un des angles de la chambre où je le trouvai mort quarante-huit heures après.

Hors l'accouplement dont je viens de parler, je ne vis rien autre ce soir-là qui mérite d'être relaté. Les autres *Sympiezocera Laurasi*, circulaient tranquillement le long des branches sans qu'il y eut la moindre manifestation de rapprochement entre les femelles et les mâles.

Je fis cependant une remarque que je ne peux laisser passer sous silence, d'autant plus que le fait se reproduisit régulièrement tous les soirs. Quand dix heures arrivaient, les *Sympiezocera Laurasi* regagnaient invariablement les sommets des genévriers pour n'en plus bouger jusqu'au lendemain un peu avant la tombée de la nuit.

Le soir suivant, il me fut donné de constater un nouvel accouplement. Mais ce qui surtout absorba mon attention, ce fut les agissements de la femelle qui, le soir précédent, avait subi les caresses du mâle. Elle allait et venait avec une rapidité surprenante, on aurait dit qu'elle voulait explorer l'arbre dans toutes ses parties. Elle courut ainsi près d'une heure, puis, revenant sur ses pas, elle s'arrêta sur une branche où je la vis agrandir légèrement de ses mandibules un ancien trou de Phloeosinus. Ce travail fait, elle y pondit un œuf, sur lequel elle répandit une liqueur gommeuse qui, faisant corps avec l'écorce environnante, en dissimulait entièrement l'endroit.

Dans dix-sept trous de Phloeosinus, elle répéta la même opération, ce qui nécessita pour chaque ponte, une moyenne d'au moins quatre minutes. Elle distançait ses œufs d'une manière irrégulière, mais les plus proches ne se trouvaient jamais à moins de cinq centimètres les uns des autres. La grosseur des branches était très variable, certaines avaient plus de vingt centimètres de diamètre et d'autres en atteignaient à peine trois.

La seconde femelle, dont je vis aussi l'accouplement, procéda, le lendemain, de la même façon que la première. Mais pour sa ponte, elle rencontra certaines difficultés, mes genévriers n'ayant été que très légèrement attaqués par les Phloeosinus, elle eut beaucoup de mal à trouver les quatorze trous qui lui furent nécessaires. Quant à son mâle, comme avait fait le premier, il descendit à terre, où il serait certainement mort, si la crainte de le voir se détériorer, ne m'avait décidé à le mettre dans l'alcool.

Je gardai le troisième couple, qui me restait, plus de huit jours sans qu'il me fut possible de surprendre l'accouplement ni la ponte. Je suppose que rien de cela n'eut lieu, car ni le mâle ni la femelle ne descendirent à terre, et le huitième jour, quand je les pris pour les tuer, ils étaient encore plein de vie.

Ayant continué mes observations, je constatai qu'à une température de 20° à 27° les œufs mettent dix-neuf jours à éclore. Quant aux jeunes larves je ne pus malheureusement pas les élever longtemps, mes genévriers s'étant desséchés rapidement elles finirent par n'y plus trouver les conditions nécessaires à leur développement et moururent toutes au bout de trois semaines. Elles avaient déjà atteint une longueur de près de 1 centimètre et la tête mesurait 3 millimètres de largeur.

Ici s'arrêtent mes observations en chambre, mais ayant beaucoup recherché les larves de ce rare longicorne, je crois pouvoir compléter certains renseignements.

La larve vit sous l'écorce du genévrier jusqu'au jour où, ayant atteint son complet développement, elle se creuse une cellule dans le bois vif de l'arbre où elle demeure jusqu'au moment où elle se changera en nymphe, puis en insecte parfait.

La jeune larve, durant les deux ou trois premiers mois de son existence, prend toujours dans le parcours qu'elle effectue une direction de haut en bas. Elle va ainsi sur une longueur qui varie de 20 à 40 centimètres. Arrivée à ce point elle est déjà d'une certaine grosseur. Sa longueur est de 1,8 à 2 centimètres, et la largeur de sa tête atteint 4 à 5 millimètres. La larve change alors de direction et sa marche de descendante devient ascendante. Elle parcourt encore pendant les six et sept dernières semaines qui lui restent pour être dans toute la force de son développement, une distance de 10 à 15 centimètres. C'est le moment où elle va cesser de vivre sous l'écorce pour s'introduire dans le cœur du genévrier. La larve s'y creuse une cavité de forme ovalaire, arrondie à ses deux extrémités où elle reste souvent enfermée

de longs mois avant de se changer en nymphe. J'en ai observé beaucoup qui sont restées ainsi de décembre en août et même davantage.

Je n'ai jamais pu me rendre un compte exact du temps que mettait la nymphe à se changer en insecte parfait, mais il doit être de très courte durée; j'ai eu des larves qui, en quinze jours, me donnaient des insectes.

Il n'y a pas d'époque fixe pour la venue des *Sympiezocera Laurasi*, on en prend indistinctement de mai en septembre. Cela provient, comme il m'a été permis de le constater, de ce que les larves d'une même ponte donnent souvent les insectes avec des écarts de plusieurs mois.

Il arrive très communément que ce longicorne ne peut sortir de l'arbre qui le renferme. Je ne crois pas exagérer en affirmant que ce fait se produit avec une moyenne de six fois sur dix. Cela provient de ce que la larve barricade l'entrée de sa cellule avec un tampon de sciure tellement compact que bien souvent l'insecte ne peut parvenir à se faire un passage. J'ai trouvé des pieds de genévriers qui renfermaient huit et dix individus morts de cette façon.

Un de mes anciens amis auquel je dois beaucoup de reconnaissance pour les bonnes leçons d'entomologie qu'il a bien voulu me donner, me faisait chasser la *Sympiezocera Laurasi, ex larva.* Quand nous avions trouvé un genévrier attaqué, nous en détachions la partie qui renfermait la larve et la portions dans notre chambre aux bûches. C'est de cette façon qu'après beaucoup de peine, nous arrivions parfois à nous procurer quatre ou cinq individus. Mais à la suite de certaines observations qu'il me fut permis de faire, sachant que durant le jour les *Sympiezocera Laurasi* se tenaient à l'extrémité des genévriers, je fis construire un filet fauchoir dont le manche avait 3 mètres de longueur et l'ouverture du cercle 35 centimètres de diamètre. Ayant fauché l'après-midi le sommet des genévriers, je n'y pris que quelques *Callidium glabratum.* A onze heures du soir, je ne fus pas plus heureux, mais ayant renouvelé mon expérience dès la pointe du jour, j'eus la satisfaction d'une réussite complète. C'est le seul moment où les *Sympiezocera Laurasi*, engourdies par la fraîcheur de la nuit, se laissent choir dans le filet.

S'il ne m'a pas été permis d'offrir à tous mes collègues et amis un échantillon de cette rarissime espèce, je suis heureux de leur indiquer le moyen de se la procurer.

G. Chéron.

RECHERCHES DE M. F. DECAUX

SUR

LES MŒURS DES SCOLYTUS ET DES HYLESINUS DES ENVIRONS DE PARIS



M. F. Decaux vient de publier, dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes* (1), un très intéressant travail sur les mœurs des *Scolytus* et des *Hylesinus* des environs de Paris. Il a donné un résumé de ses recherches dans le *Bulletin de la Société entomologique de France* (2). C'est de ces deux publications que nous extrayons les renseignements suivants.

Certains auteurs ont prétendu que, pour ces insectes, l'accouplement avait lieu dans les galeries de ponte. Pour d'autres observateurs plus attentifs, les femelles, après avoir creusé leur galerie de ponte, la descendent à reculons jusqu'à ce que la partie postérieure de leur corps émerge de l'orifice extérieur. Elles s'immobilisent alors dans cette position jusqu'à ce qu'un mâle, errant sur l'écorce à la recherche de galante aventure, survienne et les féconde. L'acte reproducteur effectué, elles remontent leur souterrain, pondent leurs œufs, l'un à droite, l'autre à gauche, à des distances à peu près égales entre elles. M. Decaux, qui a étudié cette question pendant plusieurs années consécutives, dit que les choses ne se passent point ainsi. Il a toujours vu l'accouplement avoir lieu au dehors, de façon normale, sur le tronc même de l'arbre attaqué, vers neuf ou dix heures du matin. La femelle, une fois sa ponte effectuée dans la galerie préparée à l'avance, recule jusqu'à l'orifice extérieur et meurt à cette place, faisant ainsi à sa progéniture rempart de son corps contre des ennemis multiples, et en particulier contre de petits hyménoptères appartenant surtout à la famille des *Chalcidites*.

Les larves des *Scolytus* et des *Hylesinus* sont très semblables les unes aux autres. Elles ne diffèrent guère que par la taille.

Elles arrivent très rapidement à leur entier développement, comme toutes les larves qui vivent du liber, lequel constitue une substance tendre et nourrissante. A partir du mois d'octobre, elles n'ont plus à grossir. Elles se creusent alors une cellule dans l'écorce, où elles demeurent sans changement jusqu'aux premiers jours de mai. A cette époque, la nymphose a lieu. L'insecte parfait sort vers le 1er juin.

M. Decaux donne ensuite de très intéressants détails sur les mœurs des espèces qu'il a pu observer. Nous les résumons ainsi :

Scolytus destructor Oliv. — Vit dans les troncs des ormes *(Ulmus campestris)*; galerie de ponte verticale et ascendante ; galeries des larves perpendiculaires à la précédente, c'est-à-dire transversales, un peu flexueuses dans leur trajet.

Scolytus multi)=(*striatus* Marsh. — Troncs et grosses branches des vieux ormes; mêmes galeries que l'espèce précédente.

Scolytus pygmaeus F. — Habite les petites branches des ormes, tout à fait en haut des arbres. Galeries longitudinales.

Scolytus ensifer Eichh. — M. Decaux a découvert que cet insecte vit dans le tronc et les grosses branches des *Cerasus avium* ou merisiers des bois. Galerie de ponte longitudinale. Galerie des larves transversales. La larve de cette espèce

(1) Nos 234, 235, 235 (avril, mai, juin 1890).
(2) 1890, p. CXXIV à CXXVI.

n'était pas encore connue. Elle ressemble à celle des autres scolytes, mais elle est de taille plus petite.

Scolytus Ratzeburgi Janson. — Vit sous l'écorce des vieux bouleaux *(Betula alba* et aussi, d'après M. Bédel, *Betula pubescens).*

Scolytus intricatus Ratzeburg. — Vit dans le tronc et les branches des chênes *(Quercus robur)* de taille moyenne. Vit aussi dans les branches de l'orme.

Scolytus carpini Ratzeb. — Se développe sous l'écorce des charmes *(Carpilus betulus).*

Hylesinus varius F. — Attaque le frêne *(Fraxinus excelsior)* dans toutes ses parties, tronc, grosses et petites branches. Galerie de ponte transversale. Galeries des larves longitudinales.

Hylesinus oleiperda F. — Vit dans le tronc et les grosses branches de l'orme *(Fraxinus ornus)* et aussi dans les souches du lilas. M. Bédel le signale en outre du frêne et des oléacées.

Hylesinus crenatus F. — Tronc du *Fraxinus excelsior.*

Hylesinus vittatus F. — Vit sous l'écorce des jeunes ormes.

Phloesinus bicolor Brullé. — Importé depuis peu avec le suivant dans les environs de Paris, où ils se sont multipliés très rapidement sur les cyprès, genévriers, thuyas, sequoias et wellingtonias. Cet insecte s'attaque au tronc et aux branches, grosses et petites, de ces arbres et arbustes. Toutefois, quand il a affaire à des sujets jeunes et vigoureux, bien en sève, il procède autrement. Une première génération est chargée d'affaiblir d'abord le sujet. Pour cela, les femelles pondent leurs œufs à l'aisselle des rameaux et les y agglutinent à l'aide d'une matière gommeuse. La larve qui en sort s'enfonce dans le bois tendre du rameau, le traverse obliquement de part en part, se retourne alors, repasse dans sa galerie et se creuse une retraite dans la branche d'où naît le rameau. Au bout de quelque temps, ce rameau tombe. Un certain nombre de rameaux sont ainsi détruits, en sorte que la végétation de l'arbre se trouve considérablement ralentie. L'année suivante, il est attaqué dans toutes ses parties.

Phloeosinus thuyae Perris. — Vit comme le précédent, mais n'a pas paru jusqu'ici s'attaquer aux rameaux pour amener la décrépitude d'un arbre en pleine vigueur. Parmi ses ennemis, on rencontre un coléoptère, le *Laemophleus juniperi* Grouvelle, dont M. Decaux décrit la larve jusqu'ici inconnue.

L'auteur termine son travail par quelques conseils pour la destruction de tous ces insectes lignivores et pour la protection des arbres exposés à leurs ravages. Nous y renvoyons le lecteur.

A. C.

LE TAMIS A INSECTES

SON UTILITÉ POUR LA RECHERCHE DES INSECTES (SURTOUT COLÉOPTÈRES) ET DE SES EMPLOIS

Par Edm. REITTER

(*Traduit de l'allemand par* C.-E. LEPRIEUR)

— SUITE —

Les inondations du printemps, quand surtout elles ne se produisent pas à une époque trop avancée de l'année, produisent, comme le savent tous les entomologistes, une quantité innombrable d'insectes remarquables, surtout

coléoptères, et quand on ne préfère pas mettre en sac, au bord de la rivière même, les débris pour les porter directement à la maison, on pourra, à cause des dimensions et de la force de notre tamis, remplir facilement d'excellents débris tamisés tous les sacs de réserve qu'on a emportés avec soi. Comme je l'ai déjà indiqué précédemment, il importe d'avoir à sa disposition plusieurs tamis de différentes grosseurs de mailles. Il sera par là facile de passer à la maison les débris à travers un crible plus serré afin de diminuer sensiblement la perte considérable de temps qu'il faut consacrer à la recherche des insectes. La partie grossière des débris ne renfermant plus que des coléoptères de taille grande ou moyenne, ne nécessite plus alors qu'un examen rapide et superficiel.

Quand on se sert de plusieurs tamis, il est indispensable pour l'exploration de localités très humides de choisir de préférence ceux à larges mailles. Même dans ce cas, il n'arrive dans le sac à tamiser que des particules relativement petites et d'autant plus précieuses. Les débris provenant de localités très humides, doivent être jetées à chaque instant dans les sacs de réserve, car elles ont une grande tendance à s'agglomérer en petites sphères, qui renferment souvent dans leurs intérieurs les insectes délicats. Il faut éviter d'explorer immédiatement le produit du tamisage de localités très humides. On les abandonne pendant un jour ou deux au plus dans un endroit sec et on écrase doucement les parties réunies en boulettes, avant d'y chercher les insectes. Dans les Carpathes, les montagnes les plus humides de l'Europe, il faut toujours employer ces précautions quand on tamise, car souvent les espèces les meilleures se retirent dans les portions les plus humides du sol et qu'il faut, pour se les procurer, jeter dans le tamis les feuilles toutes ruisselantes d'eau.

Lors de grands voyages de chasse, il ne faut jamais manquer de tamis de différentes grosseurs de mailles, principalement dans le sud de l'Europe ; les circonstances dans lesquelles on doit recourir au tamisage, sont si variables, qu'il est indispensable, pour répondre à tous les cas, d'avoir plusieurs tamis différents. Vermoulure des arbres cariés, gazons desséchés, fragments d'humus, etc., devront être passés à travers un crible serré, pour épargner le temps et la peine. Un autre avantage des tamis nombreux consiste dans la possibilité d'employer au tamisage les guides, les porteurs, ou d'autres personnes encore, jusqu'à concurrence du nombre des instruments.

Le premier printemps est, chez nous aussi bien que dans le sud de l'Europe, l'époque la plus favorable pour le tamisage. Il y a cependant des cas où le commencement de l'été pourrait se montrer préférable, comme par exemple dans ce qu'on nomme les entonnoirs des chemins de montagnes de Capella, en Croatie. La chaîne des Capella n'offre ni petits cours d'eau ni ruisseaux, et ne renferme que peu de vallées ou de ravins et encore de faibles dimensions, mais les parties y sont garnies d'excavations profondes en forme d'entonnoirs,

couvertes, comme d'ailleurs tout le massif de la montagne, de forêts d'essences variées et d'une abondante végétation. Ces excavations reçoivent, pendant l'hiver, une quantité de neige bien plus abondante que le terrain environnant et constituent ainsi un réservoir naturel qui rend très explicable leur constante humidité pendant le cours de l'été. Par suite, ces entonnoirs fournissent à la fin du printemps et au commencement de l'été un terrain excessivement riche pour les recherches au tamis. Pour ceux que la faune de ce sol spécial, que j'ai exploré deux fois, pourrait intéresser, ils peuvent se rapporter à l'article sur ce sujet que j'ai publié dans les *Bulletins de la Société Bot. Zool. de Vienne*, 1879, page 35.

Vers la fin du printemps, le tamisage des feuilles recueillies dans les prés, les jardins, les broussailles ombreuses, le long des murs ou d'autres localités analogues, devient improductif par suite de la disparition de l'humidité. Le chasseur prévoyant doit à cette époque tenir compte du degré d'humidité des feuilles et visiter les taillis ombragés où, comme par exemple en Croatie, on peut tamiser avec de très bons résultats les feuilles tombées dans les petits cours d'eau.

Au commencement de l'été, il faut examiner les amas décomposés qu'on rencontre dans de grands jardins. Ils sont formés de plantes arrachées, abandonnées en tas à la décomposition et recouvertes d'une légère couche de terre. Ces amas deviennent semblables aux tas de mauvaises herbes, qu'on rencontre notamment en Europe méridionale, au bord des vignobles et qui renferment une quantité considérable de coléoptères, appartenant généralement à des espèces vulgaires, telles que les *Oxytelus*, *Eumicrus*, *Trichopteryx*, *Cercyon*, *Hister*, etc. En Dalmatie et ses îles, en Grèce, etc., on a l'habitude d'entasser sur certains points et au bord des vignobles le fumier frais. Ces tas, à part les *Rhyssemus plagiogonus* et *oxyomus*, renferment peu d'*Aphodiides*, en revanche les *Staphilinus*, beaucoup d'*Histerides* et de *Cercyons* s'y rencontrent. C'est dans de semblables localités que j'ai recueilli le *Dandrophilus punctatus* et le *Coelostoma dalmatinum*, toujours en très grand nombre.

Au commencement ou au milieu de l'été, il faut explorer attentivement les vieux troncs d'arbres, les arbres tombés et tous les débris de bois décomposés ou en décomposition. Lorsque la sève s'écoule encore d'arbres vivants, hêtres ou chênes, on y rencontre de nombreux clavicornes. Avant d'enlever l'écorce de ces troncs, il faut explorer la mousse qui souvent les entoure complètement, en prenant soin de disposer le tamis à la base du tronc, pendant qu'on râcle à la partie supérieure les mousses ou les lichens qui recouvrent l'écorce. Dans la mousse, toute humide par le suintement de la sève, on peut rencontrer le *Sphaerites glabratus*, *Tachinus proximus*, des *Quedius* et de nombreuses espèces différentes qui tombent dans le tamis.

(La suite au prochain numéro).

COMMUNICATIONS

ANISOTOMA. — Réponse. — Les anisotomes vivent généralement de matières en décomposition. Ils fuient généralement la lumière ; beaucoup ne sortent que la nuit. On les trouve sous les feuilles humides contenant quelques moisissures, sous les détritus de plantes, sous les bois qui ont séjourné quelque temps par terre. Presque tous apparaissent vers la fin de l'automne. On les attire facilement, d'après Fauconnet, en déposant des truffes gâtées dans les endroits où l'on suppose qu'il peut en exister. Ils se prennent aussi très souvent dans les tas de champignons pourris que l'on a réunis à cette intention. J'ai trouvé plusieurs exemplaires du rarissime *Cyrtusa subferruginea* Reitt., en juin, sous des éclats de bois, dans ma cour. C. V., à Clessy.

CONSERVATION DES INSECTES. — Réponse. — Pour garder en stock pendant plusieurs années les insectes non piqués, il faut les renfermer, quand ils sont secs, dans des tubes en papier, que l'on fait, suivant la taille des insectes à y mettre, sur un crayon ou des bâtons. On gomme la partie longitudinale, et ses extrémités sont bouchées avec des tampons de ouate ou mieux par des petites boulettes de papier à cigarette. Chaque tube doit porter le nom de l'insecte, la date de sa récolte et le nombre d'exemplaires qu'il contient. Je pratique depuis plusieurs années ce moyen de conservation et j'en suis très satisfait. M. PADEWIETH.

M. BARTHE, professeur à Montélimar, demande en communication, pendant quelques semaines, le premier volume du catalogue de *Gemminger et Harold.* Il offre, comme garantie, le prix de l'ouvrage et se charge des frais de port.

M. CHÉRON, travaillant depuis quelque temps à la rédaction d'un catalogue des coléoptères de France qui mentionnera pour chaque espèce : les localités, l'époque et les conditions de la capture, prie ses collègues de vouloir bien lui fournir les renseignements qu'ils jugeront utiles et recevra avec reconnaissance les faunes des départements qu'on voudra bien lui communiquer.

ÉCHANGES

M. VAULOGER de BEAUPRÉ, 34, rue Jean-Burguet, Bordeaux, offre en nombre : *Carobus splendens*, *Anophtalmus Cerberus*, *Nebria Lafrenayei*, *Meloe majalis*, etc., contre espèces équivalentes, dans les mêmes conditions. Il offre en outre : *Pausus Fanvieri*, *Scythropus Warioni*, *Purpuricenus Desfontainei*, *Clythra hybrida*, etc., etc. Envoyer listes d'oblata.

M. ÉCHAVIDRE, à La Combelle (Puy-de-Dôme), offre 800 esp. coléoptères contre espèces d'Europe. Offre aussi contre coléoptères : Plantes, minéraux et roches. Envoyer oblata.

M. Victor ACHARD, à Aix (B.-du-R.), demande des correspondants préparant bien pour l'échange des coléoptères de France. Il offre 200 espèces de sa région. Adresser oblata.

M. A. RAVOUX, pharmacien, à Nyons (Drôme), offre un dictionnaire d'histoire naturelle de Brongniart, de Condolle, Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, etc., etc., Paris, 1827. L'ouvrage complet, en très bon état, comprend 16 vol. de 600 pages et un atlas. A échanger contre coléoptères, de préférence exotiques, surtout Cicindèles, Lamellicornes, Buprestides et Cérambycides.

TABLEAU DES ÉCHANGES

Toute personne qui enverra à **M. le Dr CHOBAUT, 4, rue Dorée, à Avignon,** 60 coléoptères en 8 à 10 espèces préalablement acceptées (les vulgarités exclues), recevra en échange les curculionides suivants, qui proviennent tous du Midi de la France :

1 Peritelus senex.
2 Polydrosus cervinus.
3 — micans.
4 Scytropus Lethierryi.
5 Brachyderes pubescens.
6 Sitones sulcifrons.
7 — humeralis.
8 Chlorophanus pollinosus.
9 Coniatus tamarisci.
10 — repandus.
11 Acentrus histrio.
12 Cleonus sulcirostris.
13 Lixus trivittatus.
14 — filiformis.
15 Larinus jaceæ.
16 Pachytychius sparsutus.
17 Barytychius squamosus.
18 Cryptorhynchus lapathi.
19 Acalles Diocletianus.
20 Balaninus elephas.
21 — tessellatus.
22 Balanobius salicivorus.
23 — pyrrhoceras.
24 Anthonomus rubi.
25 — pedicularius.
26 Lignyodes enucleator.
27 Tychius striatulus.
28 Sibynes fugax.
29 Gymnetron bipustulatum.
30 Cionus thapsus.
31 Nanophyes pallidulus.
32 Orchestes quercus.
33 — alni.
34 — ilicis.
35 Orchestes erythropus.
36 Mononychus salviæ.
37 Ceuthorrhynchus ericae.
38 — 3 maculatus.
39 Apion tubiferum.
40 — squamigerum.
41 — malvæ.
42 Auletes tubicen.
43 Tropideres nndulatus.
44 Spermophagus variolosopunctatus.
45 Bruchus pauper.
46 Scolytus rugulosus.
47 Crypturgus cinereus.
48 Hypoborus ficus.
49 Thamnurgus varipes.
50 Tomicus rectangulus.

Frais de poste à la charge des destinataires.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE (1)

Séance du 8 octobre 1890.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. P. Mabille. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Croissandeau, d'Orléans, fait présenter par M. A. Grouvelle, la description d'une nouvelle espèce de Scydmaenidae : *Chevrolatia Grouvellei,* qui a été trouvée dans les tabacs importés du Mexique.

M. H. du Buysson adresse la description de deux espèces d'Elaterides : *Athous dasycerus,* n. sp. (♂), qui provient de Turquie ; *Agriotes Desbrochersi,* n. sp., prise à St-Charles, près Philippeville (Algérie), au pied des plantes, en juin 1889.

M. G. Chéron présente à la Société le premier numéro du journal *Le Coléoptériste*, et développe les raisons pour lesquelles le Dr A. Chobaut et lui ont créé cette nouvelle feuille entomologique.

M. G. Chéron annonce qu'il a pris, à Fontainebleau, plusieurs exemplaires du *Saprinus dimidiatus* Illig., et fait observer qu'il ne croit pas que cette espèce méridionale ait jamais été prise dans le bassin de la Seine.

Séance du 22 octobre 1890.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. P. Mabille. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une longue discussion s'engage entre tous les membres présents, pour fixer dans quelles conditions les ouvrages laissés par feu l'abbé de Marseul seront cédés. Il est arrêté que le catalogue des coléoptères de l'Ancien-Monde sera vendu dix francs aux membres de la Société, et quinze francs aux autres personnes. On décide aussi de continuer *L'Abeille.* Elle paraîtra sous la même forme, et aussi souvent que possible, au fur et à mesure de la rentrée des fonds provenant de la vente des livres et de la publication du journal. M. Bedel en prend la direction comme membre délégué.

M. G. Chéron lit une note très intéressante, provenant du Dr A. Chobaut, sur les mœurs et métamorphoses de l'*Emenadia flabellata.*

M. J. Künckel d'Herculais mentionne qu'il a constaté, dans son dernier voyage en Algérie, que les Mylabres étaient parasites des Acridiens, que leurs larves se nourrissent d'œufs de criquets. Il en serait de même des larves de *Trichodes ammios*.

La séance est levée à dix heures vingt minutes.

(1) Il n'est donné, dans *Le Coléoptériste*, que le compte rendu de ce qui a trait aux coléoptères.

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

MEMBRES FONDATEURS

DU JOURNAL

LE COLÉOPTÉRISTE

MM.

Abeille de Perrin.
Achard (V.).
Archon (H.-F. d').
Argod-Vallon (A.).
Aubry (le Dr G.).
Augustalis (frère).
Azam (C.).
Barbier (C.).
Barthe (E.).
Beauchène (de).
Bedel (L.).
Beguin-Billecocq (L.).
Bertholey (M.).
Bertrand (E.).
Bial de Bellerade.
Bleuse (L.).
Blondel de Joigny.
Bobeuf (H.).
Bougeard (L.).
Bovet (A.).
Boyenval (C.).
Bury (G. de).
Buysson (H. du).
Carret (A.).
Carvalho de Monteiro (A.).
Cassien (N.).
Caulle (P.).
Cayol (M.).
Cepero (A.-L.).
Chabanne (E.).
Champenois (A.).
Chanut.
Churcheville (E. Piel de).
Churcheville (H. Piel de).
Croissandeau (J.).
Daniel (C.).
Debernard (G.).
Decaux.

MM.

Decorne (l'abbé S.).
Defrance (l'abbé).
Degors (A.).
Delherm de Larcenne.
Demaison (Ch.).
Dermigny (C.).
Dondé (E.).
Driancourt (V.).
Duchaine (J.).
Duchaussoy (A.-F.).
Dupont (A.).
Echavidre (J.).
Estiot (P.).
Fabre (J.-H.).
Fairmaire (L.).
Fauvel (A.).
Gabillot (J.).
Gannat (C.).
Gauzis (M. des).
Gavoy (L.).
Gestro (le Dr R.).
Gorrichon (L.)
Gouin (H.).
Gounelle (E.).
Guedat-Frey (J.).
Guède (J.).
Guedel (V.).
Guillot (A.).
Hervé (E.).
Jullian (le Dr L.).
Kraatz (G.).
Laborderie-Boulou (H.).
Lapeyre (A.).
Laplanche (M.-C. de).
Larclause (R. de).
Lefranc (J.).
Leprieur (C.-E.).
Le Veux (A.).

MM.

Martin (H.).
Martinez y Saez (F.).
Mauppin (A.).
Mazel (L.).
Mazetier (G.).
Minsmer (J.).
Meyer-Darcis (G.).
Nevinson (G.-B.).
Nicolas (A.-L.).
Nicolas (H.)
Nugue (l'abbé A.).
Oberthur (R.).
Padewieth.
Pelletier (E).
Perraudière (R. de la).
Pic (M.).
Planet (V.).
Pourchot (L.).
Prulière (J.-B.).
Ragusa (E.).
Ravoux.
Reitter (E.).
Roustan (D.-A.).
Saubinet.
Seidlitz (le Dr G. von).
Sénac (le Dr H.).
Sicard (le Dr).
Sieveking (A.).
Stierlin (le Dr G.).
Télesphore (frère).
Vauloger de Beaupré.
Videau (J.).
Villard (L.).
Viturat (l'abbé C.).
Warnier (Ad.).
Xambeu (le capitaine).
Zurcher (C.).

APERÇU DICHOTOMIQUE

ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES

Par H. du BUYSSON

(Suite)

DOLOPIUS MARGINATUS LINN.

On est porté quelquefois à confondre cette espèce avec l'*Agriotes Sobrinus Kiesw*, qui offre la même coloration et la même taille. Pour éviter l'erreur, il suffit de se rappeler que les *Dolopius* ont la carène marginale du pronotum presque droite, se dirigeant vers l'œil, tandis que, chez les *Agriotes*, cette carène est visiblement fléchie en avant et elle se dirige vers le dessous de l'œil.

AGRIOTES SORDIDUS ILLIG.

Cette espèce offrant la taille, la coloration et le facies de l'*A. ustulatus var piceus Megerle (in litt.)*, on la distinguera par la couleur de l'écusson, qui est généralement rougeâtre, et surtout par les hanches postérieures, dilatées en dedans plus ou moins brusquement, de telle sorte que leur tiers interne est au moins deux fois plus large que leur tiers externe (section II, v. Cand. mon. IV, p. 363). Chez l'*Agriotes ustulatus Schall*, elles sont peu rétrécies dans leur partie externe, car leur tiers interne n'est pas deux fois plus large que leur tiers externe (section I, v. Cand. mon., IV, p. 360).

AGRIOTES BREVIS CAND.

Tout en appartenant à la section II de la monographie de Candèze (l. c.), il n'est pas toujours bien aisé de le distinguer de l'*A. Sputator Linn.* par l'examen des hanches postérieures, car celles-ci ne sont pas dilatées en dedans ou rétrécies en dehors d'une façon bien différente. On aura recours à d'autres caractères plus ou moins faciles à apprécier. L'*Agr. brevis Cand.* offre généralement le système de coloration de l'*Agriotes marginipennis Luc.*, mais parfois la bande latérale jaune disparaît et l'insecte est alors en entier d'un brun noirâtre ou parfois rougeâtre ; le pronotum, couvert d'une ponctuation plus espacée, offre un aspect luisaut, et il est plus longuement et plus fortement rétréci en avant ; les élytres sont curvilinéairement rétrécies en arrière, *au moins* dès le premier tiers, ce qui donne au contour des élytres une forme longuement atténuée en arrière qui n'existe pas chez l'*A. Sputator*. Ce dernier offre au contraire, sur les côtés, une forme plus parallèle ou parfois même très légèrement ovalaire, les élytres n'étant rétrécies en arrière qu'à partir du milieu, et beaucoup plus brusquement à l'extrémité; ensuite, son pronotum est moins sensiblement sinué au devant des angles postérieurs et ceux-ci sont plus courts, moins robustes, et paraissent plus exactement dirigés en arrière. En regardant l'insecte de profil, on n'observe pas une forme aussi arquée que chez l'*A. brevis Cand.*

L'*Agr. Sputator* est répandu dans toute la France, l'Europe, le nord de l'Afrique, la Sibérie, l'Asie-Mineure, tandis que l'*A. brevis* semble plus localisé. Il paraît abondant dans les localités marécageuses du midi de la France. On le rencontre aux environs de Draguignan (C. Azam), à Cannes (Warnier); en Italie, à Turin (feu Mario Rey) ; aussi en Valachie, à Buceciu (Montandon).

CORYMBITES BIPUSTULATUS LIN. VAR. NOV. TENEBRICANS

Le *Corymbites bipustalatus* offre deux variétés qui sont assez rares : l'une *V. semiflavus Fleisch.*, est remarquable par ses élytres, en entier d'un roux testacé ; l'autre, que j'appellerai *tenebricans* var. nov., est entièrement d'un beau noir, sans aucune trace de tache humérale. Cette variété m'a été envoyée jadis par M. Debernard, de Limoges, qui a dû la prendre aux environs de cette ville, comme le porte l'étiquette de ma collection. Je ne l'ai encore jamais vue d'ailleurs.

(A suivre.)

SUR LES MŒURS DES MYLABRES

AVEC

la description et la figure des larves primaires de *Mylabris Schreibersi* Reiche et de *Mylabris variabilis var. tricincta* Chevrolat

Par le Dr A. CHOBAUT (d'Avignon)

(SUITE ET FIN)

Mais c'est à un Français, à M. Valéry Mayet, que revient l'honneur de la découverte du triongulin des Mylabres. C'est lui qui, le premier, en 1876, a décrit la ponte et la première larve de *Mylabris 4-punctata* (1). On ne sait vraiment comment cette importante découverte est restée inaperçue et n'a été signalée par aucun des auteurs qui ont écrit sur le sujet après le savant professeur de l'École d'Agriculture de Montpellier.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici la description et la figure des premières larves de deux espèces d'Algérie. Mais pourquoi disons-nous première larve et non triongulin? C'est en effet sous ce dernier terme qu'on désigne presque partout le petit animal qui sort de l'œuf des Vésicants. On peut, si l'on y tient, se servir de cette expression, mais il est bon de la prendre pour ce qu'elle vaut. *Triongulin* veut dire *qui a trois ongles* (à chaque patte). Or, les premières larves des Vésicants n'en ont qu'un. Cet ongle unique est accompagné parfois, chez les Mylabres, par exemple, de deux poils qu'on a eu le tort de prendre pour des ongles latéraux. L'expression de larve primaire est donc beaucoup plus exacte que celle de triongulin.

PREMIÈRE LARVE DE *Mylabris Schreibersi* REICHE

(Voir la planche.)

Hexapode, hérissée, sur tout le corps, de poils dont chacun porte, à la base, un petit tubercule. Longueur, 3 millimètres. A l'œil nu, elle est d'un roux jaunâtre, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen noirâtres. Examinée dans la glycérine phéniquée à 1 °/o et avec le secours du microscope, la couleur roux jaunâtre devient jaunâtre, avec les mandidules, le pourtour de la tête, du premier et quelquefois du deuxième anneau thoracique, d'un testacé rougeâtre ; quant à l'abdomen, il paraît formé de bandes jaunâtres d'autant plus enfumées latéralement qu'elles sont plus voisines de l'extrémité, séparées par des espaces clairs et transparents. Les pattes et toutes les pièces de la bouche, sauf les mandibules, sont d'un jaune très clair. Ce petit être se compose de treize segments : un pour la tête, trois pour le thorax et neuf pour l'abdomen.

La *tête* est à peu près aussi longue que large. Elle a sa plus grande largeur derrière les yeux. A partir de ce point, elle se rétrécit légèrement et régulièrement jusqu'à sa base.

(1) Bullet. de la Soc. Ent. de France, 1876, page CCXXIII.

Labre rectangulaire, membraneux, transparent.

Mandibules fortes, noirâtres à la pointe et à la base, finement dentées vers le milieu de leur bord interne.

Antennes de trois articles : un basilaire plus large que long; un intermédiaire, trois fois plus long que large, un peu renflé au bout, et portant à son extrémité antérieure, en dessus, un petit bouton arrondi et transparent; en avant, l'article terminal qui, cylindrique, deux fois plus long que large, se termine lui-même par plusieurs petites aspérités et par une soie courte et épaisse.

Yeux noirs, grands, triangulaires, en arrière de la base des antennes, au niveau d'une petite échancrure du bord latéral de la tête.

La *lèvre inférieure* et les *mâchoires* sont très semblables à celle de *M. varians* que le Dr Beauregard a si bien décrit et représenté.

Le *thorax* est formé de trois segments : le premier, plus large que la tête, est de beaucoup le plus grand, il est un peu plus de deux fois plus large que long; le deuxième et le troisième, à peu près égaux entre eux, sont de même largeur que le premier, mais trois fois moins longs environ. Ils paraissent encore plus réduits en longueur sur la figure, par suite de la concavité formée, au niveau du thorax, par l'insecte pris pour modèle, et de sa convexité vers le milieu de l'abdomen.

L'*abdomen* se compose de neuf segments à peu près de même longueur; du premier au quatrième, ils vont en s'élargissant un peu, tandis que du cinquième au dernier, ils vont en diminuant rapidement de largeur. Chacun des segments du thorax ou de l'abdomen comprend une plaque dorsale ou tergite, et une petite pièce pleurale irrégulière de chaque côté. Il est en outre garni de longs poils tuberculeux à leur base, dirigés en arrière et disposés sur deux rangées transversales, la postérieure étant la mieux garnie. A la partie antérieure de chaque tergite abdominal se voit une petite crête transversale peu distincte. Le dernier anneau est muni de deux *soies* déliées, dirigées en arrière et aussi longues que les quatre derniers segments.

Garnies de poils, les *pattes* sont robustes et bien développées. Elles se composent : d'une hanche globuleuse, d'un trochanter bien net, d'une cuisse légèrement renflée en son milieu, d'une jambe un peu atténuée à sa partie moyenne, d'un très petit article tarsien, terminé par un ongle à peine courbé à son extrémité et accompagné de deux cils, qui partent l'un du dessus, l'autre du dessous de sa base.

Les *stigmates* sont au nombre de neuf paires, la première sur le deuxième segment thoracique et les huit autres sur les huit premiers segments abdominaux. Ils sont placés, de chaque côté, entre le tergite et la pièce pleurale.

PREMIÈRE LARVE DE *Mylabris variabilis var. tricincta* CHEVROLAT

(Voir la planche.)

La description que nous venons de donner de la première larve de *M. Schreibersi* nous dispensera d'entrer dans d'aussi longs détails relativement à celle de *M. variabilis var. tricinta*, car ces deux triongulins se ressemblent beaucoup, ainsi qu'on pourra le constater en consultant la planche ci-jointe. Nous nous contenterons de dire seulement en quoi cette larve diffère de la précédente, et il sera bien entendu que, pour tout le reste, elle lui est exactement semblable.

Longueur, 3 millimètres. La tête est d'un roux vif; les deux premiers segments thoraciques sont d'un roux clair; le dernier segment thoracique et tous les

anneaux abdominaux sont brunâtres. La couleur brunâtre est plus foncée à la partie postérieure de ce petit animal; elle est aussi plus foncée à la partie postérieure de chaque segment. Les pattes et les pièces de la bouche sont de la même couleur que chez la larve précédente, sauf peut-être les mandibules, qui sont plus foncées.

Tête proportionnellement plus petite, plus rétrécie au niveau des yeux et en arrière. Des stries longitudinales et irrégulières sont disséminées sur toute sa surface et nous semblent bien caractéristiques pour cette espèce, car elles n'ont encore été signalées pour aucune autre.

Mandibules moins épaisses, plus acérées.

Antennes un peu plus grêles et plus allongées.

Yeux plus arrondis.

Le *thorax* est ici plus robuste et formé de pièces plus allongées : le premier segment est un peu moins de deux fois plus large que long, légèrement élargi à la base; le deuxième est d'un tiers moins long et un peu plus large; le troisième a la même longueur que le deuxième, mais est beaucoup plus étroit.

L'*abdomen* n'offre à noter que la particularité suivante : la petite crête transversale signalée à la partie antérieure de chaque tergite abdominal dans l'espèce précédente est ici beaucoup plus marquée et même visible sur les trois segments thoraciques, sous la forme d'une petite ligne brune plus ou moins prononcée.

Pattes, *stigmates* et *soies* comme dans la larve de *M. Schreibersi.*

Si l'on compare maintenant ces deux larves à celles déjà connues et dont on trouvera la description et la figure dans l'ouvrage de M. le Dr Beauregard, on verra qu'elles n'en diffèrent que par des caractères de minime importance, comme par exemple celui tiré de la couleur. Par leur système de coloration, elles se distinguent en effet de toutes les autres. La larve primaire de *M. Schreibersi* est bien distincte, par la teinte jaune du dessus de l'abdomen, avec les côtés des segments d'autant plus enfumés qu'on se rapproche davantage de l'extrémité postérieure. Celle de *M. Variabilis v. tricincta* a bien les plaques chitineuses du dernier segment thoracique et de tous les segments abdominaux teintées de noir, mais cette couleur noire y est inégalement répartie; elle est plus abondante sur leur bord postérieur que sur leur bord antérieur, et plus abondante aussi en arrière qu'en avant. En outre, les stries céphaliques et la crête bien nette des plaques thoraco et abdomino-dorsales sont des caractères qui aideront peut-être à faire reconnaître la larve de cette espèce.

Quelle est la durée de l'existence de cette larve primaire? Nous avons pu garder, pendant trois à quatre semaines, des triongulins de *M. Schreibersi* dans un tube de verre, sans qu'ils aient consenti à prendre aucun des mets que nous leur avons servis (miel d'*Osmia cornuta*, œufs desséchés d'Acridiens). Ils avaient rongé le bouchon du tube en des points contigus à la paroi, c'est-à-dire circulairement, essayant ainsi de forcer la porte de leur prison. Au bout d'un mois, tous étaient morts.

Voilà à peu près tout ce qu'il y a de certain sur les mœurs et métamor-

phoses des Mylabres. On voit que c'est peu. Si nous nous demandons maintenant de quelle façon vit le triongulin, nous entrons en plein inconnu.

Comme le dit M. Fabre, c'est « une robuste bestiole, apte à fortement happer de la mandibule, explorer le pays de ses gros yeux et circuler avec six harpons solides pour appui (1). » Cet incomparable observateur (Darwin en personne l'a ainsi qualifié) a constaté que la larve primaire de *M. 12-punctata* refuse constamment de s'accrocher à la toison des Halictes. Il en conclut qu'elle ne se fait pas véhiculer dans la loge aux vivres, comme celle des *Sitaris* ou celle des *Méloës*, et qu'elle va elle même à la recherche d'une nourriture à sa convenance. Mais quelle est cette nourriture? Voici ce que suppose l'illustre savant : « La mère dépose ses œufs sous terre, à proximité des lieux hantés par les nourriciers. Les jeunes larves récemment écloses quittent leur retraite en septembre et vont, dans un étroit voisinage, à la recherche des terriers approvisionnés. Les robustes pattes de l'animalcule permettent ces investigations sous terre. Les mandibules, tout aussi robustes, ont nécessairement leur rôle. Le parasite, pénétrant dans le silo à provisions, se trouve en présence, soit de l'œuf, soit de la jeune larve de l'hyménoptère. Ce sont là des concurrents dont il importe de se débarrasser au plus vite. Alors jouent les crocs mandibulaires, qui déchirent l'œuf ou le vermisseau sans défense. Après ce brigandage, comparable à celui de la larve primaire du *Sitaris* éventrant et buvant l'œuf de l'Anthophore. Le Méloïde, unique possesseur des victuailles, dépouille son costume de bataille et devient le ver pansu, consommateur du bien si brutalement acquis. Ce ne sont là de ma part que des soupçons, rien de plus. L'observation directe les confirmera, je crois, tant leur connexion est étroite avec les faits connus (2). »

J. Gorritz, d'un autre côté, a essayé d'élever des triongulins de Mylabres en leur offrant l'œuf et le miel de certains héménoptères (*Ceratina*, *Anthidium*). Mais ses élèves ont constamment refusé cette nourriture et sont morts au bout de huit à dix jours. « Comme conséquence, ajoute Gorritz, puisque les Mylabres ne sont point parasites des hyménoptères, ne le sont-ils pas des orthoptères? »

Voici maintenant l'opinion du Dr Beauregard : « Pour ma part, dit-il, n'ayant pu obtenir des triongulins de Mylabres vivants, je n'ai pu faire d'expériences; mais, comparant ces larves à celles des *Epicauta* et constatant les grandes ressemblances qu'elles offrent entre elles, je fus conduit à penser que, comme ces dernières, elles sont parasites des nids d'orthoptères, conclusion posée, nous venons de le voir, par Gorritz également ».

« J'étais d'autant plus porté à considérer cette hypothèse comme fondée, qu'en Algérie, la patrie des Mylabres, les Acridiens, de leur côté, font de terribles ravages et déposent dans le sol des quantités énormes de nids.

(1) *Loc. cit.*, p. 276.
(2) *Loc. cit.*, p. 278.

J'écrivis donc à mon ami le professeur Battandier, de l'École de médecine d'Alger, en le priant de me procurer de ces nids d'Acridiens. Il voulut bien me mettre en rapport avec M. Court, pharmacien à Sétif, qui eut l'obligeance de m'envoyer, pendant deux années de suite, plusieurs milliers de nids d'Acridiens. J'examinai ces nids avec le plus grand soin, et il me fut impossible de découvrir aucune trace de larve de Vésicant. Faut-il admettre que ces nids n'appartiennent pas à l'espèce recherchée par les Mylabres? Ou penser que ceux-ci ne sont point parasites des nids d'Acridiens? J'avoue que cette dernière opinion me paraît plus vraisemblable. Je suis très porté à croire, en effet, par le peu de succès de mes tentatives dans les nids des orthoptères, que les jeunes Mylabres, à l'exemple des Cérocomes, vivent en parasites dans les cellules de quelque hyménoptère déprédateur, nourrissant ses larves de jeunes orthoptères ou de quelque autre pâture animale. Lorsqu'on connaîtra le triongulin du Cérocome, sa comparaison avec celui des Mylabres pourra peut-être ajouter un nouvel argument à l'appui de la ressemblance de leurs mœurs larvaires (1). »

Or, M. Fabre a montré que le Cérocome de Schœffer est parasite du Tachyte manticide (2), hyménoptère qui nourrit ses larves avec de jeunes Mantes religieuses. D'après le même auteur, le Cérocome de Schreiber serait « parasite du Tachyte tarsier, qui enfouit ses amas de jeunes criquets dans les hauts talus sablonneux. »

A notre instigation, M. Lapeyre a essayé de nourrir les larves primaires de deux espèces de Mylabres de Constantine avec des œufs de criquet. Mais ces œufs étaient trop desséchés et ne convenaient pas du tout. Cette expérience est à reprendre l'an prochain dans de meilleures conditions et sur une plus vaste échelle.

Nous-même avons échoué, dans une tentative d'éducation de ce genre, en offrant aux triongulins de *M. Schreibersi*, envoyés par notre ami, du miel d'*Osmia cornuta*, un des nombreux hyménoptères qui nichent dans le roseau de Provence.

La question en est là. Nous ne possédons aucun fait positif pouvant servir à éclairer ce problème du parasitisme des Mylabres; nous n'avons que des hypothèses. Toutes sont possibles ; mais aucune d'elles peut-être ne renferme la vérité, qui est probablement plus curieuse encore qu'on n'a pu l'imaginer.

Avignon, 12 Septembre 1890. Dr A. Chobaut (d'Avignon).

ABRÉVIATIONS DE LA PLANCHE

l., labre;
m., mandibule;
p. l., palpe labial;
p.m., palpe maxillaire;
a., antenne;
o., œil;
st., stigmate;
so., soie.

(1) *Loc. cit.*, p. 328-329.
(2) M. Fabre a ainsi baptisé cette espèce, que M. Pérez n'a pu déterminer, et qui est probablement nouvelle.

NOTES ET OBSERVATIONS

SUR

SYMPIEZOCERA LAURASI LUC.



Ayant eu la bonne fortune, en août 1889, d'obtenir par éclosion (*ex larva*) trois couples de *Sympiezocera Laurasi*, je voulus profiter de cette rare occasion pour tâcher d'en observer l'accouplement et la ponte. Je me procurai, à cet effet, deux gros genévriers, *Juniperus communis*, que je plaçai dans une chambre bien exposée au soleil et sur les branches desquels je lâchai, à dix heures du matin, mes six individus. Dès qu'ils furent en liberté, ils s'empressèrent de gagner les plus hautes branches d'où ils ne bougèrent plus de la journée. Ce n'est que le soir, vers les six heures, qu'ils commencèrent à quitter leurs positions et à circuler lentement le long des grosses branches. Une heure après, à la tombée de la nuit, j'eus le plaisir de voir se former un accouplement. Il eut une durée de quarante minutes. Pendant tout ce temps le mâle était monté sur la femelle et la tenait fortement enlacée. Convaincu qu'il me serait utile de reconnaître ces deux individus, avec un peu de peinture, je leur fis une marque à l'élytre.

Dès que la copulation fut terminée, la femelle resta quelque temps immobile et le mâle quitta le genévrier pour aller se blottir dans un des angles de la chambre où je le trouvai mort quarante-huit heures après.

Hors l'accouplement dont je viens de parler, je ne vis rien autre ce soir-là qui mérite d'être relaté. Les autres *Sympiezocera Laurasi*, circulaient tranquillement le long des branches sans qu'il y eut la moindre manifestation de rapprochement entre les femelles et les mâles.

Je fis cependant une remarque que je ne peux laisser passer sous silence, d'autant plus que le fait se reproduisit régulièrement tous les soirs. Quand dix heures arrivaient, les *Sympiezocera Laurasi* regagnaient invariablement les sommets des genévriers pour n'en plus bouger jusqu'au lendemain un peu avant la tombée de la nuit.

Le soir suivant, il me fut donné de constater un nouvel accouplement. Mais ce qui surtout absorba mon attention, ce fut les agissements de la femelle qui, le soir précédent, avait subi les caresses du mâle. Elle allait et venait avec une rapidité surprenante, on aurait dit qu'elle voulait explorer l'arbre dans toutes ses parties. Elle courut ainsi près d'une heure, puis, revenant sur ses pas, elle s'arrêta sur une branche où je la vis agrandir légèrement de ses mandibules un ancien trou de Phloeosinus. Ce travail fait, elle y pondit un œuf, sur lequel elle répandit une liqueur gommeuse qui, faisant corps avec l'écorce environnante, en dissimulait entièrement l'endroit.

Dans dix-sept trous de Phloeosinus, elle répéta la même opération, ce qui nécessita pour chaque ponte, une moyenne d'au moins quatre minutes. Elle distançait ses œufs d'une manière irrégulière, mais les plus proches ne se trouvaient jamais à moins de cinq centimètres les uns des autres. La grosseur des branches était très variable, certaines avaient plus de vingt centimètres de diamètre et d'autres en atteignaient à peine trois.

La seconde femelle, dont je vis aussi l'accouplement, procéda, le lendemain, de la même façon que la première. Mais pour sa ponte, elle rencontra certaines difficultés, mes genévriers n'ayant été que très légèrement attaqués par les Phloeosinus, elle eut beaucoup de mal à trouver les quatorze trous qui lui furent nécessaires. Quant à son mâle, comme avait fait le premier, il descendit à terre, où il serait certainement mort, si la crainte de le voir se détériorer, ne m'avait décidé à le mettre dans l'alcool.

Je gardai le troisième couple, qui me restait, plus de huit jours sans qu'il me fut possible de surprendre l'accouplement ni la ponte. Je suppose que rien de cela n'eut lieu, car ni le mâle ni la femelle ne descendirent à terre, et le huitième jour, quand je les pris pour les tuer, ils étaient encore plein de vie.

Ayant continué mes observations, je constatai qu'à une température de 20° à 27° les œufs mettent dix-neuf jours à éclore. Quant aux jeunes larves je ne pus malheureusement pas les élever longtemps, mes genévriers s'étant desséchés rapidement elles finirent par n'y plus trouver les conditions nécessaires à leur développement et moururent toutes au bout de trois semaines. Elles avaient déjà atteint une longueur de près de 1 centimètre et la tête mesurait 3 millimètres de largeur.

Ici s'arrêtent mes observations en chambre, mais ayant beaucoup recherché les larves de ce rare longicorne, je crois pouvoir compléter certains renseignements.

La larve vit sous l'écorce du genévrier jusqu'au jour où, ayant atteint son complet développement, elle se creuse une cellule dans le bois vif de l'arbre où elle demeure jusqu'au moment où elle se changera en nymphe, puis en insecte parfait.

La jeune larve, durant les deux ou trois premiers mois de son existence, prend toujours dans le parcours qu'elle effectue une direction de haut en bas. Elle va ainsi sur une longueur qui varie de 20 à 40 centimètres. Arrivée à ce point elle est déjà d'une certaine grosseur. Sa longueur est de 1,8 à 2 centimètres, et la largeur de sa tête atteint 4 à 5 millimètres. La larve change alors de direction et sa marche de descendante devient ascendante. Elle parcourt encore pendant les six et sept dernières semaines qui lui restent pour être dans toute la force de son développement, une distance de 10 à 15 centimètres. C'est le moment où elle va cesser de vivre sous l'écorce pour s'introduire dans le cœur du genévrier. La larve s'y creuse une cavité de forme ovalaire, arrondie à ses deux extrémités où elle reste souvent enfermée

de longs mois avant de se changer en nymphe. J'en ai observé beaucoup qui sont restées ainsi de décembre en août et même davantage.

Je n'ai jamais pu me rendre un compte exact du temps que mettait la nymphe à se changer en insecte parfait, mais il doit être de très courte durée; j'ai eu des larves qui, en quinze jours, me donnaient des insectes.

Il n'y a pas d'époque fixe pour la venue des *Sympiezocera Laurâsi*, on en prend indistinctement de mai en septembre. Cela provient, comme il m'a été permis de le constater, de ce que les larves d'une même ponte donnent souvent les insectes avec des écarts de plusieurs mois.

Il arrive très communément que ce longicorne ne peut sortir de l'arbre qui le renferme. Je ne crois pas exagérer en affirmant que ce fait se produit avec une moyenne de six fois sur dix. Cela provient de ce que la larve barricade l'entrée de sa cellule avec un tampon de sciure tellement compact que bien souvent l'insecte ne peut parvenir à se faire un passage. J'ai trouvé des pieds de genévriers qui renfermaient huit et dix individus morts de cette façon.

Un de mes anciens amis auquel je dois beaucoup de reconnaissance pour les bonnes leçons d'entomologie qu'il a bien voulu me donner, me faisait chasser la *Sympiezocera Laurasi, ex larva.* Quand nous avions trouvé un genévrier attaqué, nous en détachions la partie qui renfermait la larve et la portions dans notre chambre aux bûches. C'est de cette façon qu'après beaucoup de peine, nous arrivions parfois à nous procurer quatre ou cinq individus. Mais à la suite de certaines observations qu'il me fut permis de faire, sachant que durant le jour les *Sympiezocera Laurasi* se tenaient à l'extrémité des genévriers, je fis construire un filet fauchoir dont le manche avait 3 mètres de longueur et l'ouverture du cercle 35 centimètres de diamètre. Ayant fauché l'après-midi le sommet des genévriers, je n'y pris que quelques *Callidium glabratum.* A onze heures du soir, je ne fus pas plus heureux, mais ayant renouvelé mon expérience dès la pointe du jour, j'eus la satisfaction d'une réussite complète. C'est le seul moment où les *Sympiezocera Laurâsi*, engourdies par la fraîcheur de la nuit, se laissent choir dans le filet.

S'il ne m'a pas été permis d'offrir à tous mes collègues et amis un échantillon de cette rarissime espèce, je suis heureux de leur indiquer le moyen de se la procurer.

G. Chéron.

RECHERCHES DE M. F. DECAUX

SUR

LES MŒURS DES SCOLYTUS ET DES HYLESINUS DES ENVIRONS DE PARIS

M. F. Decaux vient de publier, dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes* (1), un très intéressant travail sur les mœurs des *Scolytus* et des *Hylesinus* des environs de Paris. Il a donné un résumé de ses recherches dans le *Bulletin de la Société entomologique de France* (2). C'est de ces deux publications que nous extrayons les renseignements suivants.

Certains auteurs ont prétendu que, pour ces insectes, l'accouplement avait lieu dans les galeries de ponte. Pour d'autres observateurs plus attentifs, les femelles, après avoir creusé leur galerie de ponte, la descendent à reculons jusqu'à ce que la partie postérieure de leur corps émerge de l'orifice extérieur. Elles s'immobilisent alors dans cette position jusqu'à ce qu'un mâle, errant sur l'écorce à la recherche de galante aventure, survienne et les féconde. L'acte reproducteur effectué, elles remontent leur souterrain, pondent leurs œufs, l'un à droite, l'autre à gauche, à des distances à peu près égales entre elles. M. Decaux, qui a étudié cette question pendant plusieurs années consécutives, dit que les choses ne se passent point ainsi. Il a toujours vu l'accouplement avoir lieu au dehors, de façon normale, sur le tronc même de l'arbre attaqué, vers neuf ou dix heures du matin. La femelle, une fois sa ponte effectuée dans la galerie préparée à l'avance, recule jusqu'à l'orifice extérieur et meurt à cette place, faisant ainsi à sa progéniture rempart de son corps contre des ennemis multiples, et en particulier contre de petits hyménoptères appartenant surtout à la famille des *Chalcidites*.

Les larves des *Scolytus* et des *Hylesinus* sont très semblables les unes aux autres. Elles ne diffèrent guère que par la taille.

Elles arrivent très rapidement à leur entier développement, comme toutes les larves qui vivent du liber, lequel constitue une substance tendre et nourrissante. A partir du mois d'octobre, elles n'ont plus à grossir. Elles se creusent alors une cellule dans l'écorce, où elles demeurent sans changement jusqu'aux premiers jours de mai. A cette époque, la nymphose a lieu. L'insecte parfait sort vers le 1er juin.

M. Decaux donne ensuite de très intéressants détails sur les mœurs des espèces qu'il a pu observer. Nous les résumons ainsi :

Scolytus destructor Oliv. — Vit dans les troncs des ormes *(Ulmus campestris)*; galerie de ponte verticale et ascendante; galeries des larves perpendiculaires à la précédente, c'est-à-dire transversales, un peu flexueuses dans leur trajet.

Scolytus multi)=(*striatus* Marsh. — Troncs et grosses branches des vieux ormes; mêmes galeries que l'espèce précédente.

Scolytus pygmaeus F. — Habite les petites branches des ormes, tout à fait en haut des arbres. Galeries longitudinales.

Scolytus ensifer Eichh. — M. Decaux a découvert que cet insecte vit dans le tronc et les grosses branches des *Cerasus avium* ou merisiers des bois. Galerie de ponte longitudinale. Galerie des larves transversales. La larve de cette espèce

(1) Nos 234, 235, 235 (avril, mai, juin 1890).
(2) 1890, p. CXXIV à CXXVI.

n'était pas encore connue. Elle ressemble à celle des autres scolytes, mais elle est de taille plus petite.

Scolytus Ratzeburgi Janson. — Vit sous l'écorce des vieux bouleaux *(Betula alba* et aussi, d'après M. Bédel, *Betula pubescens).*

Scolytus intricatus Ratzeburg. — Vit dans le tronc et les branches des chênes *(Quercus robur)* de taille moyenne. Vit aussi dans les branches de l'orme.

Scolytus carpini Ratzeb. — Se développe sous l'écorce des charmes *(Carpilus betulus).*

Hylesinus varius F. — Attaque le frêne *(Fraxinus excelsior)* dans toutes ses parties, tronc, grosses et petites branches. Galerie de ponte transversale. Galeries des larves longitudinales.

Hylesinus oleiperda F. — Vit dans le tronc et les grosses branches de l'orme *(Fraxinus ornus)* et aussi dans les souches du lilas. M. Bédel le signale en outre du frêne et des oléacées.

Hylesinus crenatus F. — Tronc du *Fraxinus excelsior.*

Hylesinus vittatus F. — Vit sous l'écorce des jeunes ormes.

Phloesinus bicolor Brullé. — Importé depuis peu avec le suivant dans les environs de Paris, où ils se sont multipliés très rapidement sur les cyprès, genévriers, thuyas, sequoias et wellingtonias. Cet insecte s'attaque au tronc et aux branches, grosses et petites, de ces arbres et arbustes. Toutefois, quand il a affaire à des sujets jeunes et vigoureux, bien en sève, il procède autrement. Une première génération est chargée d'affaiblir d'abord le sujet. Pour cela, les femelles pondent leurs œufs à l'aisselle des rameaux et les y agglutinent à l'aide d'une matière gommeuse. La larve qui en sort s'enfonce dans le bois tendre du rameau, le traverse obliquement de part en part, se retourne alors, repasse dans sa galerie et se creuse une retraite dans la branche d'où naît le rameau. Au bout de quelque temps, ce rameau tombe. Un certain nombre de rameaux sont ainsi détruits, en sorte que la végétation de l'arbre se trouve considérablement ralentie. L'année suivante, il est attaqué dans toutes ses parties.

Phloeosinus thuyae Perris. — Vit comme le précédent, mais n'a pas paru jusqu'ici s'attaquer aux rameaux pour amener la décrépitude d'un arbre en pleine vigueur. Parmi ses ennemis, on rencontre un coléoptère, le *Laemophleus juniperi* Grouvelle, dont M. Decaux décrit la larve jusqu'ici inconnue.

L'auteur termine son travail par quelques conseils pour la destruction de tous ces insectes lignivores et pour la protection des arbres exposés à leurs ravages. Nous y renvoyons le lecteur. A. C.

LE TAMIS A INSECTES

SON UTILITÉ POUR LA RECHERCHE DES INSECTES (SURTOUT COLÉOPTÈRES) ET DE SES EMPLOIS

Par Edm. REITTER

(*Traduit de l'allemand par* C.-E. LEPRIEUR)

— SUITE —



Les inondations du printemps, quand surtout elles ne se produisent pas à une époque trop avancée de l'année, produisent, comme le savent tous les entomologistes, une quantité innombrable d'insectes remarquables, surtout

coléoptères, et quand on ne préfère pas mettre en sac, au bord de la rivière même, les débris pour les porter directement à la maison, on pourra, à cause des dimensions et de la force de notre tamis, remplir facilement d'excellents débris tamisés tous les sacs de réserve qu'on a emportés avec soi. Comme je l'ai déjà indiqué précédemment, il importe d'avoir à sa disposition plusieurs tamis de différentes grosseurs de mailles. Il sera par là facile de passer à la maison les débris à travers un crible plus serré afin de diminuer sensiblement la perte considérable de temps qu'il faut consacrer à la recherche des insectes. La partie grossière des débris ne renfermant plus que des coléoptères de taille grande ou moyenne, ne nécessite plus alors qu'un examen rapide et superficiel.

Quand on se sert de plusieurs tamis, il est indispensable pour l'exploration de localités très humides de choisir de préférence ceux à larges mailles. Même dans ce cas, il n'arrive dans le sac à tamiser que des particules relativement petites et d'autant plus précieuses. Les débris provenant de localités très humides, doivent être jetées à chaque instant dans les sacs de réserve, car elles ont une grande tendance à s'agglomérer en petites sphères, qui renferment souvent dans leurs intérieurs les insectes délicats. Il faut éviter d'explorer immédiatement le produit du tamisage de localités très humides. On les abandonne pendant un jour ou deux au plus dans un endroit sec et on écrase doucement les parties réunies en boulettes, avant d'y chercher les insectes. Dans les Carpathes, les montagnes les plus humides de l'Europe, il faut toujours employer ces précautions quand on tamise, car souvent les espèces les meilleures se retirent dans les portions les plus humides du sol et qu'il faut, pour se les procurer, jeter dans le tamis les feuilles toutes ruisselantes d'eau.

Lors de grands voyages de chasse, il ne faut jamais manquer de tamis de différentes grosseurs de mailles, principalement dans le sud de l'Europe; les circonstances dans lesquelles on doit recourir au tamisage, sont si variables, qu'il est indispensable, pour répondre à tous les cas, d'avoir plusieurs tamis différents. Vermoulure des arbres cariés, gazons desséchés, fragments d'humus, etc., devront être passés à travers un crible serré, pour épargner le temps et la peine. Un autre avantage des tamis nombreux consiste dans la possibilité d'employer au tamisage les guides, les porteurs, ou d'autres personnes encore, jusqu'à concurrence du nombre des instruments.

Le premier printemps est, chez nous aussi bien que dans le sud de l'Europe, l'époque la plus favorable pour le tamisage. Il y a cependant des cas où le commencement de l'été pourrait se montrer préférable, comme par exemple dans ce qu'on nomme les entonnoirs des chemins de montagnes de Capella, en Croatie. La chaîne des Capella n'offre ni petits cours d'eau ni ruisseaux, et ne renferme que peu de vallées ou de ravins et encore de faibles dimensions, mais les parties y sont garnies d'excavations profondes en forme d'entonnoirs,

couvertes, comme d'ailleurs tout le massif de la montagne, de forêts d'essences variées et d'une abondante végétation. Ces excavations reçoivent, pendant l'hiver, une quantité de neige bien plus abondante que le terrain environnant et constituent ainsi un réservoir naturel qui rend très explicable leur constante humidité pendant le cours de l'été. Par suite, ces entonnoirs fournissent à la fin du printemps et au commencement de l'été un terrain excessivement riche pour les recherches au tamis. Pour ceux que la faune de ce sol spécial, que j'ai exploré deux fois, pourrait intéresser, ils peuvent se rapporter à l'article sur ce sujet que j'ai publié dans les *Bulletins de la Société Bot. Zool. de Vienne*, 1879, page 35.

Vers la fin du printemps, le tamisage des feuilles recueillies dans les prés, les jardins, les broussailles ombreuses, le long des murs ou d'autres localités analogues, devient improductif par suite de la disparition de l'humidité. Le chasseur prévoyant doit à cette époque tenir compte du degré d'humidité des feuilles et visiter les taillis ombragés où, comme par exemple en Croatie, on peut tamiser avec de très bons résultats les feuilles tombées dans les petits cours d'eau.

Au commencement de l'été, il faut examiner les amas décomposés qu'on rencontre dans de grands jardins. Ils sont formés de plantes arrachées, abandonnées en tas à la décomposition et recouvertes d'une légère couche de terre. Ces amas deviennent semblables aux tas de mauvaises herbes, qu'on rencontre notamment en Europe méridionale, au bord des vignobles et qui renferment une quantité considérable de coléoptères, appartenant généralement à des espèces vulgaires, telles que les *Oxytelus*, *Eumicrus*, *Trichopteryx*, *Cercyon*, *Hister*, etc. En Dalmatie et ses îles, en Grèce, etc., on a l'habitude d'entasser sur certains points et au bord des vignobles le fumier frais. Ces tas, à part les *Rhyssemus plagiogonus* et *oxyomus*, renferment peu d'*Aphodiides*, en revanche les *Staphilinus*, beaucoup d'*Histerides* et de *Cercyons* s'y rencontrent. C'est dans de semblables localités que j'ai recueilli le *Dandrophilus punctatus* et le *Coelostoma dalmatinum*, toujours en très grand nombre.

Au commencement ou au milieu de l'été, il faut explorer attentivement les vieux troncs d'arbres, les arbres tombés et tous les débris de bois décomposés ou en décomposition. Lorsque la sève s'écoule encore d'arbres vivants, hêtres ou chênes, on y rencontre de nombreux clavicornes. Avant d'enlever l'écorce de ces troncs, il faut explorer la mousse qui souvent les entoure complètement, en prenant soin de disposer le tamis à la base du tronc, pendant qu'on râcle à la partie supérieure les mousses ou les lichens qui recouvrent l'écorce. Dans la mousse, toute humide par le suintement de la sève, on peut rencontrer le *Sphaerites glabratus*, *Tachinus proximus*, des *Quedius* et de nombreuses espèces différentes qui tombent dans le tamis.

(La suite au prochain numéro).

COMMUNICATIONS

ANISOTOMA. — Réponse. — Les anisotomes vivent généralement de matières en décomposition. Ils fuient généralement la lumière ; beaucoup ne sortent que la nuit. On les trouve sous les feuilles humides contenant quelques moisissures, sous les détritus de plantes, sous les bois qui ont séjourné quelque temps par terre. Presque tous apparaissent vers la fin de l'automne. On les attire facilement, d'après Fauconnet, en déposant des truffes gâtées dans les endroits où l'on suppose qu'il peut en exister. Ils se prennent aussi très souvent dans les tas de champignons pourris que l'on a réunis à cette intention. J'ai trouvé plusieurs exemplaires du rarissime *Cyrtusa subferruginea* Reitt., en juin, sous des éclats de bois, dans ma cour. C. V., à Clessy.

CONSERVATION DES INSECTES. — Réponse. — Pour garder en stock pendant plusieurs années les insectes non piqués, il faut les renfermer, quand ils sont secs, dans des tubes en papier, que l'on fait, suivant la taille des insectes à y mettre, sur un crayon ou des bâtons. On gomme la partie longitudinale, et ses extrémités sont bouchées avec des tampons de ouate ou mieux par des petites boulettes de papier à cigarette. Chaque tube doit porter le nom de l'insecte, la date de sa récolte et le nombre d'exemplaires qu'il contient. Je pratique depuis plusieurs années ce moyen de conservation et j'en suis très satisfait. M. PADEWIETH.

M. BARTHE, professeur à Montélimar, demande en communication, pendant quelques semaines, le premier volume du catalogue de *Gemminger et Harold.* Il offre, comme garantie, le prix de l'ouvrage et se charge des frais de port.

M. CHÉRON, travaillant depuis quelque temps à la rédaction d'un catalogue des coléoptères de France qui mentionnera pour chaque espèce : les localités, l'époque et les conditions de la capture, prie ses collègues de vouloir bien lui fournir les renseignements qu'ils jugeront utiles et recevra avec reconnaissance les faunes des départements qu'on voudra bien lui communiquer.

ÉCHANGES

M. VAULOGER de BEAUPRÉ, 34, rue Jean-Burguet, Bordeaux, offre en nombre : *Carobus splendens*, *Anophtalmus Cerberus*, *Nebria Lafrenayei*, *Meloe majalis*, etc., contre espèces équivalentes, dans les mêmes conditions. Il offre en outre : *Pausus Fanvieri*, *Scylhropus Warioni*, *Purpuricenus Desfontainei*, *Clythra hybrida*, etc., etc. Envoyer listes d'oblata.

M. ÉCHAVIDRE, à La Combelle (Puy-de-Dôme), offre 800 esp. coléoptères contre espèces d'Europe. Offre aussi contre coléoptères : Plantes, minéraux et roches. Envoyer oblata.

M. Victor ACHARD, à Aix (B.-du-R.), demande des correspondants préparant bien pour l'échange des coléoptères de France. Il offre 200 espèces de sa région. Adresser oblata.

M. A. RAVOUX, pharmacien, à Nyons (Drôme), offre un dictionnaire d'histoire naturelle de Brongniart, de Condolle, Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, etc., etc., Paris, 1827. L'ouvrage complet, en très bon état, comprend 16 vol. de 600 pages et un atlas. A échanger contre coléoptères, de préférence exotiques, surtout Cicindèles, Lamellicornes, Buprestides et Cérambycides.

TABLEAU DES ÉCHANGES

Toute personne qui enverra à **M. le Dr CHOBAUT, 4, rue Dorée, à Avignon,** 60 coléoptères en 8 à 10 espèces préalablement acceptées (les vulgarités exclues), recevra en échange les curculionides suivants, qui proviennent tous du Midi de la France :

1 Peritelus senex.
2 Polydrosus cervinus.
3 — micans.
4 Scytropus Lethierryi.
5 Brachyderes pubescens.
6 Sitones sulcifrons.
7 — humeralis.
8 Chlorophanus pollinosus.
9 Coniatus tamarisci.
10 — repandus.
11 Acentrus histrio.
12 Cleonus sulcirostris.
13 Lixus trivittatus.
14 — filiformis.
15 Larinus jaceæ.
16 Pachytychius sparsutus.
17 Barytychius squamosus.
18 Cryptorhynchus lapathi.
19 Acalles Diocletianus.
20 Balaninus elephas.
21 — tessellatus.
22 Balanobius salicivorus.
23 — pyrrhoceras.
24 Anthonomus rubi.
25 — pedicularius.
26 Lignyodes enucleator.
27 Tychius striatulus.
28 Sibynes fugax.
29 Gymnetron bipustulatum.
30 Cionus thapsus.
31 Nanophyes pallidulus.
32 Orchestes quercus.
33 — alni.
34 — ilicis.
35 Orchestes erythropus.
36 Mononychus salviæ.
37 Ceuthorrhynchus ericae.
38 — 3 maculatus.
39 Apion tubiferum.
40 — squamigerum.
41 — malvæ.
42 Auletes tubicen.
43 Tropideres nndulatus.
44 Spermophagus variolosopunctatus.
45 Bruchus pauper.
46 Scolytus rugulosus.
47 Crypturgus cinereus.
48 Hypoborus ficus.
49 Thamnurgus varipes.
50 Tomicus rectangulus.

Frais de poste à la charge des destinataires.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE (1)

Séance du 8 octobre 1890.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. P. MABILLE. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. CROISSANDEAU, d'Orléans, fait présenter par M. A. Grouvelle, la description d'une nouvelle espèce de Scydmaenidae : *Chevrolatia Grouvellei,* qui a été trouvée dans les tabacs importés du Mexique.

M. H. DU BUYSSON adresse la description de deux espèces d'Elaterides : *Athous dasycerus,* n. sp. (♂), qui provient de Turquie ; *Agriotes Desbrochersi,* n. sp., prise à St-Charles, près Philippeville (Algérie), au pied des plantes, en juin 1889.

M. G. CHÉRON présente à la Société le premier numéro du journal *Le Coléoptériste*, et développe les raisons pour lesquelles le Dr A. Chobaut et lui ont créé cette nouvelle feuille entomologique.

M. G. CHÉRON annonce qu'il a pris, à Fontainebleau, plusieurs exemplaires du *Saprinus dimidiatus* Illig., et fait observer qu'il ne croit pas que cette espèce méridionale ait jamais été prise dans le bassin de la Seine.

Séance du 22 octobre 1890.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. P. MABILLE. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une longue discussion s'engage entre tous les membres présents, pour fixer dans quelles conditions les ouvrages laissés par feu l'abbé de Marseul seront cédés. Il est arrêté que le catalogue des coléoptères de l'Ancien-Monde sera vendu dix francs aux membres de la Société, et quinze francs aux autres personnes. On décide aussi de continuer *L'Abeille.* Elle paraîtra sous la même forme, et aussi souvent que possible, au fur et à mesure de la rentrée des fonds provenant de la vente des livres et de la publication du journal. M. Bedel en prend la direction comme membre délégué.

M. G. CHÉRON lit une note très intéressante, provenant du Dr A. Chobaut, sur les mœurs et métamorphoses de l'*Emenadia flabellata.*

M. J. KÜNCKEL D'HERCULAIS mentionne qu'il a constaté, dans son dernier voyage en Algérie, que les Mylabres étaient parasites des Acridiens, que leurs larves se nourrissent d'œufs de criquets. Il en serait de même des larves de *Trichodes ammios*.

La séance est levee à dix heures vingt minutes.

(1) Il n'est donné, dans *Le Coléoptériste*, que le compte rendu de ce qui a trait aux coléoptères.

Le Propriétaire-Gérant : G. CHÉRON.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 3. REVUE MENSUELLE 1er DÉCEMBRE 1890.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

PARIS ET DÉPARTEMENTS...... 7 francs. || ÉTRANGER.................... 8 francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

La Direction du journal LE COLÉOPTÉRISTE fait appel à tous les Entomologistes pour les prier de vouloir bien la seconder dans sa tâche. C'est avec reconnaissance qu'elle recevra pour être publiés tous les travaux et observations qu'on voudra bien lui communiquer.

L'auteur de tout article inséré dans la Revue aura droit à quinze exemplaires.

Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annoncé sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

COMITÉ D'ÉTUDES

H. du Buysson, au Vernet (Allier). *Elatérides* d'Europe et confins.

Carret (abbé), professeur aux Chartreux, Lyon. *Carabiques.*

G. Chéron, 30, rue Duret, à Paris. *Aphodiides* et *Mylabrides* d'Europe et circa.

A. Chobaut, 4, rue Dorée, à Avignon. *Anthicides, Mordellides, Rhipiphorides, Meloïdes* et *Œdemerides* d'Europe.

J. Croissandeau, à Orléans. *Pselaphides* d'Europe et *Scydmaenides* du globe.

L. Gavoy, 5 *bis*, rue de la Préfecture, à Carcassonne (Aude). *Lamellicornes.*

A. Lapeyre, faubourg El Kantara, à Constantine (Algérie). *Méloides* d'Europe et circa.

C.-E. Leprieur, 38, rue des Écoles, à Paris. *Hydrocanthares* et *Histérides.*

J. Minsmer, capitaine au 142e de ligne, à Mende (Lozère). *Longicornes* de France.

E. Olivier, à Moulins. *Lampyrides* d'Europe et circa.

M. Pic, à Digoin (Saône-et-Loire). *Longicornes* d'Europe et circa.

Sicard (Dr), à Albi (Tarn). *Coccinellides* de France.

DONNONS QUITTANCE DE LEUR ABONNEMENT A

MM. Aehon (H.-F. d'), — de Beauchène. — A. Bovet, — Boyenval, — P. Caulle, — J. Chevalier, — J. Croissandeau, — E. Piel de Churcheville, — Debernard, — l'abbé Decorne, — Delherm de Larcenne, — Ch. Demaison, — Driancourt, — Duchaussoy, — Dupont, — H.-P. Duurloo, — Ch. Eugels, — Guillot, — le Dr L. Jullian, — Laborderie Boulou, — H. Martin, — Meyer Darcis, — G.-B. Névinson, — Pourchot, — E. Reitter, — Seidlitz (Dr G. von), — A. Sieveking. — Lucas von Heyden, — Roeloss, — Champenois, — A. L. Cepero.

A NOS LECTEURS

C'est à la fois un devoir et un plaisir pour nous que de remercier tous les coléoptéristes qui ont bien voulu nous envoyer leur aimable adhésion à notre œuvre et souvent nous féliciter, d'une manière trop éloquente peut-être, sur notre entreprise. Des illustrations de la science n'ont même pas craint de se joindre à nous et de nous encourager. C'est là un précieux gage de réussite dont nous sommes vivement touchés.

Notre notoriété personnelle n'est certainement pour rien dans ce courant de sympathie, car nous sommes encore des jeunes et des inconnus ; mais il est la preuve qu'il y avait quelque chose à faire dans cette voie, et que notre désir de renseigner les coléoptéristes sur tout ce qui peut les intéresser, était chose utile.

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir rempli toutes les parties de notre programme. Nous déclarons, au contraire, que nous avons bien peu fait pour mériter les éloges qu'on nous a adressés et l'estime dont on a fait preuve à notre égard.

Nous prenons toutefois l'engagement d'améliorer et de compléter notre œuvre au fur et à mesure de l'extension de notre journal et de l'augmentation de nos ressources. Il y a encore beaucoup à faire, nous ne l'ignorons point. Aussi ferons-nous tous nos efforts pour combler les lacunes de notre feuille et la rendre aussi complète, aussi savante et attrayante que possible. C'est ainsi que nous commencerons bientôt la publication de plusieurs importants mémoires de biologie entomologique et de classification des coléoptères d'Europe. Sous peu aussi, nous allons faire paraître les premières pages d'un catalogue complet des coléoptères de France, avec la synonymie, l'habitat et la date d'apparition de chaque espèce.

Ces travaux seront, pour nous, la meilleure façon de remercier nos lecteurs du bienveillant accueil qu'ils nous ont fait et de la confiance qu'ils nous ont témoignée, tout en contribuant, d'autre part, à assurer le succès du *Coléoptériste* qui, en deux mois, est parvenu à compter un très grand nombre d'abonnés.

La Rédaction.

APERÇU DICHOTOMIQUE

ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES

Par H. du BUYSSON

(Suite)

ATHOUS HIRTUS HERBST

Saillie prosternale (*) aplanie entre les hanches antérieures et non défléchie en arrière au delà de celles-ci; vue de profil, elle forme avec le prosternum une ligne à peu près droite. (*v. fig.* 1.)

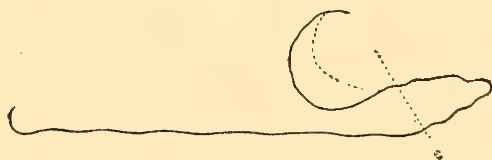


Fig. 1.

Prosternum ordinairement d'un tiers plus long que large, à peine sinué sur les côtés, au devant des angles postérieurs qui sont peu ou pas divergents; ceux-ci surmontés d'une carène presque toujours tout à fait droite. Disque du pronotum à ponctuation assez écartée rarement plus serrée.

Ecusson le plus souvent en bosse tuberculeuse.

Pubescence généralement peu serrée, grise et rarement d'un brun noir.

Toujours d'un beau noir uniforme parfois quelques taches isolées, vagues, rougeâtres, dues assurément à quelques accidents survenus pendant la nymphose.

ATHOUS NIGER LINN

Saillie prosternale recourbée distinctement en dessous en arrière des hanches antérieures; la surface aplanie en dehors; vue de profil elle forme un S très allongé en y comprenant le prosternum et la mentonnière. (*v. fig.* 2.)

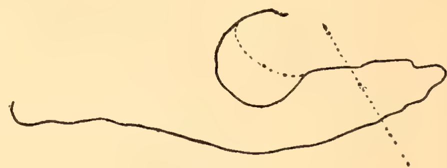


Fig 2

Prosternum un peu plus long que large, distinctement sinué sur les côtés, au devant des angles postérieurs qui sont divergents; ceux-ci surmontés d'une carène toujours courbe. Disque du pronotum assez densément ponctué.

Écusson plat ou régulièrement convexe.

Pubescence serrée, grise, parfois légèrement roussâtre.

Le plus souvent d'un beau noir uniforme, parfois avec les élytres colorées en brun jaune, le reste du corps demeurant le plus souvent complètement noir *(A. Scrutator Herbst)*, mais ne passant que très rarement au brun testacé, principalement sur l'écusson, le pourtour du pronotum et la bordure des

(*) Il faut faire abstraction de l'extrême pointe de la saillie prosternale qui, à l'état de repos, demeure engagée dans la cavité mesosternale et n'est pas apparente lorsqu'on regarde l'insecte de profil, à moins de le désarticuler et de séparer le pronotum du reste du corps.

Taille plus grande, variant de 13 à 17 mill. (♀) et de 12 à 15 mill. (♂).

Tarses d'un brun plus ou moins roussâtre.

♀ de taille plus grande que les ♂, de forme plus épaisse et dilatée sur les côtés. Pronotum plus arrondi sur les côtés et plus fortement convexe. Elytres plus larges en arrière et plus convexes. Malgré cela, leur tournure est peu différente de celle des ♂ et les deux sexes ne sont pas toujours considérablement distincts par la forme. Antennes plus courtes et moins fortement dentées en scie que chez le ♂.

Commun dans toute la France; je l'ai pris dans les Pyrénées où je n'ai pas rencontré l'espèce collatérale. Remonte aussi dans le Nord, en Suède, Norwège. Je l'ai reçu de Saint-Pétersbourg, d'Allemagne, d'Autriche. M. le Dr von Heyden le cite (l. c.) de Francfort, Harz, Helegoland, Engadine et Autriche. M. le Dr Kraatz l'indique dans sa collection comme provenant de Cologne et d'Italie.

segments abdominaux et les pattes. (*A. semirufus Desbr.*)

Taille plus petite, variant de 11 à 14 mill. (♀) et de 9 ¼ à 12 mill. (♂).

Tarses d'un brun plus ou moins roussâtre.

♀ mêmes caractères, mais bien autrement accentuées, d'une obésité générale qui rend leur aspect très différent de celui des ♂.

Se rencontre plus spécialement dans l'est de la France, les Alpes françaises et suisses, les Vosges, l'Autriche, la Moldavie, la Suède, la Norwège; à Saint-Péterbourg elle paraît bien plus commune que sa voisine. M. le Dr von Heyden le signale comme plus particulier au Harz, Seiermark et la Forêt noire. Les types de M. le Dr Kraatz viennent de Randen (Haute-Silésie), d'Iohannisbad, Oswitz, de Berlin, de Bohême, de Styrie et du Hartz (exempl. de la plus petite taille).

Les variétés sont bien moins communes que le type, surtout la var. b. d'*Embrun* (Desbrochers) de Saxe et du Hanôvre (Dr L. von Heyden).

Ces deux espèces réunies encore dans bien des collections sous le nom d'*Athous Niger Lin*, avaient cependant été distinguées en 1784 par Herbst (*Arch. der Ins.* v. p. 114), qui regardait comme type de l'espèce décrite par Linné, les individus de petite taille. Il assigne à son *E. hirtus*, la taille de 8 lign. (taille de son *El. rufipes*) sans donner les caractères précis pour séparer ces deux espèces. Quoi qu'il en soit, il me paraît évident que ce sont précisément ces deux espèces dont parle Herbst, et la grande taille qu'il donne à son *E. hirtus* est identique à celle de l'*A. porrectus Thoms.*

Redtenbacher l. c. a distingué également deux espèces dans l'*E. niger* de Linné, mais il ne lui assigne pas le même type qu'Herbst, ce qui est une erreur à mon avis. M. Thomson, ne sachant à laquelle des deux se rapportait l'Espèce

Linéenne, a décrit ses Athous sous deux noms différents, et les caractères qu'il donne sont assez précis. M. Seidlitz (*Fauna Transsylv.* l. c.) se rapporte aux descriptions de Thomson et donne la priorité à l'*Athous porrectus* Thoms., tandis qu'elle me semble devoir revenir à Herbst.

M. le Dr Von Heyden (*Deutsch. Ent. Zeit.*, p. 372, 1879) admet également ces deux espèces, mais M. le Dr Kraatz (*Deutsch. Ent. Zeit,* p. 375, 1879) trouve qu'il n'est pas aussi aisé qu'on veut bien le dire de séparer ces deux espèces l'une de l'autre et regarderait l'*A. porrectus* Thoms comme une forme plus robuste de l'*A. deflexus* Thoms. Je ne peux cependant me ranger à cet avis, à cause de la différence de forme que j'ai toujours observée chez la ♀ dans l'une et l'autre espèce. Il me semble que les autres caractères pourraient servir à la bonne détermination des spécimens ♂ qui offrent un profil douteux pour la pointe prosternale.

Comme c'est l'*A. deflexus* Thoms qui abonde le plus dans les contrées boréales et que l'*A. porrectus* est rare en Suède, il est à peu près certain que le type de la description de Linné était bien l'insecte que lui assigne Herbst. Ce qui peut encore servir de preuve à cette assertion, c'est que Linné (*Fauna Suecica*, 1re Ed. 1746, n° 577) cite comme variété de son *E. niger: Notopeda fusca, antennis simplicibus* (*Act. Ups.*, p. 15, n° 5, 1736) qui est vraisemblablement l'*A. scrutator* Herbst, variété qui n'a jamais été observée jusqu'à ce jour que pour l'*A. deflexus* Thoms. Nous conserverons donc le nom de Linné pour désigner cette dernière espèce et nous lui laisserons la priorité sur les autres.

Il convient donc d'écrire ainsi la synonymie de ces deux espèces :

A. Niger. — Linn. Faun. Succ. 2e Ed. 743. 1761. *Id.* syst. nat., Ed. XII I. p. 656. 33. 1789. *Gmel* syst. nat. Linn. Ed. XIII. I. p. 1910. 33. 1789 (*). — *Gyll.* Ins. Succ. I. p. 406. 36. 1808. — Payk. Faun. Succ. III. p. 11. 14. (pars.) 1800. — Schœff. icon. t. 174. f. 4. — Herbst arch. V. p. 114. 31. 1784. — *Id.* Käf. X. 42. 48. t. 161. fig. 10. 1806. — *Cand* Mon. III. p. 425. (pars) 1860. — Kiesw. Nat. Ins Deutsch. IV. p. 311. (*pars*) 1858. *Schiödte* Danm. Bupr. og Elat. p. 117 (pars). 1865. — Seidlitz. Fauna Transsylv. p. 192. 1888. — A ALPINUS. Redtb. Faun. Austr. 2e Ed. p. 191. 1858. A LAESUS *Germ.* (nec. Cand.) Ins. sp. nov. p. 156. 91. 1824. — A PUBESCENS *Mannerh* Humm. Essai VI. p. 6. — *Menetr.* cat. rais. p. 158. 1832. — A. HIRTUS *Bach.* Käferfaun. II. p. 30 1851. — A DEFLEXUS *Thoms* Skand. Col. X. 355. 1868.

Var. a. SCRUTATOR Herbst Käf X. 73. 92. pl. 164. f. 8. (1806). — *Gyll.* Ins. Succ. I. p. 413. 42. ♂. 1808. — *Fisch.* Ent. II. p. 203. pl. XXIV. fig. 3. — *Gebl.* in Leder Reise. p. 82. — Redtb. Faun. aust. 2e ed. p. 491. 6. (1858) *Seidl.* Faun. Transylv. p. 191. 1888. — *A. Œneithorax* Desbr. l'Abeille, VII, p. 108 (1870).

Var. b. SEMIRUFUS Desbr. l'Abeille, IX, p. 356. 1873.

A. hirtus. — *Herbst.* arch. V. p. 114. 30. 1784. *Id.* Käf X p. 164. 8. 1806. — *Lacord.* Faun. Ent. Par. p. 638. 1835. — Redtb. Faun. austr. 2e Ed. p. 191. 5. 1858. — A ATER. *Fourcer* Ent. Par. I. p. 38. 13. 1785. — A. NIGER. Oliv. Ent. II. 31. p. 28. 34. Pl. VI. fig. 65. 1790. — Degeer Mem. Ins. p. 151. 12. 1774. — *Rossi* Faun. Etr. Ed. Helw. I. 203. 439. 1700. — Payk. Faun. Succ. III. p. 11. 14. (pars) 1800. — *Geoffroy* Ins. Par. I. p. 136. 13. *Taupin en deuil.* 1764. — *Kiew* Nat. Ins. Deutsch. IV. p. 313. 1. (pars) 1858. *Redtb.* Faun. austr. 2e Ed. p. 191. 5. 1858. *Cand.* Mon. III. p. 425 (pars) 1860. — *Schiödte.* Danm Bupr. og. Elat. p. 117 (pars) 1865. — A ATERRIMUS. Fabr. Syst. Ent. p. 211. 9 1775. *Id.* Spec. Ins. p. 267. 14. 1781. — *Id* manst. Ins. 172. 18. 1787. *Id.* Ent. Syst. p. 221. 24. 1792. *Id.* Syst. Eleut. II. p. 227. 1801. — A. NIGRINUS Marsh. Ent. Brit I. 389. 35. 1808. — A. PORRECTUS Thoms. skand. Col. X. 356. 1808. — *Seidlitz.* Faun. Transylv. p. 191. 1888.

(*A suivre.*)

(*) G. Emelin a modifié (l. c. n° 33) le nom d. E. *nigrinus* Herbst (arch. V. n° 33) en écrivant *nigricans* Herbst. nom que l'on cherche en vain dans l'ouvrage d'Herbst. et le n° 33 de cet auteur. (*E. nigrinus* se rapporte à l'*Ampedus nigrinus* Auct.)

LE PARASITISME DES MYLABRES

M. J. Künckel d'Herculais a fait, cette année, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Limoges, une très intéressante communication sur les parasites des Acridiens et sur le parasitisme comme cause de leur migration. N'ayant pu assister à ce congrès par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, bien que membre de l'Association, nous ne connaissions pas le rapport de ce savant au moment de la publication de notre note sur les *Mœurs des Mylabres*, parue dans les deux premiers numéros de ce journal. Les procès-verbaux de cette dix-neuvième section n'ont, d'autre part, point encore été publiés, encore moins les mémoires *in-extenso*. Il ne nous a donc point été possible de connaître à ce moment la belle découverte de notre collègue.

Comme l'avait supposé J. R. Garriz, les Mylabres vivent aux dépens des œufs de certains Orthoptères, des Criquets. M. J. Künckel d'Herculais vient de faire part de ses recherches à l'avant-dernière séance de la Société entomologique de France (22 octobre 1890) (1) Nous sommes très heureux de lui laisser la parole et de citer tout au long sa très importante note qui complète si heureusement l'histoire, jusqu'ici fort ténébreuse, des Mylabres :

« J'ai la satisfaction d'annoncer à la Société que j'ai réussi à suivre complètement l'évolution des Mylabres et que je puis écrire un nouveau chapitre de l'histoire si curieuse des Cantharidides.

« Dès 1888, j'avais annoncé la découverte dans les coques ovigères des Acridiens, et particulièrement de *Stauronotus maroccanus*, de larves de ces insectes ; je vis même les différentes formes larvaires; ce qui me permit de dire « que j'avais pu vérifier les belles observations du professeur C. V. Riley, si importantes au point de vue de la phylogénie, des insectes Coléoptères ». Malheureusement, mes éducations ne réussirent point; beaucoup de larves se desséchèrent, les autres furent dévorées par les Fourmis, la veille même de mon départ pour la France.

« Cette année, me plaçant dans des conditions toutes spéciales, j'ai été plus heureux et j'ai mené à bien quelques-unes de mes éducations. Je dirai que c'est avec joie que j'ai vu éclore, en juillet dernier, mon premier Mylabre : il était mal conformé, difficile à déterminer, mais il était reconnaissable. Quelques jours après, je pus enfin recueillir des *Mylabris Schreibersi* Reiche en parfait état. D'autres larves, appartenant à des espèces de plus grande taille, n'achevèrent pas leur évolution; instruit par l'expérience, j'espère pouvoir les élever.

« Les Mylabres se transforment à la façon des Épicantes, si bien observés par le professeur Riley; leurs larves se développent dans les oothèques des Acridiens et se nourrissent des œufs de ces Orthoptères. Comme les Épicautes, les Mylabres revêtent successivement la forme triongulin, carabidoïde, scarabæidoïde, se transforment en pseudo-chrysalides, reviennent à l'état scarabæidoïde, puis se transforment en nymphes et en insectes parfaits. »

La vérité au sujet des mœurs des Mylabres est donc connue aujourd'hui. Ils

(1) Voyez *Bullet. de la Soc. ent. de France*, 1890, p. CLXXIV à CLXXV.

sont parasites des Criquets. En dehors des remarquables propriétés thérapeutiques qu'ils possèdent, ils sont donc de précieux auxiliaires pour l'Agriculture. Ils doivent donc passer au rang des insectes les plus utiles à l'homme et à son extension sur la surface du globe.

Nous ne saurions trop féliciter le savant qui a élucidé le mystérieux problème et nous sommes très heureux de le voir résolu plus tôt que nous ne l'avions imaginé.

Avignon, ce 17 novembre 1890. Dr A. CHOBAUT.

SYMPIEZOCERA CORSICA CROISS.

M. Révélière, l'infatigable chasseur qui, durant tant d'années, épuisa, pour ainsi dire, la faune de Corse, ne peut plus, hélas ! s'occuper d'entomologie. C'est une véritable perte pour la science, car il ne se rencontrera peut-être jamais de chasseur aussi expérimenté pour continuer son œuvre. Il a bien voulu me céder sa collection. J'y ai trouvé de véritables trésors qui donneront lieu, quand j'aurai quelques loisirs, à des communications intéressantes.

Ces dernières années, la maladie lui laissait encore assez de forces pour rendre, de temps en temps, service à ses amis.

C'est ainsi qu'il put faire recueillir pour moi, sur une côte aride couverte de vieux genévriers, une assez grande quantité de branches mortes. Elles furent enfermées dans des caisses. Au printemps, il les visitait tous les matins et recueillait les coléoptères nouvellement éclos.

J'ai la liste exacte de tous ses captures. Elle est assez longue ; mais je n'abuserai pas de l'hospitalité du *Coléoptériste*, et me contenterai de signaler une espèce nouvelle de longicorne.

Donc, dès le premier printemps, les éclosions commencèrent ; elles continuèrent jusqu'en juin et s'arrêtèrent définitivement à la fin de juillet.

M. Révélière m'envoya ses captures. Il n'y avait que des espèces connues, communes pour la plupart, quelquefois rares, mais rien de nouveau.

L'hiver arriva, amenant la froidure. M. Révélière y vit une excellente occasion de se débarrasser, et, comme le genévrier sec ne saurait trouver de concurrent pour une bonne flambée, la première caisse passa brin à brin dans la cheminée. Une fois vide, il la fit nettoyer et on découvrit au fond des débris d'insectes. Examen fait, quelques-uns appartenaient à des *Sympiezocera*.

M. Révélière avait déjà trouvé, dans des troncs fendus, de semblables débris, avant même la découverte en France de ce rare et bel insecte. Il avait signalé le fait aux entomologistes. La *Sympiezocera Laurazi* fut signalée comme originaire de Corse ; mais, malgré les plus actives recherches, n'y fut jamais prise.

On procéda, avec les plus délicates précautions, au débarras des caisses, et on fut assez heureux pour découvrir deux seuls exemplaires absolument intacts. Le reste avait été la proie des araignées et des anthrènes.

Jugez de ma surprise, en constatant que ces *Sympiezocera* ne ressemblaient point à la *Laurazi!*

Elles sont bien identiques pour la taille et la structure. Mais, chez la *Laurazi*, le premier tiers des élytres, à la base, est rouge, puis vient une bande noire transversale plus étroite, soulignée d'une bande transversale livide plus étroite encore, et enfin le sommet des élytres noir.

Mes deux exemplaires sont plus étroits, un peu plus acuminés, mais ne diffèrent, en somme, que par la coloration. Les élytres ont le fond entièrement noir, de la base au sommet, traversé par deux fascies livides : la première, la plus proche de la base, est arquée en haut et sinuée au bas, sa plus grande largeur à la suture ; la deuxième est également cintrée en haut, mais la partie apicale noire des élytres se relève fortement en pointe à la suture, en accent circonflèxe dont chaque branche décrit une courbe qui se relève au bord latéral. La deuxième fascie se compose donc de deux taches ovales obliques bout à bout, une sur chaque élytre. J'ai un exemplaire de *S. Laurazi* dont la deuxième bande rappelle vaguement ce profil.

La *Sympiezocera* de Corse a donc les élytres divisées en cinq bandes transversales : les quatre premières à peu près égales : noire, blanche, noire, blanche, le sommet des élytres restant noir, deux fois plus grand que chaque bande prise isolément,

Je le répète; je n'ai remarqué aucun autre caractère qui puisse séparer cette *Sympiezocera* de la *Laurazi* et elle ne doit être considérée que comme une variété du type. Nous l'appellerons var. *Corsica.*

Toutes les tentatives pour reprendre cet insecte sont restées infructueuses.

Croissandeau.

TYPES ET VARIÉTÉS

ÉTUDE DE NOMENCLATURE NATURELLE

On admire souvent la patience et la pénétration avec lesquelles E. Mulsant, dans la plupart de ses ouvrages comme dans sa monographie des Lamellicornes, a pris soin de distinguer les diverses variétés d'une même espèce, et de leur donner un nom. Il est tel insecte, l'*Aphodius inquinatus* Herbst, par exemple, qui ne compte pas moins de quatorze variétés, comme on peut s'en assurer en consultant le catalogue Gemminger et Harold. Les

Aphodius luridus Fabr. et *granarius* Linn. en comptent douze chacun; l'*Anisoplia tempestiva* Erichs. en a treize; la *Cetonia aurata* Linn., quatorze; l'*Onthophagus taurus* Linn., seize; la *Coccinella variabilis* Illig., plus de quarante! Il serait aisé de multiplier les exemples. Le même fait s'est reproduit d'une façon remarquable pour les carabes, et tend à se produire, d'une manière générale, pour tous les insectes. Il ne se passe pas de semaine qu'il ne nous arrive d'outre-Rhin la description de quelque variété nouvelle de carabe: c'est ainsi que l'on ne compte plus les variétés des *Carabus Scheidleri* Panz., *monilis* Fab., *cancellatus* Illig., *Ullrichi* Germ., *violaceus* Linn., etc.

Je n'ai pas à faire ici la critique de la valeur spécifique de telle ou telle de ces innombrables variétés, dont la création paraît quelquefois n'avoir eu d'autre but que d'exercer la patience du collectionneur, ou d'augmenter les gains du marchand d'insectes. Je voudrais seulement insister sur une conséquence de ce fait, qui n'a peut-être pas été assez remarquée.

Je suppose qu'un entomologiste patient fasse l'expérience suivante. Il capturera un grand nombre d'*Aphodius inquinatus* Herbst, par exemple, ou d'*Onthophagus taurus* Linn., puis s'amusera à trier et à mettre à part les individus appartenant à ce que l'on est convenu d'appeler le *type* de l'espèce et ceux appartenant à chacune des variétés qu'il aura recueillies. Eh bien! je gage que non seulement le nombre total des individus représentant les diverses variétés sera supérieur au nombre des individus *typiques*, mais encore qu'il y aura telle ou telle variété qui, à elle seule, sera représentée par autant d'exemplaires, au moins, que le type lui-même. Il est, en effet, certaines variétés, — comme la var. *pauper* Muls. de l'*A. inquinatus* Herbst, ou les var. *recticornis* Leske et *capreolus* Muls. de l'*O. taurus* Linn., — qui sont au moins aussi communes que le type.

Dès lors, quelle est la valeur de ce prétendu *type*, qui, dans la nature, compte un nombre de représentants inférieur à celui de ce qu'on appelle *ses variétés*? N'est-il pas lui-même une *variété* à laquelle on a donné sur les autres une préférence souvent non motivée? Dira-t-on, en effet, qu'on appelle *typiques* les individus qui, étant le plus développés sous tous les rapports, semblent représenter l'espèce arrivée à son plus haut degré de perfection? Non, puisque telle variété consistera précisément, soit dans un plus grand développement de la taille ou de la coloration, soit dans un accroissement du nombre de taches ou de points, etc. (1).

Ce que l'on appelle *types*, c'est donc tout simplement, je crois, l'individu

(1) Telles sont, par exemple, la var. *valida* Déj. de la *Feronia madida* Fabr., qui se distingue du type par une taille plus avantageuse, la var. *quadrimaculata* Déj. de la *Lebia turcica* Fabr., qui a plus de taches que le type, la var. *vulneratum* Déj. du *Bembidium biguttatum* Fab., etc., etc.

qui a été décrit le premier et ceux qui s'y rapportent absolument (1). Puis, à mesure que l'on trouve d'autres exemplaires de l'espèce, on donne des noms, en tant que variétés, à ceux qui, dans un sens ou dans l'autre, s'écartent de ce premier individu, lequel, grâce à la priorité de sa description, sert de *criterium* à l'établissement des variétés.

Mais qui ne voit qu'avec ce système on court le risque d'ériger en types d'une espèce certains individus qui, le nombre et l'importance des variétés croissant, finissent par devenir une minorité, laquelle n'a plus de droit sérieux à représenter l'espèce?

Là est le mal : quel sera le remède? Faudra-t-il supprimer d'un trait de plume toutes les variétés peu caractérisées qui tendent à réduire de plus en plus le nombre des exemplaires typiques? Mais ne serait-ce pas faire trop bon marché du travail d'un chercheur patient comme E. Mulsant, par exemple? Et puis ces variétés, si peu caractérisées soient-elles, n'ont-elles pas encore leur valeur? N'est-il pas intéressant de suivre une même espèce dans ses variations multiples, selon que l'on passe d'un pays à l'autre, ou seulement de la plaine à la montagne, d'un terrain humide à un sol desséché, selon même que la larve se sera développée plus ou moins aisément, selon qu'elle aura eu à subir des influences contraires, etc.? Je crois, en vérité, que l'étude de ces variations, bien loin qu'on doive la supprimer arbitrairement, constitue un des côtés les plus intéressants de l'histoire naturelle.

Il faut donc chercher ailleurs la solution du problème qui nous occupe. Il suffirait, ce me semble, pour le résoudre, d'abolir la distinction peu fondée qu'on a établie entre le type et les variétés. Il faudrait considérer les individus qu'on nomme actuellement *typiques* comme constituant eux-mêmes dans leur ensemble une *variété* qui viendrait prendre place à côté de celles déjà existantes. L'espèce, alors, serait constituée par la réunion de ces variations qui, toutes, à côté de traits particuliers à chacune d'elles, conservent les traits communs caractéristiques de l'espèce. Pour plus de clarté, prenons un exemple : l'*Aphodius inquinatus* Herbst nous servira

(1) Il y a beaucoup d'espèces créées sur un exemplaire unique. Ne peut-il pas arriver que cet exemplaire soit précisément un monstre ou un dégénéré? Bien plus, si l'on trouve ensuite, de cette espèce, des exemplaires normaux ou plus parfaitement développés, il pourra arriver qu'on fasse d'eux des variétés : l'arbitraire règne en maître! Ajoutez que par rapport à la variété le type est tantôt plus développé (*Aphodius inquinatus* par rapport à la var. *pauper*), tantôt moins (*Lebia turcica* par rapport à la var. *4-maculata)*, que tantôt il se trouve dans un état moyen de développement, lequel a été choisi *a priori:* ainsi, pour beaucoup d'espèces d'*Aphodius*, on distingue des variétés ayant un nombre de taches : les unes inférieur (var. *egenus* Muls. de l'*A. melanostictícus* Schmidt), les autres supérieur (v. 6-*maculatus* Muls., 7-*maculatus* Muls., etc., du même), au nombre normal ; mais sur quoi s'est-on fondé pour déterminer ce *nombre normal?* A-t-on pris pour tel le nombre qui se présente le plus fréquemment? Cette fréquence relative est chose en tout cas bien délicate à observer. Reconnaissons que le plus souvent c'est le hasard qui a décidé.

encore. Considérons les individus de cette espèce qui ne peuvent être rapportés ni à la var. *anxius* Muls., ni à la var. *auctus* Muls., ni à la var. *baseolus* Muls., ni à la var. *centrolineatus* Panz., ni à la var. *fumosus* Muls., ni à la var. *hemicyclus* Muls., ni à la var. *interruptus* Muls., ni à la var. *lunatus* Muls., ni à la var. *nubilus* Panz. (=*fœdatus* Marsh.), ni à la var. *ophthalmicus* Muls., ni à la var. *pauper* Muls., ni à la var. *rufimanus* Megerle, ni à la var. *scutellaris* Muls , ni à la var. *subcinctus* Muls., en un mot, à aucune des variétés connues. Ces individus sont ceux que l'on appelle *typiques*, et nous croyons avoir montré qu'ils n'ont aucun droit à ce titre de *types,* qui semble impliquer une sorte de supériorité. Eh bien ! d'après le système que nous proposons, il faudrait considérer ces individus comme constituant une autre variété, à laquelle on donnerait un nom : celui de *Herbsti,* par exemple. Dès lors il n'y aurait plus d'*A. inquinatus* type, que l'on opposerait aux *A. inquinatus* variété; il y aurait seulement des *A. inquinatus*, et, parmi eux, les uns, à cause de tel caractère particulier, constitueraient telle variété, les autres telle autre.

Il faudrait, on le voit, introduire une véritable réforme dans le mode de désignation des espèces. A celles qui, actuellement, ne comptent pas de variétés il serait inutile de donner une double dénomination; mais, dès le moment qu'une variété est créée pour une espèce, il faut du même coup donner un nom aux exemplaires qui ne rentrent pas dans la catégorie constituée par la nouvelle variété. Un exemple. Tant que la variété *quadrimaculata* Déj. de la *Lebia turcica* Fabr. n'est pas connue, il suffit de nommer cet insecte *L. turcica*, sans plus; mais après la création de cette variété, il faut ranger sous un nom spécial les individus qui n'en font point partie, et distinguer parmi les *L. turcica* les exemplaires à deux taches qu'on appellera, si l'on veut, *Lebia turcica* var. *bimaculata* et les exemplaires à quatre taches qu'on appellera *Lebia turcica* var. *quadrimaculata.* C'est la substitution d'une nomenclature ternaire à la nomenclature binaire. Il faudrait refaire sur ce modèle les catalogues d'insectes actuellement existants, en donnant un nom, en tant que variété, à l'ensemble des individus *dits* typiques : ce pourrait être la tâche d'une société savante, de la Société Entomologique de France, par exemple.

Qu'on y prenne garde : ce que nous disons là, à propos de l'entomologie, pourrait s'étendre aussi bien à la zoologie toute entière, à la botanique, à toute l'histoire naturelle. Et d'ailleurs, si je ne me fais illusion, c'est une conséquence nécessaire et pour ainsi dire fatale des progrès accomplis par la science. Car à mesure qu'une espèce est mieux connue le nombre de ses variétés augmente, et, partant, le groupe des individus typiques devient de moins en moins digne de ce nom, parce qu'il devient de moins en moins important. Un moment arrive même où il n'y a plus de types. Je prends pour exemple, parmi les mammifères, le chien. Qui donc pourrait montrer un chien

type? C'est au plus si l'on pourra produire des *types* d'une *variété*, c'est-à-dire des individus qui auront conservé en eux les traits les plus purs d'une race obtenue par la sélection.

On en pourrait dire autant, en botanique, de la rose.

Je doute si, parmi les variétés innombrables obtenues soit par le développement régulier des forces naturelles, soit par l'artifice des horticulteurs, il en est dont on puisse prétendre qu'elles sont des types de l'espèce.

Le chien-type, la rose-type, ce sont, si je puis dire, des fantômes qui ne répondent plus à une réalité, ce sont en quelque sorte des abstractions, de pures conceptions de l'esprit.

Que si nous considérons l'espèce qui occupe le plus haut degré de l'échelle animale, l'homme, où faudra-t-il en chercher des représentants typiques? Dira-t-on que ce sont ceux qui appartiennent à la race blanche, et que les autres races : jaune, rouge, noire, etc., sont des variétés? On donnera peut-être la raison spécieuse que les blancs sont les individus les plus parfaits de l'espèce, et que la raison, trait caractéristique de *l'homo sapiens*, est chez eux le plus développée. Mais qui empêchera de répondre que ces hommes sont aussi ceux que les raffinements de la civilisation ont fait s'écarter le plus de l'état de nature, ceux qui, partant, ont le moins de droits à représenter l'espèce dans sa pureté originelle? Et, d'ailleurs, si les noirs étaient appelés à prendre part au débat... Mais plutôt qu'on se rappelle la fable du bon La Fontaine : *Le lion terrassé par l'homme.*

Résumons-nous :

Lorsque, dans la nature, on considère les espèces les plus connues, on s'aperçoit que ces espèces n'ont plus de représentants vraiment typiques, mais forment des ensembles dans lesquels on peut distinguer des catégories d'importance, il est vrai, inégale, mais dont aucune ne paraît avoir droit à la supériorité impliquée par le nom de type. Force est donc, pour désigner un individu quelconque de ces espèces, d'avoir recours d'abord à une dénomination générale, le nom de l'espèce, et d'ajouter ensuite le nom de la race à laquelle il appartient. Nous voudrions qu'on étendît ce mode de dénomination double (ou pour parler plus clairement, cette nomenclature ternaire) à l'entomologie et à toute l'histoire naturelle, que la distinction peu fondée du type et de la variété disparût, que les espèces enfin ne fussent plus que des ensembles formés par la réunion de diverses catégories (les variétés) mises sur un pied d'égalité. Le jour où cette réforme serait accomplie, un progrès aurait peut-être été réalisé. Du moins se serait-on rapproché davantage de la nature, qui a voulu que des groupes plus ou moins considérables d'individus présentassent entre eux assez de ressemblance pour qu'on les puisse réunir par le lien idéal de l'espèce, et qui a permis cependant que

chacun de ces individus, ou tout au moins des catégories parmi eux, conservassent un caractère propre, une originalité particulière, ce que nous appellerions chez l'homme une physionomie spéciale.

Ch. BARBIER, Béziers.

D'après la méthode que je voudrais voir adopter, voici comment serait catalogué, par exemple, l'*Aphodius inquinatus* :

<table>
<tr><td rowspan="16">APHODIUS Illig.....</td><td rowspan="16">INQUINATUS Herbst........
attaminatus Marsh .....
conspurcatus Schrank ..
distinctus Müller ....
maculipennis Melsh.....
vaginatus Fuss ....</td><td>var. anxius Muls.</td></tr>
<tr><td>— auctus Muls.</td></tr>
<tr><td>— baseolus Muls.</td></tr>
<tr><td>— centrolineatus Panz.</td></tr>
<tr><td>— fumosus Muls.</td></tr>
<tr><td>— hemicyclus Muls.</td></tr>
<tr><td>— Herbsti*.</td></tr>
<tr><td>— interruptus Muls.</td></tr>
<tr><td>— nubilus Panz.</td></tr>
<tr><td>   fœdatus Marsh.</td></tr>
<tr><td>— ophthalmicus Muls.</td></tr>
<tr><td>— pauper Muls.</td></tr>
<tr><td>— rufimanus Megerle.</td></tr>
<tr><td>— scutellaris Muls.</td></tr>
<tr><td>— subcinctus Muls.</td></tr>
</table>

On objectera que dans cette classification le mot *inquinatus* devient comme le nom d'un sous-genre dont les *A. anxius*, *auctus*, *baseolus*, etc., sont en quelque sorte les espèces, espèces qui, à leur tour, pourront avoir leurs variétés (actuellement désignées sous le nom de sous-variétés, sous-sous-variétés, etc.). N'est-ce pas retomber dans les mêmes errements et ne faire qu'embrouiller davantage la classification ? Je réponds qu'il y a nécessité de s'arrêter dans cette division en espèces, variétés, sous-variétés, etc. Je m'explique. Quelques entomologistes, voulant supprimer toute difficulté, n'admettent plus que les espèces. Pour eux, les *Aph. anxius*, *auctus*, *baseolus*, etc., sont des espèces au même titre que les *Aph. inquinatus*, *scrutator*, *subterraneus* ou autres : c'est véritablement augmenter sans profit le nombre des espèces et donner beaucoup d'importance à de simples variations locales. Mais, sans employer de mesure aussi radicale, je voudrais que l'on s'en tînt aux variétés, que toutes les divisions introduites dans le groupe constitué par l'espèce fussent des variétés au même titre. Prenons un exemple : Une variété (var. *bicolor* Muls.) de l'*Aph. fimetarius* Linn. est caractérisée par son prothorax entièrement noir; une autre variété de la même espèce (var. *punctulatus* Müll.) a les élytres ornées d'un ou deux points noirs. Mais il peut se trouver des individus qui aient à la fois les caractères des deux variétés; de là logiquement, à ce qu'il semble, la nécessité de créer pour chacune de ces variétés deux sous-variétés; on a alors :

A. Var. *bicolor* (prothorax entièrement noir).......	*a*)	subvar :	élytres avec 1 ou 2 points noirs.
	b)	—	élytres sans points noirs.
B. Var. *punctulatus* (élytres avec 1 ou 2 points noirs)..	*a*)	subvar.:	prothorax entièrement noir.
	b)	—	prothorax non entièrement noir.

Mais qui ne voit que ce système n'est bon qu'à embrouiller la classification ? D'abord, en effet, les sous-variétés A*a* et B*a* font double emploi. Ensuite supposez, ce qui arrive parfois, qu'un autre caractère donnant naissance à des variétés soit fourni, par exemple, par la couleur des tarses; parmi les *Aph. fimetarius*, les uns ont les tarses bruns, les autres rouges; pourquoi ne pas créer encore pour chacune des sous-variétés deux sous-sous-variétés ? On aurait alors :

Var. A., subvar. *a*....	subsubvar. a) :	tarses bruns.
	— b) :	tarses rouges.

C'est s'engager dans une voie qui menace de n'avoir point de terme. Et si une fois la nécessité de s'arrêter est reconnue, pourquoi ne pas s'arrêter au degré qui vient immédiatement au-dessous de l'espèce, à la variété, et avoir simplement :

A. fimetarius	var. *a*)	prothorax noir,	élytres avec points noirs,	tarses bruns.
	— *b*)	—	—	— rouges.
	— *c*)	—	élytres sans points noirs,	tarses bruns.
	— *d*)	—	—	— rouges.
	— *e*)	prothorax non ent^{t} noir,	élytres avec points noirs,	tarses bruns.
	— *f*)	—	—	— rouges.
	— *g*) etc., etc.			

Le seul inconvénient sera la très grande multiplicité des variétés. Mais est-ce vraiment un inconvénient, ou simplement la preuve que l'espèce a été bien étudiée, qu'elle est parfaitement connue dans toutes ses variations (*) ?

On pourra dire enfin que c'est là une convention. Mais, en fait de classification, tout n'est-il pas plus ou moins conventionnel ? Y a-t-il vraiment dans la nature des espèces et des variétés ? Ou seulement une infinité d'êtres entre lesquels le savant, pour faciliter l'étude, établit des liens idéals ? Une classification sera toujours impuissante à reproduire exactement l'ordre de la nature. Le vrai savant, qui s'en sert pour sa commodité, doit savoir apprécier sa véritable valeur, qui est de convention. Mais nous touchons ici à des questions qui relèvent de la métaphysique : celles de la variabilité de l'espèce et de l'existence objective des espèces dans la nature. Ch. B.

LE TAMIS A INSECTES

SON UTILITÉ POUR LA RECHERCHE DES INSECTES (SURTOUT COLÉOPTÈRES) ET DE SES EMPLOIS

Par Edm. REITTER

(*Traduit de l'allemand par* C.-E. LEPRIEUR)

— SUITE —

Quand on enlève les écorces des arbres en décomposition on a toujours à se servir du tamis et pour cela il faut frapper fortement les fragments d'écorces sur le tamis, et il faut traiter de la même manière la partie du tronc, privée d'écorce, afin que la partie plus ou moins décomposée arrive très exactement dans le tamis. En suivant cette méthode de chasse on a le plus souvent des résultats tout à fait surprenants. Il serait oiseux d'énumérer les espèces qu'on peut se procurer ainsi. C'est de cette manière qu'à Czap, dans le nord de la Hongrie, j'ai récolté une quantité incroyable d'excellentes espèces de coléoptères, parmi lesquels je citerai *Ptinella biimpressa n. sp.* en nombre, *Euplectus filum* et *Spinolae* qui ont fini par passer au travers des sacs de toile où j'avais enfermé les débris tamisés dans les trois jours qui ont suivi la chasse.

Les troncs d'arbres en décomposition doivent être explorés avec le plus grand soin. S'ils renferment quelques espèces de coléoptères, on les rencon-

(*) Au reste, on pourra toujours se refuser à admettre les variétés trop insuffisamment caractérisées. N'oublions pas, en effet, que, comme le dit fort bien M. Croissandeau dans l'introduction de son travail sur les *Scydmœnidœ* : « La suppression d'une espèce (ou d'une variété) inutile est cent fois plus précieuse que la découverte de dix espèces nouvelles. »

trera certainement en très grand nombre d'exemplaires, si on a l'attention de réduire en miettes, les débris de bois au-dessus d'un tamis serré et de les secouer vigoureusement. Des troncs semblables, quand bien même ils ne seraient pas tout à fait morts, sont souvent envahis par de nombreux champignons, qu'on peut jeter petit à petit sur le tamis en les divisant en petits morceaux et qui fournissent un butin très agréable et très riche. J'ai pris ainsi, en Hongrie et en Transylvanie, au milieu de nombreux *Cioïdes,* le rare *Derodontus* et le *Mycetoma* si recherché. Quand on a quelques raisons d'épargner le temps, on peut jeter les champignons pèle-mêle dans les sacs de réserve, dont un chasseur expérimenté doit toujours avoir une provision en cas de circonstances imprévues, et quand on a le loisir on les divise à la maison au-dessus du tamis. Les grands bolets secs, qu'on trouve en grand nombre dans les vieilles forêts humides ou remplies de débris déposés sur le sol, renferment, quand on les explore à une époque favorable, des *Cryptophagus crenatus, Atomaria alpina, Ememus brevicollis, Tritomides Sacium, Corticaria* et autres coléoptères rares, qui vivent surtout à leur partie inférieure. C'est en frappant à coups redoublés sur ces bolets, au-dessus du tamis, qu'on les y fait tomber. On peut aussi emporter chez soi dans des sacs ces bolets, et rechercher à loisir les insectes qu'il renferment et qui sont le plus souvent des *Bolitophagus*, *Diaperis*, *Orchesia*, *Dorcotama*, etc. Sur les troncs d'arbres, couverts de fongosités, vivent souvent des *Agathidium* qu'on peut se procurer en grand nombre, par un emploi convenable du tamis. Dans une localité semblable à Raho, au nord de la Hongrie, j'avais vu quelques *Agathidium discoideum.* A l'aide d'une hachette, je détachai jusqu'à plusieurs pouces de profondeur de nombreux fragments de bois décomposé, en les faisant tomber sur le tamis et j'y trouvai, après les avoir tamisés, au moins cinq espèces d'*Agathidium* en grand nombre d'exemplaires, parmi lesquels il y avait plusieurs centaines d'*Agathidium discoideum* et *plagiatum.* En dépeçant ainsi les plaies ou les parties décomposées des arbres encore debout, surtout des chênes, préférablement sur les points où suinte la sève, il y a toujours d'excellentes choses à prendre et il ne faut jamais en négliger l'occasion toutes les fois qu'elle se présente. Le *Pleganophorus bispinosus* vit ainsi dans les chênes en décomposition, habités par le *Lasius brunneus.* Le chasseur qui a découvert ce merveilleux insecte, les récoltait dans les environs de Hermannstadt, au premier printemps. Il enlevait du pied des troncs, les plaques de mousse au-dessous desquelles les fourmis avaient établi leurs passages, puis, soit qu'il ait trouvé des *Pleganophorus* ou non, il replaçait avec soin les plaques de mousse.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES (1)

M. L. Fauconnet, d'Autun, prépare une *Faune analytique des Coléoptères de France.* Cet ouvrage se compose d'une suite de tableaux analytiques destinés à permettre d'arriver rapidement à la détermination de l'espèce. Comme nous n'avons encore rien de ce genre en France, il est certain que ce travail recevra le meilleur accueil de tous les coléoptéristes de notre pays.

L'ouvrage est annoncé pour les premiers mois de 1891. Espérons qu'il paraîtra bien à l'époque indiquée.

Librairie Ch. Delagrave, 57, rue Bersot, à Besançon.

***

M. E. Olivier, de Moulins, a commencé, d'autre part, à faire paraître la traduction des *Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe*, de Reitter, ouvrage très répandu, dont la réputation n'est plus à faire et dont la publication se continue avec une régularité qui en fait entrevoir l'achèvement à bref délai. Le previer volume, contenant les *Nécrophages*, vient de paraître.

C'est là une publication dont l'importance n'échappera à aucun entomologiste. Il faut en féliciter l'auteur, car elle est appelée à rendre les plus grands services à tous les coléoptéristes auxquels l'allemand n'est point familier. On doit aussi complimenter M. Olivier pour l'achèvement de la *Faune des Coléoptères du département de l'Allier*, qui est d'un grand intérêt et d'une utilité incontestable.

Chez M. E. Olivier, 10, cours de la Préfecture, à Moulins (Allier).

***

M. J.-H. Fabre vient de publier le quatrième volume de ses *Souvenirs entomologiques.* Nous ne saurions trop engager nos abonnés à lire ces pages charmantes, où l'étude des insectes est considérée sous un aspect absolument nouveau et qui risque fort d'amener prochainement une véritable révolution dans l'entomologie. La zoologie n'est, en effet, pas seulement une science de description et de classification, c'est aussi une science d'observation et d'expérimentation. Considérée sous ce dernier point de vue, elle nous permet, sinon de résoudre, du moins d'entrevoir bien des côtés du mystérieux problème de la vie.

Le dernier volume de M. Fabre, comme les précédents, traite surtout des mœurs et métamorphoses des hymenoptères. Il contient cependant deux chapitres très intéressants et très neufs sur la vie évolutive des Longicornes et des Buprestides.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

COMMUNICATIONS

On désire connaître si *Pogonus iridipennis* a été pris en France, comme le prétendent MM. Fairmaire et Laboulbène? On voudrait avoir le même renseignement pour *Syrdenus filiformis* Dej.

Les personnes qui auraient des ouvrages d'entomologie à vendre ou à échanger, sont priées de s'adresser à la direction du journal.

---

(1) Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annoncé sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

Le Coléoptériste pourra être échangé contre les diverses publications que les Sociétés d'Histoire Naturelle voudront lui adresser.

ÉCHANGES

M. F. CROISSANDEAU, *15, rue du Bourdon-Blanc, Orléans*, offre en échange plus de cinq mille espèces de coléoptères gallo-rhénans et corses. Envoyer *oblata* et *desiderata*.

M. G. CHÉRON, *30, rue Duret, Paris*, désirerait se procurer les espèces suivantes : *Aphodius confusus* Har., *indagator* Manh., *constans* Dft., *nemoralis* Er., *desertus* Klug., *rutilus* Klug., *magicus* Frm., *ursinus* Mots., *Lederi* Har., *Sharpi* Har., *parallelus* Mls., *glacialis* Mls., *Solieri* Mls., *prœcox* Er., *Angustatus* Klg., *nanus* Frm., *pectoralis* Rey.

M. PIC, *à Digoin* (*S.-et-L.*), offre en échange les espèces suivantes : *Cychrus cordicollis* chd., *Trigonurus Mellyi*. *Anthaxia Crœsus*, *Athous nigerrimus*, *Cryptocephalus informis*, *Callimus abdominalis*, *Cortodera femorata*, *Neodorcadion Flaschneri* Pic (sp. n.), contre de bonnes espèces de longicornes de la faune européenne. On désire : *Liopus punctatulus*, *Molorchus discicollis*, *Polyarthron barbarum*.

M. PAUL J. ROELOFS, *90, rue Van Straelen, à Anvers*, désire échanger coléoptères de sa région contre des espèces du midi de la France, surtout *Staphilnides*, *Lathridiens*, *Halbicides*. Envoyer *Oblata*.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE (1)

Séance du 12 novembre 1890.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. P. Mabille. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Léveillé, l'honorable et sympathique bibliothécaire de la Société, lit une lettre de M. de Marseuil, neveu de feu M. l'abbé de Marseuil, par laquelle il revendique diverses publications dont la *Société Entomologique* se croit légalement propriétaire, par suite d'une close testamentaire. Après avoir entendu plusieurs observations, la Société décide de suspendre la vente des ouvrages désignés par M. de Marseuil jusqu'au jour où la question de propriété sera définitivement tranchée.

M. Valery Mayet adresse la description de la larve *Vesperus strepens* Fabr.

M. Decaux présente à la Société une branche de chêne contenant des *Melasis bupestroudes* L. éclos depuis le 25 octobre. Il fait remarquer que ce *Milasis* provient d'accouplement et de pontes obtenus dans ses boîtes à éducations. Il croit que cet insecte, éclos en octobre, doit passer l'hiver dans la branche, pour ne sortir normalement qu'au mois de juin.

Séance du 26 novembre.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. P. Mabille. Dix neuf membres sont présents.

Sur la proposition de M. Léveillé, la Société décide de lui adjoindre un agent qui, sous la responsabilité du bureau, sera chargé de la besogne matérielle des différents services. Un crédit de huit cents francs est ouvert à cet effet.

(1) Il n'est donné, dans le *Coléoptériste*, que compte rendu de ce qui a trait aux coléoptères d'Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.

Le Propriétaire-Gérant : G. CHÉRON.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

TARIF DES ANNONCES DU JOURNAL

VENTES & ACHATS

	Un mois.	Trois mois.	Six mois.	Un an.
Page entière	25 fr.	63f 75	112f 50	180 fr.
Demi-page	15 »	38 25	67 50	108 »
Quart de page	10 »	25 50	45 »	72 »

La ligne...... 1 franc.

Les offres d'échange qui n'excèderont pas cinq lignes seront insérées gratuitement.

Le prix du TABLEAU D'ÉCHANGES est tarifé à trois francs.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

ALFRED GUILLOT

NATURALISTE

4, Place St-Michel, PARIS

ZOOLOGIE, ENTOMOLOGIE GÉNÉRALE

Grand Choix de COLÉOPTÈRES et LÉPIDOPTÈRES européens et exotiques

LÉPIDOPTÈRES DE CHINE

ARRIVAGE D'OCTOBRE — PREMIÈRE LISTE

Papilio Paris	4 »
— *Bianor*	6 25
— *Machaon*, var.	1 25
— *Xuthus* ♂	2 50
— — ♀	3 75
— *Xuthulus* ♂	5 »
— — ♀	6 »
— *Tamerlanus*	7 50
— *Borealis*	2 »
— *Lama* ♂	12 50
— — ♀	20 »
— *Protenor* ♂	3 »
— — ♀	7 »
— *Plutorinus* ♂	5 »
— — ♀	6 50
Sericinus Telamon	6 50
Parnassius Imperator ♀	50 »
Pieris Lanaldi ♂	2 »
— — ♀	12 50
— *Orientalis* ♂	1 »
— — ♀	1 25
— *Melete* ♂	2 »
— — ♀	2 50
— *Largeteani* ♂	3 25
— — ♀	6 50
Pieris Bieti ♂	5 »
— — ♀	6 50
— *Camidia* ♂	1 »
— — ♀	1 50
Delias Belladona	4 »
Cyrestis Thyodamas	2 50
Aporia Crataegi var. ♂	» 75
— — — ♀	1 »
Colias Fieldii ♂	1 25
— — ♀	1 50
— *Simoda* ♂	1 25
— — ♀	1 50
Rhodocera Acuminata	2 »
Terias Mandarinus	1 25
Charaxes Mandarinus	9 50
Halcyon Superba	15 50
— — supérieur	22 »
Clerome Oerope ♂	5 50
— — ♀	9 »
Thaumantis Howqua ♂	12 50
— — ♀	15 50
Danais Tytia	4 »
— *Melaneus*	2 50
— *Septentrionis*	1 25
— *Genutia*	1 25

USTENSILES POUR LE RANGEMENT ET LA CHASSE DES INSECTES

COLLE SPÉCIALE POUR COLLER LES INSECTES. — PRIX DU FLACON : UN FRANC

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 4. Revue Mensuelle 1er Janvier 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... **7** francs. || Étranger.................. **8** francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

La Direction du journal LE COLÉOPTÉRISTE fait appel à tous les Entomologistes pour les prier de vouloir bien la seconder dans sa tâche. C'est avec reconnaissance qu'elle recevra pour être publiés tous les travaux et observations qu'on voudra bien lui communiquer.

L'auteur de tout article inséré dans la Revue aura droit à quinze exemplaires.

Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annoncé sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

COMITÉ D'ÉTUDES

DE LA PRIORITÉ

EN MATIÈRE DE DESCRIPTION



Nous n'avons pas l'intention de nous mêler aux débats sur la priorité. Cette question semble, en principe, résolue par l'adhésion unanime des entomologistes. Le seul point en balance aujourd'hui est la limite à fixer. On s'arrête généralement à Linnée, le père de la science, et on a raison : car s'il prenait à quelqu'un la fantaisie de remonter à Pline ou Aristote, les sciences naturelles en verraient de curieuses.

Nous ne toucherons qu'un seul détail de cette importante question qui nous arrête à chaque instant dans notre étude des Scydmœnidœ.

Il est une doctrine acquise tout d'abord : « Bon ou mauvais, c'est le premier nom donné à un insecte qui doit primer tous les autres ».

Mais l'application d'un principe absolu est toujours difficile, et nous nous sommes heurté à des difficultés inattendues.

Plusieurs espèces sont réunies. Le premier nom publié prime les autres. Bien. Mais, pour réunir ces espèces, il y a deux voies à suivre, deux doctrines en présence.

La première consiste à se reporter au type de l'auteur, à constater la similitude, à la décréter.

La seconde consiste à ne tenir aucun compte des types, mais de la description primitive, qui seule doit faire loi.

Si la première est plus simple, la seconde, jusqu'à un certain point, semble plus rationnelle. Nous allons les analyser toutes les deux.

Étant donné que nombre de types n'existent plus ou sont introuvables, la première est souvent inapplicable et on est obligé, quand même, de recourir à la seconde. Cette raison, sans plus, semble suffisante, aux yeux de bien des gens, pour faire rejeter la première, au nom de l'unité ; si on est obligé d'opter pour une des deux méthodes, c'est, sans contredit, la seconde qui doit l'emporter. Les types, en effet, sont tous voués à la destruction ; les descriptions sont impérissables.

Mais une méthode absolue entraîne parfois à des conséquences imprévues, bien que naturelles.

C'est ainsi que l'un des maîtres de l'entomologie française fut amené à formuler la doctrine suivante : « Je ne m'occupe pas du type, je ne connais que la description. Celle-ci indique tel caractère, donc tel est l'insecte de X... » Si toutes les descriptions étaient parfaites, rien de mieux. Mais un jour paraît une note ainsi conçue : « X... n'a pas signalé tel caractère, donc mon espèce n'est pas celle de X..., je la tiens pour nouvelle et je la décris ».

Or les deux descriptions s'appliquent à la même espèce. Le premier auteur a omis ou négligé un caractère que le second considère comme capital. On se reporte au type et, naturellement, on réunit les deux espèces.

Alors que devient la deuxième méthode?

D'autre part, un auteur décrit sommairement une espèce nouvelle. Sa diagnose est des plus obscures et manifestement insuffisante. Il est impossible d'y rien reconnaître. Cette espèce est décrite à nouveau dans des termes qui ne laissent rien à désirer. On s'aperçoit plus tard que les deux descriptions visent la même espèce. Que faire? On les réunira, naturellement; il le faut. Mais laisser subsister le premier nom, c'est sanctionner fatalement la description primitive. Tout le monde s'y reportera, et derechef se croira autorisé à ne pas reconnaître l'espèce et à la décrire de nouveau.

Or qu'un beau jour le type disparaisse; aucun contrôle n'est possible. Le premier nom encombrera-t-il à jamais les catalogues?

Un autre cas se présente :

Le type primitif est changé de place. Un voisin lui est substitué. Si parfaite que soit la description, à quoi servira-t-elle? Primera-t-elle le soi-disant type? Ou bien celui-ci, l'intrus, consacrant une erreur, fera-t-il tomber en synonymie une excellente espèce, parfaitement décrite et qui n'en peut mais?... Le type, cette fois, n'aura aucun rapport avec la description, et il primerait lui, erreur stupide, un excellent renseignement scientifique?

Ce sont autant de questions que les entomologistes sérieux se posent tous les jours, et devant leur solution tout le monde recule. Il faut en sortir cependant.

Pour faire toucher du doigt l'importance du problème, nous allons procéder par quelques exemples :

Motchoulsky écrit : « Une autre espèce s'est trouvée dans les vallées de « Carinthie; c'est le *Cephemium latum. m.* Il est d'un roux jaunâtre unico- « lore, de la taille du *C. thoracicum*, mais beaucoup plus large et plus « arrondi sur les côtés. Les antennes sont fortement velues, surtout la massue « qui est large. Tout le dessus du corps est couvert de longs poils jaunâtres ».

Le *C. Latum*, de Motchoulsky, a été répandu dans toutes les collections par l'auteur, par M. de Sauley, par tout le monde. Il n'y a aucun doute sur son identité. Sa description, fort incomplète, ne contredit en rien les caractères généraux du type. On ne peut invoquer aucune erreur pour dire : « Ce n'est pas cela ! » Il est vrai qu'on peut y voir n'importe quel *Cephennarium;* mais il n'en existe qu'un en Carinthie.

M. Reitter était-il suffisamment autorisé à substituer son *C. apicale* au *C. latum* de Mot? Si oui, que deviendraient les espèces de tous nos vieux auteurs?

A notre avis, il faut toujours les conserver, à moins qu'elles ne contiennent

des contradictions ou des erreurs telles que leur suppression devienne nécessaire. Et encore nous admettons parfaitement leur maintien si une description suffisamment claire est venue consacrer définitivement l'espèce en en rectifiant les lacunes.

Autre exemple :

Voici la description du *C. kiesenwetteri*, Aubé, S. E. F., 23 février 1853 ; « Diffère du *C. laticolle* par une taille un peu plus grande et uniforme, un « peu plus allongé. Les élytres sont deux fois aussi longues que le corselet, « tandis que dans son congénère, elles n'ont qu'une fois et demie la longueur « de cet organe; elles sont aussi bien plus visiblement ponctuées et les « impressions de leur base moins larges et moins profondes. Sa forme géné- « rale le rapproche davantage du *C. thoracicum;* mais il est plus de deux « fois aussi grand que ce dernier ».

Si on se reporte au type, aucun doute, c'est bien le *Kiesenwetteri.* Mais supposons le type perdu. La description est telle qu'aucun de ses termes n'est exact. Tout le monde peut décrire le *C. Kiesenwetteri* sous un autre nom. Et s'il se produit une description superbe, idéale, ira-t-on l'annuler plus tard, si le type se retrouve, pour lui substituer la première?

Le *C. laticolle* qui sert de terme de comparaison, pivot, pour ainsi dire, de la description du *C. Kiesenwetteri*, n'est pas mieux décrit lui-même. M. Reitter ne connaissait pas le type. Il a fait une excellente description de l'espèce en lui laissant le nom de l'auteur. Puis il décrit le *C. Majus.*

Vient alors M. H. Brisont qui s'avise un jour d'examiner le type et qui écrit le 10 février 1886, *S. E. F.*, p. XXIX :

Ceph. Majus Rttr. = *laticolle*, A. Le *laticolle* Rettr. devra prendre le nom de *Reitteri.*

Pas un mot de plus.

Et, depuis lors, M. Reitter de répandre à profusion le *C. Reitteri* dans les collections, ainsi que son *C. Majus,* et tout le monde de continuer à nommer *C. laticolle* aussi bien le *Majus* que le *Retteri.*

Or le *C. Reitteri* Bris. n'est décrit nulle part, et M. H. Brisout s'est trompé, en ce sens que le *C. laticolle* Rttr. est bien celui d'Aubé et que le *laticolle* d'Aubé est également le *C. Majus* Rttr. C'est donc tout le monde qui a raison contre MM. Reitter et Brisout, tout en ayant le tort de classer la même espèce sous trois noms différents. Pourquoi M. H. Brisout, au lieu de se contenter d'un examen superficiel et de prononcer une sentence aussi laconique, ne l'a-t-il pas motivée? On eût pu discuter ses motifs.

Un autre exemple encore. Ici le type n'est pour rien :

M. Reitter place le *C. thoracicum* dans la section des espèces à cuvette basales externes. Or elles sont médianes. M. Fauvel se crut alors en droit de

décrire le *C. punctipenne*, qu'il place, naturellement, dans la section à cuvettes médianes. Il ne s'est fié qu'à la description rudimentaire de M. Reitter. S'il se fût reporté à celle de l'auteur, M. Müller, il eût sans doute hésité, car celui-ci indique les cuvettes comme nettement médianes.

Un dernier exemple :

Dans la collection de M. Reitter, parmi les *Cephennium nicœense*, figuraient deux exemplaires de *Nice*, appartenant à une espèce propice aux altitudes élevées, relativement commune à Saint-Martin Lantosque et que nous n'avons jamais prise à Nice. L'espèce est à élytres brun-foncé presque noir et à corselet clair, rouge-jaune.

Ces deux insectes, immatures, sont rouge-unicolore, et étaient assez sales et mal préparés. Or M. Reitter les a conservés comme types du *C. Nicœense*, qui est rouge unicolore. Plus tard, il répandit, sous le nom de *C. Nicœense* cette espèce de Saint-Martin. Or le *C. Nicœense* est très rare. Il lui en revint un jour. Et comme cette espèce varie beaucoup de taille, il tomba sur de petits exemplaires et décrivit le *C. Maritimum*.

C'étaient de petits *Nicœense*. Les vrais *Nicœense* ont la ponctuation très fine. M. Reitter l'a parfaitement observé dans sa description. Il attribue au *C. maritimum* une ponctuation plus forte et une taille moindre. Il n'avait pas étudié l'espèce de Saint-Martin Lantosque, très fortement ponctuée, et cependant en avait une vague idée, puisque nous en avons retrouvé dans sa collection une brochette, provenant de nos chasses, préparés par nous, et portant une étiquette ainsi conçue : *Quid?*

Nous l'avons dit, les deux exemplaires, classés dans la collection Reitter, étaient mêlés à de vrais *Nicœense*. Sa description du *C. Nicœense* faite sur les types que M. de Saulcy lui avait communiqués et que nous possédons, est exacte. Nous voilà donc obligé de réunir les *C. Maritimum* et *C. Nicœense*, et l'espèce de Saint-Martin n'a plus de nom. Elle ne se rapporte, en aucune façon, à la description du *Nicœense*.

Irons-nous, d'après ces deux types, fussent-ils seuls ou nous eussent-ils été communiqués seuls, leur conserver un nom qui ne concorde pas avec la description et qui serait infailliblement une source continuelle d'erreurs? Nous ne l'avons pas pensé, et nous avons créé le *C. Lantosquense*.

Mais, dira-t-on, quelle conclusion tirer?

En voici une. Je l'emprunte à notre savant collègue Fauvel. Elle mérite un sérieux examen et je la soumets aux entomologistes.

Dans son catalogue des Staphylinides gallo-rhénans, celui de sa faune, il met deux noms à chaque espèce : 1° le nom de l'auteur primitif, contrôlé sur les types, autant que possible ; 2° le nom de l'auteur de la dernière monographie descriptive, le sien naturellement, pour les Staphylinides.

Ce serait, je crois, le moyen le plus rationnel et qui permettrait le contrôle le plus pratique.

Les espèces tombées en synonymie n'en auraient qu'un naturellement.

Chaque erreur du monographe, régulièrement constatée, aurait pour effet de substituer le nom du rectificateur à celui du monographe, en conservant toujours celui du parrain primitif.

La préférence serait toujours donnée aux monographies ou descriptions appuyées d'un dessin suffisant qui remplacerait ainsi le type disparu.

J. Croissandeau.

DESCRIPTION

DE

SIX NOUVELLES ESPÈCES DE CEPHENNIUM

Par J. CROISSANDEAU



Cephennium Lantosquense (*Megaladerus*). — Taille moyenne, invariable; trapu, large, brillant, opaque, rouge-brun; mais cette coloration semble exceptionnelle. Le plus souvent, les élytres sont brunes, le prothorax rouge-jaune, ainsi que la tête et les menbres. Sa forme est constante.

Antennes à massue de 3 articles, 9-10 longs comme larges.

Prothorax elliptique normal, un peu moins large que les élytres, à ponctuation fine, mais bien marquée. Angles postérieurs largement dégagés. Protubérance basale obsolète ou nulle. Poils soyeux, fins, serrés, jaunes.

Élytres faiblement acuminées, à ponctuation très forte, très serrée, et parfois râpeuse et comme réticulée. Cuvettes basales médianes, profondes, grandes; tubercule petit, mais bien visible. Repli huméral très petit, peu marqué, souvent même absent. A partir de la cuvette, l'épaule s'arrondit jusqu'au bord extérieur. Poils soyeux, fins, serrés, jaunes.

Dessous brun foncé, les derniers segments abdominaux plus clairs. Métasternum ♂ profondément creusé. Tibias antérieurs ♂ échancrés à l'extrémité intérieurement.

Cet insecte, relativement commun, est répandu dans les collections sous le nom de *Nicœense*, espèce très différente et beaucoup plus rare.

Patrie : Saint-Martin-Lantosque (Alpes-Maritimes) où il remplace le *C. Laticolle*.

C. Argodi (*Megaladerus*). — Taille petite, variable, entièrement testacé, convexe, assez épais, exactement conformé comme *C. thoracicum*, sauf les antennes.

Les yeux sont très petits, réduits à un simple point.

Antennes à massue de 3 articles, 9-10 transverses.

Prothorax elliptique normal, à protubérance basale très accentuée et bordée parfois d'une gouttière comme *C. Kiesenwetteri;* contre-cuvettes très accentuées; angles postérieurs nettement impressionnés; ponctuation imperceptible; poils blancs, laineux.

Élytres tantôt parallèles, tantôt acuminées; ponctuation fine; poils longs, blancs, laineux. Cuvettes médianes, petites, profondes; tubercule bien visible. Entre le repli huméral, qui offre l'aspect d'une assez longue carène tranchante, et la cuvette, brille une gouttière étroite, rejoignant la cuvette à la base même de l'élytre.

Métasternum ♂ et tibias ♂ comme *C. lantosquense.*

Patrie : Alpes, Drôme (Argod); col du Rhône (Koziorowicz).

Observation. — Nous avions capturé un seul exemplaire de cette espèce dans la Drôme. Nos amis, MM. A. Argod et A. Grouvelle, à qui nous l'avions signalée, en ont repris plusieurs exemplaires qui se sont trouvés généralement plus acuminés et plus petits. Enfin, dans la collection de M. Koziorowicz, nous avons trouvé deux exemplaires innommés, de la Savoie. Mais ces deux ont la cuvette basale des élytres moins nettement médiane. Ils sembleraient se rapprocher, par conséquent, des *C. delicatulum* immatures *(C. aglenum Rttr.).* Mais, jusqu'à ce qu'on ait pu réunir un grand nombre d'exemplaires et trouver tous les passages, nous croyons devoir maintenir l'espèce.

C. Grouvellei. *(Geodytes).* — Taille très petite, peu variable; testacé, parallèle, convexe.

Antennes à massue de trois articles : 9-10 transverses.

Prothorax de la largeur des élytres, en ellipse surbaissée, un peu plus de moitié de la longeur des élytres, très convexe, surtout à la base ; contre-cuvettes accentuées; angles postérieurs très dégagés, à gouttière latérale bien visible; ponctuation nulle ; duvet extrêmement fin et serré.

Élytres courtes, parallèles, à peine rétrécies à la base et souvent très peu au sommet où elles sont carrément tronquées, mais souvent aussi acuminées et peu ou point tronquées. Cuvettes basales très petites et profondes, à tubercule très petit, bordées d'une carène oblique le long de laquelle elles se prolongent en une gorge profonde ; le repli huméral droit, bien marqué, rejoint la carène, laissant voir une fossette triangulaire bien visible en regardant par la tête; ponctuation imperceptible; duvet soyeux, très fin et trés serré.

Metasternnm ♂ profondément creusé.

La place des yeux est nettement saillante, mais l'œil est réduit à un point imperceptible ou même nul, comme *C. Lesinœ.*

Nota. — Cette espèce, malgré la troncature des élytres, qui, du reste, semble ici un caractère extrêmement flottant, ne doit être considérée que comme une variété du *C. Lesinœ.*

Patrie : Nice (A. Grouvelle).

C. Dubium. — Taille moyenne, à peu près constante, brun à prothorax plus clair, ♂ acuminé, ♀ parallèle, très convexe, peu brillant; membres rouges; très velu.

Antennes à massue de trois articles: 9-10 longs comme larges.

Prothorax elliptique normal, de la largeur des élytres, assez rétréci à la base, ponctuation imperceptible; poils longs, blancs, laineux, serrés ; contre-cuvettes bien marquées ; angles postérieurs nettement dégagés par une gorge profonde, et comme retroussés. Protubérance basale obsolète et souvent absente.

Élytres ovalaires, rétrécies à la base; cuvettes basales paraissant nettement externes, profondes, à bord extérieur obsolète et court; repli huméral très saillant, le plus souvent long, bordé intérieurement d'une gouttière très profonde rejoignant la cuvette en haut. Chez certains exemplaires, la cuvette s'y déverse ellement que son bord extérieur s'efface presque complètement et on croit avoir

affaire à un énorme *Geodytes*. Ponctuation fine, très serrée, bien visible; poils longs, blancs, laineux, serrés.

Metasternum ♂ concave ; tibias antérieurs ♂ larges au sommet et peu profondément échancrés.

Patrie : Caucase, Alpes-Autrichiennes, Helvétie (Wallis). Pour cette dernière localité, les deux exemplaires trouvés dans la coll. Reitter sont en assez mauvais état, mais ils nous semblent identiques.

C. Cribrun. (*Saulcy*), (*Megaladerus*). — Taille moyenne, brun-foncé; prothorax rouge, enfumé devant; pattes, antennes et palpes jaune-rouge.

Antennes grêles à massue de trois articles : 9-10 longs comme larges.

Prothorax elliptique se rapprochant du plein-cintre, plus étroit que les élytres, un peu étranglé á la base; angles postérieurs nettement dégagés; protubérance basale aiguë, bien marquée; sinuosités basales bien dessinées ; ponctuation fine; poils soyeux, jaunes, longs, écartés.

Élytres rétrécies à la base, en ovale allongé à partir du ¼ antérieur, criblées de points très profonds et très serrés, qui rendent la surface entière comme réticulée et mate. Poils soyeux, jaunes, courts et serrés. Le repli huméral est représenté par une carène oblique, fine et tranchante, un peu en dedans de l'épaule, longeant une petite rigole intérieure à peine luisante et criblée comme le reste.

Metasternum ♂ profondément creusé. Tibias intérieurs ♂ fortement échancrés à l'extrémité intérieure. En haut de l'échancrure, une petite dent.

Un seul exemplaire ♂, trouvé par M. Merkl dans les Balkans. Il faisait partie de la collection de M. Révélière.

C. Ibericum. *(Saulcy), (Geodytes).* — Taille moyenne, allongé, étroit, très peu convexe, parallèle, testacé.

Antennes à massue de trois articles : 9-10 gros, aussi longs que larges, presque sphériques (9e plus petit que 10), 11e piriforme, étranglé à la base, un peu plus large en son milieu que 10, long, acuminé, au moins aussi long que 9-10 réunis.

Prothorax elliptique normal, un peu rétréci à la base, à ponctuation nulle, à pubescence très fine; contre-cuvettes insensibles, bords latéraux non sinués,

Élytres longues, assez rétrécies à la base, leur plus grande largeur avant le milieu, plus rétrécies encore au sommet où elles s'arrondissent. Cuvettes basales petites, peu profondes, à tubercule gros et bien visible, divergentes et longeant, en gouttière peu profonde, une carène parallèle au bord latéral. La carène décrit à son extrémité une petite courbe convergente. Ponctuation extrêmement fine ; poils courts, fins, soyeux, assez serrés.

Metasternum ♂ très creux à sa base, entre les hanches postérieures. Tibias antérieurs ♂, à sinuosité imperceptible.

Protubérance oculaire forte; yeux réduits à un simple point noir.

Patrie : Espagne, sans localité précise. Coll. de Saulcy.

RECTIFICATIONS au N° 3. — Le tirage était déjà terminé lorsque j'ai voulu relever quelques erreurs qui m'avaient échappé.

1° L'E. NIGER Rossius. *Faun. Etr.* I. p. 203. n° 439. 1790, se rapporte à l'*E. niger* Lin et non à l'*E. hirtus* Herbst.

2° L'indication *Herbst* Käf. x. pl. 164. f. 8. 1806, ne se rapporte pas à l'*E. hirtus* Herbst, mais son *E. scrutator*. Comme le fait remarquer M. Von Heyden (*D. Ent. Zeit. l. c.*), la figure de cette planche représenterait plutôt un *Ampedus crocatus*. Les figures de cet ouvrage laissent parfois beaucoup à désirer pour l'exactitude du dessin et du coloris; aussi ne peut-on s'y rapporter que d'une façon arbitraire et en cherchant dans le texte l'explication de ce qu'on a voulu figurer. H. DU BUYSSON.

DE LA PONTE DE LEPTIDEA BREVIPENNIS MULS

Il est étrange, bien que dans l'étude de la nature rien ne doive nous surprendre de retrouver chez des espèces bien différentes des procédés analogues pour arriver au même but, et assurer, par exemple, ce problème si varié de la propagation de l'espèce.

La note de M. Chéron, sur les mœurs de *Sympiezocera Laurasi* Luc, parue dans le n° 2 du *Coléoptériste*, dit que « après avoir agrandi un ancien trou de *Phlœosinus,* la ♀ y pondit un œuf, sur lequel elle répandit une *liqueur gommeuse* qui, faisant corps avec l'écorce, en dissimulait entièrement l'entrée ».

Cette observation sur la *Sympiezocera Laurasi*, me remet en mémoire un article que j'ai publié dans les *Annales de l'Académie de Vaucluse* (1), et qui, j'en suis persuadé, intéressera les lecteurs de ce journal, d'autant plus que, les mémoires de cette Académie se limitant à une zône assez restreinte de notre région, ma note doit être peu connue.

Il s'agit du *Leptidea brevipennis* Muls., autre longicorne de dimensions réduites, abondant dans le midi de la France, surtout dans nos environs. Voici, en quelques mots, l'étude que j'en ai faite à ce moment.

Après l'accouplement frénétique, qui suit les attaques répétées du ♂ celui-ci meurt bientôt, tandis que pour la ♀ commence le rôle important qui lui est confié, et qu'elle accomplit avec une sollicitude que rien ne saurait ébranler. Elle parcourt fièvreusement les petits osiers secs qu'elle rencontre, le plus souvent de vieux paniers hors d'usage, des corbeilles qui tombent de vétusté, afin d'y faire choix de l'emplacement le plus propice à sa ponte.

Ainsi donc, avant le dépôt de l'œuf, il s'agit pour elle d'être assurée qu'il peut être garanti.

On ne peut pas accuser la nature d'imprévoyance à son égard, mais, dans tous les cas, elle est arrivée à suppléer, le plus avantageusement possible, à l'absence d'organes spéciaux de ponte, qui lui font défaut.

Je veux parler de ces puissantes tarières des *Leucospis gigas* ou des *Monodontomerus æneus,* qui donnent aux premiers le pouvoir de percer facilement les maçonneries résistantes et compactes des nids de *Chalicodome* et aux seconds celui de perforer, avec la même aisance, les roseaux épais à surface luisante, qui abritent la ponte en cellules étagées des *Osmia cornuta* et autres.

Rien de tout cela chez notre longicorne, ses appareils de ponte ne tiennent nullement du matériel du mineur.

(1) Année 1884. 1re livraison, page 62. *Annales de l'Académie de Vaucluse:* Fonctions des derniers anneaux de l'abdomen du *Leptidea brevipennis* Muls.

Nous avons vu tout à l'heure une femelle parcourant, avec entraînement, les osiers secs qu'elle visite avec soin, jusqu'à ce qu'elle ait rencontré un point propice où elle s'arrête. Là, à l'emplacement des pédoncules des feuilles, la surface de la tige de saule présente une légère dépression suivie du renflement peu apparent de l'attache pédonculaire qui la rend encore plus sensible à l'insecte, et c'est dans cette cavité, formée ainsi, que l'œuf est déposé.

Si l'écorce est plissée, si elle présente des irrégularités, des creux insignifiants, cela suffit. C'est peu, direz-vous ; qu'importe cependant si les conditions voulues sont remplies !

Mais cet œuf ainsi pondu n'aurait aucune sécurité : il serait exposé à toutes les causes de destruction qu'il faut éviter, et c'est ici où réellement notre longicorne minuscule nous montre toutes les ressources qu'il tient en réserve.

En parcourant d'abord les osiers avec précipitation, elle préparait, à mon grand étonnement, les éléments nécessaires à la conservation de l'œuf.

Les derniers anneaux de l'abdomen de la ♀ du *Leptidea brevipennis* sont munis, en dessous, d'une série de rangées parallèles et transversales de poils soyeux, courts et droits, rougeâtres, formant, par leur réunion, une véritable brosse dont le rôle était resté jusqu'ici inconnu ; or, c'est en courant de droite et de gauche, en visitant les osiers secs, qu'elle ramasse dans sa brosse, en traînant l'abdomen au ras de la tige, les fines poussières répandues sur l'écorce à tel point qu'après son passage on reconnaît très bien la trace qu'elle laisse par ce nettoyage sur les tiges (1). J'ai même facilité ce travail, en répandant quelques pincées poussiéreuses là où elle allait passer.

Une fois la brosse abdominale bien garnie, la ponte s'opère. Immédiatement après que l'œuf, encore frais et gluant, vient d'être déposé au point voulu, le pinceau soyeux, encombré de parcelles de terre et de poussière, entre en fonction et le recouvre complètement d'une couche continue. L'œuf humide, agglutine ces matériaux microscopiques et reçoit de ce fait un enduit terreux, enveloppe protectrice, qui le revêt sur la partie exposée ; aussi voit-on la ♀ agiter dans tous les sens, de droite à gauche, d'avant en arrière et inversement, son abdomen sur l'œuf, pour cette opération aussi délicate qu'indispensable.

Lorsque la dessication s'est effectuée, vous diriez une parcelle infime de boue sèche collée contre la dépression du bois au point où vient de s'effectuer la ponte.

C'est abritée sous cette carapace, que la jeune larve pourra à loisir, une fois éclose, s'engager dans l'écorce et pratiquer, au sein du bois tendre du

(1) L'effet produit est celui des doigts qu'on pose sur un meuble pour s'assurer s'il n'est pas recouvert de poussière ; toute proportion gardée, la trace laissée est aussi visible.

saule, les galeries nombreuses, véritables méandres, qu'elle se trace en sinueux détours.

Les corbeilles en osier, et généralement tous les gros ouvrages en vannerie sont détruits rapidement s'ils sont attaqués par le *Leptidea brevipennis,* qui choisit de préférence ceux où la poussière a pu s'accumuler en quantité.

La *Sympiezocera Laurasi* ♀, que j'ai examinée dans la collection de mon ami Chobaut, m'a montré quelques poils sur le bord postérieur des anneaux de l'abdomen, des derniers surtout, faibles houppes, simple duvet dont les insectes sont souvent revêtus et dont l'utilité reste la plupart du temps à l'état de problème.

Par atavisme peut-être, elle conserve donc encore une faible brosse, héritage légué par les formes ancestrales et bien amoindri, mais qui, chez la *Leptidea brevipennis*, a gardé sa valeur première et s'est même peut-être augmenté, s'il n'avait pas dans le passé géologique toute l'importance que nous lui constatons aujourd'hui. H. NICOLAS (Avignon).

HABITAT DE COCCINELLIDES ET VARIÉTÉS NOUVELLES

Chilocorus similis Rossi. — Dordogne. (Commun sur des rosiers infestés de pucerons. — Jusqu'à l'automne.)

Chilocorus Bipustulatus L. — Avec le précédent, plus commun, quelques individus à élytres brunes.

Exochomus auritus Scrib. — En nombre sur des genévriers, Dordogne. — Tarn, quelques exemplaires.

Exochomus 4-pustulatus L. — Plus commun que le précédent (même habitat) et d'apparition plus tardive dans la Dordogne. — La var. *distinctus* Brul. est assez commune. — Var. *floralis* Mots. quelques exemplaires. — Var. *bilununatus* Ws. 2 exemplaires.

Adonia variegata Goeze. — Commune, Dordogne. — Très commune, Alby (type et variétés par défaut). — Variété *corsica* Coch., 2 exemplaires (champ de tir). — Var. *maculigera* Ws., 5 ou 6 exemplaires.

Adalia obliterata L. — Dordogne, 2 exemplaires sur un pin.

— *bipunctata* L. et variétés. — Très commune partout.

Adalia 11-notata Schneid. — Soulac. — Alby, très commune sur les chardons et les graminées (type et var. *cardui* Brahm., cette dernière plus commune).

Coccinella 7-punctata L. — Très commune partout.

— *labilis* Muls. — 1 exemplaire, Bordeaux.

Coccinella 11-punctata L. — La Teste, en grand nombre sur les Tamaris; quelques exemplaires à taches antérieures ou postérieures réunies (var *longula* et *tamaricis*). Un seul exemplaire à tache blanche du corselet prolongée jusque dans les angles postérieurs (*aegyptiaca?* Reiche). — Var. *4 maculata* F. et *littoralis,* étang de Veudres, entre les joncs et au vol.

Coccinella 10-punctata L. et var. — Dordogne. — Commune sur les noisetiers.

Coccinella 14-pustulata L. — Très commune sur les genévriers (Dordogne), un ou deux exemplaires avec deux taches réunies.

Harmonia lyncea Ol. — Dordogne, assez rare et seulement la var. *12 pustulata* F. — Var. *Weisei* Sicard (var. nov.) (1), 1 exemplaire.

Harmonia Doublieri Muls. — Très commune. La Teste, sur les tamaris, avec quelques types de la var. *gaditana* Weise.

Harmonia 4-punctata Pont. — Meudon (étang de Fouceaux), sur les haies.

Micraspis var. *16-punctata* L. — Commune, Dordogne. — Var. *flavidula* Wse., 1 exemplaire.

Thea 22-puntata L. — Sur les plantes basses, commune, mais moins que la précédente.

Propylea conglobata L. et var. — Commune, Dordogne.

Vibidia 12-guttata Poda. — Très commune sur les noisetiers (Dordogne), et var. *hispanica* Wse., 2 exemplaires. — Var. *Tarnensis* Sicard (var. nova) (2), Arfons, montagnes noires.

Halysia 16-guttata L. — Bordeaux, assez commune; Dordogne, rare.

Calvia 15-guttata F. — Bordeaux, assez commune.

Calvia 14-guttata L. — Plus rare que la précédente.

Sospita 20-guttata L. — (Var. *Linnei* et var. *tigrina,* cette dernière plus rare), Pessac près Bordeaux.

Mysia oblongoguttata L. — La Teste, sur les pins. — Forêt de Fontainebleau, commune.

Epilachna Argus Fourcr. — Alby, très commune sur le Bryone. — Var. *Bedeli* Sicard (var. nova) (3), Tarn.

Lasia 24-punctata L. et var. — Marais de Bordeaux, commune. — Dordogne, assez rare.

Platynaspis villosa Fourcr. — Bègles, commune sur les écorces de platanes.

Scymnus frontalis F. et var. *4-pustulatus.* — Dordogne, commun.

— *interruptus* Goeze. — Commun, Dordogne, Tarn, etc.

Scymnus subvillosus Goeze. — Commun dans la Dordogne, sur les genévriers, avec la variété *Juniperi* et *aurantiacus* Panz.

Scymnus rubromaculatus Goeze. — Commun sur les rosiers, Dordogne.

— *pulchellus* Hbst. — Très commun sur le lierre autour des vieux chênes.

Scymnus arcuatus Rossi. — Alby. Sur un grenadier dans un jardin, 2 exemplaires dont l'un laisse à peine apercevoir, sur les élytres, un arc de cercle plus clair.

Scymnus discoideus Illig. — Assez commun sur des rosiers, Dordogne.

— *capitatus* E. — Commun, Dordogne.

— *ater* Kug. — Montagnes noires, 1 exemplaire.

— *minimus* Rossi. — Assez commun, Dordogne.

— *hœmorrhoïdalis* Herbst. — Assez rare, Tarn, Dordogne.

Rhyzobius litura F. — Commun partout, en fauchant, ainsi que ses variétés.

Coccidulla scutellata Herbst. — Marais de Bordeaux, commune. — Bassin du Jardin des Plantes, sur les herbes aquatiques, Bordeaux.

Coccidulla rufa Herbst. — Très commune dans les prairies humides. — En hiver, au pied des poteaux enfoncés dans les prés, Bègles.

Dr A. SICARD.

(1) *Harmon liayncœa* v. *Weisei* Sicard. — Semblable au type dont elle diffère par la fusion des deux taches juxtasuturales moyennes (4 à 6). — Je suis heureux de dédier cette espèce à M. J. Weise, qui a revu la plupart de mes *Coccinellidœ*, m'a signalé des formes nouvelles et m'a enrichi d'espèces précieuses.

(2) *Vibidia 12 guttata* v. *tarnensis* Sicard. — Prothorax flave très largement sur

les bords. Élytres sans taches blanches, un peu plus pâles seulement à la place que devrait occuper la tache juxtascutellaire. Le pli transversal qui existe au niveau de la déclivité des élytres est ici très accusé.

(3) *Epilachna argus* var. *Bedeli* Sicard. — Variété par défaut, qui diffère du type par l'absence des deux points postérieurs. Je dédie cette variété à M. Bedel, qui a bien voulu me déterminer un grand nombre d'insectes. Je dois faire remarquer ici que, bien que dans le tableau de M. Weise cette espèce soit portée comme ayant le corselet unicolor, elle présente souvent sur les côtés de celui-ci une tache enfumée.

LE TAMIS A INSECTES

SON UTILITÉ POUR LA RECHERCHE DES INSECTES (SURTOUT COLÉOPTÈRES) ET DE SES EMPLOIS

Par Edm. REITTER

(*Traduit de l'allemand par* C.-E. LEPRIEUR)

— SUITE —

La tentative que je fis en juin 1876 pour trouver cet insecte au pied des mêmes chênes, et de la même manière, fut sans résultat parce que l'époque favorable était déjà passée. Le tamisage de la mousse desséchée, qui renfermait une grande quantité de *Ptinus subpilosus* ne me donna pas davantage le résultat que je désirais. Ce fut seulement après avoir brisé en morceaux l'écorce vieille et noueuse en partie détachée du tronc, opération qui se faisait naturellement au-dessus du tamis, que je me trouvai en possession d'un *Pleganophorus* femelle, qui fut, du reste, le dernier exemplaire de cette espèce fourni par la localité. Il m'est arrivé, vers le milieu d'avril 1880, de prendre à Trieste, dans une localité tout à fait analogue, quelques *Triplax tergestana n. op.* au pied de vieux chênes, que je n'ai plus retrouvé depuis. Après tout ce que je viens de dire on doit tirer cette conclusion que pour le chasseur expérimenté il ne suffit pas de fouiller avec le ciseau ou l'écorçoir à l'entour des troncs d'arbres et de jeter immédiatement dans les flacons de chasse les insectes qu'on aperçoit. On ne prendra jamais ainsi qu'une très petite portion de ceux qui vivent dans ce point, tandis que quelques moments de plus consacrés au tamisage auraient fourni un butin plus abondant.

Les copeaux qui se rencontrent souvent dans les bois, sur le terrain d'anciennes coupes ou qui se décomposent sur les points où on avait construit des cahutes, méritent toujours une recherche et on doit les frapper très fortement au-dessus du tamis jusqu'à faire tomber la terre qui les recouvre. Dans les débris tamisés, on trouve souvent des *Anommatus*, *Trichophya*, *Homalota*, etc., en nombre. Même le fumier qu'on rencontre sous les arbres à la lisière des bois, là où les poules domestiques ont pris l'habitude de passer la nuit, fournit pour le tamisage de bonnes espèces d'*Aleochara*, *Microglossa* et autres *Staphyliniens*. Rencontre-t-on sous les pierres de ces nids de fourmis où se trouvent des *Claviger*, des *Hetaerius* ou *Catopomorphus*, il faut bien se garder de poursuivre les myrmécophiles un à un. Si on a son tamis près de

soi et le sac à tamiser vide, on jette avec rapidité et sans laisser aux insectes le temps de se réfugier dans leurs retraites, le nid tout entier dans le sac. Si le temps manque à ce moment pour se livrer au tamisage, on met le tout dans un sac de réserve et arrivé à la maison on sépare, au moyen d'un crible serré, les morceaux de terre, les petites pierres et les racines. C'est de même qu'il faut s'y prendre quand on veut recueillir les *Dermestes*, *Saprinus, Catops*, *Corynetes,* etc., qui vivent sur les cadavres. Combien il serait désagréable et fatigant de prendre au moyen d'une pince et séparément chaque insecte, et combien peu d'ailleurs récolterait-on d'individus, malgré le temps employé à une besogne aussi fastidieuse. Au lieu de cela, on jette brusquement le cadavre sur un crible à très larges mailles et on en fait autant du sol sur lequel il reposait, avec les nombreux insectes qui cherchent à s'échapper. On se sert pour cela d'une pioche, d'une petite pelle ou de tout autre instrument, et si on n'a pas à sa disposition un deuxième tamis tout prêt, on les rejette dans un sac de réserve. Il faut retourner à plusieurs reprises le cadavre sur le tamis et dans le cas où il n'existerait plus de parties charnues occupées par des larves, on le secoue fortement. Cette opération n'exige que quelques minutes et on peut rapporter chez soi le plus grand nombre des insectes qui vivaient sur le cadavre et les séparer par espèces. Quand on veut vider les pièges constitués par des bocaux ou des pots en faïence, déposés debout dans le sol et remplis de débris d'os ou de chair, il faut le faire sur un tamis. Les grandes espèces de coléoptères comme *Carabus*, *Silpha*, *Geotrupes*, restent sur la toile métallique du crible où on les saisit aisément. L'opération tout entière ne demande que quelques instants et réussit de la manière la plus complète. Tous les insectes de taille petite ou moyenne passent à travers les mailles du crible et tombent dans le sac. On évite par ce procédé le danger d'être atteint d'un empoisonnement du sang. Il arrive souvent en effet que l'eau de pluie entre dans les flacons servant de pièges et se souille au contact des matières animales décomposées. Si en y mettant trop de hâte, comme cela arrive si souvent quand on récolte des insectes, les mains ont été déchirées ou égratignées par des épines, on peut facilement être atteint d'une affection qui mette en danger de mort, par suite du contact de la peau avec le liquide contaminé.

Les usages du crible sont loin d'être épuisés par l'énumération précédente. On lui trouve un emploi, même dans des localités où en apparence il n'y a absolument rien à tamiser. Tel est le cas des champs de neige des hautes montagnes. A Pietrocza, aux frontières nord de la Trasylvanie, on trouve, à proximité des champs de neige, de larges espaces que depuis la plaine on prend pour des plaques de gazon, mais qu'en dernière analyse sont constitués par des touffes de gazon dont les racines, hautes de 10 centimètres environ, forment une masse solide, tenace, fortement serrée, de laquelle on peut difficilement extraire des insectes au moyen du tamisage tant cette masse

oppose une résistance, même aux efforts de pioches solides. Malgré cela j'ai pu constater dans ces amas de racines l'existence du *Niphetodes Redtenbacheri*. Le tamis se comporta mieux au sommet du Negoï, dans les Alpes de la Transylvanie, où je me mis à éplucher les racines du gazon au-dessus du tamis et j'y trouvai en grande abondance des coléoptères rares et même en partie nouveaux. Il est cependant préférable, quand on se trouve à la limite des neiges dans les hautes montagnes, de détacher des morceaux de plaques de gazon imbibées d'eau de neige, en remplir des sacs qu'on apporte à son quartier général à dos d'hommes ou à l'aide de bêtes de somme. On les divise alors en fragments plus petits et on les laisse se dessécher pour procéder ensuite à leur tamisage ou les émietter sur une table. Je me suis trouvé seulement deux fois dans le cas d'employer cette méthode. La première dans le Czerna-hora des Carpathes; la deuxième sur le Veles-planina, près de Mostar. Dans les deux cas les résultats ont été extrêmement avantageux, quoique les gazons du Czerna-hora eussent été complètement traversés par la pluie. J'y trouvai : *Trechus Dejeanii*, *Leptusa piceata*, *Homalota infirma weise n. sp.*, *Homalota carpathica*, *Niphetodes Redtenbacheri*, *Scleropterus Reitteri weise n. sp.* Dans ceux de Veles-Planina, en Herzegowine, *Molops simplex* et *Parreysii*, *Leptusa difficilis Eppelsh n. sp.*, *Ocyusa nigrita*, *Arpedium macrocephalum* commun, *Stomodes convexicollis Mill. n. sp.* commun et en nombre ainsi que *Scymnus suturalis*, etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

REMÈDE CONTRE LA PIQURE DES HYMÉNOPTÈRES

Depuis quelques années seulement, j'ai connaissance d'un spécifique souverain contre la douleur des piqûres d'insectes. Je veux parler du *Chlorhydrate de Cocaïne*. Chacun de nous devrait en posséder une provision de un ou deux grammes au plus. En cas de piqûre, il suffit d'en appliquer un atome, en ayant soin de l'humecter avec un peu d'eau ou, à son défaut, avec un peu de salive. Je recommanderai d'avoir la précaution de ne pas porter de cette substance à la bouche, car elle est un puissant anesthésique, et elle pourrait parfois occasionner quelques accidents; il serait préférable de la regarder comme un poison. En quelques minutes, la douleur cesse complètement, et l'enflure, qui en est la conséquence, est considérablement atténuée.

Le *Permanganate de Potasse*, peut également être d'un grand recours, mais il n'a pas le pouvoir anesthésique du sel précédent; il est un oxydant des plus énergiques, et, depuis quelques années, on recommande sa solution en injection sous-cutanée pour les morsures de vipères. (V. *Revue scientifique du Bourbonnais*, 1890.) Il m'a cependant rendu service cet automne dernier alors que j'avais été piqué à la joue par un *Vespa Crabro*, qui est un de nos hyménoptères piquant le plus fortement. J'ai versé, sur le coin de mon mouchoir, quelques gouttes de solution concentrée de *Permanganate* que j'avais en réserve dans mon carnier, et je fis l'application de cette drogue. La douleur fut un peu diminuée, et l'enflure, qui eût été considérable, ne fut que très modérée; il ne me resta plus qu'à guérir la cautérisation un peu trop forte que j'avais faite en inexpérimenté que j'étais.

Ces quelques lignes ne paraissent guère de raison au mois de janvier, mais il vaut mieux, je crois, prendre les avances en attendant les beaux jours de l'été qui est l'époque des Hyménoptères.

H. du Buysson (Toulouse).

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES (1)

Avec les derniers jours de novembre, on a vu paraître le deuxième fascicule des *Annales de la Société entomologique de France* pour l'année 1890.

Ce *cahier* contient les quatre-vingt premières pages d'une monographie des *Malachides d'Europe et pays voisins*, par le savant ami de ces charmants petits coléoptères, M. E. Abeille de Perrin, qui a déjà décrit, dans divers recueils, une centaine d'espèces nouvelles, et qui compte en publier encore à peu près autant dans cet ouvrage. On voit que le travail de Peyron, paru dans l'année 1877 de l'*Abeille*, et qui ne renferme que deux cents espèces, sera singulièrement augmenté.

Il faut savoir gré à M. Abeille de Perrin du plan qu'il a adopté. Il décrira toutes les espèces connues de Malachides, se réservant d'être bref pour celles qui se trouvent dans l'ouvrage de Peyron et d'insister davantage sur les nouveautés. Au lieu d'une simple revision, nous aurons donc ainsi une monographie absolument complète. C'est là un grand service rendu aux entomologistes et que sauront apprécier tous les travailleurs.

La première partie, livrée aujourd'hui au public, commence par de très intéressants renseignements sur les caractères des *Malachiidœ*, leurs métamorphoses et leurs mœurs. Nous ne voulons pas y insister, car tous nos lecteurs ne manqueront pas de consulter ces pages, écrites avec autant de charme que de science. Elles sont accompagnées d'une première planche extrêmement remarquable, tant par son exactitude que par la finesse de son exécution; elle est due d'ailleurs à cet habile artiste qui a nom J. Migneaux.

Souhaitons que cette publitation soit rapidement menée par la Société entomologique de France, car elle est d'une utilité incontestable et elle sera vite entre les mains de tous les coléoptéristes.

*
* *

Ce même fascicule des *Annales* contient la description de la larve de *Entomoscelis Adonidis* Pall. (récoltée en Roumanie, où elle cause parfois de grands ravages), et de la nymphe du *Quedius tristis* Grav. = *frontalis* Nord. (trouvée sous une pierre à Bois-de-Colombes, Seine), par M. P. Lesne. Le texte est orné de figures explicatives.

ÉCHANGES

M. F. CROISSANDEAU, *15, rue du Bourdon-Blanc, Orléans*, offre en échange plus de cinq mille espèces de coléoptères gallo-rhénans et corses. Envoyer *oblata* et *desiderata*.

M. G. CHÉRON, *30, rue Duret, Paris*, désirerait se procurer les espèces suivantes : *Aphodius confusus* Har., *indagator* Manh., *constans* Dft., *desertus* Klug., *rutilus* Klug., *magicus* Frm., *ursinus* Mots., *Lederi* Har., *Sharpi* Har., *parallelus* Mls., *glacialis* Mls., *Solieri* Mls., *prœcox* Er., *angustatus* Klg., *nanus* Frm., *pectoralis* Rey.

M. NICOLAS, *36, rue Jean-Réveil, Pau*, offre de nombreuses et rares espèces des Pyrénées, des Alpes, etc. Adresser *oblata* concernant carabiques et longicornes seulement.

---

(1) Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annoncé sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 10 décembre 1890.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. P. Mabille.

MM. A. Baer, — L. Beguin Billecocq, — H. Caillol, — G. Chéron, — Decaux, — Dongé, — J. Fallou, — A. Fumouze, — J. Gazagnaire, — J. de Gaulle, — E. Gounelle, — A. Grouvelle, — P. Grouvelle, — A. Léveillé, — P. Mabille, — G. Odier, — H. Pierson, — A. Poujade, — L. Ragonot, — A. Sallé, assistent à la séance.

M. le Secrétaire annonce la mort de G. Waga, ancien professeur d'histoire naturelle à Varsovie.

M. M. Pic fait présenter la description d'une nouvelle espèce de longicorne : *Clytus Madoni*, qui a été capturée en Palestine par M. Madon.

M. Decaux montre à ses collègues un *Bagous nodulosus*, qu'il a pris en mai à Alfort; espèce indiquée comme très rare dans la précieuse faune des *Rhynchophora* du bassin de la Seine, de M. Bedel.

C'est à tort que, dans cette séance, M. Decaux prétend que *Criocephalus rusticus* est une espèce spéciale au Midi de la France, qui ne dépasse pas le Centre. On la prend très communément à Fontainebleau et elle remonte fort loin dans le Nord.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du 24 décembre.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. A. Baer, — de Beauchêne, — L. Bedel, — L. Beguin Billecocq, — G. Chéron, — Fallou, — Gazagnaire, — Gounelle, — A. Grouvelle, — J. Grouvelle, — P. Grouvelle. — Heulz, — Lamey, — Leprevost, — Léveillé, — P. Mabille, — Massué, — Poujade, — Regimbart, assistent à la séance.

M. le Secrétaire lit une lettre de M. le Dr H. Beauregard, qui présente son ouvrage sur les Vésicants pour concourir au prix Dollfus.

MM. le baron Bonnaire et le Dr Verrier-Litardière envoient leurs démissions.

La Société, aux termes de ses Statuts, procède au renouvellement annuel de son Bureau, de son Conseil et de ses Commissions.

Ont été élus pour 1891 :

Membres du Bureau : *Président*, M. A. Grouvelle; *Vice-Président*, M. C. Jourdheuille; *Secrétaire*, M. J. Gazagnaire; 1er *Secrétaire adjoint*, M. A. Baer; 2e *Secrétaire adjoint*, M. de Gaulle; *Trésorier*, M. A. Fumouze; *Archiviste-bibliothécaire*, M. A. Léveillé; *Archiviste-bibliothécaire adjoint*, M. Leprevost.

Conseil : MM. le Dr A. Laboulbène, — E. Lefèvre, — E. Ragonot, — Lamey, — P. Mabille, — Sedillot, et les membres titulaires du Bureau.

Commission de la bibliothèque : MM. A. Poujade, — A. Sallé, — Sedillot.

Commission de publication : MM. L. Bedel, — Fallou, — E. Lefèvre, — A. Sallé, — Simon.

Commission du prix Dollfus pour 1890 : MM. Baer, — Fallou, — Gazagnaire, — Lamey, — Léveillé. — Odier, — Poujade, — Ragonot, — Dr Senac.

La séance est levée à dix heures.

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

ALFRED GUILLOT

NATURALISTE

4, Place St-Michel, PARIS

ZOOLOGIE, ENTOMOLOGIE GÉNÉRALE

Grand Choix de COLÉOPTÈRES et LÉPIDOPTÈRES européens et exotiques

LÉPIDOPTÈRES DE CHINE

ARRIVAGE D'OCTOBRE — PREMIÈRE LISTE

Leucophasia Gigantea ♂	3 75
— — ♀	6 »
Terias Hecabe ♂	» 70
— — ♀	1 »
Thecla Bieti ♂	3 »
Lycaena Attroguttata ♂	4 25
— — ♀	6 25
Athyma Jina	5 »
— *Alwina*	7 »
— *Fortuna*	3 »
— *Opalina*	2 50
Neptis Eurynome	1 25
— *Prycri*	1 50
— *Soma*	1 25
— *Thisbe*	1 25
Limenitis Helmanni	2 25
Precis Iphita	» 75
Junonia Orithya	1 25
Vanessa Urticae, var	1 50
— *Charonia*	2 »
— *Indica*	2 »
Araschnia Prorsoides	3 »
Melitaea Athalia, var	2 »
Argynnis Paphia ♂, var	1 25
— — ♀, var	2 50
— *Sagana* ♂	1 25
— — ♀	3 »
— *Nerippe*	2 25
— *Laodice*	2 »
— *Childreni*	3 »

Argynnis Niphe ♂	1 25
— — ♀	2 »
— *Ella*	2 50
Acraea Vesta	1 25
Lethe Maackii ♂	2 »
— — ♀	3 75
— *Syrceis*	5 »
Melanitis Asura ♂	1 25
— — ♀	3 »
Callerebia Polyphemus	2 »
— — (grand)	3 »
— *Pratorum*	5 »
Aulocera Padona	3 »
Melanargia Montana	2 50
— *Halimede*	2 »
Lasiommata Dumicola	6 25
— *Epimenides*	3 »
Pararge Procusta ♂	6 25
— — ♀	9 25
Satyrus Arvensis	5 »
— *Episcopalis*	5 »
— *Thibetanus* ♂	3 »
— — ♀	6 25
Epinephele Bieti	3 75
Hesperia Abax	2 25
Plesioneura Bifasciata	2 »
— *Sinica*	2 »
— *Maculosa*	2 »
— *Subhyalina*, var. *Thibetanus*	1 50
— *Ochracca*	2 »

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 5. Revue Mensuelle 1er Février 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... **7** francs. || Étranger.................... **8** francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

La Direction du journal LE COLÉOPTÉRISTE fait appel à tous les Entomologistes pour les prier de vouloir bien la seconder dans sa tâche. C'est avec reconnaissance qu'elle recevra pour être publiés tous les travaux et observations qu'on voudra bien lui communiquer.

L'auteur de tout article inséré dans la Revue aura droit à quinze exemplaires.

Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annoncé sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

COMITÉ D'ÉTUDES

A NOS LECTEURS

Une circonstance indépendante de notre volonté nous a empêchés de faire parvenir ce numéro du journal le 1er février; nous assurons nos collègues que ce retard n'est qu'accidentel et qu'il ne se reproduira plus.

LA DIRECTION.

NOTES POUR SERVIR A L'ÉTUDE DES MOEURS
DE
QUELQUES ANISOTOMA SCHT. ET LIODES LATR. DU BASSIN DE LA SEINE

Le genre *Anisotoma* est encore peu connu. J'espère que ces renseignements sur la chasse et les mœurs de quelques-uns de ces coléoptères pourront rendre service aux lecteurs de ce journal.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le plus souvent les espèces françaises d'*Anisotoma* sont crépusculaires, sauf quelques exceptions dont il sera parlé plus tard; elles apparaissent généralement de septembre à février, cependant quelques-unes peuvent se chasser toute l'année, comme je le montrerai en parlant de chaque espèce en particulier.

Par des observations renouvelées pendant quinze à vingt ans, j'ai pu me convaincre que leur nourriture consistait en truffes pour l'*A. cinnamomea* Panz. et *Colenis Bonnairei Duv.*, en champignons hypogés pour les espèces des dunes : *A. Caullei Bris.*, *A. ciliaris Scht.*, *A. curta Fairm.*, *A. picea Illig.*, *A. pallens Sturm,* et pour *A. rubiginosa Scht.*, *A. dubia Panz.* La plus grande partie des *Anisotoma* capturés par moi, et dont je n'ai pas eu occasion de suivre les mœurs, ayant beaucoup d'analogie dans leur manière de vivre avec *A. rubiginosa* et *A. dubia*, je suis porté à croire qu'ils vivent de champignons hypogés et se transforment en terre, comme les espèces de la truffe et des dunes.

Les *Liodes humeralis Kugel* et *L. orbicularis Herbst* subissent leurs métamorphoses dans des *mucédinées* poussant sur des bois abattus et sciés, généralement sur la partie sciée.

Anisotoma cinnamomea Panz. c'est la seule espèce bien connue, il est

du reste assez facile de la faire éclore, en se procurant des truffes piquées (terme consacré par les marchands). On peut également la prendre dans tous les bois de France (contenant des vieux chênes) y compris le Bois de Boulogne, en tendant des pièges amorcés avec des truffes avariées ou même des raclures de truffes. Les mois de novembre, décembre et janvier sont les meilleurs.

Comme pièges on peut utiliser : flacons, boîtes, bouteilles, pots à fleurs, etc.; il est bon de mettre un peu de mousse au fond du vase pour donner un abri aux insectes après leur capture, puis par dessus, des truffes pour les attirer et enfin recouvrir les vases avec un carton ou tout autre couvercle percé de nombreux trous faits à l'emporte-pièce et suffisamment grands pour laisser passer l'insecte. On place les pièges au pied d'un vieux chêne, dans un arbre creux, pendus dans un taillis, etc. L'*An. cinnamomea* trouvera sûrement l'endroit. Le besoin d'assurer la table à sa progéniture l'attire vers la truffe, et c'est pour pondre qu'elle se dérange; il n'est pas rare de rencontrer des époux assortis dans les pièges. Dans les forêts de Fontainebleau, de Saint-Germain, en capturera sûrement avec *A. cinnamomea* quelques exemplaires du *Colenis Bonnairei ;* au Bois de Boulogne je n'ai jamais pris ce *Colenis.* Les truffes n'attirent jamais aucune autre espèce d'*Anisotoma.* Dans les différentes éducations faites chez moi avec des truffes piquées venant du Périgord, j'ai obtenu ces deux espèces et un *Staphilinide* que je n'ai pas fait déterminer, le supposant bien connu (1).

Anisotoma grandis Fairm., extrêmement rare; j'en ai pris deux exemplaires au vol, par une journée ensoleillée de décembre, entre trois et quatre heures du soir, dans un taillis du Bois de Boulogne. Il ne vient jamais au piège à truffes.

Anisotoma rugosa Steph. se prend au vol et le plus souvent sur les herbes avec le fauchoir, vers le coucher du soleil, en octobre et novembre ; il n'est pas très rare dans le Bois de Boulogne.

Anisotoma rotundata Er., je n'en ai capturé qu'un exemplaire en fauchant dans une clairière à Fontainebleau, en juillet, vers sept heures du soir.

Anisotoma obesa Scht., assez rare, se prend à Saint-Germain, à Chaville, de la même façon que le précédent.

Anisotoma dubia Panz., assez commun, on le trouve le jour dans les carrières de sable, aux environs de Paris, sous les détritus, etc.; il commence à voler vers quatre heures, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre. Cette espèce n'est pas rare dans la baie de la Somme, je la prends en août et en septembre, en fauchant sur les prairies rases du bord de la mer, de quatre à cinq heures et demie. Une remarque assez curieuse : je n'ai jamais trouvé

(1) De ces remarques, il est facile d'en déduire, que les truffes existent dans tous les bois contenant des vieux chênes, dans les pays tempérés d'Europe. La qualité de la truffe diffère et est bien moins parfumée en remontant vers le nord.

cet *Anisotome*, volant le soir au crépuscule, comme les autres espèces des dunes de la baie de la Somme.

Anisotoma ovalis Scht. se prend à Saint-Germain, à Chavile, à Fontainebleau, etc., en fauchant sur les herbes des clairières à partir de six heures du soir, en juin, juillet et août.

Anisotoma rubiginosa Scht., aux environs de Paris, on le trouve aux mêmes endroits et de la même manière que le précédent. Dans la baie de la Somme, je le prends dans une prairie rase au bord de la mer, mélangé avec l'*A. dubia* dont les mœurs sont semblables; il est beaucoup plus rare que ce dernier. J'ai surpris la sortie de terre de ces deux Anisotomes, vers quatre heures du soir, au commencement de septembre; aussitôt dehors, ils grimpent aux herbes pour s'envoler. J'ai creusé avec une bêche en plusieurs endroits, d'où j'avais marqué la sortie avec un morceau de bois, j'ai rencontré parmi les racines des différentes plantes composant cette prairie maritime, à trente ou quarante centimètres de profondeur, un petit champignon hypogé, que je supposai nourrir ces Anisotomes; pour m'en assurer, j'ai fait une petite provision de ces champignons avec la terre sablonneuse qui les recouvrait, puis j'en ai rempli à demi un bocal et j'ai ensuite déposé une douzaine des *Anisotoma rubiginosa* et *dubia*, des deux sexes, qui se sont immédiatement enfoncés dans le sable, pour ne reparaître chaque jour que de quatre à six heures. J'ai obtenu plusieurs accouplements aux heures de sortie indiquées plus haut; ils ont eu lieu sur les herbes dont j'avais eu soin de planter une touffe dans mon bocal. J'ai pu conserver douze à vingt jours ces Anisotomes vivants. La ponte a eu lieu sous terre, j'ai dû abandonner mes observations après quinze à vingt jours pour mon retour à Neuilly, les larves n'étaient pas encore écloses; j'attribue cet insuccès au manque d'humidité de ma terre. J'ai constaté que les champignons hypogés étaient percés d'un grand nombre de petits trous ronds, comme faits par un emporte-pièce; il ne peut plus y avoir de doute, ces champignons peuvent nourrir les *A. rubiginosa* et *dubia* en captivité et il est présumable que les choses se passent de même à l'état libre. C'est un premier pas fait pour l'étude de leurs mœurs.

Anisotoma calcarata Er., commun dans les bois des environs de Paris, y compris le Bois de Boulogne; se prend en fauchant sur les herbes, toute la journée, d'avril à octobre.

Anisotoma ornata Fairm. et *A. litura Steph.* dont on ne fait qu'une seule espèce, bien qu'elle soient différentes à première vue. L'*A. litura* est la forme d'été; on la prend le jour, d'avril à octobre, en fauchant sur les herbes des clairières à Saint-Germain, Meudon, Bois de Boulogne. L'*An. ornata* serait la forme d'hiver; le ♂ a une bande noire, bien marquée, sur la suture des élytres; les deux sexes sont, en général, d'une couleur rougeâtre plus foncée que dans *A. litura*. On le trouve au Bois de Boulogne, de

novembre à avril, par les belles journées, en fauchant sur les herbes. Il n'est pas très rare de le trouver dans les carrières de sable, caché sous une motte ou des herbes sèches. Ce n'est pas son habitat habituel, il est tombé en volant et s'est mis à l'abri; il en est de même pour les *Anisotoma* que l'on trouve sous les détritus, les fagots, etc.

Anisotoma badia Sturm., assez commun sur les herbes sèches des bois : Saint-Germain, Chaville, Bois de Boulogne; il sort un peu avant le coucher du soleil; juin à septembre.

Anisotoma distinguenda Fair., mêmes mœurs et habitat que le précédent; plus rare.

Anisotoma flavicornis Bris., se prend à Saint-Germain, au Bois de Boulogne, en fauchant sur les herbes des clairières; juin juillet et août.

Anisotoma parvula Sahlb., rare, au Bois de Boulogne, Saint-Germain; mêmes mœurs que les précédents.

Les espèces suivantes sont spéciales aux dunes des bords de la mer :

Anisotoma Caullei Bris., spécial aux dunes de Cayeux-sur-Mer (Somme); il n'est pas à ma connaissance qu'il ait été capturé dans un autre endroit. On a cité un exemplaire pris à Sos par M. Bauduer, et un autre pris à Fontainebleau par M. Bonnaire; ces entomologistes distingués, possèdent un certain nombre d'*A. Caullei,* dans leur collection provenant tous de Cayeux; il n'est pas impossible d'admettre que dans les rangements une erreur se soit glissée pour la provenance.

Cette espèce est essentiellement crépusculaire, elle apparaît dans les premiers jours de septembre, on la trouve jusqu'au mois de février; depuis vingt ans, je l'observe sans relâche (1); depuis 1880, j'ai renouvelé mes observations chaque année. J'ai ajouté des essais de reproduction en captivité, il est vrai de le dire, sans succès, mais qui ne me laissent plus de doute sur sa manière de vivre.

Du 1er septembre au 15 octobre, il sort de l'intérieur du sable aussitôt après le coucher du soleil, reste quelques secondes pour gonfler ses ailes (à la manière des hannetons), puis s'envole avec assez de vitesse; il s'enlève rarement à plus de quarante à soixante centimètres du sol et retombe à deux à quatre mètres de distance, le plus souvent sur le dos; il fait le mort pendant une minute ou deux : si l'on n'y touche pas, il repart au vol ou grimpe quelquefois après un brin d'herbe pour s'envoler, et ainsi de suite. Ce manège dure de quinze à vingt minutes environ, après on n'en voit plus. Je me suis muni d'une lanterne, j'ai cherché minutieusement, il m'a été impossible d'en trouver un exemplaire une fois la nuit venue.

(1) Voir une note sur ses mœurs dans la feuille des jeunes naturalistes du 1er décembre 1880.

J'ai passé bien des soirs à suivre le vol des *A. Caullei*, je les ai enfin vus rentrer dans le sable; pour cela ils se servent des pattes antérieures; en quelques secondes ils ont disparu. Plusieurs fois, j'ai marqué la place de rentrée avec un brin de paille et le lendemain j'ai creusé avec une bêche, espérant surprendre les larves ou des œufs; je n'ai jamais rien découvert. Il n'est plus douteux pour moi, que les exemplaires, rentrant et sortant isolément du sable, ne cherchent qu'un abri pour passer la nuit et le jour. Les *A. Caullei* vivent en sociétés nombreuses. Un soir du mois de septembre, étant à genoux sur la dune (c'est le seul moyen pour voir voler ces insectes), je vis sortir du sable un véritable cordon d'insectes accouplés et non accouplés; j'en ai capturé une cinquantaine et j'estime qu'il a pu s'en échapper autant. J'eus bien soin de marquer la place avec une baguette, et le lendemain, dès le jour, je me dirigeais armé d'une bêche, d'un drap et d'un tamis; j'ai creusé dans tous les sens jusqu'à 60 centimètres de profondeur, je ne pus découvrir aucune larve, ni insecte parfait; il n'y avait que du sable, des racines de l'*Ammophila Arenaria* et quelques *Champignons hypogés*, d'une espèce différente de ceux trouvés dans la prairie rase dont j'ai parlé au sujet des mœurs de l'*A. rubiginosa*.

Il me restait une expérience à tenter; je pris une bonne partie des racines de l'*Ammophila arenaria* avec du sable et suffisamment de *Champignons hypogés* pour garnir deux grands bocaux, avec chacune de ces plantes; arrivé à la maison, j'ai disposé avec soin mes deux bocaux et j'ai introduit une vingtaine d'*A. Caullei* gardés vivants, dans chaque bocal. Chaque soir, au crépuscule seulement, beaucoup d'insectes sont venus courir sur le sable ou grimper aux herbes. Dans le bocal contenant les racines d'*Ammophila arenaria*, le deuxième jour, je pus constater la mort de deux insectes; le quatrième jour, un tiers des Anisotomes était mort et le sixième jour, il ne restait pas un *A. Caullei* vivant.

Dans le bocal contenant les *Champignons hypogés*, les insectes sont morts entre le douzième et le vingtième jour; j'ai obtenu des accouplements et des pontes plusieurs fois, en répétant ces expériences: une seule fois des larves; mais il m'a été impossible de les élever à Paris. Les champignons ont été trouvés criblés de trous ronds : il n'est pas douteux qu'ils ont servi à nourrir les Anisotomes.

Anisotoma ciliaris Scht., rarissime, se trouve au même endroit et mélangé avec *A. Caullei*; il a les mêmes mœurs (1).

Anisotoma picea Ill. et *A. pallens Sturm.*, se trouvent dans les dunes de Saint-Quentin, de l'autre côté de la Baie de la Somme; ils ont les mêmes mœurs que *A. Caullei*.

(1) L'observation concernant l'habitat de l'*A. Caullei*, dans une autre partie de la France, peut s'appliquer à l'A. *ciliaris*.

Anisotoma curta Fairm, vit dans les dunes de Cabourg (Calvados); il n'a jamais été capturé à ma connaissance dans les dunes de la Baie de la Somme. De septembre au 15 octobre, il sort du sable vers le coucher du soleil et se comporte comme *A. Caullei*; mais en décembre et janvier, on le trouve l'après-midi courant sur le sable : il vole peu à cette époque. Il est probable que les *A. Caullei*, *A. ciliaris* et autres espèces des dunes, se comportent de même en hiver; je n'ai pas eu l'occasion de m'en assurer.

Liodes humeralis F., se trouve au Bois de Boulogne et dans les bois des environs de Paris; il vit et se transforme dans des champignons; je l'ai observé dans ses divers états : larve, nymphe et insecte parfait, de mai à juillet, dans des mucédinées poussées sur des bois abattus au printemps.

Liodes orbicularis Herbst, assez rare, se trouve dans les mêmes conditions que le précédent; je n'ai pas observé la larve.

Colenis dentipes Gyl., se prend à Saint-Germain, Meudon, en fauchant sur les herbes des clairières, de mai à octobre. On le rencontre quelquefois le jour, mais il est plus certain de le trouver vers six heures.

Il existe certainement d'autres espèces d'*Anisotoma* et de *Liodes*, qu'on pourrait prendre à Fontainebleau, mais je n'ai voulu citer ici que des insectes capturés par moi. DECAUX.

DE LA PRÉPARATION DES MICRO-COLÉOPTÈRES

La détermination des micros est et sera toujours relativement difficile. Elle l'est cependant beaucoup moins qu'on ne le croit généralement. La cause première des difficultés n'est autre que la préparation.

D'ordinaire, l'entomologiste tue l'insecte en le capturant et le prépare à son temps. C'est un excellent moyen pour tout ce qui peut se piquer; mais piquer un petit coléoptère est le pire de tous. Il est impossible d'étudier un micro avec une forte loupe s'il est piqué; l'épingle s'y oppose. Force est donc de le coller.

Un insecte mort n'est jamais étalé, donc jamais d'aplomb. Il a généralement les membres contractés, souvent les antennes et même le corps. L'examen fatigue et décourage les débutants. Aussi la plupart se contentent-ils d'étudier les gros et collectionnent simplement les petits. Ils en arrivent même à ne plus préparer ceux-ci ni les chasser. Or, dans la nature, les micros sont les plus répandus, les plus nuisibles ou les plus utiles, ceux qu'on a le plus d'intérêt à connaître. Nous ajouterons que ce sont les plus intéressants à étudier.

C'est vers leur étude que se sont concentrés tous nos efforts, et nous avons été amené à perfectionner tout d'abord leur préparation. Nos résultats consacrent un progrès et cet article a pour but de les vulgariser.

Avant d'entrer en matière, nous commencerons par donner un conseil aux débutants : Il faut toujours examiner un insecte avec une forte loupe. Le plus

souvent on se sert d'une loupe trop faible et on s'habitue à n'étudier que superficiellement. La loupe forte oblige votre attention à se porter sur certains caractères qui se fixent rapidement dans la mémoire, en même temps que le facies général. Pour mieux dire, ces caractères, inappréciables pour une loupe faible, viennent compléter l'ensemble des caractères qui constituent le facies. Ces petits détails ont souvent une extrême importance; par exemple : les poils, la ponctuation, les stries, le fond des élytres, les articles des antennes ou des tarses, les segments abdominaux, les hanches, les trochanters, etc., etc.

Ceci posé, parlons de la préparation.

En principe, l'examen du dessous est presque aussi utile que celui du dessus. L'idéal était donc de trouver le moyen de coller un insecte sur un carton solide et cependant de pouvoir étudier aussi bien le dessus que le dessous. D'autre part, l'examen des membres est capital, et il n'est possible, ainsi que celui du dessous, que si l'insecte est ce qu'on appelle étalé. Or, rien n'est long comme de ramollir et d'étaler un micro. Il fallait donc trouver d'abord le moyen d'étaler bien et rapidement.

Après plusieurs années d'essais persévérants, nous avons enfin résolu ces deux problèmes qui semblaient tout d'abord insolubles.

Au lieu de tuer les insectes, nous les conservons vivants. Il en est qu'on conserve à peine un jour. Il en est qui vivent plusieurs mois, notamment les charançons. Le mieux est de préparer le soir ce qu'on a pris le jour ou, au plus tard, le lendemain.

Nous avons fait établir des boîtes de 15 centimètres de long, 7 de large et 2 d'épaisseur, à peu près de la dimension d'un étui à cigares.

Ces boîtes sont d'un seul morceau de noyer perforé de quatre trous dans toute la longueur et garni au bout d'un couvercle à crochet. Dans chaque trou se place un tube en verre de 12 centimètres de long sur 12 millimètres de diamètre. On emplit ces tubes à moitié de sciure de peuplier et non de sapin, lavée, assez grosse. On y verse deux gouttes d'eau, pas plus, uniquement pour maintenir une légère humidité dans ces tubes bouchés. La chaleur du corps, jointe à la sécheresse ou une trop grande humidité, tue rapidement les bestioles.

On introduit ses captures dans les tubes. Il nous est arrivé d'en mettre des centaines dans le même, quitte, quand il y en a un certain nombre, à secouer le tube vigoureusement, avant de le déboucher, pour éviter les évasions.

Nous avons encore imaginé un bouchon entonnoir, consistant en un bouchon de liège traversé par un tube entonnoir en fonte malléable. Ce bouchon s'adapte sur des bouteilles plates; il permet d'introduire les insectes très rapidement, sans qu'ils puissent ressortir, le tube dépassant le bouchon dans l'intérieur. Dans une bouteille de ce genre, on met autant d'insectes que l'on veut, sans en perdre un seul.

Le soir ou le lendemain matin, on les tue; voici comment :

On choisit des feuilles d'amadou, le plus mince, le plus lisse, le moins velu possible, sans croûte. On leur donne un coup de fer à repasser bien chaud, de temps en temps, après un coup de brosse.

On étale cet amadou sur un verre à vitre, une feuille de zinc ou de fer blanc; en un mot, sur une surface imperméable. On fait tomber les insectes un à un sur une feuille de papier blanc, on les saisit avec une pince ou un pinceau, on les met sur l'amadou, on attend qu'ils courent et on leur met sur le dos, selon leur degré de force, de taille ou de dureté, un poids de cuivre ou de plomb, plus ou moins petit, plus ou moins lourd, puis on verse avec une bouteille spéciale, dite

pissette, quelques gouttes de benzine. Celle-ci déborde de chaque côté du poids, imbibe l'amadou et tue l'insecte sous son poids. On garnit ainsi tous ses amadous et on épuise tous ses poids. Sauf pour les Curculio, que nous engageons à mettre sur le même amadou, car ils ont la vie dure, on peut enlever les poids au bout d'une heure ou même d'une demi-heure, si on a versé assez de benzine, et coller, avec le moins de gomme possible, en les retournant sur le dos. Le soir, préparer à la lampe, jamais à la bougie, car la benzine peut s'enflammer.

Telle est la première partie de la préparation. On arrive vite à un tour de main qui permet d'en préparer jusqu'á cinq cents dans une journée. On peut laisser longtemps les insectes étalés sur l'amadou; mais alors avant de les toucher, il faut les imbiber préalablement de benzine pour leur rendre un peu d'élasticité, autrement les antennes se briseraient. Le mieux est de les préparer le plus promptement possible.

La perfection n'étant pas de ce monde, ce système a un inconvénient, un seul. Le voici : Les insectes carnassiers, carabiques, staphylins, etc., meurent quelquefois en mordant la poussière, c'est-à-dire l'amadou. Pour les détacher, il faut leur passer la pointe d'une épingle ou d'une aiguille entre les mâchoires et pousser. La peluche d'amadou cède et reste entre les mandibules. C'est un petit inconvénient.

Pour les staphylins, si longs soient-ils, trop étroits pour être piqués, nous n'employons pas d'autre système, et nous obtenons des préparations admirables. Pour les micros, c'est la seule pratique, ainsi que pour les malacodermes. Les malthinus et malthodes ainsi préparés sont délicieux.

La seconde partie est un peu plus compliquée et demande un certain apprentissage. Voici en quoi elle consiste :

D'abord, il faut que l'insecte soit bien étalé et bien sec. C'est pourquoi nous avons dit de les coller sur carton tout à l'heure.

On prend des étiquettes en carton, non découpées. Avec un emporte-pièce on perce un trou à toutes et on les découpe ensuite, après avoir eu soin de bien aplanir les bavures des trous avec le talon d'un tube à insectes.

Puis on prend de petites lamelles de cristal, que M. Nachet nous a parfaitement exécutées. Nous avons adopté définitivement 8 millimètres sur 4 millimètres. On les lave, on les essuie bien soigneusement avec un linge fin et on les regarde à la loupe, afin de voir s'il ne reste pas la moindre petite peluche; on les met sur un papier blanc et on les recouvre d'un petit verre renversé pour empêcher la poussière d'y tomber. On nettoie ainsi la quantité nécessaire.

Ceci fait, on prend autant de ces lamelles qu'on a d'insectes à préparer et, avec un pinceau très fin, on les humecte très légèrement d'eau dans laquelle on a préalablement fait dissoudre une très petite quantité de gomme arabique blanche et qu'on a filtrée au travers d'une mousseline. Pour faciliter l'évaporation, nous mélangeons un peu d'alcool. En un mot, il faut qu'il ne reste, pour ainsi dire, qu'une buée de gomme perceptible seulement à la loupe.

Pendant qu'on fait cette opération, les insectes à décoller sont plongés dans l'eau. On les prend avec un pinceau et on les met dans l'alcool.

Puis on met sur les lamelles gommées une petite goutte d'alcool à 85 degrés, on prend un insecte avec un pinceau, on le pose sur une feuille de papier buvard et on le place bien sur le ventre. On mouille légèrement un pinceau avec les lèvres, on le saisit sur le dos et on le place sur la goutte d'alcool. On attend un

instant et, avec une épingle, on place l'insecte droit au milieu de la lamelle en redressant les antennes au besoin. On le recouvre d'un verre renversé pour éviter la poussière et on laisse sécher. Les poils des pattes, du ventre et des antennes, suffisent à le faire adhérer solidement.

On prend alors les lamelles non gommées, on les étale sur une feuille de papier, on humecte de colle forte à froid les bords de l'étiquette, avec un pinceau, très légèrement, pour éviter les bavures; puis, on saisit l'étiquette avec une pince, on la retourne et on l'applique sur la lamelle non gommée. En très peu de temps, la lamelle adhère solidement au carton. On recommence l'opération du côté inverse pour y fixer la lamelle porte-insecte, et celui-ci se trouve alors emprisonné entre deux lamelles de cristal, dans l'épaisseur du carton, et on peut l'examiner au microscope aussi bien qu'à la loupe. On pique alors avec une épingle et on place sous l'étiquette une petite bande de carton plein pour que l'insecte ressorte bien. Pour examiner le dessous, il suffit d'écarter le carton plein.

En organisant le travail et en pratiquant chaque opération en bloc, nous sommes arrivé à préparer ainsi deux cents insectes dans une journée. Or, comme nous n'utilisons pas ce système pour tous nos exemplaires, il n'absorbe pas une part trop exagérée de notre temps et nous avons la satisfaction de mettre à l'abri de tout aléa de destruction les espèces rares. Pour les dissections, c'est parfait.

Le jour où on veut rendre la liberté à l'insecte, il suffit de mettre sa cellule dans l'eau. Les lamelles se détachent et il surnage immédiatement.

Nous avons poussé notre système très loin; car, à l'aide d'emporte-pièces longs, à coins arrondis, et du carton épais, nous avons préparé les plus grands et les plus gros Eumicrus. S'il entrait dans la pratique, les naturalistes pourraient vendre des étiquettes toutes découpées par un outillage mécanique spécial. Elles n'en seraient que mieux faites et nous économiseraient beaucoup de temps. Ils pourraient même vendre ce genre de préparation avec un supplément de prix.

Enfin, quand un insecte est insuffisamment étalé et qu'on ne veut pas le risquer, on peut encore le préparer à ce système en le posant sur la petite lamelle les pattes en l'air. Il y adhère par le dos.

Pour donner une idée de la sécurité où se trouvent les insectes dans leur cellule, nous citerons ce fait qu'ayant, par erreur, enfermé un scydménide, il y a deux ans, avant complète évaporation, il n'a pas séché.

Orléans, 25 novembre 1890.

J. Croissandeau.

EMPLOI DU MOT « ÉLYTRE » AU MASCULIN

Ελυτρον, ENVELOPPE, GAINE, ÉTUI.

On discutait dernièrement, à la Société Entomologique de France, pour savoir à quel genre on devait employer le mot « élytre ». Je ferai d'abord remarquer que la plupart des auteurs ayant écrit en français l'ont employé au féminin. Parmi ceux que j'ai consultés, Fischer, de Waldheim [*Entomographie de Russie,* II (1823-1824)], est un des rares auteurs qui l'aient pris au masculin.

Si nous consultons le *Dictionnaire de l'Académie française* [6e éd., I, p. 620 (1835), et 7e éd., I, p. 612 (1878)], nous verrons qu'il est indiqué au masculin, soit comme terme d'entomologie, soit comme terme de botanique. Cependant, on ajoute : « Quelques-uns le font féminin » (1).

Dans le *Dictionnaire de la Langue française,* par J.-C. Laveaux [I, p. 696 (1828)], il est porté, sans autre remarque, comme *s. m.* Bescherelle [*Dictionnaire de la Langue française,* I, p. 1096 (1852)] est de la même opinion. Enfin Littré, dans son *Dictionnaire de la Langue française* [I, p. 1331 (1861)], l'emploie exclusivement au masculin dans les deux cas.

C'est à ce dernier avis que se sont rangés la plupart des membres de la Société Entomologique de France. On s'y est déjà conformé, comme on peut s'en rendre compte en lisant les descriptions des derniers bulletins des séances.

N'est-il pas inconcevable que la routine ait subsisté jusqu'à nos jours? La généralité des auteurs est en contradiction avec la véritable orthographe, qu'on trouve de suite dans l'étymologie même du mot, qui est du neutre en grec et doit se traduire par le masculin en français. H. DU BUYSSON

LE TAMIS A INSECTES

SON UTILITÉ POUR LA RECHERCHE DES INSECTES (SURTOUT COLÉOPTÈRES) ET DE SES EMPLOIS

Par EDM. REITTER

(*Traduit de l'allemand par* C.-E. LEPRIEUR)

(SUITE ET FIN)

Dans les terrains marécageux, le tamis est un instrument de chasse indispensable. Deux ou trois excursions dans les marais de la Narenta m'ont suffi pour rapporter à la maison plusieurs milliers de précieux petits coléoptères. Dans ces localités toutefois, il faut employer un système spécial. On commence par tamiser les débris et les feuilles, souvent aussi la paille ou les amas de roseaux en décomposition des bords, et on sera le plus souvent étonné des masses de coléoptères auxquels ces débris végétaux fournissent un abri. Les *Bryaxis*, *Euconnus, Pelochares* s'y rencontrent souvent en

(1) Comme terme de botanique, on l'emploie pour désigner les conceptacles communs qui, dans quelques algues et certains lichens, renferment les conceptacles particuliers des séminales. Il est synonyme de *thèque* (*thèque* est seul en usage présentement).

quantité incroyable. Les *Tychus* et les *Bœocera* se trouvent ordinairement parmi les restes décomposés dcs roseaux. Les innombrables *Bembidions*, *Staphilinides* et *Anthicides* qui s'échappent en toute hâte quand on examine les débris tamisés, font presque regretter la peine qu'on a prise. Pour se procurer les grandes espèces de *Compsochilus*, il faut fouiller avec la main la boue du bord des marais. Il est fort difficile de se les procurer autrement. On trouve les petites espèces de *Compsochilus* sous les débris accumulés au bord ou sous la boue, entre les végétaux marécageux serrés les uns contre les autres. C'est de cette manière que j'ai recuilli à Zante le *Compsochilus Rosti*. Je jetais sur le tamis la couche supérieure de la boue. La plus grande partie des coléoptères s'enfuyaient dans le sac à tamiser, pendant que d'autres cherchaient à s'enfoncer plus profondément dans la vase. Des touffes de gazon d'assez grande dimension, qui sont quelquefois isolées comme des îlots dans les marais, doivent être explorées systématiquement, car elles abritent entre leurs feuilles et au milieu des racines une véritable armée d'insectes. Il faut arracher ces touffes avec leurs racines et les jeter sur un tamis grossier pour en séparer la terre. On tamise ensuite la terre grasse tant qu'elle contient des coléoptères en nombre. Au lieu de ces touffes de gazon de la vallée de Narenta, je trouvai, près des marais des îles Ioniennes, de grosses touffes de chardons à l'abri desquels la faune tout entière des marais cherchait un refuge. Mais pour atteindre les insectes à tamiser, il fallait d'abord dépouiller les chardons de leurs feuilles avec une hachette, puis, ensuite, non sans de graves inconvénients pour les mains, jeter les débris plus ou moins décomposés sur le tamis, avec une certaine quantité de la portion supérieure du sol. Les entomologistes du Nord peuvent se faire à peine une idée du nombre des genres et des espèces qui arrivent ainsi dans le tamis, car, chez nous, il n'existe jamais d'une manière permanente de points de refuge où les coléoptères soient si abondants.

J'ai obtenu dans les îles Ioniennes des résultats très remarquables par le tamisage des feuilles d'Opuntia, qui sont en très grand nombre à tous les états de décomposition, ou même entièrement desséchées. Dans le milieu des feuilles en décomposition, vit en grand nombre l'*Agathidium opuntiœ,* dans lea feuilles desséchées, l'*Euthia formicetorum*, des *Atomaria*, *Monotoma*, *Stenosis*, *Dapsa opuntiœ* (rare), et d'autres. Il faut diviser les feuilles dans la longueur pour mettre à nu le parenchyme et de suite frapper fortement la feuille sur le tamis. Même pour les excursions dans les grottes, il ne faut pas oublier de prendre un tamis avec soi. Si on ne peut l'employer pour chercher les *Sphdrus* ou les *Anophthalmus* qui vivent sous les pierres, dans la boue demi-liquide, il est possible d'y jeter les *Bathyscia*, si faciles à reconnaître, qui ont l'habitude de se tenir sous les pierres, sur la terre argileuse, avec la précaution d'opérer avec la plus grande rapidité. Il suffit quelquefois d'employer à cet usage un sac de réserve.

On trouve pendant l'été et en très grand nombre des *Cryptophagides*, *Atomaria*, *Corticaria*, et d'autres espèces de *Staphilinides*, en tamisant les débris moisis de paille dans les granges vides. Une seule exploration à une époque favorable et dans une localité humide peut produire de grandes quantités de ces petites espèces. C'est principalement dans des lieux semblables que se plaît le *Cryphtophagus Milleri*, que j'ai pris seul, et au nombre de plus de cinq cents exemplaires, lors de ma première chasse au tamis en Moravie, il y a dix ans passés.

Avant de terminer cet article dédié à mes amis, il me serait encore possible d'énumérer d'autres circonstances dans lesquelles l'emploi du tamis est avantageux, et qui, du reste, me semblent assez importantes pour trouver place ici. Comme je l'ai déjà dit précédemment, la richesse des lieux de chasse dépend principalement de l'humidité qu'ils possèdent. Une seule et même localité peut, d'après ce point de vue, être, suivant les temps variés, différemment productive. Quoiqu'on puisse se livrer souvent avec avantage pendant toute l'année à la chasse au tamis, il faut cependant remarquer que l'époque la plus favorable pour le tamisage des feuilles humides est principalement limité au printemps; il est tout à fait sans résultats pendant l'été et devient de nouveau productif vers la fin de l'automne. Si les forêts des Carpathes, au nord de la Hongrie, ou la partie septentrionale de la Transylvanie orientale (peut-être aussi le *Glatzer* et les *Riesengebirge*) fournissent même pendant l'été, de riches récoltes pour le tamisage, cela doit être attribué à la grande humidité de cette chaîne de montagnes toute couverte de forêts. Lors de mes premières recherches des *Capella* en Croatie, il existait en mai, dans leurs entonnoirs, une faune très riche; deux années plus tard, j'ai trouvé tout mort dans ces mêmes localités au mois de juin.

Une localité, bonne en apparence, ne répond pas toujours aux espérances qu'on a fondées sur elle. C'est ainsi que les magnifiques clairières plantées de chênes de l'île Veglia, quoiqu'elles continssent beaucoup de feuilles décomposées dans les points favorables, ou bien encore les jeunes forêts en fleurs de l'île Lesina, ont fourni à peine un seul insecte digne d'être signalé, tandis que le terrain sans apparence, au-dessous des touffes de chardons exposées çà et là dans les champs, fournissait au tamisage le *Tychus rufus*, des anthicides, etc.

Dans le sud de l'Europe aussi bien que dans les contrées septentrionales, il n'est pas toujours aussi facile de rencontrer des localités où on puisse tamiser avec profit; si on a pris l'habitude d'estimer le tamisage dans nos pays riches en forêts et qu'on entreprenne pour la première fois un voyage vers le Sud, on sera généralement déçu en présence des premiers résultats. Il faut, dans ce cas, chercher à tirer patiemment profit des diverses circonstances qui se présentent successivement. On prend avant tout des informations sur les forêts dans lesquelles on pourrait tamiser; on les aperçoit souvent

au loin engageantes et attirantes; mais, quand on les atteint, on y trouve le plus ordinairement quelques bois de pins peu serrés sur un sol calciné, à peine capables d'offrir un abri contre les rayons du soleil. Dans de telles localités, il faut rechercher les groupes clairsemés d'arbres feuillus, constitués ordinairement par des lauriers, caroubiers, rosiers sauvages, dont l'approche est rendue difficile par des plantes grimpantes épineuses. Une hachette à l'aide de laquelle on peut forcer le passage, rend les plus grands services. Sur le sol ombreux du milieu de ces touffes, se trouve presque toujours une couche plus ou moins profonde d'humus, couverte de feuilles légèrement humides très propres au tamisage et contenant une grande quantité de pselaphides, de petits charançons, etc. Les haies épaisses d'épines, près de vieux murs, ou celles qui entourent les jardins ou limitent les champs, offrent, dans les contrées méridionales, des places favorables à cette chasse; on peut explorer aussi avec avantage les bosqueteaux ombragés par des rochers escarpés. Il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans les contrées méridionales des forêts telles que nous les comprenons; elles sont constituées le plus souvent par des espaces étendus couverts de végétaux peu élevés, mais serrés et formant une couche, épaisse généralement, d'arbrisseaux à feuilles persistantes. Pendant l'hiver, le tamisage des feuilles tombées des plantations d'oliviers est quelquefois favorable; il ne produit jamais de résultats à une époque plus avancée. Les grands plateaux des montagnes ou leurs pentes, qui souvent présentent une grande analogie avec nos terrains de chasse, sont au Sud d'excellentes localités pour le tamisage.

Il est de très grande importance, dans de longues excursions, d'utiliser le temps d'une manière utile et agréable, afin de ne pas être réduit à l'inaction à l'époque des pluies continues. On atteindra aisément ce but en prenant la précaution de remplir de débris tamisés un assez grand nombre de sacs, de manière à se constituer une réserve qu'on complète peu à peu. Il va de soi qu'on explore d'abord les portions les plus anciennes et qu'on s'arrange de telle sorte qu'aucune d'elles ne reste plus de huit à dix jours sans être épluchée. Le temps devient-il favorable? On cherche à retarder le plus qu'on peut la dessication des débris, tandis qu'au contraire, dans les mauvais temps, on cherche à la hâter, en répartissant les débris dans des sacs plus grands ou, d'autre manière, par la chaleur même.

Je crois avoir dit ici tout ce qu'il y a de plus important au sujet des usages du tamis à insectes, et je l'ai fait surtout au point de vue des Coléoptéristes. Concurrement avec les coléoptères, j'ai cependant toujours recueilli la plupart des insectes des autres ordres trouvés, dans mes grandes excursions, au milieu des débris du tamisage. J'ai reuni ainsi un nombre remarquable d'hémiptères nouveaux, espèces hypogées pour la plupart, qui ont été, pour la plus grande partie, communiquées à MM. V. Horwath et Reuter et décrites par eux. J'ai pris aussi de nombreux micro-hyménoptères, arachnides et

myriopodes qui, jusqu'à présent, n'avaient pas été estimés par la science. A côté de ces insectes, j'ai recueilli également un nombre de petites coquilles qui appartenaient à des espèces en partie précieuses, en partie nouvelles. M. M. Boettger, de Francfort, les a successivement décrites.

Si les entomologistes, après avoir pris connaissance de cet article, se décidaient à se servir plus fréquemment du tamis, à l'employer pratiquement et à apprendre à l'estimer à sa valeur, j'aurai atteint le but que je me suis proposé.

Je finis en souhaitant à tous d'excellentes et riches chasses.

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'avant-dernier numéro, nous avons annoncé la publication du quatrième volume des *Souvenirs entomologiques*, de M. J.-H. Fabre, l'illustre naturaliste vauclusien, le savant émule de Réaumur; nous avons promis de revenir sur son important ouvrage, de façon à mieux attirer sur lui l'attention de nos lecteurs, et nous tenons aujourd'hui notre promesse.

Nous ne dirons rien des admirables pages consacrées au *Pélopée tourneur,* le chasseur d'araignées, hôte de nos habitations méridionales; aux *Mégachiles,* les habiles découpeuses de feuilles; aux *Anthidies*, qui confient leur pâtée de miel semi-fluide à une molle couche de duvet cotonneux (*cotonniers*, d'après l'appellation pittoresque de l'auteur) ou qui se servent de la résine des conifères pour construire leurs nids (*résiniers*); à l'*Odynèse nidulateur*, qui bourre ses cellules avec les larves de la *Lina populi;* au *Philanthe apivore*, qui donne en pâture à ses larves des abeilles domestiques, auxquelles il fait préalablement dégorger leur pâtée de miel, pour s'en nourrir d'abord et, en second lieu, parce qu'il serail fatal à sa progéniture, dont l'appétit ne peut admettre que de la chair fraîche, etc., etc.

Ces pages, dont la lecture apprend plus que celle de beaucoup de lourds et indigestes ouvrages de philosophie, car M. Fabre est surtout un naturaliste philosophe, habile entre tous à nous montrer les graves conséquences des faits qu'il observe si scrupuleusement, ces pages seront étudiées avec le plus vif plaisir, non seulement par tous les hyménoptéristes, mais encore par tous ceux qui s'occupent d'entomologie générale et de philosophie naturelle. Mais il en est quelques-unes qui intéresseront aussi l'amateur de l'unique ordre des coléoptères : nous voulons parler de celles qui terminent le volume et qui sont consacrées à l'étude des mœurs larvaires des longicornes et des buprestides. C'est de celles-là seulement qu'il convient de s'occuper ici.

Les larves d'insectes supérieurs ne sont, à un premier examen, suivant la gentille expression de Fabre, que « des bouts d'intestin qui cheminent ». Prenant comme sujet plus particulier l'étude de la larve du *Cerambyx miles* (celle du *C.heros* lui est identique), il remarque qu'on ne trouve chez elle que des pattes rudimentaires (elles sont remplacées par des tubercules ambulatoires placés sur le dos aussi bien que sur le ventre), pas d'yeux, pas d'organe de l'ouïe, ni d'organe de l'odorat, un goût des plus rudimentaires, un toucher très obtus. Dans ces conditions, que peut être « la psychique d'une créature d'organisation diges-

tive si puissante et d'instrumentation sensorielle si faible? » Si minime que soit l'intellect de cette larve, elle voit cependant très clair dans l'avenir. En effet, pendant trois années, elle circule dans la profondeur du tronc en y creusant des méandres sans aucune régularité. Puis, avant le moment de se transformer en nymphe, elle change tout à coup de tactique : elle va droit vers l'extérieur et creuse son chemin de sortie; de plate qu'elle était auparavant, sa galerie devient dès lors cylindrique. L'insecte parfait, bien que revêtu d'une solide cuirasse, serait en effet incapable de se percer semblable route; il mourrait bien vite à la peine, ainsi que l'auteur s'en est assuré par d'ingénieuses expériences. La larve ne laisse devant elle qu'une mince barrière d'écorce, qui seule la sépare du dehors. Elle se recule ensuite, et, sur le côté de sa galerie de sortie, elle se creuse une cellule nymphéale fort curieuse. Cette loge a la forme d'un ellipsoïde aplati; elle est garnie à l'intérieur d'une couche de feutre fin formé par des fibres ligneuses dissociées et finement hâchées; enfin, elle est barricadée, du côté de la sortie, par une singulière dalle calcaire qui s'y adapte comme un bouchon à une bouteille. Cet opercule minéral est une trouvaille fort curieuse. Comment, en effet, la larve du *Cerambyx* parvient-elle à sceller ainsi sa « boîte à momie? » Le carbonate de chaux qui compose cette barricade est très probablement une sécrétion du ventricule chylifique, un produit de la décomposition de l'oxalate de chaux que renferme le bois. L'opercule calcaire est complété en dedans et en dehors par un tampon de bois mâché. Arrivé à l'état parfait, le *Cerambyx* n'a plus qu'à déplacer le couvercle de marbre par quelques poussées de la tête, suivre le chemin de sortie et ronger le faible rideau d'écorce qui le sépare de l'extérieur. Dès lors, il est libre.

Le *Cerambyx cerdo* (= *Scopolii*) scelle aussi d'une dalle calcaire sa chambre à métamorphose. Il en est probablement de même de toutes les espèces du genre *Cerambyx*. Les genres voisins ne présentent rien d'analogue.

Le livre se termine par d'importantes considérations sur la trajectoire de sortie des *Buprestides* et des *Sirex*, ces curieux hyménoptères que des balles de plomb ne peuvent même pas détourner de leur chemin et qui les percent souvent avec trop de facilité, comme on l'a pu voir en différentes circonstances.

Ces quelques lignes ne peuvent donner qu'une faible idée du livre. Il n'est assurément pas de lecture plus aisée et plus instructive par ces longues soirées d'hiver, où le coin du feu tient nécessairement lieu d'excursion entomologique. C'est pourquoi nous engageons vivement nos abonnés à l'entreprendre.

COMMUNICATIONS & ÉCHANGES

M. le docteur CHOBAUT (*d'Avignon*) désire acheter toutes les espèces de la famille des Rhipiphorides, sauf les quatre espèces suivants : *Rhipiphorus paradoxus*, *Metœcus subdipterus*, *Emenadia bimaculata* et *E. flabellata*. Il sera reconnaissant envers tous les entomologistes qui voudront bien lui signaler les temps et les époques où ils ont récolté les Rhipiphorides qu'ils possèdent, ainsi que les conditions de leur capture. Tous ces renseignements figureront dans un travail que nous prépare le docteur Chobaut sur cette curieuse famille de coléoptères.

M. MATHIEU PAUL, *Saint-Michel, Maison Guido, à Oran (Algérie)*, offre à échanger plus de 800 espèces de coléoptères. Env. *oblata*.

M. G. CHÉRON, *30, rue Duret, Paris*, désire en nombre des Aphodius déterminés ou non, européens ou exotiques. Envoyer *oblata*.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE (1)

Séance du 14 janvier (présidence de M. A. Grouvelle).

MM. A. Baer, de Beauchêne, Bedel, L. Beguin-Billecocq, Cayol, G. Chéron, J. Denfer, J. Fallou, Fumouze, Gazagnaire, de Gaulle, Gounelle, A. Grouvelle, J. Grouvelle, P. Grouvelle, Lamey, Leprevost, Léveillé, P. Mabille, Massué, d'Orbigny, Poujade, Sedillot, Simon, assistent à la séance.

M. Mabille, après adoption du procès-verbal de la précédente séance et avant de céder le fauteuil de la présidence à M. A. Grouvelle, remercie ses collègues de leur bienveillant concours et développe les bons résultats obtenus durant sa présidence.

M. A. Grouvelle, président pour l'année 1891, prend ensuite la parole, et dans quelques mots, il assure ses collègues qu'il fera son possible pour être à la hauteur de sa tâche et défendre de son mieux les intérêts de la Société.

M. Montillot fait déposer sur le bureau, par l'intermédiaire de M. Léveillé, son ouvrage : *L'Amateur d'insectes*, en vue de concourir pour le prix Dollfus.

M. Croissandeau fait savoir qu'un exemplaire du *Carabus alysidotus* a été pris à Souesmes (Loir-et-Cher), par M. A. Leveau.

M. L. Fairmaire a fait déposer la description d'un nouveau Curculionide européen : *Geonomus caudulatus* n. sp., Frm., trouvé à Mallorca, dans les Baléares.

M. le secrétaire annonce la mort de M. Edmond André, de Beaune, et indique les démissions de MM. A. Hetschko, Barthe, Bonnami, J. Borie.

M. Léveillé communique un procédé utile pour préserver les arbres fruitiers des attaques de l'*Anthonomus pomorum* L.

Séance du 28 janvier.

MM. Baer, de Beauchêne, Bedel, L. Beguin-Bellecocq, Cayol, G. Chéron, Decaux, Dongé, Fallou, Gazagnaire, de Gaulle, A. Grouvelle, P. Grouvelle, Heulz, Lamey, Lefevre, Leprevost, Léveillé, Mabille, Odier, d'Orbigny, Pierson, Poujade, Dr Sénac, assistent à la séance.

M. Ramé fait déposer sur le bureau, par l'intermédiaire d'un de ses collègues, son ouvrage : *Insectes nuisibles aux arbres fruitiers,* en vue de concourir pour le prix Dollfus.

Il est décidé que le banquet commémoratif de la fondation de la Société aura lieu le 28 février.

M. Pic présente la description suivante : Vadonia Levida var. Desbrochersi.

(1) Nos abonnés qui désireraient faire partie de la Société Entomologique de France sont priés de vouloir bien nous indiquer leurs noms, et nous nous ferons un plaisir de les présenter.

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 6. REVUE MENSUELLE 1er MARS 1891.

LE
COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

PARIS ET DÉPARTEMENTS...... **7** francs. || ÉTRANGER.................... **8** francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — **Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.**

La Direction du journal LE COLÉOPTÉRISTE fait appel à tous les Entomologistes pour les prier de vouloir bien la seconder dans sa tâche. C'est avec reconnaissance qu'elle recevra pour être publiés tous les travaux et observations qu'on voudra bien lui communiquer.

L'auteur de tout article inséré dans la Revue aura droit à quinze exemplaires.

Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire à la Direction, sera annonc sur la couverture et analysé s'il y a lieu.

COMITÉ D'ÉTUDES

H. du Buysson, à Broût-Vernet (Allier). *Elatérides* d'Europe et confins.

Carret (abbé), professeur aux Chartreux, Lyon. *Carabiques.*

G. Chéron, 30, rue Duret, à Paris. *Aphodiides* et *Mylabrides* d'Europe et circa.

A. Chobaut, 4, rue Dorée, à Avignon. *Anthicides, Mordellides, Rhipiphorides, Meloïdes* et *Œdemerides* d'Europe.

J. Croissandeau, à Orléans. *Pselaphides* d'Europe et *Scydmaenides* du globe.

L. Gavoy, 5 *bis*, rue de la Préfecture, à Carcassonne (Aude). *Lamellicornes.*

A. Lapeyre, faubourg El Kantara, à Constantine (Algérie). *Méloides* d'Europe et circa.

C.-E. Leprieur, 38, rue des Écoles, à Paris. *Hydrocanthares* et *Histérides.*

J. Minsmer, capitaine au 142e de ligne, à Mende (Lozère). *Longicornes* de France.

E. Olivier, à Moulins. *Lampyrides* d'Europe et circa.

M. Pic, à Digoin (Saône-et-Loire). *Longicornes* d'Europe et circa.

Sicard (Dr), à Albi (Tarn). *Coccinellides* de France.

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

PAR

LE CAPITAINE XAMBEU

CICINDELA CONNATA, Heer?

Larve : longueur, 18 à 20 millimètres; largeur, 3 à 4 millimètres.

Corps subcylindrique, parallèle, replié sur lui-même, gris pâle, pubescent, tête et premier segment noirs; large à la région antérieure, un peu moins à l'extrémité opposée.

Tête noire, large, triangulaire, déprimée, fortement chagrinée, excavée à sa région médiane, avec trait triangulaire ferrugineux à l'occiput; de l'angle de ce trait partent deux lignes obliques de couleur rougeâtre qui vont se perdre un peu en arrière de la base antennaire; les bords latéraux céphaliques sont relevés en forme de lame flexueuse et dentée, et, le rebord occipital est caréné; épistôme et labre indistincts, la tête s'avance en forme de chaperon verruqueux et légèrement denté à son bord antérieur au-dessus des pièces buccales qu'il dépasse, les mandibules venant au repos prendre appui contre la dentelure de cette sorte de palette; mandibules grandes falciformes, se croisant l'une sur l'autre, ferrugineuses à la base, noires à l'extrémité, avec une forte dent noire, au tiers intérieur, et deux légères dentelures à son bord extérieur, terminées par un gros cil brun ferrugineux; mâchoires placées à hauteur du plan de position des palpes labiaux, à pièce basilaire forte et transverse, rougeâtre et pubescente avec deux spinules à la base, à lobe intérieur long et subdéprimé, portant trois cils longs et roux à la base extérieure et trois autres à l'extrémité opposée, laquelle est brune et subcylindrique, avec long cil brun au bout; palpes maxillaires quadriarticulés, le premier triangulaire, fixe, accolé à la base du lobe, deuxième et troisième courts, bruns, égaux, un peu renflés au sommet qui est testacé, quatrième long, grêle noir conique à pointe obtuse, deux longs cils à direction divergente partent du sommet du troisième article; menton corné, noir, convexe, quadrangulaire à rebord latéral très saillant; palpes labiaux bi-articulés, premier long, testacé, cylindrique, renflé au sommet duquel partent de gros cils à direction divergente, deuxième brun, noir, lisse de même forme, moitié plus petit avec long cil extérieur; languette charnue, testacé pâle, subcarrée, à angles arrondis; antennes bien développées, à pointe dirigée en dedans, brun clair, avec longue pubescence rousse au sommet des quatre articles dont elles se composent; premier article court, tronconique, à extrémité claire; deuxième un peu plus long, cylindrique; troisième, moitié du précédent; quatrième, court, noir, à extrémité obtuse; ocelles, deux points ocellaires noirs,

gros, cornés, luisants, sur la carène en arrière de la base antennaire, deux autres moins grands, noir luisant, au-dessous de la carène.

Segments thoraciques, le premier un peu moins large que la tête, corné, noir mat, en forme de bouclier, fortement déprimé, à angles très aigus, à disque lisse et brillant, pubescent de poils blancs, en particulier à son pourtour, avec ligne longitudinale médiane; deuxième segment un peu moins large que le premier, subconvexe, s'avançant en pointe sous le premier segment, corné, gris sale, fortement pubescent à son pourtour, un peu moins sur le milieu, disque légèrement déprimé, ligne médiane peu marquée; troisième segment, même forme, même pubescence, de couleur un peu moins sombre, à bord antérieur moins accentué.

Segments abdominaux égaux en longueur et en largeur aux segments thoraciques; les huit premiers, gris sale, subconvexes, avec une double rangée de plaques écailleuses brunes, parsemées de longs cils roux, séparées par une large ligne longitudinale médiane; le cinquième arceau relevé en forme de gros bourrelet, de l'arrière des deux plaques surgit un tubercule subcorné, brun, avec de gros cils roux, surmonté d'un crochet de couleur jaunâtre, dont la branche est dirigé en dedans et la pointe très aiguë dirigée en dehors, deux longs cils extérieurs à la base de chaque crochet; un peu en arrière sont deux petits styles courts, cylindro-coniques, à pointe très déliée, débordée par deux longs cils partant du tiers de la tige; le neuvième anneau plus petit que les précédents est formé d'une plaque unique et se termine par un prolongement charnu, jaunâtre, fortement cilié, qui fait l'office de pseudopode; sur la région latérale, tous les segments abdominaux portent une petite plaque subovalaire, jaunâtre, lisse, subcornée, avec auréole de cils roux divergents; une incision latérale très accentuée marque le point de division de la région dorsale à la région ventrale.

Dessous, le corps est subdéprimé, la tête est fortement convexe, de nature cornée, rougeâtre, le milieu du disque traversé par une forte impression longitudinale, terminée par un double trait en forme d'Y grec; le dessous des segments thoraciques est mamelonné, le centre du mamelon marqué d'une petite plaque ronde, lisse, brillante aux deux derniers segments; les sept premiers arceaux abdominaux subconvexes, portent à leur centre une plaque obovale grise, ciliée de roux, suivie de cinq à six petites taches de même couleur, ciliées aussi de roux; les huitième et neuvième arceaux ont deux plaques adjacentes, plus foncées en couleur, à pubescence plus longue; l'extrémité du neuvième est en saillie, porte l'anus dont la fente longitudinale se bifurque au bout, le pourtour du tube est cilié de roux.

Pattes insérées sur le prolongement de la ligne de séparation des deux régions, formées d'une hanche longue de couleur brunâtre, cylindrique, ciliée de roux; trochanters courts, brun clair; cuisses brunes et ciliées, terminées par une pointe obtuse, légèrement renflées à l'extrémité; jambes courtes, cylindriques, brunes, fortement ciliées; tarses très courts, bi-onguiculés et ciliés de roux.

Stigmates mat à péritrème ovalaire, noir; la première paire plus grande, plus pâle, placée sous le rebord postérieur du premier segment thoracique, au bord antérieur du deuxième anneau et un peu au-dessous de l'alignement des huit suivants qui sont sis un peu en arrière du bord antérieur des huit premiers arceaux abdominaux et au-dessus de la ligne de séparation des deux régions.

Aux environs de Ria (Pyrénées-Orientales), comme à ceux d'Argelès, où j'ai pu l'observer, cette larve se trouve au bord des sentiers battus, le long des talus bien exposés au midi, sur les côteaux variant de 400 à 800 mètres d'altitude; la

chercher en plaine serait perdre son temps, elle ne s'y trouve pas : la plaine est le domaine de la *Cicindela campestris* et d'autres espèces affines; la rechercher sur les collines ou sur les montagnes dont l'élévation dépasse 800 mètres, serait peine inutile; ici, c'est encore à partir de cette hauteur, le séjour de la *C. campestris;* la zône d'habitation de ces deux insectes est si bien tranchée, qu'on ne les trouverait pas ensemble : ni larve ni adulte ne sont jamais mêlés; bien des espèces fauniques ne vivent qu'à partir d'une altitude bien délimitée, altitude qui est la même partout pour la même espèce; c'est le cas de la *C. connata;* il est même des variétés qui ont aussi leur altitude, mais elles sont peu ou prou mêlées au type, et je ne m'avancerai pas trop en affirmant que la larve de laquelle naît la variété est exactement semblale à celle qui donne le type.

La *Cicindela connata* dont Heer a fait une variété de la *campestris,* semble devoir constituer une espèce distincte, tant par sa larve que par l'adulte, et aussi par les mœurs : la larve se distingue de la *campestris* et espèces voisines, par la couleur noir mat de sa tête et de son premier segment, ainsi que par sa pubescence longue et serrée; les trous qu'elle construit dans un sol très ingrat, toujours rocailleux et très sec, ne sont jamais perpendiculaires; profonds de 3 à 4 centimètres au plus, ils suivent le terrain friable et se prolongent ensuite en faisant un coude oblique d'un volume proportionnel au corps de la future nymphe; la larve se nourrit d'insectes et de vers, elle est rarement le jour à l'affût, ce qui fait supposer chez elle des habitudes nocturnes, et cela peut s'expliquer étant donné le milieu de son habitat où la trop grande chaleur du jour, éloigne dans des lieux plus tempérés ou retient sous abri, la proie dont elle s'alimente; on la trouve au printemps et plus particulièrement en automne, devenue alors adulte, elle se métamorphose au fond de sa retraite, en ayant soin de boucher au préalable le trou de sa galerie, dès les premiers beaux jours de février l'adulte apparaît en petite quantité, le nombre augmente jusqu'en juin pour disparaître complètement et ne reparaître partiellement qu'en septembre et en octobre, époque à laquelle quelques sujets tardifs terminent l'existence de la génération; je n'ai jamais observé d'accouplements chez ces derniers, le rapprochement des deux sexes a plus particulièrement lieu au printemps.

L'adulte est toujours plus cuivreux, plus net de formes, ses taches sont bien délimitées et constantes; il est vagabond, erre dans des lieux incultes, guette sa proie entre les herbes, parmi la broussaille, n'est jamais en nombre aux mêmes lieux, tandis que la *Campestris* vit par groupes, dans des endroits découverts et sablonneux.

La *Cicindela connata* doit-elle constituer une espèce ou continuer d'être considérée comme une variété?

Tout semble lui donner le caractère de l'espèce, larve, mœurs, adulte.

Si c'est une variété, pourquoi le type dont elle a été tirée ne se mélange-t-il jamais avec la variété, étant donné que, dans les mêmes lieux, ce type se trouve à 400 mètres d'altitude et au-dessous, et à 800 mètres d'altitude et au-dessus.

La larve de la variété *connata* n'a jamais donné le jour au type *campestris,* pas plus que de la larve du type n'est jamais issue la variété.

A ces deux causes réunies, la question ne semble pas sujette à discussion : *connata* mérite les honneurs de l'espèce dans l'acception actuelle du mot, étant admis que « *les insectes d'une même espèce sont ceux qui peuvent reproduire d'une manière indéfinie, par voie de génération, des individus semblables* ».

PLATYSTETHUS SPINOSUS, Erichson

Larve. — Longueur, 7 millimètres; largeur, 1 millimètre.

Corps linéaire, parallèle, convexe en-dessus, subdéprimé en dessous, jaunâtre, pâle, avec pubescence et cils épars sur la surface.

Tête ovalaire, cornée, luisante, jaunâtre, subdéprimée à la région antérieure, convexe à la région occipitale, avec longs cils bruns épars à la périphérie, la partie déprimée circonscrite par deux lignes obliques qui se rejoignent à l'occiput; épistôme étroit, transverse, testacé pâle; labre saillant, carré, à fond jaunâtre, pâle, pubescent; mandibules bidentées vues de profil, triangulaires, à base jaunâtre, à pointe noire, dépassant à peine le labre, mâchoires triangulaires, charnues, à pointe cornée et ferrugineuse, avec cils et forte pubescence au bord interne et une apophyse ciliée au milieu externe; palpes maxillaires arquées en dedans, de trois articles gris clair, le premier cylindrique deux fois plus long que les deux suivants réunis, deuxième avec long cil extérieur à la base, un pareil cil se retrouve à la base du troisième qui est grêle, subulé, à pointe ferrugineuse; menton charnu, corné en dessus, convexe, en carré long; palpes labiaux testacés, bi-articulés, grêles, à deuxième article acuminé et pubescent; languette peu saillante, échancrée au milieu; antennes tri-articulées, rougeâtres, annelées de testacé, pubescentes et cylindriques, émergeant d'un tubercule conique touchant la base extérieure des mandibules, premier et deuxième articles égaux, troisième grêle tomenteux, à sa base est accolé un petit article supplémentaire intérieur; ocelles, pas de traces.

Segments thoraciques convexes, jaunâtres, avec de longs cils bruns, le premier un peu plus large que la tête, à bord antérieur arrondi, à angles latéraux aigus; deuxième et troisième pas plus larges et un peu moins longs que le premier, tous trois très faiblement striés.

Segments abdominaux convexes et pubescents, les huit premiers égaux en forme et en dimensions avec les anneaux thoraciques, mais un peu moins larges, les bords latéraux de ces huit segments exhaussés d'une apophyse avec aréole de cils bruns, le neuvième plus petit, n'a pas de proéminence latérale, il porte deux courts appendices testacés pâles à extrémité ténue, ornés de longs cils; en arrière de leur base d'insertion sont, en relief, deux points noirs.

Un léger bourrelet latéral se prolongeant par le milieu des apophyses délimite les deux régions supérieure dorsale et inférieure ventrale.

Dessous subdéprimé, un peu moins en couleur qu'en dessus, chaque anneau légèrement renflé au milieu est strié longitudinalement, avec pubescence brune très clair semée sur le milieu des arceaux, dont le dernier est transversalement fendu à la partie anale et ne sert pas à la progression de la larve pendant sa marche.

Pattes courtes, hanches grosses, coniques, ciliées, cuisses et jambes longues, cette dernière plus grêle, ciliée à ses deux côtés, tarse terminé par un onglet très acéré, à pointe ferrugineuse dirigée en dedans.

Stigmates : leur couleur diffère si peu de celle du fond que l'empreinte n'en est pas facile à discerner; détail peu important, étant déjà donnée la connaissance de larves affines.

Contrairement à ce qui a lieu pour la majeure partie des larves de *Staphylinides*, celle-ci ne donne pas, au premier aspect, une idée, même approximative, de sa ressemblance avec l'adulte dont elle constitue la souche; elle n'a même pas un air de famille.

(A suivre.)

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES

DE

L'APATE (BOSTRYCHUS) XYLOPERTHOIDES DUV.

Par le Docteur CHOBAUT (d'Avignon).

Quiconque a voyagé dans le midi de la France connaît à coup sûr le roseau ou canne de Provence (*Arundo donax L.*), cette superbe graminée qui dresse son panache soyeux à 3 ou 4 mètres de hauteur, au milieu d'un bouquet de feuilles rubanées. Sa tige est creuse, coupée de distance en distance par des nœuds qui font à l'intérieur des diaphragmes complets. Ses racines tortueuses, dont les propriétés antilaiteuses sont encore très utilisées en thérapeutique, aiment un sol léger et sablonneux, mais prospèrent également bien dans les terrains les plus disparates.

Dans nos contrées méridionales, il n'est guère de plante plus fréquente, non pas qu'elle soit l'objet d'une exploitation régulière, mais parce qu'elle sert de bordure le long des routes et des chemins, qu'elle peuple le bord des fleuves et des ruisseaux, qu'elle garnit les talus de séparation entre les propriétés voisines. Chaque paysan a ainsi sous la main une provision de roseaux qu'il utilise de différentes manières. Les uns lui servent à fabriquer des claies, appelées *canisses*, pour l'éducation des vers à soie ou pour le séchage des figues; les autres sont employées à construire des toits de hangars, des haies de clôture, des abris contre le vent du nord pour la culture des primeurs ; d'autres enfin sont utilisés comme tuteurs pour le jardinage (pois, haricots, fèves) ou comme échalas pour les jeunes vignes. Il y a là quelque chose des usages multiples et variés auxquels les peuples de l'Orient font servir le bambou. Le roseau de Provence est le bambou de nos pays.

Un grand nombre d'insectes utilisent la cavité de la tige soit pour y construire leur nid, soit pour s'y abriter des froids de l'hiver. Mais, jusqu'à l'année dernière, je ne connaissais aucun insecte vivant spécialement aux dépens de cette plante.

Au commencement de mars 1890, en éventrant les roseaux secs d'une haie pour y récolter les hôtes qu'ils pouvaient recéler, je ne fus pas peu surpris d'en trouver un rongé en plusieurs points par un coléoptère à l'état parfait qui se trouva être, après examen, l'*Apate (Bostrychus) xyloperthoïdes* Duv. Dans cette circonstance, il ne me fut donné d'en capturer que dix-sept exemplaires. J'eus beau mettre la haie en pièces, je ne pus trouver aucun autre roseau attaqué par cet insecte.

Cette année, dès le commencement de février, je me mis en quête de mon *Apate.* Je fus assez heureux pour découvrir, à la fin d'une après-midi de recherches assidues, une vieille haie renfermant quelques cannes percées de trous peu nombreux, petits et arrondis. Quelques entailles me montrèrent vite que c'était là l'œuvre du parasite désiré et que je venais même de le trouver en assez grande abondance. Je m'empressai de faire un petit paquet de ces roseaux vermoulus et de l'emporter à la maison pour y effectuer mes recherches à loisir.

J'y ai pris, le lendemain et les jours suivants, près de trois cents insectes parfaits, généralement groupés par deux ou trois dans des galeries récentes, et

seulement quatorze à quinze larves occupées à leur travail de forage en plein bois sain. Ces larves m'ont paru n'être pas très éloignées de l'époque de leur nymphose. Il s'agissait évidemment là de retardataires. Quelques-unes étaient en train de repousser et de tasser en arrière les déblais de leur boyau de mine (fig. 2), se confectionnant ainsi une chambre à métamorphose qui n'est autre chose qu'un tronçon de galerie de 2 à 3 centimètres de longueur.

La sortie de l'insecte parfait a lieu par un petit trou circulaire de 1 à 1 millimètre 1/2 de diamètre, qu'il creuse lui-même dans la paroi la plus proche de l'extérieur. La plupart du temps, toutefois, il ne perce ce dernier obstacle qu'à la fin de l'hiver, et, en attendant, il se promène dans les galeries qu'il parcourt aussi bien à reculons que d'arrière en avant, quand il les a débarrassées de la vermoulure qu'elles renfermaient. C'est pourquoi je n'ai guère trouvé mes insectes isolés les uns des autres, mais réunis par petits groupes de quelques individus.

Les galeries sont généralement dirigées dans le sens des fibres ligneuses, c'est-à-dire longitudinalement, mais souvent aussi elles les coupent d'une façon plus ou moins oblique (fig. 1). Quand l'épaisseur du bois est assez grande, elles sont à peu près également éloignées de la paroi interne et de la paroi externe, et, si elles sont nombreuses, elles arrivent à se toucher et à ne plus laisser que deux minces pellicules ligneuses, l'une en dedans et l'autre en dehors, renfermant dans leur épaisseur une fine vermoulure. Le moindre choc, la plus faible pression, suffiront dès lors pour mettre le roseau en miettes. Mais souvent le bois n'a qu'une faible épaisseur. Les galeries s'ouvrent alors plus ou moins largement dans l'intérieur du roseau, qu'on trouve rempli de poussière ligneuse. Les diaphragmes du roseau n'arrêtent point l'œuvre de destruction de notre insecte : je les ai vus criblés de trous et rongés de tous côtés dans la plupart des roseaux examinés.

Comme la larve de l'*Apate xyloperthoïdes* n'a pas encore été décrite, et comme elle me semble différer assez sensiblement des larves d'*Apate* déjà connues, je crois bon d'en donner une description détaillée (fig. 3 à 11).

Son *corps* est fortement arqué sur sa face ventrale, recourbé en forme de C, d'une longueur totale de 6 millimètres environ quand on l'étale sur un plan, d'un blanc opalescent avec l'extrémité antérieure de la tête noire, à thorax globuleux et épais comme toutes les larves dont la tâche est de travailler le bois, avec six pattes et treize segments (un pour la tête, trois pour le thorax et neuf pour l'abdomen), ainsi que c'est la règle chez toutes les larves de coléoptères (fig. 3 et 4).

La *tête*, petite et comme enchâssée dans le prothorax, a la forme d'un coin plus ou moins conique, et transversalement dirigé, c'est-à-dire moins épais que large.

L'*épistome* est bien développé, rectangulaire, avec ses deux extrémités latérales un peu ramenées en avant, chargé à sa base d'un bourrelet épais et roussâtre, dont la partie médiane manque et dont les parties externes vont former les *joues* (fig. 5).

Le *labre* est transparent comme l'épistome, semi-circulaire, convexe en dessus, chargé de poils dorés, et plus nombreux, plus épais, sur la moitié antérieure que sur les côtés, la moitié postérieure restant absolument glabre (fig. 6).

Les *mandibules* sont robustes, épaisses, ferrugineuses à leur base, noires à leur extrémité interne qui est concave en dedans et qui constitue un bord tranchant avec une légère cannelure en bas (fig. 7). La réunion de ces deux solides

pièces représente assez bien cet instrument de chirurgie destiné aux résections osseuses et appelé davier-gouge (fig. 5).

Les *antennes* sont remarquablement courtes, beaucoup plus courtes que chez toutes les larves d'*Apate* déjà connues. Situées dans un enfoncement du bourrelet de l'épistome, elles se composent de quatre articles épais, les deux premiers rétractiles et d'un blanc opalescent, les deux derniers recouverts d'une enveloppe chitineuse et par suite roussâtres. L'article basilaire est globuleux avec quelques cils à son bord interne; le deuxième, plus large que long, rétréci à sa base, porte deux ou trois poils à son bord interne; le troisième, un peu plus long que large, est coupé obliquement à son sommet qui porte deux ou trois cils; le dernier, cylindro-conique, est arrondi à son extrémité qui est surmontée de petites soies rigides, épaisses et courtes, bien visibles au microscope, même avec un faible grossissement (fig. 8).

Les *mâchoires*, bien développées, sont chitineuses à la base. Le *lobe* est densément revêtu de poils blonds. Les *palpes maxillaires* sont de trois articles : les deux premiers un peu plus longs que larges, plus étroits à leur base, blanchâtres; le troisième cylindroïde, roussâtre et terminé par de petites soies, comme le dernier article des antennes (fig. 9).

Le *menton* est large, garni de quelques poils roux. Il embrasse la base de la *lèvre inférieure*. Celle-ci est presque carrée. Elle porte : au milieu la *languette*, qui est revêtue de poils dorés; de chaque côté, les *palpes labiaux* qui paraissent bien constitués par trois articles très distincts, le premier plus large que long, le deuxième presque aussi long que large, le troisième cylindrique, allongé et terminé aussi par des soies microscopiques. Les deux articles basillaires sont blanchâtres et le dernier roussâtre, comme dans les palpes maxillaires (fig. 9).

Le *thorax* est la partie du corps la plus développée. Il est convexe en dessous. Le premier segment est plus volumineux que chacun des deux suivants. Un bourrelet saillant parcourt son bord antérieur, sauf en son milieu, où il est dirigé en arrière, et son bord inférieur. C'est en arrière de la partie terminale de ce bourrelet, non loin du bord antérieur du mésothorax, que se trouve le premier stigmate. Le deuxième segment est le plus large. Le troisième est plus petit que les deux autres (fig. 3.).

Chaque segment thoracique porte une paire de *pattes*. Ces organes se composent de quatre parties courtes et épaisses : le *trochanter*, simple saillie des bords latéraux du thorax; la *cuisse*, bien développée; la *jambe*, un peu plus courte; le *tarse*, représenté par un article à peine plus long que large, est terminé par un petit ongle droit et corné. Le trochanter, la cuisse et la jambe n'ont que quelques rares poils allongés; quant au tarse, il est garni d'une ample touffe de poils au milieu desquels on a quelque peine à distinguer l'ongle (fig. 10).

L'*abdomen*, va en s'agrandissant, à partir du premier segment, qui est le plus court et le plus étroit, jusqu'au dernier, qui est le plus long et le plus large. Aplati en dessous, trésillonné en dessus, chaque segment se termine, des deux côtés, par un renflement velu qui dessine un bourrelet épais le long de chaque flanc. Au-dessus de chaque renflement, dans un creux, les huit premiers segments portent chacun une paire de stigmates. Les huitième et neuvième segments seuls ont quelques poils blonds en dessus. Le dernier est muni en dessous d'une dépression triangulaire à sommet tourné en avant et au fond de laquelle se trouve l'*anus* (fig. 3).

Au nombre de neuf paires, les *stigmates*, dont la position nous est maintenant

connue, ont une forme elliptique. De couleur roussâtre, ils laissent voir une fente dirigée selon leur plus grand diamètre, qui est perpendiculaire à l'axe de la bestiole (fig. 11).

Par sa conformation extérieure, cette larve se rapproche beaucoup des larves d'*Apate* déjà décrites, c'est-à-dire des *Apate Francisca* F. (1), *capucina* L. (2), et *varia* Illig. (3). Néanmoins, on l'en distinguera toujours facilement à la brièveté et à la grosseur de ses antennes, et surtout à la forme de son corps, qui est assez régulièrement arqué et qui présente son minimum d'épaisseur au niveau du premier segment abdominal, car les trois larves d'*Apate* connues ont des antennes allongées (celles de l'*A. varia* sont cependant assez courtes) et un abdomen, recourbé en hameçon, qui va en diminuant, du premier segment au dernier.

J'ai étudié avec le plus grand soin les palpes labiaux et les palpes maxillaires de ma larve. Ils paraissent bien formés les uns et les autres de trois articles. C'est là une anomalie, car, chez les larves de coléoptères, les palpes labiaux ne comptent habituellement que deux articles, et, en tout cas, toujours un de moins que les palpes maxillaires. Pour expliquer cette difficulté, Perris dit (4) avoir cru reconnaître que l'article basilaire des palpes labiaux est une dépendance de la lèvre inférieure. Je n'ai rien pu constater de semblable chez la larve de l'*A. xyloperthoïdes,* et, bien qu'il m'en coûte d'être en contradiction avec un auteur de pareille compétence, je n'hésite pas à affirmer que les palpes labiaux comprennent trois articles distincts aussi bien que les palpes maxillaires.

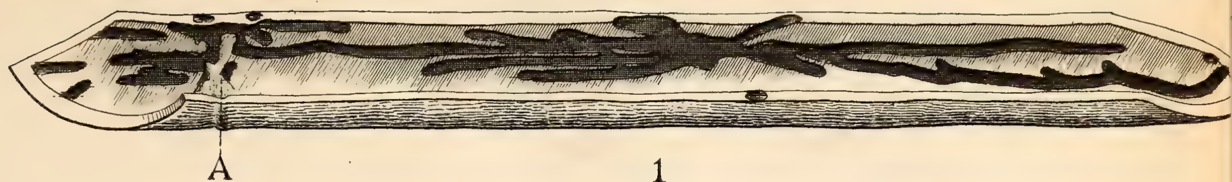
Je n'ai vu indiquées nulle part les petites soies rigides, qui terminent le dernier article des antennes et des palpes. On les aperçoit cependant assez facilement au microscope, sous une certaine incidence de la lumière. J'en recommande la recherche aux larvologues. Il est probable qu'elles existent plus fréquemment qu'on ne les a signalées jusqu'ici. Le rôle de ces soies est facile à comprendre : elles sont destinées à augmenter l'intensité des sensations tactiles.

Perris a bien mis en évidence la grande ressemblance qu'ont les larves des *Apate* avec celles des *Lamellicornes.* La première fois qu'il se trouva en présence d'une de ces larves, il pensa tout d'abord avoir affaire à celle d'un *Trichius* ou d'un *Homaloplia*, car il n'avait encore, ni rencontré, ni étudié la forme larvaire de ces deux genres. Aussi fut-il fort étonné de voir éclore l'*Apate capucina.* C'est que par leur corps charnu et en forme de hameçon, par leurs pattes velues, par leur bourrelet latéral et par la position de leur première paire de stigmates, les larves des *Apatides* se rapprochent, en effet, énormément de celles des *Scarabéides.*

J'ai recherché avec beaucoup d'attention la nymphe de l'*Apate xyloperthoïdes.* Je n'ai pu me la procurer. Il est évident que je m'y suis pris trop tard. Elle doit se trouver vers la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver; car, parmi les insectes parfaits que j'ai capturés, il s'en trouvait encore un certain nombre inclus dans leur cellule à métamorphose, mous et à peine colorés; ce qui indiquait bien qu'il n'étaient sortis de la période nymphéale que depuis peu de temps. Celle-ci doit, d'ailleurs, être de peu de durée, comme c'est le cas pour la grande majorité des insectes.

Je ne puis rien dire non plus, ni de l'accouplement, ni de la ponte, ni de l'œuf,

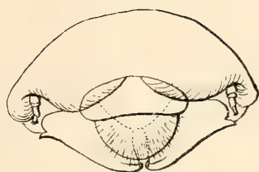
(1) Lucas. *Hist. d'Alg.* 1849. 2, p. 462, pl. 39, f. 5, d-f et *Ann. de la S. ent. de Fr.* 1853. III. 1. Bull. p. 57.
(2) Perris. *Ann. de la S. ent. de Fr.* 1850. II. 8. p. 555-558, pl. 16, fig. 1 à 8.
(3) Perris. *Loc. cit.*, p. 563.
(4) *Larves de Coléoptères.* Paris. Deyrolle, 1877, p. 218.



1



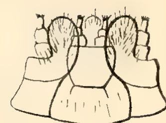
2



5



3



9



6



4



7



10



8

11

La larve de l'*Apate (Bostrychus) Xyloperthoïdes* Du

et ses dégats dans le roseau de Provence

Dr Chobaut del.

DELMAS
J. Fayo

que je n'ai pas observés. Il est toutefois probable, d'après ce que l'on sait au sujet des espèces voisines, que l'accouplement a lieu à l'air libre, dès les premières chaleurs, sur les roseaux qui leur ont servi de berceau, et que, peu de temps après, la mère pond ses œufs dans la cavité intérieure de ces végétaux.

Perris dit (1) que la larve de l'*Apate xyloperthoïdes* vit dans un bambou. J'ignore de quelle espèce de bambou il a voulu parler. Toujours est-il qu'en Provence notre insecte s'attaque à l'*Arundo donax*, coupé depuis un certain temps et desséché, le réduit en poussière, et peut, à ce titre, être considéré comme un insecte nuisible.

D'après Perris (2), M. Leprieur a observé que les larves de notre *Apate* sont attaquées en Algérie par un petit histéride, le *Teretrius parasita* Mars. Je n'ai pas trouvé ce parasite dans les roseaux que j'ai examinés. Je n'y ai rencontré qu'une seule larve de *Malachide*, de couleur jaune pâle. Je ne sais à quelle espèce la rapporter, car les larves de ces coléoptères ont la plus grande ressemblance les unes avec les autres. Je vais, toutefois, tâcher de l'élever.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

1. Bout de roseau de Provence, attaqué par l'*Apate xyloperthoïdes*, et coupé longitudinalement par le milieu pour montrer les galeries dont est sillonnée la paroi interne. En A, est un diaphragme largement perforé. Réduit du tiers.
2. Larve dans sa galerie. Elle est en train de tasser la vermoulure en arrière. Plus petit que nature.
3. La larve de l'*Apate xyloperthoïdes* vue de profil et grossie environ dix fois.
4. id. id. grandeur naturelle.
5. Sa tête, vue en dessus, grossie.
6. Labre, très grossi.
7. Mandibule gauche, vue de face, très grossie.
8. Antenne gauche, très grossie.
9. Détails du dessous de la tête, grossis.
10. Patte postérieure droite, très grossie.
11. Stigmate prothoracique, très grossi.

ÉTUDE SUR LES CEPHENNIUM (MAGALODERUS)

(Préface à la publication de notre Monographie déposée à la Soc. d'Entom. de France.)



Dans un de nos précédents articles, nous déplorions la multiplicité inouïe des espèces en entomologie, conséquence de l'étrange erreur qui consiste à consacrer comme spécifiques des caractères flottants.

Une fois entrés dans cette voie, les forts, ceux qu'une longue habitude, une observation soutenue, a exercés à saisir rapidement la moindre particularité chez un insecte, n'ont pas tardé à s'exagérer l'importance de ces détails infinitésimaux, et, l'amour-propre aidant, le désir de se distinguer les a poussés à noter ces fluctuations scientifiquement. Ils ont été fatalement entraînés à confondre la race ou la variété avec l'espèce, et comme deux êtres quelconques ne se ressemblent jamais absolument, plus ils vont, plus ils voient, plus ils constatent, plus ils décrivent. La mort seule impose un terme à leur action dissolvante, et, une fois morts, leur œuvre est à recommencer.

---

(1) Loc. cit. p. 219.
(2) Loc. cit. p. 220

C'est contre ce courant funeste, dont la source ne tarira jamais, puisqu'elle n'est autre que la vanité humaine, que nous protestons avec la plus vigoureuse énergie.

L'étude des sciences naturelles n'est qu'une œuvre de constat. Ici rien à inventer. L'imagination et l'esprit n'ont rien à faire. La fantaisie, voilà l'ennemi.

Pour faire un savant, deux qualités sans plus sont nécessaires, mais indispensables : la patience et la méthode. La première est naturelle, la seconde s'acquiert. On nait collectionneur, on devient savant.

L'entomologie n'est pas une science propre. C'est une branche des sciences naturelles. Elle ne saurait donc s'affranchir des règles générales qui s'imposent aux autres. Leur but est purement et simplement l'inventaire et le classement des richesses de la nature. Leur utilité est d'en rendre la connaissance accessible à tous. Le seul moyen pratique d'y arriver, c'est la simplification.

Aussi, plus nous approfondissons l'entomologie, plus nous sommes convaincu que *toute espèce difficile doit être tenue en suspicion.*

Mais, pour éviter de tomber dans l'exagération, il faut partir d'un principe primordial et ne s'en écarter jamais.

Ce principe a été posé, et, comme toujours, sous deux formes différentes.

Deux écoles sont en présence : les transformistes et les déterministes.

Les premiers disent avec La Mark et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire : « Les « formes organiques dérivent les unes des autres par des séries de transforma- « tions accomplies successivement à travers les âges, ou, tout au moins, ne dé- « rivent que d'un petit nombre de types primordiaux. »

Les seconds disent avec Cuvier : « Les formes organiques qu'on désigne sous « le nom d'*espèces* ne sont pas transitoires, mais immuables. Elles tiennent, dans « l'échelle des êtres, une place déterminée et en dehors de toutes les conventions « de classement (1) ».

Quelle que soit la doctrine adoptée, comme nous ne nous occupons que de classer les êtres existant à l'époque où nous vivons, l'entomologie ne doit avoir d'autre guide que les besoins du moment.

Or, les deux écoles sont d'accord sur un point : l'influence du milieu.

Les transformistes disent avec Darwin : « Les types primitifs se modifient « lentement d'étapes en étapes, se diversifient suivant les lieux, suivant le temps, « et arrivent même à se transformer à tel point qu'ils deviendraient méconnais- « sables, si certaines règles d'organisme ne présidaient à leurs variations et ne « permettaient de ressaisir les traces de leur point de départ. »

Les déterministes répondent avec de Quatrefages : « Il y a des *ensembles d'in-* « *dividus plus ou moins semblables entre eux*, qui sont descendus ou peuvent « être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une suc- « cession ininterrompue de générations. Chacun de ces ensembles correspond « à une espèce, dont la perpétuation à travers les âges est assurée par sa fécon- « dité indéfinie et par la *fixité des caractères*. L'espèce peut, il est vrai, varier « suivant les conditions extérieures dans lesquelles elle est appelée à vivre, et « elle a, pour s'adapter à des milieux différents, une certaine *flexibilité d'orga-* « *nisation,* à défaut de laquelle elle serait condamnée à s'éteindre; mais ses « variations, quelle que soit leur importance apparente, ne sont que superfi- « cielles; qu'elle se retrouve, à un moment donné, dans le milieu primitif, elle « reprend promptement ses caractères originels. »

(1) *Rapport sur quelques questions de transformisme*, par M. Sainjon, Orléans, 1890.

L'entomologie est une science née d'hier. Il nous est impossible de suivre à travers les âges disparus l'évolution des êtres. Ce que nous pouvons constater cependant, c'est que l'influence du milieu exerce sur les insectes un souverain empire.

L'énorme quantité de bestioles que la nature met à notre disposition nous permet de constater les fluctuations nombreuses et souvent extraordinaires que subissent certaines espèces sous l'influence du climat, de l'altitude, de la nature du terrain, de l'habitat, parfois même simplement de la saison.

Tout le monde s'accorde donc à reconnaître la fluctuation de certains caractères et les deux écoles ne diffèrent que sur la question de savoir si la fluctuation a des bornes ou si elle suit une marche progressive et constante.

Les transformistes, partisans de cette solution dernière, n'accordent donc qu'une importance secondaire aux espèces telles que nous les comprenons aujourd'hui et exigent pour leur classement des caractères absolument fixes. La moindre fluctuation, le moindre passage est une preuve de simple transformation. La base de leur système, en entomologie, se reporterait logiquement au groupe, au sous-genre, parfois même au genre. Notre classement spécifique ne serait à leurs yeux qu'un amusement, une fantaisie.

L'exagération d'un tel système aurait au moins l'avantage de faciliter singulièrement l'étude des sciences naturelles, tandis que l'exagération du système déterministe, se basant sur ce que « *l'homme n'a pas le droit de réunir ce que Dieu a séparé* », en arriverait fatalement à la classification de la variation la plus infinitésimale et nous conduirait au chaos. La vie d'un homme ne suffirait plus à étudier et connaître à fond, nous ne dirons pas un ordre, une famille, mais un genre.

C'est sans doute pour ne pas avoir le courage de rompre avec cette exagération que M. Fauvel s'arrête impuissant, depuis vingt ans, au seuil des Aléochariens.

Nous avons cru devoir marcher résolûment dans la voie, non pas du transformisme, et considérer tous les *Cephennium* comme issus d'un même père, mais dans la voie de la conciliation des deux systèmes, qui est peut-être celle de la vérité, de la vérité du moment, si on peut s'exprimer ainsi.

Nous avons constaté d'abord combien telle soi-disant espèce de *Cephennium*, extrêmement localisée, avait d'affinité avec telle autre qui pullule à quelque distance.

Si dans la même localité, les deux espèces se fussent rencontrées, nettement distinctes, quoique vivant ensemble, le doute serait permis. L'influence du milieu, du climat, du terrain, étant identique, la sélection naturelle agissant sur tous les individus de la même manière et dans le même sens, on en pourrait conclure qu'on se trouve en présence de deux espèces différentes, si elles sont aptères; car pour les espèces ailées, la migration doit entrer en ligne de compte.

Mais il est remarquable que dans ces localités, toujours la même variété se présente sous le même facies et remplace complètement le type spécifique.

Partout, par exemple, dans la vallée de la Vésubie et de ses affluents, le *Cephennium laticolle* disparaît absolument pour faire place au *Lantosquense;* dans les Hautes-Pyrénées, pour faire place à l'*intermedium*. Nous nous sommes fait expédier, quatre années durant, tout l'été, des mousses de ces pays. Jamais nous n'y avons rencontré un seul *laticolle*.

Or, aucun caractère sérieux ne séparant ces trois espèces, nous n'avons pas hésité à les réunir, tout en maintenant le *Lantosquense* et l'*intermedium* comme des variétés ou races du type.

Nous n'avons pas hésité davantage à supprimer le *C. punctipenne* et à le réunir au *thoracicum*. Mais comme les mêmes variations se rencontrent partout, nous ne sommes même pas ici en présence de deux races. On peut séparer le nègre du blanc, mais non le maigre de l'obèse, le blond du brun.

Nous avons cependant reculé devant une mesure qui eût paru peut-être par trop révolutionnaire.

Dans toute l'Italie, la Dalmatie, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie d'Europe, jusqu'au Caucase, est répandue à profusion une espèce extrêmement voisine du *Thoracicum*. Classée sous bien des noms différents : *simile*, *montanum*, *Ossolanum*, *Montenegrinum*, *Carpathicum*, *Austriacum*, *Hungaricum* et *Carnicum*, elle n'est à nos yeux qu'une longue suite de races appartenant au type du *thoracicum*.

Avant la création de ces différentes espèces, tous étaient classés sous le nom de *thoracicum*. Aucun *thoracicum* des régions où se recueillent ces diverses races n'appartient au type. Tous, ou du moins tous ceux que nous avons vus, doivent être classés parmi les *espèces* ci-dessus mentionnées.

Nous avons accumulé une quantité énorme de *Cephennium* provenant des collections qui nous ont été cédées, de nos chasses, de nos échanges, de nos achats, des communications qui nous ont été faites.

Et après avoir collationné tous ces matériaux si divers, nous avons acquis la conviction que tous les entomologistes, sans exception, s'étaient noyés dans ce groupe que M. Reitter proclame si difficile.

Nous avons conservé religieusement une quantité de *Hungaricum*, *Austriacum*, *Carnicum*, etc., avec leur antique étiquette de *Thoracicum*, à côté des nombreux types de ces espèces nouvelles. La détermination des uns et des autres est due à MM. Reitter, de Saulcy, Stussiner, etc. Il est impossible de les séparer scientifiquement.

A peine si certains caractères, surtout la couleur, se font remarquer chez certaines races par le plus ou moins de fixité, de mobilité, d'atténuation ou d'exagération. La première inspiration était probablement la bonne. Ce n'est que plus tard qu'on éprouva le besoin de créer des espèces nouvelles dans ce groupe, afin de l'embrouiller.

Or, tous les *Cephennium* étant aptères, il est présumable que, dans la suite des siècles, l'influence du milieu dut agir d'une façon lente et continue sur une innombrable quantité de générations, au point de faire subir à l'universalité des exemplaires une variation identique dans chaque localité, grâce à la *flexibilité de leur organisation, à défaut de laquelle ils eussent été condamnés à s'éteindre. Mais ces variations, quelle que soit leur importance apparente, ne sont que superficielles.*

Cela est si vrai que, dans le cycle qui embrasse toutes les variations de ce groupe, si nous trouvons des points culminants assez nettement tranchés comme *simile* et *Austriacum*, tous les passages se rencontrent, et les deux extrémités de la chaîne : le *Carnicum* ou *Hungaricum* d'une part, et les *Thoracicum* de Bohême, Silésie, Germanie et France d'autre part, sont absolument inséparables. Nous défions d'en sortir avec les immatures sans provenance.

En effet, nous avons pu constater sur une suite innombrable, après plusieurs années d'un travail opiniâtre, que tous les caractères des *Cephennium*, sans exception, sont extrêmement flottants. Il n'en existe pas un, pas un seul d'absolument fixe. Il est donc impossible de baser une espèce sur un seul caractère que nous serons obligé, pour certaines autres, de déclarer insuffisant.

Si on voulait considérer la ponctuation, la taille, la couleur, les profils, les cuvettes basales des élytres, les antennes, la carène humérale, etc., etc., comme caractères spécifiques, scientifiquement fixes, pris isolément, nous serions entraînés à décrire plus de cinquante espèces nouvelles de *Cephennium*. Il faudrait les décrire tous. Comme nous l'avons dit, ce serait le chaos.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est de réunir tous les insectes offrant une analogie à peu près constante et en former des groupes ou sous-genres, puis, tenant compte de la fixité relative de certains caractères, ou de leur mobilité spéciale, créer un certain nombre d'espèces.

Pourquoi, appliquant dès lors rigoureusement notre système, ne pas pousser son application jusqu'à ses dernières limites?

Nous n'avons pas osé aller jusque-là, et peut-être avons-nous eu tort.

Pourquoi avoir maintenu, par exemple, la grande division des *Megaloderus* en deux groupes à cuvettes basales médianes et *paraissant* externes? Uniquement pour ne pas bouleverser de fond en comble toutes les idées acquises, une révolution outrée appelant toujours une réaction d'autant plus exagérée qu'elle semble plus justifiée.

La dissection d'un grand nombre d'exemplaires nous a prouvé que la cuvette basale des élytres, chez les *Megaloderus*, avait, à de rares exceptions près, son tubercule central à égale distance de l'écusson et de la pointe humérale. Ce tubercule est couvert d'épaisses squammules de taille variable et souvent déformées ou oblitérées. La déclivité de l'épaule, d'autre part, entraînant plus ou moins le vallonnement extérieur de la cuvette, semble en déplacer le centre et rapprocher celle-ci de l'épaule. Mais ce caractère est, comme tous les autres, excessivement flottant, et souvent une élytre ne ressemble pas exactement à l'autre, comme nous avons constaté maintes fois que les deux antennes ne sont pas identiques chez le même insecte (1).

Ainsi, chez le *C. dubium*, le *Nicœense*, et tout le groupe des *simile* ou *Carnicum*, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, on rencontre des exemplaires à article 10 nettement transverse, d'autres à article 10 long comme large, d'autres flottant entre le transverse et le non transverse, d'autres enfin à article 10 nettement transverse à une antenne, nettement carré à l'autre. De même pour l'article 9.

Notre révolution sera donc relativement modérée, malgré les orages qu'elle est appelée à déchaîner. Mais les passions s'apaiseront et nos successeurs étudieront d'un esprit plus calme et sans parti-pris notre travail et nos matériaux.

L'un d'eux, plus courageux ou mieux inspiré, reprendra les *Megaloderus*, et, refondant ce sous-genre, n'en fera plus, en dehors du *divergens*, qu'un groupe unique divisé en deux grandes sections : 1° antennes à articles 9-10 carrés ou flottant entre le transverse et le non transverse; 2° à articles 9-10 nettement transverses;

Il tiendra compte également de ce que certaines espèces sont de couleur constante dans certaines localités et d'une couleur différente, non moins constante, dans d'autres contrées, et il réunira le *C. Argodi* au *delicatulum*, il supprimera l'*atomarium* peut-être, quand on en connaîtra un grand nombre, réunira tout le groupe des *simile-Carnicum* au *thoracicum* et il éclaircira définitivement ce sous-genre qui, malgré nos suppressions, restera, sinon des plus obscurs, encore des plus difficiles.

---

(1) Ces caractères flottants se rencontrent chez tous les insectes de tous les ordres. M. Bedel a eu tort, par exemple, de considérer comme un caractère fixe la gémination des stries chez les *Pristonychus*. Il n'est même pas fixe d'un élytre à l'autre.

RÉPONSE A M. FAUVEL

M. Fauvel, dans son numéro 12 de la *Revue française d'Entomologie*, qui paraît sans doute à Paris longtemps avant d'arriver à Orléans, s'est cru obligé de prouver à ses abonnés qu'il a beaucoup d'esprit.

Il est même allé un peu loin et a voulu prouver que votre serviteur n'en avait point.

Or, l'esprit étant absolument étranger à l'entomologie, nous ne nous appesantirons pas sur cet inutile accessoire et ne relèverons pas les *blagues* de M. Fauvel.

Nous serons d'autant plus à l'aise pour répondre que nous n'userons pas des mêmes procédés que lui.

Nous l'avons toujours considéré comme l'un de nos meilleurs entomologistes. Il nous a rendu beaucoup de services, à nos *débuts*, il y a une dizaine d'années, en nous déterminant nos insectes, et nous déclarons loyalement que tous ceux qui nous revenaient étaient généralement bien nommés.

Somme toute, il lui manque bien peu de chose pour être un parfait collègue; et comme nous sommes tous éminemment perfectibles, nous ne désespérons pas de le voir atteindre à la perfection. Nous le prierons seulement de nous faire attendre le moins possible.

Notre réponse n'a qu'un seul but : prouver que, même avec beaucoup d'esprit, un *vétéran* peut se tromper.

La campagne entreprise contre nous par M. Fauvel *aîné*, car son article n'est qu'un prélude, n'a d'autre source que cette phrase publiée par nous dans *Le Coléoptériste :*

« De ce que M. Reitter n'a pas classé nettement le *Cephennium thoracicum* dans la section a cuvettes médianes, M. Fauvel s'est cru autorisé à décrire son *Punctipenne.* »

La plus grande erreur chez les gens d'esprit et la plus commune est de s'en attribuer trop. Ils l'accaparent, ne laissant aux autres que la simplicité.

Contentons-nous de ce qu'on nous laisse, et si nous ne pouvons tout connaître, comme M. Fauvel, tâchons au moins de connaître une chose le mieux possible.

Or, nous étudions les *Scydmœnidœ.*

A force de travail et de patience, nous arriverons peut-être un jour à les connaître à fond. En attendant, comme Petit-Jean,

Ce que je sais le mieux, c'est le commencement.

Mais ce commencement, nous croyons le connaître un peu, et nous prions nos collègues d'en attendre la publication, non pas pour l'éreinter, comme M. Fauvel, mais pour la juger.

Celui-ci ne parlait de rien moins que de provoquer la réunion d'un congrès pour consacrer son espèce.

Nous lui répondons en réclamant les procès-verbaux d'expertise des cinq à six cents espèces qu'il a supprimées, consacrées ou bouleversées.

Nous lui demandons notamment sur quoi il s'appuyait pour supprimer la *Meira Damryi* qu'il n'avait jamais vue; pourquoi il réunissait les *Cephennium maritimum* et *Nicœense* pour les séparer quelques mois plus tard. Nous nous demandons (pas à lui, car il n'en sait rien), pourquoi il réunit le *Megaloderus*

aglenum, qu'il ne connaît pas, au *Cephennarium cœcum*, sans s'apercevoir, bien entendu, que ledit *Cephennarium* est un *Geodytes!*

Ceci est fort.

Mais M. Fauvel tient à prouver qu'il connaît à fond les *Scydmœnidœ.* Il tient à faire pâlir tous ses rivaux, jusque dans ses erreurs. Toujours il tient à faire grand.

C'est ainsi qu'il a réuni les genres *Eudesis* et *Geodytes*, ce qui équivaut à peu près exactement à réunir les *Cicindèles* et les *Hannetons.*

Quand on a eu l'infortune de commettre des erreurs de ce calibre là, on devrait avoir un peu plus de condescendance pour de pauvres collègues qui n'ont qu'un tort, celui de n'avoir point d'esprit.

J. CROISSANDEAU,
Président de la Chambre de Commerce d'Orléans
et du Loiret.

BIBLIOGRAPHIE

On nous annonce comme devant paraître ce mois-ci la quatrième édition du *Catalogus Coleopterorum*, de MM. von Heyden, Reitter, Ganglbauer et Weise. Plusieurs entomologistes ont collaboré à cette nouvelle édition, entre autres deux français, MM. F... et B..., qui, depuis six ans, ont publié, dans la *Revue française d'entomologie*, un très grand nombre de rectifications à faire à la troisième édition.

A la faune coléoptérique d'Europe et du Caucase, les auteurs ajoutent celle de l'Arménie russe. C'est fort bien, car les insectes de cette dernière contrée commencent à être bien connus et très répandus. Mais pourquoi ces savants ne se décideraient-ils pas à faire rentrer dans leur cadre le bassin entier de la Méditerranée? Les coléoptères de Syrie, d'Egypte et d'Algérie ne sont pas rares dans les collections, même en Allemagne et en Autriche. Ce sera là une bien importante amélioration à apporter à la cinquième édition. Nous la signalons à qui de droit.

Nous avons, il est vrai, pour combler cette lacune, le catalogue de feu l'abbé de Marseul. Mais, quoique récente, cette œuvre est bien imparfaite et demanderait déjà d'innombrables modifications.

Le *Catalogus Coleopterorum Europœ, Caucasi et Armeniœ russicœ* sera imprimé sur deux colonnes, aura près de 500 pages et donnera, à la suite du nom de l'auteur, celui de l'ouvrage où a paru la description.

Dès qu'il sera publié, nous ferons connaître son prix avec le nom et l'adresse des libraires chez qui l'on pourra se le procurer.

COMMUNICATIONS & ÉCHANGES

M. le docteur CHOBAUT (*d'Avignon*) désire acheter toutes les espèces de la famille des Rhipiphorides, sauf les quatre espèces suivantes : *Rhipiphorus paradoxus*, *Metœcus subdipterus*, *Emenadia bimaculata* et *E. flabellata.* Il sera reconnaissant envers tous les entomologistes qui voudront bien lui signaler les lieux et les époques où ils ont récolté les Rhipiphorides qu'ils possèdent, ainsi que les conditions de leur capture. Tous ces

renseignements figureront dans un travail que nous prépare le docteur Chobaut sur cette curieuse famille de coléoptères.

M. MATHIEU PAUL, *Saint-Michel, Maison Guido, à Oran (Algérie)*, offre à échanger plus de 800 espèces de coléoptères. Env. *oblata.*

M. G. CHÉRON, *30, rue Duret, Paris*, désire en nombre des Aphodius déterminés ou non, européens ou exotiques. Envoyer *oblata.*

M. Henri GOUIN, *Bordeaux*, offre : *Ateuchus. sacer, laticollis, semipunct; Gymnop. Sturmii; Onitis olivieri; Algialia arenaria; Phyllognathus Silenus Oryctis grypus, nasicornis, Anoxia villosa; Rhizotrog. cicatricosus; Hoplia farinosa Oxythyrea pnesta; Sinodendron cylindricum; Pachyta 4 maculata; Saperda populnea; Oreina speciosissima; Chrys. carnifex, gypsophilœ*, etc., etc., etc.

M. le docteur CHOBAUT, *4, rue Dorée, à Avignon*, offre *Lebia rufipes, Brachinus immaculicornis, B. bellicosus, Anomala vitis, Anthaxia hypomelaena, Malachius parilis, Apate xyloperthoïdes, Stenalia testacea, Silaria 4 maculata, Lixus 3 vittatus, Balaninus elephas, Thamnurgus varipes, Pogonochaerus Perroudi, Clytra cylindrica*, etc., etc., contre des coléoptères européo-méditerranéens.

M. A. LAPEYRE, *56, rue Nationale, à Constantine*, offre à ses collègues qui lui enverront : *Meloë, Mylabris, Cerocoma, Alosimus, Cantharis, Sitaris*, etc., de leur région, des coléoptères d'Algérie, tels que : *Attalus perforatus, Chryromela afra, Rhiz. tusculus*, etc. Envoyer *oblata.*

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE (1)

Séance du 11 février 1891.
(Présidence de M. Ed. Lefèvre, ancien président.)

MM. Baer, de Beauchène, Beguin Billecocq, Chéron, Daguin, Decaux, Desbordes, Fallou, Fumouze, Gazagnaire, de Gaulle, J. Grouvelle, P. Grouvelle, Lamey, Lefèvre, Leveillé, Odier, d'Orbigny, Pierson, Poujade, Ragonot, Senac, Simon, assistent à la séance.

M. le secrétaire annonce que M. A. Théry a envoyé la description d'une nouvelle espèce de longicorne d'Algérie : *Monohammus Parendeli.*

M. Thery indique qu'il a trouvé à Saint-Charles *Saperda perforata* Pal., espèce non indiquée d'Algérie.

M. le secrétaire annonce la démission de M. Chevalier.

M. A. Lamey, comme membre délégué du Conseil, lit son rapport sur les comptes du trésorier pour l'année 1890.

La séance est levée à dix heures.

(1) Nos abonnés qui désireraient faire partie de la Société Entomologique de France sont priés de vouloir bien nous indiquer leurs noms, et nous nous ferons un plaisir de les présenter.

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 7. Revue Mensuelle 1er Avril 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... 7 francs. || Étranger.................... 8 francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

Par M. le Capitaine XAMBEU

[*Suite*]. (1)

Aux alentours des bergeries (cortals) des contreforts du Canigou (Pyrénées-Orientales), dans le compost formé par les crottins des moutons, mêlés aux balles de blé agglomérées autour des portes d'entrée et fortement piétinées par le passage des troupeaux, se plaît le *Pl. spinosus*.

La larve vit du compost même, dans lequel elle se creuse des couloirs où elle n'est pas toujours à l'abri de la dent du *Xantholinus punctulatus*, *Paykull*, autre *Staphylin*, celui-ci carnassier et ne vivant que de rapine, ainsi que je l'ai déjà mentionné en faisant connaître le cycle biologique de l'*Ammœcius elevatus* Oliv. dans la *Revue d'entomologie*, année 1890, p. 61.

Aux premiers jours d'Août, l'œuf du *Pl. spinosus* éclot; la jeune larve attaque en naissant la substance qui lui sert de pâture, elle chemine dans ce milieu nourricier, avançant au fur et à mesure de ses appétits; fin août, elle arrive au terme de son développement; sans autre préparation, au lieu même où elle se trouve alors, elle se construit une loge oblongue, dont elle lisse les parois, puis elle se prépare à changer de forme.

Nymphe. — Longueur, 6 millimètres; largeur, 1 millimètre 1/2.

Corps ramassé à sa partie antérieure en forme de masque, allongé et convexe à l'extrémité opposée, d'un jaunâtre clair avec cils bruns épars au centre des arceaux dorsaux; les pièces buccales sont un peu détachées du corps, les mandibules saillantes, les antennes se coudent en remontant, puis longent le dessus des genous des deux premières paires de pattes; comme dans la larve, l'extrémité du dernier segment porte deux appendices petits, charnus, à extrémité dure, subulée et ferrugineuse. Autant dans la larve les stigmates se confondent avec la couleur du corps, autant ils sont apparents dans la nymphe; les deuxième à huitième segments portent chacun sur le bord inférieur de la région dorsale deux gros stigmates à fond noir, au tiers antérieur des arceaux.

Vers la mi-septembre, la larve se débarrasse, par des mouvements alternatifs et contractiles, de sa peau qu'elle accule à l'extémité de sa loge; alors apparaît la nymphe, sorte de momie reposant au fond de son berceau sur les deux épines qui terminent son dernier anneau; elle est immobile et paraît insensible aux attouchements exercés sur son corps. Après un travail d'élaboration intérieur d'une quinzaine de jours environ, elle donne le jour à l'adulte; celui-ci, en peu de temps, acquiert la consistance nécessaire pour se faire jour à travers la couche compacte qui le séparait du dehors, couche d'une épaisseur de douze à quinze millimètres, et libre, n'ayant d'autre but que de jouir d'une existence aérienne à laquelle tout le convie, il s'élance dans l'espace, vole en particulier à la tombée de la nuit, aux alentours des bergeries, suit les traces laissées par les troupeaux, recherche, pour s'en repaître, les crottins dans lesquels il plonge, et cette existence dure jusqu'au moment où, mâle et femelle, unis d'un désir commun, viennent assurer, par un rapprochement, la souche d'une nouvelle génération.

Adulte. — On le trouve le jour sous les pierres, dans l'intérieur des crottins, sous les tas de paille ou d'herbes, au printemps et en particulier à l'automne.

Rey, dans ses *Brevipennes oxytéliens*, 1879, page 33, en a donné la descrip-

(1) Voir commencement page 81.

tion. Erichson, dans son *Genera et Species* staph. 784; Fairmaire et Laboubène, dans leur *Faune Française,* p. 607, et, Fauvel, dans sa *Faune Gallo-Rhénane,* 3. p. 184, ont aussi décrit l'espèce.

SPHENOPTERA GEMINATA, Illiger.

Larve. — Longueur, 17 millimètres; largeur, 1/2 à 2 millimètres.

Corps. — Allongé, étroit, linéaire, convexe, charnu, jaune pâle, à pubescence légère et courte.

Tête. — Petite, charnue, rétractile, jaunâtre, chagrinée, à pubescence légère, rousse, clairsemée; épistome transverse à bords latéraux arrondis, ferrugineux à la base, noir à l'extrémité, traversé dans son milieu par un large trait ferrugineux; labre plus long et deux fois plus large que l'épistome, saillant, testacé, fortement pubescent de roux, plus étroit à la base qu'au bord antérieur; mandibules fortes, triangulaires, noires, cornées; mâchoires petites, cylindriques, roussâtres, avec longs cils au bout; palpes maxillaires de deux articles, le premier cylindrique, rouge, ferrugineux, long, légèrement pubescent, annelé de testacé à l'extrémité; deuxième petit, testacé, avec cils roux. Une masse charnue, pâteuse, sillonnée au milieu par une impression, constitue la lèvre inférieure qui n'offre, comme trace de palpes, qu'une petite saillie tuberculiforme; antennes testacées très finement soyeuses de trois articles; le premier, charnu, peu visible, rétractile; le deuxième, court; le troisième un peu grêle, avec longs cils au bout; ocelles nuls.

Segments thoraciques. — Fortement mamelonnées, le premier double de la tête en longueur et en largeur, avec trait ferrugineux au milieu de l'arceau, trait qui se divise à l'extrémité en deux petites branches, et soies très courtes, rousses, sur son pourtour en particulier aux bords latéraux; deuxième et troisième, pas plus longs à eux deux réunis et bien moins larges que le premier, avec incision médiane; tous trois avec un fort bourrelet latéral.

Segments abdominaux. — Étroits et parallèles, pareils, comme forme et comme dimension, aux deux précédents; les deux premiers fortement mamelonnés, les sept autres parcourus par de fortes incisions transversales et obliques, relevant les intervalles en forme de bourrelet; le neuvième est formé d'un double segment; à son extrémité, qui est arrondie, se voit la fente longitudinale ovale dont les commissures sont ombrées d'une petite tâche rougeâtre.

Dessous. — La tête est de la couleur du dessus; les pièces buccales sont charnues et d'un testacé clair, le premier anneau fortement dilaté et traversé en son milieu par une forte incision longitudinale médiane à fond ferrugineux, se terminant en arrière par deux petites branches formant un Y renversé; les onze anneaux suivants sont mamelonnés et incisés comme en dessus; un bourrelet latéral très accentué à chaque segment, marque le point de divison de la région dorsale avec la région ventrale.

Pattes. — Nulles, mamelons et bourrelets en font l'office; en effet, avec leur aide, la larve chemine facilement le long de la galerie qu'elle s'est creusée dans l'intérieur du canal de la plante nourricière.

Stigmates elliptiques, noirs à péritrème roux, la première paire au tiers antérieur du deuxième anneau, sur un plan inférieur aux huit autres paires, qui sont aussi placées au tiers antérieur, mais au-dessus du bourrelet latéral des huit premiers arceaux abdominaux.

A un kilomètre à l'est de Montélimar (Drôme), près la rive gauche de Rou-

bion, dans le bois du Lion, se prend, mais rarement le *Sphenoptera geminata :* sa larve vit de la substance médullaire d'un Dianthus, un petit œillet sauvage; l'œuf pondu en juin au tiers de la tige alors en fleur, la jeune larve descend en rongeant sur son parcours la substance nourricière, et lorsqu'arrive le commencement de l'automne, parvenue alors au collet de la racine, arrive aussi pour elle le moment de sa transformation: elle se retourne dans la loge qu'elle s'est aménagée, détache quelques fibres de la tige, les façonne en forme de tampon dont elle tapisse les parois extrêmes du futur berceau; puis la larve se contracte, sa couleur subit une légère variation, un travail intérieur, prélude de la nymphose, s'accomplit; quinze jours après, cesse cet état transitoire, à la suite duquel apparaît l'adulte encore emmailloté.

Nymphe. — La nymphe n'offre rien de particulier, elle est de couleur plus blanche que la larve ; elle représente déjà l'adulte à l'état plastique.

Adulte. — Si la saison automnale n'est pas rigoureuse, quelques nymphes donnent à ce moment le jour à l'adulte, mais celui-ci n'en continue pas moins à rester clos dans sa loge jusqu'aux rayons vivifiants du soleil printanier ; c'est en avril et en mai que la grande partie des nymphes se débarrassent de leurs langes.

Aux environs de Montélimar, comme à ceux de Ria, c'est au retour de la belle saison que l'adulte rompt les parois de sa cellule. Libre alors, il n'a qu'un but, le but final auquel tendent toutes les créatures du monde des insectes : assurer la reproduction de l'espèce. Celle-ci ne butine ni sur les plantes, ni sur les fleurs, son domaine aérien semble plus réservé et plus particulièrement confiné au-dessous des feuilles, le long des tiges, rarement le dessous des fleurs, quelquefois le dessous des pierres ; au vol, quand on connaît le lieu de son habitat, on court la chance de le prendre, et encore ce vol est-il de bien courte durée.

La description de l'adulte a été faite par de Marseul dans sa *Monographie des Buprestides d'Europe* (année 1865, page 369), et se retrouve aussi dans les divers travaux des anciens auteurs.

Une seule larve du genre Sphenoptera a été décrite, encore succintement par Perris dans son remarquable travail sur les larves de Coléoptères (année 1877, page 140), c'est la *Gemellata,* Mannh.

BEMBIDIUM BIPUNCTATUM, Linné.

Larve. — Longueur : 6 millimètres et demi; largeur : 1 millimètre.

Corps. — Filiforme, subconvexe, pubescent, rougeâtre à sa région antérieure, noir sale aux autres régions.

Tête. — Grosse, rougeâtre, pubescente, fortement excavée à son milieu, avec un léger bourrelet jaunâtre transverse à son bord inférieur; une ligne longitudinale pâle part du bourrelet, parcourt le cinquième de la région occipitale pour se bifurquer en ligne flexueuse et aller se perdre en arrière de l'insertion antennaire ; épistome peu marqué, labre triangulaire, tronqué, légèrement denticulé de noir à son bord antérieur ; mandibules grandes, falciformes, rougeâtres, se croisant, à pointe très acérée, fortement dentées à leur tiers postérieur; mâchoires bilobées, portées par une pièce cardinale grande, rougeâtre et cylindrique ; premier lobe, court, cylindrique ; deuxième, grêle, très effilé à l'extrémité; palpes maxillaires de quatre articles rougeâtres, formant corps avec la pièce cardinale dont elles paraissent être le prolongement, premier article

court, cylindrique, testacé à l'extrémité, deuxième, trois fois plus long, troisième et quatrième, grêles, ténus à leur extrémité qui est finement déliée, pas plus longs à eux deux que le deuxième; menton charnu, triangulaire, testacé flave, à base excavée; palpes labiaux rougeâtres de deux articles, portés par une pièce cardinale très longue, premier, grêle et cylindrique; deuxième, subulé à pointe dirigée en dedans; languette courte, triangulaire, peu apparente; antennes jaunâtres, longues, légèrement renflées à l'extrémité des quatre premiers articles, portées sur un pédoncule hémisphérique corné; premier et deuxième articles cylindriques testacés et ciliés à l'extrémité; troisième, coudé en son milieu, de la base du coude s'échappe extérieurement un petit article dentiforme, accompagné d'un long cil; cinquième, petit, grêle, tronqué à l'extrémité qui se termine par deux longs cils; ocelles noirs, cornés, groupés en cercle compact en arrière et à hauteur de l'insertion antennaire: toutes les pièces buccales dépassent de beaucoup les bords extrêmes de la tête.

Segments thoraciques. — Subconvexes, larges, transverses, lisses, d'un brun noir, pubescents à la région latérale, le premier subcordiforme avec léger bourrelet à l'extrémité et ligne longitudinale médiane peu marquée, laquelle ligne se prolonge sur les deuxième et troisième segments; en avant du milieu de la région latérale de ces trois arceaux est imprimée une fossette longue, suboblongue.

Segments abdominaux. — Pareils de forme et de dimension, ils diminuent, toutefois, un peu de volume vers l'extrémité; ils sont tous noir brun, fortement pubescents, en particulier sur les côtés; la région dorsale est sensiblement convexe et parcourue par une ligne longitudinale élevée en saillie légère, une double incision latérale divise la région dorsale de la région abdominale, laissant un léger intervalle entre les deux lignes incisées, intervalle rempli en regard du milieu de chaque anneau par un léger tubercule noir corné; le neuvième anneau, légèrement tronqué, est terminé par un appendice bifide, testacé à la base de chaque branche, un long cil brun part de l'extrémité de chaque branche, un autre cil long aussi émerge du tiers des deux tiges; entre les deux branches est le tube ovale qui fait saillie, il est aussi long que le tiers de la tige, et sert de pseudopode à la larve.

Dessous. — Rougeâtre sous la tête, qui est divisée en deux lobes par une ligne longitudinale, laquelle se bifurque au tiers de sa longueur pour constituer un troisième lobe petit et de même couleur, mais brun sous tous les segments qui sont légèrements pubescents, la surface de chaque anneau est divisée par des incisions longitudinales et latérales qui dessinent la place d'une double plaque rectangulaire par anneau.

Pattes. — Longues, testacées, ciliées intérieurement, de cinq pièces bien détachées; hanches grosses à leur base, lisses, trachanters courts et gros, cuisses et jambes cylindriques, les tarses terminés par un onglet brun acéré.

Stigmates noirs à péritrème brun peu apparents, sis à leur place habituelle.

On trouve cette larve pendant tout le mois d'août, sous les pierres, sur les bords des étangs du Canigou, à 2,000 mètres d'altitude : quoique de taille petite, elle fait une guerre acharnée aux larves plus grandes qu'elle d'*Agabus chalconotus*, lorsque ces dernières viennent s'abriter sous les pierres pour se préparer à la nymphose; elle poursuit aussi les larves plus agiles d'*Hydroporns griseo striatus*, venues dans le même but, sous les mêmes pierres; elle fait encore sa proie des diverses larves de névroptères et de vers de diptères qui fourmillent sur les bords de l'eau.

(A suivre.)

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES

ESPÈCES DE CEUTORHYNCHUS BLEUS OU MÉTALLIQUES

Par WEISE (1).

Traduit de l'allemand par C. E. LEPRIEUR.

En me permettant de traiter ici et à part les espèces bleues ou métalliques appartenant au genre Ceutorhynchus, je n'ignore pas que j'agis tout aussi arbitrairement que mes prédécesseurs l'ont fait quand ils attachaient, dans leurs classifications, la plus grande valeur à la conformation des fémurs. Ce genre, dont la connaissance complète offre encore bien des lacunes, ne se laisse pas diviser (sans qu'on viole les relations des espèces entr'elles), en groupes caractérisés par des fémurs épineux ou des fémurs mutiques. Les espèces ne se prèteraient pas davantage à des divisions naturelles, si on voulait les grouper suivant qu'elles ont les ongles simples, dentés ou bifides. — Un monographe de l'avenir pourra tout aussi bien prendre pour base de ses divisions la couleur ou le dessin des élytres que la conformation des fémurs.

Tout le corps ou au moins les élytres, bleues, vert-bleuâtre ou bronzées.

A. Front et disque du prothorax à pubescence demi-dressée. Élytres munies de longues soies dressées. Ongles denticulés.

1. Scape grêle, grossissant faiblement et insensiblement jusqu'à l'extrémité .... 2.
1'. Scape grossissant brusquement et fortement en avant de l'extrémité. 3.
2. Rostre lisse dans sa moitié antérieure .... *sulcicollis.*
2'. Rostre ponctué et pubescent jusqu'à une petite distance de l'extrémité .... *picitarsis, quadridens.*
3. Rostre marqué à la base de trois carinules. *hirtulus.*
3'. Rostre sans carènes .... 4.
4. Tarses robustes, noirs .... *timidus.* n. sp.
4'. Tarses grêles. — 3e article et dessous de tous d'un jaune rougeâtre .... *obesulus.* n. sp.

B. Front et prothorax à pubescence fine et couchée. Élytres couvertes de petites soies faiblement dressées et éparses. Ongles denticulés.

1. Méso et métathorax couverts de squamules blanches serrées .... *chalybæus.*
1'. Méso et métathorax couverts de squamules blanches éparses .... *granipennis* n. sp.

C. Front et le prothorax pulviné (en forme de coussin), dont les tubercules latéraux manquent ou sont à peine marqués, garnis d'une pubescence à demi-dressée. Interstries couverts d'une pubescence squamuleuse couchée, disposée sur deux rangs. Ongles dentés. Points juxta-huméraux couverts de squamules de couleur jaune d'œuf.

1. Élytres distinctement bleues: pattes noires ou seulement le 3e article des tarses brun jaunâtre .... *Grenieri.*
1', Élytres légèrement teintées de bleuâtre; tibias et tarses jaune rougeâtre .... *tibialis.*

(1) *Deutsch. Entom. Zeitschrift.* XXVII. 1883. Heft II, p. 321.

D. Front, prothorax et élytres finement squamuleux, non pubescents. Ongles simples.

1. Prothorax renflé en forme de coussin, sans traces de tubercules latéraux .... *intersetosus*.
1'. Prothorax plus ou moins déprimé sur son disque, à tubercules latéraux distincts .... 2.
2. Corps très densement squamuleux. Tarses ou tout au moins le dessous, rouge jaunâtre .... *aeneicollis*.
2'. Corps à squamules très éparses. Tarses noirs, dessous gris. *(scapularis ?)* .... *obscure-cyaneus*.

E. Front, prothorax et élytres à pubescence fine et couchée.

1. Ongles simples. Interstries à une seule rangée de soies .... 2.
1'. Ongles denticulés. Interstries à plusieurs rangées de soies .... 3.
2. Ponctuation du prothorax médiocrement serrée. Élytres d'un bleu ou d'un vert vifs .... *erysimi*.
2'. Ponctuation du prothorax très dense. Élytres noires à reflet bleu .... *contractus*.
3. Tout le corps bleu ou vert, à ponctuation serrée et médiocrement forte .... 4.
3'. Tout le corps bleu ou vert, à ponctuation grossière .... 5.
4. Corps étroit. Rostre non caréné .... *Pandellei*.
4'. Corps court. Rostre fortement caréné .... *ignitus*.
5. Interstries externes des élytres à peine sensiblement tuberculés .... 6.
5'. Interstries externes des élytres distinctement et fortement tuberculés 7.
6. Stries des élytres médiocrement profondes .... *pervicax*. n. sp.
6'. Stries des élytres très profondes et nettes .... *barbareæ*.
7. Fémurs faiblement denticulés. (*smaragdinus*, Bris). *lætus*.
7'. Fémurs inermes .... *chlorophanus*.

DESCRIPTION DES ESPÈCES

1. **Ceut. Sulcicollis**. Payk. (*Faun. Suec. III, 217, 34*). *cyanipennis* Germ. Thoms. Redt. Seidlitz, etc.

Une des plus grandes espèces de ce groupe : 2,3 à 3,3^{m} de longueur, noire, élytres d'un noir bleuâtre, noir bleu verdâtre, ou vert métallique foncé, rostre avec trois carènes aigües ou saillantes, dépassant la moitié ou même les trois quarts de la longueur, fortement ponctué dans les intervalles, lisse à l'extrémité. Scape grossissant fort peu et insensiblement vers son extrémité, très grêle, comme le funicule, dont le deuxième article est largement deux fois ou même trois fois aussi long que le troisième. Front ponctué serré, avec quelques poils épars dressés. Prothorax à ponctuation forte et assez dense, séparée par des intervalles étroits et distincts. Son disque, couvert de fines soies, à demi-dressées et dirigées en avant : sillon médian et côtés couverts de rares squamules, d'un gris blanchâtre. Élytres à stries profondes et nettes, indistinctement ponctuées au fond. Interstries largement deux fois aussi larges que les stries, plans, avec une rangée le plus souvent régulière de petites soies brunâtres à demi-dressées, sortant chacune de la partie postérieure d'un point enfoncé. Le reste des interstries est tantôt presque lisse, tantôt très finement et transversalement ruguleux ; en avant de l'extrémité se trouvent environ une dizaine de petits tubercules. Dessous grossièrement ponctué, chaque point accompagné d'une squamule blanche, étroite et triangulaire. Le troisième article des tarses est

clair, variant du brun au jaune rougeâtre, fémurs munis d'une dent étroite, courte et aigüe, qui souvent, mais pas toujours, est plus forte aux quatre pattes postérieures qu'aux antérieures.

Les différences sexuelles sont en général les mêmes que dans les autres espèces du genre. Tandis que l'abdomen de la femelle, assez régulièrement convexe, est comme un peu boursouflé, on voit chez les mâles, habituellement plus petits, sur le milieu des segments ventraux, une dépression sensible, qui, en avant du bord postérieur du cinquième segment, paraît d'autant plus profonde et fovéiforme, qu'elle est souvent limitée en ce point par une saillie longitudinale, munie de squamules ou de soies. (Suffrian Stett. *Ent. Zeit 1847*, *p. 88;* et Bach *Fauna II*, *pp. 349 et 350*, ont attribué à tort à la femelle cette disposition particulière.) Le ♂ de la plupart des espèces offre en outre un rostre plus court et au bord interne de l'extrémité des tibias postérieurs et intermédiaires, un crochet corné grand et courbé. Le pénis est formé de deux membranes aplaties, rapprochées l'une de l'autre et translucides, limitées de chaque côté par une baguette brune et étroite. Ces baguettes cornées s'élargissent en avant et se réunissent en une pointe. Cette dernière est fortement courbée dans le *sulcicollis*, étroite, parallèle et d'un tiers plus longue que le pénis tout entier.

Toute l'Europe sur les crucifères, *Sysimbrium Sophia* principalement, et dans les forêts des montagnes; commun sur la *lunaria rediviva.*

Très rapprochés au point de vue de la forme générale et surtout de la pubescence, mais différents par le rostre qui est caréné, ponctué et pubescent jusqu'à son extrémité, ainsi que par les points huméraux, densement couverts de squamules et leurs tarses d'un jaune rougeâtre, sont :

1° *picitarsis* Gyll. *(Curc. IV I. 546)* = *tarsalis* Bohem. *(Curc. VIII, II, 167)* de l'Europe centrale et méridionale.

2° *quadridens* Panz. *(Faun. 36, 33)* = *borraginis* Gyll. *(Ins. Suec. III 227)* qui est commun dans toute l'Europe.

Chez ces deux espèces les élytres possèdent quelquefois un reflet verdâtre et chez la dernière le dessous est garni entre la pubescence de squamules, grisâtres médiocrement serrées; le rostre des ♀ est très grêle.

2. **C. hirtulus** Germ. *(Ins. sp. nov. 236)* D'environ 1, 8^{mm} de longueur et par conséquent à peine de moitié moins grand que le précédent; noir, élytres d'un bleu noir. Rostre tricaréné, ponctué, lisse sur sa moitié antérieure; antennes peu grêles, scape sensiblement renflé à son extrémité; deuxième article du funicule un peu plus long que le troisième : prothorax densément ponctué, les points séparés par des sortes d'arêtes, mais jamais par des méplats marqués. Elytres profondément, mais pas nettement striées, assez distinctement ponctuées au fond des stries : chaque point muni d'un poil blanc fin couché. Interstries plus larges que les stries, très faiblement convexes, portant chacun une rangée régulière de soies brunes dressées, partant chacune de la partie postérieure d'un point enfoncé, réuni par une ligne courbe sensible aux côtés de l'interstrie; comme le bord antérieur de cette ligne courbe est un peu saillant, les interstries paraissent divisés en segments isolés, analogues à une chaîne de squamules : dessous grossièrement ponctué, portant dans chaque point une large squamule blanche triangulaire; pattes fortes, fémurs inermes, munis à leur bord inférieur d'un petit pinceau de soies, et plus ou moins distinctement échancrés entre ce point et l'extrémité.

Le ♂ a seulement une impression obsolète sur le dernier segment et se distingue difficilement de la ♀. Pénis large, à extrémité arrondie.

Toute l'Europe.

Le *Ceutorhynchus setosus* qui est commun dans l'Europe centrale est très semblable à cette espèce. Il a des élytres exactement noires, dont les interstries, plus fortement convexes, sont toujours munis d'une rangée régulière de fines soies blanches.

3. **Ceut. timidus** n. sp.

Ovatis, convexus, niger, supra setulosus, subtus parce albido-squamosus: rostro tenui, parum arcuato, punctulato; antennarum scapo, apice abrupte dilatato, prothorace sat crebre punctato, canaliculato, constricto, bituberculato; elytris obscure-cyaneis vel viridiœnis, fortiter sub crenato-striatis, interstitiis convexis, uni seriatim setulosis, apice asperis, pedibus crassis, nigris, femoribus sub dentatis. Long. 2. 5mm.

Cette espèce et la suivante (obesulus n. sp.) ressemblent beaucoup par l'aspect au *chalybœus*; mais elles s'en distinguent facilement par les soies dressées de la tête et du prothorax et les squamules clairsemées du méso et du métathorax. Son rostre non caréné les sépare des *sulcicollis* et *hirtulus.*

Quelque peu plus allongé et plus parallèle aux élytres que le *chalybœus.* Noir avec les élytres bleu foncé, plus rarement vert-bronzé. Rostre grêle, peu courbé, à ponctuation écartée à la base, lisse en avant; scape court, brusquement élargi tout près de l'extrémité : deuxième article du funicule beaucoup plus grêle, mais aussi long que le premier et plus de deux fois plus long que le troisième. Tête densément ponctuée et couverte ainsi que le rostre à la base, de soies dressées et relevées. Prothorax assez profondément étranglé en arrière du bord antérieur réfléchi : tubercules latéraux distincts, mais pas grands; sillon médian peu profond, disque assez densément et fortement ponctué; les soies à demi dressées dirigées en avant. Elytres profondément striées, fortement ponctuées dans les stries, les points entamant les interstries qui sont convexes : Ceux-ci quelque peu plus larges que les stries et munis d'une rangée régulière de soies fines, dressées, dirigées en arrière, partant chacune de la partie postérieure d'un point enfoncé. La sculpture des interstries ressemble à celle du *C. hirtulus*, seulement elle est beaucoup plus forte; dessous fortement ponctué et garni partout d'écailles étroites clairsemées, d'un gris-blanc; pattes robustes, noires, fémurs munis en avant de l'échancrure de l'extrémité, d'un faible denticule mousse; articles des tarses élargis.

♂ Offrant une grande et profonde cavité sur le dernier segment : extrémité de tous les tibias prolongée en une dent courte triangulaire, dirigée en dedans.

Dalmatie près de Castel nuovo et Priworje sur Veglia en Croatie (Reitter) Caucase, Leder.

4. **C. obesulus** *n. sp. Convexus niger, supra setulosus et parce squamulosus, subtus parce albido squamosus, rostro tenui arcuato basi dense punctato; antennis tenuibus, scapo apice abrupte dilatato; prothorace sat crebre punctato, canaliculato, constricto, bitubercutato; canalicula media, albido squamosa; elytris nigro cœruleis, fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, uni seriatim setulosis, apice asperis; pedibus nigris, femoribus muticis, tarsis gracilibus, subtus (articulo 3° omnino) rufescentibus. Long. 2mm.*

Sensiblement plus petit que le précédent, dont il se distingue surtout, par les points suivants : rostre plus fortement courbé et plus densément ponctué à la base; prothorax chargé de squamules blanches sur les côtés et dans le profond sillon médian; élytres d'un bleu plus clair, plus brillant, pas faiblement crénelées, mais simplement ponctuées-striées. Les pattes sont en général plus grêles,

les fémurs sans échancrure sensible ni denticule près de l'extrémité ; articles des tarses *un* et *deux* étroits, rétrécis, troisième entièrement rougeâtre ainsi que le dessous des autres.

Andalousie : récolté en nombre par le Dr Kraatz.

5. **Ceut. chalybæus** Germ. *(Ins. sp. nov. 237.)* Long. 1,8 à 2, 8mm, Court et convexe, noir, élytres vert ou noir bleuâtre. Tête et prothorax à pubescence fine, rare et couchée. Interstries convexes munis d'une rangée de petites soies très courtes et faiblement dressées, insérées chacune en arrière d'un tubercule mousse qui est à peine, ou même indistinctement uni, comme dans les espèces précédentes, au bord des interstries par uue ligne courbe antérieure relevée; en dessous le pro-pectus et l'abdomen sont couverts de squames blanchâtres, éparses, elles sont beaucoup plus rapprochées au contraire au méso et au métathorax ; pattes robustes, noires à fémurs simples.

Les ♂ ont une large dépression sur le dernier segment abdominal; à leurs tibias le bord interne est prolongé à l'extrémité en une dent aigüe et triangulaire.

Europe centrale.

Cette espèce doit se rapprocher beaucoup du *C. viridipennis*, Bris. (*Ab. V. 447*). Aix en Provence.

6° **C. granipennis** n. sp. *Ovatis, sub convexus, niger, elytris saturate viridi-cœruleis; rostro tenui, arcuato, basi punctato, antennarum scapo apice abrupte dilatato; prothorace sat crebre punctato, pilis decumbentibus cinereis parce adperso; elytris parum convexis, fortiter punctato-striatis, interstitiis sat angustis, crebre uni seriatim setulosis, antice subtiliter granulatis, postice muricatis; femoribus muticis.* Long. 2, 8mm.

Cette espèce est facile à séparer des précédentes par la convexité moindre du corps et les rangées étroites des tubercules sur les interstries.

Noir, élytres d'un vert bleuâtre, presque aussi vif que le *chalybœus,* rarement d'un bleu pur. Rostre grêle, ponctué à la base et couvert ainsi que le front d'une pubescence fine et couchée. Antennes comme celles du *timidus;* prothorax faiblement étranglé en arrière du bord antérieur, qui est médiocrement réfléchi, muni de trois petits tubercules latéraux, à ponctuation médiocrement serrée et pubescence fine et couchée. Élytres peu convexes, munies de stries larges et profondes, qui sont densément et distinctement ponctuées. Interstries presque caréniformes, étroits, au plus aussi larges que les stries, couverts densément (presque deux fois plus que dans les autres espèces), d'une rangée de petits tubercules noirs demi-circulaires, du milieu de chacun desquels part une petite soie courte et faiblement dressée. Grèce (Krüper).

7. **Ceut. Grenieri**, Bris *(Ann. Fr. 1860, p. 336).* Cette espèce et les deux suivantes constituent un petit groupe très remarquable caractérisé par le prothorax pulviné, sur les côtés duquel manquent les tubercules ordinaires.

Le corps du *Grenieri* est très court, largement arrondi, noir, les élytres noir bleuâtre, passent au brun grisâtre par suite de l'existence de nombreux poils squamuleux blancs. Rostre ponctué et marqué de faibles traces de carènes dans sa moitié basilaire et couvert ainsi que la tête et le prothorax d'une pubescence demi-dressée. Scape faiblement et insensiblement renflé vers son extrémité. Prothorax court, plus large que long, sensiblement étranglé en arrière du bord antérieur réfléchi, s'élargissant en courbe de ce point vers la base. Disque convexe transversalement, assez densément et profondément ponctué. Élytres peu profondément ponctuées-striées, interstries faiblement convexes, portant chacun deux

rangées de poils blancs squamiformes couchés, partant chacun de la partie postérieure d'un petit tubercule transverse. Dessous fortement ponctué, chaque point portant une squamule grise; point juxta-huméral couvert de squamules jaunâtres serrées. Cuisses avec une échancrure légère avant l'extrémité et une dent bien marquée formée d'écailles. Troisième article des tarses jaunâtre.

♂ portant sur le dernier segment ventral, une fossette peu profonde et un denticule triangulaire à l'extrémité des tibias.

France mérid. Pyrénées. Andalousie (Kraatz).

Ordinairement le troisième et le sixième interstries portent une seule rangée de poils sur leur moitié postérieure.

8. **Ceutorh. tibialis**. Boh. *(Curcul. VII, II, 162)*. Long. $2{,}8^{mm}$.

Très semblable à l'espèce précédente, sauf les tibias et les tarses rouge jaune; les élytres noires, à reflet bleu, à peine sensible, les deux rangées de squamules sur les interstries, qui, çà et là, sont souvent troublées par une troisième. Les tubercules latéraux sont souvent accompagnés de quelques tubercules plus petits.

Allem. mér. France. Espagne.

9. **C. intersetosus** Bris. Long. 2 à $2{,}5^{mm}$.

Assez allongé, noir bleuâtre, élytres d'un bleu plus vif. Rostre, antennes, tibias et tarses bruns de poix. Rostre épais, ponctué et muni de trois carènes longitudinales dans sa moitié basilaire, rétréci et presque lisse en avant. Scape faiblement et insensiblement épaissi vers l'extrémité; prothorax complétement pulviné, presque deux fois aussi large que long, faiblement étranglé en arrière du bord antérieur qui est peu sensiblement relevé, sans sillon médian ni saillies latérales, variolé-ponctué. Élytres à stries étroites peu profondes, indistinctement ponctuées; interstries larges, presque plans, munis d'une rangée de squamules blanchâtres capillaires, parallèles et clair-semées. Des squamules semblables couvrent aussi la tête et le prothorax. Dessous muni de squamules blanches un peu plus larges, plus rapprochées sur les côtés du méso et du métathorax; pattes faibles, fémurs inermes, tibias déprimés en avant de l'extrémité et presque élargis en forme de dent; le point déprimé est muni de soies assez longues. Tarses grêles, le troisième article seul très large. Ongles simples.

♂ avec une dépression peu profonde sur le dernier segment ventral. N'est pas rare dans la France méridionale. Commun en Andalousie.

10. **Ceut. obscure cyaneus**. Gyll. *(Curc. IV. I. 559)*. Long. $2{,}5^{mm}$. Espèce très caractérisée, courte, fortement arrondie, convexe, noire, élytres bleu foncé. Rostre robuste, légèrement rétréci en avant, ponctué et indistinctement sillonné sur sa moitié postérieure; prothorax fortement étranglé en arrière du bord antérieur qui est à peine réfléchi, tubercules latéraux grands, émoussés, sillon médian large, disque à ponctuation forte et médiocrement dense, marqué de trois fines bandes longitudinales de squamules grises. Élytres profondément striées; points grands rectangulaires dans les stries; interstries plus larges que les stries, très faiblement convexes, portant une rangée de très petites squamules, étroites, parallèles, gris blanchâtre, partant chacune de la partie postérieure d'un point enfoncé. Dessous grossièrement ponctué, éparsément et finement squamuleux; extrémité seule des points juxta-huméraux densément jaunâtre, plus rarement à squamules grises. Pattes robustes, fémurs munis d'un denticule distinct, formé par des soies dressées. Ongles grands et simples.

♂ sur le dernier segment ventral, une grande fossette, garnie de squamules sur les bords, et à l'extrémité des quatre tibias postérieurs un éperon court et robuste.

Sur les *Nasturtium* de l'Europe centrale. Trouvé à Berlin pendant l'hiver assez communément sous les débris végétaux, au bord des tourbières.

Le *C. suturellus* Bach *(Faun. II 350)*, appartient à cette espèce; mais comme la couleur des élytres ne varie pas dans mes nombreux exemplaires, je ne puis que rapporter ici, sous forme d'interrogation, le *Ceut scapularis* Gyll. L. c. 555, dont les élytres sont dites « Saturate cœrulea, nitida. »

11. **C. aeneicollis** Germ. *(Ins. sp. nov. 234)*. Long. 3mm. Rostre fortement caréné. Facile à reconnaître à son corps vert bronzé, à reflet de laiton, couvert entièrement de squamules grises et ses ongles simples; il ne peut être confondu avec aucune des autres espèces. ♂ une petite fossette sur le dernier segment ventral et tibias munis d'un éperon.

Europe centrale et méridionale jusqu'au Caucase.

12. **C. erysimi** F. *(Syst. Eleuth. II 452)*. Long. 1,8 à 2,3mm.

L'espèce la plus commune et la plus répandue dans toute l'Europe: un peu allongée, noire, poitrine et prothorax souvent d'un brillant métallique. Élytres bleues ou bleu verdâtre. Rostre ponctué sur sa moitié basilaire, souvent légèrement sillonné. Scape, se renflant insensiblement vers l'extrémité. Prothorax fortement étranglé, avec un faible sillon médian et des tubercules latéraux bien marqués Élytres profondément ponctuées-striées, interstries plans, légèrement et transversalement ridés, munis d'une rangée de poils fins couchés et blanc grisâtre. Dessous et poitrine portant des écailles clairsemées. Pattes médiocrement fortes ; fémurs inermes ; ongles simples.

Ici encore il faut remarquer que les indications données par Suffrian sur les différences sexuelles *(Stett Zeit*, 1847. 88*)*, sont presque sans exception erronées. Justement le mâle possède une fossette sur le dernier segment ventral, en outre les tibias postérieurs sont prolongés en denticule à leur extrémité.

La coloration des élytres est variable. Souvent elles sont d'un vert métallique sans mélange de bleu *(chloropterus* Steph, *Brit Ent IV. 29)*, plus rarement elles sont d'un violet pur et foncé *(cyaneus* Sturm).

(A suivre.)

UNE NOUVELLE ESPÈCE DE BYTHINUS

M. Desbrochers, des Loges, dans son voyage au Mont-Dore, l'année dernière, a capturé quelques psélaphiens qu'il a eu l'obligeance de nous soumettre.

Parmi eux se trouvaient quelques exemplaires d'un *Bythinus* nouveau dont nous donnons ci-dessous la description :

Bythinus Desbrochersi, n. sp. Croiss.

Voisin de Sharpi, toujours plus petit.

Facies de *B. Nigripennis,* rouge ou rouge-brun, élytres brunes, membres rouges, genoux légèrement rembrunis, tibias un peu plus larges en leur milieu et sensiblement cintrés à leur extrémité, cuisses fortes.

Tête normale, assez fortement ponctuée, presque mate, avec une assez longue carène du vertex au front.

Antennes ♂ : 1er art. ovoïde, tronqué aux deux bouts et portant au-dessus de son milieu interne une petite pointe mousse un peu redressée. Au-dessous de cette pointe jusqu'au bas, une assez forte dépression. 2e art. un peu plus de moitié du premier, ovoïde, largement tronqué en biais au sommet, où il se

termine en promontoire arrondi. 3e art. petit, oblong, étranglé à la base; les quatre suivants plus courts, sphéroïdaux, mais légèrement transverses. 8e nettement transverse; la massue est de trois art. 9e et 10e très transverses, 9e deux fois au moins, 10e trois fois plus larges que 3-8. 11e piriforme, très gros, de la longueur du premier au moins, de la largeur du dixième, à sa base, testacé, hérissé de longs poils soyeux et dorés.

Tous les articles sont légèrement moins épais que larges.

Antennes ♀ : Art. 1 cylindrique, deux fois long comme large, deuxième moitié moins long que celui-ci, un peu moins large, ovoïde, étranglé à la base; le reste comme ♂.

Prothorax cordiforme, plus large que la tête, lisse, couvert de poils soyeux, courts, drus et dorés.

Élytres fortement ponctuées, couvertes de longs poils soyeux et dorés.

Premier segment dorsal de l'abdomen densément et finement ponctué, les autres lisses ou à ponctuation extrêmement fine.

Trochanters antérieurs arrondis au bout, intermédiaires et postérieurs aigus.

Dessous brun foncé, poitrine, métasternum et les deux derniers segments un peu plus clairs. Segments ventraux finement et densément ponctués, entièrement couverts de poils courts, dorés. Le premier est bordé postérieurement d'un rang de poils courts extrêmement serrés, qui forment une bande transversale d'un beau jaune d'or, interrompue en son milieu.

Enfin les palpes sont tout couverts de poils blancs en brosse, très fins et très serrés.

Diffère du *Byt. Sharpi* par sa couleur, sa taille, sa forme un peu plus bombée et plus trapue, et principalement par les tibias antérieurs du ♂ qui sont inermes chez *Byt. Desbrochersi* et armés chez *Byth. Sharpi* d'un éperon interne, large, court et aigu.

Cette espèce est celle que M. Fauvel a confondue avec *Byth. Sharpi* dans ses articles sur la faune de la haute Auvergne, dans la *Revue française d'Entomologie*. Le *Sharpi* est une espèce des Pyrénées qu'à notre connaissance on n'a jamais pris ailleurs.

Orléans, le 17 mars 1891. J. CROISSANDEAU.

Réponse à un article de la revue "Wiener entomologische Zeitung"

Dans *Wiener entomologische Zeitung* du 5 mars 1891, M. Reitter a cru devoir réfuter notre article du *Coléoptériste* nº 4 sur la priorité en matière de description.

Notre contradicteur le prend de haut. Il tranche sentencieusement. Ses affirmations et ses dénégations sont absolues et ne semblent pas subir la moindre contradiction. Il ne discute pas, il pontifie.

Nous regrettons la forme un peu acerbe de ce document. Nous nous contenterons d'émettre notre avis.

1º *Cephennium latum.*

M. Reitter veut que la description de Motschoulsky s'adapte admirablement au *Ceph. fulvum* de Schaum. Or, Mots dit : « taille du *thoracicum,* mais beaucoup plus large et plus arrondi sur les côtés. »

Cette description ne peut s'appliquer au *fulvum*, insecte étroit, allongé, parallèle. Il ne peut, selon nous, viser qu'un *cephennarium* et non un *geodytes* et, comme tout le monde connaît le *latum* sous son véritable nom, inutile de lui en donner un autre, d'autant plus que M. Reitter ne prouve en aucune façon que Schaum « *ignorât les descriptions de Mostchoulsky* » ce qui importe peu.

2° *Cephennium laticolle, majus, Reitteri.*

M. Reitter nous reproche d'avoir dit que le *Reitteri* n'est décrit nulle part, quand il l'a décrit sous le nom de *laticolle.* Il n'a pas lu attentivement notre article. Nous le disons nous-même et ne constatons qu'une chose, c'est que celui qui cherchera la description du *Reitteri* ne la trouvera nulle part, puisqu'elle porte un autre nom.

M. Reitter ajoute que le *C. majus* est une grande espèce de Krain et le *C. laticolle* une beaucoup plus petite des Carpathes. Nous voilà bien avancés. Et ceux des Alpes occidentales qui sont petits, moyens et grands, comment les classer ?

M. Reitter a toujours été très embarrassé, car si nous en jugeons par ses nombreux types, il y aurait sous ces deux noms un incroyable mélange.

Quant à M. de Saulcy, il les avait tous mis ensemble sous le nom de *laticolle*, en dépit des étiquettes de M. Reitter, comme celui-ci les a divisés, en dépit des étiquettes de M. de Saulcy.

3° *Cephennium punctipenne.* M. Reitter dit que cette espèce se distingue du *thoracicum* par sa forme *plus trapue* et *ses antennes plus courtes!* Nous engageons M. Reitter à s'entendre avec l'auteur pour établir définitivement ces mirifiques caractères.

4° *Cephennium nicœense, maritimum.*

M. Reitter avoue qu'il y a un peu de vrai dans notre *longue épître (sic)*.

Qu'est-ce qu'il y a de vrai ? Le voici. Tout ce qu'a vendu et déterminé M. Reitter *nicœense*, au début, était le vrai, rouge, à ponctuation à peu près nulle, témoin les types de l'inventeur, M. A. Grouvelle, ceux de M. Stussiner, les nôtres et ceux de bien d'autres. Ce n'est que plus tard que M. Reitter envoya sous ce nom une nouvelle espèce plus grande et à ponctuation très forte.

Sa monographie indique que c'est bien le *nicœense* (Saulcy in litt.) qu'il avait en vue dans sa description. Or, tous les *nicœense* de la coll. Saulcy sont bien conformes. Aucun de l'espèce nouvelle. Mais, par contre, 3 ex. de *Kiesenwetteri* du col de Tende, beaucoup plus grands et à ponctuation très obsolète en effet. Ils doivent être cause de l'erreur.

Nous tenons si peu à « *introduire* » un nouveau nom, à l'exemple de M. Reitter pour l'*apicale*, que si M. Reitter veut bien refaire la description de ce qu'il dit être le *nicœense* et y indiquer que cet insecte est brun, à prothorax jaune-rouge et à ponctuation beaucoup plus forte que le *maritimum*, et qu'enfin son *nicœense* est opaque, le *maritimum* toujours transparent et rouge, nous consentons à faire tomber nous-même le *lantosquense* en synonymie.

Quant aux dimensions, nous ne les avons pas indiquées, par la raison bien simple que notre travail contiendra les dessins à une échelle régulière de toutes les espèces et même plusieurs pour chaque espèce. Et alors on pourra juger de la précision des instruments dont s'est servi M. Reitter pour mesurer ses insectes.

5° *Cephennium dubium* M. Reitter dit carrément que c'est par *meconnaissance* que nous attribuons un habitat aussi étendu (Caucase à Valais) à un *cephennium.* Ce serait sans exemple.

Et cependant les collections sont bondées de *C. thoracicum* du Caucase, étiquettes de M. Reitter.

Il est vrai que les 3/4 ne sont pas des *thoracicum*, ce qui nous laisse assez froid pour l'autre quart. Mais nous ne répondrons qu'une chose. Dans les innommés fort nombreux de la collection Reitter, nous avons trouvé un certain stock de *cephennium* marqués n. sp. c'était le *C. dubium*.

L'un portait la provenance Caucasus, d'autres des provenances autrichiennes que M. Reitter a bien voulu nous traduire, et enfin deux de la provenance Wallis. Si M. Reitter s'est trompé, comme pour les *difficile* de la coll. Revélière, qui portaient tous (une douzaine) l'étiquette imprimée *Asturien Reitter*, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même.

6° Enfin, *Cephennium Aglenum*. Le type est unique. M. Reitter lui attribue un caractère bien net : aveugle. Or, cet insecte, assez mal préparé, avait la tête à moitié cachée sous le prothorax. Nous l'avons ramolli et étalé minutieusement et nous avons constaté qu'il avait deux yeux. Malgré notre grand désir de conserver un trésor aussi précieux qu'un *unicum*, nous avons dû sacrifier l'espèce et la réunir au *delicatulum*. C'est dommage ; le seul *megaloderus* aveugle !

J'espère qu'on ne nous soupçonnera pas de supercherie. Nous savons bien qu'une légende court sur un entomologiste extra-fort qui aurait jadis rendu la vue à un *staphylin* aveugle. Mais le dernier article de M. Fauvel dans sa *Revue* XII 1890, a surabondamment prouvé que nous n'étions pas de cette force là.

Nous terminerons cette *longue épître* en regrettant de voir un homme de la valeur de M. Reitter se montrer aussi susceptible. Il en est certes peu qui aient fait autant que lui pour la science, et nous avons pour lui une estime profonde que rien ne saurait altérer, pas même la polémique la plus acerbe.

Mais nous ne pouvons que regretter, une fois de plus, ce singulier état d'esprit qui semble particulier à certains savants, surtout les entomologistes. Aucun n'admet l'infaillibilité pour les autres et tous y prétendent.

Nous n'en connaissons qu'un seul qui ait eu la franchise de nous dire : « J'ai beaucoup travaillé cette famille; je l'ai approfondie autant qu'il m'était posssible. Eh bien, je sens que tout est à reprendre d'un bout à l'autre, sans parti pris, sans opinion préconçue, dans un esprit nouveau. » Ce savant est un de ceux qui honorent le plus notre chère science, M. de Saulcy.

J. Croissandeau.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 25 février 1891.

MM. Alluaud, Argod-Vallon, Baer, de Beauchêne, Beauregard, Chéron, Croissandeau, Decaux, Desbrochers des Loges, Fallou, Fumouze, Gazagnaire, de Gaulle, Gounelle, A. Grouvelle, J. Grouvelle, P. Grouvelle, Lamey, Lefevre, Leprevost, Leprieur, Léveillé, Mabille, Odier, Pic, Ragonot, Sallé, Simon assistent à la séance.

M. le Président fait part à ses collègues de l'entente qui s'est établie entre la Société et M. de Marseul; ce dernier fait abandon des ouvrages de feu l'abbé de Marseul, son oncle, qu'il revendiquait d'abord.

Le troisième trimestre des *Annales* (1890) est distribué aux membres présents.

M. Lamey, rapporteur de la commission du prix Dollfus, donne lecture de son rapport sur les ouvrages suivants :

1° *Les Insectes vésicants,* par H. Beauregard;
2° *Insectes orthorptères*, par A. Finot;
3° *L'Amateur d'insectes*, par L. Montillot;
4° *Les Insectes nuisibles aux arbres fruitiers*, par A. Ramey.

Les conclusions du rapport sont que la commission du prix Dollfus est unanime à proposer M. Finot comme candidat.

M. le trésorier donne lecture du budget qu'il a dressé pour l'exercice de l'année courante, et après quelques observations motivées de M. J. Grouvelle, la Société en vote l'adoption.

Sur la proposition de M. G. Chéron, le bureau décide de conserver pour la bibliothèque un tirage à part de tous les travaux insérés dans les *Annales*, ce qui simplifiera beaucoup la communication de certains mémoires.

M. J. Croissandeau dépose un travail très important sur les *Scydménides* européens et circa-méditerranéens. De nombreuses planches y sont jointes.

M. L. Bedel a fait parvenir la description latine de deux coléoptères nouveaux du Nord de l'Afrique.

Silpha (Thanatophilus) Grilati, n. sp. — Ovale, déprimée, noire; antennes entièrement foncées; pronotum gris pubescent semé de nombreuses taches noires; élytres anguleux à l'épaule, presque dentés, portant trois côtes ramifiées entre elles. Long. : 11-12 mill.

♂ (Tarses antérieurs dilatés). Elytres tronqués à l'extrémité, les deux derniers segments de l'abdomen bordés en dessus d'un roux doré; bord interne des tibias postérieurs sans épines, mais frangé de poils souples extrêmement fins.

♀ (Tarses antérieurs simples). Elytres sinués à l'extrémité et prolongés en lobe; dernier segment de l'abdomen profondément échancré en dessus, presque en forme de croissant; bord interne des tibias postérieurs, garni de petites épines rares et écartées.

Algérie : prov. d'Oran, Teniet-el-Haad, Edough. Tunisie : Nebeur.

Cette espèce est souvent confondue avec *Silpha rugosa* L., elle en diffère par ses élytres dentés à l'épaule, par l'ensemble de ses caractères sexuels, etc. Elle se rapproche de *S. Sinuata* Fabr., mais les reliefs rameux des élytres et les caractères spéciaux du mâle l'en séparent très nettement.

Larinus Cleoniformis, n. sp. — Ovale allongé, noir, dessus luisant, paré de dessins de pubescence blanche ; dessous garni de poils cendrés, rostre plus court que le prothorax, droit, déprimé en dessus, à trois carènes : celle du milieu brièvement échancrée par devant. Prothorax non transverse, presque en forme de trapèze, à peine arrondi latégalement, biarqué à la base, brillant en dessus, à ponctuation très dense, semée de rros points; trois lignes de pubescence blanche sur le disque: celle du milieu, droite, entière, les externes un tant soit peu abrégées devant et derrière. Marge latérale avec une bande blanche plus large, à peine tachetée de noir. Elytres pas plus larges que le prothorax, suballongées, un peu atténués en arrière, brillants, une petite tache humérale et deux bandes, une dorsale et une latérale, plus ou moins denticulées ou tachetées, d'un blanc pur. Tibias antérieurs denticulés en scie en dedans, obtusément arrondis en dehors.

Algérie (région des Hauts-Plateaux) : Tlemcem, Géryville, Krenchela.

Cette espèce se rapproche de *Larinus ursus* Fabr., mais s'en distingue par sa forme allongée, son aspect luisant, la disposition de ses dessins blancs, son rostre très droit et assez court.

M. A. Argod-Vallon annonce que c'est à tort qu'on a réuni sur les catalogues *Agapanthia Reyi* Muls et *A. Annularis* Muls.

Le pronotum de *A. Reyi* offre quatre bandes longitudinales de duvet jaune. Les deux latérales ne sont bien visibles qu'en regardant l'insecte par côté, les deux autres sont dorsales, laissant entre elles au milieu une bande noire un peu plus large que le tiers de la largeur du corselet. Chez *A. Annularis,* au contraire, les deux bandes latérales sont visibles en regardant l'insecte en dessus, et il n'existe pas de bandes discales.

M. J. Croissandeau indique que la forme variable de la carène pectorale chez les *Leptomastax* permet de les ranger en trois groupes nettement tranchés.

M. J. Croissandeau reconnaît que c'est par erreur qu'il a indiqué comme ayant trouvé *Trogophlœus opacus* Baudi (*Bulletin de la Soc. Entomol. de France*, 1888, p. XXXVI) à Saint-Gervais (Savoie). Son exemplaire est un *bilineatus* Steph., rendu mat par la boue dont il était couvert.

A cette séance M. le Dr P. Brocchi, professeur à l'Institut national agronomique, a été reçu membre de la Société.

Séance du 11 Mars 1891.

MM. Baer, de Beauchêne, Bedel, Bourgeois, Chéron, Daguin, Dongé, Fallou, Fleutiaux, Gazagnaire, de Gaulle, Gounelle, P. Grouvelle, Lamey, Lefevre, Leprévost, Léveillé, Planet, Poujade, assistent à la séance.

— MM. Camillo Schaufuss, directeur du museum Ludwig Salvator, à Meissen (Saxe), et R. Martin, avoué au Blanc (Indre), sont reçus membres de la Société.

— M. L. Fairmaire fait déposer la description d'une nouvelle espèce de Buprestide : *Iridotœnia Mahena*, n. sp., qui vient de Mahé, dans les Seychelles.

M. J. Desbrochers des Loges envoie des notes synonymiques sur le genre Apion.

COMMUNICATIONS, NOUVELLES & ÉCHANGES

M. OLIVIER de *Moulins*, continuant à faire paraître la traduction des *Tableaux analytiques pour déterminer les coléoptères d'Europe*, de Reitter, nous offre ce mois-ci, après les *Nécrophages* déjà parus, un second petit volume qui comprend les *Colydiides*, *Rhysodides*, *Trogositides*.

Nous engageons vivement nos collègues qui ne connaissent pas l'allemand à se procurer les deux volumes dejà parus, ils trouveront dans la traduction des tableaux analytiques du savant entomologiste de Môdling, un travail d'une réelle valeur.

***

M. RAVOUX, *pharmacien à Nyons (Drôme)*, désire entrer en relations avec un entomologiste s'occupant d'hyménoptères.

***

M. CHÉRON se tient à la disposition de ses collègues pour leur communiquer des micro-coléoptères préparés par M. Croissandeau, suivant la méthode qu'il a indiquée dans le précédent numéro du journal.

***

La vente aux enchères publiques des livres d'entomologie provenant de la bibliothèque de feu Edmond André a eu lieu à Paris les 17, 18, 19 et 20 mars.

Grand nombre de brochures intéressantes ont été adjugées à bas prix aux rares entomologistes qui, ayant reçu avis de cette vente, ont pu y assister.

Si M. Henri Deyrolle trouve nécessaire d'avoir du monde aux ventes dont il est chargé, nous ne saurions trop lui conseiller d'envoyer à l'avenir le catalogue des livres à vendre à tous les entomologistes qui habitent Paris. Le chiffre de commission qu'il réalise sur les achats qu'il fait pour ses correspondants diminuera peut-être, mais nous l'assurons que les personnes dont il aura à défendre les intérêts ne sauraient que gagner à un peu plus de publicité.

Le Propriétaire-Gérant : G. CHÉRON.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

ERRATUM

L'Hypocephalus Armatus, porté à 12 francs dans le dernier numéro, est une erreur typographique ; son prix est de **15** francs.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 8. Revue Mensuelle 1er Mai 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... **7** francs. || Étranger.................... **8** francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

COMITÉ D'ÉTUDES

H. du Buysson, à Broût-Vernet (Allier). *Elatérides* d'Europe et confins.

Carret (abbé), professeur aux Chartreux, Lyon. *Carabiques.*

G. Chéron, 30, rue Duret, à Paris. *Aphodiides* et *Mylabrides* d'Europe et circa.

A. Chobaut, 4, rue Dorée, à Avignon. *Anthicides, Mordellides, Rhipiphorides, Meloïdes* et *Œdemerides* d'Europe.

J. Croissandeau, à Orléans. *Pselaphides* d'Europe et *Scydmaenides* du globe.

L. Gavoy, 5 *bis*, rue de la Préfecture, à Carcassonne (Aude). *Lamellicornes.*

A. Lapeyre, faubourg El Kantara, à Constantine (Algérie). *Méloïdes* d'Europe et circa.

C.-E. Leprieur, 38, rue des Écoles, à Paris. *Hydrocanthares* et *Histérides.*

J. Minsmer, capitaine au 142e de ligne, à Mende (Lozère). *Longicornes* de France.

E. Olivier, à Moulins. *Lampyrides* d'Europe et circa.

M. Pic, à Digoin (Saône-et-Loire). *Longicornes* d'Europe et circa.

Sicard (Dr), à Albi (Tarn). *Coccinellides* de France.

TABLEAU SYNOPTIQUE
DES
ESPÈCES DE CEUTORHYNCHUS BLEUS OU MÉTALLIQUES

Par WEISE.

Traduit de l'allemand par C. E. LEPRIEUR.

SUITE ET FIN (1).

13. **Ceut. contractus** (*Marsh. Ent. Brit. 250*). Long. 1,5 à 2^{mm}.
Souvent difficile à distinguer du précédent, dont il diffère par les points suivants : sensiblement plus petit ; prothorax plus densément ponctué et ordinairement sans sillon médian. Élytres noires à reflet bleu ou verdâtre, un peu plus convexes, à stries plus profondes et plus larges, plus fortement ponctuées dans les stries.

Le *C. atratulus* Gyll. *(Ins. suec. IV. 580)* est très semblable, mais se reconnaît facilement à ses ongles dentés.

14. **Ceut. Pandellei** Bris. *(Abeille V. 462)*. Long. 2,0 à 3,5^{mm}.
Sensiblement étroit, resserré, bleu noirâtre. Élytres d'un bleu plus clair et plus vif, qqf. un peu verdâtre. Rostre, antennes et pattes d'un brun de poix. Rostre allongé, ponctué finement, seulement tout contre la base. Scape s'élargissant peu fortement et insensiblement vers son extrémité. Prothorax presque aussi long que large, rétréci en s'arrondissant à la partie antérieure, les tubercules latéraux obsolètes, faiblement étranglé en arrière du bord antérieur qui est à peine réfléchi ; sillon médian large et bien dessiné, disque à ponctuation serrée et médiocrement forte. Élytres assez fortement striées, indistinctement ponctuées dans les stries : interstries peu convexes, finement ruguleux, munis chacun de deux rangées irrégulières de poils jaunâtres à peine visibles, sans tubercules en avant de l'extrémité. Des squamules grises, clairsemées en dessous, serrées sur les côtés latéraux du méso et mésothorax ; fémurs inermes, ongles dentés. — Pyrénées.

Vit aussi dans les Vosges, sur le *cardamine amara*, avant la floraison. Mai et juin; prairies au-dessus du Chalet de la Schlucht. Lac de Lispach. Pentes du col de Bramont, vers la vallée de St-Amarin. (Leprieur).

15. **Ceut. ignitus** Germar. *(Ins. spec. nov. 234)*. L. 2,5 à 3^{mm}.
Cette espèce rappelle beaucoup l'*Apion pomonae F.*, quoiqu'elle soit bien plus large. Elle constitue, avec la précédente et les deux suivantes, un groupe distinct des autres espèces, par les interstries à peine tuberculés près de l'extrémité. Court, largement ovalaire, noir bleu; rostre, antennes, tibias et tarses brun de poix. Élytres d'un bleu plus clair, souvent légèrement verdâtres, dessus à reflet gris provenant de la présence d'une pubescence fine assez serrée. Rostre mince, aussi long que la tête et le prothorax réunis, ponctué et muni de 3 carènes bien marquées à la base, assez lisse à la partie antérieure. Antennes très grêles, scape insensiblement et faiblement élargi à son extrémité ; prothorax un peu plus large que long, médiocrement étranglé en arrière du bord antérieur, qui est faiblement relevé ; sillon médian large, plus profond en avant et en arrière, tubercules latéraux faiblement marqués, ponctuation du disque serrée et médiocrement forte. Élytres assez profondément ponctuées-striées, munies de très petites

(1) Voir commencement, page 101.

élévations réunies en rugosités transverses, en arrière desquels sont insérés des poils gris, fins et couchés, disposés sur deux rangées. Dessous médiocrement densément squamuleux. Squamules du méso et du métathorax plus larges que les autres, mais pas plus serrées. Une dent de squamules aux tibias et une profonde échancrure avant leur extrémité. Ongles dentés.

Jusqu'à présent je n'ai jamais trouvé cette espèce que dans la vermoulure des hêtres, principalement à Eberswald.

Dans la diaguose de Germar s'est glissée une faute, *aeneoniger* et Redtenbacher, Bach, etc., l'ont acceptée sans examen; en revanche, dans des descriptions postérieures, Germar indique expressément, pour les diverses parties du corps, une coloration bleue. On peut attribuer aussi à quelque légèreté, les expressions. *rostrum nudum* et *interstitiis (elytrorum) apice muricatis.*

16. **Ceut. pervicax.** n. sp. *Ovatus, convexus nigro-cœruleus, elytris laete cœruleis, rostro sat tenui, basi punctato, antennis gracilibus : prothorace angustato, parum constricto, leviter canaliculato, bituberculato, fortius punctato ; elytris striato-punctatis, interstitiis sub convexis, subtilissime biseriatim pilosis, fere lœvibus, apice parum muricatis, femoribus sub-dentatis, pectore dense albido squamoso.* L. 2,5 à 2,8^{mm}.

Ordinairement plus petit que le précédent, plus brillant, pubescence du dessus très fine, à peine sensible; facile à distinguer à la forme et à la forte ponctuation du prothorax et aux squamules serrées qui couvrent la poitrine.

Le rostre est éparsément ponctué à la base. Antennes très grêles ; prothorax quelque peu plus long que large, se rétrécissant presque en ligne droite en avant, l'étranglement en arrière du bord relevé antérieur, et le sillon médian à peine indiqués ; tubercules latéraux aigus et distincts. Ponctuation très forte et profonde. Élytres à peu près striées comme dans le *chalybaeus*, à interstries, légèrement convexes, sur lesquels se voient des granulations assez nombreuses, excessivement fines, qui naissent de la partie postérieure des points enfoncés, dans lesquels s'insèrent des très petits poils jaune grisâtre. Ces derniers forment, sur chaque interstrie, deux rangées pas tout à fait régulières. De plus, la suture est approfondie et couverte de squamules blanches, en arrière de l'écusson, et on ne distingue pas de tubercules saillants près de l'extrémité. Le dessous est à peine squamuleux, mais le méso et le métathorax sont couverts de squamules blanchâtres serrées ; tibias munis d'un fin denticule épineux et profondément échancrés avant l'extrémité. ♂ portant une large fossette sur le dernier segment et une forte dent à l'extrémité des tibias.

Trouvé en compagnie de l'*Hypulus bifasciatus* sur des troncs d'aulne à Sommerfeld.

17. **Ceut. Barbareæ** (*Suff. Stett. Zeit, 1847*). L. 3 à 3,5^{mm}.

Deux fois aussi grand et surtout plus large que l'espèce précédente, dont elle diffère d'ailleurs par les points suivants.

Le prothorax est à peine aussi long que large ; les côtés sont sensiblement parallèles en arrière, fortement rétrécis en avant des tubercules latéraux qui sont petits, mais aigus. Les stries des élytres sont plus profondes, plus nettement limitées, avec des points disposés en chaînes, les squames du méso et du métathorax qui sont triangulaires dans le *pervicax*, sont ici presque circulaires : enfin, la dent des tibias est évidemment plus forte.

♂, une profonde fossette transversale sur le dernier segment ventral et une dent à l'extrémité des quatre tibias postérieurs.

Juillet, sur la Haute-Meuse (?) sous l'écorce des érables. Le *Ceut. canaliculatus* Bris. (*Abeille V. 443*) décrit sur un exemplaire de Transylvanie, m'est resté inconnu et me paraît bien semblable au *Barbareae.*

Pris par moi au bord de l'Ill, près de Colmar, sur des *Barbarea vulgaris*, avant la floraison. (Leprieur).

18. **Ceutorhynchus laetus.** (Rosenh. *Thier. Andalus, 295*). Long. 2,5^{mm}, *smaragdinus* Bris. *(Ab. V. 446).*

D'un vert métallique brillant, surtout sur le prothorax. Elytres souvent vert bleuâtre, un peu mates. Rostre noir ou vert métallique, peu densément ponctué à la base. Antennes grêles. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, à ponctuation assez éparse; étranglement en arrière du bord antérieur réfléchi, médiocrement profond, sillon médian interrompu; tubercules latéraux assez forts. Elytres à stries larges, pas bien profondes et des lignes caténiformes dans lesquelles chaque point porte un petit poil squamuleux, gris; interstries assez plans finement ruguleux, munis de deux rangées peu régulières de poils fins couchés; en avant de l'extrémité environ 13 tubercules élevés et aigus; dessous à squamules rares. Fémurs d'un vert bronzé, ayant avant l'extrémité une faible dent de squamules et une profonde échancrure.

France mérid. Espagne. Italie, Dalmatie (Pipitz.)

Il n'est pas douteux que le *C. smaragdinus* Brisout soit identique au *lætus* de Rosenhauer. En revanche le Ceut. *chlorophanus* Rouget (*Ann. Fr. 1857, 752*) peut bien être une espèce extrêmement voisine, mais très distincte, à femurs complètement inermes, à peine échancrés près de l'extrémité, et élytres distinctement mates. Elle m'est connue de la France méridionale et de Morée (Brenske, Reitter.)

Le *Ceutorynchus Gougeleti* Bris. *(Ann. Fr. 1860, 335)*, du nord-ouest de l'Espagne (Galice) se distingue par les stries fines et étroites ainsi que par ses fémurs fortement dentés.

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

Par M. le Capitaine XAMBEU

Suite (1).

Lorsque arrive l'époque de sa transformation, ce qui a lieu vers la fin août, elle se façonne, à un demi-centimètre de profondeur et sous une pierre, une loge sphérique dont elle lisse les parois et où devra s'accomplir son évolution nymphale.

Nymphe. — Longueur : 3 millimètres; largeur : 1 millimètre.

Corps. — Subconvexe en dessus, plat en dessous, blanc mat, jaunâtre à l'extrémité qui est obtuse, fortement hérissé de poils roux sur son pourtour, plus longs sur la tête et à l'extrémité abdominale; le premier arceau thoracique cordiforme; les segments abdominaux gris, bien distincts, à facettes nombreuses; aucune autre partie importante à décrire.

La durée de la phase nymphale est courte, de dix à douze jours, au bout desquels apparaît l'adulte.

(1) Voir commencement page 81.

Insecte parfait. — Schiödte dans ses *Métamorphoses*, 1867, page 518, a décrit et figuré la larve du *Bembidium bipunctatum;* nous croyons devoir donner notre description à laquelle s'ajoutent certains traits caractéristiques de mœurs ainsi que la connaissance de la nymphe, parce que le travail de Schiödte n'est qu'en très peu de mains, parce qu'aussi il est écrit en danois, langue qui est bien peu répandue ; au reste, au point de vue descriptif, les doubles emplois ne peuvent être préjudiciables à la science biologique.

La description de l'adulte a été faite par Linné. S. nat. 1. 672. Jacquelin Duval, Dejean et Fairmaire.

ASIDA JURINEI, Solier.

Larve. — La description de la larve a été faite par Perris, dans son immortel travail sur les larves de coléoptères, année 1877, page 257; nous ferons aujourd'hui connaître la nymphe ainsi que quelques traits de mœurs se rapportant aux premiers états de l'espèce.

La larve issue d'œufs pondus à l'arrière-saison hiverne en terre, rongeant toutes les racines, même les tubercules qui se trouvent à sa portée ; l'aire de cheminement n'est pas très étendue pour elle, parce que la mère, par cet instinct naturel qui guide si bien tous les êtres, a eu le soin de déposer sa ponte aux alentours des arbres ou des plantes nourricières; aussi dans le milieu dans lequel elle est appelée à se mouvoir, que ce soient des racines de vignes, d'oliviers, de figuiers, des tubercules de pommes de terre ou d'autres plantes légumineuses, elle attaque indifféremment aussi bien les unes que les autres, les racines sont rongées transversalement et quelquefois circulairement, les pommes de terres sont trouées jusqu'à un et deux centimètres de profondeur. Cette année j'avais en pépinière, dans une vigne, deux cents boutures de *jacquez*, qui en juillet n'avaient pas encore poussé de jets; désireux d'en connaître la cause, je creusai la terre au pied de chaque bouture; en peu de temps, je mis à jour des larves d'Asida; j'allai plus loin, je déterrai complètement les tiges : auprès de chacune, deux ou trois larves exécutaient leur œuvre de destruction ; après avoir mis les boutures enfoncées en terre dans l'impossibilité d'émettre des racines, elles en avaient rongé la périphérie ainsi qu'une partie de l'aubier, preuves non équivoques de l'effet de leurs mandibules. La cause de la mortalité de mes sujets était alors toute trouvée ; il me restait encore à pousser plus loin mes investigations et c'est ainsi qu'après avoir suivi le ravageur dans son état larvaire, il me fut facile d'observer plus tard la nymphe.

Fin juillet, parvenue au terme de son développement, la larve se façonne en terre, à la profondeur à laquelle s'est passée son existence, une coque lisse à l'intérieur ; ce travail accompli, elle se prépare à sa nouvelle transformation, ce qui a lieu quelques jours après.

Des observations auxquelles nous nous sommes livré, il résulte que la larve de l'A. Jurinei est nuisible à l'agriculture par les dégâts qu'elle cause aux racines de nos arbres fruitiers, de la vigne, aux plantations en pépinière et aux légumineuses.

Nymphe : longueur, 12 à 14 millimètres ; largeur, 6 à 7 millimètres.

Corps d'un blanc sale, légèrement pubescent de roux, ovale à la région antérieure, atténuée à la région opposée, un peu recourbée en arc.

Tête fortement infléchie contre le desous des segments thoraciques, avec

de longs cils roux sur son pourtour ; les côtés, en partie masqués par les angles antérieurs du premier segment thoracique, lequel est fortement convexe en dessus, et dont les angles postérieurs se terminent en saillie très aiguë ; deuxième et troisième segments thoraciques petits et transverses, en partie voilés au point d'insertion des ailes ; segments abdominaux subcylindriques avec rebord latéral très saillant et en forme de lame un peu évasée au milieu ; les deux pointes extérieures, teintées de ferrugineux, se redressent en forme d'épine; le premier segment ne porte que l'épine inférieure, le sixième ne porte que l'antérieure, de longs cils roux émergent du rebord latéral de ces arceaux ; les septième et huitième sont cylindriques avec rebord très peu accentué et sans arêtes; le neuvième se termine par un double appendice bifide, en forme de mamelon fortement ridé en travers; entre les deux séries de mamelons est une légère dépression; les mamelons supérieurs qui terminent la région dorsale sont de couleur ferrugineuse et portent à leur extrémité une pointe très acérée, cornée et rougeâtre; de longs poils émergent du pourtour des mamelons.

Aucune autre particularité à signaler.

La nymphe dans sa coque s'appuye sur les épines qui bordent ses flancs : elle est vive, et au moindre contact elle imprime des mouvements très vifs à ses segments abdominaux.

Quinze jours lui suffisent pour accomplir sa deuxième évolution ; l'adulte reste très longtemps à prendre la couleur grise qui le caractérise, il conserve très longtemps une teinte rougeâtre ; il ne sort de terre que lorsque les pluies d'automne ont rendu le sol friable, et si ces pluies tardent à tomber, une partie est appelée à succomber dans le berceau même où comme nymphe s'étaient écoulés ses premiers jours.

Adulte. — Aux environs de Ria, l'adulte n'est pas rare en hiver et au printemps; il se tient sous les pierres, sous les écorces. Sa description a été faite par Solier dans les *Annales de la Soc. Ent. de France*, année 1836, page 206.

HAMMATICHERUS PLICATUS, Oliv.

Larve. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 14 millimètres.

Corps long, subconvexe, brun châtain, corné en dessus, chagriné et fortement pubescent.

Tête petite, noire, cornée, fortement écailleuse, rétractile, légèrement pubescente de roux; épistôme court, transverse, fortement chagriné, légèrement pubescent, de couleur plus pâle que le fond; labre en forme de demi-ovale, rougeâtre, pubescent; mandibules noires, fortes, cornées, à bord convexe, creuses vues de profil; mâchoires formées d'un lobe triangulaire, caréné au milieu, noires, fortement pubescentes de roux à l'extrémité; palpes maxillaires uni-articulées, émergeant d'une pièce cardinale fortement ponctuée et formant un gros bourrelet à longs cils intérieurs; menton rougeâtre, renflé, subcordiforme, à ponctuation bien marquée et légèrement pubescent; palpes labiaux rougeâtres de deux articles, premier, gros, lisse, renflé ; deuxième, petit, noir, à extrémité obtuse; antennes de trois articles rétractiles, émergeant d'un tubercule tronconique, corné, rougeâtre ; pas de traces d'ocelles.

Segments thoraciques de forme plate, châtain clair, fortement chagrinés, pubescents de roux sur leur pourtour; premier segment long et trois fois plus large que la tête, fortement ponctué à sa région antérieure, chagriné postérieurement, marqué au premier tiers d'un bourrelet laissant la région médiane plate

et ombrée d'une tache cordiforme plus pâle que le fond; sur le bord latéral est une profonde incision longitudinale se bifurquant à l'extrémité avec un léger trait oblique ; deuxième segment très étroit, en forme de bourrelet transversal, incisé à ses deux tiers antérieurs d'un léger trait; troisième, même forme, même incision, un peu plus large.

Segments abdominaux subconvexes, de couleur châtain un peu clair, pubescents sur les côtés; les sept premiers avec mamelons fortement accentués et cornés sur la région dorsale; ces mamelons, sorte d'empâtements, sont en forme de rectangles à bords rentrés et dans l'intérieur desquels est un double trait parallèle transversal coupé au milieu par une incision longitudinale; ces traits et les incisions sont d'autant plus marqués qu'ils se rapprochent du septième segment chez lequel les mamelons sont fortement accusés et les incisions plus profondes; huitième anneau subcylindrique, sans traits ni empâtements, pubescent et de couleur plus claire; neuvième, formé d'un arceau plus petit duquel se dégage un pseudo-anneau plus petit encore, au centre duquel est l'anus dont la fente est longitudinale et forme un Y, avec deux lignes obliques qui viennent s'y bifurquer à l'extrémité : tous les anneaux abdominaux diminuent de largeur de la base à l'extrémité.

Dessous. — Le dessous de la tête est noir, à l'exception des pièces buccales qui sont ferrugineuses, le dessous des segments est à surface plane, lisse, de couleur châtain, la région latérale seule est pubescente ; les anneaux abdominaux portent des boursouflures incisées à leur milieu par une ligne profondément enfoncée, transverse et légèrement flexueuse au centre, ligne aboutissant à un trait oblique auquel vient se greffer une autre ligne très courte ; le dessous des huitième et neuvième segments n'a ni bourrelets ni incisions, mais leur rebord latéral est très accentué et en forme de lamelle et le bord postérieur de chaque anneau forme un léger rebord; la région latérale au-dessous du plan de position des stigmates est traversée, dans chaque anneau par une profonde incision oblique.

Pattes courtes, rougeâtres, de trois pièces, terminées par un onglet à extrémité noire, la première paire placée sur un léger rebord transversal faisant corps avec le premier anneau thoracique.

Stigmates de forme elliptique, gros, à ombilic corné et rougeâtre; neuf paires, la première comme toujours la plus grande, placée au bord antérieur latéral du deuxième segment thoracique et beaucoup plus bas que les huit autres paires dont la position est normale.

Un point m'a frappé dans la conformation de cette larve ; ce sont les palpes maxillaires composés d'une seule pièce et en forme de moignon.

Je tiens cette larve de la générosité de l'un de mes bons correspondants, M. Henri Desbordes, qui l'avait reçue de la Plata avec l'adulte.

HYDROPORUS GRISEOSTRIATUS, De Geer.

Larve: Longueur, 11 à 12 millimètres, y compris les filets caudaux ; largeur, 2 millimètres 1/2.

Corps allongé, convexe, atténué aux deux extrémités, lisse, brun terne en dessus, gris pâle en dessous, à pubescence rousse, médiocrement épaisse, avec ligne longitudinale médiane, peu marquée aux trois derniers segments.

Tête en ovale allongé, lisse et brillante, parcourue le long du tiers postérieur

par une ligne médiane pâle à bord large et noirâtre, se bifurquant pour aller se perdre au-dessous de la base antennaire, une ligne transversale noire resserre la partie postérieure de la tête au cinquième de sa longueur; épistôme testacé pâle lisse et brillant, lancéolé, avec une dentelure sur chaque bord, creux intérieurement; labre nul; mandibules libres, arquées unidentées, testacées, à pointe brune ; mâchoires et palpes maxillaires testacés, formés d'une tige unique, longue, quadriarticulée, grêle et cylindrique, premier article très court, deuxième très long, troisième un peu moins long que le deuxième, légèrement renflé à son extrémité, tri-annelé de brun ; quatrième petit, se terminant en un crochet dont la pointe de couleur noirâtre est recourbée en dedans; menton quadrangulaire, charnu, saillant; palpes labiaux droits, testacés, grêles, de trois articles, premier gros, hémisphérique, deuxième très long, grèle, troisième long aussi, grèle, acuminé, à pointe noire ; languette nulle ; deux petites soies entre l'insertion des deux palpes labiaux; antennes testacées, longues, dépassant les pièces buccales, de quatre articles; premier court, renflé à l'extrémité ; deuxième, deux fois plus long que le premier, cylindrique ; troisième coudé, grêle, de la longueur du deuxième, brun à l'extrémité ; quatrième court, ténu, à pointe brune et déliée, à direction extérieure; ocelles, un groupe de six points ocellaires, bruns, saillants, disposés sur deux rangées parallèles, trois par rangée ; en arrière de ce groupe est un gros point triangulaire : toutes les pièces bucales manquent de pubescence.

Segments thoraciques convexes en dessus, d'un gris sale, légèrement marbrés de noir, à pubescence grise, plus dense aux bords postérieurs des anneaux, deux points noirs de chaque côté de la ligne médiane ; premier segment de couleur plus pâle que les suivants, à angles arrondis, légèrement échancré à son bord postérieur qui est finement bordé de noir ; deuxième et troisième, pas plus larges à eux deux que le premier, comme lui échancrés en arrière avec fine ligne noire et à angles arrondis.

Segments abdominaux ; les six premiers semblables aux deux derniers segments thoraciques, avec cette différence que les deux points noirs, au lieu d'être près de la ligne médiane en sont plus écartés; septième et huitième bien plus étroits, plus pubescents, cylindriques, le dernier très court, tronqué, terminé par deux stylets très longs, noirs et verruqueux à la base, paraissant multiarticulés, terminés par deux soies rousses très déliées.

Dessous : la tête est obovale en dessous, gris pâle avec un trait ferrugineux en forme de croissant à la base des mandibules ; le dessous des six premiers arceaux ventraux est gris pâle et pubescent, les bords latéraux de ces arceaux sont traversés près de leur extrémité par une forte impression formant un rebord en forme de gouttière, les anneaux suivants sont cylindriques et d'un brun terne.

Pattes très allongées, testacées, pubescentes, la troisième paire plus longue que les précédentes; hanche bien développée, massive à la base, à forme triangulaire, trochanter court, cuisse longue, jambe un peu moins, tarse allongé et grêle terminé par un onglet acéré, simple aux deux premières paires, bifide à la troisième paire.

Stigmates petits, roux, elliptiques, à péritrème noir, à leur place normale, le neuvième difficile à apercevoir.

C'est au Canigou, au bord des étangs, à une altitude de 2300 mètres, qu'on trouve cette larve : elle vit aux dépens d'une infinité de jeunes névroptères qui abondent autour des eaux, aussi de la chair d'un petit mollusque bivalve,

nouveau et non encore décrit ; elle passe l'hiver et une partie du printemps dans son élément naturel, l'eau. Dès qu'arrivent mai et juin, les larves les premières écloses, parvenues à leur complet développement, cherchent hors de l'étang, un abri sous pierre, ou au milieu du gazon, et se préparent à changer de forme ; d'autres larves se succèdent de distance en distance, de sorte que de juin à mi-octobre on en trouve toujours d'arrivées au terme de leur croissance et prêtes à se transformer : c'est de jour aussi bien que de nuit que la larve sort de l'eau pour aller à la recherche de l'abri destiné à recevoir l'espoir du futur régénérateur de l'espèce : très agile et très remuante, elle se contracte au moindre contact et, par des sauts répétés, échappe à la main qui va la saisir.

Nymphe : Longueur, 5 millimètres; largeur, 2 millimètres.

Corps à fond jaune pâle ; yeux à protubérance saillante, noirs, pourtour ferrugineux à la base, disposés en forme de réseau ; dessus de la tête, segments thoraciques et bord latéral des segments abdominaux ornés de soies rousses; bouche et pièces qui en dépendent, antennes, ailes et pattes réunies sous les segments thoraciques, toutes ces parties hyalines et transparentes ; rebord des segments abdominaux très accentué en dessus, ces segments diminuent de volume jusqu'au dernier, lequel se termine par deux styles très allongés et ténus, à extrémité légèrement roussâtre.

Le premier segment thoracique déborde un peu en pointe mousse, le dessus des yeux qu'il cache complètement lorsque la nymphe repose contre terre.

Si la larve est alerte et remuante, la nymphe ne lui cède en rien comme agilité et comme vivacité ; son corps est sans cesse agité de mouvements très saccadés.

La larve se construit en terre, de préférence sous pierre, une loge ovale, lisse intérieurement, destinée à servir de berceau à la nymphe ; légèrement courbée en arc, elle se contracte, ses téguments blanchissent et aussitôt commence l'état transitoire, prélude de la nymphose. Nous avons trouvé des nymphes pendant toute la bonne saison, mais il y a lieu de tenir compte, dans ces lieux élevés, de l'état de la température si variable qui avance de beaucoup, ou qui retarde bien plus encore les phases évolutives du premier état des insectes ; elle anéantit quelquefois même certaines espèces : ainsi, fin août de cette année, alors que les larves d'Hydroporus griseostriatus, en pleine activité, se préparaient à subir sous pierre leur deuxième morphose, est survenue une forte gelée qui a détruit toutes celles qui étaient sorties de l'étang.

La nymphe a un ennemi sans cesse acharné à sa recherche : c'est la larve du *Bembidium bipunctatum.* Linné, dont nous avons fait connaître la vie évolutive dans cette même revue, p. 99.

La durée nymphale de l'*H. griseostriatus* est de huit à dix jours, au bout desquels apparaît l'adulte : deux jours après l'éclosion, les téguments de l'adulte sont suffisamment durs pour lui permettre de sortir de sa retraite et de gagner les eaux voisines.

Adulte. — Dans ces étangs si déserts, où nul ennemi n'est à craindre, l'insecte parfait n'est pas rare ; en hiver, il s'enfonce dans la profondeur des eaux, ce qui le met ainsi à l'abri des fortes gelées ; plus la chaleur augmente, plus il s'approche des bords : il est mauvais nageur, même au fort de la journée, aussi le prend-on facilement, et cette remarque ne s'applique pas à l'*H. Griseostriatus* seulement, elle est particulière à tous les dytiscides et helophorides habitant ces mêmes eaux ; à quoi cela tient-il ? Nous avons vu des dytiscides, par la fraîcheur du matin, lents dans leurs mouvements, mais très agiles par

la chaleur du milieu du jour. L'*H. griseostriatus* ne semble pas ressentir les bienfaits des rayons solaires, il est aussi lent dans ses mouvements à midi, qu'il l'était le matin et qu'il le sera le soir.

La description de l'adulte a été faite par de Geer ; elle se trouve dans Dejean *Hydrocanthares,* 1836, p. 258, pl. 30, fig. 4, et dans Fairmaire, *Faune française,* 1854, p. 211.

XANTHOLINUS PUNCTULATUS, Payk.

Larve : longueur 10 millimètres, largeur 1 1/2 à 2 millimètres.

Corps linéaire, subconvexe, à pubescence rousse éparpillée sur toute sa surface, blanc mat jaunâtre à l'exception de la tête et du premier segment thoracique qui sont d'un rouge ferrugineux : une ligne longitudinale médiane peu marquée parcourt une partie de la tête et la région dorsale.

Tête rougeâtre, légèrement déprimée, quadrangulaire, avec bourrelet semi-circulaire enserrant le bord postérieur qui est infléchi à l'extrémité, avec fines rides transverses, légèrement pubescente; une ligne longitudinale, peu marquée, de couleur plus pâle que le fond, se bifurque au tiers antérieur du disque pour aller se perdre un peu plus loin; épistôme court, ferrugineux, bord frontal légèrement excavé, garni de cinq petites dents, la médiane la plus petite, courte, encastrée entre deux autres plus grandes, les deux latérales qui font suite, plus larges, mais moins longues; mandibules falciformes, longues, cornées, à base ferrugineuse, à extrémité noirâtre, unidentées, à rebord intérieur râpeux; mâchoires insérées très bas, en arrière de la base des mandibules, formées d'un lobe cylindrique châtain et d'un palpe quadri-articulé, premier et deuxième articles bruns, translucides, quatrième subulé et à direction divergente; menton châtain petit, transverse ; palpes labiaux bi-articulés; languette, testacé flave, saillante et lancéolée; antennes de cinq articles rougeâtres, sis un peu en arrière de la base antérieure des mandibules; premier tronconique, testacé, court, deuxième moniliforme, court aussi, troisième ferrugineux, annelé de testacé à l'extrémité, un peu plus long que les deux précédents réunis; quatrième grêle, rougeâtre, testacé à l'extrémité, court avec un long cil intérieur; cinquième très grêle, ferrugineux avec courte pubescence au bout; ocelles en arrière de la base des mandibules, formés par quatre points bruns, cornés, groupés en demi-cercle; un cinquième point noir surmonté d'un cil est sis en arrière du disque et à l'angle postérieur de la tête.

Segments thoraciques : le premier sub-ferrugineux, testacé flave aux deux bords transverses, aussi long et un peu moins large que la tête; deuxième et troisième jaunâtres avec bords plus foncés, légèrement ponctués, finement pubescents, moins larges que le premier.

Segments abdominaux testacé flave, sub-convexes, avec ligne longitudinale médiane légèrement enfoncée et plus pâle, fortement ciliés de longs poils roux, les sept premiers un peu plus larges que les segments thoraciques, huitième et neuvième un peu moins larges, ce dernier se terminant par un tube tronconique surmonté d'un double style cylindrique, bi-articulé, de couleur jaunâtre ; premier article allongé, bordé de longs cils latéraux ; deuxième un peu plus grêle, aussi long, terminé par un cil brun très délié, et presque aussi long que le style; entre ces deux appendices se trouve l'anus, cylindrique, brun foncé, à extrémité tronquée, faisant office de pseudopode.

Dessous : la tête en dessous est rougeâtre, ponctuée, sensiblement pubescente, avec deux traits obliques médiocrement enfoncés au centre et une ligne longitu-

dinale bifurquée au bout, très peu accentuée; le premier arceau thoracique brun clair, les deux suivants testacé pâle, ainsi que les arceaux abdominaux qui sont couverts d'une pubescence rousse assez dense, l'extrémité du dernier est ombrée de brun foncé.

Pattes allongées, jaunâtres, hérissées de longues épines rougeâtres ; hanches longues cylindro-coniques, brunes à l'extrémité; trochanters très courts; cuisses longues, d'un brun pellucideux brillant; jambes un peu grêles, fortement ciliées et terminées par un tarse à bout onguiculé.

Stigmates flaves, à péritrème roux; à leur place normale.

La larve est très vive et très remuante, elle marche aussi bien à reculons qu'en avant; elle paraît faire sa nourriture des larves d'*Ammœcius elevatuss, Oliv.* et d'autres petites larves vivant du compost des bergeries, au milieu desquelles larves elle sème la mort et le carnage : j'en ai pour preuve les nombreux cadavres trouvés parmi les larves apportées dans mon cabinet d'élevage. On la trouve principalement en été et c'est d'août à septembre qu'elle se transforme en nymphe; pendant sa vie active, cette larve pourvoit à ses besoins en visitant sans cesse les endroits où se tiennent les paisibles larves d'*Ammœcius*, et, avant sa nymphose, elle se creuse en terre, à 1 centimètre de profondeur, une loge ovale oblongue où elle opère son travestissement.

La larve du *Xantholinus punctulatus* a déjà été décrite par Bouché. (*Natur. Insect.*, 1834, p. 181-182). Sa description n'étant pas en parfaite concordance avec la nôtre, nous avons jugé utile de la décrire à nouveau: quitte à meilleur juge à rétablir l'exactitude des faits; au reste, nos observations sont suivies de détails encore inconnus sur la larve en question, c'est ce qui nous a engagé à en donner la vie évolutive au complet.

Nymphe: Longueur 5 millimètres, largeur 1 millimètre 1/2.

Entièrement d'un rouge ferrugineux; corps ramassé, véritable masque où la tête et les segments thoraciques n'en font qu'un, le tout tellement bien rassemblé qu'il est difficile d'en remarquer les principales pièces.

Tête inclinée, aplatie contre les segments thoraciques, pointillée, front fuyant, convexe, terminé par un tubercule très accentué.

Segments thoraciques légèrement pointillés, le premier couvrant le dessus du corps, le deuxième cordiforme voilant en partie le troisième, qui est aussi cordiforme.

Segments abdominaux cylindriques, diminuant de volume de la base à l'extrémité laquelle se termine en pointe; les quatre premiers segments portent à leur bord latéral une petite proéminence conique en forme de rivet d'où les stigmates font saillie, la même proéminence est simplement marquée aux quatre segments suivants.

Le dessous n'offre rien de particulier, si ce n'est deux appendices, noirs foncés, probablement l'extrémité des pattes postérieures partant du dessous des ailes et venant se terminer en pointe au milieu des arceaux abdominaux; le bord du dernier segment est trilobé, à extrémité en forme de léger bouton.

La dépouille chiffonnée de la larve adhère à l'extrémité des segments abdominaux qu'elle voile en partie.

La durée nymphale est très courte, huit jours au plus; la durée larvaire étant courte aussi, tout nous porte à croire que l'adulte accomplit deux et trois générations par an.

Adulte: C'est sous les pierres entourant les bergeries, sous les détritus de toute sorte et dans le compost même, qu'on trouve toute l'année l'insecte à

l'état parfait, aux environs de Ria; au moindre choc, au moindre péril, il se contracte, se ramasse en boule, échappe ainsi au danger qui souvent le menace, en restant longtemps dans cette position d'expectative.

Sa description a été faite par plusieurs auteurs, parmi lesquels il y a lieu de citer Paykull, Erichson, Gyllenhal, Fairmaire, Fauvel et Rey.

Selon de Haan (*Métamorposes*, 1836, p. 34), les diverses saisons donnent des résultats tout différents pour l'anatomie des larves : jeunes, toutes les parties intérieures sont dilatées et allongées; plus tard, ces mêmes parties peuvent être un peu plus ou un peu moins dilatées; enfin, en hiver, lorsque les larves ne prennent pas de nourriture ou lorsqu'elles sont arrivées à la veille de leur nymphose, aucune dilatation n'est sensible, le corps n'est qu'un amas de graisse.

A ces principes, on peut, par analogie, dire que les téguments extérieurs larvaires sont appelés à subir des changements identiques : des parties du corps se modifient avec l'âge ou, si l'on veut, avec la saison, d'autres ne se montrent qu'à partir d'une époque plus reculée; d'où l'on peut conclure qu'une larve d'une espèce désignée, examinée à certain moment, donnera des détails à relever, qui manqueront plus tard, en sorte que les descriptions pourront ne pas concorder, si elles ne sont pas faites toutes, en prenant pour base le moment où la larve aura acquis sa plus grande expansion, c'est-à-dire la période qui précède la phase transitoire, prélude de la nymphose.

C'est peut-être ce cas qui serait de nature à expliquer les traits différentiels de la description de Bauché et de la nôtre, à propos de la larve du *Xantholinus punctulatus*.

XYLOTRECHUS NAUTICUS. Mann.

Larve : longueur, 18 millimètres; largeur, 6 millimètres.

Corps, couleur brun châtain, allongé, subparallèle, ayant son plus grand développement au premier segment thoracique, légèrement atténué vers l'extrémité, pubescent de roux.

Tête petite, en ovale un peu allongé, fortement ponctuée, légèrement pubescente, ferrugineuse à la base, noire à son bord antérieur, rétractile; épistôme testacé, court, pubescent, pas plus large que le labre, lequel est noir, saillant, cordiforme, râpeux et couvert de longs cils; mandibules grandes et larges, fortes et cornées, noires et lisses; mâchoires en forme de triangle à sommet encaissé, à lobe arrondi, pubescentes à l'intérieur; palpes maxillaires cornés, de trois articles, le premier gros et court, tronconique et noir; deuxième, même forme, un peu moins large; troisième, ferrugineux, petit, cylindrique, à extrémité obtuse; la base de ces palpes est garnie d'une pubescence rousse longue; menton subcordiforme, charnu, chatain clair; palpes labiaux petits, de deux articles cylindriques, premier noir avec légère pubescence; deuxième rougeâtre; quelques légers cils à la pièce cardinale qui sert de base aux palpes; languette triangulaire très courte, noire, à bords pubescents; pas de traces d'ocelles; antennes de trois articles rétractiles s'emboîtant dans un tube tronconique noir; premier article court et gros, noir; deuxième deux fois plus long, châtain, cylindrique; troisième court et grêle, terminé par une soie rousse.

Segments thoraciques : le premier est large, très arrondi à sa partie antérieure, corné et ferrugineux, avec de fortes aspérités du bas desquelles partent des soies rousses, trois fois plus large que la tête, espace médian plan, fortement chagriné, avec double trait formant un demi-ovale et légère ligne longitudinale

médiane; deuxième et troisième segments gris pâle, pubescents, un cinquième moins larges que le premier segment, avec fortes rides aux deux tiers antérieurs.

Segments abdominaux gris pâle, pubescents, à peu près égaux comme forme et comme dimension, mais diminuant un peu de volume de la base à l'extrémité, les sept premiers avec une plaque à la région médiane dont les rebords forment des lamelles à pourtour cilié; huitième un peu moins large avec une double carène; neuvième plus court avec carène moins proéminente, terminé par trois protubérances conoïdes au centre desquelles est une fente longitudinale constituant l'anus.

Un double bourrelet de forme triangulaire parcourt la région latérale des segments thoraciques et des six premiers segments abdominaux; les trois derniers n'ont qu'un simple bourrelet longitudinal.

Dessous : la tête est ponctuée, ferrugineuse et pubescente en dessous; le premier segment thoracique porte une plaque rousse très ponctuée et fortement pubescente, avec léger rebord en forme de membrane aux deux bords transversaux de l'anneau; les deux segments qui suivent et les sept premiers segments abdominaux sont roussâtres, pubescents, et portent une plaque à la région médiane, en forme de carré long, avec une forte incision latérale, relevant le rebord qui est ainsi mamelonné; les rebords du septième sont plus accusés; le neuvième n'a ni carènes ni plaques, il est fortement verruqueux et pubescent.

Pattes : pas le moindre vestige.

Stigmates gris pâle, elliptiques et à péritrème un peu plus foncé, sis : le premier sur la région latérale du deuxième segment thoracique et sur un léger bourrelet, dans un plan de position plus bas que les huit paires suivantes, lesquelles, placées au-dessus de la région latérale, occupent un bourrelet situé sur la partie antérieure des huit premiers segments abdominaux.

Je tiens cette larve de l'un de mes amis, M. Villard, de Lyon, à qui elle avait été envoyée de Californie avec l'adulte.

(A suivre.)

RÉPONSE A M. FAUVEL

M. Fauvel est vexé, si nous en jugeons par la petite bordée d'injures qu'il nous a adressée par la poste. Il va jusqu'à nous accuser d'*indélicatesse* pour avoir conservé trop longtemps un *Neuraphes* de son invention qu'il nous avait envoyé en communication et sur lequel nous reviendrons, car il en vaut la peine. De la part de M. Fauvel, c'est le comble des combles. Il est vexé, donc il a tort. Quand on attaque les autres, on devrait au moins galamment subir la lutte. Rien au surplus ne l'obligeait à nous attaquer, et ce qui fait notre force, c'est de n'avoir jamais attaqué personne.

Comme toujours, il tient absolument à prouver qu'il a beaucoup d'esprit et que nous ne sommes qu'un imbécile. Nous acceptons, c'est entendu. Il nous traite d'ignorant même et nous accuse de ne pas connaître notre langue. Malheureusement pour lui, nous avons fait nos preuves et ceux qui s'occupent de linguistique connaissent notre nom.

Si M. Fauvel veut mettre ses œuvres littéraires en parallèle avec les nôtres, nous acceptons. Gageons qu'il ne relèvera pas le gant!

Maintenant est-il besoin de dire que c'est avec intention que nous avons signé exceptionnellement notre article avec notre qualité? Nous savions que M. Fauvel se jetterait là-dessus comme sur une pâture pour exercer sa verve satirique, et il est tombé dans le piège. Quel esprit exubérant! Nous n'avons jamais abusé de nos titres, on le reconnaîtra, et nous avons signé ainsi pour montrer à nos collègues que M. Fauvel, qui nous connaît, avait tort de nous traiter en gamin, comme il l'a fait.

Lui avons-nous reproché son titre d'avocat? Et cependant, ce ne sont pas les causes retentissantes qu'il a plaidées qui nous l'ont appris, mais lui-même, et il a eu raison. Il est toujours bon de savoir à qui on a affaire.

Là où il a tort, c'est d'attaquer vilainement un de ses *associés*. Puisque en sa qualité de rédacteur (qu'il ne doit qu'à leur confiance), il s'arroge le droit de critiquer, retoucher et refuser même tous les articles qu'on lui envoie, sans contrôle, moins que tout autre, il ne devrait dépasser dans la *Revue*, propriété des *associés* et non la sienne, les bornes de l'urbanité, nous dirons plus, du respect envers eux.

Son urbanité se borne à nous injurier. Scientifiquement une pointe n'est pas un argument, une injure n'est pas une raison. Il se drape dans sa qualité de vétéran. Comment traitait-il les vétérans de la Société Entomologique, lorsqu'il fonda bruyamment sa *Revue*? Était-il vétéran, lorsqu'il entreprit sa faune gallo-rhénane, ce piteux avortement, il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans? Et le titre de vétéran de MM. Rey, de Saulcy et Reitter lui inspira-t-il le moindre respect vis-à-vis de ces honorables et vénérés collègues?

Il ignore jusqu'aux règles les plus élémentaires de la polémique. C'est un art qui consiste à garder son sangfroid d'abord, et surtout à jouer avec son adversaire, comme à l'escrime, à détourner son attention par un mouvement, par un mot en apparence insignifiant, par des feintes, pour le forcer à se découvrir, c'est-à-dire à écrire des sottises.

Allons, M. Fauvel, un petit voyage en Carniole!

Un abonné du *Coléoptériste* regrettait que M. Fauvel ne répondît pas dans cette publication, ce qui eût été bien plus intéressant au point de vue documentaire et eût laissé plus de place au rédacteur de la *Revue* pour ses immenses travaux. Notre collègue peut en faire son deuil, M. Fauvel nous ayant déclaré que *jamais une ligne de lui ne paraîtrait dans une pareille feuille de chou!* (sic).

Ceci dit, répondons aux attaques de M. Fauvel.

1° Il nous met en demeure (*avec toute sorte de précautions oratoires!!!*) de répondre à des vétilles.

Il dit nous avoir posé, dans son premier article, deux questions nettes et précises. Qu'il veuille bien se relire. Il ne nous avait pas posé la moindre question. Et, nous en eût-il posé, nous sommes parfaitement en droit de ne relever que ce qui nous plait, comme lui, du reste, qui est loin d'avoir paré toutes nos bottes, notamment celle des *Aléochariniens* et du *Staphylin* aveugle. Nous pousserons la complaisance jusqu'à répondre à tout.

L'étiquette de M. Koziorowicz est assez sale et mal écrite. Nous y lisons toujours *Col du Rhône*. Il n'y a qu'un *l* à col et pas d'*s à Rhône*. L'*u* de *du* est mal fait et on peut aussi bien lire *de* que *du*. Évidemment M. l'ingénieur en chef de la Haute-Savoie ne s'était pas appliqué; mais un renseignement est toujours

bon à recueillir, et comme celui de M. Fauvel nous semble rationnel, nous le noterons dans notre monographie. Il eût dû seulement nous l'adresser sous une forme un peu plus sérieuse.

Quant à la liberté qu'un auteur a de laisser décider au lecteur si une espèce est tranchée ou n'est peut-être qu'une variété, tous les auteurs en ont usé et nous ferons comme eux, n'en déplaise à M. Fauvel. Il en trouvera de nombreux exemples dans Mulsant, Candèze, Rey et bien d'autres.

Il nous traite dédaigneusement de conscrit, parce que nous n'avons décrit *qu'une demi-douzaine d'espèces que personne n'a vérifiées.* Il s'emballe trop, car lui-même a reconnu la validité de deux au moins : *Neuraphes Fauveli* et *Ceph. Dubium.* Sauf une, les autres sont des espèces de M. de Saulcy (in litt.), ce qui signifie que nous sommes au moins deux du même avis. Il s'emballe, du reste, tout le temps, puisque après avoir constaté que M. Baudi partageait notre avis sur les *Ceph. Nicœense* et *maritimum*, il déclare, page 20, que nous sommes toujours seul de notre opinion.

Mais il se remet vite, quand il s'agit de séparer le *B. Grilati* du *Fau conneti*, d'après l'avis de M. Guillebeau, et *conformément à ses observations*, lui qui les a réunis ! Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle, n'est-ce pas ?

2° *Ceph. Nicœense=Maritimum*, selon M. Baudi. Ils sont distincts selon M. Reitter. M. Fauvel est prié de dire pourquoi il opte pour l'opinion de M. Reitter contre M. Baudi à propos de ces *Ceph.*, quand, au contraire, il opte pour M. Baudi contre M. Reitter au sujet de l'*Aglenum.* Qui opte est responsable, monsieur l'avocat !

3° Les genres *Eudesis* et *Geodytes* sont réunis par M. Fauvel. Il s'excuse en disant que les genres sont *assez voisins.* L'excuse est insuffisante. De plus, ils sont très éloignés et il est impossible de traduire la ressemblance, d'après le facies général, mieux qu'en employant le terme de comparaison choisi par nous : « Cicindèle et hanneton ». Pour une erreur, c'en est une autrement grave que de séparer un *Ceph. punctipenne* du *thoracicum.* Qui peut le plus, peut le moins. Maître Fauvel se borne à plaider les circonstances atténuantes et à rejeter, autant qu'il peut, ses erreurs sur les autres. Tout mauvais cas est niable. Et il nous accuse de mauvaise foi. Nous lui dirons simplement qu'il avait pris l'excellente habitude de mettre le nom des auteurs aux rectifications et qu'il assumait, par conséquent, la responsabilité de celles où il omettait ce signe documentaire. En outre, les gros mots sont toujours ridicules.

Et puis, entre nous, un grand pontife prête à rire quand il s'écrie comme l'écolier : « C'est pas moi, m'sieu ! »

Mais un peu plus loin, M. Fauvel nous critique sur le *B. Baudueri.* Or les règles de la plus élémentaire *bonne foi* lui faisaient un devoir, puisqu'il parle de la réfutation de M. Reitter, de citer également notre réponse où nous mettons le *Baudueri* hors de cause, tout en maintenant la synonymie des *B. blandus*, *latebrosus* et *Ravouxi.* M. Reitter s'est, du reste, rendu à propos du *blandus*, ce que M. Fauvel omet de dire, bien entendu.

M. Fauvel, ayant le monopole de la bonne foi, ne manquera pas certainement de réparer ces oublis regrettables dans le prochain éreintement qu'il annonce.

Il nous demande sur quoi nous appuyons notre assertion, *qu'il attend notre œuvre pour l'éreinter.* Allons, il a la mémoire courte. C'est lui-même qui a eu l'aménité de nous l'écrire, dans un moment de colère évidemment.

4° *Meira Damryi*. M. Fauvel l'a supprimée. C'est une erreur. Pourquoi, puisqu'il reconnaît lui-même que son travail en contient fatalement, ne pas admettre celle-là ? *M. Damryi* ressemble à *latiscrobs*, à peu près comme *Peritelus nigrans* !

5° *Cephennium punctipenne*.

M. Fauvel indique dans sa réponse : forme étroite, plus cylindrique que *thoracicum*, antennes notablement plus courtes, corselet plus long, à côtés plus parallèles, à angles antérieurs nuls (et non marqués obtusément comme chez *thoracicum*); les élytres sont plus longues, à pubescence bien plus dense et à ponctuation râpeuse et serrée; les cuvettes élytrales bien médianes (elles ne le sont pas chez *thoracicum*).

D'abord, les antennes *notablement* plus courtes. Remarquez, je vous prie, ce fallacieux adverbe. Ce caractère est tellement *notable*, que M. Fauvel a oublié de le *noter* dans la description originale, ou plutôt il l'a *noté* comme comparaison avec *maritimum;* donc, il ne l'a pas constaté à propos du *thoracicum*. La vérité, c'est que M. Reitter lui a soufflé ce mirifique caractère, qui vaut la pubescence plus dense, les cuvettes plus médianes et l'ensemble des profils. Ah ! ceux-là, parlons-en ! Forme étroite, plus cylindrique, élytres plus longues. Vous lisez bien, n'est-ce pas ?

Le 4 janvier dernier, nous écrivions à M. Reitter pour lui demander s'il avait eu réellement l'intention, en ne plaçant pas le *C. Thoracicum* nettement dans la section à cuvettes élytrales médianes, de le considérer comme ayant les cuvettes externes. En un mot, disions-nous, avez-vous entendu infirmer la description originale de Müller ?

Voici la réponse du 27 janvier. M. Reitter a pris son temps pour vérifier :

« En réponse à votre carte du 4 janvier, je vous dirai que je crois que *C. punctipenne* ne soit pas identique avec les *thoracicum*. Le *punctipenne* est un peu plus grand et plus court, surtout les élytres, les antennes moins longues, etc. (*sic*)... »

M. Reitter ne semble pas attacher d'importance aux cuvettes élytrales, pas plus qu'à la ponctuation, puisqu'il n'en parle pas, et il dit que l'insecte est plus court, surtout les élytres. Or, l'insecte étant, selon lui, de taille plus grande, mais *plus court, surtout les élytres*, en un mot plus trapu, comment accorder cela avec la forme étroite et les élytres plus longues de M. Fauvel ?

Allons, messieurs, entendez-vous une bonne fois ! Ce n'est pas facile, mais avec un peu de bonne volonté... en affirmant carrément surtout !

En résumé, M. Fauvel nous a attaqué. Notre but était de l'amener sur un terrain où il nous avait orgueilleusement donné rendez-vous. Il nous avait annoncé avec fracas une réfutation en règle au sujet du *punctipenne*. Au dernier moment, il s'est dérobé, espérant s'en tirer avec des gaudrioles. Le voilà réduit a appeler M. Reitter à la rescousse, ce bon M. Reitter qui l'avait si malmené et qu'il avait si maltraité, qu'il lui avait refusé l'*œil entomologique* comme M. Fauvel le fait pour nous. Triste retour des choses d'ici-bas ! Le *spécialisme* de M. Reitter ! Il en tenait bien peu de compte quand il lui râflait ses espèces, et en se moquant de lui encore !

M. Fauvel cependant ne trouvera pas en nous un adversaire injurieux, gros-

sier, ni vindicatif. Il nous a attaqué; c'est son droit. Nous nous défendons; c'est notre droit. Nous le croyions plus beau joueur, voilà tout.

Nous ne lui garderons pas rancune, car ses écarts sont affaire de tempérament. On a de l'esprit, comme lui, ou on n'en a pas, comme nous. On ne se refait pas.

Nous nous inclinerons toujours devant son incontestable supériorité; nous le remercions bien sincèrement de ses leçons de français, de latin, de géométrie, d'entomologie, d'esprit, de bonne foi, de délicatesse même, et nous saurons en faire notre profit. Seulement, quand on veut donner des leçons aux autres, on devrait se surveiller et ne pas écrire : « *des lamentations telles qu'*ENÉE *n'en* EUT *pas sur les ruines de* CARTHAGE !!! »

Voilà une perle incomparable. Nous l'avons dit, M. Fauvel tient à faire pâlir tous ses rivaux, jusque dans ses erreurs.

Et tout cela pour prouver que son *Ceph. punctipenne* a les élytres plus longues que *thoracicum*, quand M. Reitter les déclare plus courtes et nous égales !!

Nous espérons bien qu'il ira jusqu'au bout et nous donnera dans son prochain article quelques petites leçons d'anglais, d'allemand, de ponctuation et surtout de modestie. Avec lui on a toujours à apprendre... *De Entomologia... ne sutor ultra crepidam...* Quel puits! mon Dieu, quel puits!

Nous terminons en lui adaptant sa magistrale péroraison :

Que Maître Fauvel sache bien, que nul n'est obligé de parler de ce qu'il ne connaît pas, qu'il est toujours ridicule d'avoir une très haute opinion de soi-même et une très petite des autres; qu'il ne suffit pas d'avoir trois ou quatre *seydmœnidæ* courant l'un après l'autre et beaucoup d'aplomb, pour donner des leçons à tout le monde sur cette intéressante famille, et que, fût-on Doyen de toutes les Facultés de droit de France et de Navarre, ce n'est pas avec des *blagues* qu'on peut convaincre les entomologistes et ce titre ne suffirait pas pour cataloguer savamment les espèces des autres.

CROISSANDEAU.

COMMUNICATIONS

Caen, 12 avril 1891.

Monsieur,

M. Croissandeau affirme, dans le dernier numéro du *Coléoptériste*, que son *Bythinus Desbrochersi* est l'espèce que j'ai indiquée, sous le nom de *Sharpi*, dans mon *Essai sur l'Entomologie de la Haute-Auvergne.*

Je le prie de dire sur quoi il fonde cette affirmation *inexacte.*

Recevez, Monsieur, mes salutations.

FAUVEL.

Je compte que vous voudrez bien insérer cette note dans le prochain numéro.

Le Propriétaire-Gérant : G. CHÉRON.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N° 9. Revue Mensuelle 1er Juin 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de **M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris**

Paris et Départements...... **7** francs. || Étranger.................... **8** francs.

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

COMITÉ D'ÉTUDES

H. du Buysson, à Broût-Vernet (Allier). *Elatérides* d'Europe ét confins.

Carret (abbé), professeur aux Chartreux, Lyon. *Carabiques.*

G. Chéron, 30, rue Duret, à Paris. *Aphodiides* et *Mylabrides* d'Europe et circa.

A. Chobaut, 4, rue Dorée, à Avignon. *Anthicides, Mordellides, Rhipiphorides, Meloïdes* et *Œdemerides* d'Europe.

J. Croissandeau, à Orléans. *Pselaphides* d'Europe et *Scydmaenides* du globe.

L. Gavoy, 5 *bis*, rue de la Préfecture, à Carcassonne (Aude). *Lamellicornes.*

A. Lapeyre, faubourg El Kantara, à Constantine (Algérie). *Méloïdes* d'Europe et circa.

C.-E. Leprieur, 38, rue des Écoles, à Paris. *Hydrocanthares* et *Histérides.*

J. Minsmer, capitaine au 142e de ligne, à Mende (Lozère). *Longicornes* de France.

E. Olivier, à Moulins. *Lampyrides* d'Europe et circa.

M. Pic, à Digoin (Saône-et-Loire). *Longicornes* d'Europe et circa.

Sicard (Dr), à Albi (Tarn). *Coccinellides* de France.

RÉPONSE DERNIÈRE A M. FAUVEL

Delenda est Carthago !

La discussion ne saurait être interminable. Le dernier mot appartient à la défense, et M. l'avocat Fauvel sera le premier à s'incliner devant ce principe fondamental de nos lois, malgré l'adage : « Avec un avocat, on n'a jamais le dernier mot ».

Il nous a écrit, il y a deux mois, une lettre ordurière, pour nous annoncer un troisième éreintement en règle, que nous attendons encore. Mais il s'est dérobé de nouveau et a préféré envoyer une masse de cartes postales à nos collègues, où nous sommes traité de la belle façon.

Ce procédé inqualifiable et que n'eût jamais inventé le chevalier Bayard, nous force à en finir avec ce conscrit en loyauté comme en éducation.

Nous allons donc résumer le débat.

M. Fauvel nous a attaqué. Si nous analysons ses arguments, il n'a eu qu'un but : prouver que nous étions un imbécile et qu'il avait énormément d'esprit.

Nous l'avons reconnu franchement, loyalement, sans arrière-pensée.

En retour, M. Fauvel reconnaîtra certainement :

1° Que réunir un *megaladerus* à un *cephennarium* qui se trouve être un *geodytes,* c'est-à-dire mélanger trois sous-genres, est un *lapsus* regrettable pour un maître ;

2° Que réunir deux genres comme *Eudesis* et *Geodytes* est une de ces erreurs phénoménales qui devraient guérir radicalement leur auteur de la maladie de donner des leçons aux autres ;

3° Qu'après *avoir eu des lamentations* un peu trop accentuées, le mieux est d'empoigner son Littré et son Duruy, de rejoindre le pieux *Énée sur les ruines de Carthage*, et d'abandonner à tout jamais la carrière ingrate de pion à tout faire ;

4° Qu'après avoir, à grand renfort d'arguments, réuni les *Bythinus Grilati* et *Fauconneti*, le mieux eût été de laisser M. Guillebeau les séparer seul, puisque c'est celui-ci qui a relevé l'erreur ;

5° Qu'on peut, si fort soit-on, ne pas distinguer du premier coup un *Bythinus Desbrochersi* d'un *Sharpi* et qu'il serait plus honorable de le reconnaître, que de nier carrément en vertu de l'axiome : « Tout mauvais cas est niable ».

Nous ne tomberons pas dans le travers des donneurs de leçons à tout le monde. Nous émettrons simplement quelques réflexions philosophico-entomologiques :

Tout le monde se trompe, donc tout le monde doit se montrer indulgent pour les erreurs des autres, — et surtout les laisser travailler en paix.

Pour un homme honnête et qui a énormément d'esprit, le meilleur moyen de le prouver n'est pas de le crier par dessus les toits, en accusant les autres de mauvais goût, de mauvaise foi et d'ignorance, mais d'attendre patiemment qu'on s'en aperçoive.

Quand il se trouve en bonne compagnie, dans un banquet entomologique, par exemple, le plus strict devoir d'un homme bien élevé et qui a énormément de goût et d'esprit, est de ne pas parler des lupanars ni des insectes spéciaux qu'il y va recueillir.

Enfin, quand on a commis une erreur, le mieux est de s'en tirer galamment en la réparant, et, comme nous tenons M. Fauvel pour un homme galant, nous ne doutons pas un seul instant qu'il ne complète son tableau des rectifications par ces mots :

Delenda Carthago!

ÉTUDE SUR LES BYTHINUS

GALLO-RHÉNANS ET CORSES

Et description de plusieurs espèces nouvelles.

(*Nota.* — Nos figures représentent les articles antennaires bien détachés, comme on les voit lorsqu'on les a étalés après ramollissement complet.)

Le genre *Bythinus,* un des plus intéressants de la famille des *Pselaphidæ,* passe pour être des plus difficiles. C'est, au contraire, de beaucoup le plus facile.

Malheureusement, chaque jour voit naître une espèce nouvelle, qui ne diffère des autres, le plus souvent, que par la description. Tant qu'un travail d'ensemble n'aura pas été exécuté par un spécialiste possesseur des types et n'aura remis tout en l'état, il sera impossible de se reconnaître dans les *Pselaphidæ,* pour une foule d'espèces tout au moins.

Travailler les micros en général, et ceux-ci en particulier sur des descriptions, c'est perdre son temps. Un objet sculpté ne se peut décrire. La plume peut donner une idée de l'ensemble, mais non des détails. Chaque pièce, chaque organe demanderait de tels efforts de rédaction, exigerait une connaissance si approfondie de la langue, de tous les termes spéciaux de science, d'architecture et de métier, que les plus courageux reculent. S'ils s'acharnent, ils deviennent incompréhensibles et intraduisibles. Aussi la mode est-elle aux diagnoses rudimentaires, et c'est un malheur.

Un dessin dit plus qu'une page, parle toutes les langues, et, tous les jours, s'affirme notre doctrine : *Une description, pour être valable, doit être accompagnée d'un dessin suffisant.*

Mais, si les dessins s'exécutent facilement, il n'en est pas de même de leur reproduction. Nous envoyions d'ordinaire des croquis avec nos descriptions. On nous les renvoyait toujours et il en résultait de graves inconvénients.

Pour ne citer qu'un exemple, nous avons décrit la var. *spissipes* du *B. latebrosus.* La description sommaire ne touchait que l'unique caractère distinctif, les pattes postérieures, que nous avions dessinées.

M. Fauvel publia le texte et renvoya les dessins. Puisqu'il se refusait à les reproduire, il eût dû en aviser l'auteur, qui aurait pu apporter à la description un complément devenu fort utile. Ou, mieux encore, puisqu'il tronquait le manuscrit par la suppression du dessin, son devoir était de suppléer à celui-ci par une note de la rédaction.

Quelques mois plus tard, un autre entomologiste décrivait l'insecte sous le nom de *B. Ravouxi*, et M. Fauvel, qui n'avait pas le droit de s'y méprendre, puisqu'il avait eu les dessins en main et possédait un type que nous lui avions donné en même temps, faisait tomber en synonymie notre *spissipes* sous une diagnose postérieure.

Que devient alors la fameuse doctrine de la priorité ? Ce qui prime tout chez lui, c'est la partialité. Supprimer une espèce d'un tel, quelle jouissance !

De son côté, M. Reitter, qui ne connaissait pas notre insecte, au lieu de nous en demander communication, le réunit à une deuxième espèce !

Ceci donne singulièrement à penser sur la valeur des nouveaux catalogues. S'ils rectifient bien des erreurs, ils en commettent beaucoup d'autres et c'est

toujours à recommencer. Toute espèce devrait rester valable, *jusqu'à preuve du contraire*. Mais supprimer *sans preuves* est la plus dangereuse erreur, car elle en légitime d'autres. Si elle n'infirme pas la science de son auteur, puisqu'il pèche par ignorance, sa décision n'en subsiste pas moins avec toutes ses conséquences.

Exemple : M. Fauvel supprime *Meira Damryi* et le genre *Eudesis* qu'il ne connaît pas. Le jour où on les retrouvera, on les redécrira naturellement. S'ils subsistaient, l'inventeur, ne les connaissant pas, s'enquerrait d'abord.

Autre exemple : M. Reitter réunit *B. Argodi* à *Latebrosus*, nous ne savons pourquoi, ni lui non plus. Puis il réunit *B. Spissipes* à *Baudueri* quand M. Fauvel le réunit à *Ravouxi*. Il réunit Cephennium *Lantosquense* à *Maritimum*, au petit bonheur, et déclare péremptoirement notre *Ceph. dubium* qu'il n'a jamais vu : *Species dubia*, pour l'unique plaisir de commettre un affreux calembour, et faire enrager l'auteur, etc., etc. C'est pur enfantillage.

Eh bien, vrai, si les nouveaux catalogues sont conçus dans cet esprit pour toutes les familles, les entomologistes seront bien renseignés.

Nous nous occupons des Seydmænidœ depuis de longues années. Nous possédons seul tous les types des auteurs, à peu près. Jamais un catalogueur ne nous a demandé notre avis, et il taille et rogne tout le temps, à la bonne franquette.

Il serait temps cependant d'en finir avec ce déplorable système, car nul n'a la science infuse.

Comme le travail de M. Raffray demandera encore une longue période d'incubation, nous croyons rendre service aux nombreux collègues qu'intéressent les *Pselaphidœ* en leur dressant un tableau sommaire des *Bythinus* ♂ gallo-rhénans et corses, avec dessins à l'appui.

Ils forment un genre nettement délimité, d'un facies constant, assez variable de taille parfois, mais très sobre de caractères. Il en est un capital : les antennes. Celles-ci se divisent en plusieurs groupes dont nous avons dressé le tableau.

Tous les autres caractères sont d'une grande mobilité et ne peuvent servir qu'à titre de document complémentaire.

Il en est cependant deux dont nous dirons quelques mots.

La tête normale, à forme plus répandue, peut se décrire ainsi : Crâne bombé, échancré en arrière; le sillon du vertex se poursuivant, lisse ou carinulé, souvent jusqu'au front; deux fossettes à peu près dans la ligne des yeux; front plus ou moins déprimé, composé généralement de deux bords latéraux, terminés en avant par deux tubercules juxta-antennaires, séparés par une gouttière ou cannelure plus ou moins profonde, se prolongeant souvent entre les tubercules, jusque sur l'épistome. Les fossettes s'affaissent en avant et convergent à la cannelure, si bien qu'en regardant à l'envers, par la tête, elles forment avec la cannelure un Y (fig. 9).

La tête est très mobile comme sculpture et souvent même comme grosseur, et ses modifications, à notre avis, ne peuvent constituer des caractères absolument spécifiques.

Il en est de même des pattes. Chez nombre d'espèces, elles varient constamment de grosseur, surtout les cuisses postérieures et les tibias antérieurs. De plus, un certain nombre d'espèces possèdent deux séries de ♂, à cuisses simples et à cuisses fortes ou renflées; à tibias fortement dentés ou à peine sinués. Comme tous les jours on constate ce dimorphisme chez d'autres espèces, c'est à croire qu'il est constant. Citons, notamment, en dehors de notre faune, les

difficilis et *Porsenna Rltr.* Les dents ou épines des tibias antérieurs sont aussi flottantes que l'épaisseur des cuisses et la largeur des tibias postérieurs, dans la même espèce; mais constituent des variétés assez constantes.

En somme, en dehors des antennes, tous les autres caractères doivent être abandonnés comme spécifiques et toutes les espèces à antennes semblables réunies comme autant de variétés. Encore faut-il tenir compte d'une certaine variabilité relative dans la structure des antennes, car tout est variable dans la nature.

Tel est le résultat de notre étude.

Donc, au point de vue pratique, les efforts du préparateur doivent se concentrer, avant tout, sur les antennes. Il ne faut jamais laisser dessécher l'insecte avant de le préparer ou alors le ramollir à fond. Il faut abaisser une des antennes le plus possible, horizontalement, le premier article surtout, s'il est court.

En effet, le front est garni en avant de deux tubercules, chez presque tous les *Pselaphidœ*, comme chez les *Neuraphes.* M. Raffray les déclare antennifères, par erreur. Ce mot a certainement faussé la pensée de notre savant collègue.

Ces tubercules sont placés à la section du front et de l'épistome qui s'abaisse en angle très prononcé (fig. 8-9). Sous le tubercule, en avant et latéralement, se trouve une rainure assez profonde. C'est dans cette rainure qu'est inséré le premier article de l'antenne, qui se meut circulairement en s'appuyant sur le tubercule. Celui-ci est sphérique, et chez toutes les espèces ♂ et ♀, le premier article, à la base, est impressionné en dedans, bombé en dehors et légèrement courbé à la base (fig. 26, 37, 46). En un mot, le tubercule s'emboîte dans l'impression comme une rotule.

Or, chez nombre d'espèces, le premier article est très court et dépasse à peine le tubercule, le *B. Gallicus*, par exemple (fig. 68). Pour le voir, il faut absolument l'abaisser, c'est-à-dire sortir le tubercule-rotule de l'impression-orbite ou jointure, comme on voudra. Tant que cette condition n'est pas remplie, la détermination de ces espèces est à peu près impossible.

Il nous reste maintenant à prémunir le lecteur contre les surprises visuelles.

Il faut toujours examiner une antenne sous tous ses aspects et avec une très forte loupe. Le microscope est extrêmement dangereux, car, s'il grossit beaucoup plus, il ne montre l'objet que sur une face. Il a causé des erreurs sans nombre. Le deuxième article, notamment, ne suit presque jamais les évolutions du premier; il est doué de mouvements particuliers tels que sa structure se révèle sous des variations infinies, suivant qu'on le voit de face, de trois-quarts, de profil, en dessus, en dessous, en haut, en bas, dans un sens ou dans l'autre. Les articles pédiformes, particulièrement, sont étonnants sous ce rapport. C'est à cette particularité que nous devons l'erreur suivante : M. A. Grouvelle ayant bien voulu nous communiquer le type ♂ du *Byth. montivagus,* des Pyr.-Or., type qui porte encore l'étiquette de la main même de M. Reitter : *B. montivagus, m. n. sp.,* nous avons constaté que le 2° art., vu de côté, était bien pédiforme et non globuleux et que le 1er était, non pas simplement renflé au milieu, mais à dent médiane, en un mot, le *B. montivagus* Rttr. est exactement *Pyrenœus* à cuisses post. fortes, *V. normannus* (fig. 68).

Ici se dresse la question de savoir si on doit faire tomber *montivagus* en synonymie d'une diagnose postérieure. Si courte que soit une description, si elle ne contient pas d'erreur matérielle, pouvant engendrer une confusion postérieure, et si le type subsiste, elle doit primer. Mais si elle contient des erreurs

dangereuses, elle doit être annulée. Supposons, en effet, ce qui est fort possible, qu'on découvre une espèce à art. renflé et 2 globuleux, il y aura une confusion fatale avec *montivagus*. Dans ces conditions, nous croyons utile de remplacer *montivagus* par le nom primitif inédit de M. de Saulcy.

Le deuxième article est commun, presque toujours, à des espèces extrêmement différentes. C'est donc le premier seul qui doit être considéré comme spécifique, hors le cas où deux espèces possédant le premier article identique, différeraient par le second et les suivants.

Nous avons, dans notre tableau, au sujet des antennes, des expressions qui demandent une explication.

Nous appelons antenne longue celle dont les articles intermédiaires (4-8) sont oblongs, ou 4-6 oblongs et 7-8 monoliformes, longs comme larges. En effet, 4-6 sont presque toujours plus longs que 7-8. L'antenne normale est celle dont les articles 4-8 sont moniliformes, ou 4-6 moniliformes et 7-8 subtransverses. L'antenne courte : 4-6 subtransverses et 7-8 transverses, ou bien 4-8 transverses.

Nous appelons cuisses ou pattes grêles (fig. 14), normales (fig. 15), fortes (fig. 16) et enfin renflées (fig. 17).

DESCRIPTION COMPLÈTE DE DEUX BYTHINUS NOUVEAUX

Bythinus Saulcyi Croiss.

Taille moyenne 1, 6 m/m. A peine plus grand que *latebrosus*, rouge unicolore, très convexe. Tête normale, un peu moins large que le prothorax; les 2 fossettes, dans la ligne des yeux, bien marquées; vertex profondément creusé par une échancrure qui se poursuit en mince carinule, jusqu'à la dépression frontale; celle-ci profonde et courte, affecte très peu le bord des fossettes en Y. L'intervalle des tubercules s'élève presque à leur niveau, transformant la cannelure en une cuvettte. La tête est assez fortement ponctuée, mais brillante. Prothorax normal lisse. Élytres très fortement et densément ponctuées; poils courts, soyeux, assez denses. Cuisses fortes; tibias antérieurs ♂ larges et profondément échancrés, à angle droit (fig. 11), un peu avant l'extrémité; intermédiaires et postérieurs simples. Antennes ♂ normales n'atteignant pas la base du prothorax; article 1 (fig. 50) moitié moins long que la tête (sans le museau), assez long, large et plat. Il possède une dépression intérieure, étroite et longue, à peu près médiane, courbée vers le bord antérieur qu'elle affecte un peu au-dessus du sommet, si bien que, de certain côté, on croit apercevoir une saillie mousse, ce qui pourrait à la rigueur, faire placer cette espèce dans le groupe 3 (c'est ce que décidera la découverte de nouveaux exemplaires). Cet article, un peu rétréci à la base, est légèrement héliçoïdal, si bien que ses proportions semblent se modifier suivant la position. Art. 2 en carré un peu biais, affectant vaguement le losange, à angle apical antérieur aigu, presque aussi large que le 1er et des 2/3 moins long; 3 oblong, étranglé à la base, arrondi en haut, moitié du second ; 4-8 monoliformes; 9 un peu plus large que 8, transverse; 10 plus long et plus large que 9, transverse; 11 piriforme, gros et ramassé, plus long que 10, deux fois plus long que 9-10 réunis; 9-11 forment une massue distincte.

1 seul ♂, département du Rhône.

M. de Saulcy nous écrit avoir nommé jadis *R. Reyi* une ♀ qui pourrait bien appartenir à cette espèce, que nous lui dédions amicalement.

Bythinus splendidus Croiss. (fig. 3).

Taille grande (plus de 2 millimètres), brun unicolore. Tête étroite, sans yeux, moitié moins large, mais aussi longue que le prothorax; front profondément creusé; fossettes prolongées en avant, isolées; toute la tête est rugueuse et mate, sauf la cannelure frontale qui est lisse et brillante. Palpes maxillaires presque aussi longs que les antennes; art. terminal très grand, plat, recourbé au sommet, en dehors, sur le plat, à base coupée en biais très prononcé, munie d'une tige relativement longue qui le réunit à l'art. suivant; celui-ci long comme large et double de cette tige, mais plus étroit aussi que le suivant; ce dernier extrêmement long, aussi long que le terminal, piriforme au sommet, s'amincissant brusquement et se terminant en une tige des plus ténues, deux fois longue comme la poire et fortement courbée sur le plat. Antennes ♂ longues, plus que tête et prothorax ensemble. Art. 1 long, plat et large, arqué en dehors au sommet, muni d'une dent très saillante au tiers antérieur (fig. 4). Une dépression longitudinale partant du bas, longe le bord antérieur et dépasse la dent sans atteindre le sommet qui est arrondi. Art. 2 filiforme, presque aussi long, aussi large, plat, parallèle, une fois et demie long comme large, arrondi en bas; l'angle apical antérieur s'allonge en une dent large, obtuse et latéralement cintrée en dedans. De la pointe de cette dent part un sillon profond et large qui se poursuit jusqu'à la base, affectant la moitié au moins de la largeur de l'article. Art. 3-7 oblongs, minces; 8-10 globuleux (8 pas plus large, 9 à peine plus gros); 10 beaucoup plus gros que 8; 11 fusiforme, plus petit à sa base que 10, mais plus gros en son milieu, très allongé, pointu, deux fois plus long que 9-10 réunis. La massue de trois articles est indistincte et ne semble réellement que de deux. Les art. 5-7 sont légèrement impressionnés. La tige est grêle.

Prothorax court et large, lisse, à profond sillon transversal devant la base. Elytres très étranglées à la base, de la largeur du prothorax, mais doubles de celui-ci en leur milieu; ponctuation nulle, poils courts, écartés; repli huméral très saillant. Pattes normales, cuisses fortes, tibias élargis, — l'antérieur et le postérieur étranglés un peu avant le sommet, et là munis d'une épine aiguë. Trochanters antérieurs normaux, intermédiaires longs, postérieurs très longs (fig. 5, 6, 7).

Voisin de *Erichsoni* dont il diffère sous tous les rapports. Nous ne possédons pas le *B. ursus* Rttr. dont la description en trois lignes est notoirement insuffisante. L'auteur ne mentionne pas l'absence des yeux, et déclare le premier article presque cylindrique, non arqué en dehors. Il ne parle pas davantage des trochanters. Si notre *splendidus* est l'*ursus*, sa description aura au moins l'avantage d'être plus complète.

Un seul ♂ trouvé dans une brochette de *B. Reitteri* des doubles de M. Raffray.



Les *Machœrites* avaient, au début, constitué un genre spécial distinct des *Bythinus*.

Voici ce que dit M. Raffray (*Revue d'entomologie*, t. IX, 1890, p. 128) : « Les caractères qui pourraient différencier ce genre des *Bythinus* in sp. sont si peu stables, qu'il me paraît difficile d'en faire un genre. Les crénelures des premiers articles des palpes deviennent graduellement des aspérités irrégulières; suivant les sexes, les yeux sont nuls ou rudimentaires; les palpes varient du ♂ à la ♀.

Tous les organes se dégradent et deviennent impropres à fournir des caractères fixes ».

Nous ajouterons que les antennes ont le premier article généralement noueux; mais les nodosités sont extrêmement variables. Toutes les espèces que nous avons examinées nous ont prouvé que le premier article est, sauf la grandeur, un caractère négligeable pour la classification des espèces. Même pour le sexe, on ne doit guère tenir compte de ses fluctuations. Nos dessins en sont une preuve. Presque tous les ♂ ont le premier article un peu peu plus renflé que les ♀. Et cependant, nous voyons *Gladiator* ♀ avec cet article renflé et noueux (fig. 24), tandis que le ♂ l'a cylindrique et à peine raboteux. *maritimus*, *myrmido* et *Ludyi* ne nous offrent que des différences bien peu saisissables.

Par contre, il est un caractère extraordinaire chez certaines espèces; nous voulons parler de la structures des cuisses et tibias antérieurs. Elle présente des phénomènes tellement bizarres, tellement accentués, qu'ils donnent à ce groupe un intérêt tout particulier.

Les élytres et le prothorax n'offrent rien de remarquable. Les premières sont parfois garnies latéralement de très longs poils (♂) et toujours pourvues à la base de deux fossettes humérales larges et profondes et de deux suturales plus petites, qui parfois se perdent dans la strie.

TABLEAU DES BYTHINUS

Gallo-Rhénans et Corses.

(En ce qui concerne les dessins, il était impossible de les faire exécuter au microscope par un dessinateur, ou il eût fallu tout disséquer. Nous avons dû les faire nous-même à la loupe, *de chic* par conséquent. Il ne faut donc pas s'étonner si parfois les proportions entre eux ne sont pas rigoureusement mathématiques, sans parler, bien entendu, de ceux à une échelle différente.)

DISTRIBUTION DES GROUPES

1.	Art. 1	tr. allongé,	palpes granuleux ou crénelés.		S. G.	Machærites Miller.
2.	— 1	particulier	inerme,	2 normal		Bythinus Rttr.
3.	— 1	—	—	2 particulier.		
4.	— 1	—	armé,	2 normal		Arcopagus Leach.
5.	— 1	—	—	2 particulier		Bythinus Leach.
6.	— 1	normal,	cylindrique,	2 particulier.		

1er Groupe. — Machærites.

Art. 1, très long, cylindrique; rouges ou testacés.

(*Nota.* — Nous désignons : Art. 1 court, 3 fois environ, moyen 4 fois, long 5 fois plus long que large.)

I. Prothorax non sillonné transversalement.

Moyen, 1,2 $^{m}/_{m}$; antennes longues; art. 4-8 oblongs. Basses-Pyr. (Nous est inconnu). Lucantei Slcy.

II. Prothorax sillonné transversalement.

A. Tibias ant. ♂ normaux, échancrés en dent obtuse (fig. 11).

Grand, 1,8 $^{m}/_{m}$, pattes robustes (inconnu). Hautes-Pyr. Bonvouloiri Slcy

Moyen, 1,5 m/m, prothorax à sillon longitudinal. Ariège (inconnu). CRISTATUS SLCY.

Moyen, 1,3 m/m, élancé, rouge vif; tête grosse, de la largeur du prothorax; vertex bombé, profondément échancré; fossettes un peu avant la ligne des yeux; front déprimé, à cannelure peu profonde; tubercules forts; antennes longues et grêles; art. 2-3 oblongs, 4-10 monoliformes. Alpes-Mar. (fig. 30-31). MARITIMUS RTTR.

B. Tibias ant. normaux, inermes ♂ ♀.

a. Cuisses inermes.

Moyen, 1,5 m/m, élancé, tête normale, vertex peu saillant, fortement échancré; fossettes dans la ligne des yeux, grandes; front à peine déprimé, mais profondément cannelé; tubercules rudimentaires; antennes longues et grêles; art. 1 moyen, 2-3 oblongs, 4-10 monoliformes; pattes normales; trochanters interm. longs, larges, arrondis. (Caractère exceptionnel.) Pyr.-Orientales (fig. 28-29). MARIÆ DU VAL.

Moyen, 1,2 m/m, élancé, testacé; pubescence longue sur les côtés ♂; tête normale, courte; vertex longuement sillonné; antennes normales; art. 1 long, cylindrique; 2 oblong; 3-6 monoliformes, 7-8 subtransverses; pattes normales. Telle est la description du ♂ qui nous est inconnu. Nous possédons évidemment la ♀; mais l'art. 1 n'est que 4 fois plus long que 2; elle est aveugle. ♂ Montélimar (Drôme); ♀ débris de la Drôme. XAMBEUI GUILL.

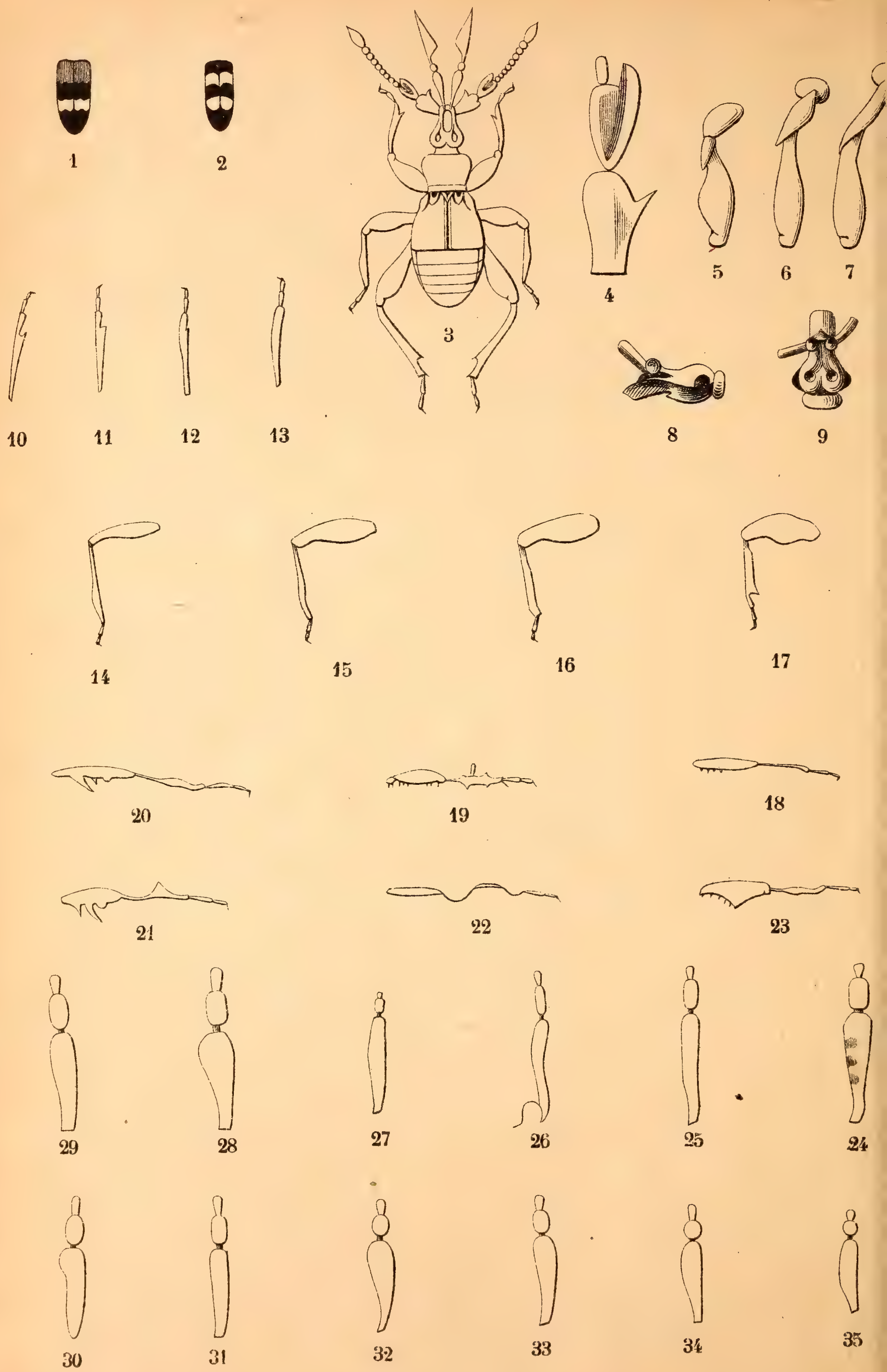
b. Cuisses crénelées-denticulées ou épineuses.

Moyen, 1,5 m/m, rouge; tête normale; art, 1 court, 2 globuleux, 3-8 transverses; vertex à échancrure profonde et carinulée; pattes normales; cuisses ant. finement crénelées à la base (inconnu). 1 ♂. Ain. ABEILLEI GUILL.

Petit, 1,1 m/m, élytres étroites, testacé; prothorax court; pattes longues et grêles; cuisses ant. finement crénelées à la base (fig. 18); aveugle; tête uniformément bombée, sans fossettes, sans cannelure, sauf entre les tubercules; antennes courtes, assez fortement courbées sur le plat; art. 1 court (fig. 32), noueux (comme fig. 24); 2 globuleux; 3-10 transverses; 11 très gros, presque 2 fois large comme 10, 2¼ fois long comme 9-10 réunis. (Nous serions disposé à n'y voir que la ♀ de *Ludyi.*) Vallombroza. CURVICORNIS (SLCY).

Petit, 0,9 m/m, élancé, testacé, mat; poils courts et fins; prothorax étroit, tête plus étroite encore, aplatie; vertex très affaissé, échancré; fossettes et tubercules nuls, cannelure peu profonde; antennes longues et grêles; art. 1 (fig. 27) long; 2 oblongs, gros; 4-10 monoliformes; pattes longues et grêles, cuisses ant. (fig. 18) finement crénelées à la base. Corse. REVELIERI RTTR.

Petit, 1,1 m/m, identique aux grands *myrmido*, mais à antennes longues et grêles; art. 1 court; 2 globuleux, de même largeur; 3 oblong, très petit; 4-8 monoliformes, égaux; 9 un peu plus large, transverse; 10 plus large encore; 11 piriforme, très gros; pattes longues et grêles, tibias de forme normale (fig. 13); cuisses ant. finement crénelées. (*Nota.* — Nous possédons 2 ♀; l'une



Croissandeau, del.


36


37


38


39


40


41


42


43


44


45


46


47


48


49


50


51


52


53


54


55


56


59


58


57


60


61


61


62


63


64

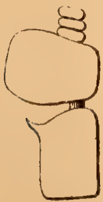

65


66


67


68


69


70


71


72


73


74


75


76

Croissandeau, del.

(le type) a le front largement aplati, les fossettes distinctes, les tubercules rudimentaires, la cannelure est nette, mais peu profonde. Le crâne de l'autre est bombé et lisse et s'avance presque jusqu'aux tubercules, divisant la cannelure médiane en accent circonflexe profond, regagnant la place des fossettes absentes.) Sardaigne, Corse? DAMRYI, DODERO.

Si le ♂, qui nous est inconnu, a les tibias élargis et sinués, cette espèce devra prendre place dans la série suivante.

Nous avons demandé à M. Dodero la description du ♂. Elle ne nous est pas parvenue encore. Quand elle paraîtra, ce n'est pas un retard insignifiant qui peut lui enlever la priorité.

C. Tibias ant. sinués, avec renflement ou appendice.

b' Cuisses crénelées, denticulées ou épineuses.

Moyen, 1,3m/m, élancé; ♂ poils longs et forts sur les côtés; tête longue et étroite, rugueuse et mate; yeux assez gros; vertex bombé, à peine échancré; fossettes avancées, obsolètes; front peu déprimé, à cannelure peu sensible; tubercules affaissés; antennes longues et grêles; art. 1 long, cylindrique, à peine raboteux; 2 oblong gros; 3-10 moniliformes (fig. 25-26); pattes normales; cuisses ant. à 2 épines basales, longues, surtout la médiane, plus une dent arrondie, avant le milieu (fig. 21); tibias ant. munis sur champ d'un appendice énorme, triangulaire, très sinués sur le plat (fig. 22).

♀, tête entièrement mate, sauf la cannelure; crâne très raboteux, très saillant en avant; vertex à échancrure très obsolète; fossettes à peu près nulles; yeux absents; pattes normales, longues et grêles; cuisses ant. crénelées à la base; palpes très rugueux; art. 1, crénelé dans toute sa longueur, dernier beaucoup plus grand que ♂; antennes comme ♂, mais art. 1, renflé et très raboteux (fig. 24). Corse, Italie. GLADIATOR RTTR.

Petit, 1,1m/m, élancé; taille des grands *myrmido*, mais moins large; poils fins; tête normale à cannelure obsolète; vertex très bombé, à peine échancré; antennes normales; art. 1, long (fig. 25); 2 oblong, gros; 3 oblong, très petit; 4-5 longs comme larges; 6 subtransverse; 7-10 transverses (7 plus large que 6; 8-9 à peine plus larges que 7, égaux; 10 plus large que 9, épais); la massue ne semble que de 2 art. Pattes normales; cuisses ant. à 2 longues épines basales, la première élevée, la médiane abaissée, paraissant plus courte, mais aussi longue, la troisième en dent émoussée (fig. 20); tibias ant. renflés et arqués du milieu au sommet. 1 seul ♂, Corse. KOZIOROWICZI (SLCY).

Petit, 1,1m/m, identique à *Ludyi*, à peine plus petit; front aplati, à cannelure carinulée au milieu; fossettes avancées, profondes; antennes (fig. 32-33); art. 1, moyen, plus ou moins raboteux; 2 ovale-oblong, court; 3 oblong, petit, étranglé à la base; 4-6 subtransverses; 7-8 transverses; 9 petit, plus large 8, transverse; 10 très large et très épais, transverse; 11 plus large encore que 10, long comme 6-9 réunis; pattes normales; cuisses ant. ♂, renflées au milieu en angle obtus; crénelées à la base;

tibias renflés et sinués au bout (comme fig. 20 et 23); ♀, cuisses et tibias normaux.

Corse, Bonifacio, Sardaigne. DENTIMANUS RTTR.

Petit, 1 à 1,1 m/m, trapu, rouge; tête normale; vertex très bombé, à échancrure obsolète; tubercules effacés; fossettes en avant de la ligne des yeux, bien marquées; ♂ plus avancées encore, très petites, souvent absentes; antennes courtes; art. 1 court (fig. 34); 2 globuleux; 3 gros; 4-10 subtransverses; ♂ yeux gros, ♀ très petits; ♂ poils longs et forts sur les côtés; pattes normales courtes; trochanters antérieurs ♂ denticulés; cuisses ant. ♂ crénelés aux deux bouts en dessous; tibias bidentés dessus et dessous et munis, en outre, extérieurement, d'un appendice plus ou moins parallèle, relativement long (fig. 19); à l'extrémité intérieure du tibia ♂, une très petite dent extrêmement fine et aiguë, recourbée, Omessa, Corse, MYRMIDO RTTR.

NOTA. — Le *Omessæ* (Slcy) n'est qu'une race un peu plus petite, à art. antennaires plus transverses, ainsi que son *nanus*, encore plus petit, à antennes encore plus courtes (fig. 35). Nous n'avons pu découvrir aucun caractère séparatif.

Moyen, 1,2 m/m, trapu; vertex très bombé à échancrure obsolète; front à cannelure très profonde à bords tranchants, en U, comme dit M. Fauvel pour son *Falesiæ*; tubercules très peu sensibles; antennes normales, art. 1, court (fig. 32-33); 4-10 subtransverses; yeux ♂ très petits; les 2 fossettes suturales oblongues; cuisses ant., crénelées à la base, mais pas chez tous; tibias ant. ♂, élargis et sinués au sommet comme *dentimanus* et *Koziorowiczi* (fig. 20 et 23); ♀ inconnue. LUDYI RTTR.

(NOTA. — Les pattes sont normales et nous ne savons pourquoi M. Reitter les déclare longues et grêles, à moins de supposer qu'il n'ait décrit une ♀, voir *curvicornis).*

Quant au *Falesiæ* de M. Fauvel, la description ne nous donne aucun caractère différent de *Ludyi*, à part la taille qui est de 1,5 m/m; mais un examen plus approfondi permettrait peut-être à l'auteur d'en découvrir. Fr. occ. Calvados. FALESIŒ FVL.

BYTHINUS VRAIS

2e Groupe

ART. 1 PARTICULIER INERME, 2 NORMAL

Grand, 1,8 m/m, brun foncé, antennes robustes; art. 1, ♂, à peine renflé au sommet; 2 ovale; 10 très gros; tibias ant. ♂ à dent très aiguë. Italie, France? (Fig. 36-37) SIMPLEX BAUDI.

Moyen, 1,3 m/m, rouge; antennes normales; art. 1 court, légèrement renflé au milieu; 2 sphérique; interm. monoliformes, subtransverses; tibias ant. ♂ à dent étroite, aiguë, très fine. Fr. mér. Alpes. (Fig. 38) BAUDUERI RTTR.

Moyen, 1,5 m/m, rouge; antennes normales; art. 1 ♂ long, très aplati, élargi, cintré aux deux bouts sur le plat en S (fig. 40); 2 long comme large; interm. oblongs; cuisses renflées, surtout

les post.; tibias ant. ♂ fortement échancrés, à dent large et aiguë (fig. 10); post. larges, à dent int. à peu près médiane, saillante et aiguë. Auvergne. (Fig. 39-40) FAUCONNETI FOL.

Identique au précédent, mais cuisses ♂ fortes simplement; tibias ant. ♂ moins échancrés, à dent obtuses, post. moins larges, inermes. Fr. mér. Pyr. V. GRILATI RTTR.

Moyen, 1,5 m/m, large et trapu, brun; antennes courtes et robustes; art. 1 assez long, large et très renflé au sommet; 2 ovoïde, petit; interm. subtransverses; cuisses renflées; tibias ant. ♂ échancrés, à petite dent (fig. 12). Italie, France? (Fig. 41) PEDATOR RTTR.

Moyen, 1,3, trapu, brun, fortement ponctué; antennes normales; art. 1 assez long et fort, très renflé au sommet; 2 ovale; 3 oblong; interm. monoliformes, les derniers subtransverses; tibias ant. ♂ peu échancrés, à dent aiguë. Pyr. (Fig. 42) PANDELLEI SLCY.

Petit, 1 à 1,1 m/m, testacé; antennes normales; art. 1, peu long, large, presque carré, renflé antérieurement, à angle antérieur apical arrondi, l'autre relevé en angle aigu; 2 grand, méplat, en ovale large; 3e long comme large, étranglé à la base, petit; interm. subtransverses; tibias ant. ♂ inermes. Pyr.-Or. (Fig. 43) COCLES SLCY.

Petit, 1 m/m, rouge, élytres souvent brunes; antennes courtes; art. 1 court et fort, très renflé, plus ou moins en pointe; 2 sphérique; interm. subtransverses; tibias ant. ♂ échancrés, à dent obtuse (fig. 11). (Fig. 44) PICTETI TOURN.

Moyen, 1,3 à 1,4 m/m, rouge brun, élancé; antennes normales; art. 1 très petit, difficilement visible, à peu près carré; angles apicaux : ant. arrondi, post. aigu; 2 plus long que 1, plat, en ovale rétréci au sommet; 3 globuleux, en pointe à la base; interm. subtransverses. Pyr. (Nous dédions cette nouvelle espèce à notre ami Antoine Grouvelle). (Fig. 45-46) ANTONII N. SP.

Petit, 1,1 m/m, trapu, brun foncé; tête et prothorax densément, élytres fortement ponctuées; antennes courtes; art. 1 court, renflé; 2 sphérique, assez gros; 3 petit, oblong; interm. transverses; tibias ant. ♂ faiblement dentées. Fr. cent. bor. (Fig. 47) VALIDUS AUBÉ.

3e Groupe.

ART. 1 PARTICULIER INERME, 2 PARTICULIER.

Moyen, 1,3 m/m, élancé, brun; tête lisse à cannelure courte; antennes normales; art. 1 à peine plus long que large, renflé, difficilement visible; 2 pédiforme, moins long, presque aussi large que 1; 3 petit, sphérique; interm. monoliformes; tibias ant. ♂ légèrement échancrés, sans dent. Savoie. (Fig. 48) ALLOBROX. N. SP.

Moyen, 1,2 à 1,3 m/m, trapu, rouge, élytres brunes; antennes courtes; art. 1 court, large, fortement arrondi en avant; 2 transverse, en forme de coupe, en pointe à la base; interm. transverses; tibias ant. ♂ inermes. Tête et proth. finement et densément ponctués. Europe. (Fig. 49) NIGRIPENNIS. AUBÉ.

(*Nota.* — On fait à tort un groupe des espèces à tête et prothorax ponctués, car ce caractère est très flottant et c'est à cette

division que nous devons la création du *sculpticollis* qui n'est qu'un *Grouvellei*).

Moyen, 1,6 ᵐ/ₘ, rouge, élancé en avant, arrière-corps large; élytres fortement ponctuées; antennes assez longues. Art. 1 assez large, autant au sommet qu'à la base, mais un peu hélicoïdal; 2 un peu moins large que 1, carré, un peu biais; interm. subtransverses; cuisses fortes; tibias ant. ♂ échancrés à angle droit (fig. 11). Rhône. (Fig. 50) SAULCYI N. SP.

Moyen, 1,3 ᵐ/ₘ, brun plus ou moins foncé; antennes courtes; art. 1 court, renflé au sommet; 2 à peu près aussi large que 1, sphérique et pourvu en avant d'un appendice noir; interm. subtransverses; tibias ant. ♂ faiblement échancrés en dent mousse. Europe. (Fig. 51) CURTISI DENNY.

Le même à prothorax plus ou moins ponctué. V. HUNGARICUS RTTR.

4e Groupe.

ART. 1 PARTICULIER ARMÉ, 2 NORMAL.

I. Dent de l'art. 1 latérale, plus ou moins éloignée du sommet.

Grand, 1,8 ᵐ/ₘ, élancé, brun; antennes normales; art. 1 élargi en avant du milieu, en pointe aiguë; 2 ovoïde; interm. subtransverses; 10 large et épais; tibias ant. ♂ fortement échancrés, à dent forte et aiguë (fig. 10). Europe. (Fig. 54) CRASSICORNIS. MOT.

Grand, 1,8ᵐ/ₘ, élancé, rouge; front à cannelure profonde; tubercules effacés ou nuls ♂, plus saillants ♀; fossettes presque toujours isolées; antennes longues; art. 1 ♂ triangulaire, large, l'angle médian obtus; 2 gros, en toupie; 3-5 oblongs; 6-8 moniliformes; tibias ant. ♂, faiblement échancrés en très petite dent (fig. 12). Alpes. (Fig. 55) ARGODI CROISS.

Petit, 1,1 ᵐ/ₘ trapu, brun, tête et proth. plus ou moins densément et fortement ponctués; antennes courtes et robustes; art. 1 étranglé à la base, fortement renflé, et muni en avant, presque au sommet, d'une saillie aiguë, parfois verruciforme; 2 un peu oblong, moitié moins large que 1; 3 petit, long comme large, étranglé à la base; interm. transverses; tibias ant. ♂, fortement échancrés en creux, à dent aiguë (fig. 10); post. ♂, faiblement dilatés, sinués un peu au delà du milieu et parfois munis d'une dent imperceptible. Alpes. (Fig. 56) PUNCTICOLLIS DENNY.

(Nota. — Tous ce que nous avons vu de Fr. centrale et bor., sous ce nom était *validus*. Les exemplaires Italiens ont presque toujours le prothorax lisse),

L'espèce suivante nous est inconnue. Nous transcrivons la description de l'auteur. Mais nous croyons n'y voir qu'un *puncticollis* à prothorax lisse, commun en Corse.

Petit, 1,1ᵐ/ₘ, trapu, brun-noirâtre foncé, antennes, palpes et pattes rouges; antennes courtes et robustes; art. 1, une fois et demie long comme large, un peu plus élargi en dedans et muni en avant du milieu d'une petite saillie verruciforme peu sensible, formant en ce point un angle très émoussé; 2 arrondi, moitié moins large que 1; 3 à peine, 4-8 distinctement trans-

verses; tête plus étroite que le prothorax, courte, ruguleuse en avant. Corse. VERRUCULUS RTTR.

II. Dent de l'art. 1 apicale.

Moyen, 1,5 m/m, brun; tête granuleuse, cannelure médiane étroite, obsolète, sauf entre les tubercules; fossettes oblongues et convergentes, isolées; antennes normales; art. 1 long, renflé, étranglé à la base, garni au sommet d'une épine assez longue penchée en dehors, recourbée en dedans; 2 sphérique; 3 très petit, sphérique; interm. transverses; tibias ant. ♂ faiblement dentés (fig. 12). Bulgarie, Auvergne? (Fig. 52) SIMONI RTTR.

Moyen, 1,5 m/m, rouge; tête variable de grosseur, brillante, ponctuée plus ou moins fortement, parfois presque granuleuse, à cannelure peu profonde, plate, en mortaise; fossettes isolées, rarement déversées jusqu'à la cannelure; vertex à très long sillon; antennes assez longues et grêles; art. 1 long et large, étranglé à la base, fortement bombé au milieu, échancré au-dessus et terminé au sommet, en avant, par une dent courte, obtuse et mousse; 2 en ovale large, à peine oblong; 3 petit, oblong; interm. monoliformes; tibias ant. ♂ faiblement échancrés à angle droit (fig. 11). Fr. mér. Alpes. (Fig. 53) LATEBROSUS RTTR.

Le même, ♂ cuisses fortes, tibias postérieurs un peu élargis et garnis de 6 denticules très fines; ♀ identique à celle du type. V. SERRIPES FVL.

(Nota. — M. V. Mayet nous a obligeamment offert une ♀ et communiqué un ♂. Nous avons constaté l'identité de l'antenne; mais nous n'avons pas pu vérifier les tibias postérieurs de peur d'accident.

Le même, cuisses très renflées, surtout les post. tibias post. larges, terminés, un peu avant le sommet, par une épine longue et aiguë (fig. 17). ♀ identique à celle du type. V. SPISSIPES CROISS.

5e Groupe.

ART. 1 PARTICULIER ARMÉ, 2 NORMAL.

I. Art. 2, foliforme ou cordiforme, à aile ant. plus ou moins saillante.

Moyen 1,5 m/m, rouge ou rouge-brun; proth. plus ou moins fortement ponctué ou lisse; tête rugueuse; antennes normales; art. 1 presque carré, vu de face et bien étalé à plat; de 3/4 il semble très étranglé à la base et la pointe saillit énergiquement (fig. 57); cet article varie beaucoup d'aspect, de largeur et même de longueur, la pointe également; 2 cordiforme, arrondi; 3 oblong, petit, étranglé à la base; interm. monoliformes; tibias ant. ♂ inermes. Alpes, Italie, Hongrie. (Fig. 57-58-59) GROUVELLEI RTTR.

Le même, à cuisses fortes ♂ et tibias larges; tibias ant. ♂ légèrement échancrés en dent aiguë (fig. 12). V. PODAGRICUS.

Moyen. 1,5 m/m, rouge unicolore, parfois foncé; antennes normales; art 1 ♂ oblong, plus ou moins arrondi au sommet, et muni vers le milieu d'une saillie plus ou moins aiguë; le reste comme Grouvellei; cuisses ♂ fortes; tibias ant. ♂ élargis,

profondément échancrés en creux, dent très aiguë (fig. 10). Pyrénées. (Fig. 61) SHARPI SLCY.

Le même, un peu plus petit, rouge, élytres brunes; arrière-corps plus arrondi et plus convexe, plus fortement ponctué; cuisses ♂ post. renflées, mais variables; tibias ant. ♂ étroits, à peine sinués, à dent non détachée, petite, parfois nulle ou indiquée par un simple petit point noir (fig. 12). Auvergne.

V. DESBROCHERSI CROISS.

Nota. — On voit par les dessins combien est variable l'antenne de *Grouvellei* (fig. 57, 58, 59). Or, nous trouvons une variation non moins considérable dans le *Sharpi* (fig. 60 et 61). On a fait une espèce particulière de la forme 60, *B. Mulsanti* Ksw. Mais ayant vérifié des centaines d'exemplaires, nous avons constaté que le *Sharpi* revêtait toutes les formes (57-61). Les deux dernières seules (61) sont particulières aux *Sharpi* et *Desbrochersi*. Les pattes sont constantes cependant. En somme, toutes ces variétés : *Grouvellei, sculpticollis, Sharpi, Mulsanti* et *Desbrochersi* ne sont que des races d'une même espèce, exactement comme *latebrosus, blandus, spissipes, Ravouxi* et *serripes*. Si, au contraire, on persiste à considérer les fluctuations des pattes comme caractères spécifiques, nous arriverons à une multiplicité inextricable d'espèces.

Moyen, 1,3 m/m, trapu, brun; antennes normales; art. 1, 2 fois long comme large, faiblement renflé au sommet, muni un peu au-dessus du milieu, en avant, d'une longue épine courbe et acérée; 2 presque sécuriforme, à aile ant. mousse, parfois plus longue et plus aiguë, long comme large, presque moitié de 1, presque aussi large; 3 oblong, petit, étranglé à la base; interm. monoliformes (7-8 subtransverses); tibias ant. ♂ largement échancrés en creux à dent aiguë (fig. 10); cuisses fortes. Europe.

(Fig. 62-63) FEMORATUS AUBÉ.

Le même, à cuisses simples ♂. Carpathes. WEISEI SLCY.

Moyen, 1,3 m/m, brun; antennes normales; art. 1 un peu plus long que large, profondément déprimé dans presque toute sa longueur; au sommet ant. une petite saillie; 2 à peu près carré à aile ant. arrondie; 3 oblong, étranglé à la base; 4-6 monoliformes; 6-8 subtransverses; cuisses normales; tibias ant. dentés (fig. 11). Valais. (Fig. 64) SCULPTICORNIS GUILL.

Moyen, 1, 2 m/m, brun, plus ou moins foncé; antennes normales; art. 1 long et large, étranglé à la base, renflé un peu au-dessus du milieu, puis échancré et enfin garni à l'angle apical ant. d'une dent courte et obtuse; 2 cordiforme à aile ant. saillante; 3 oblong petit, étranglé à la base; interm. subtransverses; tibias ant. ♂ assez fortement échancrés à angle droit, dent obtuse (fig. 11). Europe. (Fig. 65) BULBIFER RECHB.

Le même, un peu plus petit, moins foncé, antennes plus grêles. (Fig. 66) V. ŒLISTŒ RTTR.

Moyen, 1, 4 m/m, brun; antennes normales; art. 1 ♂, renflé au sommet, angle apical ant. garni d'une très petite épine; 2 arrondi,

à aile ant. finement dentée; tibias ant. ♂ à peine sinués, inermes; cuisses simples. Europe. (Fig. 67) CLAVICORNIS PANZ.

Le même, cuisses fortes; tibias ant. ♂ assez fortement échancrées en dent aiguë (fig. 10). V. INFLATIPES RTTR.

II. Art. 2 pédiforme.

Moyen, 1,1 à 1,2 m/m, rouge-clair ou testacé; antennes normales assez robustes; art. 1 assez court, fortement renflé au milieu en saillie obtuse; 2 assez petit, globuleux, avançant en cou-de-pied; 3 long comme large, très petit, étranglé à la base; interm. subtransverses; tibias ant. ♂ inermes. (Fig. 68) PYRENŒUS SLCY.

Le même, un peu p'us grand et plus foncé, cuisses fortes; tibias ent. dentés (fig. 12). V. NORMANNUS SLCY.

(Nota. — Le premier semble appartenir à la Fr. or., le deuxième à la Fr. occ.; mais tous deux sont pyrénéens).

Moyen, 1,3 m/m, rouge; tête bombée, mate, sans cannelure; antennes courtes et robustes; art. 1 ♂ extrêmement court, entièrement masqué par le tubercule, carré, angle apical interne arrondi, l'externe aigu; 2 en triangle, à cou-de-pied très élevé; 3, très petit, long comme large; interm. subtransverses; tibias ant ♂ parfois inermes, parfois très finement dentés. St-Min-Lantosque. (Fig. 69) GALLICUS RTTR.

III. Art. 2 sécuriforme.

Moyen, 1,3 m/m, trapu, brun, prothorax souvent plus clair, mais tête toujours noire; antennes courtes et robustes; art. 1 assez court, carré, à sommet légèrement arrondi, l'angle apical antérieur muni d'une petite dent aiguë, parfois absente; 2 presque aussi long que 1, beaucoup plus large, à bord ant. tranchant; 3 et interm. subtransverses; tibias ant. ♂ inermes. Alp.-Mar. Savoie. (Fig. 70) COLLARIS BAUDI.

6e Groupe.

ART. 1 CYLINDRIQUE, 2 PARTICULIER.

I. Art. 2 pédiforme.

Petit, 1,1 à 1,2 m/m, trapu, brun-foncé; antennes normales; art. 1 oblong; 2 moitié en longueur, double en largeur de 1; 3 petit, long comme large, étranglé à la base; interm. subtransverses (7-8 transverses); tibias ant. ♂, échancrés en creux, à dent aiguë (fig. 10); cuisses ♂ fortes. Europe (fig. 71). NODICORNIS AUBÉ.

II. Art. 2 sécuriforme, denté au sommet.

Petit, 1 m/m, brun; antennes courtes; art. 1 oblong; 2 carré, un peu plus large que 1, l'angle apical ant. muni d'une petite dent; 3 long comme large, petit, étranglé à la base; interm. subtransverses; tibias ant. ♂, inermes. Europe (fig. 72-73). DISTINCTUS CHAUD.

Petit, 1 m/m, brun, parfois rouge à élytres brunes; antennes courtes et robustes; art. 1 oblong; 2 presque carré, l'angle apical interne pointu, l'inférieur mousse; interm. transverses; tibias ant. ♂, inermes. Europe (fig. 74). SECURIGER RCHB.

Petit, 1 m/m, rouge plus ou moins foncé; antennes courtes; art. 1 oblong; 2 aussi long, un peu plus large que 1, l'angle

interne-inférieur mousse, l'apical en pointe longue et aiguë (base parfois élargie, hache à lame rentrante); interm. transverses; tibias ant. ♂, inermes. Europe (fig. 75). ACUTANGULUS RTTR.

Petit, $1^{m}/_{m}$, brun, antennes courtes; art. 1 à peine oblong; 2 en lame rentrante, en croissant, les angles aigus; interm. transverses; tibias ant. ♂, inermes. Europe (fig. 76). BURELLI DENNY.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche III.

FIG.	
1.	Sympiezocera Laurasi Luc.
2.	— Corsica Croiss.
3.	Bythinus splendidus Croiss.
4.	Art. 1-3 de B. splendidus.
5.	Fémur ant. de B. splendidus.
6.	— interm. —
7.	— post. —
8.	Tête de Bythinus, vue de profil.
9.	— — — face.
10-11-12.	Tibias ant. ♂ dentés.
13.	— ♂ ♀ normaux.
14.	Patte post. ♂ ♀ grêle.
15.	— ♂ ♀ normale.
16.	— ♂ forte.
17.	— ♂ renflée (B. spissipes).
18.	Patte ant. normale denticulée.
19.	— *myrmido* ♂.
20.	— Koziorowiczi ♂.
21.	— Gladiator ♂ face.
22.	— — ♂ profil.
23.	— dentimanus ♂.
—	— odontomerus (Slcy).
24.	Art. 1-3 M. Gladiator ♀.
25.	— — ♂ face.
26.	— — ♂ profil.
27.	— Revelieri.
28.	— Mariæ ♂.
29.	— — ♀.
30.	— maritimus ♂.
31.	— — ♀.
32.	— Ludyi ♂.
33.	— — ♀.
34.	— myrmido.
—	— Omessœ (Slcy).
35.	— nanus (Slcy).

Planche IV.

FIG.	
36.	Art. 1-3 B. simplex ♂ face.
37.	— — ♀ profil.
38.	— Baudueri ♂.
39.	— Fauconneti ♂ face.
—	— V. Grilati.
40.	— — ♂ ♀ profil.
41.	— pedator ♂.
42.	Art. 1-3 B. Pandellei ♂.
43.	— Cocles ♂.
44.	— Picteti ♂.
—	— Marthœ.
45.	— Antonii ♂ face.
46.	— — ♂ profil.
47.	— validus ♂.
48.	— Allobrox ♂.
49.	— nigripennis ♂.
50.	— Saulcyi ♂.
51.	— Curtisi ♂.
—	— V. Hungaricus.
52.	— Simoni ♂.
53.	— latebrosus ♂.
—	— blandus.
—	— V. serripes.
—	— V. spissipes.
—	— Ravouxi.
54.	— crassicornis ♂.
—	— Chaudoiri.
55.	— Argodi ♂.
56.	— puncticollis ♂.
57-59.	— Grouvellei ♂.
—	— sculpticollis.
60-61.	— Sharpi ♂.
—	— Mulsanti ♂.
62.	— femoratus ♂ face.
63.	— — ♂ profil.
—	— V. Weisei.
64.	— sculpticornis ♂.
65.	— bulbifer ♂.
—	— Italicus.
66.	— V. Ælistœ ♂.
67.	— clavicornis ♂.
—	— V. Inflatipes.
68.	— Pyrenœus ♂.
—	— V. Normannus.
—	— montivagus.
69.	— Gallicus ♂.
70.	— collaris ♂.
71.	— nodicornis ♂.
72.	— distinctus ♂.
73.	— — ♀.
74.	— securiger ♂.
75.	— acutangulus ♂.
76.	— Burelli ♂.
—	— lunicollis.

Le Propriétaire-Gérant : G. CHÉRON.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

N[os] 10, 11 et 12. Revue Mensuelle JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU D[r] A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Payable en un Mandat à l'ordre de M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris

Paris et Départements...... 7 francs. || Étranger.................... 8 francs.

Les Abonnements partent du 1[er] Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

AVIS

Nous publierons dans un de nos prochains numéros le compte rendu des séances de la *Société Entomologique de France* des 25 mars, 8 et 22 avril, 13 et 27 mai, 10 et 14 juin, 8 et 22 juillet.

La Direction tient à la disposition de tous les Entomologistes, même non abonnés au *Coléoptériste*, la traduction des *Erotylides* et *Cryptophagides*. Elle se fera un plaisir de leur offrir les numéros du journal qui contiennent ce travail.

Nous continuerons à publier, comme précédemment, les offres d'échanges qui nous viendront de nos Abonnés.

Pour rendre *Le Coléoptériste* aussi intéressant que possible, nous avons décidé de fonder un prix annuel de 200 fr., qui sera décerné chaque année au meilleur travail publié dans ce journal. Nous donnerons prochainement tous les renseignements nécessaires

La Direction.

COMITÉ D'ÉTUDES

H. du Buysson, à Broût-Vernet (Allier). *Elatérides* d'Europe et confins.

Carret (abbé), professeur aux Chartreux, Lyon. *Carabiques.*

G. Chéron, 30, rue Duret, à Paris. *Aphodiides* et *Mylabrides* d'Europe et circa.

A. Chobaut, 4, rue Dorée, à Avignon. *Anthicides, Mordellides, Rhipiphorides, Meloïdes* et *Œdemerides* d'Europe.

J. Croissandeau, à Orléans. *Pselaphides* d'Europe et *Scydmaenides* du globe.

L. Gavoy, 5 *bis*, rue de la Préfecture, à Carcassonne (Aude). *Lamellicornes.*

A. Lapeyre, faubourg El Kantara, à Constantine (Algérie). *Méloïdes* d'Europe et circa.

C.-E. Leprieur, 38, rue des Écoles, à Paris. *Hydrocanthares* et *Histérides.*

J. Minsmer, capitaine au 142e de ligne, à Mende (Lozère). *Longicornes* de France.

E. Olivier, à Moulins. *Lampyrides* d'Europe et circa.

M. Pic, à Digoin (Saône-et-Loire). *Longicornes* d'Europe et circa.

Sicard (Dr), à Albi (Tarn). *Coccinellides* de France.

Messieurs et honorés collègues,

Permettez-moi de ne pas répondre individuellement par la poste aux lettres que certains de vous m'ont adressées. C'est par la voie de ce journal que je vais vous expliquer les motifs qui me firent créer *Le Coléoptériste* et par suite de quelles circonstances il fut appelé, bien malgré moi, à être un journal de polémique. J'espère que vous trouverez dans mes explications une réponse aux questions faites et que l'exposé du programme que je me suis tracé ne vous déplaira pas.

Quand j'ai fondé ce journal, j'ai cherché à le mettre à la portée de tous ; j'ai voulu qu'il n'ennuyât personne, et, dans ces conditions, je ne pouvais pas faire uniquement de la haute science. Mes intentions n'ont sans doute pas été comprises par tous mes collègues, car j'ai rencontré quelques esprits inquiets qui ont pris à tâche de dénigrer une publication qui ne s'adressait pas à eux. Je ne relèverai pas ici, ne voulant pas faire de personnalités, toutes les petites vilenies que j'aurais pu enregistrer. Je m'en console aisément, car pour deux collègues hostiles, j'en ai trouvé des centaines qui approuvent cette même publication.

Le Coléoptériste n'est pas un journal qui représente une coterie ; il appartient à tous. Tout entomologiste a le droit d'y développer ses idées et d'y défendre ses opinions ; c'est une tribune d'où chacun peut se faire entendre.

Il n'est donc pas étonnant que grand nombre de nos collègues, ennuyés et énervés d'avoir toujours été à la merci de sociétés qui n'ont inséré de leurs travaux que ce qui ne froissait pas les idées préconçues ou trop étroites de certains membres dont la prépondérance s'exerçait à leur profit personnel, aient voulu s'affranchir de cette tutelle. Ils l'ont fait bien vite dès qu'ils ont été certains de trouver dans *Le Coléoptériste* une publication disposée à les aider à faire avancer notre chère science.

Les polémiques ne sont pas faites pour nous déplaire ; c'est par la discussion que nous serons fixés sur la valeur scientifique de

certains de nos collègues qui s'arrogent le droit de rejeter comme mauvais tout ce qui ne vient pas d'eux. Dans la lutte, les maîtres d'aujourd'hui perdront peut-être un peu de leur prestige, mais l'entomologie y gagnera.

La seule chose que je recommande avec instance à mes collègues, c'est de n'employer dans leurs discussions que des formes courtoises et de ne jamais sortir du terrain scientifique.

Je suis prêt à publier dans *Le Coléoptériste*, tous les travaux, si importants soient-ils, qu'on voudra bien m'adresser. Le nombre de pages sera doublé et triplé quand ce sera nécessaire et je prends à ma charge l'exécution des planches jointes aux manuscrits.

Les traductions des *Bestimmungs-Tabellen*, dont la publication avait été commencée dans la *Revue du Bourbonnais*, paraîtront désormais dans *Le Coléoptériste*. Nous continuerons par les *Cryptophagidæ*.

Je puis assurer mes collègues que *Le Coléoptériste* paraîtra à l'avenir avec plus d'exactitude et que tous mes soins tendront à le rendre aussi intéressant que possible.

Permettez-moi, messieurs et chers collègues, de vous assurer de mes sentiments dévoués et de mon vif désir d'obtenir toujours votre approbation.

G. Chéron.

FINIS CORONAT OPUS

Nous irons vous chercher
jusqu'en votre repaire!
GAMBETTA.

Nos études sur les *Pselaphidœ* et *Scydmœnidœ* nous ont, dès longtemps, habitué à regarder les micros et persuadé qu'avec de bons instruments ils étaient aussi faciles à étudier que les gros. Malheureusement leur préparation laisse souvent à désirer et l'ennui des opérations qui découlent de cette défectuosité fait reculer bien des déterminateurs.

Quand il s'agit de mettre un nom ancien à un insecte, une erreur ne tire pas à grande conséquence. Mais lorsqu'un auteur entreprend de décrire une espèce nouvelle, et surtout de rédiger une monographie, il devrait s'imposer une méthode rationnelle et absolue ; en un mot, ne rien bâcler.

Plus il est fort, ou reconnu comme tel, ce qui revient au même, plus son travail s'imposera et plus les lacunes et les erreurs se perpétueront. Il en résultera, trop souvent aussi, que moins l'auteur sera discuté et plus il se négligera, vivant sur sa réputation, et que plus il deviendra vulnérable et moins il voudra le reconnaître.

En un mot il pontifiera. Et alors anathème sur tous ceux qui ne s'aplatiront pas assez devant Sa Grandeur.

Nous n'avons pas l'échine souple, c'est notre moindre défaut.

Extrêmement sceptique, nous avons eu le tort impardonnable de ne pas accepter comme parole d'Évangile tous les dires de M. Fauvel. Céans il nous a déclaré la guerre. Dans un article qui restera légendaire, il nous a foudroyé. Mais les pétards ne nous font pas peur et les Capitaines-Fracasses nous ont toujours fait rire.

Nous lui avons répondu. Il nous a injurié. Nous lui avons mis sous les yeux ses propres erreurs. Alors il a eu recours à la roublardise. Il a inondé nos collègues de cartes-postales où il décrète que nous ne sommes qu'un âne et que le dernier des élèves de l'école primaire en sait plus long que nous. (Nous n'inventons rien.) Il est allé jusqu'aux bassesses pour obtenir du directeur du *Coléoptériste* qu'on refusât nos articles.

Puis il s'est mis modestement à nous donner des leçons *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

Nous nous sommes contenté de lui prouver qu'il avait encore beaucoup à apprendre, comme tout le monde.

Il nous a accusé d'être un pseudo-spécialiste en *Scydmœnidœ,* « puisque nous n'en connaissons pas la bibliographie ». Il avance là encore, avec son ordinaire aplomb, une chose qu'il ignore.

Nous avons collationné les publications. Nous y avons même recueilli une perle. M. Schaufuss répond à M. Fauvel à peu près ceci :

« Vous me reprochez d'avoir pris pour des Psélaphiens de petits Staphylins du « genre *Edaphus*. J'ai eu tort; mais est-ce bien à vous de me critiquer à ce sujet? « Dernièrement, vous m'avez offert, à titre gracieux, un superbe Psélaphien. Il « me laissa froid. Je le soumis à M. Raffray qui me le renvoya en disant : « Ça « un Psélaphien, c'est un Staphylin. »

M. Fauvel se l'est tenu pour dit.

Il a enfin abordé contre nous la question scientifique. C'est par là qu'il aurait dû commencer. Il nous a reproché d'avoir embrouillé un groupe des *Bythinus;* nous avons riposté par une étude du genre.

Puis il termine pontificalement : « S'il veut qu'on le prenne au sérieux, qu'il « nous donne, *s'il en est capable,* des descriptions bien faites! »

Nous sommes sensible aux reproches. C'est notre moindre qualité. Et comme nous tenons à nous perfectionner, nous avons pris pour modèle ses trois dernières descriptions, et nous nous sommes mis à les étudier consciencieusement.

La première : *Bythinus serripes,* nous surprit. L'auteur collait sa nouvelle espèce aux *Baudueri* et *Grilati* qui en sont fort éloignés. Il n'avait pas vu la dent apicale du premier article antennaire.

Évidemment, il y avait une paille dans son *œil entomologique*

Mais nous le voyons depuis trop longtemps patauger dans les *Pselaphidœ, Scydmœnidœ, Cucujidœ,* etc., c'est-à-dire dans tout ce qu'il ne connaît pas, pour nous arrêter à une pareille vétille. Il était tombé, une fois de plus, dans le travers des gens qui veulent tout connaître et avait commis une gaffe. Une de plus..., une de moins...

Heureusement nous avions de quoi nous rattraper : deux descriptions de Staphylins! *Fauvelius pater Staphylinorum, amen!* Là, au moins, nous allions trouver un cliché incomparable, une description-type, notre guide-âne enfin.

Et nous voilà épluchant mot à mot ses deux chefs-d'œuvre.

Mais plus nous allions, et plus nous nous frottions les yeux, et moins nous voyions clair, ou, si vous préférez, plus ce que nous voyions nous semblait étrange et incompréhensible : « Comment, disions-nous, Fauvel, ce n'est pas « possible!... Mais non, c'est nous... Revoyons encore... ».

A la dixième vérification, il fallut se rendre à l'évidence. C'est fort pourtant. Jugez un peu, messieurs!

S'appeler Fauvel, le maître des maîtres, *Pontifex maximus,* décrire en même temps deux Staphylins du même genre et ne pas s'apercevoir que l'un a onze articles antennaires et l'autre dix! C'était tellement phénoménal que nous fûmes obligé de saisir notre flacon d'éther.

Eh bien, le croiriez-vous? L'examen des mirifiques descriptions Fauvélianesques nous réservait encore plus fort. Enfoncé, Nicolet!

M. Fauvel a décrit trois *Leptotyphlus.* Les deux derniers, ils les a étudiés à l'apogée de sa gloire. A ce degré-là, le *Vulgum pecus* ne compte plus. On sait (comme il le dit si gaillardement) qu'il n'y a personne *pour regarder derrière.* On travaille un peu par dessous la jambe. Mais il fut un temps où on était tenu à plus de circonspection, où il fallait s'observer, le temps où on bousculait les excellents collègues pour prendre leur place et où on pesait chaque terme. C'est à cette époque idéale et déjà lointaine que M. Fauvel décrivait son *L. sublœvis.*

Nous cherchons la description et nous constatons que l'auteur y décrit minutieusement, sans en omettre un seul, à grand renfort d'adjectifs plus savants les uns que les autres, les onze articles antennaires d'un insecte qui n'en a que dix!!

Nous voilà désormais fixé. M. Fauvel ne se gêne pas. Selon les besoins et les circonstances, il met des yeux aux Staphylins aveugles ou leur ajoute un article aux antennes.

Obligé de recommencer l'étude des *Leptotyphlus,* puisque M. Fauvel ne s'est pas aperçu que le caractère capital de ce groupe était les antennes, nous offrons la primeur de notre petite monographie aux lecteurs du *Coléoptériste.*

Nous sommes en présence de deux groupes bien distincts : le premier a des antennes de onze articles, le deuxième de dix.

Nous avons donc été obligé de créer un genre nouveau, ou sous-genre, et nous sommes heureux de le dédier à M. Fauvel lui-même, qui possède seul l'œil entomologique. Ce genre sera : *Entomoculia.* Le mot n'est peut-être pas forgé selon les règles sacramentelles; mais il nous plaît et cela nous suffit, au même titre que *Trimium, Vulda, Berlara* et tant d'autres. Il est probable qu'il ne plaira pas à M. Fauvel; mais ce que ça nous est égal !

ÉTUDE SUR LES LEPTOTYPHLINI

Par J. CROISSANDEAU.

Le genre *Leptotyphlus* se composait, jusqu'à ce jour, de cinq espèces : *exilis* Rey; *sublævis* Fvl; *cribosus* Fvl; *Grouvellei* Fvl et *Revelieri* Slcy.

M. Fauvel a réuni les deux premiers, malgré les protestations de M. de Saulcy, qu'il ne manque jamais d'attaquer depuis qu'il le sait malade et dans l'impossibilité de répondre. Mais, si fort soit-on, nul n'est complet, et il manquera toujours quelque chose à M. Fauvel « sous la gauche mamelle », comme dit le poète. L'œil, si entomologique qu'il puisse être, ne saurait suppléer à tous les organes.

Où donc est le temps, grand Dieu ! où M. Fauvel *s'honorait* de l'amitié de ce savant, où il nous donnait du « mon cher ami » gros comme le bras? Mais, hélas ! si M. Fauvel a eu et aura toujours (nous l'espérons pour lui) de nombreux amis, cet égoïste n'a jamais été et ne sera jamais l'ami de personne.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en droit de mettre en suspicion la synonymie des *L. exilis* et *sublævis.* Puisque M. Fauvel n'a pas su compter les articles antennaires de *L. sublævis,* rien ne nous prouve qu'il a bien vu ceux de *exilis.* Jusqu'à preuve du contraire, nous continuerons à considérer ce dernier comme valable. Tout nous autorise, en effet, surtout la description, à croire que l'espèce pyrénéenne n'est pas la même que l'espèce corse. C'est également l'avis de M. V. Mayet, l'inventeur.

Une dernière observation : M. Fauvel, dans sa description de *L. sublævis,* indique le premier article comme très gros et *très long.* Il n'est guère plus long que le deuxième. Tous les *Leptotyphlini* possèdent sur le front deux carènes antennifères qui ne doivent pas être comprises dans la longueur du premier article.

Ne connaissant pas *L. exilis,* nous n'avons pas le droit de le classer arbitrairement dans les *Entomoculia* à antennes de dix articles.

Le genre *Leptotyphlus* ayant été fondé sur des insectes à onze articles antennaires, nous sommes obligé de conserver ce nom aux espèces qui y correspondent. Si l'erreur reconnue, déclassant l'espèce, doit entraîner le déclassement du genre, on devra dire : *Entomoculia* pour les antennes de 11 articles, et *Leptotyphlus* pour les antennes de 10 articles.

TABLEAU DES LEPTOTYPHLINI (Pl. V)

I. Antennes plus longues de 11 articles. LEPTOTYPHLUS. 1
II. — courtes de 10 — ENTOMOCULIA. 5

Leptotyphlus.

Petit, testacé, étroit; tête à peu près carrée, proth. trapézoïdal, long, étranglé à la base, bisillonné longitudinalement; antennes à massue de 4 ou 5 articles. 1 m/m. Pyr. **1.** EXILIS REY.

Plus grand, plus large, rouge; tête et proth. ovales, lisses; antennes longues (fig. 7); art. 1 oblong, cylindrique; 2 oblong, à peu près cylindrique, étranglé à la base, assez variable; 3-4 globuleux, un peu oblongs; 5 un peu plus long que 3 et 4; 6 sphérique, plus petit que 5 et 7; 7 globuleux, long comme 5, mais plus gros; 8 plus large que 7, transverse; 9-10 larges et épais, transverses; 11 piriforme, obtus. Massue de 3 art., 1,2 m/m. Corse. (Fig. 1). **2.** REVELIERI SLCY.

Le plus grand de tous, rouge, large, parallèle, peu étranglé au milieu; tête un peu rétrécie en avant, puis brusquement étranglée à l'épistôme. Tête criblée de gros points; proth. presque carré, un peu plus long que la tête, moins fortement ponctué; élytres moins fortement encore; antennes de longueur moyenne (fig. 8), hérissées de poils épais, drus et noirs (beaucoup plus forts et plus denses que chez les autres espèces); massue de 3 art. assez nettement détachée. Tous les art. sont apairés, sauf le 11°, naturellement; art. 1 oblong, cylindrique; 2 oblong, étranglé à la base; 3-4 plus petits, sphériques, égaux; 5-6 un peu plus gros; 7-8 plus larges, transverses : 9-10 plus larges encore et plus épais, transverses; 11 piriforme, écrasé, à peine long comme 9-10 réunis, 1,5 m/m. Nice. (Fig. 2). **3.** CRIBROSUS FVL.

Moyen, large, étranglé au milieu; tête longue comme large, arrondie sur les côtés, fortement rétrécie au sommet, légèrement à la base; crâne profondément déprimé en U; proth. aussi large que la tête, arrondi sur les côtés, légèrement rétréci au sommet, fortement étranglé et profondément bisillonné à la base; élytres, proth. et tête brillants, mais finement ponctués; antennes massives (fig. 9), de longueur moyenne, à massue de 4 art. confusément détachée; art. 1 oblong, 2 à peu près égal, un peu rétréci au sommet, fortement étranglé à la base; 3-4 plus étroits, sphériques, égaux; 5-6 plus larges, subtransverses; 7 court, un peu plus large, transverse; 8 plus large encore, transverse; 9 le plus large de tous, transverse (7-9 lenticulaires); 10 plus étroit que le 9, transverse, parallèle; 11 piriforme, beaucoup plus étroit que 10, écrasé, moins long que 9-10 réunis. Long. 1,3 m/m. Corse, Omessa. (Fig. 3). **4.** SAULCYI N. SP.

Entomoculia.

Petit, testacé, étroit, étranglé au milieu; tête carrée, bisillonnée en avant, bifovéolée; proth. plus long que la

tête, aussi large au sommet, très étranglé à la base, creusé dans presque toute sa longueur de deux sillons variables, souvent très profonds, s'amincissant de bas en haut et tellement larges en bas qu'ils affectent parfois les côtés; élytres un tiers moins longues que le proth., aussi larges au sommet que celui-ci, très étranglées à la base; tête, proth. et élytres finement ponctués, mais brillants; antennes à massue de 3 art. (fig. 6) nettement détachée; art. 1 oblong; 2 à peu près de même longueur, étranglé à la base; 3-5 plus étroits, transverses; 6-7 plus larges que 3-5, larges comme 1-2, transverses; 8-9 beaucoup plus larges que 6-7, transverses; 10 piriforme, large au moins comme 8-9, faiblement acuminé, long comme 7-9 réunis (3-9 lenticulaires). Long., 1 m/m. Corse. (Fig. 4). **5.** SUBLÆVIS FVL.

Petit, testacé, étroit, exactement semblable à *Sublœvis,* mais à tête, proth. et élytres lisses, imponctués. Tête également bifovéolée, mais moins profondément, à sillons divergents; proth. également bisillonné, mais obsolètement. Nous ne connaissons pas l'exemplaire de M. Fauvel; mais tous les nôtres possèdent des élytres identiques au *Sublœvis,* aussi larges *au moins;* antennes à massue de 2 art. (fig. 10); 1 oblong; 2 à peu près de même longueur, tantôt comme *Sublœvis,* tantôt (de profil probablement) échancré à la base, en dedans; 3-4 plus étroits, transverses; 5 plus large et plus épais, transverse; 6 subtransverse, très petit; 7-8 transverses, larges; 9 beaucoup plus large encore, transverse; 10 piriforme, de la largeur de 9, faiblement acuminé, long comme 7-9 réunis (7-9 lenticulaires). 1,1 m/m. Nice. (Fig. 5). **6.** GROUVELLEI FVL.

***

CONCLUSIONS

M. Fauvel, pour une malheureuse espèce de *Cephennium,* s'est mis dans un bien mauvais cas. La vanité est mauvaise conseillère. Il s'était vanté, près des fidèles de sa petite église, de ne faire qu'une bouchée de notre mince personnalité. Nous nous sommes mis en travers et le morceau n'a pu passer.

Dans cette campagne, notre actif étant nul, nous n'avions rien à perdre M. Fauvel n'avait rien à gagner. Il doit reconnaître aujourd'hui combien il est dangereux de faire toujours de l'esprit aux dépens des autres (surtout quand ils sont vos amis) et que son *falsum collum* l'a mené plus loin qu'il ne pensait; ce carcan l'étrangle aujourd'hui.

Peut-être eût-il mieux valu, pour lui, avant de tenter une si hasardeuse aventure, de suivre notre conseil et de se *garder à carreau.* Il nous a traité dédaigneusement de *gascon* et a passé outre.

Nous renouvellerons notre axiome :

Quand on a eu l'infortune de commettre des bourdes de ce calibre-là, on devrait avoir un peu plus de condescendance pour de pauvres collègues qui n'ont qu'un tort, celui de n'avoir point d'esprit.

APHORISMES

Quand on possède un organe aussi précieux que l'*œil entomologique,* éviter de se mettre le doigt dedans.

La Sagesse des nations.

***

Morveus ne doibt mocher les aultres.

ROMANT DU RENART.

***

Ne crois jamais que tu es un homme supérieur, ni ceux qui te le diront; tu t'éviteras ainsi, dans l'avenir, de cruelles déceptions.

CONFUCIUS.

***

Si tu as un ami, fais tout pour conserver son affection; car tel qui ne te peut nul bien, te pourrait beaucoup de mal.

SAKOUNTALA.

***

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même.

LA FONTAINE.

***

— *Quod erat demonstrandum.*

Orléans, 25 juin 1891.

DELENDA n. gen.,

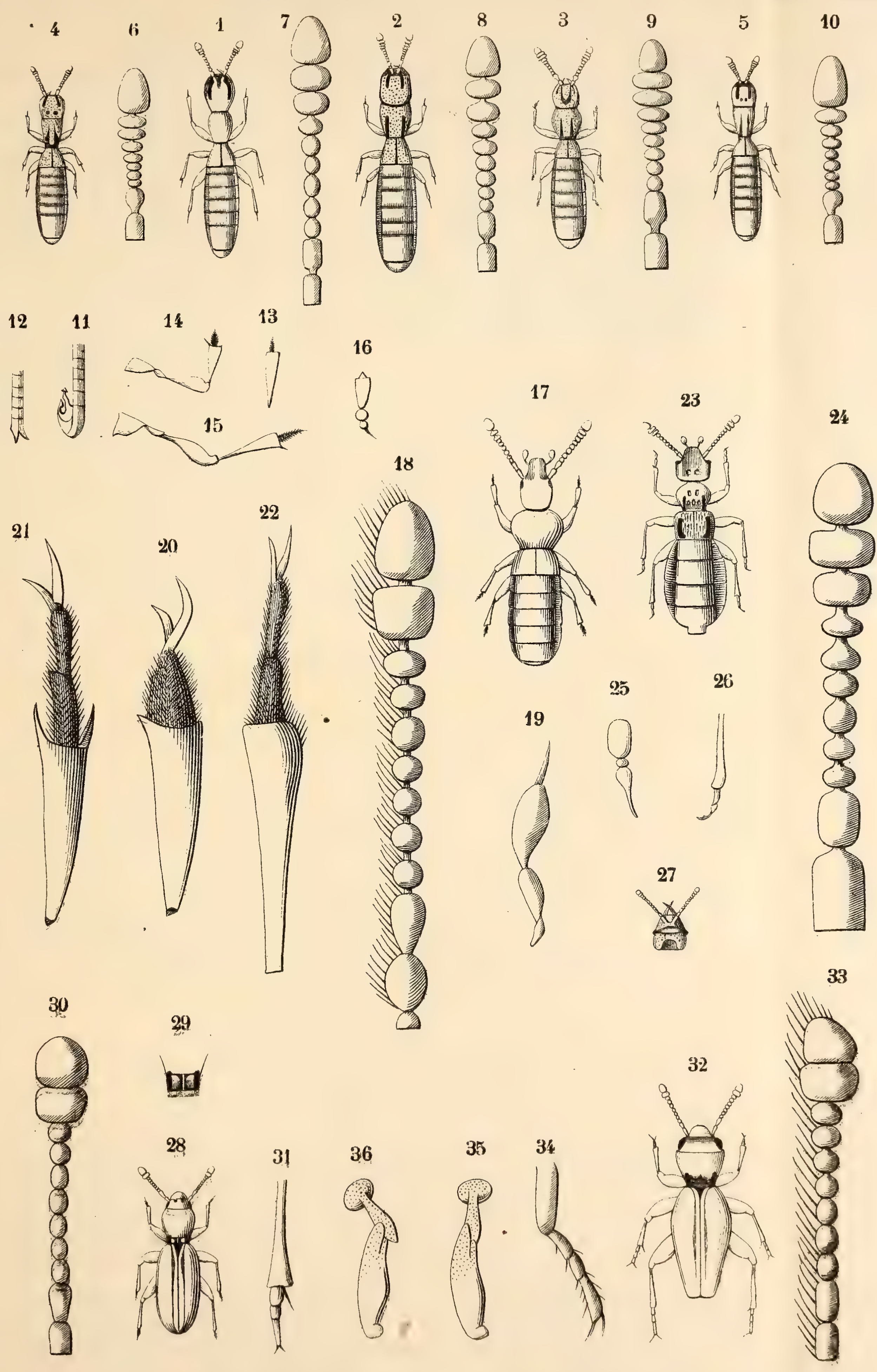
par J. CROISSANDEAU.

Ce genre sert de passage entre *Faronus* et *Euplectus.* Les hanches intermédiaires sont très petites et coniques. Les joues sont parallèles, les angles postérieurs de la tête arrondis, non mucronés; les tarses n'ont qu'un seul crochet, et un autre rudimentaire, imperceptible (fig. 26.)

Carthago n. sp. (fig. 23, pl. V.)

Rouge unicolore, palpes et tarses jaunes, taille de *F. Lafertei.*

Avant-corps étroit, abdomen large. Tête carrée, brusquement rétrécie devant; yeux très petits; angles post. droits, arrondis; front profondément excavé, la dépression carrée se termine à sa base par deux fovéoles séparées par une petite élévation. Antennes courtes, à massue de trois articles (fig. 24); art. 1 cylindrique un tiers plus long que large; 2 plus petit, oblong; 3-4 plus petits que 2, subtransverses; 5 sphérique, aussi large que 3-4; 6-7 subtransverses; 8 transverse court; 9 plus large et beaucoup plus épais que 8, transverse; 10 plus large



Croissandeau, del.

encore et plus épais que 9; 11 oblong, à sommet arrondi, écrasé, court, moins large que 10, plus court que 9-10 réunis. Palpes à 3e art. terminal presque carré ; 2 spérique petit ; basal piriforme plus gros que 2, s'amincissant à la base en longue queue (fig. 25.)

Prothorax cordiforme, aussi large, un peu plus court que la tête, garni de deux fovéoles oblongues en plein disque, soulignées d'une dépression assez profonde composée de trois petites fovéoles anté-basales; de chaque côté partant des angles post., deux autres fovéoles oblongues et assez profondes. Elytres courtes, de la longueur du prothorax, un quart plus larges, à sillon latéral profond, et creusées de rugosités longues et denses; la suture s'y perd. Abdomen de quatre segments, plus large que les élytres et plus long que tout l'avant-corps. Pattes normales, courtes, inermes.

Dessous rouge unicolore; tête (fig. 27) profondément excavée à la base et ponctuée; barre transversale, dans la ligne des yeux, surmontée d'une gorge transversale lisse n'atteignant pas les bords. Deux carènes divergentes, arrondies, partent du milieu de cette gorge et aboutissent à la base des mâchoires. C'est à l'extrémité de ces carènes que sont insérées les antennes, au bord même de la tête; mâchoires longues et aiguës; hanches ant. fortes, oblongues, arrondies, légèrement sinuées; trochanters ant. petits, aigus; hanches interm. très petites, coniques; trochanters interm. longs et aigus; hanches post. longues; trochanters post. longs et aigus ; abdomen brillant, à ponctuation fine et dense.

Tout l'insecte est couvert, dessus et dessous, de poils extrêmement courts, fins et assez denses.

Longueur, 1,7‰. Asie mineure.

Cette espèce intéressante a été trouvée par M. Merkl, en Asie-Mineure, proche le berceau du pieux Enée.

Nous avions songé à lui donner un nom troyen, mais l'illustre historien-géographe Fauvel, a *surabondamment* démontré que Troie-la-Grant et Carthage-la-Superbe n'étaient qu'une seule et même cité, détruite entre les XIIIe et IIe siècles avant J.-C. par le roi Agamemnon et son lieutenant Scipion. C'est sur ses ruines que le fameux Æneas-Marius, fils d'Anchise et sept fois consul, EUT DES LAMENTATIONS demeurées célèbres.

Nous avons donc définitivement donné à cette espèce le nom qui lui convient.

HOLOPAROMECUS ARGODI n. sp.

Par J. Croissandeau (fig. 28 à 31).

Cette espèce pourrait fort bien n'être que le *H. niger;* elle est, en effet, dans l'ensemble de la description, conforme aux détails rédigés par le R. P. Belon.

Mais, sur certains points, elle ne concorde pas exactement.

Il est fort possible qu'un examen ultérieur, une comparaison avec les types, confirme la synonymie.

Nos exemplaires sont très petits, plus petits que nos moindres *niger* et *Lœwei*. C'est ce qui attira notre attention tout d'abord. Ils sont lisses, quand le *niger* est finement ponctué; mais la ponctuation n'est pas un caractère spécifique, pas plus que la taille. Ils sont de Grèce.

Restent les antennes et les tarses. Nous les avons dessinés, au microscope, à 80 diamètres.

Comme le monographe n'a parlé que très superficiellement de ces organes, nous le prions de les examiner à loisir et de maintenir notre espèce ou de la supprimer, s'il le juge nécessaire.

Les dessins n'en seront pas moins fort utiles pour ceux qui s'intéressent à cette famille.

HOLOPAROMECUS BEAUCHENEI n. sp.

Par J. Croissandeau (fig. 32-34).

Taille et facies du *Beloni*, rouge unicolore, très peu convexe; parallèle; tête large, un peu plus étroite que le prothorax, courte, yeux gros; front séparé de l'épistome par une large gouttière transversale; antennes normales de onze articles, suivant figure 33.

Prothorax cordiforme, régulièrement arqué sur les côtés, sa plus grande largeur au sommet, très étranglé à la base; angles ant. droits; base garnie de quatre fovéoles, dont deux latérales oblongues et profondes et deux médianes rondes et beaucoup plus petites, logées dans une dépression transversale.

Élytres plus larges à la base que la base du prothorax, élargies un peu avant le milieu, presque en losange et tronquées aux deux bouts; épaules carrées; repli huméral à peine marqué; écusson triangulaire petit; deux stries juxta-suturales peu profondes et atténuées au sommet. Pattes courtes et robustes; tibias ant. et interm. normaux, post. sinués.

Metasternum profondément creusé dans toute sa longueur.

Un seul ex. trouvé parmi des *scydmœnides* du Tonkin, que nous a gracieusement offerts notre collègue et ami le lieutenant de Beauchêne.

OBSERVATION AU SUJET DU **B. SPLENDIDUS** Croiss.

Lorsque nous avons décrit ce *Bythinus,* malgré une immersion de douze jours, l'insecte n'était pas encore complètement débarrassé de l'épaisse couche de colle qui l'engluait. Au risque de le voir se désagréger, nous lui fîmes subir un nouveau bain presque aussi prolongé. Nous ne savons quelle colle avait été employée, mais elle est à peu près insoluble dans l'eau comme dans l'alcool.

Les palpes se détachèrent, le prothorax se sépara de l'abdomen; mais le nettoyage s'effectua à peu près complètement. Avec mille précautions, nous pûmes le reconstituer dans une de nos cellules de cristal et procéder à un nouvel examen.

Il en résulte que toute la description est exacte, sauf pour les trochanters postérieurs qui nous avaient paru plus longs qu'ils ne sont réellement.

En somme, ils sont à peu près égaux aux intermédiaires; le sommet de la cuisse, scindé par une rainure, nous semblait le prolongement du trochanter, et une petite maculature transversale complétait l'illusion.

Nous rétablissons le dessin suivant les figures 35 et 36 de la planche V. La figure 7, planche III, doit être annulée.

Nous sommes peu favorable à la multiplicité des genres et nous ne croyons pas devoir séparer cette espèce des *Bythinus* vrais, malgré ce caractère.

PHLÆOCHARIS (SCOTODYTES) DIECKI Saulcy.

Ayant obtenu communication de l'unique exemplaire de cette espèce, nous l'avons, après nettoyage complet, préparé d'après notre méthode, en cellule de cristal, et dessiné dans tous ses détails.

De cette façon, le type unique se trouvera, pour ainsi dire, à l'abri de la destruction.

Il serait désirable que tous les insectes rares, surtout les micros, pussent être ainsi reproduits. Nous nous mettons à la disposition de nos collègues qui désireraient faire dessiner leurs espèces typiques, les grandes raretés, bien entendu.

J. CROISSANDEAU

BYTHINUS SHARPI.

M. Fauvel, dans le numéro 3 de sa Revue, affirme avoir pris le *B. Sharpi* au Lioran ainsi que TOUS CEUX DE SES COLLÈGUES qui ont chassé dans ces régions.

Nous affirmons, nous, qui avons chassé dans les mousses du Mont-Dore et du Lioran, que nous nous faisons expédier régulièrement, n'y avoir jamais trouvé le *Sharpi*, pas plus qu'AUCUN DES COLLÈGUES de M. Fauvel, qui nous ont communiqué leurs captures, notamment MM. Fauconnet, Champenois, Desbrochers, etc.

Il serait étrange que M. Fauvel SEUL eût trouvé le *B. Sharpi* en Auvergne d'abord et qu'il n'eût jamais trouvé le *B. Desbrochersi* ensuite, que TOUS LES AUTRES ont trouvé exclusivement et *en nombre*.

Une substitution d'étiquette ne coûte guère, et nous savons que M. Fauvel n'est pas homme à reculer devant une erreur entomologique voulue pour défendre son amour-propre d'une erreur involontaire, en vertu du précepte : tout mauvais cas est niable.

J. CROISSANDEAU.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V

FIG.
1. Leptotyphlus Revelieri.
2. — cribrosus.
3. — Saulcyi.
4. — sublævis.
5. — Grouvellei.
6. Antenne de L. Revelieri.
7. — cribrosus.
8. — Saulcyi.
9. — sublævis.
10. — Grouvellei.
11. Abdomen ♂ de L. Revelieri.
12. — ♀ —
13. Patte ant. ♂ —
14. — interm. ♂ —
15. — post. ♂ —
16. Palpe de L. Revelieri.
17. Scotodytes Diecki.
18. Antenne de S. Diecki.
19. Palpe de S. Diecki.
20. Tibia ant. de S. Diecki
21. — interm. —
22. — post. —
23. Delenda Carthago.
24. Antenne de Delenda Carthago.
25. Palpe de —
26. Tibia post. —
27. Tête (dessous) —
28. Holoparomecus Argodi.
29. Base du Corselet du 28.
30. Antenne du 28.
31. Tibia interm. du 28.
32. Holoparomecus Beauchenei.
33. Antenne du 32.
34. Tarses post. du 32.
35.–36. Cuisses et trochanters post. de B. splendidus Croiss.

ERRATA

Page 127, ligne 42, au lieu de : qu'il lui avait refusé, lire : qui lui avait refusé.
— 128, ligne 24, au lieu de : *Seydmœnidœ*, lire : *Scydmœnidœ*.
— 129, ligne 16, au lieu de : *megaladerus*, lire : *megaloderus*.
— 131, ligne 17, au lieu de : Seidmænidœ, lire : Scydmænidæ.
— 133, ligne 2, au lieu de : à art. renflé, lire : à art. 1 renflé. Ligne avant-dernière, au lieu de : *R. Reyi*, lire : *B. Reyi*.
— 137, ligne 26, enlever : normales, lire : pattes longues et grêles. Ligne 46, au lieu de : plus large 8, lire : que 8.
— 138, ligne 34, au lieu de : Falesiœ, lire : Falesiæ.
— 139, ligne 3, au lieu de : Fol., lire Fvl. Ligne 6, ajouter : Auvergne.
— 141, ligne 22, au lieu de : très fines, lire : très fins.
— 142, ligne 3, lire : élytres le plus souvent brunes. Ligne 32, au lieu de : Weisei, lire : V. Weisei.
— 143, fig. 68, lire : Pyrenæus.
— 144, fig. 66, lire : Œlistæ. Fig. 68, lire : Pyrenæus.

Prière au lecteur de remplacer par des æ toutes les terminaisons œ. Faute de caractères, sans doute, les corrections n'ont pas été exécutées.

NOTE SUR LE MOT "ÉLYTRE"

M H. du Buysson, dans le n° 5 du *Coléoptériste*, s'appuyant sur l'opinion de grammairiens purs, a exprimé l'avis que le mot *élytre* devrait être exclusivement et absolument masculin en français.

Je ne puis penser un seul instant que notre collègue ait pu supposer qu'il avait été le premier *à découvrir* que ce mot dérivait du grec neutre ελυτρου, mais vouloir en conclure que tous les mots neutres de la langue grecque doivent rigoureusement se traduire en français par le masculin est à mon sens un peu exagéré. Il me permettra de lui dire aussi que, bien certainement, les savants entomologistes, nos prédécesseurs, qui, depuis le commencement du siècle, ont jusque dans ces derniers temps décrit des insectes, Latreille en tête, n'ont pas pu ignorer, plus que leurs disciples, l'étymologie du mot *élytre* et que, malgré cela, il l'ont tous, ou presque tous employé au féminin.

La liste en serait longue s'il me fallait les citer tous. Après Latreille viennent à peu près par ordre de dates : le Comte Dejean, Aubé, Léon Dufour, Perris, Ach. Richard *(Hist. nat. médicale)*, Lemaout, Mulsant et son savant collaborateur Rey, Fairmaire et Laboulbène dans leur Faune Française, etc., etc. Et pour terminer par deux de nos plus laborieux collègues, auxquels cependant on ne peut appliquer l'expression de *routiniers :* M. Fauvel et Bedel, le premier dans la Faune Gallo-Rhénane, le deuxième dans celle du Bassin de la Seine et de la Somme : tous sans exception ont employé au féminin ce mot, qui offusque si sensiblement la pudeur grammaticale de notre jeune collègue.

Lacordaire, je suis forcé de le reconnaître, dans son introduction à l'entomologie, emploie ce mot indifféremment au féminin et au masculin et montre par

cela même combien il attachait peu d'importance à ces infiniment petites questions de mots.

Fischer de Waldheim était étranger, aussi je n'attache pas à son opinion une grande importance; il est d'ailleurs un des rares auteurs, le seul peut-être, sur lequel s'appuie M. du Buysson.

Du reste, suivant moi, les opinions sont libres, du moment où elles n'offensent pas la raison, et je les respecte toutes, lors même que je ne les partage pas, à moins toutefois qu'on ne prétende me les imposer de force ; mais je crois que l'opinion étroite et sèche des grammairiens ne doit pas, dans cette circonstance, être mise en balance avec celle de la quasi-unanimité des entomologistes, qui n'étaient pas, je me plais à le supposer du moins, absolument illettrés et ont dû avoir les uns et les autres *quelque légère teinture* de la langue grecque, et sans m'appuyer sur des mots français bien connus qu'on emploie des deux genres, je ne vois pas pourquoi on n'admettrait pas simplement le mot *élytre* au féminin, comme une forme contractée de l'expression, *ailes supérieures*.

J'aurais désiré m'appuyer sur le plus célèbre et le plus sérieux de nos vieux auteurs, Geoffroy ; mais comme de son temps on ne recherchait pas encore la *petite bête*, il emploie partout dans son *Histoire des Insectes*, le mot d'*étuis* qu'on a eu grand tort de délaisser, puisqu'il valait autant qu'*élytre* et avait l'avantage d'être bien français.

Et pour en finir avec ce plaidoyer, que je crains d'avoir fait trop long, quoique le sujet soit à peine effleuré, je dirai ici pour ma part, avec l'espoir de voir mon opinion partagée par bon nombre de mes collègues, que je préfère me tromper en si bonne et si nombreuse compagnie, que d'avoir quelque apparence de raison avec les grammairiens trop savants, que nous cite M. du Buysson, et tout ce que je puis concéder, c'est de le laisser écrire à sa fantaisie le mot *élytre* au masculin pourvu qu'il veuille bien autoriser les autres, ceux qui ne partagent pas son avis, à continuer à employer le féminin avec la très grande majorité de leurs prédécesseurs.

Je remarque avec peine, du reste, que l'on s'occupe beaucoup trop en ce moment, au grand détriment de la véritable science, d'un tas de petites choses dont on prend plaisir à exagérer l'importance, sans compter la plus absurde de toutes : la recherche dans les vieilles collections des types des auteurs, disparus depuis longtemps sous la dent des anthrènes et souvent plus ou moins mal, *plutôt mal que bien*, remplacés dans les cartons par d'imprudents amis, plus amoureux de l'apparence extérieure de la collection que de la vérité. Citer d'autres exemples m'entraînerait trop loin, car je tiens à éviter toute espèce de polémique et attaquer seulement les opinions en évitant les personnalités.

C. E. Leprieur.

MŒURS ET METAMORPHOSES D'INSECTES

Par M. le Capitaine XAMBEU

Suite (1).

ORCHESIA ABEILLEI. Guillebeau

Larve: longueur 8 millimètres, largeur : 1 m.m. ¼.

Corps mou, jaunâtre, linéaire, rugueux, convexe à la région dorsale, subdéprimée à la région ventrale.

Tête rougeâtre, arrondie, ligne médiane plus pâle partant de l'occiput, se bifurquant au vertex pour aller se perdre au-dessous de la base antennaire, parsemée de longs poils roux; légèrement caréné au milieu avec quelques aspérités à la région frontale; épistôme court flavescent, restangulaire; labre jaunâtre, pubescent à son bord extérieur, translucide, aussi long et un peu moins large que l'épistôme; mandibules à large base, cornées, ferrugineuses, à pointe noire et acérée, bidentées à leur tranche interne; mâchoires saillantes d'une seule pièce portant deux apophyses testacées à leur base, lobe long spatuliforme, cilié à son bord interne, rougeâtre, bien détaché des palpes maxillaires dont il atteint l'extrémité du deuxième article, ces palpes très articulés, les trois articles égaux testacés, maniliformes, le troisième un peu grêle; menton rougeâtre peu apparent; palpes labiaux petits très rapprochés, un petit trait noir sépare les deux palpes; languette charnue rougeâtre; antennes de quatre articles, triangulaires, testacées, les trois premiers articles légèrement annelés de brun à l'extrémité, le quatrième pointu se terminant par un petit cil brun, à sa base et au-dessous est un article supplémentaire; acelles formés de cinq petits points noirs cornés disposés en deux rangées : la première, de trois, touchant la base antennaire ; la deuxième, de deux, espacés en oblique et éloignés de la première rangée.

Segments thoraciques convexes, lisses et jaunâtres, de forme égale, un peu plus larges que la tête, à très fine pubescence rousse et couchée, irrégulièrement parsemés de petits traits subcutanés rougeâtres ; la ligne de séparation des deuxième et troisième arceaux porte à son bord latéral une petite papille.

Segments abdominaux, convexes, lisses et jaunâtres, diminuant de largeur mais insensiblement jusqu'au huitième anneau; les sept premiers avec un bourrelet transversal médian se terminant à son bord latéral en une apaphyse ciliée qui est beaucoup plus marquée et bien plus loin placée au huitième segment, lequel est un peu moins long et un peu moins large que les précédents et dont le bord postérieur porte quatre petites aspérités de la couleur du fond ; neuvième à extrémité courte et tronquée, sans apaphyse.

Dessous : tête jaunâtre avec les pièces buccales testacées; segments thoraciques subdéprimés, un peu plus pâles que la couleur du fond ; segments abdominaux subconvexes, avec un léger bourrelet transversal médian moins accentué qu'à la région dorsale mais fortement relevé au bord latéral ; anus transverse, entouré d'une auréole de six petits mamelons.

Le point de division des deux régions dorsale et ventrale est déterminé par une ligne peu enfoncée passant entre les deux rangées de bourrelets latéraux.

Pattes longues, jaunâtres, de cinq pièces à larges base; hanches grosses,

(1) Voir commencement page 81.

cylindriques, trochanters courts à circuit ferrugineux, cuisses et jambes un peu plus longues et grêles, cette dernière terminée par un crochet en forme d'onglet, ferrugineux et très acéré.

Stigmates roux à péritrème brun, placés, la première paire entre les deux premiers anneaux thoraciques et un peu plus bas que les suivantes que l'on voit au-dessus du bourrelet latéral des huit premiers arceaux abdominaux.

C'est aux premiers jours de mai, à Fosserand, à l'est de Montélimar (Drôme), que j'aï pris cette larve dans l'intérieur d'un Polyporus (amadouvier) dont elle dévorait la partie charnue, à travers laquelle elle chemine dans des galeries irrégulières. Parvenue au terme de son développement, elle se façonne au fond même de sa galerie, une loge oblongue où devra s'accomplir sa dernière évolution.

Nymphe: Longueur, 6 m.m.; largeur, 3 m.m.

Corps jaunâtre, oblong ovale, subconvexe, atténué aux deux extrémités, en particulier à l'extrémité postérieur, parsemé de fortes aspérités surmontées la plupart d'un long poil.

Dessus, lisière frontale bordée d'aspérités terminées par un long poil blanc et effilé, lesquelles aspérités se retrouvent au premier arceau thoracique qu'elles recouvrent en entier; le deuxième arceau peu développé est lisse et cordiforme, le troisième de même forme est traversé par une ligne médiane fortement enfoncée; les aspérités reparaissent aux six premiers segments abdominaux en suivant une direction transversale ; une rangée latérale de gros cils longe les flancs jusqu'au dernier arceau qui en est dépourvu, mais qui se termine par deux aspérités brunes, lougues et relevées en forme de crochet.

Dessous, n'offre rien de particulier; tête infléchie, antennes longeant les cuisses, ailes longues, pointues, à stries apparentes; segment anal terminé par deux mamelons bi-articulés, précédés de deux mamelons plus petits; en sorte que l'extrémité anale de la nymphe repose sur les deux crochets supérieurs de l'arceau et sur les deux mamelons inférieurs.

En même temps que la larve et dans le même milieu, je trouvais la nymphe.

Adulte. Guillebeau, n° 40 de l'*Echange*, du 15 avril 1888, p. 14.

Longueur, 5mm5. Corps allongé, châtain clair; tête finement ponctuée; corselet convexe à ponctuation fine ne formant pas de séries; élytres cinq fois presque aussi longues que le corselet, subparallèles sur leurs deux premiers tiers, à suture relevée, sauf au-devant de l'écusson, très finement ponctuées.

Dessous ferrugineux clair; les points du prosternum très fins, égaux et serrés; ceux de la poitrine plus forts, ronds; ceux de l'abdomen extrêmement fins et serrés, plus forts sur le premier segment; pattes ferrugineuses.

A côté des larves et des nymphes et dans le même milieu, se trouvaient des adultes, ce qui donnerait à penser que l'évolution nymphale est de courte durée.

On trouve l'adulte sur les végétations fongueuses qui ont servi de berceau à la larve et à la nymphe; dans les plis, à la base et sous le chapeau de ces végétations (1).

L'espèce dont nous venons de faire connaître le cycle biologique avait été décrite par M. Guillebeau, sur des exemplaires pris à Marseille.

(1) Comme ses congénères, l'Orchesia Abeillei se fait remarquer par des mouvements brusques, vifs, giratoires, exécutés par sauts.

CORRESPONDANCE

Nous sommes heureux de communiquer à nos abonnés la lettre ci-dessous, que nous avons reçue de M. Leprieur.

La réputation de notre savant et très distingué collègue nous assure une traduction de valeur, car dans l'art de traduire exactement l'allemand il est certainement, à notre avis, un des plus compétents parmi les entomologistes français.

C'est une bonne fortune pour Le Coléoptériste.

Nous remercions bien M. Leprieur du bon concours qu'il n'a cessé d'apporter à cette publication, et pouvons l'assurer qu'il peut compter sur la reconnaissance de tous. *LA DIRECTION.*

Paris, le 15 juillet 1891.

Mon cher Directeur et Collègue,

Vous avez bien voulu réclamer mon concours pour la publication dans le *Coléoptériste* d'une traduction des *Dyticides* et *Gyrinides,* de M. G. Seidlitz.

C'est une rude corvée que vous m'imposez là ; mais j'ai pour cette famille, comme vous le savez, une si grande prédilection, que je serai très heureux de faire connaître aux entomologistes français le travail si intéressant de notre savant collègue de Königsberg.

Seulement, si j'accepte, c'est à la condition formelle que vous ne serez pas trop exigeant pour *la copie,* et que vous me laisserez un temps suffisant pour me permettre de donner au travail que je consens à entreprendre pour votre journal tous les soins et l'attention que méritent les tableaux de l'auteur allemand.

Dans ce cas, vous pouvez absolument compter sur moi.

Votre dévoué collègue. C. E. Leprieur.

DEUX MOTS D'INTRODUCTION



L'histoire de cette traduction, assez curieuse à divers points de vue, pourrait fournir plus d'une leçon, qu'il vaut mieux passer sous silence.

Je dois cependant déclarer tout d'abord que je n'avais pas le moindre désir de l'entreprendre et que je suis, à cet égard, une victime, consciente il est vrai, de circonstances indépendantes de ma volonté.

Faite primitivement par une personne *connaissant parfaitement*, m'a-t-on assuré, la langue allemande, pour M. Croissandeau, un de nos collègues, qui voulait s'en servir pour ses études, on supposa qu'elle pourrait être publiée dans l'*Abeille Entomologique*, au grand profit des adeptes de notre chère science.

Notre savant collègue, L. Bedel, chargé de la rédaction de ce journal, à qui la copie avait été confiée dans ce but, l'examina avec soin, reconnut bien vite les trop nombreuses erreurs qui la déparaient et, ne voulant pas assumer la responsabilité d'une publicité sans corrections préalables (leur nombre, comme je l'ai reconnu plus tard à mes dépens, dépassait toutes les prévisions), la fit rendre à son possesseur, qui l'adressa à M. Chéron pour qu'il lui donnât une place dans le *Coléoptériste*.

Ce dernier vint, le 23 juin dernier, me présenter ces tableaux synoptiques, me priant de les corriger aussi vite que possible, afin d'être en mesure d'en fournir rapidement la copie aux compositeurs de son journal.

Je m'occupai immédiatement de leur examen et, après avoir fait à mon tour une étude sérieuse et comparative du texte allemand et de l'œuvre passablement *informe*, qui était censée le reproduire, j'acquis la conviction de l'impossibilité absolue de retoucher, sans une énorme perte de temps, un travail qui, s'il témoignait de la bonne volonté du traducteur, démontrait en même temps de la manière la plus claire, son ignorance absolue de l'entomologie et de sa langue toute spéciale.

Je regrette vivement d'être dans l'obligation de me montrer aussi sévère à l'égard d'une personne que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais je n'expose ici que des faits indiscutables, dont il me sera très facile de donner des preuves, en soumettant au besoin à des juges compétents, le manuscrit *criblé de corrections* que j'ai sous les yeux.

Que faire donc? Croyant au premier moment n'avoir à opérer que d'insignifiantes corrections, j'avais engagé ma parole et promis à M. Chéron, qui désirait vivement publier ces tableaux, de les lui fournir dans le plus bref délai.

Il ne restait qu'un seul parti à adopter :

Faire vite et, pour cela, laisser résolûment de côté le manuscrit primitif, où fourmillaient les erreurs, et entreprendre, sur le *texte même*, une traduction absolument nouvelle.

Il fallait éviter la moindre perte de temps : aussi, dès le 26 juin, je pouvais offrir à M. Chéron, une première partie de mon essai, comprenant le commencement des tableaux, jusqu'au genre *Paramecosoma* inclus, et le lendemain déjà les compositeurs se mettaient à la besogne.

Ayant à voir quelques jours plus tard (29 juin) M. Bedel, pour m'entretenir avec lui de la traduction *possible* des *Coccinellides* et surtout du style de M. Weise, assez difficile à comprendre et à reproduire en français, j'appris de lui, non sans surprise, qu'après avoir refusé d'utiliser le manuscrit qui lui avait été communiqué de la part de M. Croissandeau, il avait l'intention de refaire lui-même pour l'*Abeille* une traduction des *Erotylides* et des *Cryptophagides.*

Je l'informai alors que sur la demande de M. Chéron, j'avais depuis quelques jours recorrigé ce travail rejeté par lui. Ignorant que les compositeurs avaient ma copie entre les mains, je ne pus l'en avertir.

Le refus de notre collègue et la persuasion où j'étais qu'il avait renoncé aux *Erotylides*, me donnaient le droit imprescriptible de recueillir, au profit de la science, un travail qu'il avait repoussé.

L'affaire était, d'ailleurs, trop avancée en ce moment à l'imprimerie, pour que son abandon fût possible, et M. Chéron, prévenu par moi, se décida à continuer jusqu'au bout, dans le *Coléoptériste*, la publication des tableaux.

Je ne sais si M. Bedel persévèrera dans ses intentions, mais, comme de mon côté, je ne veux pas m'être donné tant de peine en pure perte, nos collègues abonnés de l'*Abeille* et du *Coléoptériste* auront, dans cette occurence, entre les mains, deux traductions des tableaux synoptiques des *Erotylides*, etc. Au point de vue de la *forme*, ces œuvres seront évidemment bien différentes. Chacun de nous, en effet, suivant la tournure particulière de son esprit, pourra bien ne pas avoir employé des termes identiques pour rendre les idées de l'auteur allemand ou les expressions du texte original. Quant au *fond*, au contraire, j'ai une trop grande confiance dans l'intelligence de M. Bedel et sa haute capacité en entomologie, pour ne pas être d'avance convaincu que ces deux traductions auront une même valeur scientifique.

Cet antagonisme, auquel je n'aurais jamais songé tout d'abord, va ainsi donner naissance à une sorte de *tournoi* pacifique, entre moi et un savant collègue que j'estime infiniment et auquel j'ai voué depuis de longues années une bien sincère affection.

Et en terminant, j'ajouterai encore que de mon plein gré je n'aurais jamais recherché cette lutte, *courtoise certainement*, à laquelle m'ont entraîné les circonstances, mais que je suis loin de tenter de m'y soustraire.

C. E. Leprieur.

Paris, le 30 juin 1891.

TABLEAUX SYNOPTIQUES DES COLÉOPTÈRES EUROPÉENS

(XVIe CAHIER)

EROTYLIDES ET CRYPTOPHAGIDES

Par Edm. REITTER (de Mödling).

Trad. par C.-E. LEPRIEUR,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Aucune famille de Coléoptères n'est plus facile à disposer en tableaux synoptiques que celle des *Erotylides*, et la détermination des genres et des espèces qu'elle comporte est par suite des plus aisées.

J'ai dû retrancher du groupe des *Cryptophagides*, les genres *Loberogosmus* Rtt. et *Pharaxonotha* que j'y avais placés précédemment et les joindre aux *Erotylides*. Ils possèdent, il faut le reconnaître, tous les principaux caractères des *Cryptophagides*, tout en présentant en même temps ceux des *Erotylides*, mais comme les téguments des premiers sont presque toujours plus ou moins pubescents, tandis qu'au contraire les *Erotylides* sont glabres, il m'a semblé préférable de comprendre dans cette dernière famille, ces deux genres qui s'en rapprochent à ce point de vue.

TABLEAU DES GENRES

I. — Dernier article des palpes maxillaires, ovale.

I. — ENGINI

1. Prothorax sans striole longitudinale à la base. Yeux très finement granulés. Prosternum court et large.

2. Pas de stries aux élytres.

3. Tarses dilatés, aussi larges que les tibias. Prothorax un peu plus étroit que les élytres; grands. 1. **Episcapha** Lac.

3' Tarses simples plus étroits que les tibias. Prothorax aussi large que les élytres ; petits. 2. **Dacne** Latr.

2' Élytres striées-ponctuées. 3. **Combocerus** Bed.

1' Deux stries longitudinales à la base du prothorax. Yeux grossièrement granulés. Prosternum étroit et allongé.

4. Front non fovéolé. Prothorax plus étroit que les élytres, offrant de chaque côté de la base une impression longitudinale limitée en dehors par un léger repli, également longitudinal. Segments abdominaux simples dans les deux sexes. Troisième article des antennes plus long que ses voisins. 4. **Loberogosmus** Rtt.

4' Front marqué de deux fovéoles entre les antennes. Prothorax aussi large que les élytres, offrant de chaque côté de la base une profonde fossette, au fond de laquelle existe un léger repli longitudinal. Dernier segment abdominal muni à son extrémité d'un petit tubercule. Troisième article des antennes pas plus long que ses voisins. 5. **Pharaxonotha** Rtt.

II. — Dernier article des palpes maxillaires très élargi, transverse, presque semi-lunaire.

II. — TRIPLACINI

1. Base du prothorax très finement rebordée. Prosternum simple, sans angle à la partie antérieure, rebordé latéralement à partir des hanches jusqu'à la base, mais pas en avant. 6. **Triplax** Payk.

1' Base du prothorax sans rebord. Prosternum grand, triangulaire : presque entièrement rebordé latéralement et formant un angle en avant.

a. Yeux très finement granulés. Premier segment ventral sans ligne fémorale. 7. **Cyrtotriplax** Crotch.

a' Yeux à facettes grossières. Premier segment ventral offrant une courte ligne fémorale. Couleur toujours bleuâtre. 8. **Aulacochilus** Lac.

I. — ENGINI

1. Episcapha Lac.

Les deux bandes élytrales transverses, rouges. Côtés du prothorax rebordés, non relevés, droits depuis le milieu jusqu'à la base; angles postérieurs à peine droits. Ponctuation des élytres très serrée et confuse. L. 15 mill.

Sibérie. (*Megalodacne Morawitzi* Solsky.) **Morawitzi** Solsky.

Les deux bandes élytrales jaunes. Côtés du prothorax rebordés et largement relevés, retrécis depuis la base jusqu'à l'extrémité. Angles postérieurs aigus. Ponctuation des élytres peu serrée, disposée presque en lignes. L. 13 mill.

Sibérie. (*Megalodacne flavo-fasciata* Rtt.) **flavo-fasciata** Rtt.

2. Dacne Latr. 1796.

(*ENGIS PAYK 1800.*)

1. Prothorax noir.

2. Tête noire. Elytres noires à tache humérale rouge, oblique et nettement limitée. L. 3—3,5 mill. Allemagne du nord et du centre. (*Ips bipustulata* Fab. 1793.) **notata** Gmel.

2' Tête rouge.

3. Élytres noires, portant chacune une grande tache humérale rouge bien limitée, sans tache apicale. L. 2,5 mill. Caucase. **pontica** Bed.

3' Élytres noires portant chacune une petite tache humérale obsolète, lavées de rouge à l'extrémité. L. 2,2—2,8 mill. Europe, Sibérie or. **rufifrons** Fab.

1' Prothorax rouge. Tête rouge. Élytres noires, portant chacune une petite tache humérale rouge. L. 2,5—3 mill. Europe, Asie occ., Sibérie. (*Ips humeralis* Fab.) **bipustulata** Thunb.

Jaune rouge uniforme. (*Cnecosophagus Jekeli* Rtt.) v. Jekeli.

3. Combocerus Bedel.

Elliptique, noir. Prothorax, une tache humérale, une autre apicale sur chaque élytre. Poitrine, antennes et pattes rouges. L. 3,4—4 mill. Nord et centre de l'Europe, Caucase (*Mycetophagus sanguinicollis* Fab.) **glaber** Schaller.

4. Loberogosmus Reitter.
(*Deuts. Ent. Zeits*, 1876, p. 291.)

Allongé, rouge; tête noire, ainsi qu'une fascie transverse, sur le milieu des élytres; environs de l'écusson, parfois rembrunis. L. 2,8—3,2 mill. Caucase; Sclavonie (*Apfelbeck*). **fasciatus** Kolenati.

5. Pharaxonotha Reitter.
(*Deuts. Ent. Zeits*, 1875, III[e] cah., p. 44)

Allongé, à pubescence rare et comme pulvérulente; ferrugineux: suture, dessous et pattes plus claires. L. 4—4,5 mill. Silésie. (Importé de l'Amérique centrale.) **Kirschi** Rtt.

II. — TRIPLACINI

6. Triplax Paykull.

(ESPÈCES D'EUROPE ET DES CONTRÉES LIMITROPHES.)

1. Très allongés. Prothorax faiblement rétréci en avant, prosternum presque parallèle.
2. Tête noire ainsi que la poitrine et l'arrière-corps.
3. Élytres noires.
4. Calus huméral distinct : cinquième strie enfoncée à la base (1).
5. Écusson noir, finement et distinctement ponctué, ainsi que les interstries.
6. Antennes robustes; troisième article pas plus long que large, ni plus grand que ses voisins; massue brunâtre. L. 3,5—4,8 mill. Europe mérid. (*T. bicolor* Steph., *ruficollis* Steph., *nigriceps* Lac.) **melanocephala** Latr.

6' Antennes assez grêles; troisième article plus long que large, plus grand que ses voisins. 3,8 mill. Maroc. **Bedeli** Rtt. n. sp.

Tr. Bedeli Rtt. semblable au *melanocepha* Latr., mais troisième article des antennes légèrement oblong, plus grand que ses voisins; massue non rembrunie; yeux plus grands; prothorax plus fortement ponctué; stries des élytres s'effaçant jusque vers l'extrémité, interstries et écusson obsolètement ponctués.

Très voisin du *melanocephala*, mais essentiellement distinct par les antennes unicolores, à troisième article plus long.

5' Ecusson rouge pas distinctement ponctué, ainsi que les interstries. Stries fines. L. 3—3,5 mill. Tanger. **rudis** Rtt. n. sp.

Tr. rudis Rtt. Oblong, noir, convexe, très brillant. Prothorax, écusson, antennes et pattes rousses. Troisième article oblong, plus allongé que ses voisins. Élytres finement et sérialement ponctuées; points s'effaçant insensiblement vers

(1) Le texte allemand porte Nath *(suture)*, c'est une erreur d'impression manifeste. (C. E. L.)

l'extrémité. Cinquième strie enfoncée à la base; interstries à ponctuation éparse, très obsolète, presque en séries. Calus huméral distinct.

Très semblable au *Marseuli*, mais écusson rouge. Cinquième strie enfoncée à la base et calus huméral saillant. Diffère du *cyanescens* par les élytres noires, la taille moindre, le prothorax moins large, l'écusson pas transversalement linéaire et l'absence d'une impression transverse en arrière du calus huméral.

4' Pas de calus huméral. Cinquième strie pas enfoncée à la base. L. 3 – 3,8 mill. France, Dalmatie, Bosnie. **Marseuli** Bedel.

3' Élytres bleu foncé. Calus huméral distinct, en arrière duquel il existe sur les côtés une impression transverse; écusson transverse, linéaire, noir ou rouge brunâtre. L. 3,8 mill. Espagne, Portugal, Algérie (Bône). (*melanocephala* Lac., non Latr.) **cyanescens** Bedel.

2' Tête rouge.

7. Poitrine et arrière-corps rouges.

8. Élytres bleues ou vertes; écusson rouge. L. 3,2—4,5 mill. Europe. (*Tr. bicolor* Marsh.) **ænea** Schall.

8' Élytres et écusson noirs.

9. Antennes trapues, rouges; troisième article pas plus long que large, ni plus grand que ses voisins; écusson fortement transverse et transversalement impressionné à l'extrémité; pas de calus huméral distinct. L. 3 mill. Grèce. (*Deuts. Ent. Zeits*, 1885, p. 391.) **Emgei** Rtt.

9' Antennes grêles, noires; troisième article plus long que large, plus grand que ses voisins; écusson presque cordiforme, à peine transversal, plan et pointu en arrière. Calus huméral fortement saillant. L. 6,4 mill. Autriche, Hongrie, Sibérie Or. **elongata** Lac.

7' Poitrine noire, arrière-corps rouge. L. 4,5—6,3 mill. Europe, Caucase. (*nigripennis* Fab., *castanea* Marsh.) **russica** Lin.

6' Propectus rouge, arrière-corps noir. L. 3—3,8 mill. Europe centrale et mérid. (*Tr. ruficollis* Lac. (nec. Steph.) **Lacordairei** Crotch.

1' Corps court, ovale ou ovoïde. Prothorax fortement rétréci en avant; prosternum large, fortement dilaté en avant.

10. Tête rouge.

11. Écusson noir; poitrine et arrière-corps noirs.

12. Troisième article des antennes à peine plus long que le deuxième. L. 5—5,3 mill. Europe centr. et sept., Caucase. **lepida** Fald.

12' Troisième article des antennes presque deux fois aussi long que le deuxième. L. 4—5 mill. Europe centr. et sept., Italie, Caucase. (*clavata* Lac.) **rufipes** Fab.

Le *Cyrtotriplax valida* Rtt, du Caucase, décrit sous le nom de *Triplax*, est très semblable à cette espèce; il est plus grand, plus convexe; antennes d'un jaune uniforme, poitrine et arrière-corps en grande partie d'un brun ferrugineux; interstries densément et nettement ponctués. De plus, les caractères génériques le différencient aisément.

3' Écusson rouge ou brun rougeâtre.

5. Poitrine et arrière-corps ferrugineux. Forme courtement ovale, convexe. Massue antennaire testacée. L. 5 mill. Istrie. (*Deuts. Ent. Zeits*, 1881, p. 229.) **tergestana** Rtt.

5' Poitrine et arrière-corps rouges; forme ovale allongée. Massue antennaire brune. L. 5—5,3 mill. Europe centr. et sept., Caucase, Daurie. (*Tr. bicolor* Gyll., *Gyllenhali* Crotch.) **scutellaris** Charp.

5'' Poitrine et arrière-corps noirs. Espèces petites, ovalaires. Massue anten-

naire brune. L. 2.5—4,3 mill. Styrie. *(Berl. Ent. Zeits*, 1871, p. 145.) (*Styriaca* Stierl.) **pygmæa** Kraatz.

2' Tête noire, ainsi que la poitrine et l'arrière-corps.

6. Prothorax, antennes et pattes rouges. L. 3,3—3,8 mill. Europe centrale. (*T. capistrata* Lac.) **collaris** Schall.

6' Prothorax, antennes et pattes jaune pâle. Lenkoran (immature ?). v. **sulphuricollis** Rtt.

(ESPÈCES DE SIBÉRIE.)

1. Dessus pas complètement rouge.

2. Prothorax unicolore.

3. Prothorax rouge; élytres noires.

4. Tête, poitrine et arrière-corps noirs. Massue rembrunie. L. 2,8—3,2 mill. (*T. Sibirica* Crotch.) **gracilenta** Solsky.

Le prothorax offre chez cette espèce, vers le milieu des bords antérieur et postérieur, une ombre légère, transversale, mal limitée.

4' Tête et dessous rouge; écusson noir. L. 3,5—4,2 mill. (*T. amurensis* Rtt.) **rufiventris** Gebl.

2' Prothorax bicolore.

5. Élytres noires. Prothorax rouge, tacheté de noir. Tête en grande partie noire.

6. Écusson ferrugineux. Dessous et pattes rouges. L. 5,3 mill. **seminigra** Rtt.

Les taches noires du prothorax sont moins distinctes et moins limitées que dans les espèces suivantes.

6' Écusson, poitrine, arrière-corps, pattes et massue antennaire noirs. L. 4 mill. **signaticollis** Rtt.

5' Élytres bleues ou vert bleuâtre; tête et prothorax noirs, ce dernier à large bordure latérale rouge; dessous et pattes noires; côtés du propectus et arrière-corps rouges. L. 4,5 mill. **amaena** Solsky.

1' Dessus entièrement rouge, rarement la tête exceptée; pattes noires.

7. Courtement ovale, rouge brunâtre clair ; base des antennes rouge. L. 4,5 mill. **fulva** Rtt.

7' En ovale allongé, rouge vermillon ; antennes complètement noires.

8. Tête rouge. L. 5,5—6 mill. **cinnabarina** Rtt.

8' Tête noire (1). v. **nigriceps** Rtt.

7. Cyrtotriplax Crotch.
(*Tritoma* Fab.)

1. Rouge à taches noires : deux à la base du prothorax et trois sur chaque élytre. L. 3,4—3,8 mill. Caucase. **octonotata** Bed.

1' Élytres noires, au moins à la moitié postérieure.

2. Élytres noires ; tête et prothorax roussâtres ; poitrine et arrière-corps en grande partie testacés. L. 4,5 mill. (*Verh. nat. Ver.* Brûnn XXV 1884.) Caucase. (*Triplax valida* Rtt.) **valida** Rtt.

2' Élytres noires, offrant à la base une fascie rouge, généralement interrompue à la suture.

(1) Il existe dans le texte original une interversion des mots *rouge* et *noire.* M. Reitter, que j'ai consulté, a reconnu le bien fondé de ma supposition et m'a autorisé à rectifier cette légère erreur. (C. E. L.)

3. Fascie dilatée aux épaules, atteignant en ce point la base des élytres.

4. Noir : antennes (excepté la massue rembrunie), tarses, taches basales des élytres et épipleures rouges. L. 3,4 mill. Europe.

a. Calus huméral noir, sur fond rouge (type). **bipustulata** Fab. (*humeralis* Marsh, *incerta* Rtt., *bimaculata* Herbst.)

a' Calus huméral rouge, comme la tache basale. v. **binotata.**

4' Noir : vertex, prothorax (disque plus ou moins noirâtre excepté), fascie basale des élytres non interrompue à la suture, où elle se rétrécit, pattes et abdomen (premier segment excepté) rouges. L. 3,5 mill. Bavière, Crimée (Ribakow) (*bipustulata* v. a. Bedel, Érotyliens.) v. **pulchra** Rtt.

3' Fascie rouge presque droite, pas dilatée aux épaules et n'atteignant pas la base. L. 3,4 mill. Sibérie. **consobrina** Lewis.

2" Élytres noires ainsi que le dessous.

5. Petit : tête uniformément ponctuée; épipleures presque lisses. L. 3—3,5 mill. Sibérie, Japon. **niponensis** Lewis.

5' Grand : côtés externes de la tête et partie antérieure des épipleures fortement et régulièrement ponctués. L. 6 mill. Sibérie. (Inconnu à l'auteur.) **Maacki** Crotch.

8. Aulacochilus Lac.

1. Noir ; dessus d'un noir bleuâtre uniforme.

2. Ponctuation éparse sur le prothorax, très obsolète sur les interstries.

3. Élytres offrant sept rangées de points très fins; prothorax ponctué. L. 5 mill. Croatie, Dalmatie, Sicile, Algérie. (*Chevrolati* Luc.) **violaceus** Chevr.

3' Élytres offrant huit rangées de gros points ; milieu du prothorax presque lisse. L. 6,4—7,2 mill. Algérie, Grande-Kabylie. (Inconnu à l'auteur.) **Algirinus** Bed.

2' Ponctuation serrée sur le prothorax, très distincte sur les interstries. L. 5,6 mill. **sibirica** Rtt.

1' Noir; dessus noir bleuâtre ; épaules contournées par une tache rouge en forme de croissant pluri-ondulé à son bord externe. L. 6,8 mill. Sibérie. **decoratus** Rtt.

CRYPTOPHAGIDES

L'ancienne division des Cryptophagides en trois groupes, *Cryptophagina*, *Paramecosomina* et *Atomarina*, adoptée jusqu'à présent a dû être remaniée, parce qu'on a reconnu que le caractère essentiel attribué aux *Paramecosomini*, c'est-à-dire, des tarses pentamères chez les deux sexes, n'offrait pas même une valeur générique.

Le genre *Paramecosoma* d'Erichson (*Nat. Gesch. Deuts.* III, 1848, p. 371) comprenait les espèces suivantes : *elongata* Er., *abietis* Payk, *pilosula* Er., *melanocephala* Herbst et *serrata* Gyll.

De la première, Rosenhauer avait créé le *G. Leucohimatium*; Thomson celui de *Micrambe* avec *abietis* et *pilosula* (1863), puis en 1868, le *G. Henoticus* avec *P. serrata.*

Le genre primitif se trouvait donc réduit à une seule espèce, *melanocephala*, qui ne pouvait évidemment rentrer dans aucun des précédents.

Thomson avait déjà démontré que les tarses postérieurs du *P. serrata* ♂ sont

seulement tétramères, comme Sturm les avait dessinés, quoique Erichson n'ait pas voulu l'admettre. (Loc. cit., p. 375.

Pour une raison analogue, on dut diviser les espèces du *G. Micrambe*, car Ch. Brisout avait reconnu que chez le *M. pilosula*, les mâles avaient également les tarses postérieurs tétramères et qu'il était impossible de séparer cette espèce du *G. Cryptophagus.*

La deuxième espèce du *G. Micrambe*, *abietis* Payk, ne se distingue des *Cryptophagus* chez les ♀ par aucun caractère, et comme le seul qui permettrait de l'en séparer, d'ailleurs d'une constatation très difficile, n'existe que chez le ♂, on ne peut raisonnablement l'éloigner de ce dernier genre.

La famille des *Telmatophilides*, étudiée primitivement dans les Tableaux Synoptiques (Ier Cahier 1885, 2e éd., p. 20), qui ne se distingue presque du *G. Cryptophagus* que par les avant-derniers articles des tarses lobés, peut rentrer (Cf. *Cat. Col. Eur. et Caucasi*) parmi les *Cryptophagides*, où elle forme une subdivision particulière.

Dans la disposition des tableaux des genres, on a souvent fait ressortir des différences de second ordre, dans le but essentiel d'en augmenter la précision. La détermination des genres n'offrira ainsi aucune difficulté, même pour les débutants. On a en même temps pris en considération les rapports systématiques, bien que ceux-ci diffèrent en quelques points de la manière dont on les envisageait autrefois.

C'est ainsi que les genres hétérogènes, groupés naguère dans la subdivision supprimée des *Paramecosomini*, sont maintenant placés près de leurs congénères, changement contre lequel il serait à peine possible de protester.

TABLEAU DES SUBDIVISIONS

1. Côtés du prothorax parallèles, bordés de deux carénules longitudinales. 1. **Diphyllina.**

1' Prothorax sans carénules.

2. Antennes insérées sous le rebord latéral du front.

3. Premiers articles des tarses courts, 3e et souvent le 2e lobés; côtés du prothorax simples; angles antérieurs pas renflés; élytres le plus souvent sans rangées de points. 2. **Telmatophilina.**

3' Articles des tarses simples, grêles, pas lobés. 3. **Cryptophagina.**

2' Antennes libres, insérées en avant des yeux à la partie antérieure du front. 4. **Atomarina.**

I. — DIPHYLLINA

TABLEAU DES GENRES

1. Élytres striées-ponctuées.

2. Massue antennaire bi-articulée (Thallestus Woll.) 1. **Diphyllus** Steph.

2' Massue antennaire triarticulée (Marginus Lec.) 2. **Diplocoelus** Lac.

1' Élytres non striées-ponctuées ; massue triarticulée. (Genres japonais).

3. Côtés du prothorax simples sans denticules ; massue dilatée en scie d'un côté. **Eurhanius** n. g. (Japon).

3' Côtés du prothorax crénelés en scie. Massue antennaire simple. **Henotiderus** Rtt. (Japon).

La traduction n'a pas reproduit les descriptions des espèces de ces deux genres exotiques.

Diphyllus Steph.
(*Best. Tab. I,* 2e éd., Mödl. 1885, p. 20.)

1. Large, brun noirâtre ; élytres offrant leur plus grande largeur en arrière du milieu ; stries ponctuées distinctes, même près de la suture, ornées d'une tache commune transverse, comme déchiquetée, raccourcie latéralement, de pubescence blanche, grisâtre ou jaune, et offrant chacune en avant de l'extrémité un point clair. L. 3,3 mill. Europe cent. et mér. (*punctatus* Rossi, *sphœriæ* Marsh.) **lunatus** F.

2. Étroit, brun noirâtre; élytres unicolores, presque parallèles, offrant leur plus grande largeur au milieu ou en avant; rangées de points s'oblitérant vers la suture. L. 2,8 mill. Europe méridionale, Algérie (Bône). **frater** Aubé.

Cet insecte si caractérisé avait été jusqu'ici compris dans les Catalogues comme faisant partie du *G. Diplocoelus.*

Diplocoelus Guérin.

1. Prothorax à peine plus étroit au milieu que les élytres, qui sont parallèles. L. 3 mill. Europe **fagi** Guérin.

2. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres; celles-ci fortement ventrues en arrière des épaules. L. 3 mill. Caucase. **humerosus** Rtt.



II. — TELMATOPHILINA

TABLEAU DES GENRES

1. Premier article de la massue plus étroit que le suivant; apparence extérieure des *Cryptophagus.* 1. **Telmatophilus.**

1' Premier article de la massue pas plus étroit que les suivants; apparence extérieure des *Atomaria.* 2. **Tomarus.**

1. **Telmatophilus** Heer.
(*Best. Tab. I,* 2e *éd.* Mödl. 1885, p. 20.)

1. Prothorax aussi long ou presque aussi long que large.

2. Testacé, ferrugineux en dessous. Côtés des élytres et suture noirâtres. L. 2—3 mill. Europe. **sparganii** Ahr.

2' Ferrugineux clair à pubescence fine d'un blanc jaunâtre; tibias postérieurs ♂ un peu dilatés avant le milieu. L. 2—5 mill. Allemagne. **longicollis** Rtt.

2'' Noir à pubescence fine, gris jaunâtre. L. 2—5 mill. Allemagne. (*obscurus* Fabr.) **caricis** Oliv.

1' Prothorax distinctement plus large que long.

3. Antennes et pattes ferrugineuses ou jaune rougeâtre.

4. Ferrugineux clair; pubescence fine, jaune d'or. Prothorax d'un tiers plus large que long. L. 2,1 mill. France. (? var. du *brevicollis.)* **rufus** Rtt.

4' Noir ou d'un brun ferrugineux.

5. Disque du prothorax sans trace de striole longitudinale près du bord latéral; prothorax presque deux fois aussi large que long; pubescence fine gris jaunâtre. L. 2,5 mill. Europe. **brevicollis** Aubé.

5' Disque du prothorax offrant la trace d'une striole parallèle au bord latéral; pubescence fine et grise.

6. Prothorax d'un tiers plus large que long. L. 2—2,5 mill. Europe. **typhæ** Fallen.

6' Prothorax deux fois aussi large que long. L. 1,5 mill. Silésie. **pumilus** Rtt.

3' Noir, à pubescence fine et grise; antennes et tibias brun jaunâtre; fémurs brun noirâtre; prothorax offrant sa plus grande largeur en avant du milieu. L. 2 mill. Europe. **Schoenherri** Gyll.

2. **Tomarus** Leconte.
(Class. Col. Nord. Amer. I, 1861, p. 99.)

(Petits, ovales, jaune rougeâtre, brillants, presque glabres; revêtus de quelques poils isolés, longs, redressés, très peu nombreux; prothorax fortement transverse, presque rectangulaire, densément ponctué, plus étroit que les élytres, muni d'une grande fossette de chaque côté de la base. Ponctuation des élytres éparse.)

1. Côtés du prothorax à peine arqués; écusson transverse; élytres ovalaires, sans calus huméral. Massue des antennes rembrunie. L. 1,2 mill. Lenkoran, Caucase (Elisabethpol.) *(Wien. Ent. Zeit.*, 1885, p. 315.) **pilifer** Rtt.

2. Côtés du prothorax arqués; écusson arrondi. Élytres en ovale allongé, à calus huméral distinct. Antennes unicolores. L. 1,5 mill. Japon. **glisonothoïdes** Rtt.

III. — CRYPTOPHAGINA

TABLEAU DES GENRES.

1. Élytres à rangées de points ou striées-ponctuées.

2. Angles antérieurs du prothorax simples.

3. Antennes trapues : deux fovéoles entre leur insertion; tempes saillantes, en forme de denticules en arrière des yeux; prothorax presque rectangulaire, plus étroit que les élytres; celles-ci ponctuées-striées; interstries faiblement relevés, munis d'une rangée de points. 1. **Zavaljus**.

3' Antennes grèles, pas de fovéole entre leur insertion; tempes nulles; yeux contigus au prothorax, celui-ci transverse, à peine plus étroit que les élytres; rangées de points de ces dernières peu marquées. 2. **Cryptophilus**.

2' Angles antérieurs du prothorax faiblement renflés, ou saillants en forme de cupule. Antennes grèles. 3. **Leucohimatium**.

1' Élytres sans rangées de points ni stries, excepté la juxta-suturale.

4. Massue antennaire de trois articles; strie juxta-suturale visible, au moins à l'extrémité.

6. Mandibules robustes, libres, saillantes; yeux éloignés du bord antérieur du prothorax. 4. **Antherophagus**.

5' Mandibules petites, pas nettement visibles, en grande partie recouvertes; yeux contigus au bord antérieur du prothorax.

6. Glabre et mat en dessus; côtés du prothorax simples; bord antérieur échancré ; angles antérieurs saillants. 5. **Emphylus**.

6' Pubescent en dessus.

7. Côtés du prothorax tout à fait unis; angles antérieurs simples.

8. Prothorax rétréci en avant, un peu plus étroit à la base que les élytres; échancré au bord antérieur, dont les angles sont saillants; articles basilaires des antennes à peine renflés. 6. **Spaniophænus**.

8' Prothorax non rétréci en avant, beaucoup plus étroit que les élytres; bord antérieur tronqué en ligne droite; au moins, le premier article basilaire des antennes, renflé.

9. Tête grande, aussi longue que large, peu plus étroite que le prothorax, celui-ci sans dent latérale ni repli anté-scutellaire; antennes assez épaisses; article basilaire seul, plus épais que les suivants; ceux de la massue égaux en largeur. Joues faisant saillie en avant des yeux, en forme de dent aiguë assez grande, située inférieurement. Strie juxta-suturale occupant tout au plus la moitié postérieure. 7. **Haplolophus**.

9' Tête transverse, beaucoup plus étroite que le prothorax; celui-ci offrant à ses côtés quelques crénelures émoussées, et en avant de l'écusson un repli longitudinal; antennes grèles, avec les deux premiers articles basilaires renflés, et la massue s'élargissant insensiblement. Joues obtuses en dessous de la tête, en avant des yeux. Strie juxta-suturale allant jusqu'à l'écusson. 8. **Paramecosoma**.

7' Côtés du prothorax plus ou moins crénelés ou denticulés.

10. Angles antérieurs du prothorax faiblement renflés, ou saillants, en forme de cupule aplatie; côtés finement crénelés et munis ordinairement près du milieu d'un denticule plus marqué. Strie juxta-suturale raccourcie en avant. 9. **Cryptophagus**.

11. Angles antérieurs ni renflés ni cupuliformes; côtés externes simples très finement et régulièrement denticulés.

11. Bord antérieur du prothorax tronqué en ligne droite ; base profondément rebordée, munie de chaque côté d'une fossette profonde ; strie juxta-suturale fine atteignant généralement l'écusson ; les deux premiers articles basilaires des antennes, renflés.

12. Troisième article des antennes pas plus long que large ; prothorax transverse, à côtés externes crénelés ; strie juxta-suturale atteignant l'écusson et plus profonde en ce point ; corps déprimé, parallèle, à pubescence fine et couchée. 10. **Pteryngium**.

12' Troisième article des antennes étroit ; prothorax très rétréci en avant, denticulé aux bords latéraux ; strie juxta-suturale raccourcie, tout près et en arrière de l'écusson ; ovale, distinctement convexe ; pubescence grossière, faiblement redressée. 11. **Henoticus**.

11' Prothorax rétréci en avant, échancré à son bord antérieur ; angles antérieurs faiblement saillants ; base ni rebordée ni fovéolée ; strie juxta-suturale obsolète, distincte seulement à l'extrémité ; premier article des antennes peu renflé, le deuxième pas du tout ; yeux très petits. 12. **Mnionomidius**.

4' Massue antennaire de deux articles ; strie juxta-suturale nulle. **Setaria**.

1. **Zavaljus** Reitter.

(*Verh. zool. bot. Ges.,* Wien, 1879, 544.)

Étroit et allongé ; brun, peu brillant ; pubescence éparse, très courte ; tête et prothorax fortement et densément ponctués, ce dernier presque rectangulaire ; élytres parallèles, striées : ponctuées dans les stries ; interstries linéaires, faiblement convexes, munis d'une rangée de points ; strie juxta-suturale fortement approfondie en avant de l'extrémité. L. 5 mill. Kasan. **Fausti** Reitt.

2. **Cryptophilus** Reitter.

(*Deuts. Ent. Zeits,* XIX, 1875, Heft III, 43.)

Ovale oblong, légèrement convexe, à pubescence fine, pas tout à fait couchée ; jaune-brunâtre clair ; tête et prothorax densément ponctués, ce dernier transverse, à peine plus étroit que les élytres, faiblement arqué latéralement ; élytres à fines rangées de points peu distinctes ; interstries à ponctuation semblable, à peine plus fine. L. 2—2,2 mill. Europe mér., Afrique sept., Tyrol, Istrie, Suisse. (*Cryptophagus muticus* Bris., *C. Barnevillei* Tourn.) **muticus** Heer.

3. **Leucohimatium** Rosenhauer.

1. Stries alternes des élytres plus fortes que les autres et à pubescence un peu plus longue.

2. Côtés du prothorax droits et angles antérieurs saillants en dehors, dilatés en forme de cupules, postérieurs rectangulaires. L. 3,3—3,7 mill. Europe mér., Afrique sept., Caucase. (*angustum* Rosenh.) **elongatum** Erich.

2' Prothorax assez fortement transverse ; côtés arqués ; angles antérieurs faiblement verruqueux, pas saillants en dehors, postérieurs très obtus. L. 3,2—3,6 mill. Caucase, Astrakan, Turkestan. (*L. brevicolle* Rtt.) **Langi** Solsky.

1' Rangées de points des élytres à peine distinctes, serrées les unes contre les autres et uniformément fines ; pubescence serrée, uniformément répartie, pas disposée en rangées ; prothorax parallèle, rétréci immédiatement en avant des angles postérieurs qui sont obtus, les antérieurs dilatés en forme de cupules et saillants en dehors ; bord latéral de la tête dilaté en avant des yeux, légèrement (♀) ou fortement (♂). L. 3—4 mill. Grèce. (*Deuts. Ent. Zeit,* 1884, 62.) **alatum** Rtt.

4. **Antherophagus** Latr.

(♂) Épistome échancré ; mandibules assez fortes ; antennes un peu plus épaisses, à massue plus faiblement délimitée, articles intermédiaires transverses en même temps plus foncés, ainsi que la base des tibias ; les trois premiers articles des tarses antérieurs faiblement élargis. Beaucoup d'exemplaires offrent sur les élytres de vagues traces de linéoles un peu plus foncées.

1. Uniformément brillant et revêtu partout d'une pubescence très fine, difficile à constater ; angles postérieurs du prothorax exactement droits (♂) ou aigus (♀) ; côtés très faiblement (♂) ou fortement (♀) rétrécis en avant, à peine rebordés ; testacé brunâtre ; mandibules et milieu des antennes un peu plus foncés. L. 4,5 mill. Europe. (*castaneus* Marsh, *silaceus* Steph., *pallens* Payk, *maculipennis* Villa.) **nigricornis** Fab.

1' Tête et prothorax plus brillants que les élytres, qui sont ternes ; côtés du prothorax distinctement rebordés.

2. Pubescence jaunâtre ou grise assez longue et serrée, souvent un peu davan-

tage sur la tête et le prothorax, presque feutrée chez les femelles; angles postérieurs du prothorax obtus; d'un jaune brunâtre clair. L. 4—5 mill. Europe. **silaceus** Herbst.

2' Pubescence uniforme extrêmement fine, peu distincte.

3. Ferrugineux ou roussâtre; élytres à réticulation chagrinée, extrêmement fine, mates, sans traces de stries, excepté la juxta-suturale qui va de l'extrémité jusqu'au milieu. L. 3,5—4 mill. Europe. **pallens** Oliv.

3' Brun noirâtre; article basilaire des antennes et massue plus clairs, ordinairement aussi le bord postérieur des élytres et la suture, près de l'extrémité; pattes roussâtres; élytres peu brillantes, à peine chagrinées, offrant des traces de stries. L. 3,5 mill. Caucase (Leder). (*Beitr. z. Kenntn. der Kauk. Kœf.* Brünn, 1878, 169.) **Caucasicus** Rtt.

5. **Emphilus** Erichson.

Oblong, lisse, mat, brun clair, à ponctuation obsolète; côtés du prothorax droits; angles antérieurs obliquement tronqués, faiblement saillants en avant. L. 2 mill. Europe sept. et cent. (avec *Formica rufa*). **glaber** Gyll.

6. **Spaniophænus** Reitter.

(*Deuts. Ent. Zeits.*, 1875, III Heft, p. 8.)

1. Pubescence jaune, longue, assez couchée; élytres à ponctuation très obsolète, éparse, très difficile à apprécier. L. 2,2—2,4 mill. France mérid. (*Cryptophagus amplicollis*, Bris.) **lapidarius** Fairm.

1' Pubescence extrêmement courte, jaune, pulvérulente; ponctuation des élytres extrêmement fine et serrée, mais distincte. L. 2,5 mill. Transylvanie, Crimée, Caucase. **laticollis** Miller.

7. **Haplolophus** Friwaldsky.

1. Angles postérieurs du prothorax subaigus; ferrugineux, à pubescence grise couchée; côtés des élytres et extrémité de la suture un peu plus foncés; élytres plus fortement ponctuées que la tête et le prothorax. L. 4,7 mill. Russie mérid., Samara. **robustus** Morawitz.

1' Angles postérieurs du prothorax obtus; ressemble à s'y méprendre au précédent, mais quelque peu plus petit. Tête, y compris les grands yeux, à peine plus étroite que le prothorax; celui-ci un peu plus fortement rétréci en avant qu'en arrière. L. 3,3 mill. Hongrie. Basse-Autriche. **neglectus** Friw.

8. **Paramecosoma** Curt.

1. Brun-noirâtre; élytres rouge-brunâtre, beaucoup plus éparsément et un peu plus finement ponctuées que le prothorax; antennes et pattes roux-jaunâtre. L. 2 mill. Europe cent. et mér., Alsace (Colmar, C. E. Leprieur). **melanocephalum** Herbst.

Suivant Fauvel, le *P. betæ* Macq. pourrait bien se rapporter à cette espèce.

1' Ferrugineux uniforme; élytres beaucoup plus éparsément ponctuées que le prothorax, mais pas plus finement à la base. L. 1,8 mill. (*univestre* Rtt. olim.) **univeste** (1) Rtt.

(1) Par suite d'une erreur d'impression, le texte allemand porte *univestre*. La rectification actuelle résulte d'une réponse toute récente de M. Edm. Reitter, à qui j'avais exposé mes doutes. (C. E. L.)

Malgré sa coloration, cette espèce ne peut être confondue avec les exemplaires pâles et immatures du *melanocephalum*.

9. **Cryptophagus** Herbst.

I. Prothorax muni au milieu ou près du milieu des côtés latéraux, d'un faible denticule saillant (denticule latéral); antennes généralement robustes.

1. Bord antérieur du prothorax courtement et largement échancré; angles antérieurs saillant légèrement en pointe en avant. (Palpes labiaux presque toujours renflés en hémisphère tronqué au sommet; prothorax sans tubercules distincts, offrant en avant de l'écusson un léger repli.) **Mnionomus** Woll.

Espèces propres aux Alpes, où elles vivent sous les feuilles décomposées.

2. Élytres portant entre la pubescence couchée, des poils longs et redressés. Ferrugineux, convexe ; denticule latéral du prothorax souvent indistinct, courbé en avant du milieu. L. 2,2—2,5 mill.

a. Ponctuation extrêmement fine et éparse. Autriche, tr. rare. **simplex** Mill.

a' Ponctuation plus forte et trois fois plus serrée. Analogue au précédent par la dimension, la forme et la couleur; densément ponctué : prothorax presque aussi long que large ; angles antérieurs un peu plus sensiblement dilatés ; denticule latéral plus fortement saillant; sillon transversal de la base moins profond, toujours muni d'une fovéole de chaque côté ; élytres à poils fins, longs, dressés, presque disposés en rangées, entre le duvet fin et couché. L. 2,2—2,5 mill. Daghestan. **seriatus** Rtt.

2' Pubescence uniforme, fine et couchée.

3. Prothorax peu plus long que large.

4. Prothorax pas distinctement fovéolé à la base ; à ponctuation sensiblement plus serrée que celle des élytres.

5. Prothorax portant en avant de l'écusson une fovéole ovalaire traversée par un repli longitudinal. L. 2,6 mill. Madère. **ellipticus** Woll.

5' Prothorax sans fovéole en avant de l'écusson. L. 2—2,5 mill. Pyrénées-Or., Alpes-Mar., Toscane, Suisse. (*lapidarius* Rtt., non Fairm; *Cr. dilaticollis* Tourn). **montanus** Bris.

4' Prothorax pas plus densément ponctué que les élytres, portant à la base, de chaque côté, une fossette profonde. L. 2—2,2 mill. Alpes-Mar., Piémont, Toscane. **gracilis** Rtt.

3' Prothorax fortement transverse, portant une fossette de chaque côté de la base.

6. Prothorax à peine plus étroit que les élytres, d'un tiers plus large que long ; denticule latéral situé au milieu du bord. L. 2,4—2,8 mill. Europe centrale. **baldensis** Er.

6' Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres et presque deux fois aussi large que long ; denticule latéral situé en arrière du milieu. L. 2—2,5 mill. Croatie, Autriche, Allemagne. (*Verh. zool. bot. Ges. Wien*, 1879, 51.) **croaticus** Rtt.

1' Bord antérieur du prothorax tronqué en ligne droite ; angles antérieurs pas saillants en avant, ou seulement en calus obtus ; palpes labiaux ovales, pas fortement renflés.

S. g. **Cryptophagus** in sp.

7. Pubescence grossière, redressée, au moins en partie, ou bien double ; de longs poils généralement disposés en rangées se dressant entre la courte pubescence couchée des élytres.

8. Dilatation latérale des angles antérieurs du prothorax se prolongeant en arrière, en denticule aigu.

9. Prothorax, dans sa plus grande largeur, peu ou pas plus étroit que les élytres; celles-ci unicolores, ovales ou parallèles.

10. Prothorax plus ou moins arqué latéralement. Insectes ovalaires.

11. Denticule latéral du prothorax situé au milieu.

12. Tibias antérieurs prolongés en forme de dent à l'extrémité externe; forme trapue; pubescence grossière et très longue; angles postérieurs du prothorax obtus. L. 2,3—3 mill. Europe. **lycoperdi** Herbst.

12' Tibias antérieurs simples à l'extrémité; pubescence moins longue; angles postérieurs du prothorax presque droits.

13. Côtés du prothorax saillant en angle, à la base du denticule latéral; angles antérieurs sensiblement et assez fortement saillants, en forme de carénule; élytres ovales.

14. Dilatation des angles du prothorax, occupant au plus un tiers du bord latéral antérieur; ponctuation du prothorax et de la base des élytres assez également forte. L. 2—2,5 mill. Europe. (*Cr. puncticollis* Luc.) Cette espèce varie beaucoup au point de vue de la forme, de la longueur de la pubescence et de la densité de la ponctuation. Les exemplaires d'un ferrugineux vif, à ponctuation un peu plus éparse, constituent le *Cr. punctipennis* Bris. **pilosus** Gyll.

14' Dilatation des angles du prothorax, occupant un quart au plus du bord latéral antérieur; ponctuation serrée, plus forte sur le prothorax que sur les élytres. Europe cent. et mér., commun. (*scanicus var. hirtulus* Kraatz.)

13' Côtés du prothorax non anguleux, régulièrement arqués; angles antérieurs non saillants, en forme de carénule; denticule latéral très petit et infléchi; élytres ovales; forme des *Mnionomus*. L. 2,5 mill. Caucase (Somchetien, près de Ach-Bulach). **lapidicola** Rtt.

11' Denticule latéràl situé en avant du milieu; côtés fortement crénelés et longuement ciliés en arrière du denticule; allongé, ferrugineux ou rouge-brunâtre, à ponctuation assez forte et peu serrée. L. 2 mill. Bohême, Beskiden, Hambourg. **Skalitzkyi** Rtt.

10' Prothorax à côtés assez droits, assez fortement rétréci cependant à la base; linéaire; densément pubescent et densément ponctué, avec des rangées de poils un peu plus longs sur les élytres; denticule latéral situé au milieu. Oran. *Cr. cellaris var. mascarensis* Rtt.

10" Prothorax faiblement transverse, linéaire et parallèle; à côtés droits et de même parallèles; denticule latéral situé au milieu.

15. Prothorax aussi large que les élytres; rouge brunâtre clair, uniforme; brillant; ponctuation peu serrée.

Cr. Erichsoni n. sp. Allongé, parallèle, assez convexe, ferrugineux, brillant, inégalement pubescent, fortement, peu densément et uniformément ponctué; prothorax à peine plus étroit que les élytres, légèrement transverse, presque carré, à côtés droits; angles antérieurs subcalleux, prolongés en dent en arrière; denticule latéral situé au milieu; une dépression transversale à la base, portant de chaque côté une légère fovéole; élytres en ovale suballongé, presque parallèles; pattes et massue antennaire plus claires. L. 2,3 mill. Lenkoran (Leder.) **Erichsoni** Rtt, n. sp.

Très rapproché du *badius*, dont il diffère par la forme plus parallèle, le prothorax plus convexe, à angles antérieurs moins dilatés; la ponctuation plus éparse et plus grossière et surtout la pubescence grossière et double; rappelle aussi le *labilis*, mais il est plus grand, le denticule latéral situé au milieu, etc.

15' Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; densément ponctué, noir brunâtre; côtés du prothorax assez clairs, translucides; antennes et pattes rousses.

Cr. nigritulus n. sp. Allongé, légèrement convexe, inégalement pubescent, brun de poix; antennes et pattes ferrugineuses; massue antennaire plus claire; tête et prothorax fortement et densément ponctués; celui-ci plus étroit que les élytres, presque carré, peu plus large que long; angles antérieurs sub-calleux, prolongés en dent en arrière; denticule latéral situé au milieu; un très faible repli en avant de l'écusson; une fovéole assez forte de chaque côté de la base; élytres allongées, subparallèles, noires, fortement mais moins densément ponctuées que le prothorax. L. 2—2,3 mill. Asturies, Andalousie, Lenkoran. **nigritulus** Rtt.

Forme du *dentatus*, dont il diffère par la coloration, la ponctuation plus forte des élytres, la position du denticule du prothorax et la pubescence grossière; distinct de l'*umbratus* Bris par le corps plus allongé et la pubescence.

9' Prothorax dans sa plus grande largeur, beaucoup plus étroit que les élytres; celles-ci ventrues, en ovale allongé, marquées au milieu d'une fascie transverse plus foncée et peu limitée (voir *fasciatus* Kraatz, dans le groupe suivant.)

8' Dilatation latérale des angles antérieurs du prothorax se prolongeant en arrière en une petite dent obtuse, ou nulle.

16. Denticule latéral situé un peu en avant du milieu.

17. Prothorax faiblement transverse, fortement arqué latéralement; pas plus fortement ponctué que la base des élytres, aussi large qu'elles dans leur plus grande largeur.

18. Prothorax à ponctuation beaucoup plus serrée que celle des élytres. Grande espèce. L. 2,3—3 mill. Europe centrale. **Schmidti** Sturm.

18' Prothorax pas plus densément ponctué que les élytres à leur base; ferrugineux clair ou roux jaunâtre; très brillant. L. 2,2—2,4 mill. Bohême, Autriche, Transylvanie. **nitidulus** Mill.

17' Prothorax assez fortement transverse, un peu moins arqué latéralement, très densément ponctué, à peine aussi large dans son milieu que les élytres dans leur plus grande largeur; ces dernières à ponctuation moins serrée que celle du prothorax.

19. Côtés externes du prothorax fortement épaissis en bourrelet; sa ponctuation plus serrée, mais à peine plus forte que celle des élytres.

20. Ovale, trapu, convexe; ferrugineux, à pubescence très longue; côtés du prothorax régulièrement granulés; denticule latéral très petit. L. 2—2,5 mill. Europe. **setulosus** Sturm.

20' Linéaire, presque parallèle; conformation du *C. dentatus;* faiblement convexe; ferrugineux, à pubescence peu longue; côtés du prothorax faiblement arqués; denticule latéral situé très en avant du milieu. L. 2,6. Carpathes, Comitat de Marmaros *(Deuts. Ent. Zeits*, 1878, p. 53.) **inæqualis** Rtt.

19' Côtés du prothorax très finement rebordés; il est plus fortement ponctué que les élytres.

21. Assez grand, fortement convexe; prothorax un peu plus densément ponctué que les élytres ovales; ferrugineux vif. L. 3 mill. Andalousie, Algérie, Rome (Strasser). *(Deuts. Ent. Zeits*, 1878, p. 93.) **durus** Rtt.

21' Beaucoup plus petit, peu convexe; ferrugineux clair; prothorax à ponctuation beaucoup plus forte et plus serrée que celle des élytres ovales. L. 1,5—2 mill. Europe centrale, Caucase. Sous de la paille décomposée.

Diffère de l'*affinis* par la couleur plus claire, la ponctuation du prothorax moins serrée et la situation du denticule latéral. **Milleri** Rtt.

16' Denticule latéral situé au milieu; prothorax à côtés sensiblement droits.

22. Yeux petits, à facettes fines, saillant en dehors en forme de cône; prothorax fortement transverse.

Côtés du prothorax presque parallèles; angles antérieurs peu saillants; ponctuation forte, extrêmement serrée, un peu plus fine et beaucoup moins serrée sur les élytres; ferrugineux ou rouge brunâtre. Univers. (*C. laticollis* Lac.)

affinis Sturm.

22' Yeux grands, ronds, à facettes grossières; prothorax pas ou assez faiblement, transverse.

23. Prothorax au moins d'un tiers plus large que long; angles antérieurs saillant en dehors, en courte carénule oblique; prothorax et élytres à ponctuation serrée; les points de ces dernières plus fins. L. 2—2,5 mill. Europe, Afrique sept., Amérique sept. (*C. crenatus* Sturm.)

On rencontre en Algérie et en Andalousie une variété chez laquelle l'angle antérieur se prolonge postérieurement en pointe. (*var. mascarensis* Rtt.)

cellaris Scop.

23' Prothorax aussi long que large, presque en carré, assez fortement et densément ponctué, moins densément que les élytres; angles antérieurs peu saillants, en léger tubercule obtus; forme allongée, étroite et parallèle; faiblement convexe, jaunâtre. L. 1,7 mill. Sarepta. (*Cr. parallelus* Thoms.)

silvanoïdes Rtt.

7' Pubescence fine et régulière, sans poils plus longs sur les élytres.

24. Denticule latéral en forme de crochet dirigé en arrière, ou saillant en pointe fine.

25. Denticule latéral situé au milieu.

26. Angles antérieurs du prothorax très fortement renflés, en forme de crochet courbé en arrière, où ils se dilatent. Ces angles constituent au bord externe une surface très marquée, ovale, lisse et faiblement excavée, dont le pourtour est saillant.

27. Yeux très grands, à facettes grossières; antennes grêles, les articles intermédiaires surtout; ponctuation extrêmement serrée; celle des élytres deux fois plus fine; pubescence également très serrée, molle, presque veloutée; prothorax transverse, rétréci à la base; angles antérieurs saillants, presque en forme d'ailerons. L. 1,8—2,5 mill. Europe. Amérique sept. (*uncinatus* Steph.)

(Le *Cr. Waterhousei* Rye., *Heydeni* Rtt., chez lequel les angles antérieurs paraissent tronqués obliquement et atteignent le denticule latéral avec lequel ils se confondent au point de le rendre indistinct, est une monstruosité de cette espèce.) **acutangulus** Gyll.

27' Yeux assez petits, normaux, finement granulés; antennes moins grêles; assez fortement ponctué; pubescence ne cachant pas la ponctuation; élytres à peine moins densément ponctuées que le prothorax.

28. Prothorax transverse, à ponctuation extrêmement serrée et deux fois plus grossière que celle des élytres.

29. Grand, convexe, parallèle, presque cylindrique; ferrugineux; élytres ordinairement plus foncées, avec la base et les côtés ferrugineux, largement en avant. L. 3—3,2 mill. Europe. Très rare. (*Cr. grandis* Kr.) **populi** Payk.

29' Plus petit, courtement ovale; la dilatation en forme de cupule des angles antérieurs du prothorax, occupe un quart de la longueur du bord latéral (chez le

précédent, un cinquième au plus); jaune brun ou brun uniforme. *(Cr. scanicus var.* **hirtulus** Kraatz.

28' Prothorax à ponctuation serrée et un peu plus forte seulement que celle des élytres; ovale, pas cylindrique; ferrugineux vif, uniforme, plus rarement jaune brunâtre.

30. Prothorax presque aussi long que large, pas ou faiblement rétréci à la base; très densément ponctué; jaune brunâtre, à pubescence jaune, courte, fine et très serrée. L. 2,2—2,8 mill. Europe centr. et sept. **fumatus** Marsh.

30' Prothorax faiblement transverse, plus court que celui de l'espèce précédente, sensiblement rétréci à la base; ferrugineux vif, brillant; pubescence jaunâtre, fine et très courte. L. 2—2,2 mill. Europe centr. **quercinus** Kraatz.

30'' Prothorax transverse; angles antérieurs peu saillants; côtés se rétrécissant vers la base; ponctuation serrée et sensiblement plus forte que celle des élytres; ferrugineux vif; pubescence jaunâtre, moins fine. L. 2,3 mill. France, Croatie, Hongrie (Beskiden), Lissa Hora, Silésie, Friedland. **rufus** Bris.

28'' Prothorax transverse, légèrement rétréci à la base; ponctuation serrée, pas plus que celle des élytres; courtement ovale; ferrugineux vif, brillant; pubescence jaune, fine, peu serrée. L. 2,2—2,5. Europe. **badius** Sturm.

26' Angles antérieurs très faiblement dilatés, renflés seulement en étroite carénule, qui ne s'élargit pas en arrière.

31. Prothorax peu plus large que long, assez fortement et régulièrement arqué latéralement; convexe; ferrugineux vif, brillant, très finement et courtement pubescent.

32. Ponctuation assez forte, régulière, peu serrée. L. 2—2,3 mill. Pyrénées. **Brisouti** Rtt.

32' Ponctuation serrée, fine et régulière; épaules munies d'un très petit denticule distinct. L. 2,2 mill. Alpes de Transylvanie. **axillaris** Rtt.

31' Prothorax en rectangle transverse, à peine arqué latéralement; angles postérieurs presque toujours droits.

33. Prothorax dans sa plus grande largeur, de beaucoup plus étroit que les élytres; celles-ci ventrues, en ovale allongé, ornées au milieu d'une fascie transverse qui manque quelquefois; prothorax et élytres à ponctuation uniformément fine et serrée; pubescence extrêmement fine et dense, courte sur les élytres, où elle est entremêlée de poils dressés, extrêmement longs, disposés en rangées peu distinctes. L. 2—2,4 mill. Europe mérid., Syrie. (*C. signatus* Bris.) **fasciatus** Kraatz.

33' Prothorax un peu plus étroit seulement que les élytres; celles-ci ovales, sans fascie transverse foncée.

34. Prothorax en rectangle transverse, à côtés presque parallèles; angles postérieurs droits; noir brunâtre; élytres jaune brunâtre, plus foncées au milieu et latéralement. L. 2 mill. Allem., Fr., Sibérie. Rare. (*C. umbratus* Er. *niger* Bris.) **ruficornis** Steph.

34' Prothorax moins parallèle, faiblement saillant en angle au milieu des côtés; angles postérieurs obtus. (*distinguendus* Sturm. *var.*)

25. Denticule latéral situé immédiatement en arrière du milieu, où les côtés forment un angle obtus.

35. Assez convexe; ponctuation très fine, un peu plus serrée sur le prothorax; testacé ou ferrrugineux uniforme; premier article de la massue à peine ou peu plus étroit que le suivant. L. 1,8—2,2 mill. Europe, Afrique sept. **distinguendus** Sturm.

Le *Cr. impressicollis* Tourn. qui offre deux fossettes en arrière du disque du prothorax, est certainement fondé sur un exemplaire anormal et pourrait bien rentrer dans cette espèce, à cause de la situation du denticule latéral.

35' Assez déprimé ; ponctuation forte partout, un peu plus serrée sur le prothorax ; denticule latéral relativement fort, large, tronqué ; premier article de la massue beaucoup plus étroit que le suivant ; testacé : élytres ferrugineuses avec la suture et les côtés externes foncés (rarement unicolore). L. 2—2,2 mill. Europe centrale et sept. (*Cr. hexagonalis* Tourn.) **dorsalis** Sahlb.

25' Denticule latéral situé un peu avant le milieu.

36. Prothorax dans sa plus grande largeur beaucoup plus étroit que les élytres ; celles-ci ventrues, en ovale allongé, foncées, marquées de quatre grandes taches claires.

En ovale allongé brun noirâtre ; quatre macules ferrugineuses sur les élytres ; prothorax plus long que large, rétréci à la base, à ponctuation serrée assez fine ; celle des élytres moins serrée et plus fine encore. L. 2,2—3,5 mill. Caucase, Lenkoran, Astrakan. **quadrimaculatus** Rtt.

36' Prothorax, pas ou seulement très peu, plus étroit que les élytres ; celles-ci ni ventrues ni tachetées.

37. Ponctuation et pubescence extrêmement fines et serrées ; peu ou à peine brillant ; prothorax rétréci jusqu'à la base, à partir du milieu, ou plus rarement du tiers postérieur ; angles postérieurs obtus ; denticule latéral situé tout juste en avant du milieu ; base munie d'un léger rebord, pas plus large ni plus saillant, en avant de l'écusson.

38. Étroit, ovale, jaune brunâtre pâle ; prothorax à ponctuation très serrée, rétréci depuis le milieu jusqu'à la base, sans fovéoles ; élytres densément et assez finement ponctuées, sans impression transverse en arrière de la base. L. 2,3 mill. Caucase, Syrie, Turquie d'Europe (voir *C. dentatus* dans le groupe suivant.) **Brucki** Rtt.

Le *dilutus* Rtt a beaucoup d'affinité avec cette espèce, mais la ponctuation plus grossière et plus serrée du prothorax, la couleur rouge plus vive, etc., le distinguent. Japon et Sibérie orientale (Amour).

38' Étroit, parallèle, rouge brunâtre, à ponctuation assez forte, serrée partout ; base du prothorax distinctement fovéolée ; côtés parallèles rétrécis vers la base, à partir du tiers postérieur seulement ; élytres parallèles portant de chaque côté, près de la base, une impression transversale obsolète. L. 2—2,6 mill. Finlande, Suède. *(Var. du* **corticinus** Thoms.

37' Ponctuation assez peu serrée ; pubescence plus éparse ; brillant, roux jaunâtre ou ferrugineux, ordinairement parallèle.

39. Prothorax presque toujours fortement rétréci jusqu'à la base, à partir du denticule latéral ; muni d'une fovéole distincte de chaque côté de la base.

40. Élytres convexes, en ovale court et large, ventrues ; beaucoup plus larges en avant du milieu que le prothorax entre les angles antérieurs.

Ferrugineux à pubescence fine, très courte, peu serrée ; ponctuation assez régulière, médiocrement serrée ; prothorax un peu plus large que long, arqué latéralement ; rétréci vers la base, à partir du denticule latéral ; angles postérieurs obtus. Caucase. *(Var. du* **dilatipennis** Rtt.

40' Elytres ovales ou parallèles, à peine plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur.

41. Assez grand ; pubescence assez longue, couchée, médiocrement serrée ;

ponctuation, très serrée sur le prothorax, un peu plus fine et moins serrée sur les élytres. Europe. **Cr. dentatus** Herbst. *Var.*

41' Petit; très brillant, ferrugineux; pubescence très courte, éparse, presque pulvérulente; prothorax fortement transverse; fovéoles de la base petites; ponctuation du prothorax et des élytres assez espacée et régulière. L. 1,5—2 mill. Europe cent. rare. **fuscicornis** Sturm.

39' Prothorax sensiblement parallèle; sans fovéoles distinctes; rebords des côtés un peu plus largement délimités que d'habitude; brillant, peu densément ponctué; pubescence extrêmement courte. L. 2 mill. Europe, montagnes. (*C. denticulatus* Thoms. ?) **labilis** Erich.

26' (1) Angles antérieurs dilatés, pas prolongés en pointe en arrière, et formant en ce point un angle obtus, droit ou arrondi.

42. Denticule latéral situé en avant du milieu.

43. Prothorax à ponctuation pas plus forte et pas, ou seulement un peu, plus serrée que celle de la base des élytres; insecte ovale.

44. Prothorax à peine plus étroit que les élytres, arqué latéralement; angles antérieurs sensiblement relevés; denticule latéral situé immédiatement en avant du milieu; ferrugineux, brillant, peu densément ponctué; pubescence courte, jaunâtre, peu serrée, presque pulvérulente.

45. Côtés du prothorax fortement rebordés et assez largement relevés. Dilatation des angles antérieurs occupant un quart du bord latéral. L. 1,7—2 mill. Transylvanie, Alpes, Pyrénées. (*Cr. lamelliconis* Bris). **reflexicollis** Rtt.

45' Côtés du prothorax simplement, finement rebordés et pas relevés. Dilatation des angles antérieurs occupant au plus un cinquième du bord latéral. L. 2 mill. Caucase. Considéré autrefois comme le *reflexicollis* Rtt. **dilatipennis** Rtt. n. sp.

44' Prothorax un peu plus large que long, presque parallèle; sensiblement plus étroit que les élytres; angles antérieurs à peine sensiblement renflés; denticule latéral extrêmement petit, situé très en avant du milieu; petit, étroit, densément et finement ponctué; brun rougeâtre; élytres d'un testacé plus clair. L. 1,2—1,6 mill. Europe. (*C. bicolor* Sturm, *rufipennis* Sturm, *crenatus* Thoms.) **scutellatus** Newm.

43' Prothorax beaucoup plus fortement ponctué que les élytres.

46. Prothorax à ponctuation extrêmement serrée, deux fois plus dense et deux fois plus forte que celle des élytres. L. 1,8—2,5 mill. Europe, commun. (*C. pallidulus* Sturm, *flavipennis* Fald. ?) **dentatus** Herbst.

46' Prothorax à ponctuation un peu plus serrée seulement, que celle des élytres.

47. Déprimé; yeux grands; côtés du prothorax formant un angle en avant du milieu et se rétrécissant fortement à partir de ce point jusqu'à la base.

Brun rougeâtre; antennes, pattes et élytres plus claires; suture, bord latéral et extrémités rembrunies; rarement d'une teinte uniforme. Prothorax fortement transverse, à ponctuation très serrée, un peu plus fine et plus serrée que celle des élytres; angles antérieurs du prothorax courts et saillants. L. 2 mill. Russie, Sarepta. **subvittatus** Rtt. n. sp.

47' Convexe, yeux normaux, assez petits. Côtés du prothorax régulièrement arqués; denticule latéral extrêmement petit, peu visible.

48. Prothorax au moins deux fois aussi fortement ponctué que les élytres;

(1) Inscrit par erreur dans le texte, sous le numéro 24' (C. E. L.)

angles antérieurs très faiblement renflés; jaune rougeâtre ou ferrugineux clair. L. 2—1,3 mill. Europe, Algérie. **saginatus** Sturm.

48' Prothorax fortement arqué latéralement; un peu plus fortement ponctué seulement, que les élytres. Angles antérieurs très sensiblement renflés et occupant un quart du bord latéral. Roux ou ferrugineux, pubescence serrée.

Les grands exemplaires à prothorax plus allongé constituent le *Kraatzi* Rtt. (*subtilis* Thoms. ?) **subfumatus** Kraatz.

42' Denticule latéral situé au milieu.

49. Convexe. Prothorax soit régulièrement arqué, soit assez fortement rétréci vers la base; ponctuation sensiblement plus forte que celle des élytres.

50. Complètement cylindrique; prothorax peu plus large que long; roux ou ferrugineux. L. 1,4—2,2 mill. Europe centr. et mérid. Vit principalement sur le sapin d'Apollon (?) (*Appollotanne*) (*Cr. parallelus* Bris). **cylindrus** Rtt.

50' Nullement cylindrique; prothorax transverse.

51. Denticule latéral très petit et peu distinct; prothorax fortement arqué latéralement, pas fovéolé à la base. Angles postérieurs presque arrondis; forme étroite, parallèle. *Cr. subfumatus* Kraatz.

51' Denticule latéral très distinct; prothorax muni d'une fovéole de chaque côté de la base; angles postérieurs presque droits; forme ovale.

52. Ponctuation du prothorax un peu plus serrée seulement et peu plus forte que celle des élytres; prothorax assez fortement arqué; ferrugineux ou rouge-brunâtre, unicolore. L. 2—2,3. Europe. **Thomsoni** Rtt.

52' Ponctuation du prothorax beaucoup plus serrée et plus grossière que celle des élytres; prothorax assez fortement rétréci à la base, ferrugineux; élytres noires à l'exception de la base qui est claire; quelquefois d'un brun jaunâtre ou jaune-brunâtre, unicolore. Très variable. Europe, commun. L. 2—2,3 mill. (*C. humeralis* Steph., *patruelis* Sturm. **scanicus** Lin.

Les exemplaires à angles antérieurs fortement dilatés en arrière en forme de crochet constituent le *hirtulus* Kraatz qui est surtout commun dans l'Eur. mérid.

Le *validus* Kr. est une forme de cette espèce; plus grand, robuste, rouge-brunâtre uniforme; angles antérieurs du prothorax pas très saillants et pas prolongés en arrière en forme de dent; denticule latéral faible; prothorax peu plus rétréci vers la base qu'en avant.

49' Déprimé surtout en avant; ponctuation très serrée, pas sensiblement plus forte sur le prothorax que sur les élytres.

a Prothorax fortement transverse, se rétrécissant à partir du milieu jusque vers la base et sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière; uniformément, densément et finement ponctué ainsi que les élytres; ovale, à peine brillant, pubescence très fine, jaunâtre ou grise. L. 1,8—2 mill. Europe. (*C. depressus* Thoms, Rtt.) (*helveticus* Tourn., appartient vraisemblablement à cette espèce). **subdepressus** Gyll.

a' Prothorax faiblement transverse, presque parallèle; rétréci vers la base, seulement à partir du dernier tiers; ponctuation fine et serrée, à peine plus que celle des élytres; étroit, peu brillant, à pubescence fine, jaunâtre ou grise; élytres allongées, parallèles, offrant de chaque côté de la base une dépression transversale obsolète.

Distinct du *dentatus* avec lequel il a beaucoup d'analogie, par la ponctuation plus fine et plus régulière, le denticule latéral situé plus en arrière et le léger rebord de la base, qui n'est ni plus large ni plus saillant en avant de l'écusson. L. 2,26 mill. Vu les types. Finlande, Suède. **corticinus** Thoms.

42' Denticule latéral situé immédiatement en arrière du milieu.

53. Premier article de la massue, à peine plus étroit que le deuxième; prothorax, pas plus rétréci en avant qu'à la base.

54. Etroit, assez déprimé. Prothorax quelque peu plus étroit que les élytres, d'un tiers plus large que long, presque parallèle; ponctuation serrée, assez forte, beaucoup plus fine et moins serrée sur les élytres; brun foncé, élytres assez claires, ordinairement plus foncées le long de la suture et au bord latéral. L. 2,1 mill. Sibérie. (*C. recticollis* Solsky ?) **obsoletus** Rtt.

54' En ovale allongé, convexe; ferrugineux, à pubescence jaunâtre fine; prothorax d'un tiers plus large que long, régulièrement arqué latéralement; un peu plus fortement et plus densément ponctué que les élytres; denticule latéral médian obsolète; angles antérieurs renflés en verrue, non saillants, s'arrondissant avec les bords latéraux dont ils occupent un tiers de la longueur. Disque faiblement et peu visiblement impressionné longitudinalement près des bords latéraux, muni de chaque côté de la base d'une légère fovéole. L. 2—2,5 mill. Europe sept. Laponie. (*C. behringensis*, J. Sahlb). **lapponicus** Gyll.

53. Premier article de la massue de moitié plus étroit que le suivant; massue paraissant ainsi de deux articles seulement; prothorax fortement transverse, sensiblement plus rétréci en avant qu'à la base; ferrugineux ou rouge brunâtre à ponctuation serrée; quelquefois élytres noirâtres. L. 2,2—2,4 mill. (*C. lapponicus* Rtt. non Gyll). **pubescens** Sturm.

II. Prothorax sans denticule latéral saillant, au milieu ou près du milieu; régulièrement crénelé ou finement denticulé, en arrière des angles antérieurs; ceux-ci distinctement renflés; antennes grêles et minces; 3e et 5e articles plus longs que les plus proches. **S. G. Micrambe** Thoms.

55. Angles antérieurs très faiblement épaissis, occupant seulement un sixième du bord latéral fortement crénelé; bord antérieur du prothorax tronqué en ligne droite; pubescence simple.

56. Prothorax présentant au milieu des côtés latéraux un angle obtus; brun noirâtre; élytres brun rouge, portion antérieure de la suture et côtés foncés; antennes et pattes ferrugineuses. L. 1,8—2 mill. Caucase. **nigricollis** Rtt.

56' Prothorax assez fortement transverse, côtés presque droits, faiblement e régulièrement arqués; roux ou ferrugineux, poitrine, partie antérieure de l'abdomen et ordinairement aussi une grande tache au milieu de chaque élytre, noirâtres. L. 1,8 mill. Eur. centr. et sept. Sibérie. **bimaculatus** Panz.

55' Angles antérieurs du prothorax largement épaissis, souvent pas saillants latéralement, occupant au moins un quart du bord latéral; bord antérieur légèrement arqué avec les angles qui continuent la courbe; côtés finement crénelés; ponctuation serrée, principalement sur le prothorax.

57. Angles antérieurs déprimés en forme de cupule et prolongés en arrière en denticule ou en crochet. Côtés se rétrécissant vers la base à partir des angles antérieurs.

58. Pubescence des élytres simple et sensiblement couchée, sans mélange de poils longs et dressés. L. 1,8 mill. Allemagne, rare, plus commun dans le sud-ouest de l'Europe. **vini** Panz.

58' Pubescence des élytres, fine et couchée, entremêlée de poils longs et dressés. L. 1,8—2 mill. Eur. Afr. sept. (*Paramecosoma pilosula* Er. *oculare* Rtt. var.) **villosus** Heer.

57' Angles antérieurs du prothorax verruqueux, obliquement tronqués, pas

saillants en arrière, en forme de dent ; côtés se rétrécissant vers la base, à partir du milieu seulement ; brun-rougeâtre, peu brillant.

59. Antennes courtes et grêles, atteignant à peine la base du prothorax ; les deux premiers articles de la massue transverses ; pubescence des élytres fine et couchée, entremêlée de poils un peu plus longs, peu distincts, disposés en rangées ; tarses postérieurs de cinq art. (♀) ou de quatre (♂) ; ferrugineux uniforme. L. 2 mill. France, Portugal, Pyr., nids des chenilles processionnaires (Pandellé). **Perrisi** Bris.

Comme le précédent : ferrugineux ; élytres brun-noirâtre, avec les épaules plus claires. L. 2 mill. Corse. (Peut-être espèce distincte ?) *var.* **umbripennis** Rtt.

59' Antennes grêles dépassant la base du prothorax ; les deux premiers articles de la massue à peine transverses ; pubescence des élytres uniforme, fine et couchée, sans rangées de poils plus longs ; ♂ et ♀ pentamères. L. 2 mill. Europe. **abietis** Payk.

10. Pteryngium n. g.

Étroit et oblong, presque parallèle, assez déprimé ; brun-jaunâtre clair, finement pubescent ; tête courte, plus étroite que le prothorax ; celui-ci en rectangle transverse, densément ponctué, un peu plus brillant que les élytres, muni d'une fossette de chaque côté de la base ; élytres à peine un peu plus larges que le prothorax, parallèles, recouvrant incomplètement le dernier segment abdominal, assez densément et finement ponctuées, avec des traces de stries. L. 1,8—2,2 mill. Europe sept. et cent., dans les bolets des hêtres. (*Cr. crenulatus* Er.) **crenatum** Gyll.

11. Henoticus Thoms.

1. En ovale allongé, faiblement convexe, passant du brun-ferrugineux au brun-noirâtre ; pubescence assez courte, grossière et inclinée ; antennes grêles ; massue oblongue, avec les deux avant-derniers articles pas ou faiblement transverses ; elles sont ferrugineuses, ainsi que les pattes ; élytres en ovale allongé, aussi fortement ponctuées que le prothorax. L. 2—2,4 mill. Europe, Caucase. **serratus** Gyll.

1' Courtement ovale, très convexe ; testacé uniforme ; pubescence peu serrée, double, l'une sensiblement couchée, plus courte, l'autre longue et dressée ; antennes épaisses ; massue nettement délimitée, les deux avant-derniers articles fortement transverses ; prothorax transverse, quelque peu plus étroit que les élytres, régulièrement arqué latéralement, assez fortement rebordé et finement denticulé ; ponctuation serrée et grossière, aussi forte, mais un peu moins serrée sur les élytres ; celles-ci ovalaires, assez courtes. Forme du *Cr. affinis*, auquel il ressemble aussi par la pubescence. L. 1,6 mill. Sibérie, Wladiwostok. **pilifer** Rtt. n. sp.

12. Mnionomidius Reitter n. g.

Testacé pâle, légèrement convexe, elliptique ou en ovale allongé ; pubescence jaunâtre, très fine et couchée ; uniformémément, finement et densément ponctulé ; antennes grêles, à massue nettement délimitée ; les deux avant-derniers articles fortement transverses, le dernier presque rond ; tête petite, triangulaire, de la moitié aussi large que le bord antérieur du prothorax ; yeux petits ; prothorax à peu près aussi long que large, rétréci presque en ligne droite d'arrière en

avant; côtés crénelés, finement rebordés; base sans fossettes, assez fortement arquée et saillante au milieu, où existe une faible impression transversale; élytres en ovale allongé, très peu plus larges à la base que le prothorax. L. 2,2—2,5 mill. Caucase. (*Cr. sericollis* Rtt. olim.) **serricollis** Rtt.

13. Setaria Muls.

Fauve, convexe, presque mat, à pubescence soyeuse, jaune et très fine; ponctuation uniformément fine et serrée; prothorax transverse, à peine plus étroit que les élytres, arqué fortement et crénelé latéralement; assez fortement rétréci en avant. L. 1,6—1,8 mill. France mér., Corse, Algérie (Bône, Leprieur).
sericea Muls.

IV. — ATOMARINA

TABLEAU DES GENRES

1. Côtés du prothorax épaissis et limités par une strie latérale. (Tarses postérieurs des mâles de quatre articles seulement.) 1. **Cœnoscelis**.
1' Côtés du prothorax simples. (Tarses postérieurs pentamères dans les deux sexes.)
2. Insectes sensiblement pubescents. Écusson transverse.
3. Massue antennaire de trois articles. 2. **Atomaria**.
3' Massue de deux articles. 3. **Sternodea**.
4. Pubescence pas sensible. Écusson petit, arrondi. 4. **Ephistemus**.

1. Cœnoscelis Thoms.

Rouge-jaunâtre, à pubescence fine grise; peu convexe, en ovale allongé; ponctuation serrée, plus forte sur le prothorax, qui offre une double strie latérale; antennes robustes, à massue paraissant de deux articles.

1. Petit; deuxième article des antennes arrondi, un peu moins long que large; massue paraissant biarticulée; strie submarginale du prothorax se réunissant à la striole latérale, avant d'atteindre le bord antérieur. L. 1,6—1,8 mill. Europe, Caucase, Sibérie. (*A. pallida* Woll.) **ferruginea** Sahlb.

2. Plus grand; deuxième article des antennes beaucoup plus long que large, renflé en bouton en dedans, à l'extrémité; massue biarticulée; strie submarginale du prothorax atteignant l'extrémité, sans s'unir à la striole latérale. L. 2 mill. France, Espagne, Hongrie, Caucase, Sibérie. **subdeplanata** Rtt.

2' Comme le précédent; massue nettement triarticulée; neuvième article deux fois aussi large que le huitième, et un peu plus étroit seulement que le dixième. L. 2 mill. Sibérie or., Amérique sept. (*Harold Col.*, Heft. XIII, 1875, p. 87.)
cryptophaga Rtt.

2. Atomaria Steph.

I. Forme étroite, très allongée, presque parallèle; antennes plus rapprochées l'une de l'autre que des yeux. (Antennes et pattes toujours d'un jaune rougeâtre, à moins d'indication contraire.) (S. G. *Atomaria* Thoms, Rtt. olim.)
S. G. **Agathengis** Gozis.

1. Pas de repli de chaque côté de la base du prothorax.

2. Dernier article des antennes plus étroit que le précédent; cylindrique, brun ferrugineux ou testacé; angles postérieurs du prothorax très obtus; ponctuation uniformément fine. L. 2,2 mill. Europe, Afrique sept. (*A. parallelopipeda* Waltl, *Abeillei* Tourn.) **fimetarii** Herbst.

2' Dernier article des antennes pas plus étroit que le précédent.

3. Les deux premiers articles de la massue, distinctement plus larges que longs.

4. Espèces assez convexes; prothorax pulviné.

5. Prothorax à peine plus étroit que les élytres; pas plus étroit en avant qu'à la base, offrant sa plus grande largeur au milieu; côtés externes régulièrement arqués.

6. Prothorax à ponctuation un peu plus serrée que celle des élytres.

a. Ponctuation des élytres pas plus forte que celle du prothorax; noir brunâtre, chaque élytre ornée d'une bande longitudinale ferrugineuse, ordinairement confluente avec sa symétrique avant l'extrémité; pubescence fine. L. 1,6—1,8 mill. Europe centrale. **Barani** Bris.

D'un noir uniforme; pubescence plus longue. Insecte plus grand.
Var. **pilosella** Rtt.

a' Ponctuation des élytres beaucoup plus forte que celle du prothorax.

Très analogue au précédent; rouge brunâtre, ferrugineux ou roux; tête et prothorax ordinairement plus foncés; assez peu convexe; prothorax assez court; ponctuation des élytres moins serrée et beaucoup plus forte que celle du prothorax. L. 1,8 mill. Sibérie, Sud-Ouest du Baïkal, Oussouri, Ienisseisk.
punctipennis Rtt. n. sp.

6' Prothorax à ponctuation médiocrement serrée ou éparse, pas plus serrée que celle des élytres.

7. Ponctuation fine et serrée; noir ou brun; élytres d'un brun rougeâtre, avec la base et l'extrémité ordinairement plus claires, ou bien rembrunies sur le disque; parfois d'un rouge brunâtre, ornées au milieu d'une macule longitudinale plus claire, obsolète. L. 1,5 mill. Finlande, Hollande.
subfasciata Rtt. n. sp.

7' Ponctuation peu serrée ou éparse; roux uniforme ou ferrugineux; très brillant.

8. Massue antennaire large, à côtés parallèles; ponctuation assez serrée. L. 1,5 mill. Morée, Syrie. **sparsutula** Rtt. n. sp.

8' Massue antennaire s'élargissant très peu, quoique distinctement; ponctuation un peu plus écartée. L. 1,6 mill. Alger, Oran. **barbara** Rtt.

5' Prothorax très distinctement plus étroit que les élytres et presque toujours plus fortement rétréci en avant qu'à la base.

9. Élytres distinctement et largement étranglées en arrière des épaules, dont le calus est renflé et saillant; noir, épaules et extrémité des élytres quelquefois de couleur plus claire. L. 1,8 mill. Carpathes orientales. **carpathica** Rtt.

9' Élytres pas étranglées en arrière des épaules.

10. Ponctuation assez serrée; antennes courtes, trapues.

11. Prothorax pas plus finement ponctué que les élytres. (Voir aussi *A. bescidica* dans le groupe suivant.)

12. Ponctuation médiocrement fine, un peu plus serrée sur le prothorax que sur les élytres. L. 1,8—2 mill. Europe. *A. fumata* Er. Assez rarement, prothorax pas plus fortement rétréci en avant qu'à la base. **umbrina** Gyll.

12' Ponctuation très grossière, serrée sur le prothorax, plus éparse sur les

élytres; noirâtre, élytres à bandes longitudinales plus claires, très obsolètes, confluentes avant l'extrémité; analogue au *Barani*, mais ponctuation deux fois plus forte. L. 1,6 mill. Dalmatie, Metkoviё. **punctithorax** Rtt. n. sp.

12" Ponctuation grossière médiocrement serrée, semblable sur le prothorax et les élytres; petit, allongé, presque parallèle, faiblement convexe; brun noirâtre; antennes, pattes et élytres testacées, suture noirâtre en avant et côtés faiblement rembrunis. L. 3,4 mill. Sibérie, Chabarowka (Graeser.) **nigroscutellata** Rtt. n. sp.

11' Prothorax à ponctuation peu plus serrée, mais sensiblement plus fine que celle des élytres; ferrugineux, élytres noires, rougeâtres au calus huméral et à l'extrémité. L. 1,8 mill. Allemagne, Suède. **bella** Rtt.

10' Ponctuation assez forte et très écartée; tantôt d'un jaune brunâtre ou brun foncé uniformes, avec les élytres rouge brunâtre uniforme, tantôt plus foncé à la suture, aux côtés externes et à l'extrémité. L. 1,2—1,6 mill. (*A. nana* Er.). L'*A. puncticollis* Thoms. se rapporte aux grands exemplaires (L. 1,8 mill.) **nigriventris** Steph.

4. Espèces assez déprimées; prothorax se déprimant insensiblement vers la base et la partie antérieure.

13. Prothorax, pas ou très peu, plus étroit à la base que les élytres.

14. Étroit et allongé, parallèle, déprimé; ponctuation extrêmement serrée; élytres au moins deux fois aussi longues qu'elles sont larges ensemble. Espèces brunes ou de deux couleurs.

15. Prothorax presque rectangulaire, à angles obtus, pas plus fortement rétréci en avant, à peine plus étroit que les élytres; ponctuation de celles-ci extrêmement serrée, mais sensiblement plus fine que celle du prothorax; fauve ou brun foncé. L. 1,2—1,5 mill. Europe. (*H. pygmœa* Heer.) **linearis** Steph.

15' Prothorax plus large que long, peu, mais distinctement plus étroit que les élytres, peu fortement rétréci en avant; élytres ni plus éparsement ni plus finement ponctuées; brun noirâtre, élytres ornées d'une macule obsolète étroite (*längswisch*), longitudinale, un peu plus claire, partant de l'épaule pour atteindre le milieu (type); quelquefois brun, roux, noirâtre, à élytres plus claires, ou brun rougeâtre ou fauve. L. 1,6 mill. Allemagne, Hongrie. Rare (*var. abietina* J. Sahlb.) **Herminæ** Rtt.

15" Comme le précédent, mais prothorax deux fois plus fortement ponctué que les élytres. L. 1,3—1,6 mill. Allemagne, Finlande. **pumila** Reitt.

14' Moins étroitement allongé, pas complètement parallèle; prothorax quelque peu plus large que long; élytres à peine deux fois aussi longues qu'elles sont larges ensemble; prothorax distinctement rétréci en arc en avant, offrant sa plus grande largeur près de la base. (Insectes assez grands, brillants, d'un roux uniforme.)

16. Prothorax et élytres finement, régulièrement et peu densément ponctués; premier article des antennes allongé, claviforme, deux fois aussi long que large. L. 1,5—1,8 mill. Europe centr. et mérid. Caucase. **diluta** Er.

16" Prothorax à ponctuation serrée; celle des élytres beaucoup plus éparse; premier article des antennes assez court, renflé, pas deux fois aussi long que large. L. 1,6—1,8 mill. Balkans, Caucase. **cribrella** Rtt. n. sp.

16"' Prothorax densément ponctué, ainsi que les élytres dont la ponctuation est beaucoup plus grossière. L. 1,3 mill. Espagne. **Uhagoni** Rtt.

16"" Prothorax rétréci, presque parallèle, densément ponctué; élytres presque autant et plus grossièrement; jaune brunâtre, à pubescence fine, jaune et serrée;

premier article des antennes presque deux fois aussi long que large. Analogue du reste, au précédent. L. 1,5—1,8 mill. Sibérie, Chabarowka (Graeser.)

Edithæ Rtt. n. sp.

13' Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, presque parallèle, peu plus large que long, faiblement arqué latéralement, pas nettement plus étroit en avant.

17. Prothorax finement et, malgré cela, deux fois plus fortement ponctué que les élytres; ferrugineux, élytres offrant une large fascie transversale noire. Très analogue au suivant. L. 1,5—1,8 mill. Finlande, Böhmerwald, Croatie, Carpathes, Caucase. (Montagnes, bolets des hêtres). Très distinct d'*umbrina*, auquel on le rapportait. **affinis** Sahlb.

17' Prothorax à peine plus fortement ponctué que les élytres; ponctuation très fine et peu serrée. L. 1,5—2 mill. Europe centr. et sept. Caucase.

a. Brun rougeâtre : élytres devenant insensiblement plus claires vers l'extrémité, souvent aussi aux épaules (type). (*A. badia* Er. *elongatula* Er.)

alpina Heer.

a'. Brun noirâtre; élytres brun rougeâtre, généralement plus foncées aux côtés externes. *Var*. **Wollastoni** Sharp.

3' Antennes très grèles; les deux premiers articles de la massue au moins, rectangulaires; ordinairement déprimé, très faiblement convexe; prothorax pulviné, à ponctuation serrée, ordinairement beaucoup plus étroit que les élytres, quelque peu plus fortement rétréci en avant qu'à la base.

18. Prothorax transverse, à ponctuation serrée, peu plus étroit que les élytres; ponctuation de ces dernières beaucoup plus fine et plus éparse; brun noirâtre, élytres brun rougeâtre plus clair.

19. Antennes très grèles; massue étroite et allongée, les deux avant-derniers articles presque plus longs que larges. L. 1,4—1,6 mill. Caucase, Daghestan, Sibérie Orientale. **gracilicornis** Rtt. n. sp.

19' Antennes assez trapues; massue large, deux fois plus que le septième article; les deux avant-derniers tout au plus carrés. L. 1,9 mill. Böhmerwald, Silésie, Beskiden. **bescidica** Rtt. n. sp.

18' Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres; ponctuation grossière et serrée, aussi forte, mais moins serrée sur ces dernières; antennes grèles, massue deux fois aussi large que le funicule; noir brunâtre, antenues et pattes fauves, les premières rembrunies vers l'extrémité, ainsi que les fémurs et souvent aussi une partie des tibias; élytres fauves offrant en avant une faible macule longitudinale commune (*längswisch*) ombrée, plus foncée, et souvent aussi les côtés; ressemble beaucoup au *peltata*. L. 1,5 mill. Sibérie, Chabarowka.

peltatula Rtt. n. sp.

18' Prothorax faiblement ou à peine transverse, beaucoup plus étroit que les élytres, à ponctuation fine, pas serrée, pas plus fine sur ces dernières.

20. Convexe, surtout aux élytres; prothorax rétréci en avant; base formant une même courbe avec les angles postérieurs ; élytres très distinctement rétrécies à l'extrémité, offrant leur plus grande largeur tout à fait en avant du milieu ou au milieu même; noir brunâtre avec l'extrémité et les épaules plus claires, ou quelquefois d'un rouge brunâtre, avec l'extrémité et la suture plus foncées, ainsi que les côtés externes. L. 2—2,3 mill. Europe centrale et sept. (*A. longicornis* Thoms.) **procerula** Erichs.

20' Quelque peu déprimé; prothorax assez droit à la base, angles postérieurs

très obtus, mais distincts ; élytres en arc obtus à l'extrémité, offrant leur plus grande largeur en arrière du milieu. L. 2—2,2 mill.

21. Prothorax légèrement arqué latéralement, presque parallèle, pas distinctement plus étroit en avant ; ordinairement brun noirâtre, élytres d'un rouge brunâtre, suture et côtés externes plus foncés (type). Europe centrale, Baïkal. **prolixa** Er.

21' Prothorax distinctement rétréci en avant.

a. Plus ou moins brunâtre ; élytres brun rougeâtre clair ; suture et côtés externes plus foncés. Europe sept. et centr. (*A. elongatula* Thoms.) *Var.* **pulchra** Erichs.

a'. Noir ; antennes et pattes ferrugineuses ; fémurs et massue antennaire rembrunis. Europe centrale. *Var.* **atrata** Rtt.

1' Prothorax légèrement rétréci en avant, offrant de chaque côté de la base un court repli.

22. Repli basilaire fortement marqué, accompagné d'une profonde dépression transversale ; brun noirâtre ; élytres avec les épaules et l'extrémité rouge brunâtre, ou bien rouge brunâtre en entier. L. 1,8—2 mill. Europe, Caucase, Amérique sept. (*A. plicicollis* Mäklin. *umbrina* Erich.) **fuscicollis** Mannerh.

21' Repli basilaire du prothorax extrêmement court, peu distinct, et en même temps dépression peu profonde ; exactement de la même forme que le précédent, mais plus petit, plus déprimé ; jaune rougeâtre uniforme, à ponctuation très fine, écartée et partout identique. L. 1,3 mill. Lenkoran. **talyschensis** Rtt. n. sp.

II. Forme ovale, assez trapue ; antennes assez fortement distantes l'une de l'autre et plus rapprochées des yeux. (S. g. *Anchicera* Thoms.)

S. G. **Atomaria** in. sp.

23. Prothorax muni au milieu de la base d'une assez forte dépression transverse, limitée de chaque côté par un léger repli.

24. Antennes grêles et allongées ; les deux avant-derniers articles de la massue pas plus larges que longs ; prothorax fortement rétréci vers le bord antérieur, à partir du milieu, pas du tout vers la base ; ponctuation très fine et peu serrée ; brun rougeâtre, tête et prothorax plus foncés.

25. Premier article des antennes long et grèle, au moins deux fois aussi long qu'il est large à son extrémité. En ovale allongé. L. 2—2,2 mill. Europe centr. **impressa** Erichs.

25' Premier article des antennes renflé, peu plus long que large ; courtement ovale ; élytres larges, ventrues. L. 2—2,2 mill. Silésie, Moravie, Autriche. L'*A. amplipennis* Rtt est une forme chez laquelle le repli basal du prothorax est très obsolète et à peine visible. **plicata** Rtt.

24' Premier article des antennes moins grèle ; les deux avant-derniers de la massue, transverses ; prothorax latéralement arqué, presque également rétréci en avant et en arrière ; en ovale allongé, rouge ; élytres noires ou noir brunâtre, épaules généralement ferrugineuses. L. 1,2—1,8 mill. Afrique sept. (*A. pulchella* Rtt. (non Heer), *A. nigripennis* Heer.) **munda** Erichs.

23' Prothorax sans repli à la base.

26. Prothorax pas distinctement bisinué à la base qui est simplement arquée et souvent assez fortement relevée au milieu (prothorax le plus souvent fortement arqué latéralement, un peu moins rétréci en avant qu'à la base ; offrant sa plus grande largeur en avant du milieu ou au milieu même ; plus rarement les côtés, peu distinctement rétrécis du milieu à la base, le sont brusquement vers la

partie antérieure, donnant ainsi naissance à une sorte d'angle latéral en avant du milieu ou au milieu même.)

27. Premier article des antennes étroit et allongé, au moins deux fois plus long que large; antennes longues et grêles; prothorax offrant sa plus grande largeur en avant du milieu; en ce point, il existe chez le ♂ un angle obtus, et l'arête latérale est verruqueuse; côtés très faiblement crénelés en avant des angles postérieurs.

Fauve, finement et assez régulièrement ponctué; prothorax à peine plus étroit que les élytres, celles-ci ornées au milieu d'une fascie foncée qui manque rarement; les deux avant-derniers articles de la massue plus longs que larges. L. 2,2 mill. Europe, Algérie. **unifasciata** Er.

27' Premier article des antennes peu ou pas plus long que large; côtés externes du prothorax simples.

28. Antennes généralement grêles et allongées; les deux avant-derniers articles de l'étroite et longue massue pas transverses; le premier est même souvent en cône allongé.

29. Prothorax, excepté à la base, à ponctuation pas distinctement plus forte que celle des élytres.

30 Élytres plus densément ponctuées que le prothorax; ce dernier grand, pas plus étroit que celles-ci; ferrugineux, convexe; rarement les élytres offrent une fascie transverse foncée, élargie latéralement; souvent aussi l'abdomen est noirâtre; les trois premiers articles des tarses antérieurs ♂ dilatés. L. 1,3-1,5 mill. France. Resté inconnu. *(Ann. Fr.* 1882. *Bull.* XXIV.) **grandicollis** Bris.

30' Élytres pas plus densément ponctuées que le prothorax.

31. Base du prothorax pas fortement relevée au milieu; côtés infléchis finement rebordés; strie marginale invisible d'en haut.

L'espèce suivante appartient à ce groupe :

At. atripennis n. sp. Oblong, convexe, brillant, presque glabre, à ponctuation fine, égale et écartée; noir; tête et prothorax roux; prothorax transverse, parallèle de la base au milieu, fortement rétréci en avant; angles antérieurs subaigus, postérieurs droits; base légèrement impressionnée transversalement, à peine bisinuée à son bord extrême; rebord à peine élevé à son milieu, subinfléchi latéralement; élytres peu plus longues que le prothorax, à épaules très faiblement proéminentes. L. 1,4 mill. Syrie. **atripennis** Rtt. n. sp.

Ressemble à s'y méprendre au *nigripennis*, mais côtés externes du prothorax infléchis; strie marginale invisible d'en haut et bord postérieur peu relevé au milieu.

32. Ovale allongé; faiblement convexe; élytres formant presque une seule et même courbe avec le prothorax, qui est faiblement déprimé à la base.

33. Assez grand; prothorax jaune rougeâtre, à peine plus étroit que les élytres; celles ci noires ou noirâtres, à l'exception des épaules et de l'extrémité, sur une étendue plus ou moins grande; rarement d'un jaune rougeâtre uniforme. L. 1,8—2 mill. Eur. mérid. *(A. canariensis* Woll, *humeralis* Kraatz.) **scutellaris** Mots.

33' Plus petit; prothorax noirâtre ou brun noir, distinctement plus étroit que les élytres; moitié postérieure de ces dernières jaune rougeâtre; tête et prothorax parfois rouge brunâtre.

Les variétés de coloration ressemblant à l'espèce précédente s'en différencient par la ponctuation plus forte, les élytres plus longues, la convexité moindre, etc. L. 1,8 mill. Europe. (*A. dimidiata* Marsh.) **mesomelas** Herbst.

Noir; élytres marquées en avant de l'extrémité d'une tache jaune rougeâtre s'unissant à la suture avec sa symétrique. *Var.* **imitata.**

Noir, excepté les antennes et les pattes. *Var.* **pseudatra.**

22' Courtement ovale ou elliptique, fortement convexe; courbe du prothorax et des élytres différente, quand on regarde l'insecte de profil; prothorax très fortement déprimé à la base.

34. Noir, brillant; ponctuation peu serrée, médiocrement forte, aussi bien sur le prothorax que sur les élytres; celles-ci marquées en arrière du milieu d'une tache commune ferrugineuse, souvent aussi l'extrémité de la même couleur; massue généralement rembrunie. Varie beaucoup; élytres testacées à l'extrémité, ou même entièrement. Parfois tout l'insecte est de couleur claire (immature ?) L. 1,5 mill. Europe. (*A. sellata* Heer.) **gutta** Steph.

Ferrugineux; élytres jaune rougeâtre, noires à la base. *Var.* **rhenana.**

34' Jaune rougeâtre, brillant, presque lisse; pubescence pulvérulente; très finement, peu densément ponctué, prothorax quelque peu plus finement que les élytres; tête et base de celles-ci légèrement rembrunies. L. 1,5 mill. Sibérie, Wladiwostok, Chabarowka (Graeser). **convexiuscula** Rtt. n. sp.

31' Base du prothorax assez fortement relevée au milieu; striole laterale du prothorax, assez déprimé, visible d'en haut presque dans toute son étendue.

L'*A. nigripennis* Payk ressemble beaucoup aux deux espèces suivantes pour la forme du corps; seulement, chez celle-ci, les deux avant-derniers articles des antennes ne sont pas tout à fait carrés, mais faiblement transverses.

a. Côtés du prothorax presque droits du milieu à la base, sans former d'angle bien marqué en avant du milieu.

b. Ferrugineux, très brillant, à ponctuation éparse; élytres brun noirâtre généralement plus claires aux épaules et le long de la suture. L. 1,4 mill. Lenkoran (*Verh. d. Nat. Ver.* Brünn, XXII, 3.) **castanoptera** Rtt.

b' Fauve ou ferrugineux uniforme, plus densément ponctué, moins brillant. L. 1,5 mill. Europe. **gravidula** Er.

a' Côtés du prothorax formant en avant du milieu un angle distinct, mais émoussé, se rétrécissant fortement à partir de ce point vers la base et le devant; fauve, brillant, finement pubescent de gris; assez densément, finement et uniformément ponctué; antennes grêles, prothorax quelque peu plus étroit que les élytres; ces dernières distinctement ventrues.

Analogue à *fuscata*, mais finement et uniformément ponctué, plus brillant, coloration plus claire, etc. Sibérie Or., Chabarowka. **Xeniella** Rtt. n. sp.

29' Prothorax distinctement, plus fortement ponctué que les élytres.

35. Élytres beaucoup plus convexes que le prothorax; ce dernier fortement transverse. Ovalaire; ferrugineux foncé ou noir avec l'extrémité des élytres ferrugineuse.

36. Noir; moitié postérieure des élytres jaune rougeâtre; calus huméral faiblement saillant; antennes et pattes jaune clair. L. 1,8—2 mill. Europe, Sibérie Orientale, Chabarowka. (*A. basalis* Er.) **nitidula** Heer.

36' Brun noirâtre, rouge brunâtre ou ferrugineux foncé; élytres plus claires à l'extrémité, chez les exemplaires foncés seulement; antennes et pattes rouge brun; fémurs souvent plus foncés. L. 1,8—2,2 mill. Europe, Sibérie. (*Castanea* Steph, *rufipes* Steph, *Crypt. rufus* Waltl, *Dermestes ater.* Payk, *rubella* Heer.) **fuscata** Schönh.

35' Élytres et prothorax à courbes assez fortes et distinctes; prothorax tout au

plus d'un tiers plus large que long, étroit, presque cylindrique : en majeure partie ferrugineux ou rouge brunâtre.

37. Prothorax pas fortement ponctué et un peu plus étroit que les élytres; jaune rougeâtre un peu plus clair à l'extrémité; tête noirâtre, suture près de l'écusson et base du prothorax souvent étroitement rembrunis. L. 1,8 mill. Europe, Sibérie. (*A. rufa* Heer, Murray, *nigriceps* Er.) **atricapilla** Steph.

37' Prothorax à ponctuation forte et serrée, très fortement convexe, à peine plus étroit que les élytres; brun rougeâtre clair; tête, prothorax, suture près de l'écusson d'un brun un peu plus foncé, quelquefois noir brunâtre; antennes, pattes et élytres d'un rouge brun vif. L. 1,8 mill. Europe. (*At. bicolor* Er. *berotinensis* Kraatz.) **tumulorum** Villa.

28' Antennes assez courtes; massue nettement délimitée; les deux avant-derniers articles faiblement transverses.

38. Côtés du prothorax infléchis; striole marginale invisible d'en haut.

39. Pubescence couchée, très courte.

40. Ponctuation du prothorax forte, beaucoup plus forte et plus serrée que celle des élytres; celui-là à peine plus étroit que ces dernières; noir ou noir brunâtre. L. 1,3—1,5 mill. **atra** Herbst.

40' Ponctuation assez uniforme.

41. Ovale, convexe, généralement de couleur claire.

42. Base du prothorax assez fortement relevée au milieu; jaune rougeâtre, peu brillant, presque mat; très finement et très densément ponctué; angles postérieurs du prothorax presque droits; pubescence pulvérulente. L. 1,5 mill. Europe centr. et sept. (*A. Salicicola* Kr.) **Zetterstedti** Zett.

42' Base du prothorax peu relevée au milieu; ferrugineux ou rouge brun, brillant; élytres offrant latéralement une sorte d'ombre *(längswisch)* plus foncée ponctuation assez forte, plus serrée sur le prothorax qui est légèrement transverse, régulièrement arqué latéralement, et à peine plus étroit que les élytres; angles postérieurs obtusément arrondis. L. 1,5 mill. Sibérie, Wladiwostok. **lateralis** Rtt. n. sp.

41' Ovale très allongé, assez déprimé.

43. Base du prothorax à peine distinctement saillante au milieu; généralement noir ou brun.

44. Assez grand; noirâtre ou brun; extrémité des élytres et épaules d'un ferrugineux clair, ou brun jaunâtre; antennes jaune rougeâtre; fémurs souvent rembrunis. L. 1,6—1,8 mill. Europe. (*A. cognata* Er?) **peltata** Kr.

44' Assez petit, noir uniforme ; antennes et pattes noir-brunâtre. L. 1,2—1,4 mill. Europe, Caucase. (*A. carbonaria* Steph., *concolor* Märkel.) **fuscipes** Gyll.

Noir; antennes, pattes et élytres testacées. Autriche. *var.* **dichroa.**

43. Base du prothorax distinctement et assez fortement saillante au milieu.

a. Très petit, roux ; base des élytres noirâtre sur une plus ou moins grande étendue. L. 1—1,2 mill. Europe, commun. (*A. dimidiatipennis* Mannh.) L'*A. minutissima* Tourn. a été établi sur de très petits individus à ponctuation anormale très serrée, des élytres. **pusilla** Schh.

a' Un peu plus court et plus large; noir-brunâtre, élytres et pattes rousses; prothorax transverse, profondément et transversalement déprimé en avant de la base (angles postérieurs obtus), à peine aussi large que les élytres, un peu plus densément ponctué qu'elles; élytres tout au plus deux fois aussi longues que

larges ensemble, offrant leur plus grande largeur en arrière du milieu ou au milieu même. L. 1,1—1,2 mill. Sibérie or., Chabarowka.

subapicalis Rtt. n. sp.

39' Pubescence, au moins celle des élytres, grossière, longue, pas tout à fait couchée, souvent très longue, dressée et jaune ; insectes d'un roux uniforme ; base du prothorax assez fortement saillante au milieu.

45. Pubescence longue, grossière et inclinée; prothorax plus étroit que les élytres, à ponctuation assez forte et serrée, celle des élytres un peu plus fine et moins serrée. Très analogue à *fuscata* Schh., mais plus clair, plus brillant, pubescence longue ; conformation des antennes différente. L. 1,8 mill. Sibérie. Wladiwostock (Graeser). (*Deuts. Ent. Zeits.*, 1876, p. 112.) **Lewisi** Rtt.

45' Pubescence dressée, très longue, peu serrée ; prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, et comme elles fortement et peu densément ponctué. L. 1,5 mill. Sibérie, Wladiwostock, Japon. (*Deuts. Ent. Zeits.*, 1876, p. 112.)

horridula Rtt.

38. Striole marginale du prothorax nettement visible d'en haut, au moins à partir du milieu jusqu'à la base.

46. Striole marginale complètement visible d'en haut, jusqu'aux angles antérieurs.

47. Grand, convexe, ferrugineux, très finement, assez densément et uniformément ponctué ; côtés du prothorax régulièrement arqués, base assez saillante au milieu ; élytres ovales allongées, noirâtres, ferrugineuses à la base et à l'extrémité. L. 1,8—2 mill. Allemagne, France, montagnes, assez rare.

contaminata Er.

47' Plus petit, convexe, rouge vif ; assez fortement, très densément et uniformément ponctué ; côtés du prothorax régulièrement arqués, la base peu distinctement saillante au milieu ; élytres noires, étroitement rouges à la base, devenant insensiblement plus claires vers l'extrémité. L. 1,4 mill. Madère. (*A. ruficollis* Woll., *rubricollis* Woll.) **marginicollis** Rtt.

Nota. — Wollaston avait changé le premier nom, parce que Panzer l'avait employé, en *rubricollis*, tandis que Brisout avait déjà attribué ce dernier à une autre espèce.

46' Striole marginale du prothorax distinctement visible d'en haut, seulement à partir du milieu jusqu'à la base ; angles postérieurs presque droits.

48. Base du prothorax assez fortement saillante au milieu ; la saillie est précédée d'une dépression transverse assez forte ; ponctuation extrêmement fine, peu distincte ; rouge, brillant ; élytres noires ou brunâtres. L. 1,7 mill. Europe. (*Cr. ruficollis* Panz., *A. pulchelta* Heer, non Rtt.) **nigripennis** Payk.

48' Base du prothorax peu saillante ; dépression basilaire assez faiblement marquée ; varie du ferrugineux au noir ; tête et prothorax ordinairement d'un brun plus clair ; ponctuation fine, un peu plus distincte sur le prothorax, ce dernier à côtés régulièrement arqués, presque bisinué à la base. L. 1,8—2 mill. Suède, Allemagne, Autriche, Caucase. (*A. castanea* Thoms., *cognata* Rtt., non Erichs.)

morio Kolen.

26' Prothorax bisinué à la base, presque toujours insensiblement rétréci de la base en avant, peu arqué latéralement, non angulé près du milieu ; convexe.

49. Striole marginale du prothorax visible d'en haut, au moins depuis le milieu jusqu'à la base.

50. Striole marginale visible, du milieu à la base seulement.

51. Prothorax régulièrement arqué latéralement, offrant sa plus grande largeur

au milieu ; ponctuation fine, obsolète sur les élytres, qui sont en ovale allongé. L, 1,8—2 mill. *var. de* **morio** Kolen.

51' Prothorax presque conique, uniformément rétréci de la base en avant ; ponctuation fine et écartée, au moins aussi forte sur les élytres ; roux brillant ; élytres noirâtres, épaules et extrémité fauves ; premier article des antennes beaucoup plus long que large ; élytres en ovale court, plus larges que le prothorax. Europe cent., Caucase. (*A. versicolor* Er.) **ornata** Heer.

50' Striole marginale du prothorax visible d'en haut, dans toute son étendue. Ovale oblong, convexe ; roussâtre uniforme, très brillant, presque lisse ; pubescence très difficilement appréciable ; très finement, régulièrement et éparsément ponctué ; prothorax quelque peu plus large que long, insensiblement rétréci de la base en avant, bord postérieur un peu fortement saillant au milieu de la base ; élytres ovales, un peu plus larges que le prothorax. L. 1,2—1,3 mill. Crète. Apparence de l'*A. testacea*. Les exemplaires très foncés offrent à la partie antérieure des élytres une large bande transverse rembrunie. **cretica** Rtt., n. sp.

49' Bord latéral du prothorax infléchi ; striole marginale invisible d'en haut.

52. Prothorax sans dépression transverse en avant de la base ; très courtement ovale ; élytres élargies, de même forme ; antennes trapues ; les deux avant-derniers articles transverses. (Espèces petites, semblables à l'*apicalis*.

53. Noir, brillant, finement pubescent ; ponctuation assez fine, presque uniforme, assez rarement très peu plus fine sur les élytres ; prothorax transverse, se rétrécissant en arc d'arrière en avant, très finement rebordé à la base ; élytres courtement ovales, quelque peu plus larges que le prothorax. L. 1,2—1,3 mill. Hongrie, Comitat de Marmaros. (*Deuts. Ent. Zeits,* 1878, p. 56.) **Attila** Rtt.

53' Ferrugineux ou rouge-brunâtre ; élytres noires, assez densément ponctuées. L. 1,3 mill. Mehadia. *var.* **banatica**.

53" Quelque peu plus petit, trapu ; plus densément pubescent et plus fortement ponctué ; testacé ou ferrugineux uniforme. L. 1,1 mill. Caucase. (*Rev. mens. d'Ent.*, Pétersb., 1883, p. 113.) **sternodeoïdes** Rtt.

52' Prothorax plus ou moins nettement impressionné transversalement au milieu, en avant de la base.

54. Ponctuation du prothorax deux fois plus serrée et deux fois plus forte que celle des élytres ; il est beaucoup plus étroit que celles-ci.

55. Premier article des antennes grêle, presque deux fois aussi long que large ; prothorax transverse, rétréci de la base en avant ; élytres ventrues.

56. Grand ; antennes robustes ; calus huméral fortement saillant ; varie du brun au noir ; dans ce dernier cas les épaules et l'extrémité des élytres sont plus claires, quelquefois brun foncé, avec les élytres plus claires. L. 1,7—2 mill. Europe. **turgida** Er.

56' Petit ; antennes grêles ; calus huméral peu distinct ; brun ou brun-noirâtre ; élytres généralement un peu moins rembrunies, avec les épaules et l'extrémité plus claires, quelquefois d'un rouge-brun uniforme. L. 1,3—1,5 mill. Europe, Caucase, Sibérie, Amérique sept. (*A. clavicornis* Baud.) **apicalis** Er.

55' Premier article des antennes très peu plus long que large ; prothorax peu plus long que large, faiblement arqué latéralement, rétréci en avant à partir du milieu.

57. Prothorax presque parallèle, très densément et assez finement ponctué. Elytres en ovale allongé, médiocrement convexes, deux fois plus finement ponctuées. L. 1,2—1,5 mill. Europe. (*A terminata* Comoll.) **ruficornis** Marsh.

57' Prothorax fortement rétréci en avant, à ponctuation forte et peu serrée ;

celle des élytres plus éparse et deux fois plus fine, ces dernières en ovale allongé. Assez semblable au *gibbula*, par sa forme longuement ovalaire, fortement convexe, mais pubescence plus grossière; ferrugineux, tête et prothorax parfois plus foncés; les deux avant derniers articles des antennes presque rectangulaires. L. 1,4 mill. Sibérie. Wladiwostock (Græser) **Græseri** Rtt. n. sp.

54' Ponctuation du prothorax soit, pas deux fois plus serrée que celle des élytres, soit, pas deux fois plus forte; ordinairement peu serrée et assez régulière, souvent extrêmement fine.

58. Pubescence, quoique courte et très fine, pas complètement couchée, mais légèrement dressée; poils courbés, inclinés.

a. Pubescence grossière assez longue. Sibérie or. **Græseri** *Var.*

a' Pubescence courte et fine.

59. Rouge brunâtre ou ferrugineux; ponctuation du prothorax un peu plus forte et plus serrée sur les côtés et la moitié postérieure du disque, que sur les élytres. Antennes grêles; articles 4-8 pas transverses. L. 1,5 mill. Iles Ioniennes, Corfou principalement. **Ionica** Rtt.

59' Quelque peu plus petit, roux, brillant; prothorax et élytres éparsement et assez finement ponctués; antennes trapues, articles 4-8 légèrement transverses. L. 1,2—1,3 mill. Montenegro occidental. **montenegrina** Rtt.

58' Pubescence entièrement couchée.

60. Élytres sans repli en arrière de l'angle huméral. Arête latérale du prothorax entière, souvent infléchie par devant.

61. Ponctuation assez distincte, médiocrement fine; pubescence assez distincte et assez fine.

62. Prothorax sans rebord à la base.

63. Antennes longues; les deux avant derniers articles au moins, carrés ou plus longs que larges (♀), médiocrement convexe; côtés du prothorax assez droits de la base au milieu, assez fortement rétrécis ensuite vers le bord antérieur. Élytres en ovale allongé, exactement aussi larges à la base que le prothorax en ce même point, puis s'élargissant insensiblement, jusqu'à atteindre en avant du milieu, leur plus grande largeur; prothorax parfois quelque peu plus densément, mais à peine plus fortement ponctué que les élytres; coloration très variable, soit unicolore, noir, ferrugineux, ou testacé; soit noir ou brun avec les épaules et l'extrémité des élytres plus ou moins claires. L. 1,6—2 mill. Europe. (*A analis*, Er. *cognata* Sturm, *atra* Heer.) **testacea** Steph.

a. Assez trapu; noir; élytres brun rougeâtre, extrémité et épaules plus claires; côtés noirâtres ou noirs, ou bien élytres d'un rouge brunâtre avec la suture et les côtés plus foncés. Italie, Toscane, etc. *Var.* **rubida** Rtt.

a' plus convexe; noir, élytres testacées; prothorax quelque peu plus densément ponctué que les élytres, plus fortement arqué latéralement. Sibérie, Baïkal, Oussouri. *Var.* **semitestacea.**

a'' Beaucoup plus court et plus trapu, les deux avant-derniers articles des antennes transverses; prothorax plus fortement transverse; élytres ovales, plus larges, offrant leur plus grande largeur au milieu (en avant du milieu chez le type), parfois plus claires à l'extrémité. Autriche. *Var.* **viennensis.**

a''' Également de la forme de l'*analis*, mais plus court, beaucoup plus convexe et plus fortement ponctué, brun marron foncé, uniforme; antennes et pattes brun rougeâtre; base du prothorax pas bisinuée. Nord-Ouest de la Hongrie. (?) *Var.* **formosa** Rtt.

63' Antennes grêles, quoique proportionnellement courtes, les deux avant-derniers articles toujours distinctement, ou faiblement transverses; fortement convexe, surtout les élytres qui sont en ovale plus court. (Voir *A. rubricollis* Bris).

Ovale, noir; ponctuation assez uniforme, quelque peu variable, tantôt plus forte, tantôt plus fine. Dans certains cas, la ponctuation du prothorax ou des élytres est plus distincte; base du prothorax, tout au plus, un peu plus fortement, mais pas plus densément ponctuée que le disque. Angles postérieurs droits, à arêtes émoussées. Élytres ovales, faiblement ventrues, plus fortement convexes que le prothorax, et offrant leur plus grande largeur immédiatement en avant du milieu. L. 1,3—1,8 mill. Eur. centr., Italie, France, Caucase.

gibbula Er.

Plus grand qus le type; noir, un peu plus finement ponctué. Angleterre.

Var. **Hislopi** Woll.

Ferrugineux uniforme; le *parvula* Rtt. est fondé sur les très petits exemplaires de cette variété. *Var.* **hiemalis** Baudi.

62' Prothorax très finement, mais distinctement rebordé à la base.

64. Premier artide des antennes à peine plus long que large. Ovale allongé, convexe, testacé, brillant, finement et peu densément ponctué; finement pubescent; très analogue à un petit *gibbula*. Er. **delicatula** Tournier.

Reitter n'a vu qu'un seul exemplaire communiqué par l'auteur.

64' Premier artide des antennes deux fois aussi long que large. Ovale, convexe, très finement pubescent, testacé uniforme. Prothorax transverse, plus étroit en avant; ponctuation régulière, très fine, assez écartée, ainsi que celle des élytres; ces dernières ovales, quelque peu plus larges que le prothorax; antennes grêles. L. 1,3 mill. Caucase. (*Meskisches-Gebirge* (*sic !*)

basicornis Rtt. n. s. p.

16' Ponctuation généralement d'une finesse extrême; pubescence au plus pulvérulente, plus rare, visible seulement sous un assez fort grossissement, les poils très courts dépassant à peine les points d'où ils sortent. Insecte très brillant, presque lisse.

65. Ponctuation régulière, assez fine, peu serrée; pubescence presque nulle, les poils offrant l'apparence de poussière et ne dépassant pas les points d'où ils sortent; ovale allongé, brun noirâtre, brillant; tête, côtés du prothorax (celui-ci souvent tout entier), extrémité des élytres (épaules souvent), antennes et pattes rouge brunâtre; antennes courtes et grèles; les deux avant-derniers articles faiblement transverses. L. 1,4 mill. Turkménie (Leder). Paraît commun.

impubens Rtt. n. sp.

65' Ponctuation beaucoup plus fine; les poils très courts, bien que facilement méconnaissables, dépassent un peu les points d'où ils sortent.

66. Médiocrement convexe; courbe du prothorax un peu plus faible que celle des élytres; celles-ci plus de deux fois aussi longues que lui; ponctuation très fine et écartée, souvent un peu plus serrée, surtout à la base du prothorax; ferrugineux vif; abdomen, métasternum et élytres noires; épaules et extrémité ferrugineuses. L. 1,3—1,5 mill. Europe mérid., Angleterre, Caucase. Forme, ponctuation et coloration très variables. L'*A. divisa* Rye ne peut se rapporter qu'à des exemplaires plus trapus et un peu plus distinctement ponctués.

rubricollis Bris.

a. Testacé uniforme, plus brillant, encore plus finement et deux fois plus

éparsement ponctué; élytres plus fortement rétrécies en arrière. L. 1,5—1,6 mill. Caucase. *Var.* **sparsula.**

a' Quelque peu déprimé et plus densément ponctué; noir, antennes et pattes ferrugineuses. L. 1,3 mill. Tyrol. (?) *Var.* **morula.**

66' Court, très convexe, très brillant; courbe du prothorax aussi marquée que celle des élytres, qui sont à peine deux fois aussi longues que lui; ponctuation très fine et très écartée; prothorax très grand, pas plus étroit que les élytres.

67. Antennes grêles, assez allongées; massue distinctement plus épaisse que le funicule; prothorax muni en avant de la base d'une impression profonde, transverse et régulière; élytres ovales, offrant leur plus grande largeur en avant du milieu; brun marron, brillant, presque lisse; ponctuation très écartée et très difficilement appréciable. L. 1,5 mill. Toscane. **thorictoïdes** Rtt.

Les exemplaires provenant du Caucase, communiqués sous ce nom par l'auteur, sont exclusivement des *cephennoïdes* Rtt. (vide infra.)

A. nitida Heer est certainement un *Cephennium* et vraisemblablement *intermedium* Frm ou *thoracicum* Müll.

67' Antennes proportionnellement longues et fortes; massue, au contraire, de très peu plus épaisse que le funicule; prothorax muni d'un sillon transverse droit très rapproché de la base et seulement en avant de l'écusson, dont il s'écarte peu; élytres ovales, trapues; court, presque cylindrique; ferrugineux ou testacé, presque lisse, brillant; ponctuation extrêmement fine, un peu plus serrée sur le prothorax que sur les élytres. L. 1,5 mill. Syrie. *(Deuts. Ent. Zeits*, 1884, p. 252.) **lævis** Rtt.

60' Élytres munies d'un repli court, droit et saillant dirigé en arrière à partir de l'angle huméral; côtés externes du prothorax assez fortement rebordés et en arête de la base au milieu, obtusément arrondis au contraire, sur la tranche à partir de ce point, et rejoignant insensiblement en dessous le prosternum, avec lequel ils se confondent.

Extrêmement court; de l'apparence générale des *Cephennium;* très convexe; brun marron; ponctuation extrêmement fine, peu serrée et difficilement appréciable; pubescence très fine et couchée; prothorax faiblement transverse, à peu de chose près plus large que les élytres; déprimé transversalement et plus fortement ponctué en avant de la base; écusson presque rond, faiblement transverse; élytres très courtement ovalaires, pas deux fois aussi longues que le prothorax. L. 1,4 mill. Caucase. **cephennoïdes** Rtt. n. sp.

3. **Sternodea** Reitt.

(Courtement ovales, convexes, jaune brunâtre ou testacé; pubescence fine et jaune; élytres munies de quelques poils plus longs disposés en rangées.)

1. Prothorax, excepté à la base, beaucoup plus densément et plus fortement ponctué que les élytres; prosternum sans carène longitudinale médiane.

2. Antennes trapues; deuxième article un peu, troisième peu, plus longs que larges; deuxième beaucoup plus épais que le troisième; prothorax pas rebordé latéralement, sans ligne transversale délimitant la partie peu densément ponctuée du disque. L. 1,3 mill. Italie, péninsule des Balkans, nord-est des Carpathes de Hongrie. *St. Weisei* Rtt (♀). **Baudii** Rtt.

2' Antennes grèles; deuxième et troisième articles deux fois aussi longs que larges; deuxième plus épais que le troisième; prothorax rétréci du milieu en avant, parallèle de ce même point à la base; côtés très finement rebordés vers la base; disque moins densément ponctué, délimité en avant de la base par une

striole transversale, arquée, très fine, qui échappe facilement à l'œil. L. 1,5 mill. Caucase. **Lederi** Rtt.

1' Prothorax, excepté la base, aussi finement ponctué que les élytres; antennes grêles; deuxième article un peu, troisième à peine, plus longs que larges; troisième plus épais que le deuxième; prothorax très finement rebordé latéralement; la portion basilaire du disque moins densément ponctuée, délimitée en avant de la base par une très fine striole transversalement arquée, qui échappe facilement à l'œil; prosternum muni au milieu en avant, d'une fine carène longitudinale. L. 1,2—1,3 mill. Caucase. (*St. Haroldi* Rtt. (♀). **Raddei** Rtt.

1" Prothorax et élytres presque mats, à ponctuation assez régulière, forte et très serrée; plus petit que les espèces précédentes, plus courtement ovale, très convexe; pubescence fine et jaune; remarquable surtout par la ponctuation forte et serrée; milieu de la base du prothorax à ponctuation un peu moins écartée seulement que sur le disque; deuxième article des antennes oblong, troisième aussi long que large, les intermédiaires transverses. L. 1—1,1 mill. Algérie, Edough (Grilat.) **Grilati** Rtt. n. sp.

4. **Ephistemus** Steph.

1. Saillie prosternale non rebordée latéralement (grandes espèces.)

2. Écusson arrondi; massue antennaire fortement délimitée; articles médians très grêles; septième pas plus renflé que ses voisins; moitié basilaire des élytres à ponctuation écartée, très nette; celle du prothorax beaucoup plus fine; noir, antennes et pattes testacées. L. 1,4—1,6 mill. Europe. (*Crypt. globosus* Waltl, Er. *E. palustris* Woll. **nigriclavis** Steph.

2' Écusson en ellipse transverse; massue antennaire faiblement délimitée; articles médians plus épais; septième peu plus étroit que le neuvième et beaucoup plus large que ses voisins; mat, à reflet graisseux; à peine visiblement ponctué; noir, base des élytres étroitement ferrugineuse; antennes plus foncées à l'extrémité, et pattes ferrugineuses. L. 1,4. Madère. (*Atomaria* Woll.) **alternans** Woll.

1' Saillie prosternale finement rebordée latéralement, lisse au milieu. (Petites espèces.)

3. Angles postérieurs du prothorax presque aigus.

a. Noir, extrémité des élytres lavée de ferrugineux; antennes et pattes testacées. L. 1—1,1 mill. Europe. Commun. (*Derm. gyrinoïdes* Marsh, *ovulum* Er.) **globulus** Payk.

a' Noir; prothorax ferrugineux foncé; moitié postérieure des élytres, antennes et pattes jaune brunâtre. Europe. Assez rare. (*Derm. piceorrhœus* Marsh.) **dimidiatus** Stm.

3' Angles postérieurs du prothorax obtus.

4. Très petit, noir; élytres parfois plus claires à l'extrémité; antennes (à l'exception de la massue généralement rembrunie) et pattes ferrugineuses; à peine pointillé en dessus. L. 0,8 mill. Europe. **exiguus** Er.

4' Assez grand, testacé vif; yeux noirs; base du prothorax étroitement rembrunie; ponctuation difficilement appréciable sur le prothorax, distincte et très fine à la base des élytres. L. 1 mill. Caucase. (*Rev. mens. d'Ent.* 1883, p. 114.) **dilutus** Rtt.

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS ET FILS, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.

Nos 13, 14 et 15. Revue Mensuelle OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1891.

LE COLÉOPTÉRISTE

OU

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX SUR LES COLÉOPTÈRES DE L'ANCIEN-MONDE

Description des nouvelles Espèces, échos de ce qui se dit et se fait

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. G. CHÉRON, AVEC LE CONCOURS DU Dr A. CHOBAUT

Membres de la Société Entomologique de France et de la Société Française d'Entomologie

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

pour la France et l'Étranger : 12 fr.

Payable en un Mandat à l'ordre de M. CHÉRON, 30, rue Duret, Paris

Les Abonnements partent du 1er Octobre de chaque année.

Les personnes qui s'abonneront durant l'année en cours recevront les numéros parus.

AVIS. — Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le DIX du mois.

AVIS

Pour différentes considérations, nous avons cru devoir augmenter les prix de ce Journal, mais il restera le même que par le passé pour les Membres fondateurs et anciens Abonnés.

Nous avons décidé, en outre, que le **Coléoptériste** pourra être envoyé *gratis* à tous les Instituteurs qui nous en feront la demande.

Une Quittance, augmentée des frais de recouvrement, sera présentée par la poste à nos Abonnés, le 20 Janvier. Ceux auxquels ce mode de paiement ne conviendrait pas, sont priés de vouloir bien nous faire parvenir avant le 15, le montant de leur abonnement.

LA DIRECTION.

COMITÉ D'ÉTUDES

H. du Buysson, à Broût-Vernet (Allier). *Elatérides* d'Europe et confins.

Carret (abbé), professeur aux Chartreux, Lyon. *Carabiques.*

G. Chéron, 30, rue Duret, à Paris. *Aphodiides* et *Mylabrides* d'Europe et circa.

A. Chobaut, 4, rue Dorée, à Avignon. *Anthicides, Mordellides, Rhipiphorides, Meloïdes* et *Œdemerides* d'Europe.

J. Croissandeau, à Orléans. *Pselaphides* d'Europe et *Scydmaenides* du globe.

L. Gavoy, 5 *bis*, rue de la Préfecture, à Carcassonne (Aude). *Lamellicornes.*

A. Lapeyre, faubourg El Kantara, à Constantine (Algérie). *Méloïdes* d'Europe et circa.

C.-E. Leprieur, 38, rue des Écoles, à Paris. *Hydrocanthares* et *Histérides.*

J. Minsmer, capitaine au 142e de ligne, à Mende (Lozère). *Longicornes* de France.

E. Olivier, à Moulins. *Lampyrides* d'Europe et circa.

M. Pic, à Digoin (Saône-et-Loire). *Longicornes* d'Europe et circa.

Sicard (D^{r}), à Albi (Tarn). *Coccinellides* de France.

Note. — Au moment de mettre la dernière main à ce travail, il n'est que juste, je crois, d'adresser à mon savant collègue Reitter l'expression de ma sincère reconnaissance pour la gracieuseté avec laquelle il s'est empressé de m'accorder l'autorisation de traduire ses intéressants tableaux.

Le génie des deux langues est si différent que, si on ne veut pas se contenter d'un strict et plat mot à mot, il n'est pas toujours facile de traduire en français la pensée de l'auteur, principalement au point de vue de la forme, tout en respectant religieusement le fond.

C'est pourquoi j'éprouve le besoin de réclamer ici l'indulgence de l'auteur, aussi bien que celle des entomologistes, dans le cas où quelque erreur aurait pu m'échapper, malgré le soin extrême consacré à ce travail, que j'ai revu à plusieurs reprises avec la plus grande attention, avant de le livrer à la presse.

Et si j'étais assez heureux pour avoir mérité l'approbation de M. Reitter en faisant connaître ainsi ses tableaux synoptiques aux entomologistes qui ne sont pas familiarisés avec la langue allemande, je me trouverais amplement récompensé de la peine que je me suis donnée.

TABLE GÉNÉRALE DES GENRES ET DES ESPÈCES

ERRATA

Page 165, note, au lieu de Nath, lisez Naht.
Page 178, ligne 8, au lieu de Lac., lisez Lucas.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

DES

Sous-Familles, Groupes et Genres des DYTISCIDES et GYRINIDES

Par le Docteur G. von SEIDLITZ.

Traduits par C.-E. LEPRIEUR,
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

INTRODUCTION DE L'AUTEUR

Les deux familles étudiées dans ce travail sont comprises dans les limites qui, depuis longtemps, leur ont été assignées dans les œuvres magistrales des Erichson, Aubé, Lacordaire, Redtenbacher, Schaum, Kiesenwetter, etc. Elles constituent un groupe naturel, et le récent démembrement qu'on avait voulu tenter en en formant des familles distinctes (*Haliplides, Pelobides* et *Dytiscides*), n'aurait eu pour effet que de créer entre ces dernières des rapports de parenté de très inégale importance, sans aucun résultat pour la science.

Schaum et Kiesenwetter ont exposé en détail (*Nat. Gesch. d. ins. Deuts.* Bd. I, 2° partie, 1868) leur caractéristique générale, dans un traité qui mériterait de se trouver entre les mains de tous les entomologistes. Les limites géographiques ont été fixées plutôt suivant les matériaux en notre possession que suivant mes désirs.

Les espèces d'Europe décrites jusqu'à présent offraient un intérêt particulier et ont été, grâce à la gracieuseté de mes collègues, examinées à peu d'exceptions près. Quant à celles qui appartiennent à des faunes plus lointaines, ou qui se rencontrent près de nos limites, voisines de l'Asie ou de l'Afrique, elles ne pouvaient guère nous parvenir que par suite de la complaisance de nos correspondants, et il en est résulté que les espèces du Caucase, de Syrie ou d'Égypte sont généralement mieux représentées dans ces tableaux que celles de l'Algérie.

G. Seidlitz.

Suit une longue liste des travaux relatifs à ces deux familles ; elle est complète, très longue aussi, et j'ai dû, à mon grand regret, renoncer à la reproduire ici, renvoyant les lecteurs au mémoire original du Dr Seidlitz. Leprieur.

***

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

Il me paraît indispensable, avant d'aller plus loin, d'exposer ici comment j'ai compris la tâche que j'ai acceptée.

Tout en me proposant de respecter, dans la mesure du possible, le texte orinal, je ne puis cependant m'astreindre à le reproduire partout littéralement, et je tiens à me réserver à cet égard une liberté compatible avec l'exactitude du fond,

Autant que je le pourrai, je reproduirai intégralement les tableaux synoptiques ; mais, si mes appréciations différaient assez sensiblement de celles de mon savant

collègue, je ne me croirais pas obligé de suivre servilement le texte; seulement, tout en respectant la phrase, et pour que les lecteurs puissent juger en connaissance de cause, j'indiquerai les changement opérés par une ou plusieurs notes, ou bien encore, parallèlement aux tableaux primitifs de l'auteur, je publierai ceux que je propose de substituer aux siens.

Les matériaux considérables que j'ai reçus de divers points du bassin méditerranéen, de mon regretté ami A. Letourneux, me fournissent en effet le moyen de rectifier, dans une certaine mesure, quelques-unes des opinions émises par l'auteur, que le trop petit nombre d'éléments mis à sa disposition ont rendues incomplètes ou insuffisantes.

Je ne saurais prévoir à l'avance à quels changements je pourrais être entraîné, mais je tiens à déclarer ici que, lors même qu'il existerait entre nos idées des divergences sensibles, elles seraient uniquement le résultat de la force des choses. Je respecte trop toutes les opinions, lorsqu'elles sont sincères, pour vouloir jamais les combattre de parti pris, par la seule raison qu'elles différeraient des miennes, et j'aurai toujours le plus grand soin de laisser complètement de côté les questions de personnes, pour chercher seulement l'intérêt et le développement de la science, seul et unique but que je veuille me proposer.

* * *

En défendant dans le *Coléoptériste* (Ier vol., p. 156), contre les exigences de la grammaire, l'usage traditionnel et plus que séculaire du mot *élytre* au féminin, j'ai eu l'occasion de signaler que, dans son histoire des *Insectes des environs de Paris*, notre vieil et illustre Geoffroy avait toujours employé le mot étui, et j'ajoutais qu'à mon avis on avait eu grand tort de délaisser cette expression, qui valait au moins autant que l'autre et avait de plus qu'elle l'avantage d'être bien française.

Malgré mon opinion bien arrêtée, j'aurais peut-être hésité à y recourir, lorsqu'en examinant la traduction des *Necrophages*, de Reitter, dont je regrette de ne pas connaître l'auteur pour lui adresser mes félicitations, j'ai vu avec plaisir qu'il avait, sans y attacher une grande importance, employé indistinctement ces deux termes et toujours écrit le mot *élytre* au féminin.

Fort de cet exemple et voulant à mon tour revenir à la vieille et bonne nomenclature, je me suis décidé, pour cette traduction, à renoncer de la manière la plus absolue à l'emploi du mot *élytre,* pour adopter exclusivement *étui*, comme Geoffroy l'avait fait il y a près d'un siècle et demi.

Cette expression, du reste, ne lui était pas inconnue, car il la cite aussi dans le petit vocabulaire des *Termes les moins connus*, etc., p. XXVII de l'Introduction.

« *Élytres*, étuis, fourreaux, qui recouvrent les ailes des coléoptères ou insectes « à étuis, comme on le voit chez les hannetons. »

C'est donc avec intention qu'il n'a pas voulu l'employer dans son travail.

A quoi bon d'ailleurs, quand nous possédons dans notre langue des mots que même *les plus ignorants* peuvent comprendre, aller chercher dans un idiome étranger des expressions, soi-disant savantes, qu'on semble choisir exprès pour rendre plus difficile aux profanes l'étude de la science?

Je dois ajouter encore que je traduirai toujours *Klauen* par *crochets* et non par *ongles* comme on le fait souvent à tort pour les appendices terminaux des tarses.

C.-E. Leprieur.

Ire Famille. — DYTISCIDES

1. Hanches postérieures élargies, en arrière seulement, en lamelles recouvrant les fémurs et une grande partie de l'abdomen. Antennes de dix articles insérées sur le front : épipleures se rétrécissant brusquement en angle rentrant, au niveau de la base des hanches postérieures ; partie des fémurs postérieurs, cachée par les lamelles, renflée ; tarses (1) postérieurs non comprimés, munis cependant de cils natatoires; les antérieurs de cinq articles distincts; écusson invisible ; prosternum fortement arqué dans le sens de sa longueur. Mouvements natatoires des pattes postérieures alternatifs. 1re Sous-Famille **Haliplini.**

1' Hanches postérieures courtes, pas développées en arrière en lamelles, ni en avant, aux dépens du métasternum, qui est plus large qu'elles à ses côtés latéraux. Tête libre, saillante ; antennes de onze articles insérées sous les bords latéraux de la tête; épipleures sans rétrécissement brusque en angle rentrant; tarses postérieurs peu comprimés, munis de cils natatoires; les antérieurs de cinq articles distincts; écusson visible; prosternum fortement courbé dans le sens de sa longueur. Mouvements natatoires des pattes postérieures, alternatifs. 2e Sous-Famille **Pelobini.**

1" Hanches postérieures pas dilatées en arrière, mais fortement développées antérieurement en arc, repoussant les bords latéraux du métasternum qui, plus étroit (plus court) qu'elles, atteint assez souvent le bord latéral externe sous forme d'étroites lanières (ailes latérales du métasternum, ou plus simplement « *ailes métasternales* »). Antennes de onze articles insérées sous le rebord de la tête; épipleures pas anguleux à leur bord. Mouvements natatoires des pattes postérieures, simultanés. 3e Sous-Famille **Dytiscini.**



1re Sous-Famille. — Haliplini.

1. Dernier article des palpes, petit, subuliforme ; antennes assez allongées, filiformes; élytres sans strie juxta-suturale; hanches postérieures, recouvrant les trois premiers segments ventraux, non denticulées à leur bord libre.

2. Prothorax déprimé, à côtés parallèles, arqués seulement tout près des angles antérieurs et munis d'un sillon longitudinal qui atteint presque le bord antérieur; articles des tarses postérieurs égaux entre eux.

1er G. **Brychius** Thoms.

2' Prothorax très convexe, fortement rétréci en avant, marqué tout au plus de chaque côté d'une courte striole longitudinale; articles 1-4 des tarses postérieurs diminuant progressivement de longueur.

2e G. **Haliplus** Latr.

1' Dernier article des palpes plus long que le précédent; étuis munis d'une très fine strie-juxta-suturale raccourcie en avant; prothorax convexe, fortement rétréci en avant, sans striole longitudinale ; hanches postérieures recouvrant l'abdomen jusqu'à la base du dernier segment, armées au milieu de leur bord libre d'un denticule distinct.

3e G. **Cnemidotus** Ill.

(1) Le texte porte *hinterbeine*, erreur d'impression évidente, pour *hintertarsen* (C. E. L.)

2e Sous-Famille. — **Pelobini.**

Tibias antérieurs munis de deux longues épines terminales droites. Insectes bombés, surtout en dessous.

4e G. **Pelobius** Schoenhs.

3e Sous-Famille. — **Dytiscini.**

1. Tarses antérieurs et intermédiaires, de quatre articles apparents, dilatés chez les deux sexes; écusson invisible ou ne laissant paraître qu'une petite pointe. Prosternum fortement arqué dans le sens de sa longueur, de telle sorte que sa saillie est dans un autre plan que la partie située en avant des hanches. 1er Groupe **Hydroporina**.

1' Tarses antérieurs et intermédiaires de cinq articles distincts; prosternum en entier ou à peu près, dans le même plan, dans toute sa longueur; tarses postérieurs le plus souvent fortement comprimés.

2. Écusson invisible; épisternes du métasternum n'atteignant pas les hanches intermédiaires. 2e G. **Laccophilina.**

2' Écusson visible; tarses postérieurs, toujours fortement comprimés; épisternes du métasternum atteignant les hanches intermédiaires.

3. Bords de l'épistome dépassant les yeux : ceux-ci, par suite, plus ou moins échancrés en avant; tarses antérieurs des ♂ quelquefois dilatés et munis de légers suçoirs ou de soies fines, mais pas de véritables ventouses. 3e G. **Colymbetina.**

3' Bord de l'épistome n'atteignant pas les yeux qui ne sont pas échancrés. tarses antérieurs ♂ dilatés en larges ventouses. 4e G. **Dytiscina**

1er Groupe. — **Hydroporina.**

1. Épipleures munis à leur base d'un repli oblique, limitant la cavité qui reçoit au repos l'extrémité des fémurs intermédiaires.

2. Appendice du prosternum élargi, en triangle à base postérieure, en arrière des hanches : les postérieures très distantes; tarses postérieurs très courts, à articles arrondis et crochets égaux; forme large et très courte, analogue à celle *Hygrotus*. (*Hydrovatus* Sharp.) 5e G. **Oxynoptilus** Schaum.

2' Appendice du prosternum étroit entre les hanches antérieures; les intermédiaires contiguës.

3. Tarses postérieurs fortement comprimés, à crochets très inégaux; hanches postérieures non développées en lobes, au delà de l'articulation des fémurs qui, par suite, peuvent se mouvoir dans toutes les directions; ces derniers passablement distants; dernier article des tarses antérieurs très petit (insectes courts et bombés); épipleures et élytres offrant une même courbe, séparés seulement par une striole et un rebord distinct près des épaules. 6e G. **Hyphydrus** Ill.

3' Tarses postérieurs peu comprimés, à crochets égaux; hanches postérieures légèrement prolongées en angle, au delà de l'articulation des fémurs : ceux-ci rapprochés.

4. Épistome rebordé; insectes courts, larges et bombés. 7e G. **Hygrotus** Thoms.

4' Épistome sans rebord; insectes plus déprimés et généralement oblongs.
8° G. **Coelambus** Thoms.

1' Épipleures sans cavité limitée en arrière des épaules.

5. Premier segment abdominal soudé avec les hanches postérieures; étuis offrant de chaque côté de la base un repli longitudinal plus ou moins saillant (comme une carénule), qui se prolonge sur la base du prothorax. (Les plus petits insectes de la famille.) 9° G. **Bidessus** Sharp.

5' Premier segment ventral non soudé avec les hanches postérieures; étuis sans repli basilaire, rarement avec une côte longitudinale, non prolongée sur le prothorax.

6. Mésosternum entre les hanches intermédiaires, en dessous de l'appendice du prosternum, n'atteignant pas le métasternum; prothorax généralement assez fortement rétréci à la base; tantôt ponctuation double, tantôt coloration fauve avec des bandes longitudinales noires; dessous plus ou moins terne.
10° G. **Deronectes** Sharp,

6' Mésosternum entre les hanches intermédiaires, en dessous de la saillie du prosternum, buttant contre le métasternum. Prothorax généralement pas rétréci du tout à la base; ponctuation pas double; coloration rarement constituée par des lignes longitudinales obscures sur un fond jaunâtre (1).
11° G. **Hydroporus** Clairv.

2e Groupe. — **Laccophilina.**

1. Hanches postérieures limitées en avant par une ligne droite; côtés du métasternum remarquablement larges.

2. Appendice des hanches postérieures très peu prolongé au delà de la base des fémurs; tibias postérieurs plus étroits que les antérieurs et les intermédiaires; articles de tous les tarses étroits, orbiculaires, les crochets égaux; appendice prosternal étroit ou médiocrement dilaté : étuis et corps se prolongeant en pointe en arrière.

Espèces analogues aux petits hydroporus, dont elles se distinguent par les cinq articles étroits et arrondis des tarses antérieurs et le prosternum à peine arqué.
12° G. **Methles** Sharp.

2' Appendice des hanches postérieures se prolongeant isolément en arrière, au delà de l'articulation des fémurs, et la cavité ainsi dessinée, fortement étendue en avant, limitée par une arête aiguë, se continue en saillie jusqu'à sa réunion avec l'appendice prosternal dilaté en arrière; tibias postérieurs un peu plus larges que ceux des deux paires antérieures; tarses postérieurs distinctement comprimés en organes natatoires, se raccourcissant progressivement vers l'extrémité;

(1) Je dois faire remarquer ici que si je n'ai pas modifié, dans le tableau des genres, les deux derniers paragraphes 6 et 6', ce n'est pas que j'admette l'opinion de l'auteur. Je me réserve, pour le moment où j'arriverai aux tableaux des espèces de ces deux genres, un examen approfondi de la question, mais je puis dire déjà que le caractère sur lequel Sharp s'est basé, c'est-à-dire les relations du mésosternum avec le métasternum, n'a pas de valeur, qu'il est d'une constatation impossible, puisque pour le reconnaître il faut enlever le prothorax; que de plus il présente dans toutes les espèces des variations en plus ou en moins; qu'il doit donc être considéré comme à peu près nul, et que le genre *Deronectes* Sharp, peut tout au plus compter comme une simple division du grand genre *Hydroporus*.

Je regrette de ne pouvoir partager l'avis de mon savant collègue Seidlitz, qui s'est laissé entraîner, à son insu peut-être, à la suite de Sharp, dont le Speciès, dans certaines parties, est loin d'être à la hauteur de la réputation qui lui est accordée.
(C. E. L.)

articles tronqués en ligne droite. Tibias antérieurs munis d'une épine terminale courbée à la pointe; crochets de la même paire égaux; antennes courtes.

3. Appendice du prothorax arqué postérieurement; fémurs postérieurs sans faisceau de soies à l'angle apical interne, portant tout au plus une fovéole pubescente; dernier article des palpes labiaux pas sécuriforme; antennes offrant chez les ♂ quelques articles renflés; insectes de petite taille, très convexes.

13e G. **Noterus** Clairv.

3' Appendice du prosternum tronqué droit en arrière; fémurs postérieurs munis d'un faisceau de soies à l'angle apical interne; dernier article des palpes labiaux sécuriforme; antennes simples dans les deux sexes; insectes offrant avec les *Noterus* une grande analogie. 14e G. **Hydrocanthus** Say.

1' Hanches postérieures très fortement développées en avant. Il en résulte que les bords latéraux du métasternum atteignent les côtés du corps sous forme de languettes très étroites. Appendice du prosternum étroit et acuminé en arrière; celui des hanches postérieures est tronqué droit en arrière, près de l'articulation des fémurs; la cavité ainsi dessinée est peu étendue latéralement et offre sur la ligne médiane une légère saillie; tibias postérieurs larges et très courts; (tarses de la même paire pas déprimés, mais comprimés); leurs articles saillant fortement en lobes à l'angle inférieur du bord postérieur; tibias et tarses intermédiaires étroits, assez légèrement comprimés; crochets postérieurs égaux; fémurs postérieurs sans faisceau de soies; antennes allongées simples dans les deux sexes.

15e G. **Laccophilus** Leach.

3e Groupe. — **Colymbetina.**

1. Fémurs postérieurs munis en dehors, à l'angle apical interne, d'une très légère fovéole garnie de quelques cils (1).

2. Articles des tarses postérieurs tronqués droit à l'extrémité; crochets postérieurs ordinairement égaux (*coxalis* ♂ excepté). Insectes de dimensions moyennes.

16e G. **Agabus** Leach.

2' Articles des tarses postérieurs très obliquement tronqués en arrière, à angle inférieur paraissant prolongé en lobe; crochets postérieurs toujours inégaux; tarses antérieurs ♂ à peine dilatés. Taille moyenne. 17e G. **Ilybius** Erich.

1' Fémurs postérieurs sans fovéole ciliée.

3. Crochets postérieurs égaux; articles des tarses postérieurs tronqués droit; étuis non sillonnés, acuminés postérieurement; appendice du métasternum (entre les hanches intermédiaires sans fovéole); lignes fémorales des hanches postérieures très rapprochées; les trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires fortement dilatés chez les ♂; crochets antérieurs ♂ égaux et non allongés; prothorax rebordé latéralement. 18e G. **Liopterus** Aubé.

Le G. *Copelatus* Er. ne se distingue de celui-ci que par ses étuis plus ou moins profondément sillonnés.

3' Crochets postérieurs très inégaux; étuis non acuminés à l'extrémité; corps tout entier plus ou moins déprimé.

4. Prothorax latéralement rebordé et marqué en arrière du bord antérieur d'une rangée de points; étuis lisses; crochets antérieurs des ♂ généralement inégaux; les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés chez les ♂; métasternum profondément fovéolé entre les hanches intermédiaires pour recevoir la

(1) Ce caractère assez délicat exige une sérieuse attention. — (C. E. L.)

saillie prosternale ; dernier article des tarses postérieurs plus court ou à peine plus long que le précédent.

5. Base du prothorax fortement échancrée près des angles postérieurs, qui sont saillants en arrière en angle aigu; articles dilatés des tarses antérieurs ♂ comprimés; 4e article des intermédiaires à peine plus long que le 3e; ailes métasternales très étroites. 19e G. **Colymbetes** Clairv.

5' Base du prothorax passablement en ligne droite; angles postérieurs pas saillants en arrière; tarses antérieurs ♂ généralement pas comprimés; épistôme fovéolé de chaque côté, tout à fait en avant.

6. 4e article des tarses antérieurs ♂ faiblement dilaté; le même article des intermédiaires ♂ aussi long que les précédents réunis; tibias intermédiaires larges et très courts (en est-il de même chez la ♀?) ailes métasternales étroites; dessus noir, rougeâtre latéralement. 20e G. **Melanodytes** Seidl. n. g.

6' 4e article des tarses antérieurs ♂ pas ou légèrement dilaté; le même article des intermédiaires (♂ et ♀) pas plus long que le 3e; tous les tibias assez étroits; insectes d'un testacé plus ou moins clair; élytres mouchetées de noirâtre. 21e G. **Rantus** Lac.

4' Prothorax non rebordé latéralement, ordinairement sans rangée de points en arrière du bord antérieur; sculpture des élytres très marquée; crochets antérieurs ♂ égaux; ailes métasternales en triangle élargi.

7. Métasternum non fovéolé entre les hanches intermédiaires ou tout au plus faiblement impressionné à l'extrémité; étuis plus ou moins profondément sillonnés en travers; dernier article des tarses postérieurs plus court que le précédent; quatrième des antérieurs ♂ à peine dilaté; épistome ordinairement non fovéolé. Espèces de taille au dessus de la moyenne. 22e G. **Cymatopterus** Lac.

7' Métasternum distinctement fovéolé ou entaillé entre les hanches intermédiaires pour recevoir l'appendice du prosternum. Sculpture des élytres offrant l'apparence d'écailles imbriquées d'ophidiens; épistome fortement fovéolé de chaque côté un peu en avant des yeux ; dernier article des tarses postérieurs peu plus long que le précédent ; 4e des antérieurs ♂ distinctement dilaté; toutes les pattes grêles. Espèces d'assez grande taille. 23e G. **Meladema** Lap.

4e Groupe. — Dysticina.

1. Articles des tarses postérieurs revêtus à l'angle apical externe de cils serrés d'égale longueur; épines terminales des tibias postérieurs simples.

2. Côtés externes du prothorax rebordés, formant un angle avec ceux des étuis qui sont relevés à l'angle huméral; base du prothorax plus étroite que celle des étuis; appendice du prosternum pointu; ailes métasternales très fortement arquées à leur bord externe, très éloignées des épipleures et spatulées à l'extrémité (épipleures assez larges près de l'épaule, très étroits vers la partie moyenne et un peu plus larges en arrière); tibias antérieurs ♂ étroits, légèrement arqués ; les postérieurs très courts, mais pas larges, à épines terminales pointues. 24e G. **Eunectes** Erichs.

2' Côtés externes du prothorax sans rebord, ne formant pas d'angle marqué avec ceux des étuis; bases du prothorax et des étuis de la même largeur; appendice du prosternum sub-spatulé et arrondi à l'extrémité; ailes métasternales atteignant presque les épipleures, qui sont larges en avant et rétrécis en arrière; tibias antérieurs ♂ largement triangulaires (formant un angle aigu au milieu du

bord externe), entaillés en avant pour la réception des tarses (le fémur est également excavé pour celle des tibias).

3. Ailes métasternales en ligne droite à leur bord externe, pas élargies en arrière; tibias postérieurs assez allongés, à épines terminales aiguës.

25 G. **Hydaticus** Leach.

3' Ailes métasternales, arquées au bord externe, en lanières étroites dans la plus grande partie de leur parcours et se dilatant près de l'extrémité; tibias postérieurs très courts (presque comme chez les Cybister). Épines terminales tronquées à l'extrémité et plus ou moins échancrées, quelquefois même presque bifides.

4. Dessus presque imponctué; tarses intermédiaires ♂ distinctement élargis et munis de ventouses; étuis ♀ jamais sillonnés. 26e G. **Graphoderes** Thoms.

4' Dessus densément ponctué; étuis ♀ souvent sillonnés; tarses intermédiaires ♂ plus élargis et munis seulement de très petits suçoirs.

27e G. **Acilius** Leach.

1' Articles des tarses postérieurs pas munis de petits cils sur toute l'étendue du bord externe; appendice du prosternum aigu.

5. Tibias postérieurs passablement allongés, à épines terminales simples; épipleures de conformation normale; tête offrant un sillon transverse distinct en avant des yeux. Grandes espèces. 28e G **Dytiscus** L.

5' Tibias postérieurs très courts, sinués à l'extrémité; épine terminale ensiforme; épipleures arrondis sur la tranche, au pourtour des étuis. Espèces grandes, mais quelquefois un peu moins que celles du genre précédent.

29e G. **Cybister** Curtis.



IIe Famille. — GYRINIDES

Tarses antérieurs ♂ légèrement dilatés, pas déprimés, comme chez les *Dytiscidæ*, mais plutôt latéralement comprimés et munis sur le côté interne de cils ou de ventouses.

1. Épisternes métathoraciques ne touchant pas l'épipleure : dernier segment abdominal déprimé et arrondi à son extrémité; pas de dent au menton.

2. Hanches postérieures plus larges en dedans qu'en dehors; la partie concave plus étroite que l'autre; ailes métasternales en forme de large triangle.

Enhydrini.

Un seul genre appartient à la faune méditerranéenne.

Écusson invisible; labre arrondi, plus large que long; yeux comme ceux des *Aulonogyrus*. 1er G. G. **Dineutes** Mac Leay.

2' Hanches postérieures au moins aussi larges en dehors qu'en dedans: la partie concave de beaucoup la plus large. Ailes métasternales très étroites, allongées, dilatées en dehors seulement.

Gyrinini.

3. Œil supérieur s'avançant plus loin que l'inférieur, mais sans dépasser le point d'insertion des antennes; prothorax distinctement ponctué, sans impression transverse sur le disque; étuis bordés de jaunâtre, marqués chacun de

dix sillons plus ou moins déprimés, à fond plus ou moins terne, réticulé et souvent ponctué en séries; épipleures larges. 2e G. **Aulonogyrus** Regbt.

3' Œil supérieur dépassant de beaucoup l'inférieur et s'avançant distinctement plus loin que le point d'insertion des antennes; prothorax à peine ponctué, marqué plus ou moins netttement d'un sillon médian transverse et de deux sillons latéraux un peu courbés en S. Étuis sans bordure jaune, offrant dix rangées de points dont les externes sont quelquefois profondément enfoncés et les internes obsolètes; épipleures étroits; propygidium coupé carrément et très obsolitement trilobé. 3e G. **Gyrinus** Groff.

1' Épisternes métathoraciques touchant la base de l'épipleure, dernier segment abdominal conique, allongé et pointu; labre tantôt court et tronqué, tantôt en demi-cercle. Forme bombée subfusiforme.

Orectochilini.

4. Écusson invisible. 4e G. **Gyretes** Brullé.

Ce genre, dont on ne connaissait jusqu'à présent que des espèces d'Amérique, appartient réellement au Bassin méditerranéen. En effet, M. Hénon en a recueilli dans les marais des environs de La Calle une espèce qui lui a été dédiée par notre collègue Régimbart.

4' Écusson visible.

5. Hanches intermédiaires distinctement rétrécies en dehors, ce qui leur donne une forme triangulaire. 5e article des tarses antérieurs à peine une fois et demie aussi long que le 4e. Hanches postérieures aussi larges en dehors qu'en dedans. La partie non excavée extrêmement petite chez les espèces européennes.
5e G. **Orectochilus** Lac.

5' Hanches intermédiaires peu rétrécies en dehors, à peine triangulaires et presque en ovale. 5e article des tarses antérieurs deux fois aussi long que le 4e.
6e G. **Orectogyrus** Regbt.

Note. — Pour ce tableau des *Gyrinides*, j'ai largement usé de la monographie de mon ami le Dr Régimbart, qui, j'ose l'espérer, me le pardonnera volontiers. (C. E. L.)

DYTISCIDES

Ire Sous-famille **Halipliniens**

1er Genre. — **Brychius** Thoms.
(*Cnemidotus* Ill. ex p. *Haliplus* Letz. ex p.)

1. Étuis sans côtes élevées, à rangées de points assez fins, situés sur des bandes longitudinales noires dont la 5e et la 6e déjà réunies en avant du milieu. Dessus jaunâtre.

L. 4 mill. Italie, paraît rare. (*Æquatus* Aubé, 1836.) **glabratus** Villa, 1835.

1' Étuis offrant une carénule saillante près de la deuxième rangée de points; celles-ci situées sur des bandes noires.

2. Carénule médiocrement saillante, assez large, se déprimant insensiblement

vers la base; se terminant vers le quart postérieur et portant sur le milieu de sa tranche, quelques points de la troisième rangée. 6e et 7e déjà réunies avant le milieu.

L. 4 mill. Toute l'Europe, de la France à la Finlande, commune ou rare suivant les localités. **elevatus** Panz.

2' Carénule très saillante, se prolongeant sans modification jusqu'à la ba e, sans trace de points sur sa tranche. 5e et 6e rangées réunies avant le milieu. 6e peu marquée.

L. 3,5 mill. Finlande. **cristalus** Sahlb.

2e Genre. — **Haliplus** Latr.

(*Cnemidotus* Ill. ex p. *Hoplitus* Clairv.)

1. Étuis offrant des rangées de points faibles; interstries très densément et finement ponctués; faiblement brillants, jaunâtres. Épipleures finement et densément ponctués, sans mélange de points plus forts.

2. Prothorax sans striole de chaque côté de la base, ou en offrant seulement une faible trace; appendice du prosternum non rebordé.

3. Prosternum faiblement ponctué; rangées des points des étuis très distinctes et régulières, situées sur des bandes noires, dont les quatre internes sont ordinairement entières et les quatre externes, au contraire, trois fois interrompues; prothorax marqué en avant et à la base d'une bordure noire très nettement limitée; il existe quelquefois en avant du liseré noir de la base, de chaque côté, l'indication d'une légère striole longitudinale; dessous blanc jaunâtre.

L. 2,7 mill. Allem. sept. Finlande. France sept., Lille, Dunkerque, Reims (*pictus* Mannh., *maritimus* Fairm). **varius** Nicolaï.

3. Prosternum grossièrement ponctué; rangées de points des étuis irrégulières et interrompues ça et là ; les lignes noires sur lesquelles elles reposent sont aussi interrompues; les internes ordinairement deux fois, les externes trois. Prothorax tout au plus légèrement rembruni au bord antérieur.

L. 3,7 mill. Toute l'Europe (*amœnus* Oliv. Bedel). **obliquus** Fabr.

2' Prothorax de couleur uniforme, rarement très peu bordé de noirâtre en avant et en arrière; prosternum finement ponctué, distinctement rebordé de chaque côté; les rangées de points des étuis assez distinctes; des bandes noires sur lesquelles elles reposent, les externes seulement et même fort peu interrompues; quelquefois pourtant elles manquent complètement.

L. 3,7 mill. Toute l'Europe, pas rare (*confinis* Bed). **lineatus** Aube

Il n'est pas du tout certain que le *confinis* Steph. se rapporte à cette espèce, il pourrait aussi s'appliquer au *varius* Nicol.

1' Étuis (1) à rangées de points assez grossiers; interstries lisses et brillants, munis de lignes de petits points plus ou moins régulières; épipleures brillants, portant des points grossiers disposés en lignes.

2. Prothorax sans striole longitudinale de chaque côté de la base.

3. Tête proportionnellement grande, quelque peu plus large que la moitié de la base du prothorax; épistome court dépassant à peine en largeur la base des antennes; labre tronqué droit; prothorax assez faiblement rétréci en avant; corps tout entier étroit et assez peu convexe; métasternum non fovéolé; base du prothorax grossièrement ponctuée, portant le long de la base même une rangée

(1) Par suite d'une erreur d'impression évidente, il existe dans le texte allemand le mot *Flügel* (ailes).

de points dont les externes sont très forts et les médians pas plus que les autres ; étuis portant des rangées de points assez grossiers, entremêlés de lignes de points plus fins ; dessus uniformément jaune.

4. Ponctuation de la moitié antérieure du prothorax forte et serrée ; côtés externes distinctement arqués. L. 4 mill. Europe mérid. France, Espagne, Italie (*parallelus* Babingh, *mucronatus* Bedel). **badius** Aubé.

Il n'est pas certain que cette espèce soit le *mucronatus* Steph.

4' Ponctuation de la moitié antérieure du prothorax plus fine et plus clairsemée ; côtés externes droits. L. 3,7 mill. Sicile. **Siculus** Wehnke.

Cette espèce qui remplace le *badius* en Algérie et dans tout le Bassin méditerranéen, semble assez répandue. J'en possède des exemplaires d'Algérie (Bône et Bou-Saada) et de Grèce (Athènes, Letourneux). (C. E. L.)

3' Tête proportionnellement petite, un peu plus étroite que la moitié de la base du prothorax ; épistome dépassant assez distinctement en largeur la base des antennes.

5. Métasternum fovéolé au milieu entre les hanches intermédiaires ; bord externe des étuis, vu d'en haut, en ligne droite, tout contre l'angle huméral, se continuant avec le bord externe droit ou faiblement échancré du prothorax, qui est muni le long de la base d'une rangée de points très forts.

6. Tibias postérieurs portant à la paroi dorsale (opposée à la longue épine terminale) des points sétigères assez serrés ; corps assez long et étroit (forme du *badius*) ; côtés externes du prothorax droits ; ponctuation fine et éparse, avec une rangée de points assez forts le long de la base ; étuis ponctués comme ceux du *badius*, brunâtres, avec quelques taches plus foncées, quelquefois obsolètes.

L. 3,5-4 mill. Europe mér., France mér., Italie, Grèce, Algérie (Bône). **guttatus** Aubé.

6' Tibias postérieurs à paroi dorsale lisse, ne portant que deux lignes longitudinales de points sétigères ; forme proportionnellement plus courte et plus large que celle du *badius*.

7. 1er article de tarses postérieurs plus épais, mais peu plus long que le 2e ; labre distinctement échancré ; bord antérieur du prothorax non saillant au milieu ; étuis ornés de taches noires, courtes et larges ; forme trapue du *variegatus*.

L. 2,5 mill. Andalousie, Malaga (Dieck). **Andalusicus** Wehnke.

7' 1er article des tarses postérieurs peu plus épais, mais une fois et demie ou deux fois aussi long que le 2e.

8. Points des rangées des étuis médiocrement forts.

9. Labre distinctement échancré ; bord antérieur du prothorax légèrement saillant au milieu ; dessus ferrugineux ; étuis ordinairement tachetés de noir.

10. Il existe à la paroi interne des tibias postérieurs uue ligne enfoncée, formée seulement de 3-7 points qui portent rarement une paire de cils natatoires ; étuis ornés de taches noires plus larges que longues. Insectes de petite taille.

L. 2,8-3,5 mill. Europe, commun. **variegatus** Sturm.

10' La ligne lisse enfoncée (striole?) du milieu de la paroi interne des tibias postérieurs porte quelques cils natatoires ; étuis ornés d'étroites taches noires assez allongées et pas plus larges que les interstries. Taille assez grande.

11. Bord antérieur du prothorax faiblement et jamais angulairement saillant au milieu ; tête unicolore ; taches des étuis ordinairement assez peu allongées, rarement nulles ; chez une variété un peu plus étroite, ces taches sont très longues et linéaires (var. *pyrenæus*, Delar.).

L. 4-4,5 mill. Toute l'Europe. La variété semble localisée dans les Pyrénées. *(ferrugineus* Gyll.) **fulvus** Fabr.

11' Bord antérieur du prothorax très distinctement saillant et souvent presque en angle; il est généralement rétréci; épaules plus étroites se rétrécissant insensiblement vers la base; on rencontre quelquefois des exemplaires plus trapus; vertex le plus souvent rembruni, quelquefois unicolore; taches des étuis très longues, souvent linéaires; quelquefois étuis et dessous entièrement noirs (var. *niger* Sahlb).

L. 4-4,5 mill. Laponie. La variété s'est rencontrée en Finlande.

Lapponum Thoms.

9' Labre tronqué droit; bord antérieur du prothorax pas saillant au milieu; front assez étroit, dessus jaune; étuis ordinairement sans la moindre tache noire (très rarement une paire sur le disque); les points seuls des étuis, ainsi que ceux du prothorax, noirs.

L. 3,5-4 mill. Toute l'Europe, commun *(ferrugineus* Bab., *impressus* F.)

flavicollis Sturm.

8' Points des rangées très grands et comme fovéolés sur la moitié antérieure des étuis, aussi larges que les interstries; corps court et large, trapu.

a. Labre distinctement échancré; épaules très larges brusquement rétrécies et formant avec les côtés du prothorax un angle marqué; points des stries assez forts sur la première moitié, diminuant progressivement de grosseur jusqu'à l'extrémité des étuis, où les rangées sont encore assez bien dessinées. Étuis sans taches, régulièrement convexes à la suture, acuminés en arrière; dessus ferrugineux sans taches.

L. 4 mill. Pyrénées *(perforatus* Schaum.) **rubidus** Perr.

aa. Labre tronqué droit; étuis très larges, se retrécissant en arc en avant et ne formant pas d'angle sensible avec les côtés du prothorax; points des rangées en lignes régulières, bien marquées jusque près du dernier quart, où ils s'enchevêtrent; étuis déprimés et très légèrement enfoncés le long de la suture; ornés de taches noires disposées comme celles du *variegatuc*, c'est-à-dire formant deux sortes de chevrons interrompus et se rencontrant à la suture, où certaines macules se dilatent en se réunissant.)

L. 3,6-3,8 mill. Égypte, environs d'Alexandrie et du Caire (Letourneux). (*Berl. Ent. Zeits*, 1864, p. 107.) **maculipennis** Schaum.

5' Métasternum sans fovéole, déprimé entre les hanches intermédiaires; bord externe des étuis, vu d'en haut, arrondi jusqu'à l'angle huméral, formant avec les côtés externes distinctement arqués du prothorax, un angle distinct; points de la base du prothorax à peine plus grands que ceux du bord antérieur; labre distinctement échancré; fauve pâle en dessus; les rangées de points assez forts des étuis reposent généralement sur des lignes noires, quelquefois l'insecte est noir en entier (var. *ater* Redt).

L. 2,7-3 mill. Europe, Allem. mérid., semble manquer au Nord. *(cinereus* Aubé, *affinis* Steph.) **laminatus** Schall.

2' Prothorax muni de chaque côté de la base d'une striole longitudinale plus ou moins distincte, limitée en dehors par un léger repli.

12. Prothorax finement rebordé aux côtés externes, sans dépression profonde le long de la base; striole latérale droite ou courte.

13. Prothorax tout au plus légèrement déprimé à la base et finement ponctué entre les strioles latérales, celles-ci atteignant au plus, un tiers de la longueur du prothorax.

14. Prothorax très court, plus de deux fois plus large que long, à côtés externes fortement convergents; la plus grande largeur des étuis se trouve aux épaules, qui sont fortement arquées (moins cependant que dans le *laminatus*). Insectes courts et larges, se retrécissant rapidement vers l'extrémité (presque en forme de coin); prosternum sillonné; étuis généralement tachetés; quelquefois cependant, mais tout à fait exceptionnellement, on rencontre des exemplaires unicolores.

15. Striole basilaire latérale, courte et fine, sans dépression intermédiaire à la base; élytres à fines rangées de points, même à la base; prosternum sillonné entre les hanches antérieures seulement.

L. 2,3-3,5 mill. Commun dans toute l'Europe. (*impressus* Aubé.)

ruficollis Degeer.

15' Striole latérale profonde et allongée; dépression intermédiaire distincte; étuis à rangées de points grossiers, les premiers de chaque strie particulièrement forts à la base.

16. Striole latérale courbée, quelquefois remarquablement longue, nettement limitée en dehors seulement, et se confondant en dedans avec la dépression transverse; prosternum ordinairement sillonné, seulement entre les hanches intermédiaires, quelquefois le sillon se continue en arrière.

L. 2-2,3 mill. Allemagne, Autriche; paraît plus répandu que le *ruficollis* (*foveostriatus* Thoms ?) **Heydeni** Wehnke.

D'après M. L. Bedel (*Faune Bass. Seine*, I, p. 222) les H. *Heydeni* Wehnk. et *immaculatus* Gehr. seraient de simples variétés du *ruficollis*. J'ai rencontré ces trois types en grandes quantités, mélangés les uns aux autres, à Arromanches (Calvados), et nous avons pu retrouver toutes les nuances de transition entre la forme générale, le dessin des élytres et la force de la ponctuation (C. E. L.)

16' Striole latérale droite, nettement limitée en dedans comme en dehors; sillon prosternal profond et lisse, prolongé jusqu'en arrière; corps très large; étuis seulement un peu plus longs que larges.

L. 2,5 mill. Allemagne; paraît très rare, un seul exemplaire du Harz.

multipunctatus Wehncke.

14' Prothorax moins court, deux fois seulement aussi large que long, à côtés moins convergents; étuis offrant leur plus grande largeur en arrière des épaules qui sont moins arquées et se rétrécissent insensiblement en avant; corps toujours plus étroit et plus resserré que chez les espèces du n° 14.

15" Étuis toujours tachetés de brun noirâtre, à rangées de points fins même à la base; striole latérale atteignant environ le tiers de la longueur du prothorax.

16" Striole latérale profonde, droite, parallèle aux côtés externes; prosternum en forte saillie dépassant les hanches antérieures, ordinairement convexe, non sillonné, quelquefois cependant les rangées latérales de points sont si profondes qu'ellés présentent une disposition analogue à celle du *furcatus*.

L. 2,5 mill. Toute l'Europe; pas commun. **fulvicollis** Er.

16''' Striole latérale fine, légèrement recourbée en dedans et divergente avec le bord externe; sillon du prosternum toujours lisse (sans traces de lignes de points) se bifurquant et se prolongeant en arrière jusque tout près du bord externe; prosternum lisse entre ces deux sillons; très analogue pour le reste au *fulvicollis*.

L. 2,3-2,5 mill. Allemagne (Dantzig, Czwalina, Misdroy, Habelmann, Berlin, Fischer, Vienne, Miller), Livonie, Esthonie; rare. **furcatus** Seidl, n. sp.

15''' Étuis sans macules, seulement avec des lignes foncées sur lesquelles se trouvent les rangées de points; rarement ils sont d'un jaune uniforme ou exceptionnellement les lignes noires longitudinales se réunissent çà et là en taches.

16''' Striole latérale très petite ponctiforme, lignes noires des étuis interrompues; quelquefois les portions interrompues se confondent dans le sens transversal (*var. maculatus* Sahlb. in l.); prosternum proportionnellement plus large entre les hanches antérieures et déprimé en avant d'elles (surtout en comparaison du *fulvicollis*). Souvent avec une faible trace de sillon ou pas du tout; quelquefois il existe en arrière (comme dans le *furcatus*) un sillon bifurqué *(var. Mannerheimi)*. L. 2-2,5 mill. Toute l'Europe; moins commun que *immaculatus* (*lineolatus* Mannerh). **fluviatilis** Aubé.

On ne connaît qu'un seul exemplaire de chacune des deux variétés : la première de Finlande, la deuxième de Russie. On n'est par conséquent pas en droit d'affirmer leur constance.

16'''' Striole latérale plus longue, atteignant presque la moitié de la longueur du prothorax ; lignes noires sur lesquelles reposent les points des étuis, généralement entières.

17. Prosternum non sillonné; striole latérale faiblement arquée. L. 2,5 mill. Suède, Finlande; est peut-être une variété du suivant. Je l'ai reçu de Thomson sous le nom d'*apicalis;* mais il ne présentait pas les caractères assignés à cette dernière espèce par l'auteur. J'ai reçu également l'espèce d'Allemagne, Putzig et Neustadt, Prusse occid. (Czwalina). **striatus** Wehncke.

17' Prosternum toujours sillonné; striole latérale du prothorax droite; ordinairement les lignes noires des étuis entières et complètement isolées (très rarement interrrompues) (var. *lineolatus* Wehncke); quelquefois les lignes d'un brun plus clair et les étuis en ellipse assez régulière, moins acuminés postérieurement (var. *Wehnckei* Gehr. = *borealis* Gehr. olim).

L. 2,5-2,8 mill. Commun dans toute l'Europe : la 1re var. en Allemagne, la 2e en Laponie et en Finlande, aussi en Allem., d'après Wehncke. (*fluviatilis* Er. Kiesw., Fauna Baltica, ed. I). **immaculatus** Gehr.

13' Prothorax marqué à la base, entre les strioles latérales, d'une dépression profonde grossièrement ponctuée; strioles droites, très profondes, atteignant le milieu de la longueur; prothorax à peine deux fois aussi large qu'il est long. Insectes rétrécis aux épaules.

18. Étuis marqués de lignes noires sur lesquelles portent les points; côtés externes du prothorax faiblement convergents; prosternum sans sillon.

L. 2,5 mill. Suède (Thoms), Laponie russe et Sibérie. (Considéré par Sahlberg comme le *Sibiricus* Mots.) **tranversus** Thoms.

18' Tout le dessus uniformément jaune; disque du prothorax et vertex seuls bruns.

L. 2-2,5 mill. **ruficeps** Chevr. 1861.

Seidlitz n'en avait vu qu'un seul exemplaire et n'avait pu avoir communication de la description de Chevrolat. Je reproduis ici cette dernière (*Revue zool.*, 1861, p. 148) :

D'un testacé brillant. Tête d'un blond d'écaille rougeâtre chargé d'une ponctuation régulière, moyenne, assez bien marquée; parties de la bouche, antennes et pattes pâles; prothorax transverse, cintré en avant, prolongé anguleusement sur le milieu de la base, avec les côtés droits et étroitement rebordés. Sa surface offre des points vagues et la base est impressionnée de chaque côté, d'une large fossette arrondie qui, par son bord externe, montre un trait arqué; quelques points crevassés sont situés vers le bord des fossettes ; il est d'un blond pâle, et une sorte de bande transverse obscure ressort près de la base; élytres ovalaires, convexes, sub-acumiuées à la suture; séries longitudinales de points réguliers,

assez gros; ceux de la suturale un peu plus serrés, et cette série un peu sillonnée; une tache commune obscure en forme de V allongé est placée au-delà du milieu; la place du calus apical est elle-même obscure. Corps testacé en dessous, abdomen foncé. (Lethierry, environs de Constantine.)

Cette espèce, que la petitesse de sa taille fait généralement négliger, était commune à Bône, où j'en ai recueilli de nombreux exemplaires, de 1851 à 1859 (ruisseaux torrentiels). (C. E. L.)

12' Prothorax muni, tout le long de la base, d'une dépression transverse profonde nettement limitée de chaque côté, atteignant les angles postérieurs; côtés externes fortement rebordés; strioles latérales très longues, profondes, courbées en dedans en arc et atteignant le milieu de la longueur; étuis larges jusque tout près de l'extrémité, où ils se rétrécissent en arc; il n'existe pas de lignes noires, mais les points sont de cette couleur, et quelquefois on remarque sur le disque une tache vague commune.

L. 1,5-3 mill. Toute l'Europe, de la Sicile à la Suède. Algérie, Égypte, Grèce. Espèce des plus communes.

On rencontre en Portugal de très petits exemplaires (Oliveira) *bistriolatus* Dufts *transversalis* Gaub.) **lineatocollis** Marsh.

3e G. — **Cnemidotus** Ill. Er.

(Haliplus Latr. ex p. Peltodytes Regimb.)

1. 4e rangée de points des étuis existant seulement en arrière; généralement elle manque en avant ou n'y est représentée que par quelques points intercalés (deux au plus) qui sont plus petits que leurs voisins de la 3e et de la 5e rangées; prothorax très fortement impressionné à la base. Corps arrondi; points de la moitié antérieure des étuis très grands, en forme de fossettes; hanches postérieures armées au milieu de leur bord libre d'une forte dent conique; prosternum marqué entre les hanches antérieures d'une impression, rebordée en avant et sur les côtés; dessus jaunâtre. L. 3,5 mill. Eur. mér., Fr., Espagne.

rotundatus Aubé.

1' Quatrième rangée de points des étuis existant aussi en avant, où elle est tantôt entière, tantôt interrompue à son milieu; prothorax plus faiblement impressionné à la base; forme plus oblongue; points de la moitié antérieure des élytres pas très forts.

2. Hanches postérieures munies, au milieu de leur bord libre, d'une forte dent conique presque égale à celle du *rotundatus;* prosternum marqué entre les hanches antérieures d'une impression rebordée en avant et sur les côtés; dessus jaune, points seuls noirs; quatrième rangée de points des élytres interrompue au milieu (l'est-elle toujours ?); points de la moitié antérieure des étuist un peu plus forts que chez le *cæsus*; bord externe des étuis, vu de haut, formant avec celui du prothorax une ligne continue.

L. 3,5 mill. Sicile, Palerme, Grèce (Krüper), Algérie (Bône Leprieur).

conifer Seidlitz.

2' Hanches postérieures offrant à leur bord libre, seulement un denticule émoussé et obtus; prosternum sans rebord; quatrième rangée de points des étuis tantôt plus ou moins interrompue au milieu, tantôt pas du tout; points des étuis médiocrement forts; bords externes de ceux-ci, vus de haut, formant avec ceux du prothorax un angle léger.

L. 3,5-4 mill. Toute l'Europe (*impressus* Panz). **cæsus** Dufts.

IIe Sous-famille **Pelobiini.**

4e G. **Pelobius** Schœnh.
(*Hygrobia* Bedel, nec Latr.)

Latreille, en créant, en 1804, ce *genre*, l'a plus tard déclaré identique à *Hydrachna* Fab. = *Hyphydrus.*

Écusson complètement libre; ponctuation grossière et serrée en dessus, assez fine et serrée en dessous. Saillie du prosternum rebordée. Hanches postérieures déprimées au milieu et serrées contre le 3e segment ventral. Tête offrant une suture transverse distincte, en arrière de l'épistome (comme dans le groupe des *Dytiscidina*). Pas d'échancrure au bord antérieur des yeux; premier article des antennes épaissi; trois articles des tarses antérieurs et intermédiaires ♂ dilatés et munis en dessous de soies serrées. Un appareil de stridulation à la partie inférieure des étuis. Dessus brun, bords antérieur et postérieur du prothorax, ainsi que le disque des étuis, rembrunis.

L. 8-10 mill. Allemagne mérid. et occid. France, Algérie (Bône Lepr.). (*Hermanni* auctor. nec Fabr.) **tardus** Herbst.

(*A suivre.*)

Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe

HISTERIDÆ

Par SCHMIDT

(Traduit de l'Allemand par M. X...)

Avec la sculpture si particulière et si importante pour la distinction des *Histérides*, il ne paraîtra pas superflu de dire quelques mots sur l'arrangement et la dénomination des stries, ce qui facilitera l'orientation des tableaux suivants. La dénomination des stries présentée par de Marseul dans sa *Monographie des Histérides*, a été conservée dans les tableaux, aussi bien pour son utilité que pour l'intelligence plus facile.

Chez la plupart des espèces, la tête présente une ligne enfoncée, circonscrivant le front en avant et se fermant sur les côtés, souvent aussi en arrière et sur le sommet : c'est la *strie frontale;* son bord antéro-externe s'avance parfois en forme de carène transversale séparant le front de l'épistome. Sur le corselet, tout près du bord latéral, souvent un peu en dessous de celui-ci, est située la *strie du bord* ou *strie marginale*, le plus souvent continuée au bord antérieur jusque derrière les yeux; à partir de ce bord, en allant vers l'intérieur, on rencontre la *ligne latérale externe*, puis la *ligne laterale interne;* l'une d'elles se relie ordinairement, le long du bord antérieur, à sa semblable de l'autre côté; dans des cas très rares, il se présente encore une troisième ligne latérale. Sur les élytres, une fine et courte ligne humérale *(strie humérale)* se dirige obliquement de la base vers l'extérieur, au-dessus de l'épaule. Les stries situées entre celle-ci et la suture s'appellent *stries dorsales;* elles sont au plus au nombre de six, et on doit les compter, même les absentes, de l'extérieur vers l'intérieur, de sorte que la plus voisine de la suture *(strie suturale)* aurait toujours le sixième rang. (La place des stries absentes est indiquée par un large intervalle.) Outre la première strie dorsale, il s'en présente encore deux autres : la plus rapprochée de la première dorsale, la *strie subhumérale interne*, atteint généralement en angle obtus le sommet postérieur de la strie humérale, et se termine avec celle-ci dans ou avant le point d'incision; chez les *Saprinus*, où, à l'exception de la strie suturale, toutes les stries élytrales se perdent obliquement vers l'extérieur, elle apparaît souvent comme une continuation directe de la strie humérale, elle atteint très rarement la base. Plus loin en dehors, et souvent déjà un peu en dessous du bord latéral des élytres, est la *strie subhumérale externe*. Sur le bord rabattu des élytres se trouvent de une à trois *stries épipleurales*. Les deux derniers segments supérieurs de l'abdomen, laissés à découvert par les élytres, se nomment *propygidium* et *pygidium*.

Au côté inférieur, la partie importante est surtout la partie médiane de la poitrine, le sternum dans son sens le plus restreint. Chez la majeure partie des genres, le prosternum porte au sommet un appendice séparé par une fine ligne transversale qui recouvre, en dessous, les parties buccales *(saillie prosternale)*; sur le prosternum lui-même se trouvent souvent deux stries longitudinales *(stries prosternales)*. Le métasternum — dont le bord antérieur a une conformation variable (droit, sub-arrondi, échancré ou bisinué) — a en général une strie marginale accompagnant les côtés et le bord antérieur; en outre, il porte encore, chez quelques espèces, une strie transversale arquée ou dentée. Les caractères sexuels se trouvent le plus souvent sur le métasternum; dans d'autres cas sur le pygidium, les parties buccales, etc.

Les stries sus-nommées n'existent pas en même temps, au moins chez les espèces connues; elles sont raccourcies des plus diverses manières ou manquent en partie entièrement; elles peuvent même toutes disparaître, sauf la strie marginale du corselet, qui semble ne jamais manquer entièrement (bien qu'elle soit souvent raccourcie). Quelques genres portent, au côté supérieur, à la place des stries enfoncées, des côtes longitudinales surélevées ou des tubercules; peu sont pubescents en dessus (par ex. les *Helœrius)*; par contre, on rencontre souvent des cils au bord du corselet.

Dans les tableaux suivants, ne sont traitées que les espèces comprises dans le catalogue de Heyden-Reitter-Weise. Les espèces du reste de la région paléarctique, dont les petites formes ne sont encore qu'imparfaitement connues, seront ajoutées ultérieurement.

Les synonymes ne sont indiqués qu'à la fin, dans l'énumération des espèces.

APERÇU DES DIVISIONS

1. — Tête non enchâssée dans le corselet, horizontalement prolongée en avant; parties buccales visibles en dessous, non recouvertes par le prosternum; premier segment abdominal peu allongé, presque de même longueur que le troisième. 1. **Hololeptini.**

1' — Tête, à l'état de repos, enfoncée dans le corselet, penchée ou verticale; les parties buccales non visibles en dessous, cachées par le bord antérieur du prosternum; premier segment abdominal fortement allongé, souvent aussi long que les autres ensemble. 2.

2. — Antennes insérées sous les bords latéraux du front, entre les yeux et la base des mandibules. 3.

2' — Antennes insérées sur le front, près du bord interne des yeux. V. **Abræini.**

3. — Prosternum portant au sommet un appendice particulier (saillie prosternale), séparé par une fine ligne transversale, qui recouvre en dessous les parties buccales. Élytres tantôt avec des stries parallèles aux bords latéraux, tantôt avec une sculpture surélevée ou sans stries sensibles. 4.

3' — Prosternum sans prolongement; son bord antérieur couvre lui-même les parties de la bouche. Stries des élytres dirigées obliquement vers les bords latéraux. IV. **Saprinini.**

4. — Massue antennaire arrondie ou ovale, distinctement articulée, avec une courte pubescence serrée et souvent en outre avec de longs poils isolés.
II. **Histerini.**

4' — Masse antennaire cylindrique, un peu renflée au sommet et tronquée, sans articulation distincte ni pubescence, lisse, avec quelques poils longs.
III. **Hetæriini.**

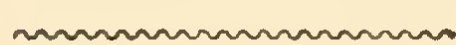


TABLEAU DES GENRES

1re DIVISION : **Hololeptini.**

Corps entièrement plat; mandibules saillantes; labre bilobé, prosternum large; tibias dentés, les antérieurs ayant en outre une dent basale.
1. **Hololepta** Payk.

2e DIVISION : **Histerini.**

1. — Tibias antérieurs creusés d'un sillon pour loger les tarses; ce sillon arqué en S, nettement limité des deux côtés. 2. **Platysoma** Leach.

1' — Tibias antérieurs avec un sillon droit, nettement limité seulement au côté interne. 2.

2. — Dessus avec des côtes élevées ou des tubercules. 3.

2' — Dessus uni, avec des stries enfoncées, ou seulement ponctué. 4.

3. — Dessus avec des côtes longitudinales élevées et des soies. Insectes très petits. 13. **Glymma** Mars.

3' — Dessus densément ponctué et glabre, avec des tubercules lisses. Insectes assez gros. 3. **Margarinotus** F.

4. — Fossettes antennaires placées sous l'angle antérieur du corselet, souvent indistinctes. 5.

4' — Fossettes antennaires situées sous le corselet, éloignées de son angle antérieur et plus ou moins voisines du bord latéral. 10.

5. — Saillie prosternale en forme de segment de cercle, plus large en arrière, prolongée latéralement en un lobe étroit et qui ferme parfois en bas la fossette antennaire. Scape et funicule des antennes couchés entre ce lobe et la tête. 6.

5' — Saillie prosternale en forme de trapèze, élargie en avant, non prolongée latéralement; les antennes se couchent sur la plaque inférieure de la poitrine et se recourbent vers les angles antérieurs. 9. **Triballodes** Schmidt.

6. — Front séparé de l'épistome par une strie profonde, souvent interrompue au milieu; tibias antérieurs dentés. 7.

6' — Front sans strie transversale enfoncée; tibias antérieurs densément soyeux. 9.

7. — Prosternum droit ou subarrondi à la base; mésosternum tronqué droit ou échancré en avant; corselet ayant toujours uue strie latérale (souvent plusieurs). 4. **Hister** L.

7' — Prosternum échancré à la base; mésosternum bisinué; corselet avec ou sans strie latérale. 8.

8. — Tibias antérieurs seuls dilatés et dentés, les postérieurs étroits, épineux; corselet régulièrement convexe. 5. **Phelister** Mars.

8' — Tous les tibias fortement dilatés et dentés; corselet avec les bords latéraux un peu aplatis. 6. **Spathochus** Mars.

9. Dessus avec des stries sensibles et entières; premier segment ventral portant de chaque côté, entre les hanches, une strie longitudinale. 7. **Epierus** Er.

9' — Dessus ayant seulement de courtes et obsolètes traces de stries; premier segment abdominal sans strie longitudinale entre les hanches. 8. **Triballus** Er.

10. — Tous les tibias fortement dilatés; saillie prosternale courte. 10. **Dendrophilus** Leach.

10' — Tibias antérieurs seuls fortement dilatés et courbés, les postérieurs étroits; saillie prosternale allongée. 11.

11. — Dessus avec des stries sensibles et entières; écusson visible. Mésosternum avec strie marginale entière; pygidium sans impression chez les deux sexes, seulement ponctué. 11. **Carcinops** Mars.

11' — Dessus ponctué. ayant au plus une strie suturale raccourcie, du reste seulement avec de courtes traces de stries. Écusson manquant; strie marginale du mésosternum interrompue au milieu. Pygidium des ♂ ponctué et ayant en outre, le plus souvent, une sculpture hétérogène. 12. **Paromalus** Er.

3e DIVISION : Hetæriini.

1. — Corps oblong, presque cylindrique, un peu élargi en arrière. Tibias dilatés en dehors en forme de demi-cercle; les antérieurs également arrondis en dedans, les postérieurs bisinués. Prosternum fortement rétréci en arrière. 14. **Satrapes** Schmidt.

1' — Corps plus ou moins arrondi, sa plus grande largeur aux épaules. Tibias anguleusement dilatés en dehors, droits en dedans, au plus subarrondis au sommet. Prosternum à côtés presque ou tout à fait parallèles. 2.

2. — Dessus glabre. Saillie prosternale très courte. Élytres avec de très courtes stries dorsales. 15. **Eretmotes** Mars.

2' — Dessus pubescent. Saillie prosternale assez longue; au moins la première strie dorsale allongée. 16. **Hetærius** Er.

4e DIVISION : Saprinini.

1. — Tibias antérieurs avec un sillon tarsal; tibias dilatés, les antérieurs dentés au bord externe, les postérieurs épineux. Dessus ponctué sur une plus ou moins grande étendue; stries des élytres assez fortes. 2.

1' — Tibias antérieurs sans sillon tarsal. Tibias étroits, à peine élargis au sommet, avec de très fines épines isolées sur le côté externe. Sans points, un peu terne. Stries des élytres excessivement fines. 19. **Myrmetes** Mars.

2. — Tibias antérieurs à intervalles uniformément dentés ou peu à peu plus petits vers la base. Strie frontale marquée, ou, si elle est indistincte, il existe toujours une strie suturale sur la moitié postérieure des élytres. Épipleures bi-striés. 17. **Saprinus** Er.

2' — Tibias antérieurs avec un plus grand intervalle entre la 2e et la 3e dent. Front sans strie; strie suturale distincte au plus sur la moitié antérieure des élytres. Epipleures tristriés. 18. **Gnathoncus** Duv.

5° Division : **Abræini.**

1. — Dessus avec des côtes saillantes; saillie prosternale trés courte.

1' — Dessus uni, ponctué, et souvent avec de courtes stries enfoncées. Pas de saillie prosternale, ou bien elle est presque de la longueur du prosternum. 2.

2 — Corps oblongo-cylindrique. Prosternum échancré à la base; mésosternum bisinué, avec une pointe engagée dans l'échancrure du prosternum. 20. **Teretrius** Er.

2' — Corps ovale ou arrondi, souvent presque sphérique. Mésosternum tronqué droit en avant, ou échancré, ou légèrement arrondi. 3.

3. — Corps oblongo-ovale. Corselet avec un profond sillon latéral et un bourrelet relevé entre celui-ci et la ligne marginale. Prosternum interrompu au milieu. Fossettes antennaires plus rapprochées du prosternum que du bord latéral de la poitrine antérieure. 21. **Plegaderus** Er.

3' — Corps en ovale court ou arrondi. Corselet sans sillon latéral et sans rebord renflé. Prosternum non interrompu. Fossettes antennaires plus voisines du bord latéral de la poitrine antérieure que du prosternum. 4.

4. — Tarses postérieurs pentamères; tibias antérieurs élargis. Corps fortement convexe, souvent presque sphérique. 5.

4' — Tarses postérieurs de 4 articles; tibias antérieurs à peine dilatés. Corps superficiellement convexe. 6.

5. — Pas d'écusson; une saillie prosternale. Elytres avec de très fines stries au bord latéral. 23. **Bacanius** Lec.

5' — Écusson distinct; pas de saillie prosternale. Elytres sans ligne au bord latéral. 24. **Abræus** Leach.

6. — Écusson distinct. 25. **Acritus** Lec.

6' — Pas d'écusson. 26. **Aeletes** Horn.

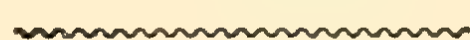


TABLEAU DES ESPÈCES

1. HOLOLEPTA Payk

Noir, brillant; corselet avec une très fine strie marginale, interrompue en avant; élytres avec une strie subhumérale forte, plus fine en avant, raccourcie en arrière, et, à la base, deux stries dorsales très courtes. Propygidium avec des points épars sur les côtés; pygidium à peine ponctué; tibias antérieurs 4-dentés.
Long., 8-9 millimètres.
Sous les écorces, toute l'Europe, rare. **plana** Füssl.

2. PLATYSOMA Leach

1. — Corps ovale, au plus 1 1/2 fois aussi long que large, plus ou moins aplati. Corselet presque deux fois aussi large que long. 2.

1' — Corps oblong, au moins deux fois aussi long que large; convexe, souvent presque cylindrique. Corselet pas ou au plus de moitié plus large que long. 5.

2. — Corps un peu convexe en dessus. Strie marginale du mesosternum entière. Tibias postérieurs ayant deux denticules outre la double dent apicale. 3.

2' — Corps entièrement aplati en dessus. Strie marginale du mésosternum interrompue en avant. Tibias postérieurs avec un seul denticule outre la dent apicale. 4.

3. — Bords du corselet unis, sans points. Front et épistome à peine concaves. Mésosternum avec deux stries au bord latéral; les 3 premières stries des élytres entières; les 3 dernières raccourcies à peu près au milieu, d'égale longueur, mais les internes commencent toujours loin du bord apical et avancent alors plus loin à la base.

Long., 3 1/2-4 1/4 millimètres. — Sardaigne, Sicile. (Alger). **Algericum** Luc,

3' — Bord du corselet enfoncé près de la strie suturale, avec une ponctuation dense et un peu ridée. Front et épistome fortement concaves. Mésosternum seulement avec une strie marginale. Les 3 premières stries des élytres entières, les trois dernières différentes, mais l'interne toujours plus fortement raccourcie; la suturale souvent entièrement effacée.

Long., 3-4 millim. Dans toute l'Europe, pas commun. **frontale** Payk (1).

4. — Les 3 prémières stries dorsales entières; saillie prosternale sans points distincts. Strie marginale du mésosternum se terminant dans les angles antérieurs de celui-ci; 4e strie dorsale toujours abrégée, la 5e parfois, la suturale manquant généralement tout à fait.

Long., 3-3 1/2 millimètres. Partout, pas rare. **compressum** F.

4' — Les 4 premières sties dorsales entières. Saillie prosternale distinctement ponctuée. Strie marginale du mésosternum prolongée encore un peu au-delà des angles antérieurs, finissant seulement à l'échancrure du bord antérieur; 5e strie dorsale fortement raccourcie, la suturale manquant le plus souvent.

Long, 3-4 millimètres. Suède, provinces baltiques (Sibérie). **deplanatum** Gyll.

5. — Les 3 premières stries dorsales entières, les 3 internes raccourcies. 6.

5' — Les 4 premières stries dorsales entières, les 2 plus internes seulement, raccourcies. 7.

6. — Plus large et un peu plus aplati en dessus; corselet distinctement plus large que long. Pygidium avec des points ocellés distincts.

Long., 3 1/2-4 millimètres. Europe. **oblongum** G.

6' — Étroit et convexe en dessus. Corselet pas plus large que long. Mésosternum seulement 1 1/2 fois aussi large, à la base, que long; pygidium avec des points ocellés indistincts.

Long. 3—3 1/2. Grèce (Chypre, Syrie), **cornix** Mars.

7. — Pygidium avec des points simples, modérément gros et pas serrés. 8.

7' — Pygidium avec des points ocellés grossiers et rapprochés.

(1) Les *marginatum* Thoms. et *decemstriatum* Thoms. établis sur l'absence ou la présence de strie marginale à la base du prosternum et de la strie suturale des élytres, ne peuvent être considérées comme des variétés, à cause des nombreuses transitions. *betulinum* Hochh. ne doit se distinguer que par un denticule en moins aux tibias interméd. et postérieurs. Mais ces denticules ne sont pas toujours constants; au-dessus de la double dent apicale s'en trouvent généralement encore deux autres aux tibias postérieurs, mais l'un est souvent très indistinct; tandis que, d'autre part, un 3e denticule est encore parfois visible. Comme Hochhuth n'indique aucune autre différence, il pourrait bien ne s'agir que d'une forme de *frontale*.

Long. 2 1/2 — 3 millimètres. Sud de l'Europe. **filiforme** Er.

8. — Plus gros, plus large; pygidium plus finement ponctué; strie marginale du mésosternum distincte aussi au bord antérieur; strie suturale plus courte que la 5e dorsale.

Long. 3 1/2 — 4 millimètres. Nord de l'Europe. **lineare** Er.

8' — Plus petit, plus étroit. Pygidium plus grossièrement ponctué. Strie marginale du mésosternum interrompue au bord antérieur; strie suturale plus avancée en avant que la 5e dorsale, mais commençant plus loin du bord apical.

Long. 2 1/2 — 3 millimètres. Europe. **angustatum** Hoffm (1).

3. MARGARINOTUS F.

Corps en ovale arrondi; très convexe. Dessus densément ponctué-ridé; le corselet avec trois rangées transversales lisses de tubercules arrondis, dont les médians sont souvent confluents. Élytres ayant chacune six rangées longitudinales irrégulières de tubercules semblables; le propygidium en a cinq et le pygidium quatre. Stries longitudinales indistinctes au bord du corselet et des élytres. Tibias antérieurs 4-dentés.

Long. 7 millimètres. Sud de l'Espagne, Portugal (Alger). **scaber** F.

4. HISTER L.

DIVISION EN GROUPES (2)

I. — Corselet grossièrement ponctué en dessous, au bord latéral, et revêtu de poils. Fossettes antennaires indistinctes ou limitées en dehors par une fine arête aboutissant à l'angle antérieur du corselet

1. — Labre excavé et échancré en avant. I. Groupe (*major*).

2. — Lèvre supérieure différemment conformée, mais ni excavée ni échancrée.

a. — Labre triangulairement acuminé en avant; souvent prolongé, chez le ♂, en une longue pointe nette (strie latérale interne du corselet souvent interrompue derrière la tête). II. Groupe (*inæqualis*).

b. — Lèvre supérieure transversale ou arrondie, non acuminée (strie latérale interne du corselet toujours entière). III. Groupe (*4-maculatus*).

II. — Dessous du corselet finement ponctué ou lisse, glabre au bord latéral. Fossettes antennaires toujours distinctes, limitées en dehors par une arête aboutissant au bord latéral, un peu avant l'angle antérieur (s'effaçant parfois avant), à une distance plus grande ou plus courte avant l'angle du bord latéral.

1. — Mésosternum échancré en avant; prosternum subarrondi à la base.

a. — Élytres avec des stries subhumérales.

a. — Toujours une strie subhumérale interne, le plus souvent accompagnée, à l'épaule, d'un lambeau de l'externe. IV. Groupe (*unicolor*).

b. — Seulement une strie subhumérale externe, entière ou tronquée en arrière.

aa. — Corselet avec deux ou trois stries latérales. V. Groupe (*cadaverinus*).

(1) *Plat. castaneum* Men., du Caucase, appartient certainement au genre *Hister;* et, d'après la description, on pourrait conclure qu'il est probablement identique à *Smyrnæus* Mrs.

(2) Les noms entre parenthèses, ajoutés au groupe, désignent un représentant principal de ce groupe. Avec l'étendue du présent système de division de toutes les espèces du genre *Hister*, quelques groupes devront encore être subdivisés. J'ai évité de placer ici cette division, parce que plusieurs groupes n'ont que quelques ou très peu de représentants parmi les espèces européennes.

bb. — Corselet avec une strie latérale. VI Groupe (*carbonarius*).
b. — Élytres sans strie subhumérale. VII. Groupe (*bissexstriatus*).
2. — Mésosternum tronqué droit en avant ou légèrement subarrondi; prosternum droit à la base. (S.-g. *Atholus* Thoms.) VIII. Groupe (*bimaculatus*).

I. Groupe.

Noir, luisant; bords latéraux du corselet ciliés de longs poils jaunes. Corselet avec deux stries latérales entières; élytres avec une strie subhumérale interne et trois dorsales entières, les autres brièvement indiquées ou manquant.
Long. 9—14 millimètres. Sud de l'Europe. **major** L.

II. Groupe.

Noir; corselet avec une fossette aux angles antérieurs et deux stries latérales entières ou à peine raccourcies, l'interne interrompue derrière la tête, l'externe se terminant aux angles antérieurs. Élytres avec quatre stries dorsales entières, les internes rarement indiquées, la 4° souvent aussi obsolète. ♂ avec labre longuement acuminé; au sommet, la mandibule gauche prolongée porte un calus en dessus.
Long. 9—13 millimètres, Sud de l'Europe. **inæqualis** Ol.

III. Groupe.
(Stries 1-5 des élytres entières.)

1. — Élytres avec une strie subhumérale interne; pygidium assez densément et fortement ponctué ; tibias antérieurs 3-dentés. 2.
1' — Élytres sans strie subhumérale; pygidium très finement et espacément ponctué; tibias antérieurs bi ou tridentés.
Long. 4—5 1/2 millimètres. Espagne, Maroc. **Haroldi** Mars.
2. Strie latérale externe du corselet fortement raccourcie, atteignant au plus le milieu. Élytres avec des macules rouges, rarement noires en entier. Epipleures bistriés. 3.
2' — Strie latérale externe du corselet entière ou à peine abrégée. Élytres toujours noires; épipleures tristriés. 4.
3. — Ovalaire, élargi au milieu; ponctuation du pygidium dense et modérément forte, beaucoup plus dense que celle du propygidium. Strie latérale interne du corselet fine au bord antérieur, avec un angle obtus derrière les yeux. Mésosternum faiblement échancré. Élytres à taches d'un rouge sanguin, variables de forme; rarement tout à fait noires.
Long. 7-11 millimètres. Sud de l'Europe. **quadrimaculatus** L. (1)
3' — Oblongo-parallèle; pygidium plus fortement et espacément ponctué que le propygidium, pas plus densément. Strie latérale interne du corselet forte et sans angle derrière les yeux. Mésosternum assez profondément échancré. Élytres ayant chacune deux petites macules d'un rouge jaune, nettement limitées: l'une à

(1) La macule rouge est généralement semi-lunaire; parfois si grande, que la suture seule et le bord apical restent étroitement noirs; souvent elle se divise en deux taches rouges, l'une à l'épaule, l'autre un peu après le milieu du disque. L'une de ces taches ou les deux s'effacent parfois, et les élytres sont entièrement noires : *var. gagates* Ill. A cette dernière variété se rapporte certainement *Pelopis* Mars., qui doit aussi se distinguer par le propygidium ponctué au milieu. Parmi les nombreux *gagates* que je possède, on trouve toutes les transitions entre le propygidium lisse au milieu et partout régulièrement ponctué.

la base, transversale, de l'épaule à l'intérieur; l'autre presque carrée, après le milieu, en dedans de la 3e strie dorsale.

Long. 6-9 millimètres. Sardaigne, Sicile. **pustulosus** Gené.

4. — En ovale court, très fortement convexe; corselet très grand; stries des élytres fines et irrégulièrement arquées; saillie prosternale à sommet largement arrondi.

Long. 8-11 millimètres. Espagne, Sicile. **amplicollis** Er.

4' — Ovalaire, modérément convexe; corselet pas très grand. Stries des élytres assez profondes et régulières. Saillie prosternale à sommet nettement oblong.

Long. 7-10 millimètres. Espagne. **grandicollis** Ill.

IV. GROUPE

1. — Corselet avec seulement une strie latérale externe, dont le côté interne est densément ridé-ponctué. Strie marginale du mésosternum interrompue. Tibias antérieurs 5 ou 6 dentés.

Long. 11 millimètres. Asturies, Autriche (?) **Ariasi** Mars.

1' — Corselet avec deux stries latérales; lisse ou seulement un peu ponctué au bord. Strie marginale du mésosternum entière. Tibias antérieurs au plus 4-dentés. 2.

2. — Strie latérale interne du corselet oblique, se rapprochant en arrière, du bord latéral; accompagnée en dedans de quelques forts points. Élytres ayant seulement une strie subhumérale interne, souvent presque effacée. (4 stries dorsales entières; tibias antérieurs 4-dentés.)

Long. 4 1/2-5 1/2 millimètres. Silésie, Sud de l'Allemagne, France, Italie. **helluo** Truqui.

2' — Strie latérale interne du corselet parallèle au bord latéral, qui n'est pas accompagné de points distincts. Élytres avec une strie subhumérale interne et un bout de l'externe, à l'épaule. 3.

3. — Strie latérale externe du corselet entière; 1-4 stries dorsales entières. Tibias antérieurs 4-dentés; épipleures sans points; lambeau de la strie subhumérale externe distinct et assez long.

Long. 9 millimètres. Italie. **teter** Truqui.

3' — Strie latérale externe du corselet raccourcie, atteignant tout au plus le milieu. 1-3 stries dorsales entières; tibias antérieurs 3-dentés. Épipleures ponctués; partie de la strie subhumérale externe, obsolète.

Long. 7-10 millimètres. Europe. **unicolor** L.

V. GROUPE

1. — Corselet avec 3 stries latérales.

Long. 6 millimètres. Sicile. **siculus** Tourn.

1' — Corselet avec 2 stries latérales. 2.

2. — Strie subhumérale des élytres atteignant la base. Épipleures bistriés; tibias postérieurs étroits, allongés.

Long. 6 millimètres. Madrid, Alger. **integer** Bris.

2' — Strie subhumérale abrégée avant la base; épipleures unistriés; tibias postérieurs larges, non allongés. 3.

3. — Elytres tachées de rouge; strie subhumérale raccourcie en arrière.

Long. 3 1/2-5 millimètres. Sud de la France. **binotatus** Er.

3' — Élytres noires, sans taches; strie subhumérale non abrégée. 4.

4. — Stries dorsales 1-4 entières, de même que la strie latérale externe du corselet. 5.

4' — Stries dorsales 1-3 entières, la latérale externe du corselet raccourcie. 8.

5. — Corps arrondi, fortement convexe. Stries latérales du corselet parallèles et droites; épipleures lisses; pygidium et propygidium avec une ponctuation régulièrement grossière et espacée. Mésosternum très faiblement échancré.

Long. 4-5 1/2 millimètres. Autriche, Allemagne, Alpes. **distinctus** Er.

5' — Corps ovale ou brièvement ovalaire, modérément convexe ; strie latérale interne du corselet arquée, rapprochée de l'externe en arrière. Épipleures ponctués; pygidium plus finement et toujours plus densément ponctué que le propygidium. Mésosternum assez profondément échancré. 6.

6. — Oblongo-ovale; massue antennaire rouge; tibias antérieurs 4-dentés; propygidium grossièrement et éparsément ponctué, les épipleures finement.

Long. 5 1/2-7 millimètres. Europe. **merdarius** Hoffm.

6' — Brièvement ovale; massue des antennes d'un brun noir; tibias antérieurs 5 6 dentés; propygidium plus finement et plus densément ponctué, les épipleures fortement. 7.

7. — Strie frontale en demi-cercle, souvent obsolète au milieu. Ponctuation modérément dense et fine sur le pygidium; les épipleures non ridés-ponctués. Saillie prosternale tronquée en avant. Élytres sans impression à la base de la 3e strie dorsale.

Long. 5 1/2-8 1/2 millimètres. Europe. **cadaverinus** Hoffm. (1)

7' — Strie frontale entière, avec un angle rentrant au milieu ; ponctuation du pygidium fine et excessivement dense, celle des épipleures grossière et ridée. Saillie prosternale acuminée; une fossette superficielle à la base de la 3e strie dorsale.

Long. 5-7 millimètres. Europe. **succicola** Thoms.

8. — En ovale large, modérément convexe; strie suturale atteignant au plus le milieu; pygidium densément ponctué, le propygidium beaucoup plus espacément. Saillie prosternale inclinée en dessous, assez longuement acuminée.

Long. 5 1/2-7 millimètres. Europe. **terricola** Germ.

8' — Oblongo-parallèle, fortement convexe; strie suturale presque entière. Ponctuation régulièrement très dense sur le pygidium et le propygidium. Saillie prosternale horizontale, très courte et obtusément arrondie.

Long. 3 1/2-5 1/2 millimètres. Espagne, Alger (2). **Lethierryi** Mars.

VI. Groupe.

1. — Strie subhumérale des élytres raccourcie en arrière, consistant seulement en un arc à l'épaule. (3 stries dorsales entières; épipleures lisses; tibias antérieurs 4-dentés.)

---

(1) Chez cette espèce si commune, il est facile de remarquer que la sculpture du dessus, paraissant régulière, est sujette aux variations individuelles les plus différentes. On trouve des individus chez lesquels la strie latérale externe du corselet, rarement aussi l'interne, sont raccourcies et atteignent souvent à peine le milieu. Chez un exemplaire du Musée de Berlin, la strie interne du corselet est effacée jusqu'au point de ne paraître que faiblement rudimentaire; un autre que j'ai trouvé a seulement aussi des traces d'une strie interne et une latérale externe fortement raccourcie. Parfois la strie suturale est peu ou pas abrégée, etc. Mais ces différences individuelles se présentent si isolément qu'elles ne peuvent nuire à la sûreté de la dénomination.

(2) La strie latérale externe du corselet varie beaucoup chez cette espèce. Souvent elle consiste seulement en un court arc aux angles antérieurs ; dans d'autres cas, elle atteint le milieu et même la base.

Long. 3-5 millimètres. Europe. **stercorarius** Hoffm.

1' — Strie subhumérale des élytres entière. 2.

2. — Dent inférieure des tibias antérieurs bien plus allongée que les autres, divisée au sommet; bord apical des tibias antérieurs non denté; mésosternum profondément échancré. 3.

2' — Dent inférieure des tibias antérieurs pas plus longue, le plus souvent même, moins saillante que l'avant-dernière, avec le sommet simple (1); près de cette dent, au bord apical du tibia, on remarque encore un ou plusieurs petits denticules. Mésosternum faiblement échancré. 4.

3. — Noir, fortement convexe; tibias antérieurs 3-dentés; prosternum avec 2 stries longitudinales.

Long. 6 1/2-11 millimètres. Sud de l'Europe. **Græcus** Brull.

3'— Élytres avec une tache rouge jaune en forme de gradins; tibias antérieurs 4-dentés; prosternum sans strie.

Long. 5-6 1/2 millimètres. Europe. **fimetarius** Herbst.

4. — Epipleures lisses; élytres avec une tache rouge foncé (manquant très rarement). (4 stries dorsales entières.)

Long. 3-4 1/2 millimètres. Europe. **purpurascens** H.

4' — Epipleures ponctués; élytres toujours noires. 5.

5. — Strie marginale du corselet entière; à la base des élytres, un rudiment de la 5e strie dorsale; denticules des tibias antérieurs excessivement fins. 6.

5' — Strie marginale du corselet raccourcie en arrière; pas de rudiment de 5e strie dorsale, à la base; denticules des tibias antérieurs assez forts. 7.

6. — Massue antennaire noire; corselet à bords latéraux en bourrelet, ponctué en dedans près de la strie latérale. Strie suturale des élytres presque entière: strie marginale du mésosternum très fine et voisine du bord. Ponctuation espacée sur le propygidium, un peu plus dense sur le pygidium.

Long. 4 1/2-5 millimètres. Allemagne, France, Suisse. **marginatus** Er.

6'— Massue des antennes rouge; bords latéraux du corselet unis; pas de points près de la strie latérale. Strie suturale atteignant au plus le milieu. Strie marginale du mésosternum forte, pas voisine du bord. Ponctuation dense sur le propygidium, pas plus espacée que sur le pygidium.

Long. 3-4 1/2. Allemagne, France. **ruficornis** Grimm.

7' — Plus gros, oblongo-ovale. Corselet faiblement rétréci en avant; strie latérale pas plus rapprochée du bord latéral en avant qu'en arrière. Strie frontale avec un angle rentrant distinct. Front un peu déprimé. (4 stries dorsales le plus souvent entières).

Long. 5-6 1/2 millimètres. Europe. **neglectus** Germ.

7' — Plus petit, courtement ovale ou arrondi; corselet fortement rétréci en avant où la strie latérale est plus rapprochée du bord qu'en arrière; strie frontale demi-circulaire ou seulement faiblement sinuée; front convexe. 8.

8. — Saillie prosternale rebordée seulement au sommet; strie latérale du corselet très éloignée du bord latéral, non arquée; bord latéral non en bourrelet; strie subhumérale presque droite; épipleures et les deux derniers segments supé-

---

(1) Beaucoup de descriptions indiquent la dent inférieure comme ayant deux pointes, à cause du petit denticule placé au sommet externe du tibia. Cette petite dent se caractérise comme une saillie propre, d'abord par sa taille beaucoup plus petite relativement à la dernière dent du bord externe, ensuite par l'échancrure entre elle et la dernière grosse dent, cette échancrure aussi profonde qu'entre la dernière et l'avant-dernière; enfin, parce que comparée aux autres denticules qui se trouvent souvent encore au bord apical, elle est plus dirigée en dessous que les dents du bord externe.

rieurs finement et éparsément ponctués. Corps presque hémisphérique, très convexe.

Long. 4-5 1/2 millimètres. Europe. **ventralis** Mars.

8' — Saillie prosternale rebordée jusqu'à la fine ligne de séparation du prosternum; strie latérale du corselet arquée, rapprochée du bord latéral qui est relevé en bourrelet. Strie marginale des élytres fortement arquée à l'épaule. Pygidium et propygidium plus densément et fortement ponctués, souvent ponctués-ridés. 9.

9. Tibias antérieurs 4-dentés. Ponctuation des épipleures fine; 4e et 5e stries dorsales très courtes et placées un peu irrégulièrement, la 5e souvent à peine indiquée, la 4e beaucoup plus courte que la suturale.

Long. 4 1/2-5 1/2 millimètres. Espagne (Alger). **uncostriatus** Mars.

9' — Tibias antérieurs 5-dentés; ponctuation des épipleures forte; 4e et 5e stries dorsales pas aussi fortement raccourcies, la 4e entière ou au moins aussi longue que la suturale. 10.

10. — Pygidium et propygidium, ainsi que les épipleures, avec une ponctuation modérément dense et forte.

Long. 3-5 millimètres. Europe. **carbonarius** Ill.

10' — Pygidium et propygidium, ainsi que les épipleures, avec une ponctuation serrée et très grossière. 11.

11. — Stries dorsales 1-4 entières. Prosternum avec deux courtes stries (rarement obsolètes).

Long. 3 1/2-5 millimètres. Allemagne, France, Espagne. **stigmosus** Mars.

11' — Stries dorsales 1-3 entières. Prosternum sans strie.

Long. 4 1/2-6 1/2 millimètres. Allemagne. France, Italie. **ignobilis** Mars.

VII. Groupe.

1. — Élytres noires avec taches rouges. 2.

1' Élytres d'un noir unicolore.

2. — Saillie prosternale échancrée au sommet, à deux pointes; strie latérale externe du corselet longue, à peine abrégée. Élytres ayant chacune deux taches rouges obliques, souvent confluentes; l'une à l'épaule, l'autre un peu après le milieu du disque.

Long. 4 1/2-8 millimètres. Europe. **quadrinotatus** Scriba.

2' — Saillie prosternale simplement en pointe en avant ou subarrondie. Strie latérale externe du corselet courte. Élytres avec une tache rouge lunaire ou rouges avec des taches noires. 3.

3. — Élytres rouges; une tache carrée à l'écussen, suture et bord apical, ainsi qu'une petite tache ronde sur le disque, noirs. (3 stries dorsales entières.)

Long. 5-8 1/2 millimètres. Sud de l'Espagne (Alger). **bipunctatus** F.

3' — Élytres noires, avec une tache rouge lunaire, sans point noir isolé sur le disque. 4.

4. — Grand; 1-3 stries dorsales, entières, la 4e et la 5e à peine indiquées; tache rouge des élytres élargie à la base vers l'intérieur et l'extérieur.

Long. 5-8 millimètres. Sud de l'Europe. **sinuatus** Ill.

4' — Plus petit. Stries dorsales 1-4 entières, la 5e aussi distincte; la tache rouge des élytres non élargie à la base.

Long. 4-5 millimètres. Grèce. **Atticus** Schmidt.

5. — Mandibules densément ponctuées-ridées; strie latérale externe du corselet généralement entière. 6.

5' — Mandibules non ponctuées; strie latérale externe fortement raccourcie, n'atteignant pas le milieu. 7.

6. — Stries dorsales 1-4 entières, la 5° et la suturale abrégées en avant. Stries latérales du corselet rapprochées l'une de l'autre, l'externe à égale distance de l'interne et de la strie marginale. Prosternnm avec deux stries longitudinales. Mandibules avec le bord externe émoussé, non relevé.

Long. 4 1/2-6 millimètres. Italie, France, Grèce. **lugubris** Truqui.

6' — Stries dorsales 1-3 entières, souvent la 4° seulement indiquée par une rangée de points obsolète; la 5e manquant totalement; la suturale raccourcie en avant et en arrière. Strie latérale externe du corselet beaucoup plus rapprochée de la marginale que de l'interne. Prosternum non strié. Mandibules avec le bord externe net et relevé.

Long. 4 1/2-6 millimètres. Autriche, Hongrie, Grèce. **sepulchralis** Er. (1)

7. — Propygidium et pygidium densément ponctués. 8.

7' — Propygidium et pygidium espacément ponctués. 9.

8. — Corps en ovale allongé; 3 stries dorsales entières; mandibules à bord externe relevé; strie frontale en arc rentrant; prosternum sans strie; épipleures lisses.

Long. 4 1/2-5 1/2 millimètres. Istrie (Alger). **moerens** Er.

8' — Corps brièvement ovalaire; 4 stries dorsales entières; mandibules à bord externe émoussé; strie frontale droite; prosternum avec deux courtes stries; épipleures ponctués.

Long. 3 1/2-5 millimètres. Espagne (Alger). **sordidus** Aubé.

9. — Trois stries dorsales entières; mandibules à bord externe émoussé; strie latérale interne du corselet parallèle au bord latéral. Mésosternum distinctement échancré.

Long. 3 1/2-5 millimètres. Allemagne, France, Espagne. **funestus** Er.

9' — Quatre stries dorsales entières; mandibules à bord externe nettement relevé; strie latérale interne du corselet un peu plus rapprochée en arrière du bord latéral. Mésosternum très faiblement échancré.

Long. 3-5 millimètres. Europe. **bissextriatus** E.

VIII. Groupe.

1. — Corselet avec deux stries latérales; élytres avec un lambeau en forme d'arc de la strie subhumérale externe. 2.

1' — Corselet avec une seule strie latérale; élytres sans strie subhumérale, ou seulement avec un rudiment de l'interne. 4.

2. — Corps en ovale allongé, plan en dessus; prosternum sans stries; d'un brun rouge foncé ou plus clair (toutes les stries dorsales entières).

Long. 3-3 1/2 millimètres. Grèce, Caucase (Syrie). **Smyrnæus** Mars.

2' — Corps ovalaire, un peu convexe; prosternum bistrié; couleur noire. 3.

3. — Toutes les stries dorsales entières.

Long. 2 1/2-3 1/4 millimètres. Crimée. **Coquereli** Mars.

(1) Souvent la strie latérale externe est plus ou moins raccourcie; mais ces exemplaires sont faciles à distinguer des espèces qui ont toujours cette strie raccourcie, — comme *moerens*, *funestus*, etc., — par leurs mandibules nettement rebordées et ponctuées-ridées.

3' — Seulement quatre stries dorsales entières, les deux plus internes raccourcies.

Long. 3-3 1/4 millimètres. Grèce. **Laco** Mars.

4. — Strie marginale du corselet abrégée en arrière; toutes les stries dorsales entières, tout au plus la suturale est plus ou moins raccourcie. 5.

4' — Strie marginale du corselet entière; les deux plus internes stries des élytres abrégées. 7.

5. — Élytres toujours noires; corselet sans fossette distincte aux angles antérieurs; strie suturale entière, souvent reliée à la 5e dorsale.

Long. 3 1/2-4 1/2 millimètres. Europe. **duodecimstriatus** Schrk.

Parfois il existe un morceau plus ou moins long de la strie subhumérale interne. var. **14-striatus** Gyll.

5' — Élytres généralement rouges; avec une tache noire commune, occupant, à la base, toute la largeur des élytres; en pointe triangulaire en arrière, atteignant tout à fait ou à peu près l'angle sutural. Corselet avec une profonde fossette aux angles antérieurs. 6.

6. — Grand; tibias antérieurs 3-dentés; strie frontale interrompue au milieu. Front et épistome avec une impression commune.

Long. 6 1/2-7 millimètres. Grèce, Sicile. **scutellaris** Er. (1)

Une variété avec les élytres entièrement noires se trouve rarement en Europe (Corfou), communément en Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Cap. var. **lentus** Mars.

6' — Plus petit. Tibias antérieurs 4-dentés; strie frontale entière; front sans impression.

Long. 3-4 millimètres. Europe. **bimaculatus** L.

De cette espèce, il existe aussi, paraît-il, une variété entièrement noire, surtout dans le Sud (Corse, Sicile, Alger). var. **morio** mihi.

7. — Plus grand; ponctuation dense et forte sur le pygidium et les épipleures, Mandibules convexes, avec bord externe émoussé; antennes et jambes noires.

Long. 4 1/2-5 1/2 millimètres. France, Dalmatie. **prætermissus** Peyr.

7' — Plus petit; ponctuation du pygidium et des épipleures fine et espacée. Mandibules concaves, avec le bord externe net; antennes et jambes rouges. (Parfois il existe un lambeau de la strie subhumérale interne.)

Long. 3-4 millimètres. Europe. **corvinus** Germ. (2)

5. PHELISTER Mars.

1. — Corselet sans strie latérale.

Long. 3 millimètres. Italie. **hæmorrhous** Mars.

1' — Corselet avec une strie latérale interrompue en avant.

Long. 1 1/4 millimètre. Paris. **Rouzeti** Mars. (3)

(1) D'après l'exemple de tous les auteurs, j'ai placé cette espèce dans le groupe à mésosternum tronqué droit. Celui-ci est en réalité légèrement échancré au milieu; mais il paraît droit quand on le regarde superficiellement, parce que la strie marginale ne suit pas l'échancrure. Chez cette espèce, on trouve presque toujours un indice de strie subhumérale interne.

(2) *Hister parallelogrammus* Fald. et *parallelus* Mén., tous deux du Caucase, sont des espèces douteuses, qui coïncident certainement avec des espèces décrites ailleurs. Ainsi que M. Lewis me l'a communiqué, M. de Marseul tient le *parallelogrammus* pour *stercorarius* Hoffm.

(3) M. de Marseul tient pour erronée l'indication du pays d'origine de ces deux espèces et croit qu'elles proviennent du sud de l'Amérique. Mais comme M. Baudi de

6. SPATHOCHUS Mars.

Ovale, d'un rouge brun. Corselet finement ponctué, striolé, rayé latéralement. Élytres avec de fines stries, les deux plus internes raccourcies au milieu; les stries accompagnées, de chaque côté, d'une rangée de points fins. Prosternum bistrié.

Long. 3 1/2 milliwètres. Caucase (Syrie). **Coyei** Mars.

7. EPIERUS

1. — En ovale arrondi; front concave; corselet à bord surélevé. Élytres avec deux stries subhumérales entières et six dorsales entières, les deux plus internes se réunissant à la base. Mésosternum avec une strie marginale interrompue et une strie transversale demi-circulaire; stries prosternales très fortement divergentes en avant.

Long. 2 1/2-3 millimètres. Italie, Autriche, Styrie, Hongrie, Grèce. **Italicus** Payk.

1' — Ovalaire, front convexe; corselet sans bord relevé; élytres avec une seule strie subhumérale; toutes les stries dorsales entières, mais les plus internes ne se réunissent pas à la base. Mésosternum à strie marginale entière, mais sans strie transversale. Stries prosternales à peine divergentes en avant

Long. 2-3 millimètres. Autriche, Grèce, Italie, France. **comptus** Ill.

Je ne puis prendre *E. Russicus* Mars, du Caucase, que pour une variété un peu plus fortement ponctuée du *comptus*. Chez les exemplaires d'Autriche, la ponctuation est aussi de force différente.

8. TRIBALLUS Er.

1. — Plus grand, en ovale plus large, plus superficiellement convexe, avec la suture des élytres sensiblement tectiforme en arrière. Corselet ayant à la base, devant l'écusson, de fortes strioles longitudinales. Élytres ayant latéralement de courtes, mais assez fortes stries dorsales. Méso et métasternum densément pointillés.

Long. 2-2 1/4 millimètres. Sud de l'Europe. **scaphidiformis** Ill.

1' — Plus petit, plus étroitement ovalaire; un peu plus fortement et régulièrement convexe; la suture non relevée. Corselet avec seulement de tout à fait courtes strioles à la base; stries des élytres très fines et obsolètes. Méso et métasternum finement et espacément pointillés.

Long. 1 1/4-1 3/4 millimètres. Sud de l'Europe. **minimus** Rossi.

9. TRIBALLODES Schmidt.

Très petit, d'un brun jaune; front plan; dessus à pointillé excessivement fin et épars. Élytres n'ayant, sauf la strie subhumérale, aucune trace de strie.

Long. 1 millimètre. Morée, Eubée. **acritoides** Reitt.

Selve (B. E. Z. 1864, p. 232) assure avoir trouvé souvent l'*hæmorrhous* en Sardaigne, sous l'écorce du *Quercus suber*, parmi des fourmis, et de même *Rouzeti* dans un tas de fourmis, près de Paris, je crois devoir inscrire ces espèces ici, bien que j'aie reçu des exemplaires provenant de Mexico et dont la description concorde parfaitement avec celle du *Rouzeti*.

10. DENDROPHILUS Leach.

1. — Dessus sans points distincts (le microscope fait percevoir un pointillé excessivement dense et fin), terne; élytres ayant, au lieu de stries enfoncées, des côtes à peine visiblement élevées.

Long. 2-3 millimètres. Europe. **pygmæus** L.

1' — Dessus sensiblement et fortement ponctué, luisant; élytres avec des stries enfoncées. 2.

2. — Plus fortement et plus densément ponctué (notamment dans la région scutellaire des élytres); 3e et 4e stries dorsales à peine raccourcies, la 5e et la suturale toujours sensibles.

Long. 2 1/2-3 millimètres. Caucase (Asie-Mineure). **sulcatus** Mtsch.

2' — Plus finement et moins densément ponctué; stries des élytres plus faibles; la 3e et la 4e dorsales fortement abrégées en arrière; la 5e et la suturale manquant ou à peine indiquées.

Long. 2 1/2-3 millimètres. Europe. **punctatus** F.

11. CARCINOPS Mars.

1. — Corselet à bord latéral surbaissé, avec une profonde impression derrière les yeux. Dessus avec des points fins placés en courtes rangées transversales; en outre les côtés du corselet sont plus fortement ponctués; sommet des élytres striolé. Toutes les stries dorsales entières, les trois plus internes se réunissent près de l'écusson.

Long. 2 1/2-3 millimètres. Caucase. Sous-g. Homalister Reitt (1).

ornata Reitt.

1' — Corselet régulièrement convexe, sans impression derrière les yeux Ponctuation du dessus simple; sommet des élytres sans striole longitudinale; strie suturale reliée tout au plus avec la 5e dorsale, ou raccourcie, ou manquant. 2.

2. — Corps arrondi; dessus partout assez fortement et densément ponctué, les élytres à peine plus faiblement que le corselet. Front sans strie; 4e strie dorsale arquée vers l'écusson; la 5e, la suturale et la subhumérale manquent.

Long. 1-1 1/4 millimètres. Sud de l'Europe. Sous-g. Kissister Mars.

minima Aubé.

2' — Corps ovale; corselet ayant seul des points plus grossiers; les élytres très finement pointillées; strie frontale entière, enfermant l'épistome; 4e strie dorsale non arquée vers l'écusson; la 5e, la suturale et la subhumérale existent, et la suturale est tout au plus raccourcie. *Carcinops*, i. sp. 3.

3. — Plus gros; strie suturale simple, entière ou à peine abrégée, généra'ement reliée à la 5e dorsale. Mésosternum plus faiblement échancré.

Long. 2-2 1/2 millimètres. Europe. (*rumilio* Er.) 14-**striata** Steph.

3' — Plus petit; strie suturale double, fortement raccourcie; mésosternum fortement échancré.

Long. 1 1/4 millimètres. Marseille (probablement importé). **Mayeti** Mars.

(1) Je n'ai pu conserver *Homalister* Reitt. que comme sous-genre; car en comparant les espèces exotiques, tous les caractères génériques, indiqués par M. Reitter, se retrouvent isolément ou plusieurs à la fois. Le genre *Carcinops*, excessivement incongru, devra sans doute se partager en une quantité de genres; mais une semblable division ne peut encore se faire en se basant sur les matériaux connus.

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE RHIPIDIUS

AVEC QUELQUES REMARQUES SUR CE GENRE

Par le Dr A. CHOBAUT.

RHIPIDIUS ABEILLEI

Mâle. — *Longueur*, de l'extrémité antérieure de la tête à l'extrémité postérieure de l'abdomen : 4 millimètres 1/2; plus grande *largeur* : 1 millimètre 1/5.

Couleur d'un roux brunâtre, avec la base des antennes, les élytres et les pattes plus pâles.

Tête ovalaire, plus longue que large, à angles postérieurs droits et arrondis au sommet, rugueuse, recouverte d'une assez longue et assez épaisse pubescence jaunâtre dirigée en avant.

Yeux noirs, formés de gros grains arrondis, très développés, contigus en avant sur le tiers antérieur de la tête, déhiscents en arrière, saillants sur les trois quarts des bords latéraux. Cette granulation des yeux, qui se retrouve chez tous les *Rhipidius*, semble montrer que ces insectes sont nocturnes.

Palpes maxillaires cylindriques, de deux articles, longitudinaux, visibles en partie en avant de la tête.

Antennes flabellées, très allongées, atteignant le milieu des élytres, de onze articles. Le premier article est allongé, brunâtre, plus étroit à sa base qu'à son sommet; les deuxième et troisième sont épais, transversaux, jaunâtres, pubescents comme le premier; les huit articles suivants sont globuleux, égaux entre eux, munis sur leur bord antérieur d'une lamelle foliacée très longue et très étroite, jaunâtre à la base, brunâtre à l'extrémité, très finement velue. Juxtaposées par leur face plane, ces huit lamelles, de longueur égale, ressemblent à une sorte d'éventail du plus gracieux effet.

Prothorax rugueux, garni d'une pubescence semblable à celle de la tête, mais dirigée en arrière; à peu près aussi long sur la ligne médiane que large à la base, arrondi en avant, à angles antérieurs très obtus et peu marqués, à angles postérieurs pointus ; les côtés sont légèrement concaves et la base un peu sinuée.

Écusson carré, faiblement entaillé sur le milieu de son bord postérieur, concave sur son disque qui est plus foncé que les bords, rugueux, pubescent.

Dos du métathorax bien visible dans l'écartement normal des élytres, nu, brillant, à base convexe en arriére, partagé en trois parties par deux sillons profonds qui viennent se réunir à angle aigu, juste sous la petite encoche de l'écusson.

Abdomen composé de sept segments, de longueur à peu près égale, sauf le premier, qui est plus court; ces segments diminuent progressivement de largeur, en sorte que l'abdomen est pointu en arrière; une crête saillante marque la ligne médiane ; faiblement rugueux et très finement pubescent.

Élytres étroits, déhiscents, laissant à découvert le dos du métathorax, deux fois aussi longs que la tête et le prothorax réunis, rugueusement ridés en travers, hérissés de fins poils jaunâtres, dépassant à leur base les angles postérieurs du corselet, arrondis à leur sommet qui est largement rebordé ainsi qu'une partie des côtés.

Ailes très développées, deux fois aussi longues que les élytres, enfumées, plissées longitudinalement.

Pattes allongées, bien développées, jaunâtres. Tarses antérieurs et intermédiaires de cinq articles, le premier et le cinquième plus longs que les autres, celui-ci muni de deux ongles simples; tarses postérieurs semblables, mais de quatre articles seulement, le premier encore plus grand qu'aux pattes de devant et du milieu.

Femelle inconnue mais évidemment semblable à celle des autres *Rhipidius*, c'est-à-dire sans aile ni élytre, avec des antennes filiformes et des yeux rudimentaires.

J'ai pris un seul ♂ de cette espèce sur les pentes méridionales du mont Ventoux (Vaucluse), vers 1,000 mètres d'altitude, le 10 juillet 1889, en fauchant les petites plantes ligneuses qui, comme le thym et la lavande, abondent en ces parages. Je n'ai pas pu la reprendre, ni en 1890, ni en 1891, bien que j'aie de nouveau fait l'ascension de cette montagne à la même époque.

Je suis heureux de dédier la première espèce que je décris à mon très savant et très affectionné maître et ami, M. E. Abeille de Perrin, qui, après l'avoir le premier jugée nouvelle, a bien voulu me laisser le soin de la faire connaître, m'aidant en ce travail de sa riche collection, de ses livres et surtout de ses précieux conseils.

A l'exemple de M. Abeille de Perrin, dans la description de son *quadriceps* (*Ins. cavernic.*, 1872, p. 36), je considère le véritable *pectinicornis* comme étant celui qui se trouve dans sa collection et qui est très semblable d'ailleurs à celui qu'a décrit et figuré Sundevall (*Isis.*, 1831, XI, p. 1222-1228, pl. VIII), moins cependant la taille, que cet auteur dit être de 6 millimètres (y comprenant probablement les antennes et les ailes), tandis que l'exemplaire en ce moment sous mes yeux n'a que 3 millimètres 1/2..

Ceci posé, je trouve que le *Rhipidius Abeillei* diffère du *pectinicornis* et du *quadriceps* par les principaux caractères suivants :

1° *Tête*, qui est *ovalaire* chez l'*Abeillei*, tandis qu'elle est *sphérique* chez le *pectinicornis* et *rectangulaire* chez le *quadriceps*;

2° *Développement des antennes plus considérable* chez l'*Abeillei* que chez ses deux congenères;

3° *Corselet aussi long que large* chez notre espèce nouvelle, *plus large que long* chez les deux autres;

4° *Écusson carré* chez l'*Abeillei*, *transversal* chez le *pectinicornis* comme chez le *quadriceps;*

5° *Sillons du métathorax* se rejoignant *à la partie postérieure de l'écusson*, chez l'espèce du mont Ventoux; *sous l'écusson*, chez les deux autres espèces.

Ajoutons enfin que chez notre espèce la *taille* est *plus grande*, les *élytres plus rapprochés*, la *couleur plus claire*, la *forme plus allongée et moins épaisse.*

Je figure d'ailleurs ici, dès aujourd'hui, au même grossissement, l'*Abeillei* et le *quadriceps*, dont un seul coup d'œil montrera les différences, comptant destiner bientôt dans ce journal, une autre planche au *pectinicornis*, dont je veux raconter l'étrange existence.

On sait que le *quadriceps* a été capturé, au nombre d'un seul exemplaire ♂, par M. Abeille de Perrin, dans la vallée de La Charmette, qui est parallèle à celle de La Grande-Chartreuse, en battant un érable pseudo-platanus, en juin. Or, ce type encore unique a déjà subi les atteintes de la dent des Anthrènes. On voit donc l'intérêt que présente sa reproduction par un dessin exact.

Je ne compare pas mon espèce au *lusitanicus* de Gerst., dont les antennes ne comptent que dix articles. En raison de ce caractère d'assez grande importance,

je propose de faire de cette espèce portugaise un sous-genre sous le nom de **Blattivorus** (de *blatta*, blatte, et *vorare*, dévorer), nom qui rappellera les mœurs de ces curieux insectes, lesquels passent leur existence larvaire, on le sait, dans l'abdomen des blattes vivantes. Je voulais tout d'abord donner à cette nouvelle coupe la valeur de *genre*. Mais M. Abeille de Perrin m'ayant fait remarquer, très justement, que chez les insectes à antennes flabellées le nombre des articles antennaires n'a qu'une importance secondaire, nous avons décidé de n'en faire que le type d'un *sous-genre*.

Pour terminer, voici comment je comprends la classification des *Rhipidius* :

I. — Antennes de onze articles.................... Genre RHIPIDIUS Thunb.
= SYMBIUS Sund.

II. — Antennes de dix articles.................... S. g. *Blattivorus* Chob.

G. RHIPIDIUS, trois espèces :

A. Écusson transversal, corselet plus large que long.................. B.

A'. Écusson carré, corselet aussi long que large, tête ovalaire. *Abeillei* Chob.

B. Tête rectangulaire; yeux n'occupant que la moitié antérieure du dessus de la tête.. *quadriceps* Ab.

B'. Tête sphérique; yeux occupant les quatre cinquièmes du dessus de la tête.
pectinicornis Thunb.
= *blattarum* Sund.
= *anceps* Steph.

S.-g. **Blattivorus**, une seule espèce.................. *Lusitanicus* Gerst.

ESPÈCES NOUVELLES DE NEURAPHES

Par M. J. CROISSANDEAU.

NEURAPHES CAVICEPS (Saulcy).

Grand, parallèle, noir, peu brillant, antennes, cuisses et tibias rouge foncé, palpes et tarses un peu plus clairs, ailes rudimentaires.

Tête normale, beaucoup plus étroite que le prothorax, fortement transverse; yeux gros et saillants; front aplati; vertex et crâne saillants, formant ensemble une vigoureuse carène longitudinale bordée, de chaque côté, d'une profonde dépression fovéiforme regagnant l'épistome; tubercules juxta-antennaires vigoureux; ponctuation forte.

Nota. — Chez l'unique exemplaire, la dépression droite est plus grande que la gauche et descend plus bas; ce genre d'anomalie est relativement très fréquent.

Antennes normales; art. 1-2 presque deux fois longs comme larges, égaux; 3-6 oblongs, à peine plus longs que larges (3 un peu plus fort); 7 plus large que 3-6, oblong, presque carré; 8-10 transverses, à peu près égaux; 11 piriforme, long comme 9-10 réunis.

Prothorax beaucoup plus large que la tête, à peine un quart plus étroit que les élytres, à peu près carré, arrondi en ellipse surbaissée au sommet, à peine rétréci à la base, légèrement cordiforme; carène médiane bien marquée; dépressions médianes obsolètes, les angulaires profondes; ponctuation forte et dense; poils courts, soyeux, clairsemés.

Elytres longues, étroites, parallèles, à peine rétrécies à la base et au sommet, peu convexes; cuvettes basales petites, peu profondes, convergeant vers la suture où elles se prolongent en une gouttière large et obsolète, jusqu'à la dépression discoïdale, qui est transversale, large et profonde; tubercules gros et bien visibles; repli huméral peu saillant, bordé intérieurement d'une gouttière étroite, mais profonde; ponctuation forte et dense; poils courts, soyeux et clairsemés.

Col de Tende.

Observation. — Peut-être de nouveaux exemplaires viendront-ils prouver que les dépressions frontales ne peuvent être considérées comme fossettes intra-oculaires et ne sont que de simples sillons plus ou moins flottants. En attendant, cette espèce peut être placée dans le groupe à fossettes intra-oculaires aussi bien que dans l'autre.

NEURAPHES LÆVICEPS (de Saulcy).

Cette espèce n'est qu'une variété de *planiceps* Rttr.

La tête des Neuraphes est variable à l'infini comme les profils. Nous avons dû en dessiner, pour notre monographie, une quarantaine pour montrer les principales variations, car, pour bien faire, il aurait fallu les reproduire toutes. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent exactement. Certains types, cependant, sont plus répandus, et leurs variations plus ténues; certains autres se présentent plus rarement. Enfin les irrégularités sont relativement nombreuses. Il arrive souvent que le côté droit ne ressemble pas au côté gauche, qu'une bosse, par exemple, ou qu'un sillon ne soit visible que d'un côté, etc., etc. Il en est chez qui la sculpture n'est que superficielle, et d'autres, très profonde ou plus profonde à droite qu'à gauche, en avant qu'en arrière, etc., etc. Nous parlons de certains groupes, naturellement. Or, presque toutes les descriptions ne sont basées que sur les profils généraux et la sculpture de la tête. Il en résulte un fouillis inextricable.

Nous avons consacré déjà plus d'une année à l'étude de ce seul genre, qui contient plus de cent espèces décrites ou inédites. Nous avons dû examiner attentivement plus de deux mille exemplaires, afin de constater les passages, et nous avons été amené à faire de nombreuses suppressions.

Les groupes les plus flottants sont naturellement ceux qui contiennent le plus d'espèces.

Nous sommes loin de critiquer ces espèces. La description en est presque toujours justifiée par des variations réelles. En un mot, les descripteurs ont bien vu ce qu'ils ont décrit, mais nous croyons que le système sur lequel ils se sont uniformément basés est défectueux.

Notre travail a été déposé sur le bureau de la Société entomologique de France avec les dessins. Nous ne nous croyons pas en droit de le déflorer par une reproduction quelconque. Mais si le directeur du *Coléoptériste* obtenait de la Société l'autorisation de reproduire une planche ou deux de têtes, à l'héliogravure, sans réduction, les entomologistes ne verraient pas cette reproduction sans un vif intérêt.

Ceci dit, nous allons décrire la variété *læviceps*

Corps identique à *planiceps*.

Front plat et souvent même profondément creusé en un sillon qui se poursuit jusque sur le crâne; vertex echancré à la base, très convexe, ainsi que toute la partie intra-oculaire; toute la tête est lisse et brillante, parsemée de points

excessivement fins, mais très visibles, et couverte de poils très courts et très fins, jaune d'or.

Tel est généralement le type des exemplaires d'Italie.

Nous avons trouvé dans la coll. de Saulcy deux exemplaires encore plus accentués, sans provenance. Leur préparation cependant semble indiquer qu'ils ont été préparés par le même entomologiste que ceux de Vallombrosa (Italie).

Leur tête est profondément sillonnée d'un bout à l'autre. Le vertex se compose exactement de deux hémisphères embrassant toute la partie suboculaire du crâne.

Avec le *planiceps*, ils forment les deux anneaux extrêmes de cette longue chaîne.

NEURAPHES RUGICEPS

Cette espèce ne doit être également considérée que comme une variété de *planiceps*.

Nous n'aurions pas cru devoir même lui faire les honneurs d'une description, si elle ne présentait certaines particularités fort curieuses.

Nous l'avons trouvée innommée, coll. de Saulcy, Styrie.

Les deux exemplaires ont ceci d'intéressant qu'ils étaient collés sur le même carton, et avaient par conséquent été pris ensemble.

Or, ils ne se ressemblent que sous certains rapports.

Tête mate, entièrement criblée de points extrêmement serrés. De ces deux ex., l'un l'a même râpeuse, l'autre est beaucoup moins mat et se rapproche beaucoup, sous ce rapport, de certains planiceps à pouctuation forte.

Ce dernier a la tête beaucoup plus aplatie; le sillon médian est très large, absorbant tout le front; le crâne et le vertex ne laissent saillir que la partie juxta-oculaire. L'autre est la reproduction moins convexe des deux derniers *lœviceps* ci-dessus. La ponctuation est moins serrée que chez son congénère; la tête est plus bombée et moins mate.

Évidemment, pris séparément par deux entomologistes différents, leur description séparée eût été, jusqu'à un certain point, justifiée. Et comme, naturellement, le style des rédactions eût été différent, tout le monde eût cru à des espèces bien tranchées.

D'autant plus qu'il est un caractère autrement capital qui semble les séparer. L'ex. le moins mat a la massue de l'antenne droite (art. 8-10) légèrement transverse; elle l'est à peine à l'antenne gauche, et ce n'est qu'à l'aide d'un très fort grossissement qu'on peut constater un peu plus de largeur que de longueur chez ces 3 art. (Les antennes de toutes les espèces sont toujours plus ou moins variables sous ce rapport). Chez l'ex. le plus mat, au contraire, la massue est largement transverse.

NEURAPHES LONGIPILIS

Petit, rouge-brun unicolore, pattes et tarses plus clairs, avant-corps étroit, arrière-corps large, peu convexe.

Tête normale, uniformément bombée; front aplati et orné, à côté des tubercules juxta-antennaires de très petites fovéoles; fossettes intraoculaires absentes; ponctuation nulle.

Antennes normales; art. 1-2 égaux, presque 2 fois longs comme larges; 3-6 à peine oblongs, subégaux; 7 plus gros, long comme large; 8-10 transverses,

s'élargissant progressivement; 11 piriforme, à peine long comme 9-10 réunis. Les antennes sont un peu plus longues que tête et protharax réunis.

Prothorax long, parallèle, fortement étranglé au sommet; carène médiane coupée un peu au-dessus de la base; dépressions médianes et angulaires nettement séparées, profondes; ponctuation nulle; poils courts, soyeux et clairsemés.

Élytres larges, presque 2 fois comme le prothorax, brusquement rétrécies à la base, longuement acuminées au sommet où elles s'arrondissent; cuvettes basales petites et peu profondes, à tubercules gros et bien visibles; repli huméral saillant et long, bordé intérieurement d'une gouttière relativemeut large et profonde, ponctuation forte et assez dense; poils longs et serrés.

Dessous rouge-unicole, entièrement couvert de longs poils un peu plus écartés que sur le dessus; anus jaune; métasternum normal.

Hautes-Pyrénées.

Cet insecte curieux a été trouvé dans les mousses que nous expédiait régulièrement de Gèdre feu Bordère, ancien instituteur, le botaniste si connu.

NEURAPHES FRONTO (de Saulcy).

Petit, rouge unicolore, avant-corps très étroit, plat et représentant, au premier coup d'œil, le facies d'un petit *longicollis* immature.

Tête ♂ étroite, ♀ large, comme dans le groupe précédent (*sparshalli*); celle-ci bombée et impressionnée seulement en avant, ♂ profondément déprimée en arrière et entre les antennes, faisant saillir énergiquement les yeux et les tubercules juxta-antennaires et réduisant le vertex à une simple bande transversale très étroite.

Antennes normales, à massue de 4 art. nettement détachée; art. 1-2 égaux, 1 fois 1/2 longs comme larges; 3-6 à peine oblongs; 7 un peu plus gros, ovale; 8-10 transverses, s'élargissant progressivement; 11 piriforme, plus large que 10, long comme 9-10 réunis.

Prothorax long, parallèle, carré à la base, très étranglé au sommet, en ogive; la gouttière transversale borde la base tout entière, d'un angle à l'autre; les deux dépressions angulaires très profondes, les deux médianes très obsolètes; ponctuation nulle; poils très fins, écartés.

Élytres en forme d'écusson, larges à la base, en ovale allongé pur, fortement aplaties au premier tiers antérieur; cuvettes basales petites et profondes, se poursuivant en une gouttière juxta-suturale obsolète jusqu'à la dépression discoïdale; repli huméral moyen, saillant; ponctuation extrêmement fine; poils courts et denses.

Cuisses antérieures anguleusement dilatées ♂.

Luchon, Hautes-Pyrénées, coll. de Saulcy.

L'exemplaire marqué : Hautes-Pyrénées, portait deux étiquettes, l'une *rufulus*, l'autre, *sulcatulus, ex-type!* toutes deux de la main de M. de Saulcy. Or, cette espèce est complètement différente de *sulcatulus*.

NEURAPHES SAULCYI

Petit, rouge unicolore, élancé, peu rétréci en avant, arrière-corps relativement étroit.

Tête subsphérique légèrement transverse, uniformément bombée; un peu aplatie sur le front entre les antennes; tubercules juxta-antennaires rudimentaires; yeux très petits ; ponctuation nulle; poils longs, laineux, clairsemés.

Antennes normales; art. 1-2 égaux, presque 2 fois longs comme larges; 3-6 à peine oblongs, à peu près égaux; 7 un peu plus gros, carré; 8-10 transverses grossissant progressivement; 11 piriforme, à peu près long comme 9-10 réunis.

Prothorax à peine plus large que la tête, un peu plus long que large, arrondi en ogive au sommet, un peu échancré sur les côtés, légèrement cordiforme; sillon basal allant d'un angle à l'autre, sans carène médiane; ponctuation nulle; poils longs, laineux, clairsemés.

Élytres ovales, fortement acuminées; un tiers plus larges que le prothorax; uniformément bombées; épaules effacées; cuvettes basales peu profondes, étroites, divergentes, longeant un repli huméral arrondi, peu saillant et assez long; ponctuation nulle; poils longs, laineux, clairsemés.

1 seul exemplaire; Mont-Viso.

***

OBSERVATIONS

Le plus grand de ces Neuraphes ayant 1,5 m/m et le plus petit, *Saulcyi*, 1 m/m, et la taille des neuraphes étant généralement très flottante, le lecteur se rendra suffisamment compte par lui-même de la signification des adjectifs grand, moyen et petit, en attendant la publication de nos planches à une échelle régulière.

Il reconnaîtra que nous n'avons pas le travers des faiseurs d'espèces à outrance, en constatant que sur une trentaine d'espèces inédites, au moins, nous n'avons trouvé que quatre espèces méritant les honneurs de la classification. Nous avions beau jeu cependant pour *enrichir* la faune européenne.

APERÇU DICHOTOMIQUE

ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES

Par H. du BUYSSON

(*Suite*).

ATHOUS HÆMORRHOIDALIS Fabr.

Antennes avec le troisième article visiblement plus long que le deuxième; de même largeur que lui au sommet.

Ce caractère le distingue assez nettement des individus d'un coloris analogue qui se rencontrent chez l'*A. vittatus*.

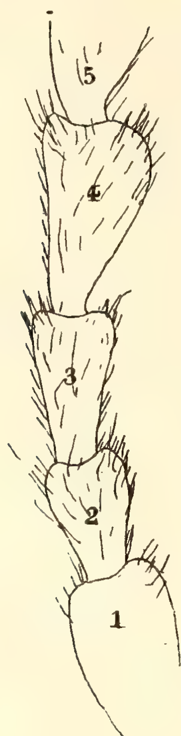
Pronotum assez fortement et densément ponctué; sur les côtés, cette ponctuation est ombiliquée.

ATHOUS VITTATUS Fabr.

Antennes avec le troisième article de même longueur que le deuxième ou à peine visiblement plus long; un peu moins large que lui au sommet; de forme plus grêle.

Le caractère suivant que je donne comme supplémentaire, étant sujet à quelques variations, est beaucoup moins important :

Pronotum un peu plus finement et le plus souvent moins densément ponctué. Ponctuation des côtes simple, devenant parfois ombiliquée chez les individus de grande taille.



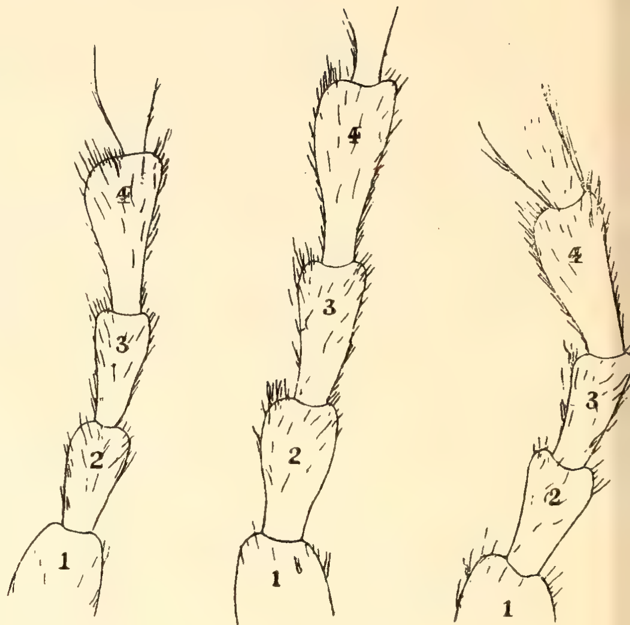
COLORATION

Type : D'un brun obscur; élytres couleur de poix; bords de l'abdomen ferrugineux. Pattes et antennes d'un brun obscur.

Le type de Fabricius doit se rapporter à l'*E. obscurus* de Paykull, et ce nom aurait la priorité, s'il n'était déjà occupé par Linné pour un *agriotes*. La bordure ferrugineuse inférieure des segments de l'abdomen disparaît quelquefois chez les individus les plus foncés, ainsi que la bordure latérale, mais en examinant de plus près à la loupe, on retrouve ces parties là encore teintées d'un ferrugineux sombre qui, à l'œil nu, se confond avec la couleur des parties avoisinantes.

J'ai remarqué également sur quelques exemplaires; une petite tache ferrugineuse, parfois très tranchée, sur le milieu du premier segment abdominal entre les trochanters des hanches postérieures.

Quelques spécimens qui se rapportent aussi au type de l'espèce se font remarquer par l'aspect plombé de leur coloration. Cette teinte se rencontre assez souvent sur les parties sombres d'un



COLORATION

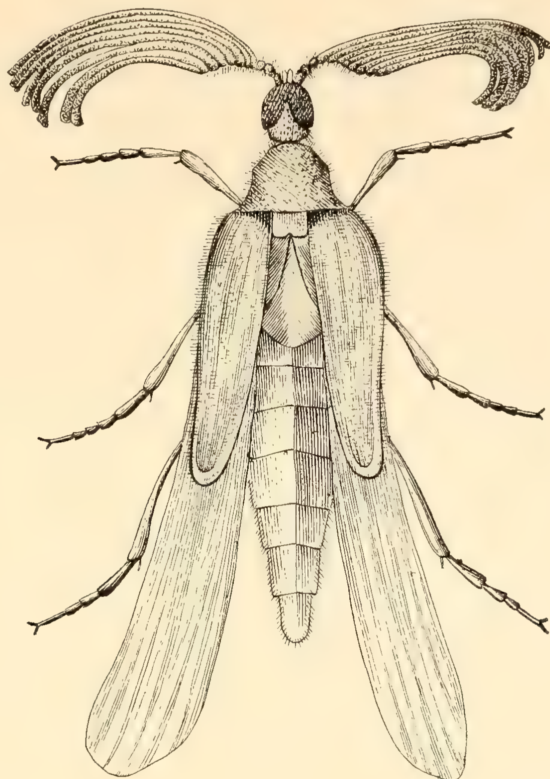
Type : Brun; antennes couleur de poix (2 ou 3 premiers articles souvent ferrugineux, principalement le premier). Tête et *pronotum entièrement bruns en dessus et en dessous*, assez pubescents. Élytres striés, bruns, avec (l'épipleure et) une longue bande un peu diffuse sur le milieu de chaque élytre, d'un testacé obscur. Abdomen ferrugineux (mais souvent d'un brun foncé avec les côtés et le bord postérieur de chaque segment ferrugineux). Pattes d'un testacé ferrugineux (les cuisses parfois rembrunies, ainsi que les tibias).

Assez répandu dans toute la France, dans les bois humides.

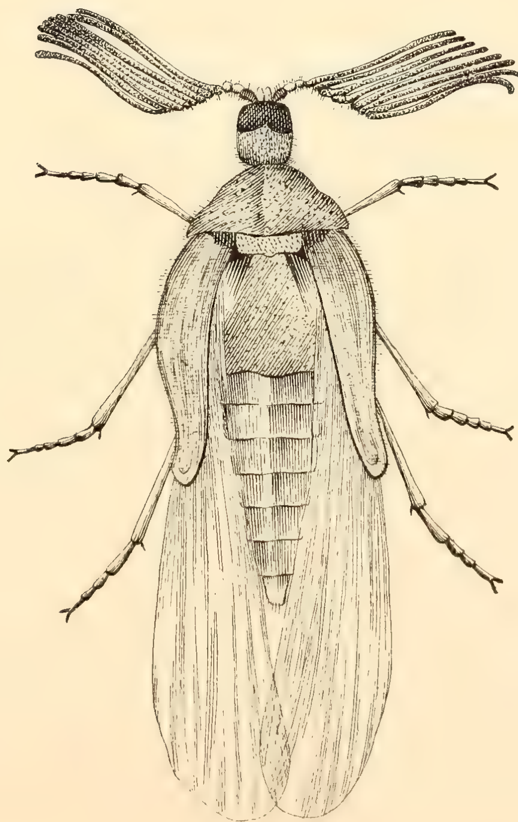
Nota. — Les différents auteurs se sont attachés surtout à la coloration de la surface du pronotum et des élytres.

Var. 1. **inopinatus**. — Brun; *pourtour des flancs du pronotum et angles postérieurs*, mentonnière et bords des segments abdominaux *d'un roux testacé* ferrugineux de la couleur des pattes.

Angles postérieurs du pronotum (et parfois aussi ceux antérieurs) testacés.



RHIPIDIUS ABEILLEI, CHOBAUT



RHIPIDIUS QUADRICEPS ABEILLE DE PERRIN

Dr CHOBAUT. DEL.

IMP. MICHELS & FILS PARIS

assez grand nombre d'*Elatérides*, tels que *Ath. vittatus* type et différentes variétés, telles que : *conicicollis*, etc., *A. niger* v. *aeneithorax* Desbr. Cette variation de teinte a peu d'importance, et il ne paraît pas utile de la distinguer par un nom. On rencontre le type de l'espèce, généralement considéré comme une variété, aux environs de Bordeaux, où il paraît assez commun; je l'ai vu aussi de l'Orne. Il se rencontre un peu partout avec les variétés *ruficaudis* et *leucophaeus* beaucoup plus communes.

Obs. Pour les variétés qui suivent, comme pour le type, on peut dire que les pattes sont généralement de la même teinte que les élytres, tandis que les antennes demeurent toujours d'une coloration beaucoup plus foncée.

Var. 1. **ruficaudis Gyll.** — Gyllenhal a distingué sous ce nom les individus à élytres d'un brun ferrugineux (1) plus ou moins foncé, mais conservant toujours les segments abdominaux foncés, bordés de ferrugineux, et l'anus de cette dernière couleur. J'avais cru devoir interpréter le mot anus par segment anal, mais je n'ai jamais rencontré chez l'*A. haemorrhoidalis* ce segment bien entièrement ferrugineux, tandis que les autres ont conservé la couleur sombre comme chez l'*A. analis* Fabr. La description de l'auteur ne permet pas de réunir son espèce à cette dernière citée, et il faut se rapporter à la simple acception du mot et n'entendre par là que l'extrémité du segment anal.

Cette variété est une des plus abondantes, surtout dans le centre et le Midi de la France.

Var. 2. **leucophaeus** Lacord. — Sous ce nom, Lacordaire a décrit les spécimens à abdomen entièrement d'un brun rougeâtre plus ou moins clair, et à élytres d'une coloration analogue

(1) Avec côtés bien souvent d'une coloration plus foncée, obscure.

Élytres bruns avec une large bande longitudinale médiane, une autre étroite marginale, co-épipleure, testacées. Antennes brunes avec les trois premiers articles ferrugineux.

Çà et là avec le type, peut-être même plus commun.

Var. 2. **Stephensi** (*A. subfuscus* Steph). — Noirâtre; antennes, bouche, pourtour du pronotum, mentonnière, *flancs prothoraciques* et souvent tout le dessous du corps, sauf parfois le metasternum et le milieu des premiers segments abdominaux, *testacés*. Élytres entièrement testacés, offrant parfois la suture et une étroite bande subhumérale légèrement rembrunies. La poitrine et le prosternum se rembrunissent, et la bordure flave du pourtour du pronotum devient des plus étroites, surtout vers le milieu des côtés.

Çà et là avec le type sur les herbes et les arbustes.

Var. 3. **filicti.** — En entier, d'un testacé clair en dessus et en dessous; disque du pronotum parfois très légèrement rembruni.

Assez rare dans les bois ombragés, sur les fougères.

Var. 4. **Ocskayi** Kiesw. — Élytres couleur de poix avec la suture d'un testacé ferrugineux; intervalles subconvexes, ruguleux; stries plus profondes. Antennes brunes; pattes testacées.

Dans les localités humides; assez commun dans le Nord et l'Est de la France, plus rare dans le Centre; Allemagne, etc.

Je rapporte à cette variété l'*A. murinus* Reiche (type du musée de Genève : ♂ Lozère), et comme la suture est si étroitement teintée de ferrugineux, je crains que Reiche ait négligé d'en parler. Son type de Florac, qui doit concorder absolument avec la description, se rapporte peut-être également à cette variété.

Var. 5. **impallens** Buys. — Comme la variété précédente, mais avec la su-

plus ou moins bruns ou plus ou moins ferrugineux; les côtés ornés parfois d'une bande étroite et diffuse de coloration sombre. Ces individus se rencontrent un peu partout en France, mais ils sont peut-être plus abondants dans le centre et le Nord.

Var. 3. **Sicardi**. — Parmi le grand nombre d'individus qui m'ont passé sous les yeux, j'ai rencontré une variété assez remarquable pour que je me permette de lui donner le nom de la personne qui a bien voulu me l'abandonner. Elle est d'un brun obscur avec les segments abdominaux bordés de ferrugineux; les élytres d'un brun foncé, ornés chacun à la base d'une large tache intra-humérale d'un testacé ferrugineux, effacée en arrière dès le deuxième tiers de leur longueur. Pattes et antennes brunâtres.

Cette variété a été récoltée à Fontainebleau par M. le Dr Sicard auquel je suis heureux de la dédier.

Var. 4. **faeculentus** Buys. — D'un noir brun à élytres d'un ferrugineux testacé avec les côtés un peu plus foncées; épipleures d'un ferrugineux assez clair; segments abdominaux bordés de ferrugineux sur les côtés et en arrière; cuisses et antennes bleuâtres. Tibias et tarses plus clairs.

Forme générale plus délicate, plus étroite que chez le type ou les variétés précédentes. Pubescence serrée et courte d'un gris souris argenté.

Je n'ai rencontré cette variété que dans les montagnes élevées du Mont-Dore et des Pyrénées.

Var. 5. **Croissandeaui**. Desbr. in litt. — D'une coloration analogue à celle du type, peut-être encore plus sombre; partie intra-trochantérienne du premier segment de l'abdomen souvent d'un testacé ferrugineux assez vif. Pattes et antennes de la coloration des élytres; articulations des pattes obscurément ferrugineuses.

Forme svelte qui rend le pronotum ture de la même teinte que le reste des élytres.

Avec la variété précédente, plus rare.

Var. 6. **angularis** Steph. — D'un brun de poix comme les deux variétés précédentes, mais avec les angles postérieurs du pronotum roux ferrugineux; pattes et antennes de cette dernière coloration.

Avec la variété précédente, plus rare dans le centre.

Var. 7. **dimidiatus** Drap. — D'un brun de poix avec l'extrême base et la partie voisine de l'extrémité des élytres testacées. (Pronotum étroitement bordé de ferrugineux; angles postérieurs et antérieurs de cette dernière couleur.) Antennes à articles un peu plus grêles que chez le type.

On rencontre souvent des exemplaires chez lesquels la coloration testacée remonte en forme de bandes jusqu'à la tache basilaire.

Cette variété est assez commune aux environs de Paris, à Fontainebleau (M. Chéron et le Dr Sicard); dans le Nord et l'Est de la France, plus rare dans le centre.

A cette variété se rapporte l'*A. semipallens* Muls. et Guil.

Obs. — L'abdomen brun, avec la bordure de chaque segment plus ou moins étroitement teintée de ferrugineux chez ces quatre dernières variétés, devient parfois en entier d'un brun ferrugineux rougeâtre.

Var. 8. **conicicollis** Desbr. — D'un noir plombé, à pubescence cendrée, la bouche, une petite tache intra-humérale, le bord inférieur des élytres et de l'abdomen jaune ferrugineux. Ce qui distingue cette variété des autres, c'est principalement sa forme générale plus allongée et son pronotum sensiblement rétréci en avant. Antennes un peu plus grêles que chez le type.

Cette variété, qui paraît spéciale aux Alpes-Maritimes, se rencontre également dans les montagnes de Valachie:

et les élytres beaucoup plus allongés proportionnellement que chez le type. Stries des élytres beaucoup plus profondément creusées ; intervalles convexes.

On serait tenté au premier abord, comme pour l'*A. conicicollis* Desbr., de regarder ces spécimens comme formant une espèce propre.

Or, nous retrouvons de frequentes variations analogues chez d'autres espèces qui nous tombent plus facilement sous la main. Je citerai, par exemple, l'examen d'une série de ♂ de l'*A. analis* Fabr., si commune dans nos montagnes du Forez, les formes variées qui se rattachent au type de l'*A. vittatus* par leur même coloration, etc.

Cette variété paraît plus spéciale aux Alpes-Maritimes. Je lui rapporte cependant un spécimen récolté cette année dans la forêt des Colettes : Bellenaves (Allier), dans une localité où se récolte la ravissante *Rosalia alpîna*.

Sinaïa (A. Montandon). J'en possède un spécimen de cette localité qui offre la coloration du type tout en conservant la forme svelte qui caractérise surtout cette variété.

Obs. — On confond fréquemment l'*A. haemorrhoidalis* avec les variétés sombres de l'*A. vittatus*. J'estime, cependant, que les caractères tirés des longueurs comparées des deuxième et troisième articles sont assez fixes et suffisants pour permettre de distinguer nettement ces deux espèces.

(A suivre.)

NOTE DE CHASSE

M. Jacquelin Duval disait :

« Il n'y a pas d'insecte rare pour qui sait le chasser. »

On a beaucoup critiqué ce dire, mais peut-être avait-il raison.

Le 1er août dernier, je partis pour Roscoff dans l'espoir d'y prendre, outre les insectes marins, deux très rares espèces que je n'avais jamais pu me procurer : *Neuraphes Hervéi* et *Catormiocerus maritimus*. En passant à Morlaix, je trouvai M. Hervé qui nous attendait à la gare. Cet obligeant collègue me donna d'excellents renseignements et termina ainsi : Le *N. Hervéi* habite les mousses des montagnes de l'Arée. Je ne l'ai pris qu'une seule fois. Il n'y a pas de mousses à Roscoff, faites-en votre deuil. Quant au *Carth. maritimus,* j'en prends un par-ci par-là, très rarement; si vous en trouvez, vous aurez de la chance. Il se prend sous de grosses pierres profondément enfoncées, dans les endroits secs. Nous avons pris le premier avec M. Oberthur, à l'extrémité ouest de l'île de Batz, sous de grosses pierres que nous soulèvions avec des leviers de fer.

A l'île de Batz, rien. Autour de Roscoff, sur les falaises, au sommet des rochers, rien. Dans ce pays de maraîchers, il n'y a pas une pierre dans les champs. Je commençais à désespérer, lorsqu'un jour nous avisons une petite place couverte d'une herbe très courte et serrée (chiendent, serpolet, etc.), au sommet d'une falaise. Beaucoup de petites pierres et quelques grosses. Sous les grosses, rien. Il y avait des lits de petites pierres plates préparées pour les meules des goëmons. Pas d'herbe. Sous ces pierres, rien.

J'avais recommandé à mes enfants de ramasser tout, et surtout les petits charançons gris. Tout à coup ma petite-fille s'écrie : « J'en ai deux ! » J'examine. C'était

le *C. maritimus.* Nous voilà tous remuant les petites pierres. Ce qu'il y avait d'insectes dans cette herbe courte est inimaginable. De petits hémiptères surtout, par milliards.

En rentrant, je prépare toutes les captures sur mes amadous et je constate la présence de 9 *C. maritimus,* 6 *myrmecophilus* et une cinquantaine de *Cœnopsis Waltoni,* sans compter le reste.

Le lendemain, presque rien. Et cependant, on remettait précieusement les pierres en place.

Le surlendemain, rien. J'avise un petit champ inculte derrière un tout petit mur en pierres sèches. Il était en pente douce. De nombreuses petites pierres, quelques grosses. Sous celles-ci, rien. Sous les petites, une véritable fourmilière de coléoptères et d'hémiptères. En huit jours, nous prîmes 13 *C. maritimus.*

M. Hervé vint nous voir; il n'en croyait pas ses yeux. Nous le conduisons à l'endroit; il chassa avec nous et en prit un, pendant que les enfants en prenaient cinq ou six.

Or, j'avais remarqué que les *Cathormiocerus* se trouvaient toujours sous de petites pierres déposées sur l'herbe. Pas d'herbe, pas d'insectes. 2 seuls *Cath.* sous des pierres enfoncées; mais ils étaient sur le dos, agitant lentement leurs grosses pattes en l'air. Donc, ils étaient au bord et étaient tombés dans le trou.

J'essayai d'enlever des plaques d'herbe avec ma pelle; mais c'était tellement dur, que la besogne n'avançait guère. Rien. Sur ces entrefaites, le mauvais temps survint. Deux jours d'une pluie diluvienne, puis le beau temps. Je retourne à l'endroit; l'herbe était à peine mouillée. Rien, nulle part. Je finis cependant par trouver un *Cath.* Quelques instants après, je vais pour introduire dans mon tube une *oxypoda braxhyptera,* plus de bouchon! Le tube était vide. Je cherchai. Alors, avisant le petit flocon de sciure tombé, j'enlevai facilement une plaque d'herbe et retrouvai mon *Cath.* Machinalement, j'enlevai une plaque à côté, un autre *Cath.!* Puis, rien.

Nous partions cinq jours après.

Cinq jours durant, l'après-midi, nous voilà pendant deux heures, soulevant des plaques d'herbe et les tamisant sur la nappe en caoutchouc. Le soir, je préparais. Je rapportai, de ce seul endroit, plus de 2,000 insectes, dont 113 *Cath. maritimus,* 63 *myrmecophilus,* 300 *cœnopsis,* 6 *ceutorrhynchidius Dawsoni,* des *orthochætes,* des *otiorhynchus,* des *coccinella* 11 *punctata* (très commune), et une quantité de bonnes bêtes. Nous jetions les banalités.

J'ai distribué de suite la moitié des *Cath.* aux amis, réservant le reste aux oubliés.

Il résulte de cette chasse que les *Cathormiocerus maritimus* et *T. myrmecophilus* habitent dans l'herbe. Nous n'avons pas trouvé un seul de ceux-ci avec les fourmis.

Cette réputation myrmecophile (!) qu'on leur a faite me semble bien usurpée, car M. Champenois, inspecteur des Forêts à Autun, annonce qu'il a pris en nombre, dans la Charente-Inférieure, le *C. curvipes,* sous des touffes de lichen, dans les bois. Mon avis, c'est que tous les *Cath.* sont probablement très communs. Quand on en trouve sous une pierre, c'est accidentel. Et si on cherchait dans l'herbe qui avoisine cette pierre et les environs, on en trouverait des quantités.

Nous avons chassé à Roscoff dans beaucoup d'autres endroits exactement semblables, et nous n'avons jamais trouvé le moindre *Cathormiocerus* et peu d'autres espèces, sans parler de la mer, bien entendu.

Quant à la nature de l'herbe, il n'en faut guère tenir compte; une grande tache d'herbe ordinaire contenait autant de *Cathormiocerus*, mais à peu près rien que des *Cathormiocerus.*

Le sol est un mélange d'argile et de sable fin, celui-ci en petite quantité.

Cette précieuse localité est située à l'est, pointe Sainte-Barbe, sur la baie de Morlaix, à cent mètres environ des murs du château de M. Thirion. Cette falaise est isolée de chaque côté par une anse assez profonde. Elle est bombée et s'avance vers la mer en pente douce. L'eau n'y séjourne pas. Le terrain est sec. En haut du petit champ et au milieu de cette falaise, émergent quelques dos de rochers, autour desquels les *Cathormiocerus* semblaient plus abondants. Une grande partie étaient frais éclos, ce qui prouve une espèce automnale.

Les *Cathormiocerus* ne se rencontrent guère qu'isolément et jamais mélangés à d'autres espèces. J. CROISSANDEAU.

NOTE

SUR

L'AMARA CONVEXIOR STEPH. OU CONTINUA THOMSON

Par A. PREUDHOMME DE BORRE.

Extrait du *Bulletin de la Société Entomologique de Belgique*, du 7 Novembre (page CCCCIV).

C'est sous ces deux noms que l'on désigne une espèce qui a été longtemps confondue avec l'*Amara communis* Panzer, et qu'il nous importe d'apprendre à en distinguer, car elle appartient bien certainement à la faune de la Belgique et ne doit pas y être même bien rare.

Dans nos collections, publiques et privées, la distinction de l'*A. convexior* ou *continua* est encore à faire, pour le motif que notre principale autorité locale dans la science des Carabiques, feu Putzeys, n'a pas connu cette espèce, ou n'a pas bien saisi les caractères la séparant de l'*A. communis*.

C'est cependant en 1873 que M. C. G. Thomson (*Opuscula entomologica*, fasc. V, 529) a reconnu le rang d'espèce à cette forme, qu'il avait d'abord observée dans le sud de la Suède, et c'est lui qui en a le premier, et le seul jusqu'ici, à ma connaissance, donné une excellente description, que je crois devoir vous transcrire, en la faisant précéder, comme lui, d'un tableau de comparaison avec les quatre espèces d'*Amara* les plus voisines, dont trois : *lunicollis* (*vulgaris* Panzer, Putz (1), *communis* et *nitida* existent aussi chez nous.

a. Pattes et troisième article des antennes noirs. Tibias antérieurs prolongés intérieurement à leur sommet, près de l'éperon, en une petite épine.

b. Antennes tout à fait noires. Élytres à série latérale de points ocellés interrompue au milieu. *nigricornis.*

bb. Les deux premiers articles des antennes rouges ou couleur de poix. Élytres à série latérale de points ocellés non interrompue au milieu. *lunicollis.*

---

(1) En contradiction avec Schaum, dont l'opinion a, en somme, généralement prévalu, feu Putzeys, dans ses travaux sur les *Amara*, a persisté à conserver à l'espèce dont il s'agit, le nom de *vulgaris*, que lui avait donné Panzer et qu'on lui a ôté pour une raison assez singulière. Si Panzer avait assigné à l'espèce, qu'il a le premier distinguée, dont il est par conséquent le véritable auteur, le nom de *vulgaris*, comme un nom spécifique disponible alors dans le genre *Amara*, et qui le serait encore aujourd'hui assurément, pas un des plus exagérés puritains de la priorité ne se fût avisé de le lui ôter, et l'espèce serait restée l'*Amara vulgaris* Panzer, sans la moindre contestation. Mais Panzer avait cru y reconnaître un ancien *Carabus vulgaris* de Linné, lequel *Carabus* ne s'est même pas trouvé être du genre *Amara*, vérification faite; il n'y aurait pas eu, par conséquent, de double emploi possible. En vérité, ces distinctions sont d'une subtilité qui remplirait d'étonnement peu flatteur pour nous les non-entomologistes, auxquels on en ferait part. Ils ne seraient, d'ailleurs, pas

aa. Les trois premiers articles des antennes rouges. Tibias plus ou moins rougeâtres. Les antérieurs non ou à peine prolongés en épine interne à leur sommet.
c. Prothorax à angles antérieurs aigus, saillants.
d. Élytres à série latérale de points ocellés largement interrompue au milieu. *communis*
dd. Élytres à série latérale de points ocellés non interrompue au milieu. *continua.*
cc. Prothorax à angles antérieurs arrondis, non saillants. *nitida.*

Amara continua. — *Obovata, œnea, antennis articulis* 3 *primis tibiisque ferrugineis; elytris serie laterali multipunctata contiuua.*

Ressemblant de près à l'*A. communis,* la taille généralement plus forte, le prothorax plus finement ponctué sur la base, la fossette externe obsolète, les élytres plus élargies avant le sommet et surtout remarquables par la série latérale de points ocellés (rappelant ceux de l'*A. similata*), qui ne s'interrompt nullement dans le milieu.

Vous remarquerez qu'à côté d'un certain nombre de plus faibles différences, il y a, entre l'*Amara communis* et l'espèce que M. Thomson en a séparée, un caractère extrêmement facile à saisir, résidant dans la série latérale ou rangée de points ocellés du 9e interstrie.

Les anciens maîtres ont généralement beaucoup trop méconnu l'importance de ces gros points, souvent pilifères, placés en diverses parties du corps, et qu'ils regardaient le plus souvent comme de simples ornements, des détails de structure, comparables à la ponctuation régulière des stries discales, ou la ponctuation diffuse de telle ou telle partie des téguments de l'insecte.

Il faut aussi remarquer en passant que cette espèce, ainsi que les *Amara communis, lunicollis* et *spreta*, se distingue par la présence d'un seul pore pilifère de chaque côté du segment anal, chez les femelles comme chez les mâles, les autres *Amara* du même groupe ayant deux pores chez la femelle, et un chez le mâle.

Je n'ai pas eu à ma disposition, comme cela aurait été si utile, un nombre considérable d'exemplaires de cette espèce nouvelle et de l'*A. communis*, pour me faire, de même que pour les *Pœcilus cupreus* et *versicolor* (*Annales*, T. XXXIII, p. LI) une opinion aussi bien assise sur la valeur de la séparation prononcée par M. Thomson, mais le caractère sur lequel il s'est basé est certainement très important.

Mes récoltes personnelles de 1890 et 1891, les seules que j'aie actuellement à ma disposition, ne m'ont fourni que des *Amara communis*, et la forme nouvelle ne m'est connue de Belgique que par des exemplaires capturés à Trivières, par M. le Dr Hallez, qui me l'avait le premier signalée, au Hockay, par MM. de Moffarts, et à Herckenrode, par M. Claes. Elle semble donc, jusqu'à preuve du contraire, être moins répandue chez nous que l'*A. communis.*

moins stupéfaits en voyant les entomologistes, alors que tant de sujets importants restent constamment ouverts à leurs études, s'occuper si intensément de questions de noms, de disputes sur la priorité, etc.

Une autre observation : feu Putzeys m'a toujours dit que le nom de *lunicollis*, que l'on a substitué à celui de *vulgaris*, avait été appliqué par Schiödte, en 1837, moins au type de l'espèce qu'à une sous-espèce ou race locale, propre au Danemark, et que quelque jour on pourrait peut-être vouloir aussi élever au rang d'espèce. Je dois dire que je ne vois rien d'invraisemblable à une subdivision future de *A. lunicollis* ou *vulgaris* en plusieurs formes ayant une valeur plus ou moins spécifique. Comme l'ancienne *A. communis*, elle manque assurément d'homogénéité pour ceux qui ont pu en voir un grand nombre d'exemplaires de tous pays. Que feront alors les puritains de la nomenclature ?

Ce serait l'opposé dans le bassin de la Seine, suivant M. Bedel (*Coléopt. du Bassin de la Seine*, I, 189).

Un autre point reste à déterminer. Cette espèce doit-elle porter le nom de *continua* que lui donne M. Thomson et que lui conserve encore M. Seidlitz (*Fauna Baltica*, ed. 2a, p. 48); ou doit-elle reprendre le nom de *convexior* que Stephens, suivant M. Bedel, lui a donné dès 1828, dans les *Illustr. of Brit. Entomology*?

Je n'ai pas pu consulter jusqu'à présent la description de Stephens, qui, suivant M. Bedel (*l. cit.*). ne laisse aucun doute à cet égard, mais j'accepte volontiers le témoignage de M. Bedel, bien que Schaum, à la suite d'un voyage en Angleterre et d'une étude des types de Stephens, déclarât (*Stett. Ent. Zeit.*, 1848, 39) l'*Amara convexior* simple synonyme de l'*A. communis*. Peut-être même cette assimilation est-elle plutôt en faveur de la thèse de M. Bedel, car Schaum ne s'est pas occupé évidemment, pour les deux espèces, de la série de pores du 9e interstrie. Il faut remarquer incidemment que le Catalogue Gemminger et Harold (I. p. 348) fait de l'*A. convexior* de Stephens, en s'appuyant sur j'ignore quelle autorité, un synonyme de l'*A. famelica* Zimm., qui est du nombre de celles où la femelle a deux pores pilifères de chaque côté du segment anal.

On sait que je ne professe rien moins que de l'enthousiasme pour ces recherches de la priorité, dont le plus clair profit est de tout bouleverser et de mettre le chaos dans la nomenclature, et que j'ai toujours proposé, comme règle demandée par le bon sens pratique de ceux qui ont à classer des collections, de s'arrêter à accepter les noms du dernier travail monographique, sans les éplucher et les mettre en discussion. Mais vous remarquerez qu'ici la dernière monographie est celle de notre regretté compatriote Putzeys (1), et qu'il s'agit d'une espèce additionnelle et n'y figurant pas.

C'est dans ce cas seulement que je trouve plausible l'institution d'une recherche de la priorité, et j'incline à penser qu'il convient de donner à cette forme spécifique récemment retirée de l'oubli, le nom de *convexior* proposé par Stephens, bien que celui de *continua* indique mieux le caractère fondamental, et a du reste le mérite de conduire à une bonne description; quoique je n'aie pas vu celle de Stephens, je doute qu'elle vaille celle de M. Thomson (2).

C'est aussi cette raison qui fait que je me suis permis de la reproduire ici textuellement.

RÉPONSE DERNIÈRE A M. FAUVEL

La discussion est sortie du domaine scientifique. M. Fauvel ne se donne même plus la peine de chercher des arguments. Il examine des dessins au microscope, feint de prendre des poils pour des tarses, des rainures pour des yeux, etc. Tout lui est bon.

Il prononce des sentences, il rend des oracles, il pontifie. Mais les pontifes ont d'ordinaire le culte de la forme.

---

(1) Les travaux de MM. Bedel et Seidlitz, en désaccord dans le cas présent, ne sont que d'excellentes faunes locales, et ne peuvent avoir l'autorité qu'aurait à cet égard une véritable monographie.

(2) Voilà encore une des circonstances qui devraient raisonnablement avoir un certain poids pour la décision sur le nom à donner à une espèce.

Il était réservé à M. Fauvel d'inaugurer la polémique occulte à domicile par cartes postales, comme celle-ci, entre autres : « Allez apprendre l'allemand (voir *Coléoptériste* n° 7, page 109), où vous traduisez *gedrungen* par trapu, ce qui est une nouvelle *absurdité* à votre passif. »

Or, *gedrungen* veut bien dire trapu.

Le rôle de pédant est déjà ridicule et insupportable chez les gens de haute valeur. Chez les autres.....

Il ne réussit pas à M. Fauvel.

Nous étions décidé à ne tenir aucun compte de ces malheureux écarts d'éducation, et nous avions préparé une longue réponse où nous relèvions toutes les erreurs voulues de M. Fauvel dans son dernier petit chef-d'œuvre.

Mais à Paris, il y a quelques jours, M. le Directeur du *Coléoptériste* nous communiqua une lettre dont M. Fauvel avait demandé l'insertion. Elle commence ainsi :

« M. Croissandeau conclut : « M. Fauvel n'a eu qu'un but : prouver que nous « étions un imbécile. Nous l'avons reconnu franchement. »

« Cette conclusion met fin au débat à la satisfaction générale. » . . . .

. . . .

Si nous avions connu cette lettre plus tôt, nous aurions coupé court.

C'est une nouvelle édition des petites malpropretés que M. Fauvel se permet *prudemment* à soixante lieues de distance et qu'il fera bien de ne pas renouveler en notre présence.

Nous ne relèverons qu'un point de sa missive.

Il descend jusqu'à nous reprocher d'être quincaillier, pour nous humilier sans doute.

Mais M. Fauvel ignore que nous sommes fier, à juste titre, et très fier de notre maison. C'est notre aïeul qui l'a fondée; notre fils nous succèdera. C'est le livre d'or de notre famille.

Ce sont les revenus de cette maison qui nous permettent de ne reculer devant aucun sacrifice pour l'entomologie et nous ont toujours préservé de la tentation malsaine de nous approprier clandestinement les raretés qu'on nous envoie en communication, comme le font certains entomologistes indélicats.

Ceci dit, nous déclarons, une fois pour toutes, que nous ne répondrons plus à M. Fauvel. Il dira tout ce qu'il voudra, ce sera comme s'il ne disait rien. Comme il dit, la discussion est close.

Les gens mal élevés ont été de tout temps la plaie des sociétés.

Quand nous éprouverons le besoin de signaler à nos collègues une erreur quelconque de M. Fauvel ou d'un autre, nous le ferons tranquillement, sans nous occuper de ce qu'on pourra dire.

Nous nous trompons, nous nous sommes trompé et nous nous tromperons encore, comme tout le monde. Les erreurs finissent toujours par être rectifiées un jour, et nous ne saurons jamais mauvais gré à un collègue de signaler les nôtres.

Entre gens honorables, il y a toujours moyen de s'entendre; avec les autres, nous n'y tenons pas.

J. Croissandeau.

Le Propriétaire-Gérant : G. Chéron.

Paris. — Imprimerie brevetée MICHELS et Fils, passage du Caire, 8 et 10.
Usine à vapeur et Ateliers, rue des Filles-Dieu, 8 et 10.